This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600006838V

ESSAIS

D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

MOYEN AGE. — RENAISSANCE.

Paris. — Imprimerie de Gustave GRATIOT, 30, rue Mazarine.

ESSAIS
D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

PAR

EUGÈNE GERUZEZ

AGRÉGÉ DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS
Ancien Maître de Conférences à l'École normale supérieure.

SECONDE ÉDITION
REVUE ET AUGMENTÉE

BIBLIOTHECA ROYALE

1re SÉRIE. — MOYEN AGE. — RENAISSANCE.
Prédication de la première Croisade.
Abailard. — Saint Bernard.
Éloquence judiciaire. — Éloquence politique.
Alain Chartier.
Les Sermonaires. — La Comédie aristophanesque.
Rabelais. — Calvin. — Anne Dubourg.
Les Pamphlétaires. — Ronsard. — D'Aubigné.

PARIS
LIBRAIRIE DE GARNIER FRÈRES
6, RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215 BIS

1853

237. g. 202.

A M. VILLEMAIN

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PROFESSEUR HONORAIRE

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

Ces ESSAIS, *qui ont paru une première fois sous vos auspices, demandent à garder le patronage qui leur a été si favorable. Ils le réclament à bon droit, puisque c'est vous qui m'avez mis comme en demeure de les produire, du jour où vous êtes venu me surprendre, et me tirer de mon obscurité, pour me faire asseoir, après MM. Patin et Ampère, dans votre chaire de la Sorbonne.*

Cette distinction, qui est l'honneur de ma vie, en a été aussi le ressort. Je ne puis pas, je veux moins encore oublier que, pendant près de vingt années, j'ai pu, grâce à une confiance qui ne s'est point lassée, à un désintéressement qui ne s'est pas démenti, recueillir tous les avantages d'une fonction à laquelle je n'aurais jamais osé prétendre. Vous aviez voulu plus encore pour moi, je le sais; mais s'il ne m'a pas été

donné de prendre, à titre d'héritier, le haut rang où vos vœux m'appelaient, je ne dois pas m'en plaindre; je suis même tenté de croire que la fortune m'a préservé en paraissant me négliger.

Quoi qu'il en soit, libre d'ambition, et gardant du passé tant de bons souvenirs, je m'estime heureux de pouvoir aujourd'hui, mieux que jamais, rendre à l'homme éminent qui m'a frayé la voie, à l'ami dévoué qui m'y a guidé et soutenu, un hommage public d'affection et de reconnaissance, dont on ne soupçonnera pas la sincérité.

Octobre 1853.

E. GERUZEZ.

AVANT-PROPOS.

Un auteur aurait mauvaise grâce à dissimuler le plaisir qu'il éprouve lorsque ses livres lui reviennent pour être réimprimés. Il serait ingrat s'il n'essayait pas alors de les améliorer. Un accueil favorable n'est pas seulement une récompense pour ce qu'on a fait, c'est aussi et surtout une injonction de mieux faire. C'est ainsi que j'ai interprété les suffrages accordés à ces *Essais*, couronnés par l'Académie française, adoptés par l'Université[1], accueillis par le public. Je les reproduis aujourd'hui après les avoir retouchés et dans un ordre nouveau, qui m'a permis de former deux séries distinctes, pouvant ou s'unir ou rester séparées. La première renferme tous les morceaux qui se rapportent à l'histoire littéraire du moyen âge et de la renaissance; la seconde ne comprend que des études sur les écrivains des temps modernes: les deux recueils sont exclusivement consacrés à la littérature française. Le titre d'*Essais d'Histoire littéraire* a pu paraître ambitieux, puisque ce ne sont là que des études séparées sur différents auteurs, mais le titre de *Mélanges* aurait été plus inexact, puisque tous les morceaux dont se composent ces volumes se rattachent à un seul et même sujet.

[1] Je dois dire que ce double suffrage est acquis seulement à la première édition des *Essais*.

La vérité est aussi que tous ces travaux étaient pour moi un acheminement à l'Histoire littéraire de la France, objet d'un rêve qui charme et qui obsède ma pensée et que je n'ai pas l'ambition de réaliser. Le courage, les loisirs, le talent, me manqueraient sans doute pour mener à fin une pareille entreprise. Je me contente de la concevoir et de convier un plus habile à l'exécuter.

Dix volumes suffiraient à l'accomplissement de cette œuvre si on y mettait de l'ordre, de la précision et un choix sévère; et le moment serait favorable pour l'entreprendre. Je vais dire pourquoi. Avant tout, la méthode d'exposition n'est plus à trouver : elle a été créée par M. Villemain, qui a donné la meilleure des règles, je veux dire des modèles. Il nous a enseigné par son exemple dans quelle proportion il convient de mêler l'histoire générale du temps, les détails sur la vie des écrivains, l'analyse de leurs œuvres, la théorie et l'application des principes du goût, pour donner à un tableau littéraire tout l'intérêt de l'histoire politique. Si la méthode nous est acquise, les matériaux ne manquent pas non plus. L'érudition moderne a dissipé presque entièrement les obscurités qui couvraient le moyen âge. La grande *Histoire littéraire* commencée par les Bénédictins, reprise et continuée par l'Académie des inscriptions, est une mine inépuisable pour les premiers temps de notre littérature. Les origines de notre langue ont été éclaircies par les travaux de Gustave Fallot, si cruellement et si prématurément enlevé à la science, par les recherches et par les débats quelquefois orageux, toujours brillants, de MM. P. Paris, Génin, Guessard, qui n'ont pas dit leur dernier mot, ni peut-être rompu leur dernière lance, et par

l'*Histoire de la formation de la langue française* de M. J.-J. Ampère, ouvrage méthodique et lumineux, d'un esprit étendu, agréable et profond, qui pénètre volontiers tout ce qu'il touche. Ces travaux philologiques de tant d'esprits distingués nous rendent plus accessibles les textes anciens, récemment exhumés par le zèle de nos savants. Il serait difficile de dire ce que le futur historien de notre littérature devra de reconnaissance aux efforts de ces infatigables éditeurs qui, de nos jours, sont entrés dans la voie que leur avaient ouverte les Barbazan, les La Ravallière, les Méon.

J'avoue que pour les parties déjà traitées historiquement par les maîtres de la critique moderne, les ressources qu'elles offrent peuvent devenir un embarras. En effet, quelle tâche délicate ne serait-ce pas de revenir après M. Villemain sur les points qu'il a touchés dans son *Tableau de la littérature au moyen âge*, et comment aborder le dix-huitième siècle, dont il a tracé une image si vivante et si vraie? Que dire sur le *Roman de la Rose* qui ait échappé à la sagacité de M. Ampère? Comment parler des Fabliaux après M. Victor Le Clerc, et des Chansons de Gestes après M. Paulin Paris? M. Sainte-Beuve n'a-t-il pas enlevé toute la fleur de la poésie au seizième siècle? n'a-t-il pas dévoilé les fortes études et dessiné les sévères figures de Port-Royal? Ne retrouverait-on pas en bien des endroits les traces profondes et brillantes du passage de M. de Barante, de M. Jay, de Victorin Fabre, de M. Patin, de M. Saint-Marc Girardin, de M. Philarète Chasles, de MM. Nisard et Demogeot? N'importe, il faudrait passer outre, prendre bravement son parti, s'enrichir même sans fausse honte du bien d'autrui, car l'ouvrage

dont je conçois le plan, dont je mesure les proportions, dont je vois les matériaux épars, est encore à faire, puisque M. Ampère, qui se l'était promis, qui nous l'avait fait espérer, s'est arrêté après avoir élevé le péristyle du monument[1].

Il y a là une belle carrière à courir. Heureux celui qui la fournira et qui touchera le but! Qu'on me permette au moins de tracer la carte du pays et d'indiquer sur la route les points qui attirent les regards, même dans la course la plus rapide. Cette esquisse aura l'avantage de montrer le lien qui rattache les unes aux autres les études diverses que ces volumes rapprochent sans les unir. Nous prenons notre point de départ au temps des croisades, pour suivre le mouvement des lettres jusqu'à la révolution.

Cette période des croisades est une grande époque : elle a vu naître l'association des écoles et fleurir l'Université; elle a eu des professeurs illustres tels qu'Abailard, des orateurs éloquents tels que saint Bernard, des théologiens profonds tels que saint Thomas, des architectes qui ont couvert le sol d'admirables édifices, des sculpteurs, des musiciens; elle a eu ses trouvères, qui sans doute auraient été des poëtes si la langue ne leur eût pas manqué; elle a eu des écrivains en prose qui, sous le nom de chroniqueurs, se placent bien près des historiens. Cette langue qui s'essaie paraît aux contemporains *un parler délitable*, qui se fait accueillir dans toutes les contrées de l'Europe et sur quelques points de l'Asie et de l'Afrique. Ces ébauches de poëmes, ou héroïques ou badins, ont tant d'attrait pour l'imagination et pour l'esprit, que l'Italie, l'Espagne, la Germanie les adoptent et les imitent à

[1] *Histoire littéraire de la France*, avant le XIIe siècle, 3 vol. in-8°.

l'envi, de sorte qu'il s'établit pour la langue romane et pour sa littérature une sorte d'universalité.

Le douzième et le treizième siècle ont produit les chansons de gestes, narrations héroïques destinées à célébrer les hauts faits de Charlemagne, de ses aïeux, de ses descendants, cycle immense où se pressent et se confondent souvent les générations de héros, où l'imagination qui multiplie les hauts faits n'en altère ni la simplicité ni la grandeur. C'est là que brillent les Garin, les Raoul, les Roland, les Olivier, les Turpin, les Aimeri, les Vivien, les Gérard, les Guillaume, les Ogier, les Renaud et tant d'autres, race héroïque qui méritait un Homère et qui, pour son malheur et au détriment de notre gloire, n'a eu que des aèdes et des rapsodes. La même époque a célébré et popularisé les exploits d'Artus et de ses chevaliers de la Table-Ronde; elle a renouvelé les légendes de Lancelot, de Tristan, de Perceval; elle a essayé de rajeunir la gloire d'Alexandre; elle a eu de généreuses aspirations vers la grande poésie; elle s'est aussi égayée et divertie en contant les malices de Renart et les disgrâces d'Isengrin : elle a été tour à tour satirique, plaisante, mélancolique, égrillarde, dans ses tensons, ses fabliaux, ses chansons, ses romances; elle a été polie, galante et presque raffinée dans des poëmes qui, tels que *Parthenopeus de Blois* et *le Châtelain de Coucy*, peignent la passion adoucie par la mollesse et la grâce; elle est même devenue subtile, coquette et maniérée dans l'œuvre qui la couronne en attestant sa décadence, le *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris. Voilà le compte de la poésie; la prose, moins féconde, a été plus heureuse, puisqu'elle a consacré par des œuvres durables les noms de Vil-

lehardouin et de Joinville, que l'histoire des lettres place plus haut que ceux des Wace, des Huon de Villeneuve, des Chrestien de Troyes, des Adenez, des Rutebeuf et même des Thibaut de Champagne dont les vers, qui ne sont pas à mépriser, composent le trésor poétique de cette première période du moyen âge. Dans son ensemble, ce fut une grande et glorieuse époque.

Les deux siècles suivants, qui nous conduisent jusqu'à la renaissance, sont bien troubles et bien mêlés. Les violences de Philippe le Bel pour affranchir la royauté, les fureurs de la guerre étrangère et de la guerre civile, l'Anglais, les Bourguignons et les Armagnacs, les divisions et les scandales de l'Église déchirée par le schisme et minée par la corruption, son effroi dans le péril qui la poussa jusqu'à la cruauté contre Jean Hus et Jérôme de Prague, trois défaites sanglantes et honteuses, Crécy, Poitiers, Azincourt, et pour tout couronner, le supplice de Jeanne d'Arc, quel temps pour les lettres et pour la culture des esprits! Sur cette trame de misères et de crimes se détachent cependant quelques œuvres dignes d'attention, et parmi cette foule qu'emporte le cours des passions et des événements, quelques âmes résistent avec courage ou se résignent saintement. Le moyen âge chevaleresque a fait son temps; tout semble travailler de concert à sa ruine. Sous l'inspiration et, dit-on, par l'ordre précis de Philippe le Bel, Jean de Meung achève le *Roman de la Rose*, qui dans ses mains passe de la galanterie à la satire et devient une arme de guerre contre la milice romaine personnifiée dans Faux-Semblant. Jean de Meung ne se contente pas d'être insolent envers les moines et les femmes, il abuse étrangement

d'un savoir mal digéré : il est pédant et grossier; mais il a du nerf et du trait. Renart, simplement badin pendant l'âge précédent, entre aussi dans la théologie et la politique; avec Jacquemart Gélée de Lille, il s'engage dans la même voie d'hostilité contre Rome et contre l'Église, si pleine d'abus telle que ce bon Flamand nous la dépeint, que la réforme qu'il provoque paraît impossible. Elle n'en était que plus nécessaire. Il faut demander à Christine de Pisan, à Gerson, à Clémengis, à Alain Chartier, ce qu'étaient devenus l'Église et l'État dans ce débordement de convoitises effrontées et de corruption tout ensemble raffinée et farouche. Le mauvais goût suit les mauvaises mœurs. Ceux-là même qui combattent le désordre, qui prêchent la pauvreté devant les scandales du luxe, qui rappellent à la vertu les pécheurs endurcis, payent encore tribut au siècle, comme Maillard et Ménot, par les moyens qu'ils emploient pour réprimer le mal; le ciseau des sculpteurs prodigue les figures obscènes; le théâtre, trivial et grossier dans la représentation des mystères, pousse l'impudeur à ses derniers excès dans les farces et les soties. Les nouvelles en prose qui sont les fabliaux de ce temps sont toutes des monuments d'immoralité. Le pédantisme, fruit d'une érudition laborieuse et confuse, gâte les meilleurs esprits : Christine et Alain Chartier, ces belles âmes, y sont prises, il infecte les écoles, il enveloppe pesamment et pompeusement les sophismes homicides de l'apologiste de Jean-sans-Peur. Seuls, la vive imagination du chroniqueur Froissard, le bon sens supérieur de l'historien Comines, la gaieté fortement assaisonnée et finement trempée de l'auteur, quel qu'il soit, de l'*Avocat Pathelin*, la verve de Jean de La Sale, qui a écrit

l'*Histoire du petit Jehan de Saintré* et les *Quinze Joies du mariage*, enfin l'humeur narquoise et mélancolique de Villon, échappent au mauvais goût contemporain et donnent quelque idée du naturel; mais ces écrivains d'élite ne sont-ils pas eux-mêmes, par leur genre de vie et par le fond de leurs écrits, des témoins à charge contre leur siècle?

Une réforme était donc imminente, elle devait être tentée, sauf à devenir elle-même une cause de nouveaux troubles. Sur la limite des deux âges s'était formé, sous la discipline chrétienne et à l'école des anciens, le Hollandais Érasme, qu'il faut nommer ici parce qu'il n'appartient à aucune secte, à aucun pays, mais à l'humanité, et qu'il est un modèle de mesure, de bon sens, et d'ingénieuse malice. Il vit le mal, et ne pouvant ni le guérir dans le présent ni le conjurer dans l'avenir, il se contenta de l'affaiblir par le ridicule. La Réforme et la Renaissance, contenues dans les limites qu'il leur assignait, n'auraient été que bienfaisantes; elles n'eussent amené ni servilité d'admiration ni rivalité de colère et d'orgueil. Mais la juste mesure n'est pas le fait de l'homme. Nous aurons donc encore un siècle agité, mais parmi le trouble quelle puissance, quelle fécondité, et, par instants, quelle lumière! C'est que l'œuvre qui s'accomplit est la constitution de la société et l'enfantement de la littérature modernes. Et d'abord François Ier, par le luxe de sa cour, par la protection qu'il accorde aux lettres, n'annonce-t-il pas le siècle de Louis XIV? A côté de lui, Marot et Rabelais disent adieu au moyen âge: Marot, en dérobant à son esprit et à sa langue les traits qui doivent survivre; Rabelais, en jetant à ses abus ses éclats de gaieté, ses amers sarcasmes, et ses saillies d'un bon

sens exquis. Rabelais est par anticipation un libre penseur du dix-huitième siècle, mais il a plus à faire et autrement, et il fait si habilement qu'il arrive sans encombre, en côtoyant la prison et le bûcher, au terme de son odyssée, plus agitée que celle de Panurge. Rabelais est le père de la comédie en France; il est l'aïeul ou le parrain de ces esprits railleurs, sans amertume, qui, tels que Molière et La Fontaine, laissent le monde libre de se corriger en lui montrant l'image de ses travers.

Calvin n'était pas de cette race : il est rude, il est atrabilaire, il est impérieux; il croit que sa raison altière est l'infaillible interprète de l'Écriture, et il n'entend pas que d'autres l'aient comprise ou la comprennent encore autrement que lui. Il vaut mieux comme écrivain que comme sectaire : il trempe fortement la prose française, il lui donne du nerf et de la vigueur, laissant à Rabelais les caprices, à Amyot la flexibilité et la naïveté. Calvin a voulu faire une révolution dans les mœurs et dans les idées; il a voulu imposer aux âmes le joug de sa discipline austère, et aux intelligences celui de sa pensée; il a été despote et tyran, et par la puissance de son génie il a laissé son empreinte dans les doctrines et dans les caractères. Il a fondé une petite république qui a eu l'importance d'un grand État.

D'autres, dans un dessein qui n'est pas non plus sans grandeur, eurent l'ambition de régénérer les lettres françaises, d'élever la langue et la poésie nationales au niveau des anciens. Cette entreprise agita les esprits, moins sans doute que la controverse religieuse, mais elle y fit diversion et donna de belles espérances. Ronsard et son école, disciples et rivaux des poëtes de la Grèce et de Rome,

eurent une noble et généreuse pensée, qu'ils poussèrent avec assez d'ardeur et de talent pour laisser croire qu'ils avaient réussi. Un moment la France pensa qu'elle avait enfanté des Homère, des Pindare et des Sophocle. C'était une illusion, car cette école si féconde et si vantée n'a rien produit d'achevé. Toutefois ses travaux donnèrent une impulsion et ses mécomptes un enseignement qui n'ont pas été stériles. Plus tard les grands poëtes de Rome et d'Athènes auront de véritables héritiers, qui s'élèveront sur les débris de Ronsard. C'était beaucoup déjà d'avoir reconnu que le principe de notre faiblesse était surtout dans l'impuissance du langage; que le moyen de l'enrichir et de l'ennoblir était de le faire remonter à la source d'où il était dérivé, et que pour féconder le génie moderne, il lui fallait la greffe du génie des anciens.

Ne soyons pas ingrats envers l'antiquité, et n'allons pas prendre pour un ver rongeur ce qui a été un germe fécond; les publicistes, les orateurs, les historiens, les philosophes, les jurisconsultes, les poëtes qui honorent l'esprit français au seizième siècle relèvent des anciens. Bodin, l'auteur du livre *De la République,* est un disciple d'Aristote; l'Hospital pense et parle comme un Caton; de Thou a été formé à l'école de Tite-Live; Cujas et Pithou reconnaissent pour maîtres Gaïus et Papinien; Montaigne rend hommage à Sénèque et à Plutarque; Régnier, Malherbe, ont retrouvé la vraie poésie par l'étude de Virgile et d'Horace. Ce n'est pas la Ligue, qui certes n'a rien de romain ni d'antique, qui a fécondé et poli le génie de la France; elle a failli ramener les mœurs et le langage à la barbarie, tandis que les vieux Gaulois, bons chrétiens, bons citoyens, qui l'ont châtiée par le

ridicule et qui ont fait triompher avec le bon sens et le patriotisme les vrais principes de la religion, les auteurs de la *Ménippée* enfin, s'étaient tous formés par l'étude assidue des chefs-d'œuvre de l'antiquité. La Renaissance ne nous a pas fourvoyés : il est vrai qu'elle n'a point préservé la France des fureurs du fanatisme, mais elle a contribué à les vaincre, et elle est pour beaucoup dans l'heureux dénoûment d'une crise qui aboutit dans la politique à l'avénement de Henri IV, et dans les lettres à la venue de Malherbe.

Malherbe inaugure définitivement la poésie moderne; il forme même par ses leçons et ses exemples celui qui doit donner à la prose le nombre et la noblesse. L'harmonie soutenue de la prose date en effet de Balzac. Le soin de la langue devient au commencement du dix-septième siècle une espèce de religion. C'est alors que paraissent les Vaugelas, les Ménage, les Patru, arbitres du vocabulaire et de la syntaxe. L'Académie se fonde à la même intention. Avant l'Académie, l'hôtel de Rambouillet avait réuni son cercle de beaux esprits qui raffinaient sur les mots et sur les sentiments. Enfin la France qui avait fait, comme dit spirituellement M. Sainte-Beuve, sa rhétorique sous Balzac, fit sa philosophie sous Descartes. En même temps Corneille transformait le théâtre en institution publique; il élevait la poésie à une hauteur que depuis elle n'a jamais atteinte. Corneille, protégé et envié par Richelieu, égale les anciens qu'il n'imite pas; son génie, nourri de fortes études, garde son indépendance en présence des modèles, et crée lui-même des chefs-d'œuvre qu'on ne surpassera point. Corneille n'a eu de maître pour la langue poé-

tique que Malherbe, et il a jeté dans le moule qu'il recevait des pensées autrement fortes et des sentiments d'une vérité plus qu'humaine, soit pour la tendresse, soit pour l'héroïsme ; il a trouvé dans son âme les traits dont il a composé ces grands caractères qui nous transportent et qui élèvent, comme on l'a dit, le niveau de la vertu. L'admiration pour Corneille détermine la trempe et mesure la hauteur des âmes : la présence d'un tel homme honore toute une époque. C'est après les fadeurs de d'Urfé, à côté des rodomontades de la Calprenède, et avant les langueurs de mademoiselle de Scudéri, que Corneille s'éleva au sublime dans la tragédie. Il sait aussi descendre de ces hauteurs, et pendant que dans le voisinage Voiture aiguise en pointes la plaisanterie, et que Scarron dissipe et travestit la gaieté en bouffonneries, il trouve avant Molière l'art si difficile de faire rire les honnêtes gens et d'amuser les hommes de goût. Il crée la comédie, et mérite doublement le nom de père du théâtre. L'élan est donné, et les caprices de la mode ne prévaudront pas contre le beau et le vrai. La prose, à son tour, va produire un chef-d'œuvre incomparable ; comme la poésie, elle aura son jour d'éclat suprême et de royal avénement, grâce à Pascal. Le *Cid*, le *Discours de la Méthode*, les *Provinciales*, touchent le but ; après ces chefs-d'œuvre, nous aurons de nouvelles richesses, nous n'en aurons point d'un titre plus rare. Tout cela a précédé le siècle de Louis XIV.

Avec ce prince, la moisson devient plus abondante ; son influence mûrit et colore des fruits qui n'attendaient que des rayons amis. Le génie de Molière, longtemps entravé, se sent libre sous le patronage d'un maître qui n'a rien à

craindre de l'essor des grands esprits. Louis XIV encourage Molière, il laisse faire La Fontaine, et il arrive que sous une autorité qui n'a plus de contrôle, mais qui respecte encore dans les sujets la dignité et les franchises de l'homme, la vérité se montre en pleine lumière, et que les leçons les plus hardies sont données dans des peintures qui vivront éternellement. Molière et La Fontaine sont les plus humains de nos poëtes et les plus sincères. Ils ne flattent pas l'homme, ils l'éclairent en le divertissant, ils le protégent contre les travers et les faiblesses qu'ils dévoilent ; ils ne l'insultent ni ne le désespèrent, ils l'avertissent sans amertume, et ils l'auraient corrigé, s'il n'était pas incorrigible. Ce début d'un règne qui devait durer trop longtemps et se gâter est vraiment merveilleux. L'amour du bien public et l'enthousiasme pour la royauté se confondaient en un sentiment unique, qui animait toutes les âmes, qui produisait des héros sur le champ de bataille, des hommes d'État dans le conseil, qui colorait la poésie, qui échauffait l'éloquence, qui multipliait comme à l'envi les grands hommes et les grandes choses. C'est le temps des Condé et des Turenne dans la guerre, des Colbert dans l'administration, des Despréaux et des Racine dans la poésie ; alors se fait entendre dans la chaire chrétienne la voix imposante de Bossuet, puis celle de Bourdaloue ; alors madame de Sévigné, sous le charme de ces belles années, écrit les pages les plus vives, les plus étincelantes de sa correspondance immortelle ; alors madame de La Fayette composait ses délicieux romans, adoucissait l'humeur chagrine de La Rochefoucauld et réfutait le livre des *Maximes* par la délicatesse de son amitié et la sincérité de son dévouement.

Alors se taisait la dispute envenimée qui avait mis aux prises Port-Royal et les jésuites; les amis de Pascal pouvaient publier les Pensées de leur vengeur, et le héros de la Fronde, le cardinal de Retz, retiré du monde et de l'intrigue, réglait ses comptes avec ses créanciers et avec la postérité.

L'enchantement dura plus de quinze années. Il devait cesser, car la prospérité avait enivré et endurci l'âme royale; les conquêtes, les bâtiments, les fêtes, les maîtresses avaient obéré les finances. On avait beaucoup péché et beaucoup dépensé pendant qu'on était jeune et heureux : ce beau temps écoulé laissait des dettes et des remords. Pour soulager sa propre conscience, le roi ne trouve rien de mieux que de faire violence à la conscience d'autrui; il entreprend la conversion générale de ses sujets, il révoque l'édit de Nantes; pour réparer le délabrement des finances, il pressure l'industrie, le commerce, l'agriculture. Les revers surviennent; on sent alors la misère, on voit l'oppression, on reconnaît que, selon sa nature, le despotisme a plus consommé qu'il n'a produit. Il y a toujours des flatteurs, il n'y a plus de cœurs épris. Toutefois, le génie de la France n'est pas épuisé, mais les grandes intelligences qui demeurent et les nobles âmes ne sont plus entraînées; elles avertissent, elles résistent, elles se détachent. Qu'est devenu ce concert unanime de louanges? où sont les transports et l'ivresse? Racine gémit et s'éteint dans la douleur. Boileau se retire et s'assombrit. La Bruyère burine en traits incisifs et mordants les mœurs et les caractères du siècle. Vauban dévoile et sonde les plaies qu'il veut guérir par des remèdes dont on se garde d'user. Fénelon rêve le bien, il dé-

guise la leçon par ménagement, et ses fictions deviennent des offenses; il expie par la disgrâce et l'exil la vérité qu'il voile et sa vertu qui éclate. Massillon adoucit par l'onction de sa parole, mais il n'épargne pas les reproches. L'offense ouverte et directe arrive du dehors dans les invectives des proscrits: Jurieu flétrit le despote et proclame la souveraineté du peuple; un autre fugitif, Bayle, étend à la religion ses doutes sur l'histoire, pendant qu'à la cour même, placé comme en embuscade à côté du roi, le duc de Saint-Simon perce de ses regards clandestins tous les visages et toutes les consciences que son pinceau représentera au vif pour la postérité.

Les comédies de Regnard, de Dancourt, de Le Sage, nous apprennent ce qu'au fond étaient les mœurs à la fin du règne de Louis XIV, sous le voile qui les dérobait encore au grand jour. La régence mit à découvert toutes les plaies de l'État et de la société. Ce fut une orgie où la débauche, l'hypocrisie et l'agiotage se donnèrent la main. Les affaires d'État livrées aux caprices des maîtresses, la persécution religieuse autorisée par des mécréants, l'insolence du luxe, la témérité des aventures financières, des promotions scandaleuses dans l'Église, des coups de fortune surprenants et des désastres non moins étranges, tout cela produisit une fièvre, un délire, des convulsions dont le souvenir seul donne le vertige et inspire le dégoût. Voilà ce que recelait cette société comprimée à la surface par le pouvoir d'un seul. Les philosophes, qu'on accuse du désordre des esprits et du relâchement des mœurs au dix-huitième siècle, n'avaient plus rien à faire en ce genre. Ils valent mieux que leur temps, et c'est encore par la pensée de ses écrivains qui, toutefois, ne sont pas des guides irré-

prochables, que le siècle se recommande. Il semble, aux reproches qu'on leur adresse, qu'ils aient eu à pervertir une société de saints et de vestales, tandis qu'ils ont trouvé partout la corruption dans les mœurs et le doute dans les intelligences. Fontenelle était un sage à côté des roués; La Motte, un modèle de goût dans le dévergondage des esprits; les rêves de l'abbé de Saint-Pierre, ses chimères ne valent-elles pas mieux que les veilles et les actes du cardinal Dubois et du régent? Les philosophes ne prirent la parole qu'après la régence, et ceux d'entre eux qui l'avaient traversée ne s'y étaient pas absolument dépravés. Ils eurent le mérite de remettre la pensée en honneur.

Montesquieu, en tout temps, aurait paru un homme de bien : si la régence a laissé quelque trace dans les *Lettres persanes* et dans le *Temple de Gnide*, quelle compensation n'y trouve-t-on pas dans les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* et dans l'*Esprit des Lois?* Ces méditations sérieuses, ces vues profondes, ne sont-elles pas pour les intelligences une saine nourriture, un principe de vigueur et de pureté pour les âmes? Voltaire a commis bien des délits, il a trop souvent manqué de droiture et de pudeur, il a eu le tort de croire que la guerre autorise l'emploi de tous les moyens; mais, au fond, sa nature était généreuse, et ce qui surnage en lui c'est le goût de la tolérance et la passion de l'humanité. Il a horreur de l'ignorance et de la crédulité, mais il ne craint pas assez le danger des fausses lumières et du scepticisme. Il a rajeuni la popularité de Henri IV, il a vengé la mémoire de Louis XIV, il a renouvelé la face de l'histoire, il a ravivé le théâtre tragique et réveillé par des chefs-d'œuvre le goût des choses de l'esprit,

enfin sa vivacité lumineuse n'engendre ni la frénésie, ni le marasme, ces deux maîtresses causes de la corruption des âmes. Buffon élève l'esprit par l'admiration des œuvres de la nature, il le fortifie par le goût d'application et d'études qu'il communique ; on n'a rien à craindre en le suivant, ce n'est pas avec lui qu'on risque de se corrompre. Il y a plus de danger dans le commerce de J.-J. Rousseau, parce qu'il donne souvent l'erreur pour la vérité, qu'il se plaît au paradoxe, et que s'il inspire l'amour du bien, il en fausse trop souvent l'idée.

Il est vrai que ces grands écrivains se contentent d'être déistes, mais n'est-ce rien que de croire en Dieu, quand la tendance générale est à ne rien croire ? Le courant des idées, plus fort que la volonté des hommes, poussait au matérialisme : ni Montesquieu, ni Buffon, ni Rousseau, ni Voltaire, ne s'y sont laissé entraîner; ils ne l'ont pas arrêté non plus, car on voit au-dessous d'eux les Diderot, les Helvétius, les d'Holbach, vrais fils du siècle, courir eux-mêmes et pousser les autres vers l'abîme.

Quoi qu'il en soit, le dix-huitième siècle est encore un grand siècle littéraire, sa tour de Babel, l'*Encyclopédie*, s'est écroulée, mais il a laissé des monuments durables. Après Montesquieu, Voltaire, Buffon et J.-J. Rousseau, et sur le second plan, n'avons-nous pas d'Alembert, qui a dressé pour l'*Encyclopédie* un péristyle resté debout; Thomas, digne panégyriste de Marc-Aurèle; La Harpe, prosateur éloquent et critique judicieux ; Delille, qui n'a pas toujours trahi Virgile en le traduisant; Destouches, Piron et Gresset, qui ont chacun laissé au théâtre comique une trace de leur passage ; Beau-

marchais, si incisif et si éloquent dans ses mémoires, si original dans ses comédies; enfin Bernardin de Saint-Pierre, peintre inimitable et moraliste aimable[1]. Quel qu'ait été dans son ensemble le mouvement des idées dans le cours du dix-huitième siècle, il est certain qu'au terme de cette période le ressort des âmes n'était point brisé, qu'il y avait au fond des cœurs de nobles sentiments et de généreuses espérances. Aussi ce fut au nom du bien public et de la justice que fut entreprise la réforme qui aboutit à une révolution.

Cette révolution dure encore; elle a ébranlé le monde qui, depuis, a vainement cherché à se rasseoir sur des bases solides: les jours de calme n'ont été, dès lors, que des jours d'attente qui préparaient de nouvelles secousses. Parmi ces crises qui se succèdent la pensée de la France n'a pas cessé de dominer le monde et de donner le branle à ses agitations. C'est là notre grandeur, et on peut toujours avec assurance répéter ce qu'écrivait, il y a dix ans, M. de Rémusat : « Gardons-nous, comme on le fait quelquefois, de médire de l'intelligence. Sa puissance s'est annoncée par ses œuvres et elle a tout fait en France. C'est elle qui a commencé l'affranchissement de nos pères. Ce sont les études classiques qui les ont élevés et ennoblis. C'est une littérature éclatante qui a mis des bourgeois au niveau des grands

[1] Il m'est agréable de rappeler ici que Bernardin de Saint-Pierre vient d'être dignement loué par un de nos élèves, M. Prévost-Paradol, qui promet à l'histoire et à la philosophie un penseur et un écrivain. Lorsque l'Académie française couronnait ce brillant essai, M. Prévost n'avait pas encore quitté les bancs de cette École normale d'où sortait, quelques années auparavant, le jeune antiquaire qui a attaché son nom à la restauration de l'Acropole, M. Beulé.

de la terre. C'est la philosophie qui les a fait passer de l'égalité à la puissance; c'est elle enfin qui a changé la face du monde social. Voilà le rôle de l'esprit dans notre histoire. Les événements et les institutions, tout procède de l'esprit qui se fait servir par le talent. Si notre nation l'oubliait un jour, si les calculs de l'industrie et les jouissances du bien-être pouvaient un jour absorber son activité puissante, si la prédication des intérêts matériels et la réaction contre les idées généreuses devaient enfin prévaloir, nous démentirions notre histoire et remonterions le cours de nos destinées. Ce serait comme la tentative insensée de nous faire une autre patrie.»

Voilà, je pense, une riche matière bien digne de tenter une main d'ouvrier. Je porte envie à l'écrivain qui saura développer avec ordre et lumière, dans une juste étendue, nos annales littéraires. Si le désir de bien faire suffisait pour en donner le talent, j'oserais tenter l'entreprise; mais je dois sans doute me contenter d'avoir, dans des proportions réduites, traité ce grand sujet de manière à m'attirer quelques suffrages d'un prix inestimable [1]. Et ici je puis rappeler, non par vanité, mais par reconnaissance, que mes maîtres les plus chers, M. Villemain et M. Patin, l'un au nom de l'Académie française [2], l'autre dans le *Journal des Savants* [3], ont bien voulu, en accordant leurs éloges à mon *Histoire de la Littérature française*, témoigner publiquement que j'avais tiré quelque profit de leurs savantes leçons.

Ces suffrages si honorables me conservent dans les lettres

[1] M. Alexis Pierron a fait de son côté, on sait avec quel succès, le même travail sur la *Littérature grecque* et sur la *Littérature romaine*.

[2] Séance du 19 août 1853. — [3] Numéro de mars 1853.

mon droit de cité ; j'en profiterai pour continuer à loisir des études qui me sont chères et pour mettre quelquefois encore le public dans la confidence de mes travaux. Sans doute je n'oublierai pas la chaire que j'ai si longtemps occupée, ni l'auditoire bienveillant qui me payait avec usure et sans délai de mes efforts, mais, dans la retraite honorable qui m'est acquise, je trouverai pour compensation l'avantage d'avoir seul désormais à porter la responsabilité de mes œuvres, je me sentirai aussi plus à l'aise pour dire de l'Université, que mes paroles n'engagent plus, mais dont les destinées m'intéressent toujours, tout le bien que j'en pense. Je le ferai librement, avec conviction et reconnaissance.

Lorsque le moment d'être tout à fait juste envers cette grande institution sera venu, on s'étonnera d'avoir accueilli si facilement les reproches sous lesquels elle a failli périr : on verra clairement qu'elle accomplissait avec loyauté, zèle et courage les devoirs qui lui étaient imposés, et qu'on poursuivait, dans ce qu'on appelait son privilége, le droit supérieur de l'État sur l'éducation. Je n'ai pas à traiter ici cette question délicate ; je veux seulement indiquer, par quelques faits incontestables, à quel point on poussait l'injustice et la prévention lorsqu'on accusait l'Université du trouble des esprits, et qu'on faisait peser sur elle la responsabilité des doctrines ou perverses, ou simplement chimériques, qui ont inspiré tant d'effroi. L'influence de nos maîtres et de nos écoles a été considérable, je ne le nie pas ; mais j'ose prétendre qu'elle a été salutaire et qu'elle avait précisément pour fin de combattre les tendances funestes auxquelles la société a trop souvent cédé.

Nos maîtres, on les connaît; ils ont laissé leur trace dans l'histoire, dans la philosophie, dans la littérature. Or, je le demande, quels sont les hommes qui de nos jours ont le mieux travaillé à maintenir ou à ramener la vérité dans l'histoire, le spiritualisme dans la philosophie, le goût du beau dans la littérature? Les noms viennent d'eux-mêmes se placer ici, et ces noms appartiennent à l'Université, qui les honore et qui s'en glorifie.

Ce n'est pas M. Guizot qui, en montrant la puissance des idées sur l'enchaînement des faits, a suscité les historiens qui, faisant abstraction de la volonté des hommes dans les destinées de l'humanité, ont substitué la force des choses et la fatalité au développement de l'activité libre, sous la main et sous l'œil de Dieu. Est-ce lui qui, pour avoir dissipé l'obscurité qui couvrait le moyen âge, et détruit les préjugés qui n'y voyaient qu'un temps de barbarie, a autorisé les rêveurs qui en font un âge d'or, digne objet de regrets et d'envie? Est-ce lui qui nous enseigne que l'Europe fait fausse route depuis trois siècles et qu'elle doit se hâter de rebrousser chemin? Non, M. Guizot s'est contenté de constater la vérité des faits et la marche des idées, il a débrouillé le passé au profit du présent et de l'avenir.

Ce n'est pas M. Cousin, sous les auspices d'un sage, de M. Royer-Collard, qui a donné cours aux systèmes qui traitent d'arbitraire et de chimérique la distinction de la matière et de l'esprit, et qui divinisent toutes les parcelles vivantes ou inertes de la nature pour ôter Dieu de l'univers, c'est-à-dire pour le laisser sans maître, sans règle, sans providence. Non, M. Cousin a remis en honneur Platon et Descartes, qu'on

délaissait pour suivre Locke et Condillac; il a réduit la sensation à son rôle borné et subalterne, il a rendu à l'esprit sa lumière, son indépendance, sa dignité, par la présence des idées nécessaires, étincelles divines, germes féconds du *vrai*, du *bien*, et du *beau*.

Ce n'est pas M. Villemain qui a donné licence de tout faire et de tout dire aux aventuriers de la littérature, ce n'est pas lui qui a proclamé la souveraineté de la fantaisie. M. Villemain a étendu l'horizon de la critique, il a ouvert un champ plus vaste à l'admiration; son goût délicat, mais hospitalier, a reconnu et accueilli le beau sous toutes ses formes, sans acception d'origine et de costume; il a combattu l'intolérance et l'hérésie littéraires, et en maintenant avec fermeté les principes du goût, il a varié et multiplié les plaisirs de l'esprit. Sans renoncer ni Corneille, ni Racine, ni Boileau, ni Voltaire, il a fait goûter à des esprits prévenus Dante, Shakspeare et Milton; au delà de Bossuet, qu'il admirait avec passion, il a été rechercher les pères de l'Église qu'on paraissait avoir oubliés, et il a rouvert les sources antiques de l'éloquence religieuse.

Voilà quelle a été la part imputable à l'Université dans le mouvement historique, philosophique et littéraire. Si le goût de la vérité, si la préférence donnée à l'esprit sur la matière, si la recherche de la beauté dans les œuvres de l'intelligence étaient des principes de corruption, l'Université serait bien coupable, elle aurait mérité les injures qu'on lui a prodiguées. Mais si l'Université a, en effet, propagé de si excellentes doctrines, qui donc aura perverti le siècle? Je ne suis pas chargé de le dire, je ne sais pas même si le siècle

est aussi pervers qu'on le prétend, ce que je vois clairement c'est qu'il faut chercher les causes de la corruption ailleurs que dans les enseignements des maîtres avoués de l'Université. Autant qu'il a dépendu de leur concours, le cerveau de la France a été nourri de saines idées.

Nos écoles de pestilence, comme on disait avec autant de charité que de courtoisie, sont en réalité des gymnases où l'enfance et la jeunesse, surveillées et guidées par des maîtres habiles, apprennent l'ordre par la discipline, le travail par des études suivies, le dévouement par l'obéissance. Là on ne leur laisse rien ignorer de ce que la religion et la patrie réclament des jeunes générations. On ne leur cache pas ce que demande d'efforts et d'application la croissance de l'esprit qui doit conquérir tout ce qu'il veut posséder : une émulation sagement ménagée stimule leur ardeur vers le bien, l'égalité qui règne entre tous ces enfants réunis sous le même toit, soumis à la même règle, toujours récompensés selon leur mérite, toujours châtiés en proportion de leurs fautes, imprime au fond de leurs âmes l'idée de la justice, et la franchise entretenue par cette égalité même, en ouvrant leurs yeux sur leurs défauts, les met en demeure et presque dans la nécessité de les corriger. Sans doute cet apprentissage de la vie ne profite pas à tous. Il y a des natures ingrates rebelles à toute culture de l'esprit, à tout amendement de l'âme, mais il n'en est pas moins vrai que le régime de nos établissements est ordonné de manière à nourrir sainement les intelligences et à tremper virilement les caractères.

Malheureusement nos écoles n'ont pas tout à faire, elles ont avant elles la famille, si complaisante aux caprices

de l'enfance, et après elles le monde, avec tous ses piéges et toutes ses fourberies. L'une, on devrait l'avouer, rend bien difficile la tâche de l'éducation, et l'autre ne se fait pas faute d'en gâter les fruits, et cependant c'est au nom de la famille et de la société qu'on accuse l'éducation ! Il y a mieux, on ne s'en est pris qu'à l'Université comme s'il n'y avait pas toujours eu d'autres établissements d'instruction secondaire et supérieure. Je voudrais pour ma part, puisque la statistique a tant de vogue, qu'on essayât de l'appliquer à la provenance des cerveaux malades, et qu'on établît authentiquement l'origine scolaire des perturbateurs de la pensée publique. Il y aurait de bien des côtés, et sur des points opposés, de la surprise et de la confusion.

L'Université n'a jamais eu de prôneurs, elle n'a pas toujours eu la faveur de l'État de qui elle relève ; souvent harcelée par des ennemis qui n'aiment pas à lâcher prise, elle n'a pas assez redouté la puissance de la diffamation. A travers ces difficultés elle n'a pas songé à se défendre, et elle n'a trouvé que le temps d'accomplir ses devoirs et de poursuivre ses travaux. J'aurais beaucoup à dire si j'entreprenais de compter les noms et les œuvres qui ont mérité l'estime publique et qui n'ont point cherché la popularité [1] ! Cependant, malgré cette réserve, mais grâce au mérite qui finit par éclater de lui-même, combien de noms ont conquis

[1] Ainsi, sans sortir de nos écoles, je trouve à la Faculté des lettres de Paris, sous l'inspiration de son savant doyen, M. Le Clerc, la production féconde et la soutenance lumineuse de thèses neuves et solides, que la science gardera dans ses archives, et dont quelques-unes sont devenues des ouvrages qui font autorité. Le recueil complet de ces travaux ne serait pas déplacé à côté des *Mémoires* de nos Académies.

la célébrité! L'Institut de France, qui sait si bien choisir, et dont les libres suffrages vont chercher, parmi les hommes d'élite, le talent supérieur et la bonne renommée, combien de fois n'a-t-il pas demandé à l'Université de remplir les vides que la mort laisse dans ses rangs? L'Académie française ne sait pas seule ce que les universitaires lui ont apporté de savoir, de bon goût, d'esprit et d'éloquence; l'Académie des Inscriptions n'a pas à se repentir d'avoir appelé à elle nos philologues, nos érudits, nos historiens, nos philosophes; et la classe des sciences morales et politiques, où brilla, trop peu de temps, hélas! la pure lumière de notre Jouffroy, que ne nous doit-elle pas, et que ne peut-elle pas encore attendre de nos maîtres et de nos élèves? Je ne parle que des lettres; que serait-ce si je me tournais du côté des sciences et si j'essayais de dire ce qu'a produit l'Université pour l'avancement des mathématiques, de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle?

Je devrais tenter ici un dénombrement : j'y renonce parce que la matière est trop riche, et que la simple énumération des hommes qui, dans nos rangs, se sont distingués par le talent, le caractère, les services publics, couvrirait trop de pages. Mais je ne saurais taire, à cette heure, un nom qui est dans toutes les bouches et que je n'écris pas sans une profonde émotion, Frédéric Ozanam, homme rare, qu'on ne pleurera jamais assez, tant sa mort prématurée dérobe de travaux à l'érudition, d'inspirations à l'éloquence, de dévouement à la religion, à la patrie, à l'amitié!

Ainsi lorsque l'on considère dans l'Université la valeur des hommes et des œuvres, lorsqu'on apprécie loyalement les

véritables doctrines et les tendances du Corps enseignant, il est impossible de méconnaître les services qu'il a rendus, et on se demande si ses détracteurs étaient réellement alarmés du mal qu'ils lui attribuaient ou du bien qu'il faisait et de celui qu'il pouvait faire. Au reste, l'Université paraît sortir à son honneur des épreuves par où elle a dû passer ; elle retrouve déjà son nom, qu'on croyait lui avoir dérobé, elle s'anime d'une ardeur plus vive, et, sous des formes nouvelles, on reconnaît la même substance vivifiée par le même esprit. Elle vivra donc, et il est bon qu'elle vive.

Je sais que l'Université a rencontré parmi ses adversaires quelques-uns de ses disciples les plus distingués. J'ignore quels sont leurs griefs contre notre commune mère. Si elle n'a pu leur inspirer la reconnaissance, elle leur a du moins laissé leur foi qu'elle respecte, et leur talent qu'elle admire. Pour moi qui ne suis pas de ces enfants dont parle La Bruyère, qui, « drus et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé, battent leur nourrice, » j'aime tendrement l'Université, et j'avoue ma tendresse. J'ai cru, en lui rendant hommage, rester dans les limites du vrai; mais si, à mon insu, je m'étais emporté jusqu'au panégyrique, je n'y verrais pas un grand inconvénient. Il y a eu, sur le même sujet, tant de satires et de libelles !

15 octobre 1853.

ESSAIS

D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

PRÉDICATION

DE LA

PREMIÈRE CROISADE.

La croisade qui s'accomplit à la fin du onzième siècle avait été préparée de longue main par les pèlerinages. La coutume de visiter les lieux saints était à peu près universelle, et les priviléges accordés aux pèlerins devaient perpétuer ces pieuses excursions. Aussi longtemps que ce voyage ne présenta que des fatigues sans dangers, et que le tombeau du Christ fut d'un facile accès, l'idée de le reconquérir ne devait pas naître parmi les chrétiens; mais lorsque la persécution provoquée par le calife Hakem exposa la vie et la foi des pèlerins à de honteuses épreuves et à des périls sans cesse renaissants, les pèlerinages isolés firent place à des expéditions moitié religieuses, moitié guerrières, qui opposèrent la force à la violence. Bientôt la nécessité de se défendre conduisit au désir d'attaquer. Gerbert, archevêque de Reims et plus tard de Ravennes, devenu pape sous le nom de Sylvestre II, provoqua le premier l'Occident à la délivrance des chrétiens d'Orient. Il légua ses projets à Gré-

goire VII, qui n'eut pas le loisir de les accomplir; la gloire en était réservée à Urbain II, Français d'origine, comme Gerbert.

Deux idées dominent la croisade, celle de la volonté de Dieu et celle de la mission des Français. Les peuples de l'Occident étaient convaincus qu'ils obéissaient aux ordres de Dieu, qu'ils étaient les instruments de la Providence, et que, dans cette sainte expédition, le principal rôle appartenait aux Français.

Ces deux faits ressortent avec évidence de la conduite de l'entreprise et de tous les discours tenus par ceux qui l'accomplirent et qui la provoquèrent.

C'est une vision qui détermine Pierre l'Ermite à commencer ses prédications; sa parole est un écho de celle qu'il entendit dans l'église de la Résurrection: partout il commente les ordres de Jésus-Christ qu'il a reçus pendant son sommeil mystérieux; animé par le sentiment de cette vocation divine, il poursuit son œuvre avec une infatigable activité; monté sur sa mule, le crucifix à la main, les pieds nus, le corps ceint d'une corde, couvert d'un long froc et d'un manteau grossier, il parcourt l'Italie et la France, et partout sa parole inculte et véhémente excite l'enthousiasme des fidèles. Il parle non-seulement au nom des misères des chrétiens et des outrages à la religion, mais au nom de Dieu même, qui veut, dans sa justice et dans sa miséricorde, que les souffrances de ses fils soient vengées et la religion relevée de son abaissement.

Ces plaintes éloquentes vont jusqu'au cœur du souverain pontife : malgré les soins qui l'accablent, malgré sa triple lutte contre l'empereur d'Allemagne, contre le roi de France et contre l'antipape, il s'associe à l'œuvre de Pierre l'Ermite; il appelle près de lui tous les représentants de la chrétienté, passe les Alpes et vient lui-même prêcher la croisade à Clermont. Et là, quel est son langage? Il ne se contente pas de parler au nom de Dieu, dont il est le vicaire, il ne s'adresse pas indistinctement à tous les chrétiens, il reconnaît qu'il y a

parmi eux un peuple prédestiné, un peuple élu, et ce peuple, ce sont les Français.

L'ermite Pierre, le promoteur le plus ardent de la croisade, résume l'esprit du christianisme dans sa double expression : la méditation solitaire et le prosélytisme. Il est anachorète et pèlerin tout ensemble et nous montre, réunis dans sa puissante et singulière physionomie, les deux traits distincts et opposés qui caractérisent le christianisme au moyen âge. L'exaltation religieuse se présentait sous deux formes, l'isolement avec toutes ses rigueurs, ses épreuves, ses privations sans nombre, et le pèlerinage avec ses fatigues, ses dangers et ses prédications. Pierre l'Ermite, qui unit ces deux extrêmes, est le symbole de l'esprit chrétien, et sa nature complexe le rendait merveilleusement propre à remuer tous les esprits et à mener à son terme le grand dessein dont les siècles précédents avaient préparé l'accomplissement. Sa foi vive, exaltée dans la solitude, entretenue par le succès de ses prédications, était encore réchauffée par le régime qu'il avait adopté. Je ne sais pourquoi les historiens modernes vantent la sobriété de Pierre l'Ermite ; les chroniqueurs contemporains disent bien qu'il ne mangeait ni pain ni viande, mais ils ajoutent : *Vino aliisque omnibus fovebatur et famam abstinentiæ in deliciis quærebat*[1]. Aussi lorsque le vin manqua au siége de Nicée, l'apôtre de la croisade rebroussa chemin et ne reparut qu'après la disette. Cette faiblesse lui a fait tort parmi ses contemporains, et c'est pour cela qu'il n'occupe pas dans les récits des chroniqueurs la place que réclamait l'importance de son rôle. Comme orateur, le simple ermite est sacrifié au pape, et aucune de ces paroles énergiques qui ont ému l'Italie et la France, et amené le long duel de l'Europe et de l'Asie, n'est arrivée jusqu'à nous. Guillaume de Tyr, qui rapporte tout au long un des discours d'Urbain, se contente de nous dire que Pierre l'Ermite avait l'esprit vif, le regard perçant, et qu'il

[1] Robert le Moine. — Guibert, de Nogent.

ne manquait pas d'une éloquence abondante et facile. *Sponte fluens eloquium*[1]. Nous regrettons que cette parole inculte, sans doute, mais énergique et puissante, n'ait laissé d'autre trace dans l'histoire que les événements qu'elle a provoqués. Nous aimerions à la retrouver et à la reproduire telle qu'elle est sortie de cette âme ardente et inspirée.

Mais si l'histoire a laissé passer sans les recueillir ces paroles jetées aux vents qui les ont emportées, elle s'est montrée moins dédaigneuse pour l'éloquence d'Urbain. Les discours qu'il a prononcés nous ont été transmis, et nous pouvons les faire connaître et par l'analyse et par quelques citations. Urbain II était à la tête de son siècle et de la chrétienté, non-seulement par sa dignité, mais par ses lumières et par son éloquence. Il aimait à parler; *multus fuit in exhortando*. Pendant le concile de Clermont, il prononça trois discours que nous avons sous les yeux, et qui attestent une grande érudition et plusieurs des qualités de l'orateur. Le premier de ces discours[2] a moins de mouvement que ceux qui suivirent : l'orateur paraît plus jaloux de montrer à son auditoire la connaissance des livres sacrés que de l'émouvoir. Il appuie toutes ses idées de citations empruntées à l'Ancien et au Nouveau Testament, et à chaque instant l'élan de son âme est arrêté par quelque passage dont il invoque l'autorité. Toutefois, sa harangue se termine par un appel aux armes, qui ne manque ni de chaleur ni d'entraînement. L'ermite Pierre prit la parole après le souverain pontife; il traça un tableau déchirant des misères des chrétiens d'Orient, il excita l'indignation par le récit des cruautés des Turcs, et l'assemblée entière était émue de pitié et d'indignation, lorsque le pape prit une seconde fois la parole. Cette fois l'orateur[3] se montre plus animé : la Bible lui revient moins souvent, et il n'en est que plus éloquent. Après avoir reproduit vivement tous les motifs qui doivent en-

[1] Guillaume de Tyr, liv. I, chap. XI.

[2] *Idem*, liv. I, chap. XV.

[3] Guillaume de Malmesbury. *De Reb. Angl.*, liv. IV, chap. II.

traîner les chrétiens vers l'Orient, il n'oublie pas la réforme morale qu'il a entreprise, et il reproche avec véhémence aux princes qui l'écoutent les exemples de corruption qu'ils ont donnés, et l'usage sacrilége qu'ils ont fait de leurs armes. Voici ce passage, dans lequel les reproches se mêlent aux exhortations :

« Frères, que disons-nous? Écoutez et comprenez. Armés de toutes pièces, et le visage plein de fierté, vous attaquez vos frères et vous vous entre-déchirez. Ce n'est pas la milice du Seigneur qui met en pièces les brebis de son bercail. La sainte Église a réservé son armée pour la défense des siens. Pour dire la vérité, dont nous devons être les hérauts, vous n'êtes pas dans la bonne voie qui vous conduirait au salut et à la vie. Vous êtes les oppresseurs des orphelins, les spoliateurs des veuves, des homicides, des sacriléges, des voleurs et des pillards; en versant le sang des chrétiens, vous comptez sur le salaire des brigands, sur la dépouille de vos victimes, et comme les vautours sentent de loin l'odeur des cadavres, vos yeux sont tournés vers les régions lointaines, pour y découvrir la guerre. Certes, c'est là une mauvaise route et la plus éloignée de celle du Seigneur. Si donc vous songez au salut de vos âmes, renoncez à ces luttes sacriléges, et préparez-vous à la défense de l'Église d'Orient. C'est d'elle, en effet, qu'ont découlé toutes les joies de vos âmes, c'est elle qui a versé sur vos lèvres le lait de la foi, et qui vous a abreuvés des dogmes du saint Évangile. Nous vous disons donc de ne plus tremper vos mains dans le sang de vos frères; mais, pour la défense de la foi, opposez-vous aux nations étrangères, et, prenant Jésus-Christ pour chef, formez une armée chrétienne, une armée invincible; combattez pour votre Jérusalem plus courageusement encore que les anciens Israélites; attaquez et dispersez les Turcs, race plus impie et plus coupable que les Jébuséens. Qu'il vous soit glorieux de mourir pour Jésus-Christ dans cette ville où Jésus-Christ est mort pour vous. »

Ce langage sévère est bien placé dans la bouche du chef

de la chrétienté. Mais nous trouverons le véritable orateur et l'homme politique dans le troisième discours, prononcé sur la place de Clermont en présence de tout le peuple assemblé. Aucun édifice n'était assez vaste pour contenir la foule impatiente d'entendre la voix de l'éloquent pontife. Ici nous ne retrouverons ni le théologien ni le censeur sévère de la corruption des mœurs, mais le vicaire et l'interprète de Dieu. Tout se trouve réuni dans cette harangue éloquente : les souffrances des chrétiens d'Orient, les motifs de l'expédition, le choix d'un peuple élu pour servir d'instrument à la Providence, les avantages d'une entreprise qui mettra fin aux guerres civiles de l'Europe en accomplissant la délivrance de l'Asie. Voici ce discours, fidèlement traduit sur le texte de Robert le Moine :

« Nation des Francs, placée au delà des monts, nation chérie de Dieu et choisie par lui, comme le montrent clairement vos œuvres, nation distincte des autres par la situation du pays, par la foi religieuse et le respect de la sainte Église, c'est à vous que s'adressent mes paroles, à vous que tendent mes exhortations. Nous voulons que vous sachiez quelle triste cause nous a conduit auprès de vous, et quel danger commun, à vous et au reste des fidèles, nous a engagé à passer les monts.

« Des murs de Jérusalem et de Constantinople un bruit sinistre est venu jusqu'à nous, et a souvent frappé nos oreilles. Du pays des Perses, une nation maudite, étrangère, éloignée de Dieu, une nation qui n'a jamais réglé son cœur ni confié son esprit à celui du maître des hommes, a envahi cette terre des chrétiens, l'a ravagée par le fer, le pillage et l'incendie, a emmené les uns en captivité et fait mourir les autres d'une mort déplorable, renversé de fond en comble les églises, ou les a souillées par les cérémonies d'un culte impie. Leurs souillures profanent les autels du vrai Dieu ; ils circoncisent les chrétiens, et le sang de la circoncision coule sur les autels ou remplit les vases sacrés du baptême. Ceux qu'ils veulent faire périr, ils leur percent le nombril,

ils les mutilent, les attachent à un pieu, et les forcent de marcher ainsi jusqu'à ce que leurs entrailles se répandent au dehors et qu'ils succombent. Ils percent les uns à coups de flèches après les avoir attachés à un poteau; aux autres, ils font tendre le cou, et, de leur glaive nu, ils essaient de leur trancher la tête d'un seul coup. Que dire de la violence faite aux femmes? C'est pire chose d'en parler que de s'en taire. Ils ont ravagé le royaume des Grecs, et soumis à leur empire des provinces qu'on ne peut traverser en deux mois.

« A qui donc appartiendrait le soin de venger ces outrages, si ce n'est à vous qui avez reçu de Dieu, au-dessus des autres nations, la gloire des armes, la grandeur d'âme, l'agilité du corps et la vertu de terrasser vos ennemis? Que les faits de vos devanciers, de Charlemagne, de son fils Louis et des autres princes de sa race, qui ont vaincu les infidèles et reculé à leurs dépens les frontières de l'Église, soient pour vous un encouragement et vous excitent aux actions viriles Surtout soyez touchés par le sépulcre de notre Sauveur, que possèdent d'impurs vainqueurs, ainsi que par les lieux saints que déshonorent leur tyrannie et leurs violences; courageux soldats, fils de pères invaincus, ne dégénérez pas, mais souvenez-vous du courage de vos ancêtres.

« Si vous êtes retenus par l'amour de vos parents et de vos épouses, réfléchissez aux paroles du Seigneur dans l'Évangile : « Celui qui aime sa mère ou son père plus que moi n'est pas digne de moi. Celui qui, en vue de mon nom, aura abandonné sa maison ou son père ou sa mère, son épouse, ses fils ou ses champs, recevra le centuple et possédera la vie éternelle.» Qu'aucune possession, qu'aucun souci de vos biens ne vous enchaîne; car cette terre de toutes parts fermée par les mers, ceinte de montagnes et resserrée par la multitude qui la couvre, n'a pas de richesses superflues pour vous tenter, et suffit à peine à nourrir ceux qui la cultivent. C'est là la source de vos luttes, de vos guerres et de ces blessures que vous vous faites les uns aux autres.

« Cessent donc ces haines mutuelles, se taisent ces disputes,

s'apaisent ces guerres, s'endorment ces violences! Prenez la route du saint sépulcre, enlevez la terre sainte à ces impies et vous la soumettez. Cette terre a été donnée en partage aux fils d'Israël, terre qui, suivant l'Écriture, est arrosée de miel et de lait. Jérusalem est le nombril de la terre; contrée fertile et comme un autre paradis de délices, le Rédempteur du genre humain l'a illustrée par sa venue, sanctifiée par ses paroles, consacrée par sa passion, rachetée par sa mort, anoblie par son tombeau. Or, cette cité, placée comme une reine au centre du monde, est maintenant tenue en captivité par ses ennemis et soumise au culte des gentils par des barbares qui ignorent le vrai Dieu; elle demande donc et elle désire sa délivrance et ne cesse d'implorer vos secours. C'est de vous surtout qu'elle réclame assistance, parce que c'est en vous, sur toutes les autres nations, que Dieu a placé la gloire des armes. Entrez donc dans cette voie pour la rémission de vos péchés, et comptez sur la gloire impérissable du royaume des cieux. »

Ce discours émut profondément l'assemblée, qui s'écria tout d'une voix : « Dieu le veut! Dieu le veut! » En entendant ce cri unanime, le pontife, levant les yeux vers le ciel, rendit grâce à Dieu, et commandant le silence d'un signe de la main, il reprit en ces termes : «Mes frères, aujourd'hui s'est montré en vous ce que le Seigneur dit dans son Évangile : Lorsque deux ou trois seront assemblés en mon nom, je serai avec eux. En effet, si Dieu n'eut pas été dans vos esprits, votre voix n'aurait pas été unanime. Ce cri parti de tant de bouches n'avait qu'une seule origine. C'est pour cela que je vous dis que c'est Dieu qui l'avait mis dans vos poitrines et que c'est lui qui l'en a fait sortir. Que ce mot soit donc à l'avenir votre cri de ralliement dans les combats, car c'est Dieu qui l'a proféré. Lorsque vous en viendrez aux mains avec les ennemis, vous crierez tous ensemble par l'inspiration divine : Dieu le veut! Dieu le veut! » Ce mouvement nous semble de la plus haute éloquence. Dès lors l'orateur, maître de son auditoire, ne songe plus qu'à régler et à calmer l'en-

thousiasme que ses paroles ont inspiré. Il défend le voyage aux enfants et aux vieillards, et met des conditions au départ des femmes. Il ne veut pas que les prêtres partent sans le consentement de leurs supérieurs, ni les laïques sans la bénédiction des prêtres. Il termine en leur annonçant les dangers et les fatigues auxquels les croisés seront exposés : pour entrer dans la milice de Dieu, il faut souffrir et se dévouer, car l'Évangile a dit : « Celui qui me suit sans porter sa croix n'est pas digne de moi. » Lorsqu'on lit ces discours prononcés à la fin du onzième siècle, on ne se lasse pas d'admirer ce mélange d'enthousiasme religieux et de saine raison, cette vue claire des choses du ciel et de la terre, et cette vigueur de langage digne de la majesté des pensées. Nulle part, mieux que dans les discours d'Urbain, on ne trouve la double idée qui règle la marche des événements, la volonté de Dieu et la mission de la France, choisie pour l'accomplir.

Cette double idée se retrouve souvent exprimée pendant le cours de la croisade, et elle était si populaire que l'abbé Guibert de Nogent a raconté cette expédition sous le titre de *Gesta Dei per Francos*, titre profond, qui explique toute la pensée d'un siècle et qui donne le secret de ces prodiges de valeur et de dévoûment. On rencontre la manifestation de ces sentiments dans un grand nombre de discours, et plus particulièrement dans ceux des chefs des croisés aux ambassadeurs égyptiens, de Pierre l'Ermite et d'Erlevin à Kerboga, et dans la harangue guerrière et religieuse de l'évêque du Puy, Adhémar de Monteil, prononcée sous les murs d'Antioche [1].

[1] Il y aurait une riche moisson à faire pour l'histoire et pour l'éloquence dans la *Chanson d'Antioche*, telle que l'a publiée M. Paulin Paris, aujourd'hui professeur au Collége de France. Je veux au moins reproduire, d'après l'excellent texte donné par le savant éditeur, la péroraison du discours, ou plutôt du sermon, que prononça, avant la prise d'Antioche, le bon évêque du Puy (1er vol., page 113) :

Véés ces Sarasins, ces cuiverts maléis !
Oés comme il demainent et grant noise et grans cris.
Gardés que al ferir soit chascun manevis,

Cette prédication nous montre la pensée catholique du moyen âge dans sa manifestation la plus forte et la plus glorieuse; mais cet élan dut se ralentir, et il convient de saisir ici, d'un coup d'œil, les phases diverses de ce mouvement de décroissance successive, continué pendant deux siècles, jusqu'à l'avénement de l'esprit politique qui enfantera, à son tour, une société nouvelle. L'Histoire de M. Michaud en présente un tableau fidèle et animé.

M. Guizot a assigné deux principes aux croisades : l'esprit religieux et le malaise de la société emprisonnée dans les cadres étroits de la féodalité. C'est donc ensemble le zèle de la foi religieuse et le besoin d'air et d'un plus vaste horizon qui déterminent cet immense pèlerinage de l'Europe armée contre l'Asie. Ce n'est point par la lassitude que ce mouvement s'arrête, car les générations nouvelles ne sont pas lasses des fatigues de leurs pères; et se contenter d'une pareille explication, c'est se payer d'une métaphore sans justesse. Le mouvement des croisades s'arrête à la fin du treizième siècle, parce que leur mobile s'est affaibli; l'esprit religieux s'est attiédi, la haine contre les infidèles a diminué par le contact, et l'horizon des peuples européens s'est agrandi

El non Nostre Seignieur soient li escu pris.
Sur moi prens les pechiés, les grans et les petis,
Par non de pénitence férés sor Arabis.
Cil qui morra des nos, bien en soit chascuns fis,
Avec les innocens sera parés ses lis.

Voici ce que devient ce beau passage sous un vêtement moderne : « Voyez ces Sarrasins, ces hypocrites maudits ! entendez quelle noise ils démènent et quels cris ils poussent ! Ayez soin qu'en frappant aucun de vous n'ait la main engourdie. Armez-vous de vos boucliers au nom de Notre Seigneur. Je prends sur moi tous les péchés, grands et petits; pour vous, en guise de pénitence, frappez sur les Arabes. Celui des nôtres qui mourra, que chacun en soit bien convaincu, son lit est préparé dans le séjour des justes. » Quelque bonne volonté que nous mettions à ne pas trop déguiser le texte primitif, quels reproches les initiés de la bonne langue d'oïl n'ont-ils pas encore à nous adresser!

par les changements opérés dans l'organisation sociale.

La première croisade fut l'énergique expression de l'esprit de prosélytisme et de pèlerinage, qui n'avait pas cessé de se développer pendant les siècles précédents. La prédication en fut l'occasion et non le principe. Tout était préparé de longue main pour l'accomplissement de cet événement providentiel : aussi l'Europe s'ébranla-t-elle comme un seul homme, et la vit-on marcher, à la voix d'un ermite et d'un pontife, à travers mille obstacles, à un triomphe assuré. Les exploits des croisés tiennent du prodige, et comme tous les grands événements qui ébranlent fortement l'imagination des peuples, la muse de l'épopée les a consacrés dans un poëme immortel. Les expéditions qui suivirent, préparées avec moins d'ensemble, accomplies avec un moindre enthousiasme, détournées de leur but ou arrêtées sur la route, n'offrent plus le même caractère d'élan spontané et d'inspiration; il semble qu'elles soient faites de main d'homme; le doigt de Dieu ne s'y montre plus par le succès, mais par le châtiment de la corruption et de l'imprévoyance. A la distance de moins d'un demi-siècle, la seconde croisade, provoquée par les remords de Louis VII, s'organise grâce à l'autorité de saint Bernard, à son éloquence dominatrice, qui fait déjà une certaine violence à l'esprit de son siècle et triomphe des répugnances de l'empereur d'Allemagne par une insistance opiniâtre : elle n'a plus au même degré le caractère d'un événement nécessaire, car elle s'accomplit pour expier un crime dont le remords tourmente la conscience pusillanime d'un jeune prince, et par l'ascendant d'un orateur dont la parole, affermie par l'autorité d'une vie exemplaire et de miracles que multiplie la crédulité contemporaine, surmonte tous les obstacles. Cette fois encore les armements furent considérables et le zèle des croisés parut digne des premières guerres chrétiennes; mais ce n'était qu'une apparence trompeuse, et les désastres de l'entreprise prouvèrent trop bien que l'esprit de Dieu s'était détourné.

Cinquante ans plus tard, l'Europe s'émeut encore à la voix

de Guillaume de Tyr, prélat venu d'Orient pour en raconter les misères; mais l'entreprise qu'il provoque n'est qu'un tournoi dans lequel luttèrent deux grands princes, et qui montre plutôt l'esprit chevaleresque sous son côté guerrier que dans son aspect religieux. Le treizième siècle continue de suivre une impulsion qu'il n'aurait pas donnée. Innocent III et Foulques de Neuilly déterminent un nouvel armement; mais quels qu'aient été l'ardeur et le talent des orateurs, ni les peuples ni les têtes couronnées ne s'émeuvent; quelques grands vassaux prennent la croix, suivis d'un petit nombre de guerriers; à peine réunis, la politique supplante l'esprit religieux, et, sous les auspices des Vénitiens, l'armée destinée à la conquête de Jérusalem fait fausse route, se détourne vers la Dalmatie pour y donner l'assaut à une ville chrétienne, en dépit du pape et du légat, et, prenant partie dans une querelle entre usurpateurs, se dirige sur Constantinople, où elle fonde, avec plus d'héroïsme que de zèle religieux, l'éphémère empire des Latins d'Orient. Que signifie cela, sinon que l'esprit des croisades n'est plus guère qu'une tradition, la prise de la croix une formalité, et la conquête du saint sépulcre un prétexte que saisit encore, à défaut d'autres, l'esprit de guerre et d'aventures? Il n'y a rien à dire des expéditions de Jean de Brienne et de Frédéric II, accomplies, l'une pour prendre possession d'un trône, l'autre pour se relever d'un vœu et d'un anathème pontifical; entreprises purement humaines et politiques. L'esprit d'imitation et la contingence se montrent encore dans les deux entreprises de saint Louis, terminées, la première par sa captivité, la seconde par sa mort. Il est hors de doute que la sainteté de Louis IX et la faiblesse de sa santé, circonstances contingentes l'une et l'autre, ont surtout produit ces croisades, qui donnèrent plus de relief au courage et à la piété du roi que d'avantages directs à la France et à la chrétienté.

A ces symptômes précurseurs d'une révolution prochaine, on peut juger que les dieux s'en vont et que Philippe le Bel n'est pas éloigné.

ABAILARD.

—

Pendant que Pierre l'Ermite parcourait la France et l'Italie en appelant par ses prédications les peuples et les princes à la délivrance de la terre sainte, et provoquait ainsi le grand événement qui, en changeant la face de l'Europe, préludait à l'enfantement du monde moderne, un jeune homme parti de Nantes entreprenait de son côté une croisade bien différente. Chevalier errant de la scolastique, il voyageait à travers la France, appelant à des combats de paroles les plus redoutables adversaires, courant les disputes comme d'autres les aventures, et préparant de loin, à son insu sans doute, dans ces luttes de l'esprit, mêlées de succès et de revers, l'émancipation de la pensée et la souveraineté de la raison. Ainsi l'esprit philosophique et l'esprit religieux entraient simultanément en campagne, celui-ci avec l'espérance de faire triompher dans l'Orient la foi des peuples de l'Europe, celui-là avec une audace irréfléchie, sans dessein arrêté, sans conscience de la révolution morale qu'il devait accomplir; aboutissant tous deux, l'un par le déplacement des forces sociales, l'autre par le divorce de la raison et de la foi, au bouleversement du monde féodal et à l'avénement de la liberté religieuse. Ce jeune missionnaire de la philosophie, c'était Pierre Abailard[1].

[1] Je reproduis, sans aucun changement, ce morceau publié en 1840 dans le *Plutarque français*. J'aurais craint d'abuser de l'emprunt si j'avais cédé à la tentation de mettre à contribution le beau livre de M. de Rémusat sur Abailard.

Abailard naquit en 1079, au Palet, village situé entre Nantes et Clisson, de parents nobles, Bérenger et Lucie. Il était l'aîné de sa famille; sa naissance le vouait à la carrière des armes, dans laquelle il aurait suivi les traces de ses ancêtres. Mais doué de plus d'audace dans l'esprit que d'intrépidité dans le caractère, entraîné d'ailleurs par la passion de la science et de la dispute, il préféra les luttes de la parole à celles de la guerre, Minerve à Mars, pour parler son langage; et, comme il le dit encore, prenant ses armes dans l'arsenal de la dialectique, il mit les trophées de la philosophie au-dessus de la gloire militaire. Sa vie n'en fut pas moins un long et périlleux combat. A seize ans, ses études achevées avec éclat (car il montra de bonne heure la supériorité de son esprit), renonçant en faveur de ses frères à l'héritage paternel et à tous les avantages qu'il tenait du hasard de la naissance, il se mit en route pour satisfaire la passion de disputes scolastiques qui s'était emparée de lui comme de ses contemporains. Les occasions de combattre ne lui manquaient pas à une époque où l'on agitait partout, aussi bien sur les places publiques et dans les carrefours que dans l'enceinte des écoles, une foule de questions de logique et déjà même de théologie. Ces deux sciences étaient la politique du moyen âge, tout le monde en discourait. L'esprit humain à son réveil, et sortant à peine des ténèbres de la seconde barbarie qui suivit le règne de Charlemagne, se prenait naturellement à disserter sur la dialectique qui prêtait ses armes à l'intelligence, et sur la religion, unique aliment et maîtresse passion des âmes.

Cette campagne dialectique dura cinq ans : Abailard, déjà préparé par les leçons de Roscelin, son premier maître, s'y était formé à l'art de la parole; et lorsqu'il arriva à Paris, en 1100, c'était un athlète exercé et redoutable. La querelle des réalistes et des nominaux, naguère soulevée par Roscelin de Compiègne, divisait alors les esprits. Cependant le réalisme dominait par l'ascendant de Guillaume de Champeaux sur les écoles. Abailard devint le disciple de ce maître

célèbre, et capta sa bienveillance : docile d'abord pour pénétrer les principes de son enseignement, il ne tarda pas à le harceler de ses doutes jusqu'à ce qu'il le fatiguât de son opposition. La jeunesse est comme l'enfance, sans pitié. Le disciple, transformé en adversaire, usa orgueilleusement de ses avantages. Guillaume de Champeaux et Abailard étaient devenus d'irréconciliables ennemis, lorsque celui-ci alla ouvrir une école à Melun, ville importante alors et résidence royale. De nombreux élèves y affluèrent de toutes parts. L'école de Melun envoyait souvent des défis aux écoles de Paris, et la supériorité des élèves d'Abailard éclatait dans ces rencontres. Le rival de Champeaux ne tarda pas à rapprocher son camp; il le transporta à Corbeil, les yeux toujours tournés vers Paris, seul théâtre qui lui parût digne de son génie. Cependant sa santé, altérée par les fatigues de l'enseignement, le força d'aller respirer l'air natal. Après une interruption convenablement ménagée, Abailard, reprenant un moment le rôle d'élève, revient de nouveau harceler Guillaume de Champeaux, qui avait ouvert une école publique à l'abbaye de Saint-Victor et abandonné son ancienne chaire à un de ses élèves. Abailard obtint un double triomphe : il battit d'abord le vieil athlète sur la question des universaux, et le força d'avouer sa défaite; puis il amena le successeur de Champeaux à lui céder le terrain et à se confondre parmi ses élèves. Guillaume, poussé à bout par sa propre défaite et par la trahison de son lieutenant, fit destituer celui-ci et contraignit Abailard à la retraite. Notre héros alla de nouveau s'établir à Melun; puis, mettant à profit l'éloignement de Guillaume, qui n'était pas sorti de l'abbaye de Saint-Victor, et la faiblesse du nouveau successeur qu'il s'était donné, Abailard vint camper aux portes mêmes de Paris, sur les hauteurs de la montagne Sainte-Geneviève. Le vicaire de Guillaume de Champeaux n'était pas de force à soutenir la lutte, de sorte que le vieil athlète fut obligé de sortir de la retraite pour rendre de nouveaux combats. Le réalisme n'était pas le seul adversaire qu'Abailard eût à com-

battre; le nominalisme entrait quelquefois en lice, et, s'il faut en croire un témoignage contemporain, le jeune Goswin, depuis abbé d'Anchin, eut un jour l'avantage sur Abailard lui-même.

D'où vient qu'Abailard recevait ainsi les traits lancés de différents côtés? C'est qu'il s'était placé comme médiateur entre les deux camps. Mais son orgueilleuse médiation tendait à un double triomphe. Abailard professait que les idées générales n'étaient ni de simples mots ni des choses. Il était d'accord avec les uns contre les autres, de sorte que les uns et les autres étaient d'accord contre lui. Il avait beau dire aux nominaux : « Je suis de votre avis, l'idée générale n'est pas une entité, » et aux réalistes : « Vous avez parfaitement raison, l'idée générale n'est pas un simple souffle de la voix, *flatus vocis*, » réalistes et nominaux se liguaient contre le novateur, parce qu'en admettant avec lui que l'idée générale n'était qu'une conception de l'esprit, c'est-à-dire plus qu'un mot et moins qu'une chose, ils se seraient donné tort au profit d'un médiateur qui serait devenu leur maître, et, du caractère dont il était, leur tyran. Au reste, le conceptualisme qu'Abailard substituait aux affirmations exclusives du nominalisme et du réalisme est plutôt une négation qu'un système; il ne va pas au fond des choses, il n'explique rien; il appelle une doctrine plus élevée, plus profonde : car enfin, d'où vient à l'intelligence humaine cette faculté de concevoir ce que les sens ne lui montrent pas, cette puissance de former des types, si elle ne se rattache pas par quelque lien mystérieux à la pensée infinie au sein de laquelle les idées sont des choses? Ainsi donc, Abailard n'avait pas le droit d'être si fier de sa découverte, si dédaigneux à l'encontre de ses maîtres. Toutefois, la nouveauté du langage, l'apparente profondeur des idées, la faconde et l'aplomb du maître fascinant les esprits, entraînèrent la jeunesse, charmée de pouvoir railler, à l'aide d'un vocabulaire nouveau, les vieilles renommées qui avaient fait leur temps.

Un nouveau voyage d'Abailard en Bretagne interrompit cette lutte complexe contre les réalistes et les nominaux. Abailard obéissait aux désirs de sa mère, qui voulait le revoir, avant d'embrasser, à l'exemple de Bérenger, qui l'avait précédée dans le cloître, la vie monastique. Pendant cette absence de son jeune rival, Guillaume de Champeaux était devenu évêque de Châlons, de sorte qu'Abailard aurait pu régner sans partage sur les écoles de Paris; il aima mieux se soumettre à un second noviciat, et compléter ses études par un cours de théologie. L'école de Laon, dirigée par Anselme, jouissait alors d'une grande célébrité. Il y avait de ce côté de nouvelles connaissances à acquérir et une vieille réputation à ébranler. Abailard n'hésita pas; il se fit le disciple d'Anselme. Celui-ci ne fut pas plus heureux que Guillaume. Son redoutable disciple ne tarda pas à manifester son dédain par l'ironie et l'absence. Enfin, provoqué par un défi d'écoliers, il se fit fort d'improviser des leçons de théologie, et il choisit pour texte la prophétie d'Ézéchiel, renommée pour son obscurité. Sa témérité fut couronnée d'un plein succès, mais elle souleva de violentes inimitiés. Albéric de Reims et Lotulphe de Novare gardèrent contre l'imprudent novateur qui avait bravé leur maître un profond ressentiment, dont Abailard éprouva les suites quelques années plus tard, au synode de Soissons. Le temps des revers n'était pas arrivé pour lui, et il savoura avec orgueil la joie de ce nouveau triomphe.

Abailard avait mis à ses pieds le représentant de la philosophie, Guillaume de Champeaux, et le représentant de la théologie, Anselme de Laon; il était passé maître en ces deux sciences, et il revint à Paris reprendre son enseignement, dont le cercle s'était étendu avec ses connaissances. Les disciples affluèrent autour de lui de toutes les parties de la France, de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Allemagne : sa popularité était au comble. Écoutons sur ce point le témoignage d'un contemporain[1] : « Alors la gloire mondaine t'en-

[1] Lettre de Foulques, prieur de Deuil, à Abailard.

ivrait de toutes ses caresses, et on ne comprenait pas que tu pusses être en butte aux coups de la fortune. Rome t'envoyait ses enfants pour les instruire..... Les peuples émus par l'éclat de ton génie, par le charme de ton éloquence, par la prodigieuse facilité de ton langage, non moins que par la subtilité de ton savoir, se précipitaient comme pour s'abreuver à la source la plus limpide de la philosophie. » Abailard triomphait sans rival, sa gloire était immense et incontestée ; mais bientôt ses disciples remarquèrent moins d'ardeur dans son enseignement, moins de nouveauté dans ses idées, et d'étranges distractions. D'où venait ce relâchement? La cause en fut bientôt connue, et la révélation de ce mystère fut un scandale universel.

Jusqu'alors Abailard, tout entier aux luttes de la parole, aux conquêtes de la science, n'avait pas cherché d'autres triomphes; mais l'enivrement de l'orgueil, le relâchement qu'amène l'ambition satisfaite ouvrirent son âme au démon de l'impureté. Abailard était dans la force de l'âge, d'une remarquable beauté, d'un grand esprit; à la renommée de la science, il joignait les agréments qui séduisent; poëte et musicien, rien ne lui manquait pour charmer le cœur de celle qu'il aurait choisie : ajoutons que le produit de ses leçons avait procuré au philosophe une opulence passagère. De quelque côté qu'il tournât les yeux, il n'avait, nous dit-il, aucun refus à redouter. Dédaignant les amours faciles et mercenaires, craignant de trop longs efforts et quelques périls s'il portait trop haut ses hommages, il avisa dans le voisinage des écoles la nièce d'un chanoine, jeune fille dont on remarquait la beauté, dont on vantait le précoce savoir. Le choix d'Abailard fut bientôt fixé; il sonda le terrain, et il reconnut que, pour arriver à ses fins, il lui suffirait de pénétrer dans la maison du chanoine. Il attaqua Fulbert par ses deux côtés faibles, l'avarice et sa tendresse pour sa nièce. Charmé de rencontrer tout ensemble un hôte qui payait largement et un précepteur qui offrait gratuitement ses leçons, le vieillard méconnut ou brava le danger. L'effet suivit la

cause avec une prodigieuse rapidité. Cette intrigue, coupable dans son principe, scandaleuse dans le succès, funeste dans ses résultats, était devenue la fable de la ville, lorsque Fulbert en fut averti par la clameur publique. Saisi d'indignation, il expulsa son perfide commensal et châtia vertement sa complice. Les deux amants s'entendirent bientôt pour concerter leur fuite. Abailard emmena Héloïse en Bretagne; puis, malgré les remontrances de sa maîtresse qui prévoyait les implacables ressentiments de Fulbert, il se laissa attirer à Paris pour y conclure un mariage secret, qui, du moins, réparait leur faute commune devant Dieu[1]. La clandestinité de ce mariage ne faisait pas le compte de Fulbert et des siens; ils le divulguèrent pendant qu'Héloïse, fière de son déshonneur, s'obstinait à le nier. Pour donner plus d'autorité à ces dénégations, Abailard envoya Héloïse au couvent d'Argenteuil où elle prit le costume religieux, à l'exception du voile. Cette détermination fut le signal d'une affreuse vengeance. Fulbert, aidé de quelques amis, surprit Abailard pendant son sommeil. On sait en quel état le laissèrent ses bourreaux.

Bayle a sévèrement jugé la conduite et les sentiments d'Abailard dans cette intrigue avec la nièce de Fulbert. On a essayé de nos jours de rappeler sur lui une partie de l'intérêt qui s'était concentré sur Héloïse. L'examen des faits, le propre récit d'Abailard portent témoignage contre lui. La séduction préméditée, avec circonstance aggravante de l'hospitalité violée, est acquise à l'histoire; il faut y ajouter, à sa charge, le rapt, puis l'éloignement d'une épouse pour dissimuler la réparation d'un outrage, et enfin sa réclusion avec des vœux éternels pour dérober au monde un bien qui

[1] Le fruit de ces amours fut un fils auquel Abailard donna orgueilleusement le nom d'Astrolabe. Cet enfant fut élevé par son père, qui composa pour l'instruire des vers techniques qui nous sont parvenus. On pense qu'il mourut jeune, après être entré dans les ordres; au moins n'a-t-il laissé aucune trace dans l'histoire.

lui est ravi par la vengeance de ses ennemis. Convoitise de l'homme[1], vanité du philosophe, jalousie de l'époux, voilà les mobiles d'Abailard. Du côté d'Héloïse, nous voyons une irrésistible passion marquée du sceau de la fatalité, une véritable idolâtrie qui lui fait trouver dans son amant tout un monde et le ciel même, une abnégation fabuleuse dont le prisme lui montre la gloire dans l'éclat même du déshonneur, la soumission absolue aux volontés du maître, enfin les transports, les délicatesses, et comme l'ascétisme de l'amour divin dans une passion charnelle et profane. Il ne faut pas être casuiste bien sévère pour trouver à reprendre des deux côtés; mais l'indulgence naturelle du cœur humain pour les aberrations de l'amour attache un intérêt durable à la destinée de cette jeune fille, parée de toutes les grâces de l'esprit et du corps, qui passe sans transition de l'enervement des sens et de l'âme à toutes les austérités de la vie religieuse, et qui mérite enfin, par un retour sincère, la tendre affection, l'admiration des apôtres les plus zélés de la morale parmi ses contemporains, saint Bernard et Pierre le Vénérable.

Après cette catastrophe, Abailard, doublement déchu, se retira à l'abbaye de Saint-Denis. Héloïse, par ses ordres, avait pris le voile et prononcé ses vœux au couvent d'Argenteuil. Dans sa retraite, Abailard suscita de nouvelles inimitiés en attaquant la scandaleuse immoralité de ses compagnons de cloître, qui dans leurs désordres suivaient fidèlement les exemples de leur chef. L'animosité redoubla lorsqu'il se fut avisé de contester l'identité de saint Denis, patron de l'abbaye, avec l'évêque d'Athènes, saint Denys l'Aréopagite. Le couvent tenait d'autant plus à se couvrir des vertus de cet illustre fondateur qu'il les imitait moins. En punition de sa témérité irrévérencieuse, Abailard fut enfermé par mesure de discipline. L'avénement de Suger, ou

[1] Concupiscentia te mihi potius quam amicitia sociavit, libidinis ardor potius quam amor. (Hel. ib.)

plutôt la volonté du roi lui rendit la liberté : il en profita pour ouvrir une école dans une maison voisine et dépendante de l'abbaye. Les élèves y affluèrent; ce fut alors que le philosophe, cédant aux suggestions de ses disciples qui demandaient, avant de croire, la démonstration des vérités les plus obscures de la théologie, entreprit l'explication rationaliste des mystères de la religion. Cette tentative hardie, qui changeait les rapports de la foi et du raisonnement, donna à Albéric de Reims et à Lotulphe de Novare l'occasion de faire éclater leurs ressentiments. Par là, en paraissant s'occuper exclusivement des intérêts de la foi, ils vengeaient les outrages d'Anselme, leur maître, et leur propre vanité, car l'enseignement d'Abailard avait fait déserter leurs écoles. A l'instigation de ces deux théologiens, Abailard fut cité devant un synode assemblé à Soissons, en 1121, pour y répondre de la nouveauté de ses doctrines. De fortes préventions s'élevaient contre lui dans cette contrée : au premier abord, l'animosité populaire faillit lui être funeste ainsi qu'à ses partisans; mais des leçons publiques faites à Soissons à côté de ses juges, l'hésitation des prélats assemblés qui ajournaient toute discussion, changèrent les rôles. L'accusé, devenu menaçant, paraissait assiéger ses accusateurs. La partie modérée de l'assemblée, pour éviter une discussion qui aurait constaté la supériorité d'Abailard et une décision entachée d'iniquité, proposait d'en référer à l'abbé de Saint-Denis, supérieur d'Abailard; mais ce compromis aurait passé pour une défaite. Les ennemis personnels d'Abailard montrèrent qu'il y allait de l'honneur des prélats; ils intimidèrent l'évêque de Chartres, Geoffroi, qui s'était prononcé pour l'indulgence; ils firent taire les scrupules du légat. Abailard ne fut pas entendu, mais dûment condamné. Il fit amende honorable, livra lui-même aux flammes son traité de l'*Introduction à la Théologie*, et fut enfermé dans le couvent de Saint-Médard, où il devait passer le reste de ses jours.

La justice du légat mit bientôt un terme à cette captivité.

Abailard, découragé par la persécution, humilié par ses revers, résolut de chercher le repos dans la solitude. Il se retira donc sur les bords de l'Arduzon, dans un vallon désert, non loin de Nogent-sur-Seine; et là, couvert du vêtement des anachorètes, il se bâtit de ses propres mains un ermitage avec du limon et des joncs entrelacés, modeste asile qu'il couvrit de chaume. Mais une lumière si brillante ne pouvait se dérober longtemps. La retraite d'Abailard fut bientôt connue et aussitôt envahie par une nombreuse colonie de jeunes gens qui désertèrent les écoles de Reims et de Paris, et contraignirent le solitaire à reprendre ses leçons. Pour entendre sa parole, ils se condamnèrent à toutes les privations; mal logés, à peine nourris, couchant sur la dure, tous ces sacrifices leur paraissaient légers, pourvu qu'ils entendissent la voix de leur maître : tant l'amour de la science était alors une puissante passion! Cette thébaïde philosophique devint bientôt florissante : des tentes se dressèrent, des bâtiments de pierre furent construits. Ces architectes improvisés élevèrent un oratoire qui fut consacré au Saint-Esprit, sous le nom de Paraclet ou Consolateur. Cette dédicace, qui paraissait se rattacher aux opinions déjà condamnées d'Abailard sur la Trinité et au culte spécial qu'il professait pour la troisième personne de la Trinité, dont il faisait l'âme universelle du monde, excita quelques rumeurs dans l'enceinte de Clairvaux, où dominait saint Bernard, son futur adversaire : « Mes anciens rivaux, dit Abailard, excitèrent contre moi quelques nouveaux apôtres qui avaient un grand crédit. L'un d'eux se glorifiait d'avoir régénéré la vie des chanoines réguliers, et l'autre celle des moines. Ces hommes, dans leurs prédications à travers le monde, me déchirant avec impudence, me rendirent, pour un temps, méprisable aux yeux de certaines puissances ecclésiastiques et séculières; et ils lancèrent sur ma croyance et sur ma vie des bruits tellement sinistres, qu'ils détachèrent de moi mes principaux amis, et qu'ils intimidèrent ceux qui me restaient fidèles. » Ces redoutables détracteurs étaient saint

Norbert et saint Bernard. L'expérience de la persécution avait rendu Abailard ombrageux; sans doute il s'exagérait le péril en pensant que sa perte se tramait dans toutes les assemblées religieuses, mais son effroi, bien ou mal fondé, lui fit prendre un parti dont il ne tarda pas à se repentir. Au milieu de ces appréhensions, on vint lui offrir la direction d'une abbaye de la Basse-Bretagne; il accepta. Ce couvent de Saint-Gildas de Ruys, près de Vannes, était un véritable enfer. La grossièreté et la dissolution des moines qui l'avaient appelé lui inspirèrent un profond dégoût; et la réforme qu'il tenta d'introduire dans ce repaire arma contre lui ces pécheurs endurcis, qui mirent plusieurs fois sa vie en péril par le poison et des embuscades.

Abailard luttait péniblement, non sans amertume et colère, contre la perversité des moines appuyée par les intrigues d'un seigneur voisin, lorsqu'il apprit la dispersion des religieuses d'Argenteuil, dépossédées par l'abbé de Saint-Denis. Alors il s'empressa de quitter Saint-Gildas pour aller établir Héloïse au Paraclet, abandonné depuis sa retraite en Basse-Bretagne. Héloïse fut abbesse de ce nouveau couvent, et son époux en fut le directeur. Il y prêcha plusieurs fois en présence des religieuses qu'il exhortait à la piété et à la culture des lettres, et il paraissait devoir jouir dans cet asile d'un long repos, quand il en fut chassé par la calomnie, que rien ne décourage. Quoiqu'il eût payé bien cher le droit de ne plus être soupçonné, on osa contester la complète spiritualité du commerce des deux époux, et Abailard, le cœur navré, reprit le chemin de la Basse-Bretagne, où il retrouva le même spectacle pour l'affliger, les mêmes périls pour l'épouvanter. Ce fut alors, vers 1131, qu'il écrivit à un ami dont le nom est demeuré inconnu le mémorable et triste récit de ses malheurs. Cette lettre tomba sous les yeux d'Héloïse et fut l'occasion de cette correspondance célèbre qui a plus fait pour le renom d'Abailard que ses travaux philosophiques. Ces lettres, longtemps enfouies, firent peu de sensation pendant le moyen âge. Jean de Meung y fait al-

lusion dans le roman de *la Rose*, et même il les a traduites en prose ; Étienne Pasquier les avait lues : mais elles ne reçurent une publicité réelle que lorsqu'elles furent exhumées au commencement du dix-septième siècle par le conseiller d'Amboise, éditeur médiocrement intelligent de quelques-unes de œuvres d'Abailard. Leur popularité date seulement du dix-huitième siècle, où Pope et ses imitateurs français firent des plaintes éloquentes d'Héloïse un argument poétique contre la vie monastique. Une époque religieuse aurait accueilli froidement, sinon sans répugnance, cette révolte des sens au milieu des austérités du cloître ; mais le sensualisme de la philosophie moderne devait la réhabiliter. Quelque sympathie qu'on éprouve pour les douleurs d'Héloïse, pour la sincérité de sa passion, on ne peut se défendre de je ne sais quel sentiment de tristesse et de malaise à la lecture de ces lettres, où revivent les souvenirs d'une intrigue coupable et d'un double châtiment qui a placé tant de barrières entre les deux époux. Toutefois, la peinture naïve, animée, de ce cœur si généreux dans son exaltation romanesque, de cette âme si noblement trempée que se disputent les espérances du ciel et les regrets de la terre, en contraste avec la sévérité d'Abailard, tristement résigné et armé par sa froideur même d'un courage stoïque, conserve un charme indéfinissable de pitié sévère et d'attendrissement mélancolique. Ces deux grandes intelligences que le malheur a sillonnées sans les abattre, et qui gardent parmi les ruines l'empreinte de leur dignité première, saisissent et attachent l'âme par un sentiment où le respect se mêle à la réprobation. La double flamme de Sapho et de sainte Thérèse consume Héloïse, dont l'ardeur est toute concentrée sur son époux mortel, jusqu'à ce qu'en s'épurant elle puisse se reposer dans l'amour de l'époux divin auquel le malheur l'a violemment consacrée. Abailard, qui se compare à Origène, a du moins tiré de sa disgrâce des enseignements salutaires, puisqu'il voit dans le coup qui l'a frappé une faveur de la bonté divine qu'il doit mettre à profit pour son salut. L'abbé de

Saint-Gildas dut trouver dans cette correspondance avec Héloïse, si pleine de dévouement et d'affection d'un côté, et de sa part si féconde en sages conseils, en instructions religieuses, quelque adoucissement à ses misères ; mais il ne put supporter longtemps le séjour de son abbaye, où son esprit et ses yeux étaient également blessés par l'ignorance et la débauche obstinée, où ses jours étaient sans cesse menacés par de criminelles tentatives. Il s'enfuit.

Dans les luttes qu'Abailard soutint partout où il vécut, faut-il mettre tous les torts à la charge de ses adversaires? Sans doute il est bien de provoquer la réforme en présence du désordre, mais le succès dépend de l'esprit de charité ; on ramène les hommes par les exemples et les conseils, par la fermeté et les ménagements de la prudence. Saint Norbert, du temps même d'Abailard, a réformé la discipline des chanoines réguliers ; saint Bernard a introduit la réforme dans la règle monastique ; ils ont soulevé des résistances, mais point de complots. Pourquoi cela? c'est que leur zèle était échauffé et réglé par la charité. L'âme d'Abailard était aigrie par la disgrâce ; pendant sa prospérité, il avait l'orgueil sans pitié des âmes vulgaires enflées par le succès, et qui abusent volontiers de la supériorité de l'esprit ; lorsqu'il fut déchu aux yeux des hommes, le fiel se mêla à la vanité ; c'est pour cela qu'il irrita au lieu de réformer. Les hommes ne se méprennent pas sur le cœur de ceux qui les gourmandent : ils voient si l'on veut les relever, en esprit de charité, de leur abaissement moral, ou si l'on prétend les abaisser dans leur amour-propre et jouir de leur humiliation. Mettez Norbert ou Bernard à Saint-Denis, même à Saint-Gildas, et je m'assure qu'ils n'y seront pas traités comme Abailard : leurs paroles ne seront pas moins sévères, mais moins amères ; elles ne révolteront pas, elles domineront les esprits et guériront les plaies de l'âme. Abailard réussit mieux au Paraclet, parce que la soumission des sœurs assouplit son orgueil en le satisfaisant, et laisse place aux sentiments d'affection véritable et de charité.

Au sortir de Saint-Gildas, Abailard échappa pendant quelques années à tous les regards, et le lieu de sa retraite, comme l'emploi de ses loisirs, est demeuré dans l'obscurité. Nous le retrouvons, en 1136, sur le théâtre de son ancienne gloire, sur cette montagne Sainte-Geneviève, où de nombreux disciples admirent de nouveau son éloquence et la subtilité de sa dialectique. On a contesté cette reprise d'enseignement; mais, outre qu'elle repose sur le témoignage irrécusable de Jean de Salisbury, on est autorisé à l'admettre par les nouvelles poursuites dont Abailard fut l'objet, poursuites qui attestent les progrès de sa renommée. Comment supposer, en effet, que les simples écrits d'un solitaire, volontairement séparé du monde, et déjà sous le coup de la sentence d'un concile, auraient semé l'effroi parmi les docteurs de l'Église et provoqué de nouvelles rigueurs? Le retentissement du nom d'Abailard après tant d'échecs, son autorité sur les esprits, prouvent qu'il avait reparu sur la scène avec éclat, et que la parole du professeur était venue en aide aux écrits du théologien et du philosophe. Sa présence donna aux écoles de Paris une splendeur inouïe; les disciples se pressèrent autour de lui, accourus de toutes les contrées de l'Europe. Paris présentait alors un spectacle qui frappa d'admiration un jeune homme venu d'Angleterre pour entendre l'oracle de la scolastique : « A la vue de cette abondance de toutes choses, s'écrie-t-il, de l'allégresse du peuple, de la dignité des clercs et de la majesté de l'Église, de cette ardeur des philosophes et de leurs disciples, saisi d'admiration, il me sembla que je voyais cette échelle de Jacob qui touchait le ciel, chargée d'anges qui descendaient et qui montaient. » On ignore si ces leçons si brillantes se continuèrent jusqu'à l'époque où le concile de Sens vint clore la carrière publique et presque la vie d'Abailard.

Quoi qu'il en soit, Abailard, à l'âge de soixante ans, rencontra sur son chemin le plus rude adversaire contre lequel il ait jamais eu à lutter. Saint Bernard, retiré à Clairvaux après avoir terminé le schisme qui avait longtemps désolé

l'Église, fut averti par Guillaume de Saint-Thierry des dangers dont le dogme catholique était menacé par les témérités d'Abailard[1]. Après avoir hésité à se charger de cette mission laborieuse, saint Bernard se décida à provoquer les censures de l'Église contre des doctrines qui lui paraissaient entachées d'hérésie; il éveilla par des lettres nombreuses la sollicitude du pape[2] et des prélats français. Abailard lui porta un défi et voulut repousser en plein concile les accusations de son adversaire. Au jour fixé, il comparut devant l'assemblée des prélats réunis à Sens. Le roi Louis le Jeune y assistait. Ce tournoi théologique, annoncé depuis longtemps, tenait les esprits dans une singulière attente. Abailard avait porté le défi et se préparait à le soutenir, pensant qu'il trouverait le libre usage des armes du raisonnement, qu'il savait si bien manier. Mais saint Bernard n'entendait pas que la foi fût discutée, il ne voulait pas la livrer aux chances douteuses d'une controverse. Il désigna, dans les écrits du philosophe, les passages contraires à la foi catholique, donnant à Abailard le choix, ou de désavouer les livres qui renfermaient ces passages, ou, s'il les reconnaissait comme siens, de rétracter les erreurs signalées, ou de répondre aux preuves tirées des

[1] L'abbé de Saint-Thierry dénonçait, outre la *Théologie chrétienne* d'Abailard le *Sic et Non*, répertoire des antinomies théologiques, qui vient de reparaître avec éclat après avoir été longtemps inhumé.

[2] Voici en quels termes l'abbé de Clairvaux signale, au début de sa principale lettre à Innocent II, la témérité d'Abailard voulant pénétrer par la raison dans le domaine de la foi : « Pendant que de toutes les choses qui sont en haut dans le ciel et en bas sur la terre il ne daigne en ignorer qu'une seule : « Je ne sais pas. » *solum nescio*, le visage tourné vers le ciel, il sonde les profondeurs de Dieu et nous rapporte de cet abîme des paroles que la bouche de l'homme ne doit pas proférer ; et se trouvant prêt à rendre raison de tout par la raison, même de ce qui dépasse la raison, sa présomption attaque en même temps la raison et la foi : Qu'y a-t-il, en effet, de plus déraisonnable que de s'efforcer d'aller au-delà de la raison à l'aide de la raison ? quoi de plus contraire à la foi que de refuser de croire tout ce que la raison n'atteint pas ? »

saintes Écritures qu'on lui opposerait. Ainsi, on lui proposait, soit le désaveu de livres dont il était notoirement l'auteur, soit la rétractation de doctrines qu'il jugeait véritables, puisqu'il les avait professées, soit une discussion dans laquelle on ne reconnaissait d'autre autorité que celle des Pères et des livres saints. Abailard refusa le combat sur un terrain où la défaite était inévitable; il ne voulut pas se laisser enfermer dans le cercle tracé par l'inflexible orthodoxie de son accusateur. Il laissa donc le champ libre à ses adversaires et se retira, annonçant qu'il allait soumettre sa cause au saint-siége : le concile passa outre; lecture fut faite à haute voix des passages incriminés, et la sentence prononcée par défaut.

L'animosité des prélats juges d'Abailard et l'ardeur passionnée que l'abbé de Clairvaux avait laissé éclater furent l'occasion d'un libelle outrageux, écrit de verve par un disciple fougueux d'Abailard, le jeune Bérenger de Poitiers. On trouve dans ce pamphlet du douzième siècle comme un prélude à nos satires contemporaines, où les délibérations des assemblées politiques sont travesties avec plus d'esprit que de bonne foi. Il est probable que les membres du concile, dont le parti était pris d'avance, se dispensèrent d'apporter à cette controverse une scrupuleuse attention; mais il n'est pas possible que, sous les yeux du roi et de saint Bernard, ils aient donné le spectacle d'intempérance et de brutalité décrit par le partisan d'Abailard. Citons cependant quelques traits de cette parodie :

« Le dîner terminé, on apporta le livre de Pierre, et on chargea le secrétaire d'en donner lecture à haute voix. Le lecteur, ennemi personnel d'Abailard, et copieusement arrosé du jus de la vigne, non de celle dont il est dit : « Je suis la Vigne véritable, » mais de celle qui joua un si méchant tour au patriarche, donna à sa voix, naturellement sonore, un éclat inaccoutumé. Après quelques mots, vous auriez vu les prélats bondir sur leurs siéges, frapper du pied, rire à gorge déployée et s'ébaudir, de manière à faire voir qu'ils n'étaient pas au service du Christ, mais de Bacchus.

Cependant, on entrechoque les verres, les coupes circulent, on fait l'éloge des vins, et les gosiers de nos prélats s'humectent à l'envi. C'était bien le cas d'appliquer, par plaisanterie, le vers d'Horace :

Nullam, Vare, sacra vite prius severis arborem ;

car alors on mettait en action ces autres vers du même poëte :

Nunc est bibendum, nunc pede libero
Pulsanda tellus.

Le pamphlétaire est en verve et ne s'arrête pas dans ses sarcasmes : il oppose l'extravagance des juges et leur impureté à la gravité et à la sainteté de l'accusé. Mais il est temps d'arriver au vote de l'assemblée, et de voir comment procèdent à leur sentence ces juges avinés. C'est Bérenger qui parle :

« Les fumées du vin avaient tellement opéré, qu'un sommeil léthargique appesantissait toutes les paupières. Cependant le lecteur poursuit d'une voix tonnante, et l'auditoire ronfle. Celui-ci s'appuie sur le coude pour ménager le sommeil à ses yeux, celui-là se repose sur le duvet d'un coussin pour s'assoupir plus agréablement, un autre dort paisiblement, la tête inclinée sur ses genoux. Lorsque le lecteur rencontrait quelque point épineux dans la riche moisson d'Abailard, il criait à haute voix aux oreilles de ces sourds : « Condamnez-vous? » Quelques-uns, réveillés à grand peine sur la dernière syllabe, répondaient d'une voix somnolente et sans lever la tête : « Nous condamnons. » Les autres, tirés de leur assoupissement par le murmure des votants, opinaient en retranchant la première syllabe et répétaient à l'unisson : « Damnons. »

Laissons pour ce qu'elle vaut cette boutade diffamatoire d'un écolier insolent par excès de reconnaissance et d'admiration; car, au fond, le concile avait raison contre Abailard. Celui-ci avait remué les bornes de la foi; en voulant la justi-

fier, il l'avait altérée. Pensant éclaircir le mystère de la Trinité, il avait substitué la contradiction à l'obscurité : pour atténuer l'apparente injustice du péché originel, il n'avait attribué aux enfants d'Adam que le châtiment du crime de leur père, ne laissant que l'effet et supprimant la cause qui l'explique; niant l'asservissement du monde païen à l'empire du démon, il dépouillait la rédemption de son caractère de nécessité; par respect pour la puissance du libre arbitre, il enlevait à la grâce son efficacité et réduisait par là le mérite du sacrifice accompli sur le Calvaire. Ainsi, on peut le dire hardiment avec M. Cousin, saint Bernard était fondé à lancer contre Abailard ces formidables paroles : *Cum de Trinitate loquitur, sapit Arium*; *cum de gratia, sapit Pelagium*; *cum de persona Christi, sapit Nestorium.*

Abailard avait pris la route de l'Italie, espérant que le pape réformerait la sentence du concile; mais il apprit à Lyon qu'Innocent II l'avait confirmée. Ceci se passait en 1140. Abailard, désormais sans recours contre ses juges, se retira à Cluny auprès de Pierre le Vénérable, rétracta ses erreurs, et se réconcilia sincèrement avec saint Bernard. Le vieil athlète était vaincu : il passa deux années dans les exercices de la piété la plus sévère et les souffrances d'une maladie cruelle qui le conduisit au tombeau en 1142. Héloïse réclama le corps de son époux, qui fut transporté au Paraclet, où il reçut les derniers honneurs au milieu de la douleur profonde de ces pieuses femmes dont Abailard avait été l'oracle et le bienfaiteur. Une touchante légende ajoute que, vingt ans après, lorsque le corps d'Héloïse descendit dans le même caveau, les bras d'Abailard, depuis longtemps glacés par la mort, s'ouvrirent une dernière fois pour se refermer dans un éternel embrassement.

1840.

SAINT BERNARD.

—

Archimède disait : « Donnez-moi un point d'appui et un levier, je soulèverai le monde. » Ce que le géomètre de Syracuse cherchait dans l'ordre physique, un simple religieux du moyen âge l'a trouvé dans l'ordre moral. Saint Bernard a soulevé le monde chrétien sans autre point d'appui que la foi catholique, sans autres leviers que l'éloquence et la vertu. Ces forces furent les ressorts de son autorité, autorité prodigieuse, car elle s'appuyait sur tout ce que les hommes dédaignent : la pauvreté, la simplicité du cœur, le mépris des dignités du siècle. Nulle part ailleurs n'apparaissent plus clairement la vanité de l'appareil extérieur de la puissance et la supériorité de la force morale dans le gouvernement des peuples. Saint Bernard fut, au douzième siècle, le véritable souverain de la chrétienté : réformateur des mœurs, arbitre des querelles politiques et religieuses, promoteur des grandes entreprises du monde catholique, sa main se montre dans tous les événements, sa pensée dans tous les conseils. Je vais tâcher de faire comprendre comment s'éleva cette grande puissance en dehors et au-dessus de la hiérarchie sociale, et quels furent les caractères de cette parole dominatrice.

§ I.

Saint Bernard naquit quelques années avant le siècle dont il fut l'expression la plus puissante (1091). Son berceau fut

un château dans le voisinage de Dijon[1], cette ville privilégiée où devait naître cinq cents ans plus tard Bossuet, qui enleva à son illustre devancier l'honneur d'avoir été le dernier des Pères de l'Église. Il fut le troisième fils de Tescelin, noble Bourguignon, qui se distingua par sa bravoure, et d'Alette de Monbar, femme d'un esprit élevé et d'une piété exemplaire. Sa naissance, suivant un récit contemporain, fut marquée par une circonstance singulière dont on fit un présage. Sa mère songea qu'elle mettait au monde un chien blanc aux abois retentissants, et un saint vieillard du voisinage ne manqua pas d'expliquer ce songe comme une prophétie qui annonçait l'éloquence et la fidélité du nouveau-né[2]. Le jeune Bernard trouva dans sa famille l'exemple de toutes les vertus, et son ardeur à les imiter aussi bien que les développements précoces de son intelligence montrèrent que le songe prophétique de sa mère devait être réalisé. Quoique destiné, par sa naissance, à prendre un rang élevé dans le monde, il témoigna de bonne heure son aversion pour la vie du siècle. Lorsqu'il sentit les premiers aiguillons de la chair, il commença cette lutte avec le démon qui ne devait finir qu'avec sa vie. La malice des hommes tendit à sa pureté des piéges qu'il sut éviter. La légende de sa vie contient, à ce propos, quelques récits naïfs qui nous montrent qu'il préluda à la domination des autres en se dominant lui-même. Ce fut sa première victoire, principe et gage de toutes les autres. Rang, plaisirs, opulence, il sacrifia tout pour être exclusivement l'homme de Dieu. Il écarta sans pitié, il déra-

[1] Fontaine, à une demi-lieue de Dijon.

[2] Ces songes ne sont pas rares dans les légendes. On raconte, par exemple, que la mère de saint Willebrod (celui qui baptisa Pépin le Bref) étant enceinte, crut voir, en dormant, une lune nouvelle qui, étant ensuite devenue pleine, entra par sa bouche dans ses entrailles qu'elle remplit de lumière. Effrayée de ce songe, elle alla consulter un saint prêtre, qui lui prédit que le fils qu'elle portait dans son sein dissiperait les ténèbres du paganisme. Il fut, en effet, l'apôtre des Frisons.

cina de son cœur les deux passions qui détournent l'homme de la vérité, l'orgueil et la volupté. C'est ainsi qu'il prépara le commerce de son âme avec l'esprit divin, et qu'il put dire comme un de nos poëtes:

> J'ai parfumé mon cœur pour lui faire un séjour [1],
>
> LAMARTINE.

Le jeune Bernard commença par exercer sur sa famille l'ascendant que lui donnait au dehors ce triomphe intérieur. Pour l'assurer et le compléter, il ne vit pas, contre de nouvelles tentations, d'autre asile que le cloître. L'ombre de sa mère et sa vocation l'y portaient; et son éloquence, son prosélytisme, déjà contagieux, y entraînèrent tous les siens. Vers le milieu de l'année 1113, une troupe de jeunes gens de noble extraction quitta Dijon et s'achemina pieusement vers l'abbaye de Citeaux, qui languissait depuis sa fondation et désespérait de l'avenir. L'arrivée de Bernard, de son oncle, de ses frères et de ses amis fut la date de sa prospérité. Deux ans après, l'affluence était si grande, qu'elle détacha une colonie dont Bernard fut le chef, et qui alla fonder Clairvaux dans une vallée sur les bords de l'Aube. Cette vallée de désolation, qu'on appelait Val-d'Absinthe, fut bientôt transformée. Quoique Bernard eût ajouté de nouvelles rigueurs à la règle de saint Benoît, les néophytes se présentèrent en foule pour s'y soumettre; tous ceux qui l'approchaient cédaient, comme par une vertu secrète, à l'irrésistible entraînement de son éloquence; les mères, les épouses faisaient des vœux pour que leurs fils, leurs maris n'entendissent pas la voix de l'apôtre nouveau.

On a souvent reproché à saint Bernard l'ardeur de son zèle; mais il avait éprouvé que la vie était semée d'écueils où la vertu la mieux affermie peut échouer [2] : il s'était donné

[1] Date receptacula munda; devotas animas, sensus vigiles, affectus sobrios, puras conscientias exhibete. D. BERN. *Serm. de Pass.*

[2] Voir les lettres de saint Bernard, *passim*, et spécialement les lettres I, II, CXII, CCCXV.

charge d'âmes et il voulait les sauver : la pensée qui domine sa vie entière, c'est de réduire la part du démon dans son autorité sur les hommes et d'augmenter incessamment celle de Dieu. Au reste, il faut se hâter de le dire, le cloître n'était pas pour lui un asile ouvert à l'oisiveté et à l'ignorance ; il avait en vue la culture des terres et celle des lettres : la science et l'agriculture devaient prospérer par le travail des ordres monastiques : les terres incultes devaient être défrichées et fertilisées, et les monuments du génie humain dans tous les âges étudiés et reproduits. Il ne veut pas arrêter l'intelligence dans une stérile contemplation, mais la régler par un travail qui adoucisse les rigueurs de l'exil de la terre, et prépare les voies vers la patrie céleste. D'ailleurs, dans la croyance chrétienne, les vertus des justes entrent en compensation des vices des méchants, et les héroïques sacrifices de quelques âmes d'élite contribuent à la justification des pécheurs.

Dans le cloître, saint Bernard pratiqua toutes les vertus de la vie solitaire. L'autorité de ses exemples, plus puissante encore que sa parole, enchaînait à la discipline qu'il imposait, son oncle, deux de ses frères plus âgés que lui, et tous les clercs qui l'avaient suivi dans la solitude. Cette règle rigoureuse, si bien établie par ses préceptes et ses exemples, se maintenait sans altération, même hors de sa présence ; et lorsque, après plusieurs années d'absence, pendant le schisme d'Anaclet et d'Innocent, il conduisit le pape à Clairvaux, il retrouva dans les vêtements de ses moines la même simplicité, dans leurs pratiques la même rigueur, dans leurs habitudes la même régularité. Son nom n'avait pas eu moins de puissance que sa présence réelle. La prière, les rudes travaux du corps malgré la faiblesse de sa constitution, l'étude des saintes Écritures et la prédication remplissaient toutes ses heures. Lorsque la maladie lui interdisait les fatigues de la culture des terres, il mettait à profit ses loisirs forcés pour se préparer, par la lecture de la Bible et par la méditation dans ses promenades solitaires, à remplir digne-

ment sa tâche d'orateur chrétien. C'est à ces travaux sans relâche qu'il faut rapporter la connaissance approfondie des saintes Écritures qui lui fut d'un si puissant secours. Il s'était si bien approprié les pensées et les paroles des livres sacrés, que souvent il lui semblait dans ses méditations ou ses prières voir se développer devant lui le texte des Écritures[1]. Sans dédaigner les écrits des Pères de l'Église, il s'occupait moins de leurs ouvrages, aimant mieux, disait-il, puiser à la source même qu'aux ruisseaux qui en découlent. Excellent principe en matière de foi comme en matière de goût, car tout s'altère en dérivant. Saint Bernard regardait la prédication comme son premier devoir et sa plus noble prérogative. Il la recommande aux évêques[2] : « Prêchez, leur dit-il, la parole du Seigneur pour donner à son peuple la science du salut. » L'oubli de ce précepte a été funeste à l'Eglise, et l'on sait que le silence et l'incurie des pasteurs furent un des plus puissants griefs des réformateurs au seizième siècle contre le clergé catholique. Pendant cette période de sa vie, l'infatigable abbé de Clairvaux ne se contentait pas de faire fleurir son abbaye, d'y maintenir la discipline, de fortifier et d'épurer les âmes de ses fils par la parole et par l'exemple d'une vie soumise à toutes les austérités du cloître, ses regards se portaient au dehors, et lorsque les intérêts de l'Église l'appelaient, il sortait de sa retraite pour assister aux grandes assemblées religieuses si fréquentes à cette époque ; sa présence au concile de Troyes (1128) est attestée par la part qu'il prit à la fondation de l'ordre des templiers, dont il rédigea les statuts. Cette milice religieuse était selon son cœur, et il n'en voulait point d'autre, car la guerre ne lui paraissait légitime que contre les infidèles[3]. Du fond de son

[1] Confessus est sibi meditanti vel oranti sacram omnem, velut sub se positam et expositam, apparuisse Scripturam. Gaufridus, *Vit. Bern.*, liv. III.

[2] Epist. CCCLXI.

[3] Tract. de laud. nov. militiæ, tome I, page 545.

abbaye, ses lettres allaient troubler, au milieu des délices du siècle, les âmes qu'il voulait gagner ou regagner au Seigneur. Il gourmandait les évêques qui oubliaient le soin de leur troupeau et de leur propre dignité dans les fêtes de la cour et même dans des expéditions guerrières. Sa plus noble conquête fut Suger, qu'il ramena, de loin, à la sévérité de la vie chrétienne. C'est aussi par ses remontrances qu'il éloigna de la cour de Louis le Gros, Étienne, évêque de Paris, et l'archevêque de Sens, Henri.

Comme cette retraite attira sur eux les persécutions du roi, saint Bernard prit chaudement leur défense. Il intervint comme médiateur entre les prélats et le monarque, et comme accusateur du prince, obstiné dans ses rigueurs, auprès du saint-siége. Le pape paraissant disposé à fléchir et à transiger dans une question qui intéresse à un si haut degré l'indépendance du pouvoir spirituel, il l'avertit avec sévérité et il lui demande ce que deviendra l'Église si le successeur de saint Pierre laisse ses ministres à la merci d'une puissance injuste et tyrannique[1]. Il ne faut pas oublier que la politique de Louis le Gros tendait à l'affaiblissement du pouvoir spirituel et préparait le divorce opéré avec tant de violence et de perfidie par Philippe le Bel. Saint Bernard voyait avec inquiétude les progrès du pouvoir civil qu'il con-

[1] Voici comment saint Bernard s'exprime à ce sujet : « Qui doute que son but ne soit de battre en brèche la religion, qu'il regarde comme la ruine de son autorité et qu'il proclame l'ennemie de sa couronne? Et cet autre Hérode ne poursuit pas le Christ dans son berceau, il l'attaque dans l'Église même après son triomphe. » *Ep. XLIX ad Honorium.* — Le troisième sermon sur l'Épiphanie contient une allusion évidente à ces débats. « Videte, fratres, quantum noceat iniqua potestas, quomodo caput impium subjectos quoque conformat impietati. Misera plane civitas in qua regnat Herodes, quoniam herodianæ sine dubio particeps erit malitiæ, et ad novæ salutis ortum herodiana movebitur turbatione. Confido ego in Domino, quoniam inter nos minime regnabit, etiamsi adesse contingat, quod et ipsum Deus avertat. »

sidérait comme l'expression de la force matérielle, pouvoir dont l'indépendance absolue devait, dans ses prévisions, anéantir l'autorité morale qui réglait les rapports politiques des princes avec leurs sujets et des peuples entre eux. Il voulait que la papauté demeurât la clef de voûte de l'édifice social[1] et fît circuler partout, avec les principes de l'Évangile, l'amour du devoir et le respect des lois de la morale. Les troubles et la corruption des siècles qui suivirent ont justifié la clairvoyance de saint Bernard, et l'on ne saurait nier que l'avénement de cette politique immorale, qui sacrifie systématiquement aux intérêts tous les droits et tous les devoirs, ne soit contemporain de l'émancipation complète de la puissance temporelle. Ce fut alors qu'on proclama cette maxime impie, que « la fin justifie les moyens ; » et si depuis, au sein de l'Église catholique, elle parut être la devise d'un ordre célèbre, c'est que la papauté céda à la corruption commune et qu'elle voulut essayer, en désespoir de cause, contre ses ennemis les armes que la politique des rois avait si souvent employées.

Dans cette lutte, la vivacité opiniâtre des remontrances de saint Bernard donna gain de cause aux deux prélats. Nous avons, en pénétrant dans les idées de saint Bernard, le secret de ses emportements contre la royauté. Ses attaques tendent toujours vers le but marqué à ses efforts : il prétend régir la terre en vue du ciel : mais, s'il veut que l'autorité spirituelle demeure intacte aux mains des ministres de l'Évangile, il veut aussi que ceux-ci donnent l'exemple de la vie chrétienne. Leur puissance doit être le prix de leur supériorité, et s'il aspire à réformer la société par le clergé et par les ordres monastiques, il songe, avant tout, à les rendre dignes de la mission qu'il leur impose. Il faut entendre avec quelle véhémence, quelle vertueuse indignation il s'élève contre l'ambition et la corruption des clercs, comme il les rappelle à la simplicité de l'Église primitive, à l'austérité des

[1] De Consideratione, lib. II, cap. VIII.

mœurs, à la pratique de toutes les vertus évangéliques. « O ambition obstinée! s'écrie-t-il, ô insatiable avarice! Lorsqu'ils sont arrivés aux premiers degrés des dignités, soit par le mérite, soit par l'argent, soit par le sang et la chair qui n'ont aucun droit au royaume du ciel, leur cœur ne se repose pas davantage, un nouveau désir les aiguillonne, ils veulent s'étendre et s'élever encore. Est-on doyen, prévôt, archidiacre ou tout autre chose, on ne se contente pas d'une seule dignité, dans une seule église, on en recherche de nouvelles sans être jamais satisfait. L'évêque veut devenir archevêque, et, monté à ce haut rang, il rêve je ne sais quoi de plus élevé, il entreprend des voyages pénibles et ruineux, se fait le courtisan de Rome, où il achète à prix d'or d'utiles amitiés[1]. » Les lettres, les traités, les sermons de saint Bernard abondent en traits de ce genre, qu'il serait superflu de recueillir, et qui offrent, avec la polémique des réformateurs, de frappantes analogies. On l'a déjà dit, c'est parce que l'Église fut sourde à la voix de ses docteurs, c'est parce qu'elle n'eut pas le courage d'accomplir dans son sein une réforme orthodoxe, qu'elle fut plus tard affligée et démembrée par une réforme hérétique.

Ainsi la puissance de saint Bernard s'exerçait dans le cloître et rayonnait au dehors; à mesure que nous avançons, le théâtre s'agrandit; les périls de la foi de l'Église vont donner une nouvelle impulsion, un redoublement d'énergie à ses efforts. Nous allons voir l'infatigable athlète aux prises avec le schisme et l'hérésie, ces deux fléaux de l'unité et de la foi catholiques. Saint Bernard était moins un contemplateur qu'un homme d'action. L'âme humaine n'est pas seulement un œil qui voit la vérité, mais une force qui la réalise; aussi plaçait-il l'action avant la contemplation. « Celui qui a dit par son prophète : *Laboravi sustinens*, n'approuve pas la vaine oisiveté de la contemplation[2]. » « L'action, dit-il ail-

[1] De Officio episc., cap. VII, page 472.

[2] Sermon LXIV, sur le Cantique des cantiques.

leurs, est le commencement du salut, elle a cet avantage sur la contemplation[1]. » Ce principe était le ressort de l'activité qu'il va déployer avec tant d'éclat. Le pape Honorius venait de mourir (1130). A peine avait-il expiré qu'un conclave incomplet élut précipitamment Grégoire, cardinal de Saint-Ange, qui prit le nom d'Innocent II; les partisans d'un autre cardinal, Pierre de Léon, protestèrent contre cette élection et nommèrent tumultuairement leur candidat, qu'ils proclamèrent sous le nom d'Anaclet. Pierre de Léon, juif d'origine, s'était concilié par ses largesses la faveur de la populace : Innocent ne put tenir contre lui dans Rome. Il se réfugia donc en France où il vint faire valoir ses droits. Les évêques se réunirent en concile à Étampes, et d'un consentement unanime, ils déférèrent à Bernard la décision de ce grave débat. Saint Bernard se prononça en faveur d'Innocent, et son avis entraîna tous les suffrages. Pendant sept ans que dura cette funeste division, saint Bernard travailla à rallier au pape qu'il avait préféré les rois et les peuples. Le roi d'Angleterre, l'empereur Lothaire, les Génois, les Milanais, les religieux du Mont-Cassin, Roger, duc de Sicile, et l'opiniâtre Guillaume, duc d'Aquitaine, fléchirent, les uns de bon gré, les autres de guerre lasse, sous l'autorité de sa parole. Ce fut un beau spectacle et un noble triomphe que ce long voyage à travers l'Italie, la France et l'Allemagne, où le chef de la chrétienté se présentait aux nations sous le patronage d'un simple abbé. Jamais l'éloquence et la vertu ne parurent avec plus de simplicité et de grandeur. Les peuples se pressaient en foule pour contempler cette noble figure, creusée par les souffrances, et ces yeux d'une ineffable pureté, d'où s'échappaient des traits de flamme. Ils écoutaient cette voix vibrante dont l'harmonie aurait suffi pour les ravir et dont les paroles pleines d'onction et d'énergie échauffaient les cœurs et faisaient pénétrer l'enthousiasme dans les âmes. On ne saurait dire tout ce que saint Bernard déploya d'activité

[1] Sermon III, sur l'Assomption de la Vierge.

pour ramener et contenir tous ces esprits animés de passions diverses et les réduire à l'obéissance. L'empereur Lothaire, pour prix de son adhésion, revendiquait en faveur de l'Empire le privilége des investitures, que le saint-siége avait conquis avec tant de peine, au siècle précédent; et ce ne fut pas le moindre triomphe de saint Bernard que d'amener l'Empereur à se désister de ses prétentions. Il invoqua, pour y parvenir, les services qu'il lui avait rendus dans sa querelle contre Conrad, qui lui avait disputé l'empire, comme Anaclet disputait la tiare à Innocent II.

Pendant cette période de sa vie, saint Bernard fut souvent sollicité d'échanger son titre modeste d'abbé contre les plus hautes dignités de l'Église; Pise, Gênes, Milan, Reims, Châlons le supplièrent de devenir leur premier pasteur, mais leurs instances échouèrent contre sa ferme volonté de demeurer dans son indépendance, pour être tout à tous et pouvoir défendre sur tous les points les intérêts de l'Église. Comme le remarque un des chroniqueurs de sa vie, il triomphait avec plus de gloire dans sa simplicité, et son humilité ajoutait à sa grandeur[1]. Ce refus des dignités montrait clairement son désintéressement des choses de la terre et redoublait l'autorité de ses paroles. Comme il n'était ni évêque, ni cardinal, ni prétendant à la papauté, et que cependant ses vertus, sa science et son éloquence le rendaient digne de tous ces honneurs, l'abaissement volontaire de sa condition relevait, par le contraste, la puissance de son caractère. Les dignités ne sont qu'un signe qui n'est pas nécessaire lorsque le mérite se fait reconnaître par sa propre vertu. L'abbé de Clairvaux était plus évêque que les évêques, plus cardinal que les cardinaux, plus pape que le pape lui-même[2]. Tant l'abnégation donne de relief aux vertus, et de ressort à la puissance! *Facilius pervenies spretis omnibus quam adeptis*[3].

[1] Gaufridus, lib. III, cap. VIII.

[2] Vid. Ep. ad Eug. 238.

[3] De Contemptu mundi, ad cler.

Les efforts de saint Bernard pendant la durée du schisme en prévinrent les funestes conséquences. L'autorité du rival d'Innocent parut illégitime, et son pouvoir fut restreint et précaire. Lorsqu'il mourut, sa faction essaya de perpétuer la division en lui donnant un successeur. Le nouvel antipape se refusa à ce dangereux et coupable honneur (1138); il vint, de nuit, auprès de saint Bernard, solliciter son pardon et faire amende honorable. Cette soumission volontaire termina les divisions de l'Église.

Le zèle que saint Bernard avait déployé pour hâter la fin d'un schisme funeste, il le retrouve pour combattre l'hérésie naissante : il gémit de cette nécessité qui fait de sa vie un long combat[1]. « Le lion est vaincu, s'écrie-t-il, et maintenant il faut lutter contre le dragon. » Le lion, c'était l'antipape Pierre de Léon; le dragon, c'est Abailard, et comme le dragon joint la ruse à la force, et le venin à la violence, il n'aura pas trop contre lui de toutes les forces de son génie et de l'assistance de l'Église : aussi, pour préparer son triomphe sur un adversaire si redoutable, il réveille sur tous les points le zèle des docteurs de la foi[2], et, avant de paraître devant le concile, il a si bien montré l'imminence du danger que la sentence est déjà portée dans l'esprit des juges. Abailard avait entrepris d'expliquer le mystère de la Trinité et de montrer le rapport des trois personnes entre elles. L'habile dialecticien s'était fourvoyé en voulant porter la clarté sur des questions qui doivent rester enveloppées; saint Bernard lui montre qu'il a laissé le mystère aussi obscur et qu'il l'a rendu contradictoire. Pour lui, il maintient le dogme, il ne l'explique pas; il se contente de faire voir que la solution de son adversaire le dénature, et il lui demande compte de la Trinité et de l'unité divine, compromises par ses commentaires. « Je m'étonne, dit-il, qu'un esprit aussi pénétrant, avec toutes ses prétentions à la science, après avoir reconnu que le Saint-

[1] Epist. CLXXXIX.

[2] Vid. Epist. CLXXXVII-VIII.

Esprit est consubstantiel au Père et au Fils, vienne nier ensuite qu'il procède de la substance du Père et du Fils, à moins que, par hasard, il ne veuille que ceux-ci procèdent de la sienne : prétention inouïe et insoutenable ! Mais si l'Esprit-Saint n'est pas de la substance du Père et du Fils et que le Père et le Fils ne soient pas de la substance du Saint-Esprit, que devient, je le demande, la consubstantialité? Qu'il avoue donc avec l'Église que les trois personnes ont même substance, ou qu'il le nie avec Arius et qu'il proclame ouvertement avec lui que le Saint-Esprit n'est qu'une créature. Ensuite, si le Fils est de la substance du Père et que le Saint-Esprit n'en soit pas, il faut qu'ils diffèrent l'un de l'autre, non-seulement parce que le Saint-Esprit n'est pas né du Père comme le Fils, mais encore parce que le Fils est de la substance du Père, et que le Saint-Esprit n'en est pas. Or, jusqu'à présent, l'Église n'a pas reconnu cette dernière différence. Si nous l'admettons, où est la Trinité? où est l'unité? Ainsi la dualité remplace la Trinité, car on ne saurait admettre au partage une personne dont la substance n'aurait rien de commun avec celle des autres. Qu'il cesse donc de détacher de la substance commune la procession du Saint-Esprit, de peur d'enlever, par une double impiété, le nombre à la Trinité et de l'attribuer à l'unité : énormités que repousse également la foi chrétienne[1]. » On comprend par ces traits de polémique ardente que le héros de la dialectique a trouvé son maître.

Il ne faut pas s'étonner de la vivacité des poursuites de saint Bernard : à ses yeux, le salut de l'Église était dans l'intégrité de la foi, et le salut de l'humanité dans celui de l'Église. L'exemple d'Abailard l'effrayait plus encore que ses erreurs. « En disputant et en écrivant sur la Trinité, il franchit la borne que nos pères ont posée : *Transgreditur fines quos posuerunt patres nostri.* » Là était le danger; car, la limite une fois dépassée, la discussion ne reconnaissait plus de point d'arrêt, et l'édifice de la foi était sapé dans sa base. Sans

[1] De Errorib. Abel., cap. I.

doute, c'était chose grave que de voir, dans le sein de l'Église, un philosophe se rapprocher d'Arius sur la Trinité, de Pélage sur la grâce, de Nestorius sur la personne du Christ; mais ce qui était plus sérieux, c'était de remuer les bornes de la foi et de la raison, « dont les droits ne s'accordent jamais mieux que dans le silence[1], » et de transporter ces discussions sur la place publique et dans les carrefours[2]. C'est pour cela que saint Bernard s'attaqua si rudement à un homme qu'il admirait, et ce fut à son admiration même et au crédit de son adversaire qu'il mesura la force de ses coups. Il savait, d'ailleurs, que la plupart des juges d'Abailard avaient été ses disciples, et il craignait que la reconnaissance ne fît illusion à leur jugement. On a donc eu tort de voir dans cette lutte une rivalité d'amour-propre : saint Bernard ne la provoqua point; l'éveil lui fut donné par l'abbé de Saint-Thierri[3], et ce fut Abailard qui l'appela devant le concile de Sens[4]. Il affronta même avec répugnance une controverse publique, craignant, s'il faut l'en croire, de compromettre sa cause par la faiblesse de ses moyens et d'envelopper l'Église dans sa défaite. Toutefois il se prépara courageusement au combat; mais la retraite de son adversaire empêcha le tournoi d'éloquence et de dialectique que le monde chrétien attendait avec anxiété (1140).

Outre sa malencontreuse démonstration trinitaire, Abailard

[1] Expression du cardinal de Retz.

[2] Vid. Epist. CXXXVIII, disputantes in triviis de divinis ; Epist. CCCXXXVII ; triviatim de sancta Trinitate disputatur.

[3] Voir la lettre adressée par Guillaume, abbé de Saint-Thierri, à Geoffroi, évêque de Chartres, et à saint Bernard. *Dico vobis, periculose stletis, tam vobis, quam Ecclesiæ Dei.* Epist. CCCXXVI, page 302.

[4] Magister Petrus crebro nos pulsare cœpit, nec ante voluit desistere quoad ad dominum Claræ-vallensem abbatem, super hoc scribentes, assignato die, Senonis ante nostram submonuimus venire præsentiam, quo se vocabat et offerebat paratum magister Petrus ad probandas et defendendas sententias. *Ad Innoc. Pontif. in persona franc. Episc. epist.* CCCXXXVII, page 309.

avait avancé quelques propositions mal sonnantes. Suivant lui, Adam n'avait pas transmis à sa race le péché, mais le châtiment; il mettait le libre arbitre au-dessus de la grâce, et, par une incroyable contradiction, il voulait que les œuvres ne rendissent l'homme ni pire, ni meilleur. Le tort d'Abailard était de n'avoir ni la soumission du croyant ni l'indépendance du philosophe; il flottait entre les témérités de son esprit et les scrupules de sa conscience; de sorte que la crainte de l'hérésie arrêtait l'essor de sa pensée et que ses rétractations accusaient la faiblesse de son caractère. C'est pour cela que, malgré son incontestable génie, sa figure pâlit et sa taille s'abaisse à côté de son rival. La force de saint Bernard est dans la constance de ses principes et l'inexorable rigueur des conséquences qu'il en tire. Il ne doute pas de lui-même, parce qu'il ne doute pas de Dieu, et sa conviction intrépide renverse tous les obstacles. « Je marche, dit-il, en pleine sécurité sur la foi du maître des nations, et je sais que je ne serai pas confondu[1]. » En arrière comme en avant, le doute ne saurait l'atteindre, car il s'appuie sur la parole de Dieu et il marche droit, *pergit,* dans le sens de ses commandements.

On sait qu'Abailard, après avoir décliné la compétence du concile et refusé le combat, appela à la cour de Rome de la sentence qui le condamnait, qu'il s'achemina vers l'Italie, et qu'il reçut en route la confirmation de son arrêt. Il se soumit alors, et se retira à Cluny, auprès de Pierre le Vénérable. Les deux rivaux se réconcilièrent, et saint Bernard prouva, par ce retour sincère, qu'il n'avait d'autre passion que la pureté de la foi. C'est dans le même esprit qu'il fit avec le légat Albéric et l'évêque de Chartres, Geoffroi, une excursion en Languedoc pour extirper de cette province la doctrine des manichéens, et qu'en 1148 il réfuta au concile de Reims, en présence du pape Eugène III, les erreurs de l'évêque de Poitiers, Gilbert de la Porrée : partout il provoque les censures contre l'hérésie

[1] Ego vero securus in magistri gentium sententiam pergo, et scio quoniam non confundar. *De Err. Abel.*, cap. IV, page 649.

et jamais les supplice : *Hæretici capiantur non armis, sed argumentis*[1]. Telle fut sa devise, qu'on oublia plus tard ; car un siècle après, les mêmes provinces qu'il avait parcourues en missionnaire de paix furent épouvantées par le massacre des Albigeois.

Arnauld de Brescia, le disciple chéri d'Abailard, l'écuyer de cet autre Goliath, comme disait saint Bernard, poussait la résolution et l'audace beaucoup plus loin que son maître[2]. Il représente bien mieux que lui l'indépendance de la pensée, l'insurrection de la raison contre la foi. La discussion n'était pas pour lui un simple exercice de l'intelligence, mais un prélude à l'action. Ses doctrines et ses actes sont des réminiscences de l'antiquité républicaine et des pressentiments de la philosophie moderne. Il fit à Rome, avec un succès de quelque durée, ce que tenta deux siècles plus tard l'ami de Pétrarque, Nicolas de Rienzi. Ce fut le plus redoutable des novateurs que combattit saint Bernard, et la crainte qu'il lui inspirait fut telle, qu'elle entraîna l'abbé de Clairvaux aux emportements de la colère[3].

Nous avons vu jusqu'à présent l'autorité de saint Bernard, à mesure qu'il avance dans la vie, se déployer dans un cercle de plus en plus étendu, sans rien perdre de son énergie. Son crédit était monté si haut qu'il éleva au trône pontifical un de

[1] Serm. LXIV, in Cant. — Toutefois saint Bernard n'ose pas blâmer le zèle de quelques furieux qui avaient massacré des impies scandaleux : « Approbamus zelum, dit-il, sed factum non suademus, quia fides suadenda est, non imponenda. » Ainsi les meilleures âmes payent toujours un peu tribut à l'esprit de leur siècle. Serm. LXVI, sur le Cant. des cant.

[2] Omnes errores Abel. ab Ecclesia jam deprehensos atque damnatos, cum illo etiam et *præ illo* defendit acriter et pertinaciter. — Bern. Epist. ad Episc. Const., page 188.

[3] Epist. CXCVI-VII. Arnaud de Brescia, longtemps protégé par la noblesse romaine et par la sympathie populaire contre les ressentiments du saint-siége, fut enfin livré à ses ennemis par Frédéric I, et pendu sous le pontificat d'Adrien.

ses disciples, un simple moine de Clairvaux, l'abbé Bernard, de Pise, qui fut pape sous le nom d'Eugène III[1]. Le champ devient plus vaste, et sa force croît en proportion du théâtre où elle s'exerce. Sa famille[2], le cloître, l'Église de France dans sa lutte contre le pouvoir temporel, la chrétienté tout entière menacée dans l'unité de son organisation et la pureté de sa doctrine ont éprouvé successivement l'irrésistible ascendant de son génie. Au déclin de sa vie, il s'élève encore, sa sphère d'action s'élargit, et il met le monde chrétien aux prises avec l'islamisme. La prédication de la croisade couronne dignement cette vie de dévouement laborieux et de succès. Elle n'en détruit pas l'unité, car elle est inspirée par la pensée qui a dirigé toutes ses actions, le triomphe de la vérité évangélique. Les Sarrasins, maîtres d'Édesse, menaçaient Antioche et Jérusalem; une croisade nouvelle semblait nécessaire, et déjà Louis VII, pour soulager sa conscience, chargée du triste souvenir de l'incendie et du massacre de Vitry, avait résolu de l'entreprendre (1146). Les seigneurs dont il réclama le concours voulurent que Bernard fût consulté. Celui-ci en référa au pape, qui approuva l'entreprise et le chargea d'exciter le zèle des Français et des nations voisines. Cette prédication fut le triomphe du zèle et de l'éloquence du saint orateur. Il remua la France et l'Allemagne même, qui n'entendait pas la langue qu'il lui parlait. L'empereur Conrad opposa une vive résistance : deux fois saint Bernard échoua; mais il ne se rebuta point, et son troisième discours fit sur l'empereur une telle impression, que celui-ci se leva tout à coup, plein d'enthousiasme, agita sa bannière et fit le serment de délivrer la terre sainte. L'émotion excitée

[1] Eugène III fut obligé de quitter Rome. Son protecteur plaida vainement en sa faveur, auprès des Romains et de l'empereur Conrad. Ses sujets persistèrent à lui fermer les portes de leur ville, et Conrad refusa de lui prêter main-forte pour y rentrer.

[2] Il étendit sa destinée sur sa famille tout entière. Daunou, *Notice sur saint Bernard*, *Hist. litt. de la France*, tome XIII. Cette notice est un chef-d'œuvre d'érudition et de goût.

par la parole de saint Bernard enfanta des miracles[1]; partout, sur son passage, des malades recouvraient la santé, et la foi populaire voyait dans ces cures imprévues un signe de l'intervention divine. Saint Bernard partagea l'opinion commune, ou du moins il ne fit rien pour la combattre. Le scepticisme moderne lui en a fait un crime; mais en remontant par la pensée à cette époque où l'humanité était pleine de Dieu et rattachait tous les événements à la Providence, on comprendra facilement que le pieux instrument de ces merveilles n'ait pas expliqué, par la seule puissance de son génie, les prodigieux effets de sa présence et de sa parole.

On sait quelle fut l'issue de cette expédition. Saint Bernard n'en fut pas longtemps responsable aux yeux de ses contemporains. Les désastres des croisés l'affligèrent sans troubler sa conscience, et il pouvait répondre à ceux qui les lui imputaient qu'il n'était pas comptable du succès de l'entreprise, et qu'autant qu'il était en lui, les infidèles avaient été vaincus et la chrétienté victorieuse. Ces injustes rumeurs cessèrent bientôt; on pensa même que si l'expédition avait échoué, c'est que celui qui en avait été le promoteur ne l'avait point dirigée : aussi, lorsque, quatre ans plus tard, on décida à l'assemblée de Chartres (1150)[2] que l'Occident devait prendre la revanche de sa défaite, on offrit à l'abbé de Clairvaux le commandement de cette nouvelle expédition[3]. Mais déjà les forces de saint Bernard trahissaient son zèle : il s'avançait rapidement vers la tombe, qui s'ouvrit enfin pour lui après plusieurs années de souffrances, et qui le reçut chargé de gloire, au milieu des regrets de l'Europe entière qu'il avait remuée par son éloquence, servie par ses travaux, édifiée par ses vertus. La transition fut douce pour lui de la terre au ciel,

[1] Vid. passim vit. D. B. Gaufrido, Ernaldo auct. et aliis.

[2] Mabillon s'est trompé sur l'époque de cette assemblée. Dom Brial a établi d'une manière incontestable ce point important de chronologie, dans un mémoire qui fait partie du Recueil de l'Académie des inscriptions.

[3] Vid. Epist. CCLVI.

il l'avait longuement préparée par la sainteté de sa vie; et son âme avait, pour empruter une expression de Gerson, les deux ailes qui emportent vers Dieu, la simplicité et la pureté. Ce grand homme, qui, même pendant sa vie, avait été honoré comme un saint, fut canonisé en 1174, sous le pontificat d'Alexandre III.

§ II.

Ma tâche n'est pas terminée. J'ai essayé de montrer le progrès continu de l'autorité de saint Bernard et d'en indiquer les principes; quelques mots suffiront pour montrer l'enchaînement des faits. Saint Bernard commença par triompher de lui-même en soumettant en lui la chair à l'esprit et l'esprit à Dieu. Après avoir discipliné son âme, il organise à son image sa famille et le cloître; dans cette enceinte, fermée aux passions, il achève sa propre réforme et celle des fidèles qui l'entourent. Là, son génie prend un merveilleux accroissement, parce que sa raison, qui s'est humiliée devant la révélation, forte de ces croyances désormais inébranlables, ne trouve plus d'obscurités, ni dans les choses du ciel ni dans celles de la terre : de là, la constance de ses principes, et, par une conséquence rigoureuse, la fermeté de sa volonté. Or, vouloir, c'est pouvoir; de là encore son irrésistible ascendant sur les esprits. Croyance, volonté, autorité, tels sont les termes de cette progression dont la vie de saint Bernard offre le développement : par la foi, son génie s'appropria tout le trésor de la sagesse divine; par la volonté, il conforma sa vie à ses doctrines, et cette conformité fit paraître la pureté de ses intentions, le désintéressement de son zèle. Pendant que l'invariable unité de ses doctrines montrait qu'on pouvait s'assurer en ses lumières, son détachement de toutes les pompes du siècle mettait en relief la noblesse de son caractère. On voyait clairement qu'il travaillait à l'œuvre de Dieu et de l'humanité, et qu'il ne voulait d'autre salaire que le succès, c'est-à-dire le salut de ses frères, le bien commun de

l'Église et du genre humain. Chose étrange! la raison de saint Bernard fut triomphante, parce qu'elle s'humilia dans la foi, et il domina le siècle, parce qu'il en méprisa les grandeurs. Toutefois il fallait, pour opérer ce prodige, que cette raison soumise et cette abnégation se rencontrassent dans un homme de génie; il fallait que ce grand caractère s'unît à de puissantes facultés et que la parole mît en œuvre ces nobles et fortes pensées. Il me reste donc, pour dévoiler tous les principes de l'autorité de saint Bernard, à montrer quelle fut la nature de son éloquence.

Avant tout, il est bon de citer le témoignage d'un chroniqueur contemporain. Le voici dans sa naïve simplicité : « Celui qui l'avait détaché du sein de sa mère pour l'œuvre de la prédication lui avait donné, dans un faible corps, une voix forte et capable de se faire entendre. Ses discours, toutes les fois que l'occasion se présentait de parler pour l'édification des âmes, étaient appropriés à l'intelligence, à la condition et aux mœurs de ses auditeurs. Il parlait aux campagnards comme s'il eût toujours vécu à la campagne, et aux autres classes d'hommes comme s'il eût consacré toute sa vie à l'étude de leurs œuvres. Docte avec les savants, simple avec les simples, riche des préceptes de la sagesse et de la perfection avec les hommes spirituels, il se mettait à la portée de tous, désirant de les gagner à Jésus-Christ. Combien Dieu l'avait doué heureusement pour calmer et persuader, et lui avait appris quand et comment il devait parler, soit qu'il dût consoler ou supplier, exhorter ou réprimander, ceux-là le sauront, à un certain point, qui liront ses écrits, moins cependant que ceux qui l'ont entendu; car telle était la grâce répandue sur ses lèvres, tels le feu et la véhémence de son élocution, que sa plume elle-même, si exquise qu'elle soit, n'en a retenu ni toute la douceur ni toute la chaleur. Le miel et le lait découlaient de sa langue, et néanmoins la loi de feu était dans sa bouche [1]. C'est pour cela que lorsqu'il

[1] Mel et lac sub lingua ejus, nihilominus in ore ejus ignea lex.

haranguait les peuples de la Germanie, ces hommes, qui n'entendaient pas la langue qu'il parlait, étaient plus vivement émus au son de ses paroles que lorsque les interprètes les plus habiles leur en expliquaient le sens; ils prouvaient bien leur émotion en se frappant la poitrine et par l'abondance de leurs larmes[1]. »

Voilà un singulier prodige et la meilleure preuve de l'autorité que saint Bernard tirait de la pureté de son caractère. Il suffit du visage et de la voix de l'orateur pour émouvoir une vaste assemblée qui ne comprend pas le sens de ses paroles. Tout l'effet est produit par la vertu de celui qui parle, par son geste et le son de sa voix : sa parole n'y est pour rien, puisqu'elle n'est pas comprise. Ce n'est donc pas en vain que les rhéteurs de l'antiquité attachaient tant d'importance aux mœurs et à l'action. Sans doute, dans le cloître, saint Bernard produisait le même effet sur les frères lais ou convers lorsqu'il prêchait en latin.

J'emprunte au même écrivain quelques traits qui peignent la personne même du saint orateur. Sa taille, bien qu'ordinaire, paraissait élevée à cause de l'élégance des formes; la grâce sévère répandue sur son visage tenait plus de l'esprit que de la chair; elle était comme le signe extérieur de la beauté de son âme : « une certaine pureté angélique et la simplicité de la colombe rayonnaient dans ses yeux; » une légère teinte colorait ses joues et une chevelure blonde tombait sur son cou d'une blancheur éblouissante; son corps amaigri portait les traces de ses austérités et semblait, dans sa légèreté, l'enveloppe d'un pur esprit. Ce corps, pour ainsi dire intellectuel, favorisait la pieuse confiance qui voyait dans saint Bernard un interprète et un envoyé de Dieu, et peut être compté parmi les prestiges de son éloquence.

L'habitude de saint Bernard était de méditer profondément le sujet qu'il voulait traiter et de s'abandonner pour l'expression de ses idées aux chances de l'improvisation. C'est

[1] Geoffroi de Clairv., *Vie de saint Bernard*, liv. III, chap. III.

le procédé des grands orateurs et le plus sûr moyen d'unir l'éclat à la solidité. La méditation a déjà trouvé, choisi et disposé les matériaux : elle a tissu fortement la trame du discours, et le mouvement de la pensée, accéléré par les périls de l'improvisation, donne plus de chaleur à l'expression et la colore plus vivement. La parole de saint Bernard était abondante et serrée, parce qu'il était maître de sa pensée ; il tirait surtout sa force de la connaissance approfondie du cœur humain et des livres saints; ces sources intarissables alimentaient sans cesse son intelligence et lui permettaient de toujours produire sans jamais s'épuiser. Il est vraisemblable que saint Bernard n'a écrit aucun de ses sermons avant de les prononcer : on les recueillait pendant qu'il parlait, et il retouchait ensuite le travail de ses auditeurs.

On a souvent discuté pour décider si saint Bernard avait prêché en latin ou en langue vulgaire. Les solutions exclusives de ce problème sont également fausses. Dans le cloître et dans les assemblées de clercs, saint Bernard prêchait en latin : hors du cloître, quand le peuple accourait pour l'entendre, il parlait la langue du peuple. C'est en langue vulgaire qu'il a prêché la croisade en France et en Allemagne, seul en France, en Allemagne avec des interprètes qui traduisaient sur-le-champ ses discours; mais malheureusement aucun des monuments de cette éloquence populaire ne nous est parvenu, et tous les sermons que nous possédons ont été évidemment prononcés en latin. Ce fait, indépendamment de l'usage historiquement constaté de la prédication latine pour les clercs, ressort encore de l'analogie frappante du style des sermons avec celui des lettres et des traités, et surtout de locutions, il faut le dire aussi, de jeux de mots inséparables de l'idiome, et qui prouvent, pour ceux qui ont étudié les rapports des idées aux mots, que ces discours n'ont pas été seulement composés, mais pensés en latin [1]. Le célèbre manuscrit des *feuillants* [2], où les partisans de l'opinion que

[1] Voir sur cette question la préface de Mabillon.

[2] Ce manuscrit fait partie du fonds des Feuillants, à la Bibliothèque

je combats veulent voir le texte primitif des sermons de saint Bernard, prouverait seulement la vénération qu'inspiraient les écrits de l'orateur, puisqu'on les traitait à l'égal de la Bible que, dès le douzième siècle, on traduisit en langue vulgaire.

La plupart des discours de saint Bernard que nous possédons sont plus remarquables par la grâce que par la véhémence; par la doctrine que par la passion; par l'habile disposition des parties et l'enchaînement des preuves que par le mouvement. C'est qu'un grand nombre d'entre eux ont été prononcés dans l'enceinte de Clairvaux, devant de pieux cénobites dont les passions étaient vaincues et la foi inébranlable : l'orateur songe plutôt à leur faire aimer et connaître la religion qu'à les épouvanter par la crainte des châtiments. Lorsqu'il s'anime, c'est lorsqu'il jette les yeux au dehors sur la corruption des grands et les désordres du clergé séculier, ou lorsque la contemplation des souffrances du Christ et des vertus de sa divine mère l'emportent jusqu'à l'enthousiasme. Mais saint Bernard est si naturellement éloquent, que, même lorsqu'il disserte ou qu'il enseigne, une douce chaleur circule sous ses raisonnements et atteste l'action d'un foyer intérieur dont les flammes sont contenues. Il est à jamais regrettable que les discours populaires de saint Bernard n'aient pas été conservés; mais nous trouverons encore dans

du roi. C'est un in-4° inscrit sous le n° 9. Suivant M. Guérard, dont l'opinion est d'un grand poids en pareille matière, l'écriture est du treizième siècle. La langue paraît être du douzième. Il ne contient que 36 sermons sur des sujets divers. Comme rien n'établit historiquement que ces 36 sermons aient été prononcés dans l'enceinte de Clairvaux ou devant des clercs, la solution de la difficulté qu'ils soulèvent ressort de l'examen attentif et de la comparaison des deux textes. Constatons, en passant, que dans le texte du manuscrit on lit saint Bernard et non saint Bernaut, comme l'a imprimé Mabillon, page 916, 1er vol. La plupart des sermons contenus dans le manuscrit des feuillants ont été publiés par M. Le Roux de Lincy, à la suite du *livre des Rois*, in-4°.

ses traités, dans ses lettres et dans ses sermons assez de morceaux saillants pour caractériser son éloquence et faire connaître toutes les facultés dont le concours formait sa puissance oratoire.

Les restes de l'opinion longtemps dominante qui fait du douzième siècle une époque de grossière ignorance, opinion fondée sur la décadence du quatorzième et du quinzième siècle, affermie par le brusque retour vers l'antiquité que provoqua la Renaissance, accréditée par la splendeur du siècle de Louis XIV et popularisée par les mépris intéressés de la philosophie moderne; ce préjugé, mal déraciné, qui nous fait méconnaître les lumières et la civilisation des deux siècles qu'illustrèrent saint Bernard et saint Louis, nous incline à penser que nous trouverons dans l'apôtre du douzième siècle les rudes saillies d'une éloquence inculte; mais l'étude des monuments qu'il nous a laissés établit une opinion diamétralement opposée, et les beautés comme les défauts que nous rencontrerons attesteront plutôt la culture excessive de l'esprit que les écarts d'une imagination barbare.

J'emprunterai aux sermons, aux lettres et aux traités polémiques de saint Bernard des passages, de nature diverse, où nous trouverons tour à tour l'exquise douceur du sentiment, l'énergie de l'indignation, la vigueur du raisonnement, les profondes tristesses de l'âme au spectacle des misères de l'homme, enfin l'onction, la force, la sensibilité, et parfois la véhémence. Ses sujets de prédilection dans ses homélies adressées aux moines de Clairvaux sont tendres et affectueux, c'est tantôt la naissance du Christ et son enfance, plus souvent les douces vertus de la vierge Marie et plus souvent encore l'explication mystique du Cantique des cantiques, divin épithalame, chef-d'œuvre de poésie mélancolique, soupir de l'âme mêlé aux terribles accents des prophètes et aux sublimes accords de la harpe de David. Voici quelques traits de cette éloquence tempérée qui semblent un prélude lointain aux touchantes inspirations de Massillon. « O homme,

que crains-tu ! Pourquoi trembler à la face du Seigneur qui s'approche ? Il vient, non pour juger, mais pour sauver la terre. Jadis un serviteur infidèle t'a persuadé d'enlever furtivement le diadème royal pour en ceindre ta tête. Surpris dans ton larcin, comment n'aurais-tu pas tremblé ? comment ne pas éviter la face du Seigneur ? Peut-être portait-il déjà le glaive flamboyant. Maintenant tu vis dans l'exil et tu trempes des sueurs de ton visage le pain qui te nourrit. Et voici qu'une voix a été entendue sur la terre annonçant la venue du maître du monde. Où iras-tu pour éviter le souffle de son esprit ? Où fuiras-tu pour ne pas rencontrer son visage ? Garde-toi de fuir, garde-toi de trembler. Il ne vient pas armé, il ne cherche pas pour punir, mais pour délivrer ; et pour que ne tu ne dises pas encore une fois : « J'ai entendu ta voix et je me suis caché ; » le voilà enfant et sans voix, et si ses vagissements doivent faire trembler quelqu'un, ce n'est pas toi. Il s'est fait tout petit, et la Vierge sa mère enveloppe de langes ses membres délicats, et tu trembles encore de frayeur ! Mais tu vas savoir qu'il ne vient pas pour te perdre, mais pour te sauver ; non pour t'enchaîner, mais pour t'affranchir, car il combat déjà contre tes ennemis. Par la vertu et la sagesse de Dieu, il met le pied sur le cou des grands et des superbes[1]. » C'est toujours sur ce ton de noble

[1] In Nativit. Dom., serm. I. Ce sermon fait partie du manuscrit des feuillants, dont j'ai parlé plus haut : je vais transcrire une partie du passage que j'ai cité « Ke dottes-tu, o tu hom. Porkai trembles-tu davant la fazon notre Signor qui vient ? Il vient ne nues por jugier, mais por salveir la terre. Zayenaier tenhortat li fel et li non feaules sers ke tu par larencin preaisses la royal corone et si la mesisses en ton chief. Quant tu repris fus el larencin, porkai ne dottesses-tu ou porkai ne fuesses-tu de davant sa fazon ? Il at iai dembleit son espeie enfueye. Tu es or en exil on tu mainius ton pain en la sueur de ton vis ; et li voiz est oye en terre ke li Sires toz poxanz vient. On te torneras-tu de son esprit : et on furas-tu de davant sa fazon ? Ne fuir mies. Ne ne dotteir mies. Il ne vient mies a armes. Il te requiert ne mies por dampneir mais por salveir. » (Manuscrit, fol. 18, recto.)

affection et de pieuse sympathie que saint Bernard parle des rapports de l'homme et du fils de Dieu ; mais son éloquence s'épure et s'attendrit encore, sans rien perdre de son élévation, lorsqu'il célèbre les vertus et les mérites de la Vierge. On comprend facilement la prédilection des vrais chrétiens, j'entends de ceux qui ne séparent pas l'amour de Dieu de l'amour de l'humanité, pour la vierge Marie, symbole de pureté et d'amour, médiatrice aimable entre la terre et le ciel; aussi saint Bernard est-il inépuisable dans les tendres effusions de sa reconnaissance. Il faudrait citer des sermons entiers pour apprécier cette éloquence presque séraphique ; je me contenterai du passage suivant sur le nom de Marie : « Le nom de la Vierge était Marie. Ajoutons quelques mots sur ce nom qui signifie étoile de la mer, et convient parfaitement à la Vierge qui porta Dieu dans son sein. C'est avec raison qu'on la compare à un astre : car de même que l'étoile envoie ses rayons sans être altérée, la Vierge enfante un fils sans rien perdre de sa pureté. Le rayon ne diminue pas la clarté de l'étoile, de même que le fils n'enlève rien à l'intégrité de la Vierge. Elle est donc cette noble étoile de Jacob dont le rayon illumine l'univers entier, dont la splendeur éclaire les hauts lieux et pénètre les abîmes. Elle parcourt la terre, échauffe les âmes plus que les corps, vivifiant les vertus et consumant les vices. Elle est cette étoile brillante élevée au-dessus de la mer immense, étincelante de vertus, rayonnante d'exemples. Oh ! qui que tu sois, qui comprends que dans le cours de cette vie tu flottes au milieu des orages et des tempêtes plutôt que tu ne marches sur la terre, ne détourne pas les yeux de cette lumière, si tu ne veux pas être englouti par les flots soulevés. Si le souffle des tentations s'élève, si tu cours vers les écueils des tribulations, lève les yeux vers cette étoile, invoque Marie. Si la colère ou l'avarice, ou les séductions de la chair font chavirer ta frêle nacelle, lève les yeux vers Marie. Si le souvenir de crimes honteux, si les remords de ta conscience, si la crainte du jugement t'entraînent vers le gouffre de la tristesse, vers

l'abîme du désespoir, songe à Marie : dans les périls, dans les angoisses, dans le doute, songe à Marie, invoque Marie : qu'elle soit toujours sur tes lèvres, toujours dans ton cœur ; à ce prix, tu auras l'appui de ses prières, l'exemple de ses vertus. En la suivant, tu ne dévies, pas ; en l'implorant, tu espères ; en pensant à Marie, tu évites l'erreur. Si elle te tient la main, tu ne peux tomber ; si elle te protége, tu n'as rien à craindre ; si elle te guide, point de fatigue, et sa faveur te conduit au but et tu éprouves en toi-même avec quelle justice il est écrit : « et le nom de la vierge Marie[1]. »

Cet orateur si tendre, si affectueux, se montre véhément contre le vice : il tonne contre la corruption des grands de la terre, puissants pour le mal, impuissants pour le bien[2] ; il déplore, dans l'amertume de son cœur, les maux qu'enfantent la cupidité et l'ambition, et, après avoir frappé les hommes du siècle, il n'épargne pas davantage le clergé, dont il combat la dissolution et l'hypocrisie. Dans un discours où il trace à grands traits les destinées de l'Église, après l'avoir montrée éprouvée par la persécution et l'hérésie, et sortant victorieuse de cette double épreuve, il arrive à la corruption de ses enfants, et il se demande qui la sauvera de ce nouveau péril. « Maintenant, par la miséricorde de Dieu, voici des temps libres de ce double fléau, mais souillés par la chose qui marche dans les ténèbres. Malheur à cette génération travaillée par la maladie des pharisiens, je veux dire l'hypocrisie, si toutefois on peut appeler hypocrisie une maladie qui ne peut se cacher à cause du nombre des malades, et qui n'y songe plus par impudence. Ce venin circule aujourd'hui dans toutes les veines de l'Église ; plus il s'étend, plus le mal est sans espoir, et d'autant plus dangereux qu'il est intérieur ; car s'il s'élevait ouvertement un ennemi hérétique, on le pousserait dehors, et il serait desséché ; si c'était un ennemi violent, on l'éviterait en se cachant. Maintenant, qui

[1] De Laud. Virg. Mar., Hom. II.

[2] Væ principibus nostris ! Potentes sunt ut faciant mala, bonum autem facere nequeunt. Epist. CCLXXXVIII, p. 277.

chasser? De qui se cacher? Tous sont amis et tous ennemis; tous sont les siens et ses adversaires; tous dans sa maison, mais en guerre intestine; tous sont près d'elle, et tous ne cherchent pas son bien; ils sont les ministres du Christ et les serviteurs de l'Antechrist; ils marchent honorés des biens du Seigneur et sans souci d'honorer Dieu. De là cet éclat de courtisanes qui frappe nos yeux, ces vêtements d'histrions, cette parure royale; de là ces freins, ces selles, ces harnais, ces éperons dorés et plus brillants que les autels; de là ces tables splendides par les mets et les coupes; de là ces longs repas et ces ivresses; de là ces cithares, ces lyres et ces flûtes; de là ces pressoirs écumants qui vomissent leurs vins dans ces celliers si bien garnis; ces barriques de parfums et ces bourses qui regorgent d'or. C'est pour cela qu'ils veulent être et qu'ils sont doyens, archidiacres, évêques, archevêques. Ces honneurs ne sont pas donnés au mérite, mais à la chose qui marche dans les ténèbres, à l'hypocrisie.

« Il a été prédit autrefois et les temps sont arrivés: « Voici dans la paix mon amertume la plus amère. » Amère d'abord dans la mort des martyrs, plus amère dans la révolte des hérétiques, plus amère encore dans les mœurs de ses enfants. Elle ne peut ni les mettre en fuite, ni les fuir, tant ils ont pris de force, tant leur nombre s'est multiplié. La plaie de l'Église est intérieure et incurable, et c'est pour cela que dans la paix son amertume est la plus amère. Mais quelle paix! C'est la paix et ce n'est pas elle; paix du côté des païens et des hérétiques et non du côté de ses fils. Écoutez les gémissements de sa voix : « J'ai nourri, j'ai exalté mes fils et ils m'ont méprisée, et ils m'ont souillée par la honte de leur vie, la honte de leurs paroles, la honte de leur commerce, enfin par la chose qui marche dans les ténèbres : *Negotio perambulante in tenebris*[1]. » Certes les adversaires de l'Église catholique n'ont pas peint avec plus d'énergie la corruption du clergé. Saint Bernard reproduit souvent ces plain-

[1] Serm. XXXIII, in Cant.

tes et toujours avec la même douleur et la même véhémence[1].

Quelquefois la pensée de saint Bernard prend une teinte de profonde mélancolie, lorsqu'elle s'émeut dans la contemplation du sacrifice du fils de Dieu et des misères de l'humanité. Ce caractère est surtout sensible dans l'admirable sermon sur la Passion, où il examine successivement l'œuvre, la manière et la cause de cette mystérieuse immolation du juste pour l'expiation des crimes du genre humain. Il fait admirer la patience, l'humilité et la charité du Rédempteur. Ne croit-on pas entendre Pascal ou Bossuet, lorsque, considérant l'abaissement sublime de Jésus-Christ couvert d'ignominie et confondu parmi les plus vils scélérats, l'orateur s'écrie : « Le voilà comme le dernier des hommes, homme de douleurs que Dieu frappe et humilie; est-il rien de plus bas et de plus élevé? O humilité! ô grandeur! opprobre de l'humanité et gloire des anges! Un tel sacrifice sera-t-il sans vertu? » On serait tenté de voir dans cette apostrophe le germe de la sublime antithèse de Pascal sur les misères et les grandeurs de l'homme, si l'on ne savait pas qu'elle a été inspirée par Montaigne. Mais voici dans le même sermon un tableau de la condition humaine qui se rapproche davantage de la manière de l'auteur des *Pensées :* « Nous sommes engendrés dans l'ordure, réchauffés dans les ténèbres, enfantés dans la douleur. Avant de venir au jour, nous chargeons nos misérables mères; en sortant de leur sein, nous les déchirons comme des vipères, et c'est merveille que nous ne soyons pas nous-mêmes déchirés. Notre premier cri est un cri de douleur, et à juste titre, puisque nous entrons dans la vallée des pleurs, où nous éprouvons que la sentence du saint homme Job nous est applicable de tout point : « L'homme est né de la femme; sa vie est courte et pleine de beaucoup de misères. » L'homme, dit-il, est né de la femme : quoi de plus vil? Et de peur que, par hasard, il ne se flatte dans l'espérance des voluptés des sens, dès son en-

[1] V. De Officio episc., cap. II. Serm. et Epist., passim.

trée au monde, il reçoit le terrible avis du départ, lorsqu'on lui dit : « La vie est courte ; » et qu'il ne s'imagine pas que ce petit espace entre sa venue et sa sortie est libre pour lui. « Elle est pleine, dit-il, de beaucoup de misères. » Oui, dis-je, misères nombreuses, innombrables misères, misères du corps, misères du cœur, misères pendant le sommeil, misères pendant la veille, misères de tous côtés [1] »

Voilà déjà bien des richesses oratoires ; que serait-ce s'il m'était permis de faire couler la source dont je détourne quelques minces filets ? L'émotion de saint Bernard n'est jamais plus vive que dans les périls de la foi, car alors il défend le principe même de sa force : il sait que si l'opinion d'un homme vient jamais à prévaloir sur l'autorité des Écritures, les fondements de l'édifice catholique sont ébranlés et que sa ruine entraînera celle de toutes les institutions qui lui sont chères. Abailard avait dit qu'il pensait, contre le témoignage de tous les docteurs de la foi, que le Christ n'était pas venu pour délivrer le monde de l'empire du démon, parce que le démon n'avait été que le geôlier et non le maître des hommes. Cette témérité de la raison individuelle met l'indignation au cœur de saint Bernard, et voici en quels termes il l'exhale : « Qu'y a-t-il de plus insupportable dans ces paroles, ou le blasphème, ou l'arrogance ? Quoi de plus damnable, la témérité ou l'impiété ? Ne serait-il pas plus juste de fermer par le bâillon une pareille bouche que de la réfuter par le raisonnement ? Ne provoque-t-il pas contre lui toutes les mains, celui dont la main se lève contre tous ? Tous, dit-il, pensent ainsi, et moi je pense autrement. Eh ! qui donc es-tu ? qu'apportes-tu de meilleur ? quelle subtile découverte as-tu faite ? quelle secrète révélation nous montres-tu qui ait échappé aux saints, qui ait trompé les sages ? Sans doute cet homme va nous servir une boisson dérobée et une nourriture longtemps cachée. Parle donc ! dis-nous quelle est cette chose qui te paraît à toi et qui n'a paru à

[1] Serm. de Passione Domini.

personne auparavant. N'est-ce pas que le fils de Dieu s'est fait homme pour autre chose que la délivrance de l'homme? Certes, cela n'a paru à personne, si ce n'est à toi. Mais voyons, où as-tu trouvé cela? Tu ne le tiens ni du sage, ni du prophète, ni de l'apôtre, ni de Dieu même. C'est de Dieu que le maître des nations tenait ce qu'il leur a transmis. Le maître de tous professe que sa doctrine ne lui appartient pas. « Ce n'est pas de moi-même que je parle, » nous dit-il; toi, au contraire, tu nous donnes du tien; tu nous donnes ce que tu n'as reçu de personne. Celui qui ment parle de lui-même : à toi donc, à toi seul ce qui vient de toi : pour moi, j'écoute les prophètes et les apôtres, j'obéis à l'Évangile, mais non à l'Évangile selon Pierre. Tu nous bâtis un nouvel Évangile, mais l'Église ne reçoit pas ce cinquième évangéliste. Que nous dit la loi, que disent les prophètes, les apôtres et les successeurs des apôtres? sinon ce que tu nies tout seul, savoir, que Dieu s'est fait homme pour délivrer l'humanité. Or, si un ange venait du ciel pour nous annoncer le contraire, anathème sur cet ange lui-même[1]. » Quelle logique et quelle véhémence! Comme la foi chrétienne fait explosion dans cette invective! Quelle sainte colère contre cet homme qui vient audacieusement opposer sa raison à l'autorité, sa croyance individuelle à la foi de tous! Que dire de cette protestation contre le messager céleste qui viendrait donner un démenti à la foi du genre humain? Rien aux yeux de l'intrépide croyant ne peut l'emporter sur l'Évangile et la tradition, non pas même le ciel, qui n'a pas le droit de retirer sa parole et de la contredire. Le doute, ce principe d'incurable faiblesse, n'a jamais effleuré l'esprit de saint Bernard, et l'assurance que lui donnait sa conviction valait autant que ses arguments pour terrasser ses adversaires. C'est ainsi qu'au concile de Reims il ferma la bouche à Gilbert de la Porrée, lorsque celui-ci, pensant le faire reculer, disait : « Écrivez donc maintenant que la Divinité est la même chose

[1] De Error. Abel., cap. v.

que Dieu, » et qu'il reprit sans hésiter : « Oui, qu'on l'écrive avec une plume de fer, avec un poinçon d'airain. »

Le zèle religieux de saint Bernard n'avait pas banni de son cœur les sentiments de la nature, les affections de famille. Il les subordonnait à des intérêts plus élevés, il les contenait pour donner un cours plus libre au zèle apostolique qui fermentait dans son âme; mais ces affections contenues éclataient avec plus de vivacité lorsque la nature faisait violence à la contrainte qu'il s'était imposée. La sensibilité de son cœur se montra surtout lorsque, vaincu par la douleur, il exhala les regrets que lui causait la mort de son frère Gérard. Cette oraison funèbre donne la mesure de la puissance pathétique du talent de saint Bernard. Gérard avait pris part, sous la direction de saint Bernard, à l'administration de Clairvaux; son bon sens avait souvent dirigé le génie de son frère et son activité lui avait épargné des soins fastidieux; il avait été le compagnon de ses courses évangéliques à travers l'Italie (1138). C'est au retour de ce voyage que Gérard mourut : saint Bernard dissimula sa douleur; il assista l'œil sec aux funérailles de son frère; mais cet effort avait surmonté son courage : quelques jours après il monta en chaire comme pour développer un verset du Cantique des cantiques, mais bientôt les paroles lui manquèrent sur le texte qu'il avait choisi, et la pensée qui l'oppressait fit éruption : « Pourquoi, dissimuler, s'écrie-t-il, quand le feu que je cache en moi-même brûle ma poitrine et dévore mes entrailles?... Qu'y a-t-il de commun entre ce cantique et moi qui suis dans l'amertume?... J'ai fait violence à mon cœur et j'ai dissimulé jusqu'ici, de peur que l'affection ne parût triompher de la foi... Mais cette douleur refoulée a poussé des racines plus profondes; elle est, comme je le sens, devenue plus cuisante, parce qu'elle n'a pas trouvé d'issue. Je l'avoue, je suis vaincu; il faut que ce que je souffre au dedans paraisse au dehors, mais que ce soit sous les yeux de mes fils qui, connaissant la perte que j'ai faite, doivent juger ma douleur avec

plus d'indulgence et lui porter de plus douces consolations.

« Vous savez, ô mes fils, à quel point ma douleur est juste, et digne de pitié le coup qui m'a frappé. Car vous avez vu combien était fidèle le compagnon qui me délaisse sur la route où nous marchions ensemble, quelle était la vigilance de ses soins, l'activité de ses travaux, la douceur de ses mœurs. Est-il quelqu'un qui me soit si nécessaire? quelqu'un qui m'aime aussi tendrement? Il était mon frère par la naissance, mais plus encore par la religion. Je vous en supplie, plaignez ma destinée, vous qui saviez tout cela. J'étais faible de corps, et il me soutenait; pusillanime, et il me fortifiait; paresseux et négligent, et il me réveillait; sans prévoyance et sans mémoire, et il m'avertissait. Pourquoi m'as-tu été arraché? pourquoi m'es-tu enlevé, toi dont l'âme se confondait avec la mienne, homme selon mon cœur! Nous nous sommes aimés pendant la vie : comment sommes-nous séparés dans la mort? Amère séparation que la mort seule pouvait accomplir! car comment me quitterais-tu, vivant, pendant ma vie? Cet horrible divorce est tout entier l'ouvrage de la mort. Quel autre que la mort, ennemie de toute douceur, n'aurait épargné le lien si doux de notre mutuel amour? O mort! tu as bien réussi, puisque, d'un seul coup, ta fureur a frappé deux victimes. »

Saint Bernard continue d'exhaler sa douleur en rappelant toutes les vertus de son frère, tous les services qu'il en a reçus, tous les témoignages de son amitié; et il ajoute, comme pour justifier ses gémissements : « Son âme et mon âme, son cœur et mon cœur étaient un seul cœur, une seule âme; le glaive qui l'a traversée l'a partagée par le milieu. Le ciel a reçu l'une de ces moitiés, l'autre est demeurée dans la fange; et moi, moi qui suis cette misérable portion privée de la meilleure partie d'elle-même, on me dira : ne pleurez point? Mes entrailles ont été arrachées de mon sein, et l'on me dira : ne souffrez point? Je souffre et je souffre malgré moi, parce que mon courage n'est pas un courage de

pierre, parce que ma chair n'est pas de bronze; je souffre et je me plains, et ma douleur est toujours devant moi[1]. » Enfin, en terminant cette longue plainte, il se rappelle que lorsque son frère était mourant en Italie, il n'avait demandé à Dieu, pour toute grâce, que de donner à Gérard la force de terminer son voyage et de ne le rappeler à lui qu'après leur retour à Clairvaux : « Seigneur, s'écrie-t-il, tu m'as exaucé! Il s'est rétabli, et nous avons achevé la tâche que tu nous avais imposée; nous sommes revenus, la joie dans le cœur, et chargés de nos trophées pacifiques. J'avais presque oublié notre convention, mais tu te l'es rappelée... J'ai honte de ces sanglots qui m'accusent de prévarication; il suffit, tu as repris ton bien, tu as réclamé ton serviteur. Ces pleurs marquent le terme de mes paroles; c'est à toi, Seigneur, de marquer le terme et la mesure de mes larmes[2]. » Cette oraison funèbre, ouverte par une explosion involontaire de la douleur, et fermée brusquement par des sanglots, est le monument le plus complet et le témoignage le plus irrécusable de la sensibilité de saint Bernard; et c'est parce qu'il nous montrait son âme et son éloquence sous un jour nouveau, que je me suis attaché à la faire connaître dans son ensemble.

L'esprit de prosélytisme, le besoin de gagner des âmes à la vie religieuse, dicte à saint Bernard des peintures ravissantes de la joie intérieure des justes, en opposition avec les plaisirs troublés du siècle : « Tu ne peux pas, dit-il au jeune Foulques, que son oncle avait enlevé au cloître par l'appât

[1] Luther a exprimé avec le même sentiment la douleur que lui causa la mort de sa fille Madeleine : « Rien n'y peut faire, dit-il, je pleure et je me sens le cœur mort dans la poitrine. Au fond de mon âme sont gravés ses traits, ses gestes, ses discours. Je la vois, comme je la voyais vivante, comme je l'ai vue à l'agonie. Ma fille! ma douce, mon obéissante fille! La mort de Christ (et que sont toutes les autres morts près de celle-là) ne peut m'arracher à cette pensée. Elle était rieuse, elle était aimable et pleine d'amour. »

[2] Serm. XXVI, in Cant.

des honneurs et des plaisirs mondains, tu ne peux pas boire en même temps au calice du Seigneur et à la coupe du démon. La coupe du démon, c'est la superbe, l'invective et l'envie ; c'est la crapule et l'ivresse, et lorsque cette impure liqueur a rempli ton esprit ou ton ventre, il n'y a plus de place pour le Christ. Ne t'étonne pas de mes paroles : ce n'est pas dans la maison de ton oncle que tu peux t'enivrer au calice du Seigneur. Pourquoi? C'est que c'est une maison de délices; de même que l'eau et le feu ne peuvent rester ensemble, les délices de l'esprit et de la chair ne souffrent pas d'être unies. Le Christ, en voyant cette ivresse des sens, ne daigne pas approcher de vos âmes son breuvage plus doux que le miel[1]. » Saint Bernard a épuisé dans une lettre écrite à son neveu Robert, que le goût de l'oisiveté et la recherche d'une règle moins austère avaient fait passer de Clairvaux à Cluni, tous les arguments qu'il reproduit si volontiers lorsqu'il veut attirer à lui de nouveaux prosélytes ou ramener des fugitifs : cette lettre se termine par une éloquente exhortation :

« Lève-toi, soldat du Christ; lève-toi, secoue la poussière qui te couvre, reviens sur le champ de bataille pour combattre avec plus de courage après ta fuite, pour triompher avec plus de gloire. Le Christ compte beaucoup de soldats qui ont commencé courageusement, qui ont persévéré, qui ont vaincu ; mais il y en a peu qui, revenus sur leurs pas, aient bravé les dangers qu'ils avaient évités, et qui aient mis en fuite l'ennemi devant lequel ils avaient fui : et comme tout ce qui est rare est précieux, je me réjouis de ce que tu peux être parmi ceux qui sont d'autant plus illustres qu'ils sont moins nombreux. D'ailleurs, si tu es timide, pourquoi craindre où la crainte est déplacée et ne pas craindre où elle est légitime ? Penses-tu, pour avoir fui, n'être plus à la portée des mains ennemies? L'ennemi aime mieux la poursuite que la lutte, et presse plus hardiment un fuyard qui présente le dos qu'un athlète qui lui montre le visage. En sécurité, après

[1] Epist. ad Fulc., II, page 12.

avoir jeté tes armes, tu dors de longues matinées, à l'heure même où le Christ est sorti du tombeau, et tu ignores que désarmé et plus timide, tu n'en es que moins redoutable à tes adversaires. Ils assiégent en foule ta demeure, et tu dors! mais les voilà qui franchissent le fossé, ils forcent la haie et pénètrent par la porte. Est-il plus sûr pour toi qu'ils te surprennent seul qu'avec tes compagnons, nu et couché dans ton lit qu'armé et debout dans le camp? Réveille-toi, armetoi, va retrouver les tiens que tu as désertés, et que la peur qui t'en a séparé te réunisse à eux. Soldat efféminé! pourquoi redouter le poids et la dureté des armes? Mais ne sais-tu pas que l'ardeur du combat et le sifflement des flèches allégent le bouclier et rendent insensible la pesanteur du casque et la cuirasse? En passant de l'ombre au soleil, de l'oisiveté au travail, tout paraît pénible au commencement; mais à mesure qu'on perd ses vieilles habitudes pour en prendre de nouvelles, les obstacles s'aplanissent, et ce qu'on croyait impossible devient aisé, grâce à l'accoutumance. Les soldats, même les plus braves, se troublent aux premiers accents de la trompette; mais lorsque le combat s'est engagé, l'espoir de la victoire, la crainte de la défaite, les rendent intrépides. Pourquoi tremblais-tu entouré de tes frères sous les armes, les anges à tes côtés, et à leur tête le Christ, animant les siens de sa voix et criant: « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde? » Si le Christ est pour nous, qui est contre nous? Tu peux être tranquille sur le combat, puisque tu l'es sur la victoire. O combat plein d'assurance avec le Christ et pour le Christ! dans lequel ni blessé, ni renversé à terre, ni foulé aux pieds, ni mille fois mort, si mille morts étaient possibles, tu ne seras privé de la victoire à moins de fuir, car la fuite est la seule cause de défaite. En fuyant, tu peux perdre la victoire; en mourant, non. Heureux si tu meurs dans le combat; car, une fois mort, tu seras couronné! Malheur à toi, si, en refusant le combat, tu perds ensemble et la victoire et la couronne[1]. »

[1] Epist. I, ad Robert.

Les passages que je viens de réunir suffisent pour donner une idée exacte de l'éloquence de saint Bernard : ils mettent en lumière ses grandes qualités, sans dissimuler ses défauts. Le rhéteur paraît quelquefois à côté de l'orateur, mais il ne l'efface pas, parce que la vérité du sentiment, la grandeur des idées et la vigueur logique subsistent sous la recherche de l'expression. Pour le langage, saint Bernard suit l'école de Sénèque [1] et de saint Augustin plutôt que celle de Cicéron. Il cherche ses effets non-seulement dans le contraste des idées, mais dans le rapport des sons qui redouble le choc des antithèses. Au reste, la forme antithétique est si naturelle à la pensée de saint Bernard, qu'elle semble spontanée. Il est certain qu'elle se produisait sans efforts ; car le dernier des morceaux que j'ai cités, et qui n'est pas moins remarquable par le luxe des antithèses et des métaphores que par le mouvement de la pensée, est la moindre partie d'une longue exhortation qui fut dictée, tout d'une haleine, par saint Bernard, dans le jardin de Clairvaux, et non péniblement élaborée, comme on serait tenté de le croire, dans le silence de sa cellule. L'obscurité mystique dépare quelquefois les sermons de notre orateur, parce que, persuadé qu'il est, qu'il n'y a pas dans les saintes Écritures et dans la vie de Jésus-Christ un seul fait, un seul mot qui

[1] Les preuves de cette ressemblance se trouvent à toutes les pages des écrits de saint Bernard : je me contenterai de transcrire un seul passage que je tire du sermon LXVI, sur le Cantique des cantiques : « Hi sunt qui boni videri, non esse ; mali non videri, sed esse volunt ; mali sunt, et boni videri volunt, ne soli sint mali ; mali videri timent, ne parum sint mali. Etenim minus semper malitia palam nocuit, nec unquam bonus, nisi boni simulatione deceptus est. Ita ergo in malum bonorum boni apparere student ; mali nolunt, ut plus liceat malignari. Neque enim est apud eos virtutes colere, sed vitia colorare quodam quasi virtutum minio. » Sénèque lui-même n'aurait-il pas trouvé excessif ce luxe d'antithèses, de pensées subtiles, d'assonances et de jeux de mots ? Saint Bernard est un homme de génie qui n'a pas assez de goût pour dédaigner de faire de l'esprit. Les novateurs à reculons qui le proposent comme un modèle de latinité seraient pour la jeunesse des guides fort dangereux.

n'ait un sens symbolique et mystérieux[1], il sonde ces profondeurs cachées, sans y porter toujours la lumière, au moins pour nos yeux profanes. Quoi qu'il en soit de ces défauts, si l'on rapproche la vie et les œuvres du saint docteur, on n'hésite pas à rappeler l'antique définition de l'orateur. Sa parole est puissante, parce qu'elle est sincère : il vise moins à se faire applaudir qu'à persuader et à toucher, et on pourrait lui appliquer ses propres paroles : *Illius doctoris libenter audio vocem, qui non sibi plausum, sed mihi planctum moveat.* Toutefois il était habile à exciter les applaudissements comme les sanglots. Il savait aussi qu'il fallait joindre à l'autorité de la parole les exemples d'une vie irréprochable. C'est encore lui qui nous le dit : « Un pasteur qui possède la science sans pratiquer la vertu, fait moins de bien par la fécondité de sa doctrine que de mal par la stérilité de sa vie. » La critique doit signaler les taches qui se mêlent aux grandes qualités oratoires de saint Bernard ; mais elle doit reconnaître qu'elles n'en obscurcissent pas l'éclat, car si la puissance du génie ne prévient pas toujours les écarts du goût, du moins elle les couvre et les fait oublier.

Dans le cours de cette dissertation, je n'ai pas essayé de déguiser l'admiration que m'inspirent le caractère et le génie de saint Bernard. J'ai cédé, je l'avoue, à l'ascendant qu'il exerça sur ses contemporains, mais je ne l'ai pas fait aveuglément. L'étude assidue de sa vie et de ses œuvres m'a convaincu de ses lumières et de son désintéressement ; et comme je n'ai pas trouvé une inconséquence dans ses doctrines, une souillure morale dans ses actes, une tache de sang dans sa vie politique, je n'hésite pas à voir en lui l'expression la plus élevée du véritable esprit chrétien au moyen âge, et la plus

[1] Ea tempora, quibus in terris visus est Christus, ita disposuit ut ne minimum quidem momentum, ne unum iota a sacramento vacaverit, aut præterierit sine mysterio. Dominic. Palm., Serm. III, page 882.

pure lumière d'un siècle auquel n'ont manqué ni les grands talents, ni les grands caractères. Je ne voudrais pas toutefois qu'on vît dans cette justice rendue à la vertu d'un homme supérieur, à la grandeur et à l'utilité de son rôle dans son temps, un encouragement à remonter le cours des âges pour tenter de nouveau l'œuvre théocratique que saint Bernard n'a pas accomplie, et qui devait échouer. Je ne m'associe pas aux détracteurs du présent, plagiaires du passé, qui ne sauraient nous rendre ni le pontificat d'Innocent III, ni le règne de saint Louis, et dont les doctrines, s'il leur était donné d'aboutir, nous fabriqueraient des Princes selon Machiavel, soumis à des Papes selon M. de Maistre. Or, cette perspective nous sourit peu, car nous entendons autrement la nature et les rapports des deux pouvoirs appelés à régler les destinées du monde, et qui ont sans doute pour mission de discipliner sans violence, et de développer avec harmonie toutes les forces vives de l'humanité.

1838.

DE L'ÉLOQUENCE JUDICIAIRE

AU XVe SIÈCLE.

—

Entre Charles V qui rétablit l'autorité royale et Jeanne d'Arc qui sauve l'indépendance du royaume, entre la sagesse qui discipline, qui domine les factions, et la victoire qui secoue le joug de l'invasion étrangère, se place dans nos annales une ère de folie et de fureur qui épouvante l'imagination. Il semblait que le successeur de Charles V n'aurait eu qu'à recueillir les fruits de la sagesse paternelle, et qu'il lui aurait été facile d'affermir ce qu'elle avait établi; mais, par une fatalité trop commune dans notre histoire, le pouvoir tomba aux mains d'un enfant. A cette minorité de l'âge, cause nécessaire de troubles, succéda la démence, cette minorité de l'esprit plus funeste encore que celle de l'âge, de sorte que le règne de Charles VI fut une chaîne non interrompue de crimes et de misères. Ici les noms suffisent pour évoquer tout un cortége de forfaits et de désastres : Bourguignons, Armagnacs, Jean-Sans-Peur, Maillotins, Nicopolis, Azincourt, Isabeau de Bavière! voilà de ces mots qui, pour parler comme Voltaire, emplissent l'imagination, mais c'est pour y jeter la douleur et l'effroi.

Une scène détachée de cet abominable tableau va nous donner le sujet d'une étude littéraire qui nous montrera, dans la perversité des doctrines, l'image de la corruption et de la férocité des mœurs. Mais pour y arriver, il importe de retracer quelques faits.

§ I.

Le duc d'Orléans, frère du roi, était devenu le principal instrument des volontés de la reine, et c'était lui qui gouvernait, mais il avait un rival redoutable dans Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne, jaloux de son crédit et aussi des grâces de sa personne. Ces deux princes s'étaient attachés naturellement à des partis opposés; le duc d'Orléans se donnait pour le champion de la monarchie, pendant que le duc de Bourgogne caressait les passions populaires. Malgré ces causes d'inimitié, qui avaient déjà mis aux prises les deux rivaux et qui faisaient présager une catastrophe, les deux princes, réconciliés en apparence, s'étaient embrassés, et pour sceller leur accord, ils avaient partagé, au pied des autels, l'hostie sainte, lorsqu'on apprit tout à coup (23 novembre 1407) que le duc d'Orléans, assailli à l'improviste en sortant de l'hôtel de la reine, avait été assassiné.

Cet événement jeta la consternation dans Paris; les soupçons s'égarèrent d'abord sur un mari que le duc d'Orléans avait outragé; mais quelques jours après, en plein conseil, le duc de Bourgogne avoua tout simplement que son cousin avait été tué par son ordre. Dès lors l'horreur qu'il inspira aux membres du conseil le força de s'éloigner, et il se retira en Flandre. Ce sont les discours que cet événement a fait naître qui vont nous occuper : M. de Barante, qui en a compris l'importance, leur a déjà donné place dans son histoire.

Le duc d'Orléans, complice d'Isabeau de Bavière, dilapidateur effronté des finances de l'État, avait encouru la haine des Parisiens; mais l'atrocité de ce meurtre inattendu changea l'opinion, et le même homme que vivant on avait maudit comme un tyran, on le plaignit dès qu'on cessa de le craindre; son sang répandu criait vengeance : en présence de son cadavre on ne vit plus que la catastrophe et on se rappela ses brillantes qualités.

Le duc de Bourgogne comprit qu'il fallait donner le change

à l'opinion, et que, puisqu'il avait frappé le duc d'Orléans et avoué son crime, il fallait payer d'audace et s'aider du sophisme. Il revint donc à Paris, escorté de forces nombreuses, et demanda à présenter son apologie. Déjà la duchesse d'Orléans était venue implorer vengeance et l'avait demandée à grands cris, et Charles VI, sans rien décider encore, lui avait promis de ne pas laisser la mort de son frère impunie. C'est dans cette circonstance que le duc de Bourgogne annonça l'intention de se justifier, et pour transformer ce lâche assassinat en action héroïque, il eut recours à la faconde d'un docteur de l'Université de Paris, de Jean Petit, qui réunit dans une longue harangue tous les lieux communs favorables au régicide et à la trahison.

Le but de ce discours est de transformer une action coupable en acte de vertu. Quels sont les moyens employés pour arriver à ce but? Ce sont des arguments tirés de l'histoire et de la morale, que l'orateur dénature également. Il y a avant tout un rapprochement curieux à établir, c'est que ce long discours, cette scandaleuse apologie, repose au fond sur les principes développés dans un des chefs-d'œuvre de l'art oratoire, dans le *Pro Milone;* c'est la même thèse, et cette thèse est disposée dans le même ordre; dans les deux discours, c'est le même syllogisme, dont la majeure est que, dans certains cas, non-seulement il est licite, mais honorable de tuer; et dont la mineure établit que l'accusé se trouvait dans les conditions qui justifient l'homicide, d'où il suit que, dans un cas, Clodius, qui est le duc d'Orléans de Cicéron, était véritablement un ennemi de l'État, et qu'il a fallu le punir; et que le duc de Bourgogne, le Milon de Jean Petit, a rendu service à son pays.

Abordons maintenant les détails, et tâchons de faire connaître la structure de ce singulier discours. Dans l'éloquence antique, la marche du syllogisme est simple, régulière, rapide; dans l'éloquence catholique, j'ai presque dit gothique, la surcharge des détails nuit à l'unité de l'ensemble; et bien que la matière oratoire soit la même, il y a une diversité

singulière entre les résultats. D'un côté, on croit voir un temple antique dans sa majestueuse simplicité, et de l'autre une de ces églises du moyen âge où l'unité du plan primitif se perd dans la multiplicité et la confusion des ornements.

L'orateur commence par s'excuser de ce que n'étant pas jurisconsulte, mais simplement théologien, il vient débattre une cause judiciaire; mais son dévouement au duc de Bourgogne lui fait un devoir de se soumettre à la volonté d'un maître. Il entre donc en matière. Pour se faire comprendre, il est obligé d'avertir de ce qu'il va dire, de mettre en évidence la structure de son discours, comme un architecte qui laisserait l'échafaudage devant l'édifice qu'il a construit.

L'orateur annonce donc au début qu'il va diviser sa majeure en quatre parties; dans la première, il établit que la convoitise est la source de tous les vices et de tous les maux, et par cette habitude scolastique de division, il distingue trois espèces dans la convoitise; l'une qu'il appelle *superbia vitæ*, l'autre *concupiscentia oculorum*, et la troisième *concupiscentia carnis*. Ainsi, sa première partie, qui est une thèse générale, savoir que la convoitise est la source de tous les maux et de tous les vices, est déjà l'occasion d'une subdivision. La deuxième partie, dans laquelle il établit que la convoitise fait les apostats, se subdivise aussi : la convoitise qui fait les apostats est d'abord la source du crime de lèse-majesté divine, qui se divise en deux chefs : le schisme et l'hérésie. Alors il prouve par des exemples que la convoitise a engendré les hérétiques et les apostats; et, à cette occasion, il nous décrit en détail les derniers moments de Julien l'Apostat, qui a été amené par convoitise à déserter la religion chrétienne et à se faire le défenseur des païens. Ensuite, il parle de Sergius, qui, par convoitise aussi, s'est fait l'apôtre de Mahomet et l'a aidé à rédiger le Koran, cette contrefaçon de l'Évangile. Enfin, un troisième exemple est celui de Zambry, qui, ayant par convoitise abjuré sa religion, eut un commerce coupable avec les filles des infidèles. Tous ces crimes ont été punis de mort.

Telle est la substance de la première et de la deuxième partie de la majeure. La troisième, c'est que cette convoitise fait aussi des sujets déloyaux; or, la déloyauté des sujets constitue le crime de lèse-majesté. Sur ce chef, il établit qu'on peut léser la majesté humaine de quatre manières, et il raconte trois histoires comme il en a raconté trois par rapport à la majesté divine. Il allègue successivement Lucifer, Absalon et Athalie; et comme dans les trois cas la mort a été le châtiment des coupables, on voit que ces exemples, comme les précédents, ont été choisis avec adresse. Dans la quatrième partie, qui est encore plus étendue, l'orateur énonce huit vérités dont il fera plus tard l'application à la cause du duc d'Orléans. Ces vérités qu'il établit ne suffisant pas encore, il en déduit autant de corollaires. Or, voici quelques-unes de ces vérités. D'abord, tout vassal qui machine contre le salut corporel de son roi, à l'effet de lui enlever sa seigneurie, est coupable de lèse-majesté. Voilà un principe qu'il pose sans le développer, sans avoir recours à des subdivisions, parce que cela est clair et ne demande pas de démonstration. Ensuite, il dit que le vassal coupable à ce titre ne saurait être trop puni; puis il dresse une échelle de proportion pour les châtiments, qui doivent être d'autant plus sévères que le coupable est plus élevé.

La troisième vérité, point capital de la thèse, c'est qu'il est licite d'occire, ou de faire occire celui qui a abusé du pouvoir, et qui a mérité le nom de tyran; et non-seulement cela est licite, mais cela est méritoire. Comme tout le procès repose sur cette maxime, l'orateur n'aura pas trop de moyens à employer pour la mettre hors d'atteinte; aussi l'établira-t-il par douze raisons, parce qu'il y a douze apôtres, et ces raisons il les tirera de différents ordres, et toujours avec symétrie : il y aura trois raisons théologiques, trois raisons philosophiques, trois raisons tirées des lois civiles, et trois raisons qui seront des exemples pris dans la sainte Écriture.

Mais voici une quatrième vérité : il vaut mieux que le tyran soit tué par un parent du roi qu'il a essayé de détrôner ou de

ruiner, que par un simple sujet. Puis, comme le duc de Bourgogne s'était engagé par serment à respecter le duc d'Orléans, comme les deux rivaux avaient fait un pacte d'amitié, confirmé solennellement devant Dieu par la communion, il faut bien que le théologien, habile casuiste, fasse voir qu'un serment n'oblige pas toujours. En effet, si l'accomplissement doit porter préjudice au prince, c'est vainement qu'on a engagé sa parole ; il suffit même, pour l'annuler, qu'il puisse être nuisible à la famille de celui qui a juré.

L'intrépide casuiste va plus loin. Prévoyant qu'on pourra l'inquiéter, non plus sur la légitimité du meurtre, il se croit en sûreté de ce côté, mais sur les moyens, il n'hésite pas à glorifier l'emploi de la ruse et de la trahison, d'autant que c'est souvent l'unique moyen d'atteindre le tyran. C'est là la septième vérité. La huitième, c'est que tout sujet qui emploie des sortiléges et des maléfices contre le roi est coupable d'abord du crime de lèse-majesté humaine, et ensuite du crime de lèse-majesté divine ; car, dit-il, les maléfices ne réussissent que lorsqu'on a abandonné la cause de Dieu et qu'on a fait un pacte avec le diable. Je fais grâce au lecteur des huit corollaires, qui tendent tous à incriminer la conduite du duc d'Orléans.

La deuxième partie du discours, qui est la plus importante, renferme des applications de chacun des principes, de chacune des vérités, et des corollaires qui ont été établis : ainsi, il y a eu quatre chefs pour le crime de lèse-majesté ; ces quatre chefs, c'est que le duc d'Orléans était coupable de lèse-majesté, d'abord en s'attaquant directement à la personne du roi ; en essayant de ruiner sa santé et son autorité ; secondement en faisant alliance avec les ennemis du roi : dans cette partie l'orateur affirme que le duc d'Orléans s'était concerté avec Henri de Lancastre qui voulait s'emparer du trône d'Angleterre, et qui réussit, tandis que lui s'emparerait du trône de France, partie du complot qui avait échoué ; troisièmement il était coupable par des attaques contre les membres de la famille du roi, ayant essayé d'empoisonner le dauphin ;

mais le poison qu'il avait préparé avait donné la mort à son propre fils. Enfin, la quatrième manière d'offenser le roi, c'était d'avoir nui à la chose publique, qui est la chose du prince; partie du discours qu'il ne développe pas, mais qu'il développera si le duc de Bourgogne le juge nécessaire. Telle est l'analyse et l'organisation de ces monstrueuses prémisses.

On voit comment la marche de ce discours est lente et compliquée, combien il renferme de détails, de divisions et de subdivisions. Je pourrais citer un certain nombre de passages assez curieux par la manière dont l'histoire y est racontée ou plutôt défigurée, et qui rappelle les libertés que les anciens trouvères, auteurs de ces grands poëmes qu'on appelle *Chansons de Gestes*, prenaient envers l'histoire et la chronologie. L'histoire de Julien l'Apostat, rapportée dans ce discours, en est l'exemple le plus remarquable; c'est un récit qui est, à proprement parler, un hors-d'œuvre, car il suffisait de l'indication et non du récit détaillé; mais il se développe comme ces légendes en pierre que nous voyons aux murs des monuments gothiques; c'est une analogie de plus. Celle d'Absalon, qu'il raconte en détail, est un nouvel échantillon du même système oratoire. Il faut le reproduire au moins en partie: «Le second article est du bel Absalon, fils du roy David, roy de Jérusalem, lequel Absalon considérant que son père estoit vieux homme, et qu'il avoit perdu une partie de son sens et force, ce luy sembloit, et alla environ la vallée où son père avoit esté oingt et couronné roi, et là feit une conjuration contre sondict père et se feit enoindre roi: et feit qu'il eut dix mille hommes qu'il attrait à son accord, et s'en vint à Hiérusalem avec les dix mille hommes dessus dicts, pour occire sondict père et prendre possession de ladicte ville.

«La partie du desloyal Absalon fut la plus foible, les uns furent occis et les autres s'en fuyrent. Il advint qu'iceluy Absalon en fuyant sur son mulet, après la desconfiture, passa par dessoubs un chesne espais de branches, se pendit par les cheveulx et son mulet passa outre, car ledict Absalon avoit

osté son heaume pour le chault et pour mieux courre, et avoit des cheveulx plus que dix aultres, si longs qu'ils venoient jusqu'à la ceinture. Et en outre si advint qu'un des gens d'armes de Joab, connestable du roy David, le trouva là pendu, et tantost le courut dire à iceluy Joab, lequel lui dist : «Si tu l'as veu, pourquoi ne l'as-tu occis; je t'eusse donné dix besans d'or et une bonne ceinture.» Lequel respondit à Joab : «Si tu me donnoyes mille besans d'or si n'oseroyes toucher à luy, ne luy faire quelque mal : car j'estoye présent quand le roi te commanda et à tous les gens d'armes : Gardez-moi mon enfant Absalon, et gardez qu'il ne soit occis.» Et Joab replicqua le commandement que le roy avoit faict estre contre son bien et son honneur : « Car tant comme ledict Absalon aura vie au corps, le roi sera toujours en péril et si n'aurons paix au royaume : meine-moy où est ledit Absalon.» Il lui mena presentement; si trouva Absalon pendant par les cheveulx, il lui ficha trois lances dedans le corps endroit le cueur, et puis le feit jecter en un fossé et lapider et couvrir de pierres.»

Ce récit, déjà bien long, suffirait et au delà comme argument. Mais il le continue encore et raconte la douleur du roi David quand on lui apprend la mort de son fils, la justice qu'il est obligé de faire lui-même, et les éloges qu'on donne à Joab. Toutefois le récit n'est répréhensible que par son extrême étendue, qui tient au système de composition, ce système qui surabonde en détails et qui couvre pour ainsi dire les parois du discours de légendes, comme l'architecture en revêt les murs des édifices; la différence est dans les matériaux. L'exemple va au fait, car le meurtre d'Absalon a été commis contre l'intention même du roi David, et le duc de Bourgogne est digne d'éloges si Joab n'est pas coupable.

Maintenant, pour donner une idée de l'argumentation, je choisis le point principal de la confirmation, celui dans lequel l'orateur prouve qu'il est licite d'*occire les tyrans* et que cette pratique est conforme à la morale, à la loi naturelle et

à la loi divine. Il a soin d'avertir l'auditeur qu'il aborde *la tierce-vérité au cas dessus dict en ladicte première vérité.* « Il est licite, dit-il, à chacun subject, sans quelque mandement, selon les loix morale, naturelle et divine, d'occire ou faire occire celui trahistre, déloyal et tyran, et non pas tant seulement licite, mais honorable et méritoire, mesmement quand il est de si grand puissance, que justice ne peut bonnement estre faicte par le souverain. Je prouve cette vérité par douze raisons en l'honneur des douze apôtres. »

Ensuite il cite Cicéron dans le livre des Offices : *Laudatis illos, qui illum Cæsarem interfecerunt, quamvis esset sibi familiaris amicus, et quod jura imperii quasi tyrannus usurpaverat.* Il invoque Boccace qui dit : «Le diray-je roy? le diray-je prince? lui garderay-je foy comme à un seigneur? Nenny. Il est ennemy de la chose publique. Contre celui puis faire armes, conjuration, mettre espies, employer force, c'est faire de courageux, c'est très saincte chose et très nécessaire. »

Comme la Bible offre dans ses récits un assez grand nombre de meurtres exécutés par ordre de Dieu, présentés comme des actions héroïques, l'orateur ne manque pas de s'en autoriser. Mais il va encore plus loin ; non-seulement, dit-il, le meurtre est licite, mais il est mieux encore de se servir de la ruse : « La septiesme verité au cas dessus dict est qu'il est licite à un chacun subjet honorable et méritable occire le tyran trahistre dessus nommé et desloyal à son roy et souverain seigneur, par aguet, cautelles et espiements, et si est licite de dissimuler et taire sa voulenté d'ainsi faire. Si le preuve : 1° par l'autorité du philosophe moral appelé Boccace, qui dict en parlant du tyran : Le honoreray-je comme prince? etc. » Cette citation, il l'a déjà faite et il la reproduit. Il est si heureux d'avoir Boccace dans son parti !

Voici une histoire qu'il raconte et qui donnera une idée de la sorcellerie du moyen âge, où la puissance du démon balançait celle de Dieu : « La troisième manière est pour occire ou faire occire par armes et eau, feu et autres violentes

injections. Qu'il ait esté criminel de la première espèce, je le preuve. Car pour faire mourir la personne du roy nostre sire en langueur et par manière si subtile, que ne fût nulle apparence, il faict par force d'argent et diligence tant qu'il fina de quatre personnes, dont l'une estoit moyne apostat, l'autre chevalier, l'autre escuyer, et l'autre vallet, auxquels il bailla sa propre espée, sa dague, et un annel pour dédier et consacrer, ou, pour plus promptement parler, exercer au nom des diables. Et pour ce que telle manière de maléfice ne pouvoit bonnement faire, se (si) n'estoit en lieux solitaires, et qui sont loing de toutes gens, ils portèrent lesdictes choses en la tour de Montjay vers Laigny sur Marne, et là se logèrent et feirent résidence par l'espace de plusieurs jours... Ledict moyne fit plusieurs choses surprenantes et invocations de diables... Iceluy diable qui estoit venu pour l'annel le print et l'emporta et s'esvanouist : et iceluy qui estoit venu pour l'espée et la dague demoura, et puis print icelle espée et dague et puis après s'esvanouist... Le moyne vint et trouva iceux espée et dague couchez de plat et que ladicte espée avoit la teste rompue... Le diable qui avoit emporté l'annel retourna et lui bailla ledict annel, qui estoit rouge ainsi qu'escarlate, comme il sembloit pour l'heure, et luy dict : « C'est faict, mais tu les mettras en la bouche d'un homme mort, et lors s'esvanouist ; et ledict moyne refeit la pointe d'eux, cuydant ardoir le roy nostre sire, mais à l'ayde des très excellentes dames de Berry et de Bourgogne et des autres dames et damoiselles qui là estoient, il eschappa. »

Ne multiplions pas ces extraits des discours de Jean Petit, ceux que nous avons rapportés suffisent à nous instruire : digressions diffuses, arguments sophistiques, doctrines perverses, nous avons tout entrevu, et pas une étincelle d'éloquence n'est venue éclairer ce chaos. Jean Petit était un méchant homme et un pauvre orateur, âme vénale et violente, esprit gâté par la scolastique dont il exagère la subtilité barbare et l'affectation pédante. Quel abus n'est-ce pas, en effet, de diviser et de subdiviser au point d'ame-

ner la confusion et l'obscurité en poursuivant la clarté et l'ordre?

Signalons encore le luxe incroyable des citations. Ce fait mérite d'être remarqué; il est caractéristique, puisque toute citation repose sur le principe d'autorité. Citer à tout propos l'Écriture, c'est reconnaître que, pour que la parole de l'homme ait quelque valeur, il faut qu'elle soit tirée du livre où toute vérité est renfermée, c'est là de l'humilité; mais ensuite, comme les citations sont un argument de science, cette habitude née de l'humilité a été fortifiée par le pédantisme, qui est de l'orgueil.

L'orateur et son client ne se contentèrent pas du succès qu'ils avaient obtenu dans le conseil; le lendemain, sur le parvis Notre-Dame, on dressa une estrade, et Jean Petit, ayant donné une deuxième lecture de son discours devant le peuple assemblé, recueillit les applaudissements de la foule pressée pour l'entendre. La composition d'une pareille œuvre peint une époque, et le succès qu'elle obtient la condamne. Quel devait être le goût, quelle devait être la moralité d'un siècle où de pareilles choses sont enfantées et recueillent les applaudissements!

C'est pour nous un reflet de la scolastique dans la forme, et pour le fond, un reflet de la guerre civile.

§ II.

Voyons maintenant quels événements séparent ce discours de celui par lequel il a été réfuté.

Le duc de Bourgogne profita d'un accès du roi, rechute violente, pour faire planer sur la reine les mêmes soupçons qui avaient déjà entaché la réputation de Valentine de Milan, accusée d'ensorceler le roi, et de fomenter cette folie qui faisait le désespoir de la France. La reine s'éloigna de Paris, emmenant avec elle le dauphin, et laissa le champ libre au duc de Bourgogne, qui n'eut pas grand peine à faire signer

au pauvre fou une déclaration dans laquelle il approuvait sa conduite.

Cependant sa situation devenait assez critique : la reine, qui s'était réunie à Valentine de Milan, alliée au duc de Bretagne ses neveux, oncle du roi et aux princes, organisait une ligue redoutable : pendant le même temps, les Liégeois s'étaient soulevés, et la guerre se poursuivait au péril du duc de Bourgogne; il pensa donc qu'il fallait frapper un grand coup, et que s'il parvenait à dompter les Liégeois, son autorité se raffermirait à Paris, et qu'enfin le contre-coup d'une victoire relèverait sa puissance.

Les Flamands avaient à leur tête Philippe Artevelle, qui marchait sur les traces de son père, et qui luttait avec avantage contre les forces du duc de Bourgogne. On pensait à Paris que le duc succomberait dans cette entreprise. Son départ relevait donc les espérances du parti d'Orléans. C'est alors que Valentine reparut à Paris, venant demander vengeance de la mort de son époux et de l'affront fait à sa mémoire. Ce n'était pas seulement son époux qu'elle regrettait, ce n'était pas seulement sa vie qui avait été sacrifiée, c'était aussi sa réputation qui avait été flétrie; elle venait donc demander justice en réparation d'un double outrage.

Dans l'incertitude sur l'issue de la guerre où la fortune du duc de Bourgogne était engagée, l'intérêt naturel qu'inspire une femme jeune et dans le désespoir émut vivement les Parisiens et donna des chances de succès à sa requête. Son entrée, qui fut une grande solennité où sa douleur se montra avec un certain faste, et dans un appareil presque théâtral, tourna en sa faveur l'opinion mobile du peuple. C'était comme un retour d'Agrippine rapportant à Rome les cendres de Germanicus.

N'allons pas oublier, sous l'impression de cette douleur légitime, que le duc d'Orléans avait été le complice de la tyrannie et des impuretés d'Isabeau de Bavière; qu'il avait contribué comme les autres princes à la dilapidation des finances; qu'il avait été le promoteur le plus ardent de ces

orgies honteuses, de ces fêtes splendides et lubriques par lesquelles se perdirent la santé et l'intelligence du malheureux roi Charles VI; car, il faut le rappeler, cette démence qui éclata accidentellement avait été préparée par ces plaisirs violents qui mènent à l'abrutissement ou à la folie. Mais, nous l'avons déjà dit, la situation était changée, le meurtre avait purifié la victime, et la vue de sa veuve donnait un nouvel aliment à la pitié publique.

Ce fut donc dans ces circonstances que l'apologie du duc d'Orléans fut entreprise par l'abbé de Cerisi, abbé de Saint-Fiacre, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, sous les inspirations de Valentine de Milan. La position de l'orateur était belle; l'intérêt s'attachait à sa cause, il avait à toucher les cordes sensibles de l'âme déjà émue par la vue de cette veuve qui ne veut pas être consolée, mais vengée, et qui amène devant ses juges de jeunes enfants devenus orphelins par un crime. Ajoutez à cela que le coupable en se justifiant a outragé la morale, qu'il a soutenu les doctrines les plus étranges par un sacrilége abus des textes sacrés.

Ces armes pouvaient être tournées contre le coupable, et si l'orateur savait les manier avec habileté, il était évident que la conscience publique lui donnerait gain de cause; car il n'avait pas besoin de recourir au sophisme, et la position de ses clients donnait lieu à des mouvements de sensibilité et de véritable éloquence.

Nous ne serons donc pas surpris de trouver, à côté de défauts que le mauvais goût du siècle rendait inévitables, d'éminentes qualités. Ainsi, nous reconnaîtrons dans la manière d'envisager la question un bon sens admirable; dans l'argumentation, certains traits d'une puissante dialectique; et toutes les fois qu'il s'agit de toucher les passions, un entraînement, une sensibilité qui inspire à l'orateur les mouvements les plus pathétiques.

Dans ce siècle où domine la scolastique, l'orateur ne manquera pas de diviser comme son adversaire son discours en un certain nombre de points, et de le subdiviser symé-

triquement. C'était une habitude à laquelle il était impossible de se soustraire; mais nous verrons que la division adoptée par l'orateur est naturelle, ingénieuse, et qu'il s'en faut de beaucoup qu'il arrive, dans ses subdivisions, à cette complication infinie qui fait du discours de Jean Petit un labyrinthe inextricable.

L'abbé de Cerisi annonce que son discours sera partagé en trois points et que chacun de ces points comprendra six propositions, symétrie puérile, sans doute, mais chiffre modeste pour un harangueur du moyen âge. Dans la première partie, il établira que la justice est la fonction du roi et le titre même de son autorité, et il citera, à l'appui de cette doctrine, un mot remarquable de saint Augustin : *Regna à justitiâ remota quid sunt, nisi magna latrocinia.* La deuxième exposera la méchanceté du duc de Bourgogne ; et la troisième contiendra la réponse aux accusations portées contre le duc d'Orléans. Trois mots peuvent donc résumer ce discours : justice, malice et innocence. Cette distribution ne manque pas d'habileté : il était naturel d'établir d'abord quel est le rôle, la fonction spéciale, le principe de la royauté; ce principe, c'est la justice : or la justice n'étant rien autre chose que le châtiment du crime et la protection de l'innocence, il suffisait dès lors à l'orateur de montrer qu'il y avait un crime à punir et une injustice à réparer. En conséquence, il énumère tout ce qu'il y avait d'odieux et de criminel dans la conduite du duc de Bourgogne ; et il montre que la plupart des accusations portées contre celui dont il défend la mémoire sont absurdes et calomnieuses. Ces trois points établis, l'orateur n'aura plus qu'à invoquer, dans une péroraison éloquente, l'intérêt de tous les princes menacés par l'impunité du meurtrier: car si la mort du duc d'Orléans n'est pas vengée, qui donc pourra désormais vivre en sécurité?

Des citations [1] vont montrer quelles étaient les qualités

[1] Monstrelet sera notre arsenal pour ces citations, comme pour celles du précédent discours. On sait qu'un des principaux mérites

oratoires de l'abbé Cerisi, et quel parti il a tiré des avantages que sa cause lui offrait.

Nous savons que dans la première partie de son discours, l'orateur fait appel à la justice du roi, par différents motifs : l'un de ces motifs, c'est l'amour qui l'unissait à son frère ; voici comment ce point est traité : « Hélas! ce seroit peu de bien ou heureuseté estre fils et frère du roy, si ceste mort si cruelle estoit mise en oubly sans réparation, attendu que celuy qui le feit occire le devoit aymer comme son frère, car en la sainte Escripture les nepveux et cousins germains sont appelés frères, comme il appert au livre Genesis d'Abraham qui dit à Loth, son nepveu : *Non sit jurgium inter te et me, fratres enim sumus.* » Puis vient une comparaison du duc de Bourgogne à Caïn : « Car ainsi que Cayn meu par envie occist son frère, pource que notre Seigneur avoit receu ses dons et sacrifices, et il n'avoit point les siens regardé, et pour ce il machina en son cœur comment il pourroit occire son frère : en telle manière partie adverse, c'est à sçavoir le duc de Bourgogne, meu par envie de ce que mondit seigneur d'Orléans estoit agréable au roy, il machina en son cueur la mort, et finablement le fit cruellement et trahistreusement occire. »

L'orateur fait ensuite l'éloge du duc d'Orléans : « A peine, s'écrie-t-il, pourroit-on trouver plus facond, ne mieux proposant, ne respondant devant nobles, clercs et laiz. Notre Seigneur luy avoit octroyé et donné ce que le roy Salomon avoit demandé, c'est à sçavoir prudence et sapience; un chacun sçait bien qu'il estoit aorné d'excellence et d'entendement, dont de luy on pouvoit dire ce qui fut dict de David au septiesme chapitre du livre des faits des apostres : *Sapiebat sicut angelus Domini.* « Il avoit sapience comme l'ange de Dieu. » Et qui voudroit parler de sa beauté natu-

de sa chronique, c'est d'avoir conservé textuellement des pièces authentiques, discours de tout genre, actes diplomatiques et manifestes des princes.

relle, rien autre chose l'on ne pourroit dire, fors qu'il estoit ton image et ta semblance; avec ce de propre condition, il estoit homme très débonnaire, car oncques ne feit homme mourir ne battre, n'oncques ne procura la mort d'autruy. Et toutesfois il avoit assez puissance et autorité de ce faire, et mesmement à ses ennemis qui disoient mal de luy notoirement, luy imposant les maulx que oncques ne pensa, et en spécial partie adverse, eust-il fait plusieurs fois mourir, s'il luy eust pleu, car grand puissance n'est pas requise à occire un homme trahistreusement. Mais en vérité oncques ne fust de tel sang, car la condition du sang royal doit estre de si grand pitié et loyauté, qu'à peine pourroit-elle souffrir cruauté, homicide ou trahison quelconques : et audit sang royal estoit moult prochain monseigneur d'Orléans, car il estoit fils de roy et de royne. O roy Charles, si tu vesquisses maintenant, que dirois-tu? quelles larmes t'appaiseroient? qui t'empescheroit que tu ne feisses justice de si cruelle mort? Hélas! tu as tant aymé l'arbre et si diligemment eslevé en honneur, lequel apporta le fruit qui a fait mourir ton très cher fils. Hélas! roy Charles, tu pourroyes dire droictement avec Jacob : *Fera pessima devoravit filium meum :* la beste très mauvaise a dévoré mon fils. »

Il y a peut-être dans cette prodigalité de textes latins un certain pédantisme, mais, jusqu'à présent, toutes les citations qui sont venues à l'orateur sont heureusement choisies et redoublent l'effet de sa pensée. Voici un autre passage où l'orateur s'élève plus haut par une prosopopée vraiment pathétique : il a cité plusieurs exemples de vengeance tirée de grands crimes par des princes qui ont laissé un renom de justice, et il ajoute : « O roy de France, très débonnaire, à l'exemple d'iceux, tu dois avoir consolation de la mort de ton frère, très chier et loyal amy; considère la manière de la mort de luy, laquelle est moult lamentable et piteuse à remémorer. Hélas! sire, si l'esprit de ton frère parloit, ô quelle chose il diroist! certainement il diroist les paroles qui s'ensuivent ou pareilles : « O monseigneur mon frère,

regarde comment par toy j'ay receu mort, c'est pour la grand amour qui estoit entre nous deux, regarde mes playes, desquelles cinq espéciallement furent cruelles et mortelles : regarde mon corps abattu, foible et enveloppé en la boue : regarde mes bras coupés, et ma cervelle espandue hors de mon chef : regarde s'il est douleur pareille à ma douleur ! » Il me semble qu'il serait difficile de trouver un morceau oratoire plus pathétique ; c'est là un mouvement tiré des entrailles mêmes du sujet, qui se présentait naturellement, mais qui est touché avec un rare talent.

L'orateur aborde enfin la terrible thèse du droit d'occire les tyrans ; il dit d'abord que sa partie adverse n'a pas prouvé que le duc d'Orléans fût un tyran : « Et est vray que le proposant pour partie adverse respond aux loix, disant que les loix ne doivent secourir à ceux qui contredient aux loix ; et de fait dit que le tyran va droictement contre les loix universelles, pourquoy il affirme que cettuy homicide par nulle manière n'est contre les loix. Hélas ! d'où cognoist le proposant de partie adverse, que monseigneur d'Orléans estoit tyran ? Qui est le juge qui le déclaire tyran ? Certainement il convient icelle fallace estre examinée, laquelle est déception de commencement présupposant monseigneur avoir été tyran. »

Après avoir donné la définition du tyran et de la tyrannie, il montre qu'elle ne s'applique pas au duc d'Orléans, et ensuite, que lors même qu'il eût été tyran, ce n'était pas une raison pour l'occire sans aucune forme et traîtreusement, thèse que son adversaire avait soutenue ; enfin, par un artifice habile, devant une assemblée où siégent tant de princes, il fait voir qu'ils ont tous un intérêt personnel au châtiment du coupable.

Voici maintenant un autre passage qui a trait aux reproches que le duc de Bourgogne faisait au duc d'Orléans, d'avoir été coupable de lèse-majesté en plusieurs manières, et notamment par alliance avec les ennemis de l'État. L'orateur demande au duc de Bourgogne pourquoi si le duc d'Or-

léans était ainsi traître à son pays, pourquoi, lui, duc de Bourgogne, faisait alliance avec un traître, et ici il présente sa pensée sous la forme du dilemme le plus puissant et le plus vif des arguments oratoires : « O partie adverse, que peux-tu cy respondre? Se tu dis que tu as iceluy fait occire pour raison des malices qui par ton command sont proposées contre luy, si faulx et si traistre comme tu as fait proposer, tu as cognoissance que monseigneur d'Orléans estoit traistre au roy; donc tu te faisoyes traistre en faict, en promettant lesdictes alliances. Tu as accusé monseigneur d'Orléans des alliances et connivences, qu'après as eu avec monseigneur d'Orléans? Se icelles choses par lesquelles tu as accusé monseigneur fussent advenues après les alliances que tu as fait avec luy, tu eusses aucunement eu couleur de rompre et enfraindre lesdictes alliances. Jà çait ce que celle couleur ne souffiroit pas, tu toutesfois sais bien, que par ton libelle diffamatoire tu n'allègues rien être faict après lesdictes alliances. O trahison abhominable, qui te pourra excuser? O tu chevalerie qui as loyauté pour ton fondement, jà Dieu ne souffre que tu ayes voulu approuver icelle trahison. » Ensuite, il montre à quel point la parole d'un homme est sacrée, et combien surtout est criminel un chevalier qui se parjure.

L'orateur s'élève aussi contre l'opinion commune qui reconnaît une puissance réelle à la magie et aux sortiléges. On croyait qu'on pouvait évoquer une puissance infernale et s'en servir pour arriver à ses fins, et comme l'Université de Paris, attachée au parti du duc de Bourgogne, était représentée par le recteur, il lui adresse ces paroles : « O toi, Université de Paris, plaise à toy ce corriger, car telles sciences abusans ne sont pas tant seulement deffendues, pour ce qu'elles sont contre l'honneur de Dieu, mais avec ce elles ne contiennent rien de vérité ou d'effect. »

Je pourrais citer encore un assez grand nombre de passages où paraîtraient de hautes qualités oratoires, une argumentation vive et pressante, procédant presque toujours par

forme d'interrogation et aussi tendant à mettre l'adversaire en contradiction avec lui-même, sous le coup de deux hypothèses opposées qui lui sont également défavorables; mais j'aime mieux arriver au terme de cette analyse et donner la péroraison, qui est empreinte de ce pathétique dont nous avons déjà remarqué plusieurs exemples :

« O toy, roy de France, prince très excellent, plore doncques ton seul frère germain, que tu as perdu, l'une des plus précieuses pierres de ta couronne, duquel la justice tu devroyes toy mesme procurer, se nul ne le procuroit! O toy, très noble royne, plore le prince qui tant te honoroit, lequel tu veis mourir si honteusement. O toy, mon très redoutable seigneur, monseigneur d'Aquitaine! plore, qui as perdu le plus beau membre de ton sang, conseil et seigneurie, pourquoy tu es cheu de paix en très grand tribulation? O toy, duc de Berry, plore qui as veu le frère du roy, son nepveu, finir sa vie par griesve martyre, pource qu'il estoit fils de roy, et non pour autre chose. O toy, duc de Bretaigne, qui as perdu l'oncle de ton épouse, qui grandement t'aymoit : ô toy, duc de Bourbon, plore, car ton amour est enfouye en terre, et vous autres, princes et nobles, plorez, car le chemin est commencé à vous faire mourir trahistreusement et sans advertance...

« Entendez doncques, princes et hommes de quelconques estats, à soustenir justice contre ledict duc de Bourgogne, qui, par l'homicide par luy commis, a usurpé la domination et auctorité du roy et de ses fils, et a soubstrait grand ayde et consolation : car il a mis ce bien commun en griesve tribulation, en confondant les bons estatuts sans vergogne, en soustenant son pesché contre noblesse, parenté, serment, alliances et asseurances, contre Dieu et la court de tous ses saincts. Cest inconvénient ne peut être réparé ou appaisé fors par le bien de justice... En ce faisant, vous ferez vostre devoir, comme y estes tenus, dont vous pourrez acquérir la vie éternelle, selon ce qu'il est escript au deuxième chapistre des Proverbes : *Qui sequitur justitiam inveniet vitam et gloriam,*

c'est-à-dire, qui ensuivra justice il trouvera vie et gloire, laquelle nous octroye celuy Dieu, qui vict et règne sans fin par tous les siècles. Amen. »

Tel est le discours en réponse à l'accusation de Jean Petit. On voit sans peine que, comme monument oratoire, il est bien supérieur à l'œuvre de l'apologiste du duc de Bourgogne. Le conseil et le parlement décidèrent ensuite, sur la proposition de l'avocat de la duchesse d'Orléans, de Cousinot, que le duc de Bourgogne serait tenu de demander pardon, de faire réparation au prince et à sa veuve, que ses hôtels seraient rasés et qu'il serait condamné à passer vingt ans dans la terre sainte.

Mais pendant que cet arrêt se prononçait à Paris, la victoire le cassait en Flandre; le duc de Bourgogne remportait une grande victoire et détruisait l'armée entière des Liégeois; en sorte qu'au moment où on le croyait perdu sans ressource, il allait reparaître vainqueur et rendre irréparable la douleur de la duchesse d'Orléans, qui ne résista pas longtemps à cette disgrâce. On sait qu'elle avait pris pour devise : *Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus.* Elle succomba bientôt, et mourut en léguant à ses enfants le soin de venger la mémoire de leur père.

1836.

ALAIN CHARTIER.

—

Parmi les caprices de la renommée, le destin d'Alain Chartier n'est pas le moins bizarre : son nom nous est arrivé porté par une légende qui devait immortaliser la laideur de son visage et la beauté de son génie, et qui n'a guère laissé subsister que le souvenir de sa figure. L'écolier le moins instruit sait qu'Alain Chartier avait une méchante mine, et il y a bien des savants qui ignorent par quelles œuvres le secrétaire de Charles VII avait mérité l'admiration de ses contemporains. Voici ce que dit Étienne Pasquier : « Estant endormy en une salle, Marguerite, femme du Dauphin, passant avec une grande suite de dames et de seigneurs, l'alla baiser en la bouche : chose dont s'estans quelques-uns esmerveillez, parceque, pour dire le vray, nature avoit enchassé en lui un bel esprit dans un corps de mauvaise grâce, ceste dame leur dist, qu'ils ne se doivent estonner de ce mystère, d'autant qu'elle n'entendoit avoir baisé l'homme qui estoit laid et mal proportionné en ses membres, ains la bouche de la quelle estoient issus tant de mots dorez[1]. » Ce témoignage, qu'on a comme dédoublé, il faut le rétablir intégralement et le justifier. Ajoutons-y celui d'Octavien de Saint-Gelais, qui a dit dans son *Séjour d'honneur :*

Je peu après visitant ce quartier
Vis un poëte haut et scientifique :
Hélas ! c'estoit feu maître Alain Chartier
Doux en ses faicts (*écrits*) et plain de rhétorique,
Clerc excellent, orateur magnifique.

[1] *Recherches de la France*, liv. V, chap. XVIII.

Jean Le Maire de Belges le traite de noble poëte et d'orateur, et Clément Marot déclare que la Normandie prend gloire de son Alain, « le bien disant en vers et en prose. » Nous avons donc à rechercher les titres d'un écrivain longtemps admiré, puis délaissé, et à vérifier s'il est vrai, comme on le disait encore au seizième siècle, qu'il ait été « un gentil autheur en nostre langue, et possible le plus net et judicieux que la France ait produit devant le siècle du grand roy François[1]. »

On ne sait pas quelle fut la durée de la vie d'Alain Chartier, car l'année de sa naissance comme celle de sa mort est incertaine ; mais qu'importe le nombre des jours passés sur la terre, c'est par l'emploi qu'on en a fait qu'il faut les compter. La ville de Bayeux s'honore d'avoir été son berceau, aux dernières années du quatorzième siècle, et c'est certainement l'Université de Paris qui a cultivé son esprit. Normand par la naissance, Parisien par l'éducation, il est avant tout Français par le cœur. Le goût de la poésie fut sa première passion ; il fit d'abord des vers galants à l'imitation du *Roman de la Rose*, des lais, ballades et pastourelles :

> Je souloye ma jeunesse acquitter
> A joyeuses écritures dicter ;

mais ces délassements ne purent durer : les malheurs de la France et ses périls le forcèrent à changer de ton :

> Car en moy n'est entendement ne sens
> D'escrire, fors ainsi comme je sens[2].

La cour l'avait reçu au sortir de l'Université, où son talent avait jeté ses premières étincelles, mais il ne s'y laissa pas corrompre par l'exemple, car ses poésies, même amoureuses, ont toujours de la gravité et de la décence, je ne dis pas de

[1] Besly, avocat du roi à Fontenay-le-Comte.

[2] *Prologue de l'Espérance ou Consolation des trois Vertus.*

l'élégance. A mon sens, le moindre des mérites d'Alain est dans ses vers, où il n'égale ni Quesnes de Béthune, ni Thibaut de Champagne, ni Guillaume de Lorris, ni Eustache Deschamps, ni l'énergique Jean de Meung, ni le gracieux Charles d'Orléans, son contemporain : je suis assez disposé à transiger sur sa gloire de poëte; ce qui doit surtout le relever aux yeux de la critique et de l'histoire, c'est le patriotisme, l'éloquence et le savoir.

Cependant tout n'est pas à dédaigner dans cette poésie diffuse et sans harmonie : le *Livre des quatre Dames*, composé en 1415, après la bataille d'Azincourt, est le premier écho de ses patriotiques douleurs, et mérite qu'on s'y arrête. M. Viollet le Duc[1] l'admire avec excès, mais on peut reconnaître avec ce judicieux et savant critique que le poëme « est conçu avec esprit, conduit avec art, écrit avec passion. » Le poëte ou l'*acteur* se promenant à travers une campagne, dont il décrit les agréments avec cette mignardise que Guillaume de Lorris avait mise à la mode, rencontre quatre dames qui toutes ont à déplorer le sort de leurs amants : le premier est mort sur le champ de bataille, le second a été fait prisonnier, le troisième a disparu sans qu'on sache ce qu'il est devenu, le dernier a pris la fuite. Quelle est la plus malheureuse des quatre? Telle est la question à résoudre. Le poëte n'ose prononcer et défère le jugement à la dame de ses pensées, prenant de là occasion de la louer et de préparer par ses éloges l'allégement de son martyre. Ce cadre est ingénieux, mais avouons sans détour que ces femmes affligées sont bien prolixes. Quelle douleur verbeuse et combien de répétitions en rimes redoublées !

Prenons avec choix et discrétion quelques traits gracieux et passionnés, et pour ne pas tendre un piége au lecteur, j'avertis qu'ils sont clair-semés dans la pièce, et qu'on les a payés quand on les trouve. Voici, par exemple, dans la description de la campagne que parcourt le poëte, un ta-

[1] *Bibliothèque poétique*, pages 69 et suivantes.

bleau qui rappelle le début du *Roman de la Rose*, et qui annonce les gracieux rondels de Charles d'Orléans :

Tout autour oiseaulx voletoient,
Et si très doucement chantoient
Qu'il n'est cueur qui n'en fust joyeux :
Et en chantant en l'air montoient,
Et puis l'un l'autre surmontoient
A l'estrivée, à qui mieulx mieulx.
Le temps n'estoit mië nueux,
De bleu estoient vestus les cieux,
Et le beau soleil cler luisoit ;
Violettes croissoient par lieux
Et tout faisoit ses devoirs tieux
Comme nature le duisoit.

La première dame dont l'amant a été tué s'écrie :

Mort ! dure mort ! Dieu te mauldie !
Et comment es-tu si hardie,
Que nos deux cœurs à l'estourdie
As desparty,
Quand point n'assemblèrent par ty ?

puis elle délaie ce sentiment au risque de le noyer sous les paroles, et même dans le premier cri parti du cœur, n'est-elle pas loin de ce trouvère du treizième siècle, qui fait dire à Flore sur le tombeau de Blanchefleur :

Ah ! mort, tant par es envieuse
De pute part contralieuse.
Jà appelée ne viendras
Ne ceux qui t'aiment ne tendras :
Tous ceux qui te héent plus aimes,
Contre leurs volontés les mainnes [1].

[1] Alain Chartier exprime la même idée :

La mort est à iceux plus large
Qui la défuyent
Qu'à ceux qui envers elle affuyent
Et à qui leurs viës ennuyent
Et à mourir point ne dénient :
C'est contre droict.

Ici l'imitation est flagrante aussi bien que l'infériorité.

Ne se peut defendre savoir
Vers toi, proesce ne avoir [1].
Quand tu m'amië m'océis
Qui vivre voloit, tort féis ;
Or refais tort, quand veuil morir
Et si t'apel ne veul venir.

Toutefois cette amante courageuse et véritablement éprise trouve encore des accents qui remuent le cœur. Ainsi elle nous attendrit lorsque, se rappelant les mérites de son chevalier, elle s'écrie :

Dieux ! quel dommage !
Laissé m'a le bel et le sage
De haut sang et royal lignage,
Mais plus noble quant au courage,
Qui avoit en droit héritage
M'amour acquise,
Dont par longtemps m'avoit requise.

Son indignation nous émeut lorsqu'elle flétrit les lâches dont la fuite a laissé son amant à la merci des Anglais :

Ils ne sont bons qu'à seoir au banc
Sous cheminée ;

Enfin, elle devient sublime dans le paroxysme de sa douleur :

J'ai achepté
Leur récréante lasseté
Dont cil a été mort jetté,
Qui ne peut estre rechepté :
Dieu en ayt l'ame !
Leur fuyte est cause, à leur grand blame,
De ma perte et de leur diffame !
L'eussé-je fait, moi qui suis femme?

[1] Ces deux vers si touchants ne sont-ils pas le prélude de cet admirable passage de La Fontaine :

Défendez-vous par la grandeur,
Alléguez la beauté, la vertu, la jeunesse,
La mort ravit tout sans pudeur.
Liv. VIII, fab. 1.

Ce seul vers « l'eussé-je fait, moi qui suis femme, » sauverait le renom poétique d'Alain Chartier : il est d'une précision et d'une énergie admirables, et n'est-ce pas une noble inspiration que cette leçon de courage donnée par une femme aux fuyards d'Azincourt[1].

[1] Citons encore quelques traits de cette élégie où il y a certainement de la verve et de l'émotion :

La mort m'oste ce dont issoit
Ma joye, et qui me nourrissoit
En plaisir qui n'amendrissoit
Pour rien quelconques.
Pourquoi ne me prend-elle doncques,
Ou qu'elle ne me prist adoncques,
Sans despartir pour riens quelconques
Notre joincture?
Fust victoire ou desconfiture,
Santé, vie, mort, sépulture,
Tout fust une même aventure :
Et je pensasse
Qu'après lui point ne demeurasse;
Au fort, se Dieu ne redoutasse,
De la mort par mort me vengeasse :
Bien le vouldroye,
Et compagnie lui tiendroye
Vive et morte : mais je perdroye
La vie de éternelle joye,
Le bien de grace.
Or je prie Dieu qu'il efface
Ses mesfaitz et mercy lui face
Et qu'en brief de son gré déface
D'avec le corps
Mon ame voulant estre hors,
Et qui ne désire rien fors
Que d'un seul coup fussions deux morts.
. . . . . .
Espoir fault, quand désir court seurre,
Et se départ
De moy, qui de deuil ay tel part

Le livre des *Quatre Dames* ne constate pas seulement le talent poétique d'Alain Chartier, la noblesse de son âme, la délicatesse de ses sentiments, il montre déjà le cœur du citoyen. Mais il est temps de passer à une œuvre plus importante qui mettra en lumière tout son patriotisme, et qui nous fera connaître eu lui le disciple de l'antiquité, le précurseur de Calvin et de Balzac dans la constitution de la prose française : nous allons saisir en lui les premiers traits, encore confus, de cette noblesse d'expression qui était nécessaire au développement de l'éloquence.

Le règne de Charles VI s'est terminé, dans quelles circonstances, on le sait; il n'y a plus, pour ainsi dire, de royaume de France; les Anglais sont maîtres non-seulement d'une partie du pays, mais leur roi a ceint la couronne en vertu du testament de Charles VI, en vertu de l'autorisation même des états. Il faut joindre à cette humiliation nationale l'extrême misère du peuple et tous ces désordres moraux qui avaient jeté dans les âmes un profond découragement.

Il semble qu'à une pareille époque nous n'ayons plus rien à trouver comme monument oratoire, il semble que le désespoir doit avoir flétri toutes les âmes; la perspective d'un avenir plus triste encore que le présent avait dû glacer les cœurs les plus intrépides. Il faudra, pour trouver une parole élevée, des sentiments nobles, il faudra que le hasard ait placé à la cour du Dauphin et auprès de lui, comme secrétaire, un homme d'une intelligence élevée et un cœur noble : cet homme, c'est Alain Chartier. Nous trouvons qu'au moment même où tout espoir semblait perdu, où chacun des

Qu'à bien peu que mon cueur ne part
Dehors, et qu'en deux ne se part,
    Quand souvenir
Me fait en pensée venir
Comme il souloit vers moi venir,
Et son gracieux maintenir,
    Et les doux motz
Qu'il me disoit à tous propos...

ordres de l'État oubliait ses devoirs et le soin de la cause commune, cet homme avait conservé dans son âme l'image de la patrie, et qu'il songeait à faire un appel à toutes les nobles passions pour venir en aide à la France.

L'habitude des guerres civiles ayant détruit tout sentiment de justice, on croirait qu'un pareil désordre ne peut aboutir qu'à une destruction complète; qu'il n'y a dans la confusion de pareils éléments aucun principe qui puisse se développer et s'élever au-dessus de la ruine générale, pour amener une restauration de la société. Cependant cet excès d'humiliation, ces outrages à la dignité nationale, cet abaissement du souverain et du pays, ces excès commis par les vainqueurs, par ces nouveaux maîtres qui soumettaient la France à un régime plus dur que celui de ses anciens rois, toutes ces circonstances avaient développé, dans un certain nombre d'esprits, un sentiment vif et profond qui fait alors son apparition dans l'histoire : c'est le sentiment de la nationalité. En outre, à côté de cet esprit national, le sentiment religieux s'était maintenu : il y avait au fond des âmes une foi vive; on considérait en général les malheurs du pays comme une expiation, comme une conséquence des désordres précédents ; c'était un châtiment du ciel, et on pensait que si Dieu avait pendant longtemps travaillé à affliger la France, ce n'était ni sans raison, ni pour toujours ; qu'il reviendrait sur le décret de sa colère, et pourrait par un miracle tirer le pays du fond de l'abîme.

Ces deux sentiments, la foi en la Providence et l'amour du pays, nous les trouvons déposés dans l'œuvre d'Alain Chartier, et exprimés avec un talent qui fut longtemps admiré. Alain Chartier faisait partie de cette petite cour qui s'était retirée auprès du dauphin et qui était la compagne assez dissolue de ses malheurs et de ses plaisirs. Alain Chartier voyait avec douleur les désordres qu'il ne partageait pas, et gémissait de l'affaiblissement des sentiments d'honneur et de fierté qui auraient dû rallier dans les malheurs communs toutes les forces de l'État. C'est alors qu'il conçut l'idée de faire un appel aux

Français, de montrer que ce qu'on avait souffert était un châtiment des crimes passés, mais que si chacun des ordres consentait à rentrer dans la bonne voie, à faire le sacrifice de ses passions à l'intérêt commun, la France pourrait se relever.

Le nom de *Quadriloge* donné par l'auteur à ce manifeste politique indique déjà une œuvre oratoire; la forme en est d'une extrême simplicité, mais en même temps noble et hardie. Alain débute par un prologue dans lequel il exprime les pensées les plus hautes sur l'action de la Providence dans le gouvernement des États; il montre le sceptre passant successivement de l'Orient à la Grèce, de la Grèce à l'Italie, de l'Italie à la France; et ce sceptre qui est mis aux mains des nations par la volonté de Dieu leur est arraché lorsqu'elles s'en montrent indignes. Il y a dans la manière dont ces pensées sont exprimées, non pas l'élévation du langage et la noblesse des idées que l'on admirera plus tard et toujours dans Bossuet, mais une gravité et un accent qui révèlent la force et qui émeuvent.

Après cette introduction, Alain Chartier suppose qu'il a veillé pendant la nuit, l'esprit partagé entre des pensées diverses, suggérées par une pitié mêlée de douleurs et d'espérance sur le sort de la France; qu'il a gémi de la voir livrée à l'étranger, mais qu'en même temps il a pensé que son salut pouvait venir de la main qui l'avait châtiée; et lorsque, sous le poids de ces pensées, il s'était rendormi, il avait eu en songe une vision. Une femme s'était montrée à ses yeux, pleine à la fois de tristesse et de majesté, appuyée sur une colonne à demi brisée; à ses pieds se trouvaient trois de ses enfants, l'un debout, appuyé sur sa hache, pensif et soucieux; l'autre «en vestement long sur un siége de costé, escoutant et taisant.» Enfin, un troisième couvert de lambeaux, était renversé par terre et il semblait que toute force lui manquait, et qu'il n'avait plus assez d'énergie pour se relever. Cette allégorie est noble et transparente; il est clair pour nous que cette femme pleine de douleur et de majesté, c'est la France; que cet homme debout, appuyé sur

ses armes, mais triste et soucieux de l'avenir, représente les guerriers, l'ordre de la noblesse. Ce personnage avec un long vêtement, qui se tait et écoute, c'est le clergé; et ce malheureux qui n'a que des lambeaux pour couvrir son corps décharné, c'est le peuple.

C'est là l'introduction, la mise en scène. Le songe continue, et la France, cette femme si noble dans sa douleur, adresse la parole aux trois personnages qui l'entourent; elle se *guermente*, suivant l'expression de l'auteur, elle gémit sur son sort, elle accuse en même temps la lâcheté et le mauvais esprit de ses enfants, qui, au lieu de la servir, ne sont occupés que de leurs débats et de leurs propres intérêts. Alors, l'homme qui est étendu à ses pieds, couché par terre, abattu par la misère, exténué par la faim, se relève un peu et défend sa cause : il dit qu'il n'est pas responsable des malheurs qui oppriment la patrie, que c'est lui qu'on épuise, qu'il est chargé de nourrir les guerriers, et que les hommes d'armes, au lieu de le défendre et de le protéger contre les étrangers, se font battre et sont eux-mêmes au nombre de ses ennemis les plus redoutables. Il expose cette situation avec une grande vivacité de couleur et un sentiment profond. Sans doute il aurait parlé plus longtemps, la douleur est volontiers prolixe, surtout dans Alain Chartier, mais la voix lui manque, car «par mésaise de corps et disette de manger avoit sa parolle et ses esprits affoiblis. » Le guerrier prend alors la parole, et montre au peuple que ses accusations sont injustes, que les malheurs du pays viennent de ce que le peuple n'a pas su garder la paix; que lorsqu'il jouissait du repos, il s'est abandonné aux délices, et que Dieu, pour le punir de n'avoir pas su profiter de son bonheur, avait envoyé la guerre qui est le règne de la force. C'est, dit-il, s'abuser étrangement que de songer au milieu des combats à voir luire une étincelle de justice.

Le peuple, admis à répliquer, allègue pour sa défense que s'il s'est laissé aller au désordre, que si le luxe l'a corrompu, l'exemple lui venait de haut, qu'il n'a fait que

marcher sur les traces des grands, mais que la défense de l'État étant remise aux chevaliers, les chevaliers devaient, non pas peser sur le pauvre peuple, non pas le rançonner, le piller à merci, mais vaincre l'ennemi au lieu de se faire battre. Le chevalier ne laisse pas de répondre, et il trouve quelques raisons plausibles pour atténuer les torts qui lui sont reprochés : toutefois, dans la décadence commune, il est facile de voir que la noblesse a le plus déchu et que les funérailles de la féodalité sont prochaines.

Le clergé, qui s'est tenu tranquille, assis à côté de la France, se lève alors. Il essaie de montrer que les désordres dont on se plaint ont pour cause d'abord l'ignorance et la détresse, ensuite l'esprit d'indiscipline; nous remarquerons que la source première du mal est en général respectée par chacun des interlocuteurs. On voit que celui qui leur donne la parole est l'ami du prince, et qu'au lieu d'indiquer nettement que tous les désordres sont venus de son apathie, de son goût pour les plaisirs, de son incurie pour les affaires, il ne fait que l'indiquer avec ménagement, en sorte qu'il y a bien une leçon implicite, mais cette leçon n'a rien d'amer; ce n'est pas un conseil direct, à bout portant, ce n'est pas une remontrance et moins encore une invective. Le clergé, par la bouche de son orateur, joue le rôle de médiateur, et indique les remèdes sans accuser avec violence les coupables. Enfin, la France intervient après avoir écouté, et termine le débat en engageant chacun de ses enfants à faire son devoir, à s'occuper de la chose commune, et à renoncer à de vaines disputes : il faut, dit-elle, que chacun tire avec vigueur le collier, et qu'on amène ainsi la réintégration de la chose publique.

L'auteur termine par une apologie dans laquelle il se rend cette justice, que s'il a publié ce songe et ces discours, qui retentissent encore à son oreille, il ne l'a pas fait par le désir d'une vaine gloire, mais dans l'intérêt de ce bon royaume de France, qu'il aime par-dessus tout.

Il est temps de justifier nos éloges par des citations. Trans-

crivons d'abord une partie du prologue, où l'auteur montre comment les États sont soumis au bras de la Providence. « Toutes anciennes escriptures sont pleines de mutations, subversions et changemens des royaulmes et des principaultez; car, comme les enfans naissent et croissent en hommes parfaitz, et puis déclinent à vieillesse et à mort, ainsi ont les seigneuries leur commencement et leur accroissement et leur déclin. Où est Ninive, la grant cité qui duroit trois journées de chemin? Qu'est devenue Babiloine, qui fut édifiée de matière artificieuse, pour plus durer aux hommes, et maintenant est habitée de serpens? Que dira l'en de Troye, la riche et très renommée? et de Ylion, le chastel sans per, dont les portes furent d'ivoire et les colonnes d'argent, et maintenant à peine en reste le pié des fondemens, que les haulx buissons forcloent de la veue des hommes? »

Au point de vue littéraire, nous pouvons déjà reconnaître dans ce langage grave et soutenu un sentiment de style qui manque complétement aux écrivains antérieurs et que poursuivait en même temps, avec un succès moindre, Christine de Pisan. Ainsi, ce n'est pas seulement comme monument de patriotisme, mais c'est comme monument littéraire que le *Quadriloge* doit attirer notre attention. Voici comment l'auteur entre en matière :

« Environ l'aube du jour, lorsque la première clarté du soleil, et Nature contente du repos de la nuit, nous rappellent aux mondains labeurs : n'aguères me trouvay souldainement esveillé. Et ainsi que à l'entendement après repos se présente ce que l'on a plus à cœur, me vint en imagination la douloureuse fortune, et le piteux estat de la haulte seigneurie et glorieuse maison de France, qui, entre destruction et ressource, chancelle très doloreusement soubz la main de Dieu, ainsi que la divine puissance l'a souffert. Et comme je recueillisse en ma souvenance la puissance et diligence des euvres des ennemis, la desloyaulté de plusieurs subjects, et la perte des princes et chevalerie, dont Dieu,

par maleureuse bataille, a laissé ce royaulme désgarny, qui me fait durement ressoigner l'issue de cette infortune : je contrepensoye et acomparoye à l'encontre la grandeur et distance des parties de cedit royaulme de France, dont les ennemis ne souffiroient ni n'auroient puissance à garder le quart, le merveilleux nombre des nobles et gens deffensables, qui trouver se pourroient, les haultes richesses qui encore y habondent en plusieurs lieux, les subtils engins, prudence et industrie de gens de divers estatz qui y ont naissance et vie. Après lesquelz partis ainsi debatus à parmoy, sembloit que faulte de donner et de recevoir ordre, discipline, et reigle à mettre en euvre le povoir que Dieu nous a laissé, est cause de la longue durée de notre persécution. »

Ces considérations sont puissantes : mais on voit ici qu'il y a le sentiment d'une création d'art, que ce n'est pas seulement un cri de douleur qui échappe, et qu'à côté du bon citoyen veille l'écrivain qui songe à donner plus de relief et de couleur à sa pensée. Après la description de la France, il rapporte ses invectives : « O hommes forvoyez du chemin de bonne congnoissance, fémenins de couraiges et de meurs, loingtains de vertus, forlignez de la constance de voz pères, qui pour délicieusement vivre, choisissez à mourir sans honneur ! Quelle musardie ou chetiveté de cueur vous tient les mains ployées et les voulentez amaties, que vous baissiez, en regardant devant vos yeulx vostre commune désertion : et musez aussi comme attendans de quel part versera le faix de cestuy vostre naturel bréberge et retrait, lequel vous pourroit tous accraventer, et enclorre vostre ruine soubz la sienne, et toutesvoies vous ne mettez les mains en euvre, à ce que je soye secouruë par vostre travail. Qui est celuy qui pourroit assez blasmer ou reprendre vos paresseuses et délicatives conditions, où vous estes nourris, et y voulez envieillir ? Ne quelles assez aspres parolles pourroye-je prendre, pour vous reproucher vostre ingratitude vers moi ? Ce vous puis-je mettre au devant, que après le lien de foy catholique,

nature vous a devant toute autre chose obligez au commun salut du pays de vostre nativité et à la deffence de celle seigneurie, soubz la quelle Dieu vous a fait naistre et avoir vie. »

Il y a là des expressions qu'on regrette d'avoir perdues. La France montre ensuite combien ses enfants sont coupables d'abandonner sa défense, de ne pas songer à protéger la terre sur laquelle ils sont nés, pendant que les animaux eux-mêmes, fidèles aux lois de la nature, protégent leur asile contre ceux qui voudraient s'en emparer. Recueillons encore ces nobles paroles : « Si est force de dire que ceulx sont desnaturez, qui au commun besoing et pour le salut de leur pays et seigneurie n'efforcent leur povoir et mieulx veullent soy laissier périr avecques la chose publicque que pour icelle soy exposer à péril. Doncques pourroit-il sembler que la loy de nature, qui toutes ces choses soubz le ciel oblige par lien indissoluble, seroit plus parfaictement accomplie ès bestes mues que en vous autres; et que vous seriez trouvez plus desnaturez qu'elles, qui n'ont pas entendement de raison, quant les oyseaulx au bec et aux ongles deffendent leurs nidz, et les ours et les lyons gardent leurs cavernes à force de leurs grifs et de leurs dens. » Cette mère désolée et outragée ajoute que ses propres enfants lui sont plus cruels que ses ennemis : « Dure chose est à moy, que ainsi me convient plaindre : mais plus dure et de moindre reconfort, que vous qui me devez soustenir, deffendre et relever, estes adversaires de ma prospérité : et en lieu de guerdon quérez ma destruction en l'avancement de vos singuliers desirs. Mes anciens ennemis et adversaires me guerroient en dehors par feu et de glaive, et vous par dedans me guerroyez par vos convoitises et mauvaises ambitions. Les naturels ennemis quièrent me oster la liberté, pour me tenir en leur misérable subjection; et vous me asservissez à l'usaige de vos désordonnances et laschetés, en cuidant demourer delivres des dangers et périls de ma fortune. »

Il faudrait tout transcrire, car on trouve partout dans ce

discours un mouvement chaleureux et un langage noble : « D'autre part veuil monstrer les raisons qui doivent vos couraiges enflammer, et vous donner seurté et confiance. Vos ennemis anciens et naturelz vous assaillent à leur entreprise et viennent chalenger vostre terre et vostre pays sur vous. Ils sont assaillans, vous estes deffendeurs. Ils veulent asservir vostre liberté, et vous avez à vous deffendre de leur servage. Ils quièrent vostre mort et perdition, et nature vous oblige à deffendre votre seurté et vostre vie. Ils s'efforcent d'oster et ravir par force la vie et la substance de vos femmes et enfans que nature vous contraint à doulcement nourrir et tendrement aimer. »

Ne croirait-on pas que ce passage est emprunté à un auteur moderne, habile à établir un rapport d'opposition entre les différents membres des phrases? Maintenant c'est le peuple que nous allons entendre; c'est le parti d'Alain Chartier, c'est à l'intention du peuple ou plutôt du pays tout entier qu'il a conçu son ouvrage ; mais comme il voulait que cette proclamation, qui était une œuvre de conciliation, fût en même temps la confession de tous les ordres de l'État, il avait mis dans la bouche de la France ces belles et sévères paroles : « Vous grevez et guerroyez vos ennemis par souhaitz. Vous desirez leur desconfiture par prières et parolles et ils pourchassent la vostre par entreprinses de faict. Vous conseillez de les déchasser, et ils besongnent en vous déchassant. Leur travail et songneux désir de conquérir esbahist voz couraiges et vostre negligence de deffendre enhardist leurs voulentez. Les larmes des femmes et les souhaitz des hommes ne leur acquièrent pas l'aide de Dieu ne l'acomplissement de leurs vouloirs : mais aux travaillans saiges et curieux adviennent de don des cieulx et de leurs pourchatz les prospéritez et les ressources. Pensez que rien ne souffist vouloir le salut et liberté publicque et désirer la confusion de son ennemy. Il fault mettre la main à l'euvre et de l'euvre vient la louenge et le guerredon. »

Il faut entendre maintenant de quel ton elle expose aux

trois ordres de l'État les torts qu'ils ont à son égard : elle les enveloppe dans les mêmes reproches pour qu'ils reviennent tous à elle après l'aveu de leurs fautes : car dans les malheurs publics ce ne sont pas les récriminations des partis, mais leur concours qui sauve les États : « Où est la prudence des clerz et conseillers, qui par leurs sens ont maintz royaulmes préservez et relevez en périlleuses aventures? que est devenue la constance et la loyaulté du peuple françois, qui si longtemps a eu renom de persévérer loyal, ferme et entier vers son seigneur naturel sans requérir nouvelles mutations? Je me doubte que tous trois soient rabaissez et avilez de la dignité et devoir de leurs estatz. Plusieurs de la chevalerie et les nobles crient aux armes, mais ilz courent à l'argent. Le clergié et les conseilliers parlent à deux visages et vivent avec les vivans. Le peuple veult estre franc et de seure garde et si est impatient de souffrir subjection de seigneurie. O très redoutable et périlleuse accoustumance de voluptez et de aises! ô envieillie et enracinée nourriture de pompe et de délices! tant avez bestourné et ramoly les couraiges françois, que ceste subversion, dont fortune nous fait cizeau de si près, nous avez couvée et mise sus. Et toutes voies sont et demeurent les cueurs par vous si enveloppez que le péril de la seigneurie et de eulx-mêmes et la doubte de leur prochaine désertion ne les peult retraire de leurs délicatives accoustumances. Telle est la condition naturelle des délicieuses voluptez, qu'elles sont impaciens de tous labeurs, contraires à vertueux ouvraige, marastres de diligence et nourrices de pusilanimité. Elles vous perdent et si ne les voulez perdre : elles vous font et laissent périr et si ne les voulez laisser. Elles ont été et sont le rabaissement de vostre force et la confusion de vostre povoir; et en quérant vostre ressource et relievement, vous les entretenez et accueilliez. Moult est forte chose de délaisser longues accoustumances. Mais qui au besoing se veult employer et aux honorables faictz et usaige endurcir, il ne trouve par après, nul si plaisant travail comme celui dont l'honneur et la re-

nommée naissent aux vertueux. » Ne trouve-t-on pas là de ces braves formes de parler, comme dit Montaigne, où l'expression fait corps avec la pensée ?

Nous savons maintenant que parmi les victimes de la guerre aucune n'est irréprochable : nous pouvons donc sans danger de partialité entendre les plaidoyers des parties. C'est le peuple qui débute par des gémissements : « Haa! chétif doloreux ! dont vient ceste usance, qui a si bestourné (changé) l'ordre de justice, que chacun a sur moy tant de droit comme sa force luy en donne? Le labeur de mes mains nourrist les lasches et les oyseux, et ilz me persécutent de faim et de glaive. Je soutiens leur vie à la sueur et travail de mon corps, et ils guerroyent la mienne par leurs oultrages dont je suis en mendicité. Ilz vivent de moy et je meur par eulx. Ils me deussent garder des ennemis, hélas ! et ils me gardent de manger mon pain en seureté. »

Il continue l'énumération de ses griefs, et c'est en même temps son apologie; car s'il a souffert si cruellement, s'il a été opprimé par ceux qui étaient chargés de le protéger, comment a-t-il pu travailler, secourir la chose publique? ainsi, il se défend par anticipation, auprès de la France, contre les reproches de ses oppresseurs. Alors s'ouvre un tableau des misères de cette époque; et ces invectives du peuple sont animées par un sentiment vif, toujours soutenu d'expressions choisies. Qu'on en juge par les traits suivants : « Labeur a perdu son espérance, marchandise ne trouve chemin qui la puisse seurement adresser. Tout est proye, ce que l'espée et le glaive ne deffend. Ne je n'ay autre espérance en ma vie, sinon par désespoir laissier mon estat pour faire comme ceulx que ma despouille enrichist, qui plus ayment la proye que l'onneur de la guerre. Que appelé-je guerre? Ce n'est pas guerre qui en ce royaulme se mainne. C'est une privée roberie, ung larrecin habandonné, force publicque soubz umbre d'armes, et violente rapine, que faulte de justice et de bonne ordonnance ont fait estre loisibles. Les armes sont criées et les estendars levez contre

les ennemis : mais les exploitz sont contre moy, à la destruction de ma povre substance et de ma misérable vie. Les ennemis sont combatus de parolles et je le suis de faict. Regarde, mère, regarde et avise bien ma très langoureuse affliction, et tu cognoistras que tous refuges me deffaillent. Les champs n'ont plus de franchise pour moy administrer seure demeure et je n'ai plus de quoy les cultiver, ne fournir pour y recueillir le fruict de nourriture. Tout est en autruy main acquis, ce que force de murs et de fossez n'environne. » Quelle énergie de pinceau et quelle éloquence dans la douleur!

Le chevalier essaie à son tour de se justifier contre le peuple, et dit que celui-ci a abusé des richesses en temps de paix, qu'il s'est abandonné à une oisiveté voluptueuse, qu'en conséquence Dieu l'a châtié par la guerre et que dans la guerre on ne peut pas attendre la justice, car elle est un régime de violence. Il faut que le peuple, qui l'a provoquée, en subisse les conséquences. « Par toy, s'écrie-t-il, et les partis que tu as choisis follement et soustenuz de obstinée voulenté est ceste guerre source et aggravée : et n'as oncques cessé jusques à ce que ta parfaicte paix ait été troublée et muée en très cruelle division. Or en as-tu assez et plus que porter n'en peus. Tu l'as provocquée et appelée à toy : si fault que tu en seuffres les aguillons et les poinctures. Car qui pourchasse guerre, la doit quérir par telle condition qu'il se soubmette aux malles adventures qui de guerre naissent, guerre de sa propre naissance vient de faulte de justice. Car se tous estions justes, force d'armes ne nous auroit besoing. Se tu veulx doncques en guerre quérir bon ordre, mesure et raison, tu travailles en vain. » Les nobles, dit-il plus loin, ne peuvent pas vivre de vent et leurs revenus ne suffiraient pas à couvrir les frais de la guerre.

Le peuple réplique ensuite, et je dois citer quelques-uns des traits de la réplique qui, du reste, est fort curieuse : « Si est vostre desmesurée vie, et vostre désordonné gouvernement, cause de nostre impacience, et commencement de nos

maulx. Car lorsque les biens et les richesses multiplioient par le royaulme, et que les finances y habondoient comme source d'eau vive, vos pompes desmesurées, vos oisivetés aornées de toutes délices, et la descongnoissance de vous mesmes vous avoit jà et a bestourné le sens. Si que ambition d'estats, convoitise d'avoir, et envie de governer vous commencèrent à mener à la confusion où vous estes : et par ces trois estoit et est consumée la pécune royale et les thrésors de seigneurie évacuez en temps d'habondance. Ne la multiplication de l'avoir lors survenant de toutes parts ou la considération de la nécessité avenir ne peuvent mouvoir vos couraiges à cognoistre qu'il soit expédient ne réserver au prince pour son besoing, ne à pourvoir que tout ne soit avant despendu que receu. Si estoit la voix du peuple comme des mouëtes qui par leur cry dénoncent le flot de la mer : car nos parolles que tu appelles murmure signifioient deslors le meschief qui, pour ces causes, estoit à venir. »

Il faudrait, je le répète, lire le *Quadriloge* tout entier si l'on voulait connaître tout ce qu'il contient de remarquable. Mais quelle riche moisson nous aurions à faire dans le discours du clergé qui, après avoir montré la vanité de ces reproches mutuels, indique par quels efforts, par quelles vertus on peut espérer de fléchir la colère de Dieu ! « Si ne voy pas, dit-il, que nos contencions ou noz parolles semées en appert ou en secret des ungs contre les aultres nous puissent geter de ce dangereux pas. Ains fault tirer au collier et prendre aux dens le frain vertueusement : et se le cheval par batre et flageller et le beuf par force d'aguillonner durment tirent hors leurs voictures des effondrières et mauvais passages, ainsi croy-je que le flael de la divine justice qui nous fiert par l'adversité présente nous doye émouvoir à prendre couraige pour nous hors geter de ceste infortune. » C'est là toute la pensée d'Alain Chartier : voici maintenant quels sentiments lui inspire la lutte des partis : « O guerre d'ennemis et division d'amis ! discords de royaulmes, et batailles civiles, et plus que civiles au dedans des citez et des seigneuries ! par

vous est mis le joug de servitude sur les très haultes puissances. Par vous est donné à cognoistre aux hommes mortels, que sur eulx règne Dieu immortel, qui l'orgueil de leur fier povoir peut réprimer et asservir à moindre de soy, et la vanité de leur grans habondances chastier, et ramener à indigence et nécessité. »

Ce discours du clergé remplit à peu près le rôle de la harangue de d'Aubray dans la *Satyre Ménippée;* d'Aubray prend la parole au nom du tiers-état pour peindre les malheurs du pays, et en indiquer la source et les remèdes. Dans le *Quadriloge,* le clergé indique la source des désordres et les moyens de guérir et de cicatriser les plaies de l'État. Le *Quadriloge* et la *Satyre Ménippée* ont été publiés dans des circonstances semblables, quand il s'agissait de rendre le pouvoir à son légitime possesseur, et tous deux ont exercé sur les événements une grande influence.

La mission de Jeanne d'Arc est écrite dans le pamphlet d'Alain Chartier; la vierge de Vaucouleurs accomplit ce que demande l'humble secrétaire du roi de Bourges. Il a parlé et elle agit; il a compté sur la Providence; il a convié tous les ordres de l'État à se réunir dans une commune pensée, la délivrance de la patrie, et Jeanne rallie tous les défenseurs du pays, et elle opère avec eux cette délivrance miraculeuse. Bien a pris à la France de ne renier ni son nom ni sa foi; cette foi et ce nom ont été des signes de ralliement; avec eux, elle s'est reconquise, elle a purgé le sol de la présence des étrangers et préparé ses nouvelles destinées.

N'hésitons pas à voir dans ce merveilleux événement le doigt de la Providence. La faiblesse des moyens et la grandeur des résultats attestent hautement et proclament que, dans cette crise, la France n'était pas livrée à elle-même, et qu'elle accomplissait, sous la main de Dieu, un décret d'en haut. Eh quoi! lorsque nous-mêmes, faibles individus, chétifs que nous sommes, nous sentons une impulsion qui ne vient pas de nous et que nous appelons vocation, lorsqu'elle nous porte vers un but privé et une mission, lorsqu'elle

nous mêle aux affaires publiques, aux destinées sociales, pourrions-nous penser que ces grands corps, que ces grands individus qu'on appelle nations, n'aient pas aussi leur vocation, leur mission? Peut-on penser qu'elles soient nées seulement pour vivre et mourir? Quoi! le spectacle de l'histoire n'aurait pas un sens? quoi! l'humanité s'agiterait, et elle ne marcherait pas? c'est là une hypothèse insensée. Mais si elle marche vers un but qu'elle ne connaît pas, ne faut-il pas qu'une puissance supérieure la conduise dans ses voies?

L'étendue que j'ai donnée à l'examen du *Quadriloge* me dispense d'insister longuement sur le traité de l'*Espérance ou Consolation des trois Vertus* où nous trouverons les mêmes qualités de style. C'est un cours de morale chrétienne digne d'un docteur de l'Église, c'est là surtout qu'Alain Chartier se montre « clerc excellent, haut et scientifique. » La foi religieuse, doublée de patriotisme, est la meilleure cuirasse que l'homme puisse opposer aux maux inséparables de sa condition et aux calamités qui l'aggravent dans les temps de guerre et de faction. Ce traité fut écrit aux plus mauvais jours de la fortune de Charles VII, à laquelle Alain Chartier demeura obstinément fidèle. Le réveil de la nation n'était pas éloigné; Jeanne d'Arc allait paraître, et on peut dire que l'écrivain achevait par ce nouveau manifeste ce qu'il avait commencé par le *Quadriloge :* il avait réveillé les courages et il consolait les âmes, il ranimait toutes les vertus, toutes les croyances qui devaient servir à l'affranchissement de son pays. Le *Quadriloge* est une leçon de patriotisme donnée à la nation, l'*Espérance* s'adresse surtout à l'Église dégénérée.

Écoutons les paroles d'Alain Chartier gourmandant l'ambition et la corruption du clergé, et nous y retrouverons l'accent de saint Bernard, rappelant les ministres de Dieu à l'accomplissement de leurs devoirs : « Ne vois-tu l'orgueilleuse pompe, l'insatiable ambition et les meurs eshontez de ceux qui se dient ministres de Dieu et servent au monde? Tant en est huy qui quièrent la proye des revenus, les fruicts des bénéfices, et le service de Dieu et le salut des âmes laissent en

nonchaloir? à autrui commettent-ils volontiers le devoir de l'office : mais ils retiennent pour eulx le prouffit. Ils vaguent par les désirs mondains et s'ingèrent aux vanités des cours temporelles, et aux occupations des euvres layes : et à toi, Dieu du ciel, dont ils veulent estre dits vicaires sur terre, laissent-ils convenir de ton église. Ha! vray Dieu, tant périlleux vicariat ne se doit tant hardiement demander, pour l'exécuter si négligemment : et me merveille comme homme ose prendre orgueil et présumption pour dignité de bénéfice, dont il dédaigne le mystère et le devoir. Las! non pas le devoir et sacrifice seulement ont-ils en mépris, mais se hontoient de vestir l'abit et de garder l'estat de leur profession : et tiennent à honte l'ordre dont ils convoitent et prisent tant l'émolument. Puis donc qu'ils ne honorent leur dignité, qui les honorera? se ils dédaignent saincte prestrise, qui la prisera? se elle leur est à vergogne et à charge, de qui sera-elle louée et soustenue? »

Le tableau qui va suivre montrera la gravité du mal et les périls de la société chrétienne : « L'estat présent fait la sequelle à venir moult doubteuse, puisque les péchiez du clergié provoquent si avant l'indignation de Dieu et attrayent sa hayne et mespris de ses loix. Car ceste secte périlleuse a plus de fauteurs que d'adversaires, et se la racine en est en Bahaingne (Bohême), les branches et les rainsseaulx s'estendront ailleurs et vouldra chacun tollir à l'Église ce qu'il ne lui donna pas. La dissolution des bas prestres commença ceste playe en Bahaingne et la négligence des grands prélatz la fera croistre et durer partout, qui tant fuient les saincts conciles comme les mauvais enfans l'eschole. Plus y a, car ils veulent estre crains et fulminer de léger sentences et excomuniemens sur les peuples pour menues debtes et pour chacune légière achoison; et ils ne doubtent la sentence du prestre perdurable, qui puet lier et absouldre, et qui offrit son corps et sa vie pour nos péchiez. Nous voyons que tout ordre et reigle de saincte prestrise est bestournée, et qui est dure chose, les subjects se veulent maintenant tous exempter de leurs

prélatz. Mais plus dure chose y a. Car les prélatz se vivent et contiennent comme exempts du devoir de leur estat et de la cremeur de Dieu. Cognoissent au moins que Jésus-Christ est le souverain Evesque de l'Eglise dont le testament fut de humilité et de charité et du jugement du quel nul ne pourra appeller. Lors leur vendra à mémoire la révélation d'Ezéchiel, qui hautement mauldissoit les pastours qui ne paissent que eux-mesmes. Si auront frayeur du grant meschief dont Dieu les menasse. Je me tais des simonies et contracts illicites : car l'air se obscurciroit de la seule récitation. Et si ne veuil point trop avant entrer à détester la promotion des indignes dont l'Eglise gémit, et je m'en plain, et les royaulmes en chéent tous en détriment et en reprouche. Dieu ! quel merveille se ils en sentent la débilitation et le dommage, puisque les roys procurent telles promotions, dont leurs royaulmes ont faulte de conseil, disette de doctrine, exemple d'iniquité et spectacle d'ignorance. »

Je n'ai pas besoin de faire remarquer tout ce qu'il y a d'honnêteté et de bon sens dans ces avertissements donnés aux prélats, de vigueur et d'élévation dans ce langage : jamais la prose française n'avait tenté, sans broncher, de s'élever à cette hauteur, et ces passages, que je pourrais multiplier, répondent, je pense, au dessein que j'avais de mettre en relief l'homme de bien et l'habile écrivain.

Comme la vie d'Alain Chartier est tout entière dans ses ouvrages, qu'il n'a eu d'autre ambition que d'être utile à son pays par ses écrits, je n'ai point à présenter de détails biographiques. Alain Chartier a vécu à la cour sans prétendre aux honneurs, témoin d'événements désastreux sans en être abattu, mêlé à la corruption du siècle, plus profonde dans la région élevée où son mérite l'avait porté, il n'en fut pas infecté, et on peut dire à sa louange :

> Quid tenuisse animum contra sua secula rectum
> Altius et vitiis exseruisse caput ? (Ov.)

Il a pratiqué les trois vertus qu'il recommande, la foi, l'es-

pérance et la charité; mais la charité qui l'animait, en le gardant de toute haine contre ses contemporains égarés, ne l'a pas désarmé : il a combattu le mal en montrant le bien et en le faisant aimer.

La noblesse de son âme, qui éclate dans tous ses écrits, devait les préserver du délaissement où ils languissent depuis deux siècles[1] : il y a de l'ingratitude à ne pas feuilleter ces pages dépositaires de sentiments si purs, d'idées si saines et si bien exprimées. Un sage imperturbable dans un siècle de déréglement et de folie, un écrivain disciple des anciens, et assez habile pour introduire par l'imitation quelque chose de la fermeté et de la noblesse de leur langage dans un idiome encore informe, méritait au moins d'être conservé dans un rang honorable parmi nos ancêtres littéraires. Nous avons vu quels conseils de sagesse et de dévouement il savait donner aux partis, avec quelle autorité il rappelait à leurs devoirs les ministres de la religion chargés de donner l'exemple, et qui ne peuvent pas le donner mauvais impunément. Voyons-le maintenant dans un rôle moins élevé, déployant le même zèle, et faisant preuve de la même sagesse. Le *Curial*, nous dirions maintenant *le Courtisan*, est une épître de quel-

[1] Je crois avoir pris l'initiative d'un retour de justice envers Alain Chartier dans mon Cours de la Faculté des lettres (mai 1836). M. Henri Martin m'en a su gré et a reconnu l'importance politique du *Quadriloge*. (*Histoire de France*, tome VII, page 3.) De son côté, M. Ad. de Puibusque publiait en 1837, dans le *Plutarque français*, une notice pleine d'intérêt où il ne néglige aucun des mérites d'Alain Chartier considéré comme patriote et comme chrétien. Le judicieux auteur accuse avec raison la négligence des érudits dans ce grave sujet : « Il y a bientôt soixante ans, dit-il, que deux lauréats de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, les abbés de Guasco et Massieu, jugèrent en dernier ressort Alain Chartier, et aucun d'eux ne l'avait lu ; ils se sont également trompés l'un et l'autre jusque sur la nature des sujets traités dans ses principaux ouvrages ; c'est à cette habitude servile d'accepter des traditions et de se dispenser de remonter aux sources, qu'il faut s'en prendre si la vie de cet auteur est restée couverte de tant d'obscurité. »

que étendue adressée à son frère qui, soit tendresse, soit ambition, désirait se réunir à lui et quitter, pour la cour et pour les affaires publiques, le calme de la retraite, la sécurité de la vie privée.

Alain Chartier détourne ce frère imprudent du projet qu'il a formé : « Suffise à toy et à moy, lui dit-il, que l'un de nous deux soit infortuné, et que de ma meschance tu ayes compassion, et ton repos me soit soulas, afin que nostre amitié voye et connoisse plus certainement l'une et l'autre fortune. Mais que demandes-tu? Tu quiers chemin à toy perdre à l'exemple de moy, et veulx saillir du havre de seureté pour toy noyer dedans la mer. Te repens-tu d'avoir liberté? Es-tu ennuyé de vivre en paix? » Pour le convaincre, il lui représente les dangers de la cour, où il lui faudra tout au moins laisser sa franchise, car le courtisan se met à la merci de la volonté d'un maître; quant à sa vertu, ou elle y périra, ou elle le perdra, et si elle ne le détruit pas, combien de rudes et inutiles assauts elle lui prépare. Ici, Alain Chartier, en retraçant les obstacles, les mécomptes qui attendent à la cour l'homme vertueux, raconte ses propres épreuves; il ne veut pas que son frère les brave pour en souffrir ou pour y succomber. Aussi voyez comme il oppose à l'indépendance de l'homme privé la servitude de l'homme de cour : « Entre nous serviteurs ne faisons que vivoter à l'ordonnance d'autruy, et tu vis dedans ta maison comme un empereur, tu règnes comme un roi paisible soubz le couvert de ton hostel; et nous, misérables curiaux, tremblons de paour de desplaire aux seigneurs des haultes maisons. » Et plus loin : « Regarde donc, frère, regarde combien ta maisonnette te donne de franchise et lui sache gré de ce qu'elle te reçoit comme seul seigneur. »

La Bruyère a fait une cruelle description de la cour; Paul-Louis Courier, avant de la définir, demande s'il y a des femmes et des enfants à portée de l'entendre, car il faudrait les éloigner en vertu de la maxime : *Maxima debetur puero reverentia.* Alain Chartier est moins satirique que La Bruyère, moins libre que Courier, mais au fond il n'est pas moins

sévère : « La cour, affin que tu l'entendes, dit-il à son frère, est un convent de gens qui soubz faintise du bien commun se assemblent pour eux entretromper. Car il n'y a guère de gens qui n'y vendent, achettent ou eschangent aucunes fois leurs rentes ou leurs propres vestements. Car entre nous de la cour sommes marchands affaictez, qui acheptons les aultres gens, et aucunes fois pour leur argent leur vendons nostre humanité précieuse. Nous acheptons autruy, et autruy nous, par flatterie ou par corruption. Mais nous sçavons très-bien vendre nous-mesmes à ceux qui ont de nous affaire. Quel bien donc y peux-tu acquérir, qui soit certain, sans doubte et sans péril? Veux-tu aller à la cour vendre ou perdre ce brin de vertu que tu as acquis hors d'icelle. » Après cette triste révélation, il n'est pas étonnant qu'il s'écrie : « Fuyez, hommes vertueux, fuyez, et vous tenez loing d'icelle assemblée, si vous voulez bien et seurement vivre. »

Des conseils si sages donnés avec tant d'affection méritaient d'être écoutés. Nous voyons toutefois que le crédit d'Alain Chartier tira de l'obscurité l'un de ses frères, historiographe de Charles VII, moine à Saint-Denis, qui mit en ordre et continua les *grandes Chroniques de France*. Les collatéraux profitèrent aussi de sa faveur : Charles VII, voulant reconnaître les loyaux services d'un secrétaire qui ne demandait rien pour lui-même, gratifia l'un de ses parents, Guillaume Chartier, de l'évêché de Paris. Un autre Chartier, avocat au parlement de Paris, recueillit, sous Louis XI, les avantages de cette glorieuse parenté, et fut, si nous en croyons André Duchesne, le bisaïeul de Marie Chartier, mère de Mathieu Molé. Au reste, le nom d'Alain Chartier n'a rien à demander à ce cortége d'illustres collatéraux, sa pure renommée peut vivre de l'éclat qui lui est propre : le fidèle conseiller de Charles VII, le citoyen courageux qui n'a pas désespéré de la fortune de la France, l'auteur éloquent du *Quadriloge*, de l'*Espérance* et du *Curial*, n'a pas besoin d'autres titres devant la postérité.

1836-1845.

DE LA PRÉDICATION RELIGIEUSE

AU XVe SIÈCLE.

—

Les sermonnaires du quinzième siècle doivent aux boutades de Henri Estienne une fâcheuse célébrité. Ce spirituel pamphlétaire ne les a pas épargnés personnellement (ils étaient catholiques), et il a fait arme de leurs sarcasmes contre le clergé [1]. C'était double bénéfice pour un zélé calviniste. Pour nous qui n'avons pas les mêmes passions, il nous convient de juger de sang-froid ces pieux prédicateurs, admirés pendant leur vie et décriés outrageusement après leur mort. Devrons-nous les relever du ridicule qui pèse sur leur mémoire, ou continuer de voir en eux des baladins transformant la chaire en tréteaux, et tout occupés d'amuser et de divertir un auditoire que leur devoir était de faire trembler et d'édifier? Est-il vraisemblable que la chaire ait à ce point oublié sa mission?

Ceux qui ont admis ce mélange du sacré et du profane ont trouvé d'excellentes raisons pour l'expliquer; ils ont dit que le théâtre et l'Église avaient été longtemps confondus, et que lorsque la division se fut opérée, la chaire, pour soutenir une concurrence dangereuse, avait retenu dans la prédication tout ce qui faisait l'intérêt des représentations scéniques. En outre, l'Église avait ses fêtes grotesques, où la bouffonnerie prenait

[1] Voyez *Apologie pour Hérodote*, *passim*.

place dans la liturgie, habituellement grave et solennelle, du culte catholique.

L'Église a eu la fête des Fous, celle des Innocents, la messe de l'Ane, et les noëls qui s'improvisaient pendant la nuit de la naissance du Seigneur. Ces habitudes dramatiques et bouffonnes expliqueraient le caractère théâtral et comique de l'éloquence religieuse.

On a aussi rappelé l'architecture, qui a placé les figures grotesques des diables et les images hideuses du vice à côté du Père éternel et de la sainte Trinité. Si le cynisme se montrait ainsi dans des images de pierre, sans cesse exposées aux regards de la foule, il n'y a rien de surprenant qu'il ait passé dans le langage des prédicateurs, et que ceux-ci n'aient pas craint d'effaroucher des oreilles moins scrupuleuses que les yeux.

Tous ces faits sont incontestables. L'Église, qui, au moyen âge, aspirait au gouvernement moral et politique de l'humanité, et qui voulait devenir la cité universelle, n'hésita pas à donner satisfaction à tous les instincts de l'homme. Elle ne se chargea pas seulement de l'instruire, elle voulut le retenir par l'attrait du plaisir; elle fit la part du diable, pour que l'homme ne la fît pas lui-même aux dépens de Dieu.

Ainsi, en admettant que l'opinion accréditée sur le compte des sermonnaires du quinzième siècle fût fondée, on en trouverait une explication plausible dans la tradition des siècles précédents; mais si cette opinion est fort exagérée, nous n'aurons pas besoin de recourir à ces autorités; au lieu de l'explication d'un fait bizarre, nous aurons à entreprendre, je ne dis pas une réhabilitation, mais à rechercher par quelles qualités ces orateurs étaient devenus influents et populaires.

J'avouerai d'abord que j'ai longtemps partagé l'opinion reçue : j'admettais sans contrôle et sans examen que Ménot et Maillard avaient parlé dans la chaire un jargon barbare, mêlé de latin et de français à doses à peu près égales; que ces prédicateurs, plus jaloux d'amuser que d'instruire, faisaient de la chaire un théâtre; qu'ils semaient leurs sermons

d'anecdotes gaillardes et de mots obscènes. J'avais lu dans Voltaire : « Les sermons de Ménot et de Maillard étaient prononcés moitié en mauvais latin, moitié en mauvais français. De ce mélange monstrueux naquit le style macaronique : c'est le chef-d'œuvre de la barbarie. Cette espèce d'éloquence, digne des Hurons et des Iroquois, s'est maintenue jusqu'à Louis XIII. » C'était là une grave autorité, et je m'y soumettais. Je lisais aussi dans une Histoire littéraire récemment publiée : « Cette éloquence est bien médiocre et bien grossière ; elle ne nous offre que les invectives burlesques de Ménot, les platitudes de Raulin, les bouffonneries cyniques de Maillard. » Comment ne pas souscrire à un arrêt dont les considérants paraissent si bien motivés, où la part est faite avec tant de précision aux trois orateurs : à Ménot, le grotesque ; à Raulin, la platitude ; à Maillard, le cynisme ? Comment ne pas croire que l'historien les avait lus avant de les caractériser aussi nettement ?

Toutefois, appelé par mes études à revenir sur ce sujet, je l'abordai sans parti pris, ou plutôt avec l'espoir d'avoir été trompé jusque-là. Je me disais qu'après tout la fin du quinzième siècle n'était pas une époque de barbarie ; que le succès populaire d'orateurs grossiers, extravagants, cyniques, avait quelque chose de surprenant à l'aurore de la Renaissance. D'ailleurs, ma foi au préjugé avait été ébranlée par un article fort remarquable inséré dans la *Revue française*, et dont je nommerai l'auteur d'autant plus volontiers que, sous l'anonyme, je découvre un compatriote et un ami. M. Raulin a discuté cette question avec la réserve et la pénétration d'un esprit judicieux ; il a mis en relief quelques passages remarquables, et se plaçant au point de vue des contemporains, il a montré le puissant intérêt de plusieurs de ces sermons, si mal, ou du moins si sévèrement jugés.

Avant d'arriver au corps du délit, je veux résoudre trois questions préjudicielles : celle du langage, celle du grotesque, et enfin celle du cynisme ; quant à la platitude, c'est un grief accidentel, et si nous la trouvons dans les sermon-

naires, ce sera un malheur de l'orateur et non un vice du genre : on la rencontre ailleurs que dans la chaire, et trop souvent.

Est-il vrai que les sermons de Ménot et de ses confrères fussent prononcés en langue hybride, mi-latine ou mi-française, ou, comme dit Voltaire, en jargon macaronique? Est-il vraisemblable qu'à une époque où l'usage du latin était devenu le privilége du savant, l'orateur chrétien qui s'adressait au peuple ait parlé pour n'être pas compris ou ne l'être qu'à moitié? L'induction est contre un fait aussi invraisemblable. D'ailleurs Charlemagne avait fait de la prédication en langue vulgaire un devoir rigoureux [1], et il faudrait prouver que l'usage établi depuis le neuvième siècle ne s'est pas maintenu pendant les siècles suivants, où il aurait fallu l'établir s'il n'eût pas existé, tant l'intelligence du latin devenait rare. Au reste, on a conservé plusieurs sermons en langue vulgaire,

[1] L'empire de Charlemagne était divisé en cinq provinces ecclésiastiques, dont les chef-lieux étaient Reims, Mayence, Tours, Lyon et Arles.

En 813, cinq conciles furent assemblés par ordre de l'empereur. Celui de la province de Lyon se tint à Châlon-sur-Saône.

Charlemagne leur fit poser diverses questions.

Tours. *Canon* 17e. Visum est unanimitati nostræ... et ut easdem homilias quisque apertè transferre studeat in rusticam romanam linguam aut Theotiscam, quò facilius cuncti possent intelligere quæ dicuntur.

Reims. *Canon* 15e. Ut episcopi sermones et homilias sanctorum Patrum prout omnes intelligere possint, secundùm proprietatem linguæ prædicare studeant.

Mayence. *Canon* 25e. Nunquàm tamen diebus dominicis et festivitatibus qui verbum Dei prædicet juxtà quod intelligere vulgus possit.

Il n'y a rien d'Arles ni de Châlon.

Le capitulaire de la même année 813, qui contient les principales décisions des cinq conciles, porte, art. 14 : De officio prædicationis, ut juxtà quod bene vulgaris populus intelligere possit, assiduè fiat.

Enfin le 12e *Canon* du concile de Mayence en 847, reprend les expressions du concile de Tours en 813.

sans parler de ceux de Gerson, le sermon tousseux de Maillard, ainsi nommé parce que les pauses où le prédicateur s'arrêtait pour tousser et cracher sont indiquées en marge, ce sermon est en français; en outre, je vois dans le recueil latin publié aussi sous le nom de Maillard un passage qui me paraît décisif. Le prédicateur, après une citation latine, se tourne vers un groupe de femmes et les apostrophe ainsi : « Vous dites, mesdames, que vous n'entendez pas le latin et que vous ne savez ce que je veux dire; je vais vous l'expliquer. » Il l'explique, en effet, et dans le sermon imprimé l'apostrophe et l'explication sont en latin : *obscurum per obscurius*. Ne faut-il pas conclure de là qu'il parlait en langue vulgaire; car s'il eût dit en latin à ses auditeurs qu'ils n'entendaient pas le latin, la plaisanterie aurait pu être bonne, mais qui l'aurait comprise?

Comment donc expliquer le mélange des deux langues dans les sermons imprimés? Réduisons d'abord le fait à ses proportions réelles. Ce mélange, fréquent dans Ménot, est beaucoup plus rare dans Maillard et n'existe pas dans Raulin. Pour se rendre compte de cette différence, il faut savoir que ces sermons n'ont pas été publiés par leurs auteurs; ils étaient improvisés, et certains auditeurs les rédigeaient ensuite, en consultant leur mémoire et les notes qu'ils avaient prises. De plus, l'usage était alors de mettre en latin tout ce qui se disait en langue vulgaire. Nous en avons un exemple dans le journal de Masselin, qui s'est donné la peine de traduire les discours que les orateurs avaient prononcés en français aux états de Tours (1484). Il en était de même de toutes les productions qui allaient à l'adresse des esprits cultivés de toutes les provinces. Les pays de la langue d'oc, ainsi que la Bretagne, n'auraient pas compris la langue d'oïl, et les clercs de toutes les provinces entendaient la langue latine. Malheureusement, ces traductions étaient entreprises par des religieux peu habiles, et toutes les fois que leur latin se refusait à reproduire les idiotismes de la langue vulgaire, ils les transcrivaient sans scrupule ou se contentaient de les déguiser en barbarismes;

de là ces locutions françaises intercalées dans le texte latin et ces phrases presque macaroniques. Ce mélange n'est donc point le fait des orateurs, mais de traducteurs inhabiles; et si, pour établir une opinion si vraisemblable, il fallait d'autres autorités que l'induction et les faits que j'ai allégués, j'invoquerais encore Leduchat et Lamonnoye, docteurs graves en pareille matière, dont j'ai suivi le sentiment.

Ce point éclairci, je passe au second grief, c'est-à-dire au burlesque et à la bouffonnerie. Remarquons d'abord que le mélange des langues est pour beaucoup dans ce reproche, et qu'en l'écartant, nous l'avons atténué d'autant. Il ne reste donc plus que l'emploi des locutions vulgaires, des comparaisons familières et des apologues plaisants. Si nos sermonnaires ont fait de la plaisanterie un but et non un moyen, il faudra passer condamnation[1]. Mais si cette concession au besoin d'intéresser l'auditoire et de réveiller son attention ne les détourne pas du but moral; si après avoir conté une anecdote piquante, ou débité un malicieux apologue, ils en tirent une leçon, s'ils reprennent le ton sérieux, s'ils rappellent vivement l'auditoire qu'ils ont amusé un instant aux vertus chrétiennes, aux droits de la religion, ne serons-nous pas forcés de voir dans ce procédé un heureux artifice oratoire renouvelé des Grecs, à la vérité, mais toujours puissant. N'est-il pas vrai que le premier mérite d'un homme qui parle est de se faire écouter, et d'arriver à l'intelligence et au cœur de ceux qui l'écoutent? Les sermonnaires du quinzième siècle ont parlé la langue du peuple. Étrange reproche! car c'est au peuple qu'ils s'adressaient. Bien plus, la langue noble qu'on les blâme de n'avoir pas employée n'existait pas; on n'avait pas encore établi de hiérarchie entre les mots, ils

[1] Ménot nous donne à penser que, tout au moins, quelques auditeurs prenaient le sermon comme un divertissement; car il dit quelque part : « N'y en a-t-il pas parmi vous qui viennent ici pour les gestes du prédicateur, et qui cherchent s'il n'y aura pas dans son discours quelques paroles à tourner en *gaudisserie*. » Ce passage est précieux comme argument d'intention sérieuse chez l'orateur.

allaient tous sur le pied de parfaite égalité. Il n'y avait parmi eux ni nobles, ni roturiers; le départ des deux langues ne s'est opéré que plus tard; préparé par Ronsard, il a été accompli par Malherbe et perpétué par l'Académie. La bassesse et la noblesse des mots reposent sur une distinction, sur un partage qu'on n'avait point faits; tout ce qu'on voulait d'eux alors, c'était d'exprimer quelque chose : à ce titre ils étaient tous reçus, et on ne leur demandait d'autre vertu que la propriété. Le choc des mots nobles et bas, qui pour nous produit le burlesque, n'était donc pas même remarqué par les auditeurs de Ménot et de Maillard. Il se pourrait donc que l'examen des faits réduisît ce reproche de burlesque et de bouffonnerie à l'emploi d'un langage familier mêlé de raillerie et d'enjouement.

Le cynisme de nos orateurs religieux court chance de n'être aussi qu'un anachronisme des critiques modernes. Pour bien juger un siècle, il faut le faire revivre et se placer au point de vue des contemporains. Les gros mots, les paroles grasses qui déridaient le parterre au temps de Molière, scandalisent aujourd'hui notre délicatesse. Nos oreilles sont devenues plus chatouilleuses, à tel point que sans respect pour la mémoire du plus grand de nos poëtes, des sifflets se sont fait entendre, lorsque récemment on a voulu rendre à la scène quelques-unes de ses farces immortelles. Notre innocence s'est alarmée; eh bien! ces mots qu'on repousse si durement de nos jours, qui, cent cinquante ans auparavant excitaient le rire, si nous reculons encore d'un siècle et demi, ces mots passaient inaperçus. L'idée qu'ils expriment peut se faire jour encore à l'aide de périphrases ou d'expressions équivalentes, le fond est le même, la forme est différente; mais avant qu'on se fût avisé de quereller les mots propres, les *dominantia verba* dont parle Horace, ils n'avaient rien de choquant; reçus dans la conversation, ils passaient naturellement dans le discours.

J'arrive maintenant aux pièces du procès. Je m'occuperai d'abord de Ménot, cordelier et professeur de théologie, qui

prêcha avec un succès égal à Tours et à Paris, sous le règne de Louis XII, et probablement aussi sous François Ier. Tous ses sermons se divisent en deux parties, la première est théologique et la seconde est morale. Le texte emprunté à l'Écriture est généralement bien choisi et revient toujours à propos. Les citations indiquent une connaissance étendue de l'Écriture, des Pères, et de quelques auteurs profanes. On voit aussi par des allusions au *Roman de la Rose*, et par des emprunts faits à Villon, qu'il n'est pas étranger à la littérature contemporaine; tout accuse un savant homme, qui est tout à la fois de l'Église et du monde.

Si je faisais un plaidoyer et non une étude en vue de la vérité, je choisirais quelques passages éloquents dont je releverais les beautés avec affectation, et concluant de la partie au tout, je transformerais facilement l'orateur du quinzième siècle en précurseur et presque en rival des Bossuet et des Bourdaloue. J'aurais pu aussi, pour abréger ma besogne, lire l'*Apologie pour Hérodote*, qui m'aurait indiqué les morceaux les plus piquants de Ménot et de Maillard. J'ai pris une autre méthode : j'ai lu les orateurs que je voulais juger ; j'ai affronté ces petits volumes en caractères gothiques, hérissés d'abréviations, et sans me laisser rebuter par ces obstacles matériels, je me suis mis en relation directe avec mes auteurs. Maintenant, pour aborder de front la difficulté, j'emprunterai mes premières citations à ces similitudes vulgaires et à ces apologues qui font la force principale des soutiens de l'opinion que je prétends, sinon détruire, au moins ébranler.

Ménot veut faire sentir à ses auditeurs combien son métier est difficile, quels obstacles rencontre la parole évangélique auprès des hommes tout occupés de leurs plaisirs, de la recherche des honneurs et de la poursuite des richesses. Il n'attaquera pas directement cette folie du siècle, il se fera comprendre par une image, et cette image, il n'ira la chercher ni bien haut ni bien loin. C'est la basse-cour qui la lui fournira, et il rapprochera malicieusement la basse-cour et

la cour. Écoutons notre sermonnaire ou plutôt notre satirique :

« Aussi longtemps que la poule trouve à gratter et à manger dans la basse-cour, on la rappelle en vain au poulailler. Il en est ainsi de ces gens qui trouvent à manger dans le champ du monde, ils ne veulent pas recourir à Dieu qui les invite à rentrer dans leur conscience ; ils jouent tout le jour, et je ne sais s'ils reviendront à Dieu ; d'autres sont occupés aujourd'hui à gratter les honneurs en cour, et ils ne trouvent pas le temps de retourner au Seigneur. Aussi voudrais-je persuader chacun de vous de se corriger et d'agir de telle sorte qu'il pût à la fin trouver le royaume des cieux [1]. »

Voilà une image familière et naïve. Mais le rappel à Dieu sous cette forme piquante n'avait-il pas plus d'effet qu'une déclamation en termes généraux et ampoulés ; la leçon n'allait-elle pas ainsi plus directement à son adresse ?

Ailleurs, Ménot veut expliquer à son auditoire que Dieu, pour être le témoin de nos péchés, n'en est pas pour cela l'auteur. Il ne s'amuse pas à disserter sur la prescience, ni sur le libre arbitre, ni sur l'éternité, d'où l'on a tiré tant d'arguments qui jusqu'à présent n'ont convaincu personne. Il met sa thèse en images, il parle aux yeux et par les yeux à l'intelligence.

« Supposez que ce soir deux hommes se baignent dans la Loire ; vous direz voilà deux grands fous : à peine pouvons-nous nous réchauffer chez nous, et ceux-ci se plongent tout nus dans l'eau froide. L'un d'eux s'approche de la fosse qui est auprès du pont ; il s'y enfonce et court péril de la vie. Quelqu'un s'écrie du haut du pont : Ami, n'allez point là ; celui-ci n'en tient compte et se noie : le second, au contraire, profitera de l'avertissement et se sauvera. Eh bien ! je vous demande si l'homme placé sur le pont est cause du péril et de la mort du noyé. Certes non. Voilà, Seigneur ! de même que le témoin qui sur le pont connaît le danger où court cet

[1] *Serm. de Domin. in Septuag.*, fol. VII.

obstiné et le voit se précipiter dans l'abîme ne veut point sa perte, ne la cause pas, mais veut l'empêcher, de même Dieu, en nous voyant courir à notre damnation, ne la veut pas, mais l'empêche en nous exhortant à ne pas aller à notre perte[1]. »

Je ne sais si je m'abuse, mais je trouve quelque adresse dans cette mise en scène. Il me semble que rien n'était plus capable d'intéresser ces bons Tourangeaux et de leur faire comprendre un mystère qui inquiète la foi des simples. On ne se plaindra pas que la couleur locale manque à ce tableau. Ménot ne se contente pas de parler par images, il tient compte du temps et du lieu où il parle. C'est en hiver, c'est à Tours; il tirera parti de ces circonstances; il mettra en scène ses auditeurs, le pont qu'ils connaissent tous et le fleuve dont ils sont si fiers, et ceux qui l'écoutent ainsi, tenus en éveil, tomberont d'accord avec lui que, s'ils se perdent, c'est par le vice de leur volonté, et non par l'iniquité de Dieu.

On me permettra de citer encore une comparaison que je veux faire sans autre préambule, mais sous réserve d'un petit commentaire.

« Si les hommes savaient ce qu'ils ont de temps à vivre, la meilleure part serait au plaisir et peut-être donneraient-ils le reste aux louanges du Seigneur. Si quelqu'un pouvait se dire : J'ai trente années devant moi; il ferait beau voir ses vols et débauches. Mais nous sommes comme l'oiseau sur la branche, qui meurt en chantant du trait qui le frappe à l'improviste[2]. »

Comme cette comparaison[3] est habilement jetée! quel

[1] *Serm. Turonis declamati. Dominica in Septuagesima*, fol. II. « Si hodie sero essent duo nudi se balneantes in flumine, diceretis : Isti sunt duo magni fatui, etc. »

[2] « Sed sumus ut avis existens super arborem, quæ cantans moritur telo sibi emisso. » *Feria II post. Cineres*, fol. XX, verso, col. 2.

Ailleurs Ménot emploie une comparaison non moins heureuse pour exhorter les chrétiens à ne pas se laisser distraire par les biens

trait imprévu! quelle justesse et quelle touchante mélancolie! comme notre pensée se reporte involontairement vers cet oiseau du fabuliste,

Mortellement atteint d'une flèche empennée!

Puisque j'ai nommé La Fontaine, je vais maintenant citer un apologue de Ménot, que le bon homme n'aurait peut-être pas désavoué. Ménot entreprend de flétrir la flatterie et de mettre ses auditeurs en garde contre les surprises des hommes aux douces paroles et au cœur faux. A ce propos, il raconte ingénument la fable suivante :

« Les singes tenaient conseil avec leurs épouses et leurs assesseurs; passe un babouin : Oh! crie le président : vous passez ainsi sans faire honneur à la cour? — Et d'où serais-je tenu de vous faire honneur, à vous infectes et déshonnêtes personnes? le babouin fut empoigné et sa queue rasée. Oh! quel honneur! quel bonheur d'être de votre cour! Ainsi, dit le renard : aussitôt on lui donne longue queue, ample tunique et le droit de faire ce que bon lui semblera. Maître Jean, allez maintenant chez le premier bourgeois venu, et dites à la maîtresse du logis : Oh! que vous êtes honnête! Maître Jean, vous porterez l'aumusse, vous aurez une belle queue de renard; vive qui flatte! vous aurez même un bénéfice. N'est-ce pas ainsi que cela se pratique aujourd'hui? Quelqu'un se sera fait le complaisant d'une famille, il aura torché les enfants ou les aura conduits à l'école; il a su bien jouer de la langue en louant monsieur et madame, il faudra lui donner un bénéfice, et c'est ainsi que se distribuent les biens du Seigneur! et ce parvenu, lorsqu'il est en haut, ne connaît plus personne; il fait le superbe comme un grand diable; il dédaigne ses parents, et peut-être ceux

de la terre et à s'élever toujours vers la perfection : « Voyez, dit-il, l'alouette dès qu'elle a pris son essor, elle ne s'abaisse pas vers les graines éparses sur le sol, mais elle ne cesse de chanter et de s'élever vers le ciel. »

qui sont cause de ce que notre homme possède une telle fortune. »

Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien ce récit est vivant et dramatique, comme la satire et la morale y sont habilement enchâssées. Vous croyez que l'orateur, tout entier au plaisir de raconter, oubliera son rôle de moraliste; il vous détrompe aussitôt en s'écriant, dans l'amertume de son cœur : « Voilà comment se distribuent les biens du Seigneur! » Je soupçonne Voltaire d'avoir jeté les yeux sur ce passage : « Maître Jean, vous porterez l'aumusse, vous aurez même un bénéfice, » lorsqu'il fait dire à certain Nicodème de sa façon :

> Jeannot, je te promets un bon canonicat,
> Et peut-être, à ton tour, deviendras-tu prélat.

Voilà Voltaire pris en flagrant délit d'imitation ou de ressemblance avec un barbare. L'aventure est piquante. Mais Ménot ne serait pas le seul barbare, le seul cynique que Voltaire aurait pillé et décrié. Shakspeare et Rabelais, qui valent un peu mieux que Ménot, ont eu le même sort.

Les narrations de Ménot ne sont pas moins remarquables que ses apologues. M. Raulin a cité dans son article celle de la Passion; elle tire son principal intérêt de certains détails familiers qui rendent la scène présente aux yeux, et qui, ramenant le fait aux proportions humaines, excitent un pathétique à la portée d'un auditoire vulgaire. Le même genre d'intérêt se trouve à un degré élevé dans le récit de la mort de l'impie. Massillon a traité le même sujet, et il serait curieux de rapprocher l'orateur du dix-huitième siècle et le sermonnaire du quinzième : le procédé des deux orateurs est diamétralement opposé. Dans Massillon, tout est général; son impie n'a ni nom, ni fonction spéciale, ni pays; c'est l'impie dans la plus grande généralité. Le langage a le même caractère, car le propre du style noble est l'emploi des expressions les plus étendues. Dans Ménot, c'est tout le contraire. La dignité, la patrie de l'impie, ses habitudes, sa

famille, tout est déterminé. Cette différence peut s'expliquer par celle des auditoires. Les généralités conviennent aux esprits cultivés, le vulgaire ne s'intéresse qu'aux détails; il faut que tout lui soit montré au doigt et qu'on arrive à son intelligence par les yeux. Ménot montre donc tout ce qu'il veut faire comprendre.

Le récit du sermonnaire est emprunté à la Chronique d'Eusèbe et à l'œuvre des six jours d'Ambroise; c'est un fait historique, une réalité; il en prévient ses auditeurs et les attache par là. Il décrit d'abord la vie dissolue de l'impie, ses danses, ses festins, ses orgies. Dieu se lasse, la maladie survient et cloue l'impie sur son lit de douleurs. Le confesseur arrive, on l'éconduit, poliment toutefois, en le faisant boire à la cuisine. Le curé revient à la charge, armé du saint viatique : même accueil; le curé retourne à son église, comme il était venu. Cependant le moribond voit en songe sa condamnation écrite sur le livre de vie. Le désespoir s'empare de son cœur sans l'amener à résipiscence; pendant trois jours sa langue hors de sa bouche s'agite convulsivement et prononce des mots étranges [1]. Enfin, la femme de l'impie l'avertit qu'il est temps de faire son testament. Le notaire arrive; toute la famille est assemblée autour du lit de mort : le mourant dicte ainsi ses dernières volontés : « Comme il est juste que chacun soit rétribué selon ses mérites, attendu que je ne me suis jamais confessé, attendu que dans ce monde je n'ai jamais rien acquis que par tromperie et que j'ai toujours suivi la volonté du démon, je donne mon âme à tous les diables et je veux qu'on m'ensevelisse dans l'enfer. — Mais, dirent les assistants, la miséricorde de Dieu est grande. — Non, reprit-il, l'arrêt est porté, le temps de la miséricorde est passé. Et vous, en s'adressant au prêtre, vous m'avez apporté trop tard le corps du Seigneur,

[1] Massillon s'est rencontré dans cette peinture avec notre sermonnaire : « Ses yeux se fixent, ses traits changent, son visage se défigure, sa bouche livide s'entr'ouvre d'elle-même. » *Sermon de la Mort du pécheur et du juste.*

vous connaissiez mes blasphèmes et vous ne m'avez pas corrigé, vous êtes cause de ma perte, soyez damné! — Mais vous n'avez point de pouvoir sur moi. — Ses filles étaient rangées autour de son lit : — Pour vous doter et pour vous parer, j'ai été obligé de m'enrichir par l'injustice; vous avez été les instruments de ma damnation, ne voulant ni vous abandonner, ni vous oublier dans mon testament, je vous donne, vous et ma femme et mes fils et les vôtres, à tous les diables de l'enfer. — Quand tout fut fini, ajoute l'orateur, une tempête descendit du ciel, et l'on ne trouva plus que la poussière empestée d'un cadavre [1]. »

Ce récit, si complaisamment développé, si brusquement terminé, devait produire une grande impression de terreur. Les circonstances de cette impénitence finale longuement détaillées, et la soudaineté de la vengeance divine, forment un contraste qui serait le triomphe de l'art, s'il n'est le produit d'une heureuse rencontre. Toutefois, de pareilles trouvailles n'arrivent pas aux orateurs vulgaires.

Je crains de paraître faire un panégyrique plutôt qu'un examen critique; cependant je ne suis pas à bout de citations remarquables. C'est surtout lorsque Ménot prend en main la cause du pauvre opprimé contre le riche oppresseur que son cœur s'échauffe et qu'il trouve ses plus belles inspirations. Je doute que l'éloquence de la chaire fournisse beaucoup de traits comparables à celui-ci : « Aujourd'hui, Messieurs de la justice portent de longues robes et leurs femmes s'en vont vêtues comme des princesses. Si leurs vêtements étaient mis sous le pressoir, le sang des pauvres en découlerait. Seigneurs justiciers, les revenus que vous dépensez sont-ils de votre patrimoine? Non, certes, et les pauvres mineurs orphelins reçoivent de vous des tuteurs pour apprendre un métier; mais vous les mettez sous la dent des loups, car ce sont eux qui les volent et qui les dépouillent; ne doutez pas que leurs clameurs ne montent jusqu'au ciel et devant Dieu. Savez-vous

[1] *Serm. de Domin. III Quadrag.*, fol. LXXIV.

où vont les cris des veuves et des orphelins? Ils vont à Dieu, lui demander vengeance de ceux qui les ont dépouillés [1]. Au-dessus de vous tous il y a le grand juge souverain. »

Sont-ce là, je vous le demande, de plates invectives? Continuons. Voici en quels termes notre orateur apostrophe le peuple de Tours, en lui reprochant son immoralité : « Vous avez placé sur toute voie le signe de votre prostitution et vous avez souillé votre honneur. C'est à vous, Messieurs, à vous, Mesdames, que ces paroles s'adressent. Peuple de Tours, tu es effronté comme une courtisane dont l'honneur est à vau le vent et qui ne rougit plus de son métier. Ainsi, vous ne rougissez plus de vos péchés. Souvent vos vices prennent le masque des vertus, ils les étouffent et vous conduisent à la damnation. Qui de vous aujourd'hui est honteux de sa superbe? Vous êtes orgueilleux comme de petits lucifers. Qui d'entre vous rougit aujourd'hui d'encourir la haine publique [2]? »

Lorsque le sujet le comporte, Ménot s'élève quelquefois à des pensées nobles et touchantes, et presque sans mélange de familiarité. Je n'en apporterai pas d'autre preuve que le passage suivant, qui rappelle la mélancolique ballade de Villon

[1] Il est vraisemblable que Ménot a emprunté ce mouvement au moine Augustin le Grand, qui prêcha en présence de Charles VI et de sa cour. Voici le passage tel qu'il se trouve dans la traduction du moine de Saint-Denis, historien de Charles VI, par Le Laboureur : « La plus grande marque de noblesse et de grandeur qu'on nous fasse voir aujourd'hui, c'est d'aller aux bains, c'est de vivre luxurieusement, c'est d'avoir de superbes habits à grandes manches, bien brodés et bien frangés. Et quoique cela, Sire, vous soit commun avec eux, je ne feindrai pourtant pas de dire à Votre Majesté qu'elle doit considérer toutes ces dorures comme les larmes, comme le sang et la substance la plus pure de ses sujets qui gémissent, et dont les cris, je le dis avec autant de compassion que de vérité, sont montés jusqu'au trône du souverain des rois, pour lui demander justice des mauvais traitements qu'ils endurent. »

[2] *Serm. V post. quart. Domin.* XI. fol. CVIII.

sur les dames du temps passé et son touchant refrain :

Mais où sont les neiges d'antan (*de l'an passé*)?

« Celui qui place la mort devant ses yeux triomphe facilement de la tentation, car celui qui songe sans cesse qu'il doit mourir méprise aisément toutes les choses : demandons aux saints du paradis ce qu'ils ont fait tant de fois en prières dans le désert; comment ils ont pu s'abstenir ainsi de boissons, de jeux, de plaisirs. Quoique saint Jérôme ait reçu le chapeau de cardinal et qu'il l'ait porté par obéissance pour le souverain pontife, toutefois, en voyant la corruption de la cour, il alla dans le désert, où il fut tenté; là il se frappait la poitrine à coups de pierre, et il y creusa la terre, il y descendit jusqu'à la ceinture, et il disait : Je te rendrai à la terre, d'où tu es sorti. Il passa trois jours dans cette posture, ne mangeant que l'herbe qu'il pouvait atteindre, comme une brebis dans la prairie. Peut-être passa-t-il ainsi seize ou vingt ans de sa vie. Or, qu'est-ce que passer seize ou vingt ans dans les délices du siècle à faire son plaisir, pour être ensuite pendant l'éternité dans le feu de l'enfer. Ainsi, la pensée de la mort nous pousse à la pénitence : nous mourons tous, et comme l'eau nous rentrons dans la terre et nous ne revenons plus à la surface. Oui, Seigneur, nous allons tous à la mort. L'eau de la Loire ne cesse de couler, mais est-ce l'eau de la veille qui passe aujourd'hui sous le pont? Le peuple qui est aujourd'hui dans cette ville n'y était pas il y a cent ans. Maintenant je suis ici, l'an prochain vous aurez un autre prédicateur. Où est le roi Louis, naguère si redouté? et Charles qui, dans la fleur de sa jeunesse, faisait trembler l'Italie? Hélas! la terre a déjà pourri son cadavre. Où sont toutes ces demoiselles dont on a tant parlé? N'avez-vous pas le *Roman de la Rose* et Mélusine, et tant d'autres beautés célèbres? Voilà que nous mourons tous et que, comme les eaux, nous entrons dans la terre pour ne plus revenir à la surface; je crains bien que si Dieu ne jette pas sur nous un regard de miséricorde, nous n'allions tous en enfer, pécheurs indignes.

Je veux donc vous persuader à tous de faire pénitence pour que Dieu soit en paix avec vous, suivant le texte que nous avons choisi : Seigneur, ne vous irritez pas [1]. »

Si l'on songe que ces passages, que j'aurais pu multiplier, sont empruntés presque sans choix à des discours imparfaitement recueillis, souvent mutilés, dans des analyses incomplètes, qu'ils sont tous tirés de Ménot, le plus déconsidéré de ces sermonnaires, celui qu'on présente ordinairement comme le type du cynisme et de la bouffonnerie, je crois qu'on sera forcé de reconnaître qu'on a trop médit de ces pieux orateurs, et que leurs discours, s'ils ne justifient qu'en partie l'admiration des contemporains, protestent au moins, tout défigurés qu'ils sont, contre le dédain et le mépris dont on les accable.

En essayant, par ces extraits, de faire revenir mes lecteurs sur l'opinion généralement reçue à l'égard des anciens prédicateurs du quinzième siècle et du commencement du seizième, je crois avoir avancé beaucoup la démonstration de ma thèse. Il ne faudrait pas cependant penser que les sermons de cette époque soient constamment sur ce ton d'élévation, de véhémence et de spirituelle satire. Mais pour remettre à leur place ces hommes si longtemps méprisés, et, il faut le dire, calomniés, il suffit de constater que leur but n'était pas, comme on l'avait pensé, de provoquer le rire, d'exciter les passions de leur auditoire par le cynisme de l'expression et la liberté des images. J'ai suffisamment prouvé que la chaire chrétienne n'avait pas oublié à ce point sa destination, qu'elle était demeurée fidèle aux traditions antérieures, et que si elle était descendue à des images familières, à ces moyens vulgaires qui semblent n'appartenir qu'à la conversation, c'était toujours dans l'intention de faire valoir la leçon morale par l'intérêt dramatique. Nous l'avons remarqué, jamais une plaisanterie n'arrive comme simple plaisanterie, elle est le moyen et non le but. L'orateur n'oublie pas qu'il doit mora-

[1] *Serm. V post. Cineres*, fol. XVIII.

liser; quel que soit le détour, la leçon arrive à point, et lorsqu'elle arrive, elle trouve l'esprit de l'auditeur ouvert, éveillé, animé par l'intérêt qu'excite un apologue piquant, un récit semé de détails ingénieux, elle y pénètre et s'y enfonce profondément.

J'ai commencé par disculper Ménot, et, de tous les prédicateurs, c'était celui qu'on avait le plus chargé. On le donne comme le type de ce burlesque, de ce cynisme tant reproché aux prédicateurs du moyen âge. Si donc, en examinant sérieusement et consciencieusement les sermons de Ménot, nous avons trouvé tout autre chose, à plus forte raison Maillard et Raulin, à l'égard desquels on s'est montré moins sévère, justifieront-ils l'opinion que j'ai entrepris d'établir.

Ménot, comme on l'a vu, est un homme singulièrement vif et singulièrement spirituel, auquel les parties élevées de l'éloquence ne manquent pas non plus, qui sait s'indigner et s'attendrir à propos. Il ne se contente pas de piquer l'attention de son auditoire, de le tenir en éveil par des récits ingénieux, par des traits de satire, mais il s'empare vivement de l'âme, il l'émeut, la remue profondément par des invectives, des apostrophes de haute éloquence. On n'a pas oublié, sans doute, les passages que j'ai cités précédemment, et on a vu de quel ton il gourmande les vices, avec quelle chaleur il prend en main la cause du pauvre peuple.

Un des caractères de ces prédicateurs, c'est d'avoir conservé le patronage des classes inférieures, c'est de s'attaquer de préférence aux forts, aux puissants, de reprendre les vices chez ceux dont l'exemple est le plus funeste. C'est aux gens d'église, c'est aux gens du palais, c'est aux gens de cour que s'adresse cette apostrophe si vive et si poignante : « Ces vêtements dont vous vous parez, si on les mettait sous le pressoir, le sang des pauvres en découlerait. » C'est toujours en vue du peuple, c'est pour désarmer ses oppresseurs que l'orateur chrétien s'indigne et qu'il tonne; or, c'est là la véritable mission de la chaire. Le ministre de Dieu étant l'interprète de la parole évangélique doit, non pas frapper, effrayer les faibles,

non pas les épouvanter par les menaces de supplices à venir, mais s'adresser à ceux qui possèdent, à ceux qui gouvernent, les attendrir et amollir leurs cœurs par la charité. Tous les efforts humains qui tendent à amener une amélioration dans la condition des classes inférieures, tous ces efforts seront stériles, ils se renouvelleront en vain, s'ils ne sont pas secondés par le sentiment religieux, par la charité qui nous apprend à compatir à la misère de nos frères. La science moderne, en montrant d'où viennent les richesses et où elles s'entassent, ne peut qu'inspirer aux uns l'envie, aux autres la terreur. Elle divise la société en castes ennemies. L'Évangile seul peut commander aux pauvres la patience, et la bienfaisance aux riches. Donc, toutes les fois que nous voyons un orateur fidèle à cette mission, toutes les fois que nous le voyons s'armer d'indignation contre les violences exercées sur le faible, nous pouvons dire qu'il est dans son rôle, dans sa vocation, et qu'il est le digne interprète de la morale évangélique. Or, ces sympathies si vives en faveur du pauvre, nous les avons trouvées constamment dans Ménot; c'est là le principe de ses mouvements les plus nobles, les plus véritablement éloquents. Tel est le vrai terrain de l'éloquence religieuse.

Voici de quelle manière notre orateur attaque les avocats, les gens de justice qui lui paraissent ligués contre les pauvres, contre les veuves, contre les orphelins pour les dépouiller de leurs héritages. « Lorsque vous êtes au palais, que vous plaidez les uns contre les autres, il semble que vous soyez prêts à vous entre-dévorer, que vous ayez un vif désir de protéger l'innocence, et lorsque vous êtes sortis de l'audience, vous allez ensemble à la buvette, et là vous dévorez la substance de vos clients. Vous êtes semblables à des renards qui semblent disposés à s'entre-déchirer, et qui se précipitent tous en commun sur le poulailler, pour y dévorer leur proie. » Voilà une image assez juste, assez vive, et le ton plaisant, le tour badin ne fait qu'ajouter à l'effet qu'elle devait produire.

A vous maintenant, grands dignitaires de l'Église, à vous

qui cumulez les bénéfices sans prendre les charges et qui dissipez dans la débauche les biens du pauvre et du Seigneur. Les gens d'église au quinzième siècles étaient grands mangeurs, il y avait un abus excessif dans le cumul des bénéfices, mais l'abus était encore plus grand par l'emploi des revenus de ces bénéfices. Ménot rappelle la vengeance exercée par Dieu contre le grand-prêtre Héli : « Héli, dit-il, fut condamné parce qu'il avait laissé pécher ses enfants, et si vous me demandez quels sont ces péchés pour lesquels ils avaient été damnés, je vous dirai : c'est qu'ils étaient friands et gourmands, et prenaient sur les oblations pour entretenir leur table ; et parce que leur père ne réprimait pas la friandise de ses enfants, saint Jérôme nous dit qu'il a été damné.» Vous voyez qu'il procède toujours par un exemple, par une comparaison, et tout aussitôt arrive l'application, application directe par voie d'apostrophe, c'est-à-dire par la plus puissante de toutes les figures oratoires. Car lorsque la parole plane pour ainsi dire sur une assemblée sans jamais s'abattre, tout le monde demeure tranquille ; ce sont, comme dit Massillon, de ces vérités vagues qui se disent à tous les hommes et que nul ne prend pour soi et ne se dit à soi-même. L'apostrophe, au contraire, l'inexorable apostrophe vient saisir son homme au milieu de l'auditoire ; elle fait descendre le trouble dans sa conscience et monter la rougeur à son front. Ainsi procède Ménot ; à peine a-t-il rappelé l'exemple d'Héli, qu'aussitôt il s'écrie : « Messieurs les curés et chanoines (et l'orateur désignait le banc sur lequel ils étaient assis, et son œil était fixé sur leurs visages), vous qui avez cinq ou six clochers sur vos têtes (figure qui exprimait le cumul des abbayes et des bénéfices), pensez-vous qu'on vous donne ces bénéfices pour entretenir tant de cuisines ? je l'ai dit et je le dirai encore, tout ce que l'homme d'église retient au delà de la nécessité et des convenances de son état, ce sont des vols faits à Dieu et aux pauvres [1], et leur gourman-

[1] Massillon a dit plus tard et presque dans les mêmes termes ; « Vous n'êtes pas le maître absolu de vos biens, et tandis que mille

dise crie vengeance. Vous, Messieurs de justice, qui avez la main dorée, qui renfermez tant d'écus dans vos bourses et dans vos maisons, d'où tenez-vous cet éclat brillant et ces somptueux festins? d'où portez-vous cette tunique de soie rouge comme le sang du Christ? Vous les tenez des dépouilles du pauvre : je vous dis que le sang du Christ crie miséricorde pour le pauvre dépouillé et injustement affligé, et votre tunique demande vengeance contre vous, car elle est du sang du pauvre peuple. Mais, dites-vous, il nous faut des épices et le sel pour empêcher nos provisions de se pourrir! Voilà la source des taxes que vous imposez! Eh bien! ces taxes seront le sel et les épices pour poudrer vos chairs dans l'enfer. Est-ce que Dieu vous a donné cet état pour écorcher le prochain? Pourquoi le mauvais riche a-t-il été damné? n'est-ce pas pour avoir refusé une miette de pain au pauvre? Et vous, non-seulement vous ne donnez rien, mais ce qui est plus intolérable, vous ravissez le bien du pauvre et vous le faites mourir de faim [1]. »

Courage, Ménot! votre véhémence trahit un sentiment profond de compassion pour les misères du peuple. Après cela peut-on, je le demande, considérer comme un bouffon, comme un cynique, l'homme qui trouve si souvent de pareilles inspirations? Ailleurs encore il s'adresse aux prélats et leur dit : « A voir la vie que vous menez, il semble que vous êtes des fléaux envoyés par Dieu pour détruire et pour ravager l'Église; lorsque je vois l'état où vous êtes, je me demande à quoi sont bons, à quoi peuvent servir de pareils prélats? »

Ce n'est pas qu'à côté de ces mouvements d'une haute éloquence et si conformes à l'esprit évangélique, on ne trouve un grand nombre de taches qui tiennent généralement à l'esprit subtil et sophistique du temps. Il ne faut pas croire que

malheureux souffrent, tout ce que vous employez au delà des besoins et des bienséances de votre état est une inhumanité et un vol que vous faites aux pauvres. » (*Serm. sur le Petit nombre des élus.*)

[1] *Serm. quint. post. IV Domin.*, fol. CX.

ces hommes aient été étrangers aux habitudes d'esprit et de langage de leur siècle. Quelle que soit la supériorité de l'esprit, on n'échappe pas à la contagion de ce qu'on entend et de ce qu'on voit tous les jours ; ainsi, pour montrer la subtilité de l'esprit, dont on faisait alors grand cas, les prédicateurs, et Ménot tout le premier, se permettent des rapprochements qui nous paraissent puérils. Ainsi, à propos des différents crimes, ils rappelleront l'alphabet, et diront qu'il est le symbole de tous les péchés; et alors prenant successivement toutes lettres, ils diront : l'*a* représente l'avarice, le *b* tel autre crime, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'ils aient épuisé les vingt lettres de l'alphabet (il n'y avait alors que vingt lettres). Une autre fois, ils rapprocheront la mission de Jésus-Christ et les différentes phases de sa vie, de la marche du soleil et de son passage dans les différents signes du zodiaque. Ils diront : « Les astrologues nous disent que le soleil passe par les différents signes du ciel. Eh bien ! le Christ, qui est le soleil de justice, passe aussi par différents signes : il est dans le signe de la Balance, lorsqu'il rend justice aux hommes ; dans le signe des Gémeaux, lorsqu'il prend une double nature; dans le signe du Lion, lorsqu'il juge tout le monde, sans acception de personnes; dans le signe du Scorpion, lorsqu'il punit les coupables; dans le signe de la Vierge, lorsqu'il s'incarne et descend dans le sein de la Vierge Marie, etc.» Les signes du zodiaque trouvent tous ainsi leur application à quelque circonstance de la vie de Jésus-Christ. C'est de l'affectation, de la subtilité ; c'est certainement du mauvais goût. Mais à tout prendre, il vaut mieux faire du soleil le symbole du Christ, que de transformer, avec Dupuis, le Christ en symbole du soleil. La fausse éloquence est moins funeste que la fausse science. D'ailleurs ces rapprochements étaient un objet d'admiration pour les contemporains, et tout ce qui doit être applaudi se dit volontiers. Les écrivains et les orateurs, aussi bien que les hommes politiques, sont tous, à un certain degré, esclaves de leurs contemporains, serfs du goût et des applaudissements de ceux qui

les écoutent. Demandez aux tribuns, aux avocats, aux professeurs mêmes, ce que leur impose le besoin du succès, à quoi les induit l'amour de la louange!

Nous voici donc édifiés sur le compte de Ménot; nous savons que tous les reproches qui lui ont été adressés doivent être atténués, que le mélange barbare de deux langues est le fait de ceux qui ont recueilli ses discours; que le burlesque qui résultait de ce mélange ne doit pas lui être imputé; que la plaisanterie qui se mêle au sérieux n'est jamais pour lui un but, mais un moyen, et que ce moyen il l'emploie souvent avec une rare habileté; nous savons enfin que le cynisme des expressions n'est qu'un effet accidentel, qui tient aux progrès de la délicatesse : ce qui est cynique maintenant n'était que comique un siècle auparavant, et semblait tout naturel au temps de Ménot, où il ne pouvait effaroucher un sentiment qui n'existait pas. Ainsi donc, ce qui restera de vrai, ce seront les habitudes familières du langage, les subtilités, l'affectation, le mauvais goût; mais il y a loin de là aux reproches qu'on adressait généralement aux sermonnaires; il faut donc revenir un peu sur l'opinion reçue et adoucir la rigueur d'un arrêt trop sévère.

Maintenant, j'ai à parler de Maillard et de Raulin; je dirai aussi un mot de Barlette, quoiqu'il ne soit pas prédicateur français, mais italien. On le rapproche habituellement de nos sermonnaires, et c'est une raison pour nous de ne pas l'en séparer. Maillard, aussi bien que Ménot, était un homme grave et instruit; ce n'était pas un prédicateur populaire, un prédicateur de campagne, c'était un esprit très-cultivé, un savant professeur de théologie. Cette science théologique se montre trop souvent dans ses discours et les dépare; mais enfin c'est de la science et non de la barbarie. Maillard vivait à la cour de Louis XI et de Charles VIII; il a été le prédicateur de Louis XI et le confesseur de son fils. On cite même une réponse qu'il fit à Louis XI, qui honore son courage, et qui a été la conséquence d'un acte non moins courageux. Maillard avait osé, dans un de ses sermons, attaquer la con-

duite du roi. Louis XI, instruit de cette audace, appela Maillard, et le menaça de le faire noyer. C'était son usage; les flots de la Seine, comme ceux de la Loire, transportaient la justice du roi, et le peuple effrayé la laissait passer. Maillard répondit : « Le roi est maître de faire de moi comme de tant d'autres, mais j'irai plus rapidement en paradis par eau, qu'il n'y arrivera avec ses chevaux de poste. » C'était une allusion à l'établissement récent des postes. La réponse est vive; elle est ingénieuse; c'est un acte de courage à l'appui d'un acte d'indépendance. Un autre Maillard, religieux du seizième siècle, s'est signalé par ses mauvaises mœurs; il faut se garder de le confondre, comme on l'a fait, avec notre sermonnaire. A chacun sa gloire et sa honte.

Maillard nous a servi d'argument pour prouver que les sermons du quinzième siècle n'avaient été prononcés ni en latin, ni en langue macaronique. Nous avons sous les yeux un discours qu'il a prononcé dans l'église de Bruges, et qui est tout entier en langue vulgaire, et cet exemple n'est pas unique. Ainsi, l'opinion accréditée tombe sous cette masse de preuves. Dans ce discours, qui est fort curieux, comme monument du langage à cette époque et comme monument d'éloquence, il passe en revue tous les états de la société et les traite tous avec une égale sévérité. Son auditoire était composé de toutes les illustrations de la ville; le duc, la duchesse de Flandre s'y trouvaient; le clergé en grand appareil, puis une immense population. Eh bien! après avoir montré tous les désordres des différentes conditions sociales; après avoir établi un parallèle entre la pratique et les devoirs, il montre que la société se divisait en deux parts, celle de Dieu et celle du démon; il apostrophe son auditoire en commençant par le prince et la princesse, et leur dit, en les sommant de répondre : « Êtes-vous de la part de Dieu?... il attend la réponse! Baissez la tête! s'écrie-t-il, » puis s'adressant aux magistrats : « Et vous, gros fourrés, êtes-vous de la part de Dieu? Baissez le front!... » Mais il vaut mieux citer le passage tout entier : « Or, levez les esprits, qu'en dites-vous, Seigneur? êtes-vous

de la part de Dieu? Le prince et la princesse en êtes-vous? baissez le front!... Et vous autres, gros fourrés! en êtes-vous? baissez le front. Les chevaliers de l'ordre, en êtes-vous? baissez le front. Et vous, gentilshommes, en êtes-vous? baissez le front. Et vous, jeunes garches, vous, femelles de cour, en êtes-vous? baissez le front; vous êtes écrites au livre des damnés, votre chambre est toute marquée avec les diables..., dites-moi, s'il vous plaît, êtes-vous bien mirées, lavées, époussetées aujourd'hui? — Dis bien, frère, — plût à ma volonté que vous fussiez aussi soigneuses de nettoyer vos âmes. — Quel remède, frère? — Je vous dis que si, au temps passé, il y a eu des fautes, laissons notre mauvaise vie, Dieu aura pitié de nous : si que non, je vous convie avec tous les diables. » C'est toujours le même artifice, un mélange de gravité et de plaisanterie. Je le demande, une pareille apostrophe adressée aux princes, aux princesses, aux magistrats et aux femmes de cour; cette réponse que l'orateur semble attendre, et qu'il prévient; ces menaces entremêlées de plaisanteries sur la toilette des femmes, et ce retour sur la toilette de leur âme, qu'elles auraient dû faire avec plus de soin; enfin cette conclusion dans laquelle il leur laisse espérer qu'elles peuvent revenir à la vertu et sauver encore leur âme, tout cet artifice oratoire, qui met en jeu tant de sentiments divers, ne paraît-il pas très-habile et merveilleusement propre à remuer profondément le cœur de l'auditoire?

Il me semble que ces personnalités [1], ces attaques directes

[1] Nous voyons, par un passage de Ménot, qu'on se plaignait de ces personnalités et même des attaques dirigées contre une classe de la société; mais l'orateur maintient son droit : « Vous direz que le prédicateur ne doit parler, ni en général ni en particulier, non seulement des personnes, mais même des états. Si je regarde le premier prédicateur qui se rencontre dans l'Évangile, je veux dire saint Jean, quand il connut les désordres d'Hérode, chef de la justice, il lui dit : « Cela ne t'est pas permis, il ne t'appartient pas d'entretenir la femme de ton frère. » Il particularisa la personne. Lorsque Christ parlait

sont un moyen d'éloquence bien plus puissant que les généralités vagues qui, en menaçant tout le monde, n'atteignent personne. La chaire chrétienne n'est guère aujourd'hui qu'une tribune académique; elle attaque les vices d'une manière abstraite; ses invectives ont d'autant moins de prise sur les âmes, qu'elle y emploie cette langue épurée et affaiblie par la noblesse, cette langue qui exclut le mot propre au profit de la périphrase. De ce double affaiblissement dans la pensée et le langage résulte une décadence dans l'effet oratoire, par conséquent dans le résultat moral. Ces discours si bien élaborés, si bien châtiés par égard pour notre délicatesse, nous renvoient souvent charmés de l'orateur, mais sans inquiétude sur nous-mêmes.

Au reste, la condition des orateurs chrétiens est bien changée : la popularité que le patronage des faibles leur avait donnée ne les protégerait plus contre le ressentiment des puissants qu'ils auraient offensés. La loi, désormais égale pour tous, les atteindrait. Qu'un prédicateur ose aujourd'hui se permettre des apostrophes du genre de celles de Maillard et de Ménot, il descendra de sa chaire pour aller rendre compte de ses témérités devant un tribunal de laïques, et la considération à laquelle il aura porté atteinte trouvera des vengeurs. Est-ce un bien? est-ce un mal? je ne sais; toujours est-il que c'est là une des sources de la stérilité des remontrances que font encore entendre nos prédicateurs.

Ce même Maillard a placé dans un de ses discours une réflexion, à propos des homicides, qui rappelle un des morceaux les plus éloquents de notre Pascal. Qui de nous n'a retenu cet admirable passage où, flétrissant la doctrine qui permet le duel, le défenseur de Port-Royal oppose les voies de la jus-

aux chefs de la justice et de l'Église, qui devraient en être la lumière, parce qu'ils ne l'étaient pas, il leur dit : « Vous êtes fils du diable : *vos ex patre diabolo estis*, selon vos œuvres. Et voilà aussi qu'il appelle chienne la Cananéenne. » *Serm. V post. I Domin.* LX, fol. LXII, 1 col.

tice humaine aux pratiques autorisées par certains casuistes? Combien son éloquence est puissante lorsqu'il établit l'inviolabilité de la vie humaine! La justice peut seule, et dans des cas déterminés, en vertu de l'autorité divine dont elle est l'instrument, détruire ce que Dieu a créé. Maillard contient le germe des admirables développements de Pascal, et ce sentiment est surtout remarquable dans un siècle où le meurtre était un jeu et où le sang coulait comme l'eau sur la terre. « Tuer un homme coupable, s'écrie-t-il, avec l'autorité des lois, ce n'est pas un péché; mais tout homicide qui s'accomplit contre l'autorité des lois est le plus grave des péchés. Détestables homicides, vous détruisez ce que vous ne pouvez rétablir! Sachez qu'un homicide ne meurt jamais d'une bonne mort : aussi, lorsqu'un meurtrier passe près du cadavre de sa victime, le sang en jaillit et demande vengeance au Seigneur[1]. » Ceci est de la plus grande beauté.

Quoique Maillard ait moins de mouvement que Ménot, il n'est pas rare de rencontrer dans cet orateur d'heureuses inspirations, des germes féconds que l'éloquence a développés plus tard; je me contenterai de citer le trait suivant, que Massillon a rencontré à son tour, et qui lui a fourni la plus belle page de l'éloquence chrétienne, je veux parler du morceau sublime si souvent cité, et qui fit naître dans son auditoire un frémissement de terreur et d'admiration : « Pécheurs mondains, s'écrie Maillard, puisse le Seigneur Dieu souverain ne pas vous traiter ainsi. Êtes-vous dans l'état où vous voudriez mourir? Vous, femmes, qui étalez vos belles poitrines, votre col et votre gorge, voudriez-vous mourir dans l'état où vous êtes? Et vous prêtres, voudriez-vous mourir la conscience chargée des messes que vous avez dites? Je crois que sur mille on n'en trouverait pas quatre. Qu'on fasse entendre ici la trompette du jugement dernier, et l'on verra ceux qui répondront à l'appel. Je vous le demande,

[1] *Feria VI Domin. I Advent.*, *XXV*, page 72, verso col. 1. Sermons, prêchés à Paris, à Saint-Jean-en-Grève.

ferez-vous un contrat avec Dieu lorsque vous serez dans la mort? saint Augustin vous répond que cela est impossible. Alors ils m'invoqueront et je ne répondrai pas, parce qu'ils ont méprisé ma discipline, et qu'ils n'ont pas eu la crainte du Seigneur; je vous ai appelés et vous avez refusé de me suivre, j'ai étendu ma main et personne n'a jeté un regard en arrière! Pauvres pécheurs, que direz-vous au lit de la mort? Vous direz hélas! hélas! Je veux donc vous dire qu'à la bonne heure vous devez disposer vos consciences[1]. » Entre Maillard et Massillon, il y a toute la distance de l'esquisse d'un élève au tableau d'un maître, mais l'idée est la même, tous deux interrogent la conscience de leurs auditeurs, et par la même prosopopée, ils évoquent devant eux l'appareil du jugement dernier.

Je pourrais faire une moisson plus abondante dans les sermons de Maillard, mais ce que j'ai recueilli suffit pour réhabiliter un peu sa mémoire, et, pour être juste, il faut rappeler encore que ces sermons n'ont pas été complétement recueillis, et que le traducteur se contente souvent d'indiquer les motifs de l'orateur, et de substituer aux développements qu'il a dû donner, une simple analyse.

Raulin, le troisième de nos sermonnaires, est plus grave

[1] « O peccatores mundani! utinam magnus imperator Deus non faciat vobis taliter. An estis in statu in quo velletis mori? vos mulieres, quæ ostenditis pulchra pectora, collum et guttur, velletis mori in statu in quo estis? et vos, sacerdotes, cum illis missis quas vos habetis? credo quod de mille non invenietis quatuor. Capiat unus tubam, et videbit quot eum insequentes habebit. Quæro a vobis, facietisne contractum cum Deo cum eritis in morte? Dicit Augustinus quod difficillimum est facere. Tunc invocabunt me et non exaudiam, quod exosas habuerint disciplinas et timorem Domini non susceperint. Et paulo ante vocavi et renuistis, extendi manum meam et non fuit qui aspiceret. Quid dicetis pauperes peccatores in lecto mortis? dicetis : heu! heu! Volo igitur dicere quod bona hora disponatis conscientias vestras. » *Domin. III Advent.*, serm. XXIX, fol. LXXXIX, verso, col. 2.

et plus didactique que Ménot et Maillard. Il n'a ni la même vivacité de tours, ni la même liberté de parole; je serais même tenté de croire que le recueil de ses sermons, qui a été publié sous le nom de *Chemin vers le Paradis*, n'est guère qu'un traité de casuitisme, une direction pour la conscience des pécheurs. Ce traité aura été disposé sous forme de sermons, pour que les prédicateurs pussent y puiser des matériaux, car tous ces recueils ont été publiés à l'intention des prédicateurs à venir, plutôt que pour relever la gloire de leur auteur. Ce qui le ferait penser encore, c'est qu'il y a certainement un grand nombre de détails qui sont inabordables à l'éloquence religieuse. Ainsi Raulin disserte sur les délits les plus secrets, qui ne doivent être confiés qu'à l'oreille discrète d'un confesseur; il est donc vraisemblable que Raulin, théologien très-savant, casuiste très-habile, aura fait un traité des cas de conscience, et que ce traité aura été disposé sous forme de sermons; il suffit d'y jeter les yeux pour reconnaître combien cette conjecture est vraisemblable. La plupart des questions qui s'y trouvent traitées sont plutôt du ressort du confessionnal que de la chaire. Il y en a quelques-unes qu'il ne me serait pas même permis d'indiquer. Quoiqu'on rencontre encore dans ces discussions, présentées et divisées à la manière des sermons, certains traits de la nature de ceux que nous avons remarqués, il est impossible d'y rien recueillir qui ressemble à des mouvements d'éloquence. Le casuiste est partout, l'orateur nulle part; c'est toujours le ton d'un homme qui explique, qui analyse, qui conseille; ce n'est pas celui d'un prédicateur qui prétend émouvoir une grande assemblée. Ces discours lus ou prononcés devant un auditoire l'auraient tenu constamment froid et impassible.

Le seul point de ressemblance entre Raulin et les orateurs qui nous ont occupés, ce sont certaines anecdotes, certains apologues mêlés à la narration, et venant à l'appui des préceptes. Voici l'un de ces récits (Rabelais et Scarron en ont profité) : Raulin suppose qu'une femme veuve va consulter son curé pour savoir si elle doit épouser son valet. Elle trouve

d'excellentes raisons : D'abord, dit-elle, je ne puis pas faire valoir ma ferme si je n'épouse pas mon valet. Le curé lui dit : Épousez donc. — Mais quand je l'aurai épousé, peut-être me battra-t-il ? — Ne l'épousez donc pas. La conversation se continue sur ce ton-là, le curé disant tantôt épousez, tantôt n'épousez pas, comme dans Rabelais. Enfin, dit-il, pour décider la question, nous n'avons qu'à nous en rapporter aux cloches, vous écouterez ce qu'elles vous diront, cela vous déterminera. Le curé met ses cloches en branle. Dès lors, plus d'hésitation, les cloches ont dit très-distinctement : « Prends ton valet ! prends ton valet ! » Peu de temps après elle revint auprès du curé : « Vous m'avez, dit-elle, donné un mauvais conseil, les cloches m'ont trompée ; je suis la femme du monde la plus malheureuse, du matin au soir je suis battue. — C'est que vous aurez mal interprété le conseil des cloches ; écoutez mieux cette fois. » L'épreuve est renouvelée, et alors la pauvre fermière entend : « Ne le prends pas ! ne le prends pas ! [1] » On a souvent cité cette piquante image des contradictions de la conscience, lorsqu'on l'interroge avant d'avoir imposé silence à sa passion.

Un récit du même genre, qu'on trouve aussi dans Raulin, a inspiré le chef-d'œuvre de La Fontaine, je veux parler des *Animaux malades de la peste*. Ce n'est pas tout à fait le même texte, sa fable est moins dramatique que dans La Fontaine. Le lion est bien le président, non de l'assemblée, mais du chapitre (les moines n'échappent pas même à la satire du sermonnaire) ; il ne se confesse pas, un lion est impeccable, mais c'est lui qui reçoit la confession des différents animaux. Voici le récit de Raulin :

« Le lion tint chapitre, différents animaux vinrent se confesser à lui. Le loup commença : il avoua qu'il avait dévoré force moutons, mais il ajouta que c'était dans sa famille une vieille habitude ; que de temps immémorial les loups avaient

[1] *Iter ad Paradisum*, serm. III, de Viduitate, fol. CXLVIII, verso.

mangé les brebis, et qu'il ne se croyait pas si coupable. Le lion lui dit : Puisque c'est l'habitude de vos ancêtres, un droit héréditaire, continuez; seulement vous direz un *Pater*. Le renard fait une confession semblable, et il dit : J'ai croqué beaucoup de poulets, dévasté beaucoup de basses-cours, mais de tout temps mes ancêtres l'ont fait avant moi, et je croque de race. — Soit, dit le lion, continuez, faites comme vos ancêtres, et dites un *Pater*. L'âne vint à son tour (*supervenit asinus*); il se frappe la poitrine avec componction; il avoue qu'il a commis trois péchés : le premier, c'est d'avoir mangé du foin qui était tombé d'une charrette sur des ronces. — C'est un grand péché que de manger le foin d'autrui! Voyons, continuez. L'âne avoue alors qu'il a fienté dans le cloître des frères (*stercoraverat claustrum*). Le lion se récrie plus vivement : — Souiller ainsi la terre sainte, c'est un péché mortel! Son troisième aveu, on ne put le lui arracher qu'au milieu des pleurs et des sanglots; il avoue enfin qu'il avait brait pendant que les frères chantaient dans le chœur, et qu'il avait fait de la mélodie avec eux. Le lion lui dit : Oh! c'est un grave péché que de chanter pendant que les frères chantent, de les mettre en désaccord, et de semer la zizanie dans l'église! Sur ce, il le condamna à être flagellé [1]. » Raulin re-

[1] *De Penit.*, serm. XIV, fol. XL, verso. — Cette fable avait cours au moyen âge; on la trouve dans Barlette, prédicateur italien. Le cadre est le même, avec quelques acteurs de plus : « Leo, rex animalium, fecit capitulum ubi aderant omnia animalia. Venit cata dicens culpam suam : Pater, dico meam culpam quòd sæpè comedi de ollâ dominæ meæ. Respondit leo : Bene fecisti; quid peccavit cata? Venit canis : Pater, comedi morcellum domini mei, et aliquandò carnem portanti abstuli, sed pœnitentiam egi quòd me percussit. Respondit leo : Satis est. Venit gallina : Domine mi, sæpè fui in horto vestro et ex hoc clamabat domina mea : Vadatis in nomine diaboli! sed pœnitentiam egi quòd collum abstraxit. Venit lupus : O pater! comedi asinum pauperis; sed quòd egi quod magnâ esurie afficiebar. Respondit leo : Est tibi naturale, et Philosophus more œthnicorum ait : In naturalibus neque meremur, neque demeremur. Venit asinus : O

d'excellentes raisons : D'abord, dit-elle, je ne puis pas faire valoir ma ferme si je n'épouse pas mon valet. Le curé lui dit : Épousez donc. — Mais quand je l'aurai épousé, peut-être me battra-t-il ? — Ne l'épousez donc pas. La conversation se continue sur ce ton-là, le curé disant tantôt épousez, tantôt n'épousez pas, comme dans Rabelais. Enfin, dit-il, pour décider la question, nous n'avons qu'à nous en rapporter aux cloches, vous écouterez ce qu'elles vous diront, cela vous déterminera. Le curé met ses cloches en branle. Dès lors, plus d'hésitation, les cloches ont dit très-distinctement : « Prends ton valet ! prends ton valet ! » Peu de temps après elle revint auprès du curé : « Vous m'avez, dit-elle, donné un mauvais conseil, les cloches m'ont trompée ; je suis la femme du monde la plus malheureuse, du matin au soir je suis battue. — C'est que vous aurez mal interprété le conseil des cloches ; écoutez mieux cette fois. » L'épreuve est renouvelée, et alors la pauvre fermière entend : « Ne le prends pas ! ne le prends pas ! [1] » On a souvent cité cette piquante image des contradictions de la conscience, lorsqu'on l'interroge avant d'avoir imposé silence à sa passion.

Un récit du même genre, qu'on trouve aussi dans Raulin, a inspiré le chef-d'œuvre de La Fontaine, je veux parler des *Animaux malades de la peste*. Ce n'est pas tout à fait le même texte, sa fable est moins dramatique que dans La Fontaine. Le lion est bien le président, non de l'assemblée, mais du chapitre (les moines n'échappent pas même à la satire du sermonnaire) ; il ne se confesse pas, un lion est impeccable, mais c'est lui qui reçoit la confession des différents animaux. Voici le récit de Raulin :

« Le lion tint chapitre, différents animaux vinrent se confesser à lui. Le loup commença : il avoua qu'il avait dévoré force moutons, mais il ajouta que c'était dans sa famille une vieille habitude ; que de temps immémorial les loups avaient

[1] *Iter ad Paradisum*, serm. III, de Viduitate, fol. CXLVIII, verso.

mangé les brebis, et qu'il ne se croyait pas si coupable. Le lion lui dit : Puisque c'est l'habitude de vos ancêtres, un droit héréditaire, continuez ; seulement vous direz un *Pater*. Le renard fait une confession semblable, et il dit : J'ai croqué beaucoup de poulets, dévasté beaucoup de basses-cours, mais de tout temps mes ancêtres l'ont fait avant moi, et je croque de race. — Soit, dit le lion, continuez, faites comme vos ancêtres, et dites un *Pater*. L'âne vint à son tour (*supervenit asinus*); il se frappe la poitrine avec componction ; il avoue qu'il a commis trois péchés : le premier, c'est d'avoir mangé du foin qui était tombé d'une charrette sur des ronces. — C'est un grand péché que de manger le foin d'autrui ! Voyons, continuez. L'âne avoue alors qu'il a fienté dans le cloître des frères (*stercoraverat claustrum*). Le lion se récrie plus vivement : — Souiller ainsi la terre sainte, c'est un péché mortel ! Son troisième aveu, on ne put le lui arracher qu'au milieu des pleurs et des sanglots ; il avoue enfin qu'il avait brait pendant que les frères chantaient dans le chœur, et qu'il avait fait de la mélodie avec eux. Le lion lui dit : Oh ! c'est un grave péché que de chanter pendant que les frères chantent, de les mettre en désaccord, et de semer la zizanie dans l'église ! Sur ce, il le condamna à être flagellé [1]. » Raulin re-

[1] *De Penit.*, serm. XIV, fol. XL, verso. — Cette fable avait cours au moyen âge ; on la trouve dans Barlette, prédicateur italien. Le cadre est le même, avec quelques acteurs de plus : « Leo, rex animalium, fecit capitulum ubi aderant omnia animalia. Venit cata dicens culpam suam : Pater, dico meam culpam quòd sæpè comedi de ollâ dominæ meæ. Respondit leo : Bene fecisti ; quid peccavit cata ? Venit canis : Pater, comedi morcellum domini mei, et aliquandò carnem portanti abstuli, sed pœnitentiam egi quòd me percussit. Respondit leo : Satis est. Venit gallina ; Domine mi, sæpè fui in horto vestro et ex hoc clamabat domina mea : Vadatis in nomine diaboli ! sed pœnitentiam egi quòd collum abstraxit. Venit lupus : O pater ! comedi asinum pauperis ; sed quòd egi quod magnâ esurie afficiebar. Respondit leo : Est tibi naturale, et Philosophus more œthnicorum ait : In naturalibus neque meremur, neque demeremur. Venit asinus : O

marque que ce jugement était mal prononcé, que ce n'était pas peser le crime au poids du sanctuaire. Vous voyez qu'il y a dans cette confession si plaisante, si ingénieuse, plus qu'un germe de l'inestimable aveu du roussin de La Fontaine. Dirai-je toute ma pensée? il me semble que cette confession en trois parties, ce triple aveu de peccadilles, arraché avec tant d'effort, et gradué avec art, n'est pas moins plaisant que le tableau tracé par notre grand fabuliste.

Raulin fait rarement diversion à la gravité de ses préceptes. C'est un casuiste subtil, un directeur intelligent, un théologien consommé, mais ce n'est pas un orateur. Il donne des conseils, il ne lance pas d'invectives; il signale le désordre des mœurs, il ne le foudroie pas. Ses prétendus sermons ne sont que des chapitres de trois traités didactiques, l'un sur la confession, l'autre sur le mariage, et le troisième sur le mystère de l'eucharistie. Ce dernier passait pour son chef-d'œuvre [1].

pater! sæpè comedi modicum fœni, quandò currus veniebat in claustrum. Clamavit leo : Percutiatur! Et sic ab omnibus fuit flagellatus. Undè quidam dixit : Heu! inique judex, lupus de magnis peccatis justificatur, et asinus de minimis trucidatur! »

[1] *L'Itinéraire du Paradis*, le seul des ouvrages de Raulin que j'aie eu sous les yeux, m'a plutôt paru un recueil de traités théologiques et casuistiques, qu'un ensemble de sermons. J'ai indiqué les raisons qui me portent à croire qu'ils n'ont pas été prononcés en chaire : mais Raulin n'en est pas moins l'un des sermonnaires les plus renommés de la fin du quinzième siècle. Ses œuvres ont été imprimées à Anvers en 1612, et forment trois gros volumes in-4°, partagés en six tomes. Ces volumes contiennent des sermons remarquables par la méthode et par la doctrine. Raulin fut une des lumières de l'Église et le principal ornement de l'Université : il appelait de tous ses vœux des réformes qui auraient prévenu l'explosion de l'hérésie. Il donna l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Grand maître du collége de Navarre, il se retira à l'âge de cinquante-quatre ans au couvent de Cluny, renonçant à toutes les dignités, à ses bénéfices, aux applaudissements de la foule, pour s'occuper dans la retraite du salut de son âme. Ses lettres contiennent les motifs de cette résolu-

Je terminerai cette étude par quelques mots sur Barlette, contemporain de Ménot et le héros de la chaire italienne. Les succès de Barlette furent immenses, et il suffit, pour les constater, de rappeler ce proverbe : *Qui nescit Barlettare, nescit prædicare.* Ainsi Barlette était considéré par ses contemporains comme le modèle de la véritable éloquence; on ne saurait lui refuser l'esprit, la vivacité et le mouvement. Comme nos sermonnaires, il attaque courageusement la corruption des mœurs; plus hardi même que ceux-ci, il ne craint pas, sur la terre papale, de s'en prendre à la papauté. On a déjà cité ce passage de son sermon sur le petit nombre des élus : « Depuis saint Pierre jusqu'au temps de Sylvestre, on compte trente-deux papes, qui passèrent presque tous par le martyre ; d'où il arriva qu'après le pontificat de Sixte, la papauté fut longtemps en vacance, parce que personne ne voulait se charger d'un pareil fardeau en vue de la pauvreté et de la mort. Mais de nos jours, on y marche par la corruption et la simonie ; odieuses pratiques qui arrachent à Dante cette exclamation : « O Simon mage, et tous ses misérables imitateurs ! hommes de proie, qui souillez par l'or et l'argent ce qui devrait être le prix de la vertu ! » Malgré ces qualités éminentes, Barlette, esclave du goût des Italiens pour la bouffonnerie, transforma la chaire en théâtre; les scènes qu'il joua n'ont pas toujours eu en vue l'édification de ses auditeurs; il serait difficile de le sauver toujours du reproche que j'ai essayé d'atténuer à l'égard de nos sermonnaires, et je pense que ceux-ci auront été solidaires, pour la postérité, d'un défaut qu'on doit surtout imputer au héros de la chaire italienne. En effet, le soin principal de Barlette est de divertir

tion, et l'on y retrouve le langage et les idées de saint Bernard. Le nom de Raulin n'est pas indigne de figurer à côté de celui de Gerson, et il serait facile de saisir, entre la vie et le caractère de ces deux hommes, de frappantes analogies. Né à Toul en 1443, Raulin mourut à Cluny en 1514 ; il s'y était retiré dans le cours de l'année 1497. — M. Ch. Labitte a publié, dans le *Journal général de l'Instruction publique*, une curieuse et savante notice sur Raulin.

ses auditeurs, et l'enseignement moral semble n'être à ses yeux qu'un accessoire. Voici, entre beaucoup de passages analogues, une scène qui servira d'échantillon de sa manière dramatique et bouffonne.

« Il y avait à Florence un homme riche qui, après avoir mené une vie voluptueuse, fut damné après sa mort. Un soir, sa femme, en rentrant au logis, trouva un porc dans sa chambre. Or, c'était là son mari, et comme elle ne le reconnaissait pas sous cette forme, elle se mit à crier contre ses servantes, et leur reprocha leur négligence. Cependant ses fils arrivèrent armés de bâtons pour donner la chasse à l'intrus. Ne me frappez pas! s'écria l'animal, je suis votre père; j'ai mené la vie d'un porc, et j'en ai revêtu la forme après ma mort. Maintenant, monsieur le bourgeois, quel est ton nom? — Jean. — Quelle est ta vie? — J'ai chez moi force tables ornées pour les jeux de hasard, dés, osselets et cartes. Les pauvres n'ont aucune part à mes richesses. — Tu ne t'appelles pas Jean, mais Porc, par imitation. Et vous, monsieur le gentilhomme, votre nom? — Jacques. — Votre vie? — Je suis paresseux pour aller aux messes et aux offices, et je ne puis écouter un prédicateur. — Tu n'es pas un Jacques, mais un âne. Que ta femme prenne donc un bâton, et dise, en te frappant : Ane que tu es, que dit le prédicateur? Et toi, quel est ton nom? — Gothard. — Ta vie? — Je suis avare, et je laisse ma famille dans la gêne et la misère. — Tu n'es point Gothard, mais un chien de jardinier, qui ne mange pas les légumes et qui n'en laisse manger à personne. Horace ne dit-il pas : « A quoi bon les richesses, s'il ne m'est pas permis d'en user? » Ton nom? — François. — Ta vie? — Mon père, je suis un orgueilleux. — Tu n'es pas François, mais un lion. Ce gourmand, il faut l'appeler Gnaton. Et vous, femme, votre nom? — Père, pourquoi cette demande? — Oh! c'est pour envoyer mon compagnon chercher chez toi un flacon de vin. Le donneras-tu? — Oui, mon père... Je m'appelle Catherine. — Quelle vie mènes-tu? — Je suis vaine et glorieuse, et je fais l'aumône afin de passer pour une sainte. — Tu n'es

pas Catherine, mais une poule qui, son œuf pondu, se met aussitôt à chanter[1]. »

Ici le drame et la bouffonnerie surmontent évidemment la moralité, qui disparaît dans ces jeux scéniques, dignes plutôt des tréteaux que de la chaire. Je m'arrête dans cette revue, que je pourrais facilement prolonger.

On comprend que je pourrais tirer de tous ces ouvrages un grand nombre de citations de même nature, et c'est précisément pour cela que je ne les multiplierai pas, car nous

[1] Voici le texte même pour l'édification du lecteur : « Fuit quidam nobilis Florentinus, qui vitam suam ducebat voluptuosam, quare moriens damnatus est. In sero autem, dùm uxor ejus cameram ingrederetur, porcum repperit. Hic autem vir ejus erat in formâ porci : sed non agnoscebat ipsum ; clamare cœpit contra ancillas, dicens : Permisisti porcum ingredi in cameram ! Filii autem cum baculis ascenderunt cameram, ut ipsum de domo expellerent. Clamare cœpit : O filii, non faciatis, quia pater vester sum, et damnatus in formam porci appareo, eò quod vitam porcinam duxi. Nunc, ô civis, quomodò vocaris ? — Johannes. — Quam vitam tenes ? — O pater, in domo meâ teneo mensas paratas ad ludos fraudulentos, schaccos, taxillos et chartas. Pauperibus omnia bona celantur. — Tu non vocaris Johannes, sed porcus per imitationem. Et tu, nobilis, quomodò vocaris ? — Jacobus. — Quam vitam tenes ? — O pater, sum piger ad divina et ad missas, et prædicatores audire non possum. — Et tu, domine, non Jacobus sed asinus vocaris, ideò mulier, cape baculum, dicendo ipsum percutiendo : Eia, asine, quid dicit prædicator ? Et tu, quomodò vocaris ? — Gothardus. — Quam vitam tenes ? — O pater, nimis sum avarus et teneo familiam meam in maximâ miseriâ. — Non Gothardus sed canis hortulanus vocaris, qui non comedit porros, nec vult quòd alii comedant. Contrà, Horatius : *quid mihi divitiæ si non conceditur uti ?* Et tu, quomodò vocaris ? — Franciscus. — Quam vitam tenes ? — O pater, sum superbus. — Non Franciscus sed leo censeris. Ille alius gulosus, Gnato appellandus est. Et tu, ô mulier, quod est nomen tuum ? — Quare hoc quæris, pater ? — Ut mittam socium meum ad domum tuam pro flascone vini. Dabisne ? — Ità, pater... Vocor Katherina. — Quam vitam tenes ? — O pater, sum vana, gloriosa et elemosynam do ut videar sancta. — Non es Katherina, sed una gallina quæ, facto ovo, illicò cantat. *Serm. de Sanctis*, fol. VIII, verso.

rencontrerions toujours le même caractère, c'est-à-dire l'emploi du langage familier et de la plaisanterie à côté des mouvements impétueux de l'éloquence. C'est un mélange constant des deux genres, dont la division s'est opérée depuis, et qui alors se confondaient. Car, à la fin du quinzième siècle, il n'y avait pas une langue vulgaire et une langue noble; les grands écrivains n'avaient pas encore établi cette distinction; la cour n'avait pas institué une langue d'élite, comme il y a des personnages d'élite, et la langue admettait tous les mots sur le même pied d'égalité : en sorte que cette familiarité, ces plaisanteries, ce cynisme, qui nous choquent actuellement, et qui nous paraissent indignes de la chaire, n'avaient alors rien d'étrange. Ce n'est pas de notre point de vue que nous devons juger les orateurs du quinzième siècle : pour les apprécier à leur juste valeur, pour déterminer quel a été leur mérite, il faut les placer dans le milieu où ils ont vécu, leur rendre leur auditoire avec sa culture d'esprit et les passions qui l'animaient. Enfin, il ne convient pas de se substituer, dans la critique des monuments littéraires, aux contemporains des auteurs, et pour juger sainement, il faut faire la part du temps et des hommes. C'est ainsi qu'à propos des auteurs de la seconde moitié du seizième siècle, un critique fort ingénieux de notre époque a montré que l'on avait calomnié Ronsard et les poëtes de la Pléïade, et qu'il fallait, sinon casser absolument le jugement de la postérité, au moins le reviser, et relever ces réputations déchues du ridicule où elles étaient ensevelies. Or, c'est précisément la même chose que j'ai essayé de faire : je n'ai pas prétendu placer les prédicateurs du quinzième siècle sur la ligne des grands prédicateurs, c'eût été une prétention excessive; mais j'ai voulu montrer qu'ils avaient justement obtenu les suffrages de leurs contemporains, et qu'ils ne méritaient pas tout le mépris qui s'attache à leur mémoire.

1836.

ÉLOQUENCE POLITIQUE

AU XVe SIÈCLE.

—

Madame de Staël a dit en parlant de la France, que la gloire aveuglait alors sur les vices incurables du pouvoir absolu : « C'est le despotisme qui est moderne; c'est la liberté qui est ancienne. » Mais il faut s'entendre sur cet aphorisme, qui a un côté de vérité et qui est faux sous un autre rapport. Ainsi, il est incontestable qu'à l'origine même de la monarchie il y ait eu des assemblées politiques; mais ces assemblées, ces champs de Mars, ces champs de Mai, où les Francs se pressaient autour des chefs qu'ils avaient élus, étaient, en réalité, le congrès des vainqueurs qui venaient s'entendre sur les moyens d'exploiter leurs conquêtes et de maintenir leur suprématie. Et lorsque la fusion se fut opérée entre les deux races, au moins en partie, lorsqu'un long contact entre les vainqueurs et les vaincus eut adouci les mœurs farouches des conquérants, ces assemblées perdirent une partie de leur importance, et sous Charlemagne déjà nous ne voyons plus de guerriers indépendants, maintenant leurs droits, stipulant des garanties; nous voyons des assemblées purement consultatives; elles ne se réunissent plus en vertu d'un droit incontesté; celui qui les a appelées les renvoie à son gré, lorsqu'il en a tiré ce qu'il a voulu, lorsqu'il leur a demandé les conseils qui devaient l'éclairer. On comprend de reste que sous le régime féodal le morcellement de la société dut entraîner la suppression de ces grandes assemblées. Il n'y avait plus à discuter sur des intérêts généraux qui n'existaient pas. Le

corps de la nation étant dissous, il ne pouvait pas y avoir d'assemblée nationale; c'est seulement sous la troisième race, et sous le règne de Philippe le Bel, que nous voyons les assemblées d'états devenir complètes et représenter les forces vives de la société, non pas toute la nation, car au-dessous des trois ordres il y avait encore la masse populaire, toujours souffrante, toujours opprimée, jamais représentée; mais enfin c'étaient là des assemblées imposantes, et s'il n'y avait pas unité, il y avait au moins cohésion des trois ordres de l'État, délibération et concours entre tous ceux qui avaient été délégués pour faire entendre les doléances du pays.

Ces assemblées n'ont jamais été ni régulières, ni populaires, dans le sens moderne du mot de popularité : rarement le pays les a désirées, rarement il a compté sur elles pour cicatriser ses blessures. En effet, elles n'étaient guère qu'un expédient, un instrument dans les mains du pouvoir pour sortir d'embarras dans les circonstances difficiles. Ce caractère même des états nous explique pourquoi le pays les redoutait au lieu de les appeler de ses vœux. Leur réunion était le symptôme d'embarras politiques que de nouveaux impôts pouvaient seuls détourner; elles annonçaient des charges plus pesantes, de nouveaux sacrifices. Cette impopularité était pour les états une première cause de faiblesse, un obstacle à ce qu'ils pussent faire valoir leurs droits et se constituer d'une manière durable. L'unité du pays n'étant pas consommée par la fusion des provinces, plutôt juxtaposées qu'unies, il ne pouvait pas y avoir concert entre elles. A cette inévitable hostilité des provinces il faut ajouter la rivalité des différentes classes de la société, la lutte des trois ordres, représentant des intérêts opposés : voilà déjà bien des causes de division et de faiblesse. C'est pour cela que lorsque la session était terminée, lorsque les doléances avaient été présentées, le pouvoir avait toute liberté, et que la convocation ultérieure, habituellement promise, pouvait être différée indéfiniment. Aussi n'y a-t il rien de plus irrégulier que la constitution, que l'organisation de ces assemblées; rien n'est déterminé ni

sur le lieu de résidence, ni sur le mode des élections, ni sur l'époque de la convocation, ni sur la durée des sessions, et moins encore sur les attributions. Aucune tradition ne pouvait s'établir et donner aux réclamations, si vives et si légitimes qu'elles fussent, l'irrésistible autorité des précédents. Remarquons en outre qu'un moyen d'influence conquis par les assemblées modernes, la publicité des séances et la délibération en commun, manquaient également. Comme il y avait trois ordres dans les états, si ces trois ordres avaient été rapprochés, réunis dans une même enceinte, la diversité de leurs intérêts aurait amené des conflits violents; ils se séparaient donc, et au lieu d'une assemblée il y avait alors réellement trois chambres, qui s'entendaient quelquefois par des commissaires, et qui se concertaient par leur entremise pour rédiger le cahier des doléances, qu'à la clôture des états le roi recevait avec déférence, et dont il ne tenait aucun compte après le départ des députés, qui emportaient dans leurs provinces de belles promesses toujours éludées.

Ainsi les états généraux n'ont jamais eu le caractère d'une institution. Leur venue était un signe de détresse; elle annonçait, soit les dangers du pays menacé d'une guerre étrangère, et par conséquent des sacrifices de sang et d'argent, soit la nécessité de dégager la parole royale imprudemment donnée, soit les besoins de la royauté en enfance ou menacée de tomber en quenouille. Dans toutes ces circonstances, leur intervention était plus onéreuse que favorable au pays, puisque la force qu'ils donnaient à la royauté lui permettait de retirer les concessions qu'ils avaient obtenues en échange de leurs votes, et qu'il n'y avait de durable que les subsides qu'ils avaient consentis.

Les états de 1484, sujet de cette étude, furent convoqués à Tours après la mort de Louis XI. Charles VIII entrait dans sa quatorzième année, et bien que légalement majeur, il n'était qu'un faible enfant qui avait besoin d'une tutelle; les princes étaient divisés, et aucun d'eux n'était assez puissant pour dominer. En outre, la tyrannie de Louis XI avait été si dure,

les sentiments du pays avaient été comprimés à tel point, qu'on éprouvait de toute part le besoin de se réunir et de se concerter. L'administration de ce prince, dont on a voulu depuis faire un roi populaire, avait excité de profonds ressentiments et produit une effroyable misère; les impôts avaient été triplés, et le pauvre peuple périssait sous le poids des charges qui lui avaient été imposées. Il fallait bien alors recourir à une assemblée des états.

Nous avons, grâce au zèle d'un des membres les plus distingués de cette assemblée, Jean Masselin, official de l'archevêque de Rouen, un document de la plus grande importance, qui met sous nos yeux le tableau des séances générales, et qui résume fidèlement les travaux particuliers des députés de chaque province. Ce journal, publié par les ordres et sous les auspices d'un homme d'État qui est surtout un grand historien, nous fournira de riches matériaux [1]. Nous aurons cependant à regretter que les débats intérieurs qui préparèrent, dans chacun des six bureaux formés pour chaque province des représentants des trois ordres, le cahier général des états, ne nous aient pas été transmis, mais nous pouvons nous féliciter d'en avoir le résultat fidèlement reproduit. C'est à l'aide de cette pièce, lue en séance générale, que nous pouvons faire connaître sommairement les griefs et les prétentions des trois ordres.

Le clergé se borne à demander deux choses : la célébration immédiate du sacre, et la mise en vigueur de la pragmatique. Il alléguait, sur le premier chef, les périls et les misères de la France et de la royauté avant le sacre de Charles VII, et leur prospérité commune depuis que cette

[1] J. Masselin a écrit son *Journal* en latin, et il s'est donné la peine de traduire les discours qui avaient été prononcés en langue vulgaire. Ce travail est une nouvelle preuve de l'usage qu'on suivait alors de mettre en latin les ouvrages destinés aux lettrés de toutes les nations, et vient à l'appui de l'opinion que nous avons exprimée à propos des sermons de Ménot, de Maillard et de Raulin.

cérémonie, qui donne une sanction religieuse à l'autorité royale, avait été célébrée. C'est à ce prix que le jeune roi peut obtenir des peuples le respect et l'obéissance nécessaires au maintien de ses droits. Quant au retour à la pragmatique sanction, sacrifiée par Louis XI à l'ambition du saint-siége et dans l'intérêt de sa propre autorité, quoi de plus nécessaire à la dignité et à la libre action de l'Église de France! Louis XI, pour mettre sa main de despote sur le clergé de son royaume, avait fait bon marché des franchises et des priviléges de l'Église : plus complaisant au pape que ne l'avaient été le saint roi Louis IX et les conciles de Bâle et de Constance, il avait rouvert la source des abus qui emportaient au delà des monts les trésors de la France. Les états réclamaient donc, au nom du clergé, les immunités et surtout le droit d'élection pour les dignités ecclésiastiques. Nous verrons dans la suite de ces doléances ce principe de l'élection réclamé avec beaucoup de vigueur pour d'autres offices. Ainsi le clergé se borne à deux demandes qui paraissent raisonnables dans l'intérêt de sa propre dignité et dans l'intérêt du royaume; mais le but de cette requête, c'est sa grandeur propre, c'est un accroissement de pouvoir, de considération et d'indépendance.

La noblesse, qui avait été si rudement frappée sous Louis XI, paraît encore terrassée, abaissée sous les coups qu'elle a reçus Ses prétentions sont assez modestes, ce sont des prétentions d'argent, de minces priviléges plutôt que de pouvoir. La tendance féodale que nous nous attendions à trouver si énergique ne se manifeste pas par des réclamations excessives. Ce qu'il faut à la noblesse, c'est d'être indemnisée en cas de guerre, c'est de jouir du droit de chasser sur ses propres terres et de détruire ces bêtes malfaisantes qui ravagent les campagnes; c'est aussi (et cette réclamation est sérieuse) d'avoir part au gouvernement des places frontières, gouvernement qui a été abandonné par la politique royale à des mains mercenaires, et enfin, pour dernière réclamation, la noblesse demande le privilége des charges de cour. Ainsi,

dans ces réclamations il y a une tendance féodale moins prononcée qu'on ne l'aurait supposé, et une tendance vers la domesticité de cour, qui s'est développée plus tard plus énergiquement, et qui a eu pleine satisfaction, du moins sous Louis XIV.

Les doléances qui concernent les communes portent sur un très-grand nombre de points ; le plus sérieux, c'est la détresse des finances, détresse portée à un point extrême. Le tableau des misères du royaume tracé avec simplicité, sans déclamation, est réellement effrayant[1] : les états cherchent quelle est

[1] En voici quelques traits pris presque au hasard dans le cahier général rédigé par les commissaires de l'assemblée, approuvé par elle et présenté au roi. Nous lisons, page 674 : « Au pays de Normandie, où les tailles au temps du trespas du feu roi Charles (Charles VII), ne montoient que deux cent cinquante mille livres ou environ, sont creues jusques à douze cent mille livres, sans les petites tailles, montantes à cent mille livres, et sans les quatriesmes, gabelles, imposicions, et autres droits qui montoient à grosses sommes, toutes lesquelles charges montoient ensemble à plus de quinze cent mille livres, en ce non comprinses autres graves charges particulières, portées et soustenues par leur pays ; à cause de quoy sont ensuys plusieurs grans et piteux inconvéniens : car les aucuns s'en sont fuiz et retraictz en Angleterre, Bretaigne et ailleurs ; et les autres mors de fain à grant et inumérable nombre : et autres par désespoir ont tué femmes et enfans et eulz-mesmes, voyant qu'ilz n'avoient de quoi vivre. Et plusieurs hommes, femmes et enfans, par faulte de bestes, sont contrainctz à labourer à la charrue au col : et les autres labouroient de nuyt, pour crainte qu'ilz ne fussent de jour pris et apprehendez pour lesdites tailles. Au moyen de quoy, partie des terres sont demeureez à labourer, et tout parce qu'ilz estoient submis à la voulonté d'iceulx qui vouloient eulx enrichir de la substance du peuple, et sans le consentement et délibéracion des trois estats. » Et encore, p. 676 : « Icelles pensions et deniers ne se prennent pas sur le demeine du roy, aussi n'y pourroit-il fournir, mais se prennent toutes sur le tiers-estat, et n'y a si povre laboureur qui ne contribue à payer lesdites pensions : dont il est advenu souvent que le povre laboureur est mort de fain et ses enfants, car la substance de laquelle il devoit vivre étoit prise pour lesdictes pensions. Et n'est point à doubter

la source de cet épuisement complet; ils la trouvent dans les saignées fréquentes (ce sont leurs expressions) pratiquées sur le pauvre peuple, qui l'ont exténué, épuisé, au point que ce n'est plus guère qu'un cadavre qui ne peut plus se relever de terre; nous entendons comme un écho des plaintes éloquentes d'Alain Chartier. La source de cet épuisement est surtout dans les impôts levés par la cour de Rome; les revenus des bénéfices ecclésiastiques, pendant leur vacance, étaient attribués au saint-siége, et comme ces vacances étaient fréquentes, on ne peut pas se figurer combien de pièces d'or étaient transportées au delà des Alpes sur le dos des mulets. Les ravages de la guerre sont une autre source d'épuisement, qui est également signalée; les réclamations sur la levée des subsides, sur les abus de la répartition, sur les violences et les exactions des collecteurs sont présentées avec énergie; on montre aussi, comme source de l'épuisement des finances du royaume, le trafic des étoffes de soie et d'or que l'étranger amenait sur les marchés de France. Un historien dont l'opinion est d'un grand poids[1] blâme ce vote des états, au nom des doctrines modernes sur la liberté du commerce. J'oserai ne pas partager son opinion. Un pays s'appauvrit lorsqu'il échange l'or et l'argent contre d'autres valeurs; cet échange est toujours préjudiciable, si la production intérieure et l'exportation n'en réparent pas les inconvénients. D'abord on donne plus et l'on reçoit moins, et de plus le métal est inaltérable et l'étoffe ne l'est pas; de sorte qu'après quelques années l'acheteur ne possède plus rien. L'or et l'argent, outre qu'ils servent de mesure aux autres valeurs, ont sur elles le privilége de la durée. Les états comprenaient donc l'intérêt véritable du pays et songeaient en même temps à sa richesse et aux pro-

que au payement d'icelles y a aucunes fois telle pièce de monnoye qui est partie de la bourse d'ung laboureur, duquel les povres enfans mendient aux huys de ceulx qui ont lesdites pensions; et souvent les chiens sont nourris du pain acheté des deniers du povre laboureur, dont il devoit vivre. »

[1] M. de Sismondi.

grès de son industrie. Le luxe, au milieu de la misère générale, était porté à un très-haut point, et comme ces étoffes étaient fabriquées en Italie et en Angleterre, la France, fort arriérée sous le rapport de l'industrie, était tributaire des puissances voisines; c'était là une nouvelle source d'impôts, et le luxe, qui enrichit les États où fleurissent l'industrie et le commerce, était pour la France, dans sa situation d'alors, une source de ruine. Les frais de la guerre, les pillages des hommes d'armes avaient forcé la plupart des petits propriétaires à vendre leurs biens, en sorte que tous se trouvaient réduits à une misère extrême; on demande pour eux la possibilité de rentrer dans leurs propriétés, à charge de remboursement intégral, mais successif, du prix auquel ces propriétés ont été abandonnées; enfin pour dernière réclamation le tiers état demande le maintien de ses priviléges. Il ne demande pas de droits nouveaux, ni de franchises plus étendues; le tiers état se contente des priviléges qui lui ont été octroyés, qu'il a payés et chèrement payés.

On ne saurait trop admirer dans le document que nous essayons d'analyser la netteté des vues, la justesse des réclamations, qui portent sur l'administration de la justice. Ce chapitre est traité avec un soin tout particulier. L'importance de la justice pour la sûreté d'un État, les conséquences des abus introduits dans son administration sont détaillées avec beaucoup de clarté, et en même temps les remèdes à opposer à ces abus, à cette prostitution de la justice, qui était le scandale du pays, sont fort bien indiqués. Ainsi, les états demandent qu'il n'y ait plus vénalité d'emplois, qu'on ne puisse pas s'emparer d'une place de juge sans avoir étudié les lois, et, en outre, ils ne veulent pas que les charges soient données arbitrairement par la volonté royale. Ils réclament pour la justice l'élection, et en outre, l'inamovibilité, mais non pas l'inamovibité sans responsabilité; car ils veulent aussi que, toutes les fois qu'il y aura eu abus et forfaiture dans l'exercice des fonctions judiciaires, le coupable soit puni, et que la société ait son recours

contre les iniquités possibles des dépositaires de la justice. Les états s'élèvent avec une grande force contre les caprices de ces juges ignorants et corrompus, qui font servir leurs saintes fonctions à leurs vengeances personnelles. Ils déclarent qu'il n'y a pas de scandale plus grand, de source de corruption plus féconde, que de voir les voies de fait pratiquées par les moyens de la justice.

Telle est la substance de cette remontrance, où la mesure du langage ajoute un nouveau poids à la gravité des raisons. Nous voyons déjà, par ces plaintes si bien motivées, combien la justice avait eu à souffrir des entreprises de Louis XI, qui ne se refusait guère, pour arriver à ses fins, l'emploi des moyens tyranniques. Nous le verrons encore mieux par quelques incidents qui se sont produits pendant le cours de cette session mémorable. Qu'on se rappelle la terrible scène de Shakspeare, où l'ombre du prince Édouard, celle de Henri VI, de Clarence, de Hastings, des deux enfants d'Édouard, de la reine Anne et de Buckingham, apparaissent successivement devant Richard III, et lui jettent tour à tour ces sinistres paroles : « Désespère et meurs. » Les états furent témoins de scènes à peu près semblables : Charles d'Armagnac, les enfants du duc de Nemours, le seigneur d'Alençon, les fils du comte de Saint-Pol, l'évêque de Laon et le comte de Roucy, le duc de Lorraine, parurent successivement, demandant tous ou justice ou vengeance ; l'assemblée fut émue plusieurs fois jusqu'aux larmes et promit son intercession en faveur de ces illustres dépouillés.

On allègue volontiers de nos jours, pour adoucir l'horreur qu'inspire la sombre figure de Louis XI, les progrès du tiers état sous son règne. On en fait un précurseur de liberté, et on le décharge de la responsabilité de ses fourberies et de ses cruautés qui lui appartiennent en propre, au nom d'avantages ultérieurs auxquels il n'a point songé. Défions-nous de ces tardives réhabilitations. Il est moins piquant, mais plus sûr de maintenir les arrêts de l'histoire. N'imitons pas Linguet, qui dépensa tant d'esprit à prouver qu'on avait ca-

lomnié Tibère et Néron, et que le pain est un poison. Laissons Louis XI sous le poids de la haine de ses contemporains et de la postérité. Recueillons les paroles de ceux qui ont gémi sous sa tyrannie, et qui ne craignent pas de la flétrir en présence de son fils, et de son cercueil à peine fermé.

Voici quelques traits d'un tableau qui rappelle ceux de Tacite représentant la tyrannie sous les premiers empereurs de Rome : «Vous savez tous que naguère, du temps du roi Louis, l'état entier de l'Église a été déshonoré, et ses élections ont été cassées, les indignes promus aux épiscopats et aux bénéfices (or, plusieurs de ces indignes étaient présents), les biens des églises envahis, les plus saintes personnes délaissées sans aucune dignité ; que dis-je ? abandonnées à une condition vile et ignominieuse... Il n'est pas nécessaire de rappeler à votre souvenir les délateurs et les calomniateurs de l'innocence, admis partout à la cour, revêtus de titres honorables et des offices publics, ni ces gens avides et inventeurs de nouveaux profits, préposés de préférence à la levée des impôts, et placés souvent dans les plus hautes administrations : car le plus méchant des hommes était le plus aimé ; et l'on ne se contenta point de ne pas honorer la vertu et l'innocence, on alla jusqu'à leur faire subir maintes fois le supplice du crime.

« N'avez-vous pas vu souvent des innocents emprisonnés sans jugement, et même mis à mort, et leur héritage passer aux mains de leurs accusateurs ? Quelle a été sa prodigalité et l'excès infini de ses dépenses, personne ne l'ignore ; car, vous le savez, il donnait, il prenait tout sans choix et sans raison, et ses rapines n'étaient pas moins insensées que ses largesses. Quant au peuple, je dirai avec vérité que sous ce roi de terrible mémoire, le poids insupportable des impôts faillit le jeter bas et l'écraser. Maintenant vous paraissez vouloir que le corps de l'État, accablé non d'une seule maladie, déchiré non d'une seule blessure, mais travaillé par un grand nombre de maladies, affaibli de mille blessures, presque mourant dans les convulsions et la langueur, se relève uniquement par vos soins, et qu'il recouvre tout à coup la santé, c'est-à-

dire une meilleure organisation, et qu'il remonte à son antique splendeur. Ce n'est pas chose facile, hommes très-illustres, il n'est pas dans l'ordre de la nature de guérir en quelques heures tant de blessures du corps politique, tant de difformités ; c'est par degrés, c'est à l'aide du temps, qu'on effacera la trace de ces longues souffrances[1].»

Comme tout ce morceau est empreint d'une patriotique douleur, comme il résume avec énergie les griefs généraux de la France ! Quel était le courageux orateur qui retrouvait ainsi, par la vérité du sentiment, l'éloquence de la tribune antique ? Masselin ne le nomme pas, il se contente de le désigner par son titre de juge de Forez, et la liste qui porte les noms des députés de cette province n'énonce pas leurs qualités. Il serait digne de quelque antiquaire de la Loire de dégager de son obscurité ce nom, qui mérite une place dans l'histoire[2]. Ce discours éloquent est l'acte d'accusation, dressé au nom de la France par un homme de bien, contre la mémoire d'un méchant roi.

Nous pourrions le compléter en rapportant quelques passages des doléances présentées au nom de Charles d'Armagnac, dont la vie n'avait été qu'un long supplice. On sait que l'infortuné fut renfermé dans l'une des caves de la Bastille,

[1] *Journal de Masselin*, p. 355-357. Pour le dernier paragraphe de cette citation et pour les passages qu'on va lire, je dois dire que je n'ai pas adopté la traduction donnée par l'éditeur de Masselin.

[2] Je recommande cette recherche à la sagacité et au patriotisme de M. Auguste Bernard, auteur du savant livre sur les d'Urfé, et qui ne doit rien ignorer sur les antiquités du Forez. La liste de Masselin donne pour ce comté trois noms, frère Pierre de La Bastre, Jehan de Lenys, et maître Jacques de Viry. Le frère Pierre de La Bastre n'a pas l'air d'un juge ; il reste à choisir entre Jehan de Lenys et Jacques de Viry. Je penche pour ce dernier, désigné comme homme de loi et représentant du tiers état. Jehan de Lenys doit être un chevalier député par la noblesse, comme Pierre de la Bastre par le clergé. Chacun de ces trois noms, qui composent toute la liste des députés du Forez, doit représenter un des trois ordres.

où les eaux de la Seine pénétraient, dans la saison des pluies, jusqu'à la hauteur de trois pieds, au point que le condamné restait quelquefois un mois entier enfoncé dans la boue jusqu'aux genoux; on sait aussi qu'après tant de persécutions sa raison s'était affaiblie. Ce discours, écrit à la manière cicéronienne et prononcé en français, bien que Jean Masselin nous l'ait transmis en latin, offre une imitation heureuse des formes de l'antiquité. L'orateur retrace les derniers moments du frère de Charles d'Armagnac, traîtreusement assassiné dans sa chambre, au moment où il se reposait sur la foi du traité qu'il venait de conclure après la capitulation de Lectoure; puis il s'écrie : « O crime abominable et inouï! ô les plus sanguinaires et les plus impies des traîtres! qui jamais au royaume de France a entendu parler d'une action pareille? Rappelez et placez devant vos yeux le spectacle d'un forfait aussi horrible; contemplez un homme innocent assassiné au mépris de la justice, de la loi des traités et des serments, alors qu'il n'a pas la moindre défiance, un sang illustre et royal répandu avec cruauté, non par la violence de la guerre, mais en pleine paix, non dans le désordre de quelque tumulte, mais dans une chambre, non par une condamnation publique, mais par la haine et de la main des hommes les plus méchants et les plus vils[1]! »

Le seigneur de Castelnau, Olivier Leroux, Pierre Luillier et quelques-uns de leurs complices, artisans de tous ces crimes, étaient présents comme membres des états, et bravaient audacieusement l'indignation de l'assemblée. L'impudence des coupables leur attire cette véhémente apostrophe :

« Mais le croirez-vous! ces hommes pervers non-seulement respirent et vivent encore, mais ils jouissent de leurs richesses et de leurs honneurs; et lorsqu'ils devraient songer à se dérober au châtiment par la fuite, ils osent siéger devant vous, et il semble, à leur rire criminel et à leurs

[1] *Journal de Masselin*, p. 279.

gestes, qu'ils entendent le récit d'une fable inventée à plaisir.

« Qui donc, je vous le demande, supporterait cet excès d'audace en des hommes si pervers? Quelle plus grande preuve d'endurcissement que de ne pas rougir d'un si grand crime devant cette nombreuse assemblée? J'espère, ô les plus méchants des hommes! j'espère que le temps viendra où la puissance royale... Vous ne me croyez pas, ceci vous semble un jeu et de vaines paroles, mais vous porterez la peine de vos crimes jusqu'à la mort[1]. »

Cette plaidoirie nous donne une idée de la culture des esprits à cette époque; on sent déjà le souffle de la renaissance; la manière des historiens de la cour de Bourgogne rappelait celle des historiens de l'antiquité : Comines, en son histoire de Louis XI, devait bientôt, sans songer à les imiter, leur donner un rival. L'éloquence politique est marquée du même caractère, et les monuments qu'elle nous a laissés s'efforcent de reproduire le style des anciens.

Voyons maintenant comment fut débattue la question du Conseil; je laisse de côté les arguments par lesquels les partisans de la prérogative de la fille de Louis XI, Anne de Beaujeu, firent prévaloir leur opinion. J'ai hâte d'arriver au discours qui résume les principes de l'opposition et qui fut prononcé au nom de la Bourgogne par Philippe Pot, seigneur de la Roche. La Bourgogne, récemment incorporée à la France, nourrissait encore des pensées de liberté et d'indépendance. Le langage de son orateur ne paraîtra peut-être pas indigne de la province qui s'enorgueillit d'avoir été le berceau de saint Bernard et de Bossuet.

Le seigneur de la Roche, député de la noblesse de Bourgogne, appuya son opinion sur les droits inhérents à la nature de l'homme et à la constitution des sociétés. Il mit en avant la doctrine de la souveraineté des états et du peuple, alléguant que l'autorité des rois est établie dans l'intérêt des nations, et non en vue de la royauté elle-même. Voici quelques passages de cette belle harangue.

[1] *Journal de Masselin*, p. 293.

« Les rois sont placés à la tête des affaires, non pour profiter et s'enrichir aux dépens des peuples, mais pour oublier leurs propres intérêts et pour travailler à la prospérité et à l'agrandissement de la chose publique. Quand il leur arrive d'agir autrement, ce sont des tyrans et de méchants pasteurs qui, se nourrissant de la chair des brebis confiées à leur garde, sont de véritables loups dont ils méritent le nom, puisqu'ils en ont le caractère... N'avez-vous pas souvent lu que la chose publique est la chose du peuple? S'il en est ainsi, comment n'aurait-il ni soin ni souci de sa chose? Comment les flatteurs osent-ils attribuer au prince toute la souveraineté, quand il la tient en partie du peuple?... Je veux avant tout que vous soyez convaincus que la chose publique est bien celle du peuple, que les rois la tiennent de lui, et que ceux qui, par violence ou autrement, en ont pris possession sans l'aveu du peuple sont des tyrans et des usurpateurs. Il est constant que notre roi ne peut régler par lui-même la chose publique, il faut donc qu'elle soit gouvernée par d'autres soins, par un autre ministère. Il faut qu'elle revienne au peuple qui l'a déléguée, il faut qu'il la reprenne comme sienne, d'autant plus qu'un abandon prolongé de ce pouvoir ou sa mauvaise administration tourne toujours à son détriment[1]. » Remarquons en passant cette définition du peuple : « J'appelle peuple, non pas seulement la classe inférieure et les sujets du prince, mais les membres de tous les états, en y comprenant les princes eux-mêmes, et sans exclure aucun de ceux qui habitent le royaume. »

L'orateur ne s'écarte pas un instant des principes qu'il a posés, et dans sa péroraison, il gourmande la pusillanimité des états, qui paraissent vouloir laisser à terre le pouvoir qu'ils ont l'occasion de saisir, et qu'ils peuvent exercer légitimement en vertu de leur mandat. Selon lui, tout ce qui s'est fait depuis la mort du roi avant l'ouverture des états a besoin de leur sanction ; leur autorité, leur assentiment doit légitimer

[1] *Journal de Masselin*, p. 147.

le passé et préparer l'avenir : « Pourquoi hésitons-nous? s'écrie-t-il, la carrière est ouverte; nous pouvons saisir les branches de l'arbre pour en cueillir les fruits, et nous courbons humblement la tête!... Maintenant que vous êtes réunis, vous hésitez, vous semblez reculer devant votre tâche, comme si elle était au-dessus de vos forces, quand vos ancêtres ont pensé qu'elle n'était pas trop élevée pour eux, et qu'ils vous ont légué intact l'héritage de leurs droits?... Quel obstacle vous empêche de remplir votre glorieuse mission? Je n'en vois qu'un seul, ce serait votre faiblesse et votre pusillanimité, qui vous rendraient indignes de la plus noble entreprise. Montrez-vous donc, illustres députés, pleins de confiance, d'espoir et de courage. Cette liberté des états que vos aïeux ont si bien défendue, ne la laissez pas périr entre vos mains, de peur de paraître dégénérés de vos pères, et que la postérité ne vous condamne pour avoir employé votre pouvoir à la ruine de la chose publique, et qu'au lieu de la gloire qui serait le juste prix de vos travaux, vous n'emportiez un éternel déshonneur[1]. »

Après cette harangue si remarquable par la simplicité du langage et l'élévation des idées, je tremble d'aborder les longs discours du chancelier et du chanoine Jean de Rély, parlant l'un au nom du roi, l'autre au nom de l'assemblée. Ces harangues officielles, péniblement élaborées, n'ont aucun des caractères de la véritable éloquence; elles sont diffuses et indigestes. Le pédantisme et la subtilité des premières années du quinzième siècle s'y retrouvent sans altération, seulement les citations y sont puisées à des sources plus nombreuses, ce qui atteste le progrès des études classiques; mais la méthode est la même et le progrès presque insensible. Je n'entreprendrai donc ni une analyse qui serait fastidieuse, ni des citations qui n'auraient rien de saillant; ce serait mettre la patience des lecteurs à une épreuve trop rude et trop prolongée. Avouons cependant que ces interminables harangues,

[1] *Journal de Masselin*, p. 155.

où l'autorité de la Bible, d'Aristote, des Grecs et des Latins est invoquée à tout propos et hors de propos, sont remarquables par la modération du langage et un profond sentiment de patriotisme. Le premier discours du chancelier, par exemple, contient un éloge de la France, fondé sur le témoignage de l'histoire, et qu'on lit avec intérêt, je dirais presque avec orgueil.

J'arrive à la discussion de l'indemnité soulevée par un membre du clergé, et discutée dans un esprit opposé par un député du tiers et un représentant de la noblesse. Guillaume Boulle, docteur en théologie et doyen de l'église de Noyon, entre ainsi en matière : « L'ouvrier mérite un salaire. Appelés ici par un édit du roi, nous avons passé deux mois et plus, en grandes dépenses qui nous pèsent. La fin de notre travail approche, et bientôt nous aurons à retourner chacun chez nous. Je demande donc que, suivant la coutume, nos journées soient taxées, afin que le travail qu'on nous a imposé ne tombe pas à notre charge et que nous n'ayons pas fait la guerre à nos dépens [1]. »

Le doyen se contenta de ce peu de mots, ne voulant pas sans doute ajouter à ses avances d'argent des frais d'éloquence. Il ne conclut pas, pourvu qu'il soit payé, peu lui importe d'où viendra l'argent. Huyart, avocat de Troyes, prit alors la parole. Il tombe d'accord sur le principe de l'indemnité, mais il va plus loin et demande par qui les fonds seront faits : « Votre sagesse, dit-il, comprend qu'il ne faut pas que l'Église et la noblesse soient à charge au pauvre peuple, il faut plutôt qu'elles lui prêtent assistance, et puisqu'il nourrit et soutient tous les autres, mieux vaut soulager sa misère que de l'aggraver par une charge nouvelle. Il est juste que le clergé paye sur ses immenses richesses le salaire de ceux qui ont défendu ses intérêts ; j'en dis autant pour les nobles. Ce serait le comble de l'iniquité, si l'Église et les nobles faisaient leurs affaires avec les deniers du peuple, et

[1] *Journal de Masselin*, p. 497.

si les plus pauvres payaient pour les plus riches[1]. » L'avocat champenois continua sur ce ton, faisant appel à l'équité et à la modération de ses collègues.

Philippe de Poitiers, gentilhomme de la même province, lui répondit par la colère et le dédain : il faut voir de quel ton il réfute, ou plutôt, qu'on me passe l'expression, il rembarre le député du tiers au nom de la noblesse et du clergé. « Je voudrais savoir de celui qui vient de parler s'il pense que les ecclésiastiques et les nobles n'ont pas été de quelque secours au peuple dans cette assemblée, et s'il s'imagine que ses efforts et ceux des députés plébéiens ont été plus utiles à la cause populaire que les travaux de la noblesse et du clergé. Qui donc a tracé devant le roi le tableau détaillé des misères du peuple? C'est le clergé. De quels députés le crédit et l'influence ont-ils le plus contribué à l'allégement de ses charges? Ne sont-ce pas les hommes distingués que les premiers ordres de l'État ont envoyé siéger dans cette enceinte[2]? » L'orateur récrimine ensuite contre les avocats, qui sont les derniers à ressentir les misères du peuple dont ils sucent la substance, tandis que le clergé et la noblesse partagent sa détresse ou sa prospérité, et sont plus intéressés que les hommes du barreau à ménager la classe populaire. « Certes, dit-il, j'ose affirmer que les nobles et le clergé ont plus à cœur le bien-être du peuple que les avocats et les gens de justice, qui sentent les derniers sa misère, et qui savent encore s'enrichir à ses dépens, même dans son extrême détresse. Nous au contraire et le clergé, ne pouvons être riches que de l'aisance du peuple[3]. »

De tout temps les avocats ont été en butte aux sarcasmes des gens de guerre et d'Église. Tous les sermons, depuis saint Bernard jusqu'à Ménot, ne leur épargnent pas les invectives. Il semble que tous les ordres de l'Etat voyaient avec effroi la parole s'élever comme un pouvoir rival à côté des

[1] *Journal de Masselin*, p. 497.

[2] Ibid., p. 499.

[3] Ibid., p. 501.

institutions consacrées par le temps. C'est comme un secret pressentiment de leur défaite à venir; car la voix du prolétaire éloquent devait enfin détruire l'empire de la force par l'ascendant de la parole, et la foi par le raisonnement, ou si l'on veut par le sophisme. Toujours est-il que la parole plébéienne fut l'instrument de la ruine de l'ancienne société, et qu'il y avait quelque chose de prophétique dans la haine instinctive du clergé et de la noblesse contre le barreau.

L'orateur ne veut pas que les délégués du tiers état s'arrogent le privilége de la défense du peuple. Il pose en principe que tout député, à quelque ordre qu'il appartienne, est le représentant des trois ordres, et, par une tactique que la noblesse a souvent suivie depuis, il essaie de prouver que le peuple n'a pas d'amis plus sincères, de défenseurs plus dévoués que les membres des corps privilégiés. Il veut montrer que la division des ordres de l'État est fondée sur la nature, sur l'intérêt de tous, et qu'on ne saurait y porter atteinte sans bouleverser la société.

« Quelle est cette démence et cet aveuglement de vouloir changer la nature des choses et les fonctions des membres du corps politique!... Il ne convient pas, dit-il, que l'Église et la noblesse soient à la charge du peuple; j'y consens; car un ordre ne peut tomber sans injustice à la charge d'un autre; mais peut-on dire que l'Église et la noblesse soient à la charge du peuple, lorsque, en vertu du plus beau, du plus incontestable de leurs droits, elles défendent la chose publique avec les deniers du peuple et non avec les leurs? Personne n'ignore le partage des diverses fonctions sociales, qui attribue à l'Église le devoir de prier pour les autres, de veiller à leur salut et de prêcher la morale; à la noblesse, celui de défendre l'État les armes à la main; au peuple, celui de nourrir et de soutenir le clergé et la noblesse par les subsides et par l'agriculture... Personne n'ignore ces différentes attributions, ni les femmes, ni même les enfants; et c'est là ce que M. l'avocat voudrait affaiblir et renverser; c'est là ce qu'il attaque, non pas en paroles obscures, mais

ouvertement, lorsqu'il veut que le clergé et les nobles supportent servilement le poids des impôts[1]. »

Ce passage est curieux, il peint merveilleusement l'esprit des corps privilégiés, qui confondent si volontiers l'existence de leurs prérogatives avec celle de la société, et qui pensent que l'une doit nécessairement périr avec les autres. De quoi s'agit-il? d'une taxe accidentelle qui n'engage point l'avenir. Eh bien! l'orateur voit là non-seulement une atteinte aux priviléges de la noblesse, mais le renversement de l'État et la ruine de la société tout entière. Cependant, avec l'aide du temps, la noblesse supportera les charges publiques; elle perdra bien d'autres priviléges, elle finira par n'être plus qu'un nom, et la société survivra, et le monde suivra son train accoutumé.

Dans la péroraison de son discours, Philippe de Poitiers s'emporte violemment : il annonce de sa part et des siens une résistance désespérée; il ne sait pas si le clergé consentira à courber la tête; mais il répond de l'énergie de la noblesse et de son héroïque désobéissance. Il espère qu'on ne la réduira pas à cette terrible extrémité, et il termine ainsi sa véhémente invective : « Nous demandons, redoutables seigneurs, moi et les nobles qui sont avec moi, lorsque tant de raisons puissantes, l'ordre de la nature et la coutume la mieux établie, la plus enracinée, nous apprennent que le devoir du peuple est d'acquitter tous les impôts; nous demandons que vous lui ordonniez de payer encore et de payer seul. »

Ainsi parla Philippe de Poitiers. Sa harangue émut vivement l'assemblée; l'avocat champenois voulait répliquer: une foule de membres du clergé et de la noblesse s'agitaient et se préparaient à prolonger la discussion. Le chancelier présent à la séance réserva la décision au Conseil; les nobles et les ecclésiastiques se retirèrent, et après leur départ, le chancelier essaya de calmer l'irritation des membres du tiers état. Il se montra touché des misères du peuple; il au-

[1] *Journal de Masselin*, p. 503.

rait voulu que le clergé et la noblesse se montrassent plus traitables : « Mais je le vois bien, dit-il, cette fois encore le peuple sera l'âne banal qui portera le bagage de tous. Au reste, ajouta-t-il, c'est là le droit commun, mais en cette occasion la pitié et l'équité auraient dû l'emporter. » Il est vraisemblable que le tiers n'obtint pas d'autres concessions que ces condoléances, et qu'il paya, suivant l'usage, pour lui et pour les autres.

Vers la clôture des états, les Normands, qui de tout temps ont très-bien entendu leurs intérêts et les ont défendus avec habileté, refusaient de voter le subside demandé, et ils allaient entraîner l'assemblée dans leur refus, quand on se décida à les prendre à part ; on leur fit comprendre, non sans peine, qu'ils devaient payer comme le reste de l'assemblée, et ils cédèrent, espérant retrouver leur compte dans la répartition de l'impôt. On vota 1,200,000 livres comme taxe, et on en ajouta 300,000 autres comme crédit supplémentaire.

C'est alors que la grave assemblée fut scandalisée par la boutade d'un théologien qui s'écria qu'on trompait les états ; à ce sujet, écoutons Masselin lui-même : « Un théologien, fougueux partisan du peuple, ajoute ces paroles peut-être trop hardies : « Depuis qu'on a obtenu notre consentement pour la levée des deniers, il est hors de doute que nous sommes joués, il est certain que tout a été méprisé, et les demandes insérées dans notre cahier, et nos résolutions définitives, et les bornes que nous avons établies. Mais parlons des deniers. Sur ce point, on s'est conformé à nos décisions, seulement pour nous dire : Cet impôt ne sera plus dès aujourd'hui appelé taille, ce sera un libre octroi. Est-ce donc dans les mots et non plus dans les choses que consistent notre travail et le bien de l'État? Certes, nous aimerions mieux nommer encore cet impôt taille et même maltôte, ou lui donner une dénomination plus vile, s'il y en a, que de le voir s'accroître démesurément et accabler le peuple. Mais malédiction de Dieu, exécration des hommes sur ceux dont les actions et les complots ont produit ces

malheurs! Ils sont les hommes les plus dangereux de la nation et du gouvernement. N'ont-ils pas de conscience de nous prendre ainsi ce qui nous appartient, malgré nous et contre une convention solennelle, et sans que l'État coure de dangers, sans nécessité quelconque? Dites, ravisseurs publics, détestables ministres d'une puissance tyrannique, est-ce là le moyen de faire prospérer la nation? Je parle ici au nom de Dieu. Non-seulement, eux tous, coupables et complices, mais aussi tous les amis qui les ont aidés, ou qui ont consenti avec quelque profit à voler notre argent, sont tenus à restitution[1]. »

Le théologien était en veine et brûlait d'envie de continuer; mais, quoiqu'il ne se fût guère écarté de la vérité, on trouva son zèle immodéré et l'assemblée lui imposa silence par ses murmures. Toutefois cet homme fougueux avait plus de clairvoyance que ses collègues. Ceux-ci se retirèrent charmés de la besogne qu'ils avaient faite et des promesses qu'ils avaient reçues. Mais la fille de Louis XI ne se crut pas liée par la parole donnée, et maintint au profit de Charles VIII l'héritage du despotisme légué par son père.

Le caractère de ces délibérations est une réaction contre le règne et la personne de Louis XI. Chaque ordre de l'État, ruiné par les vexations de la royauté, cherche à reconquérir ses priviléges; les orateurs cependant sont réservés en général et s'émancipent rarement jusqu'à la véhémence et l'indignation; le respect pour l'autorité est presque superstitieux; le roi intervient-il dans l'assemblée; on se lève, on prend une posture respectueuse, on fléchit le genou; les trois ordres, sans distinction, donnent cette marque de soumission; le chancelier lui-même fléchit aussi le genou pour faire obtenir la parole à un orateur. Cet hommage enfin a quelque chose du culte qui s'adresse à la Divinité! Du reste, il y eut peu d'orateurs, et la discussion générale fut rare; il y avait six nations diverses, par conséquent six assemblées qui délibéraient isolément; ces discussions partielles ne nous sont

[1] *Journal de Masselin*, p. 647.

pas parvenues, et nous n'avons guère que le récit des séances générales. Quant aux cris de conscience, aux mouvements de passion, aux boutades de l'éloquence parlementaire, ils sont rares ; l'orateur est officiel, et la tournure de la discussion est toujours peu animée. Le chancelier représentait le gouvernement ; s'il y avait une réponse à faire, elle était faite par Jehan de Rely, docteur en théologie ; Masselin, député du bailliage de Rouen, parlait sur les finances et le commerce doctement et sagement. Mais la véritable éloquence n'éclata qu'accidentellement. Ce juge du Forez la rencontra en flétrissant la mémoire de Louis XI, le seigneur de la Roche, en défendant les droits de la nation, et Philippe de Poitiers la puisa dans son dédain pour les hommes de chicane et dans son zèle pour les priviléges.

Tel est le tableau de cette session courte, mais bien remplie, où les intérêts du pays furent défendus, sinon toujours avec succès, du moins avec fermeté et modération. C'est une belle page dans notre histoire, un prélude lointain à des discussions autrement éloquentes et à la conquête laborieuse de nos libertés !

1836.

DE LA COMÉDIE POLITIQUE

SOUS LOUIS XII.

Passons de la chaire chrétienne et de la tribune politique, où nous avons recueilli de fortes et naïves vérités, au théâtre, qui amène sur ses planches, ou plutôt sur ses tréteaux, la politique et la religion. Le théâtre, sous Louis XII, intervient dans les affaires politiques ; Aristophane reparaît dans Paris, non pas avec sa verve et son génie, mais du moins avec son audace et son amour du bien public. C'est que Louis XII est un souverain débonnaire comme le peuple athénien, capable d'entendre la vérité, et jaloux de la faire dire à ceux qui entravent les desseins de sa politique.

Avant d'arriver à ce curieux épisode de notre histoire littéraire et politique, il importe de jeter un coup d'œil rapide sur notre théâtre; peu de mots suffiront pour nous conduire à l'époque qui fait l'objet de nos études. M. Magnin[1] a déjà prouvé que le génie dramatique ne s'est jamais complétement assoupi en France, et qu'à défaut du théâtre régulier, il s'exerçait dans le sanctuaire des églises, derrière les créneaux des châteaux gothiques et sur les places publiques; que tout

[1] *Des Origines du théâtre moderne*, t. I. On attend avec une juste impatience les volumes qui doivent compléter cet important ouvrage. Au reste, pour compenser ce retard, M. Magnin vient de publier le texte et la traduction du théâtre de Hrotsvitha, religieuse du dixième siècle. Ce précieux travail est précédé d'une introduction fort remarquable.

ensemble, sacerdotal, aristocratique et populaire, il s'associait aux pompes de la liturgie catholique, aux fêtes féodales et aux grossières réjouissances du peuple. Le savant professeur dont je rappelle les travaux a montré dans ces ébauches imparfaites les origines du théâtre moderne, et rattaché ces trois genres à l'Opéra, au Théâtre-Français et aux drames de nos boulevards.

Ce n'est qu'au commencement du quinzième siècle [1] que le drame échappe aux gens d'Église, aux trouvères et aux pèlerins, pour prendre une existence régulière. Les mystères de la religion et les sujets tirés de l'histoire sainte, représentés d'abord dans l'enceinte des églises, passent aux mains des confrères de la Passion, pieux artisans, qui consacraient leurs loisirs à l'amusement et à l'édification des fidèles. Pendant ces premiers temps, le théâtre sorti de l'Église vit avec elle en bonne intelligence; la Bible fournit les sujets, et la sacristie ses riches ornements, ses chapes, ses aumusses, ses étoles, ses dalmatiques, ses croix d'argent et d'or; l'Église avance et retarde ses offices, pour que le peuple puisse également jouir des cérémonies religieuses et des jeux de la scène; de sorte que le théâtre, sécularisé dans ses acteurs, tient toujours à la religion par le sujet de ses drames, et se rattache à l'Église par un échange de bons procédés. L'hôtel de la Trinité, où les confrères donnaient leurs représentations, était comme une grande succursale des paroisses de Paris, où se complétait l'enseignement religieux des fidèles. L'Église donnait les leçons de morale, et le théâtre les leçons d'histoire. Le peuple y voyait successivement toute la Bible en tableaux et les deux Testaments *historiés par personnages*. Ce peuple, qui ne savait pas lire, devait recevoir l'instruction dans ces tableaux qui frappaient ses regards, et par la bouche de ces personnages qui empruntaient son langage pour se mettre à sa portée.

[1] Les lettres patentes par lesquelles Charles VI autorisa la confrérie de la Passion sont de 1402.

Les confrères de la Passion étaient donc les professeurs populaires d'histoire sainte, et s'associaient ainsi aux travaux du clergé. Mais leur institution ne tarda pas à s'altérer. Non-seulement ils introduisirent dans leur enseignement quelques épisodes de l'histoire profane, mais, jaloux d'accroître leur vogue, ils ajoutèrent aux pièces sérieuses des farces destinées à égayer l'assemblée, et ils recoururent aux services d'une autre troupe qui s'était formée à côté d'eux, sous des auspices moins sévères, je veux parler des Enfants sans Souci, joyeuse confrérie de jeunes libertins, qui s'égayaient dans la licence, aux dépens des vices et des ridicules de l'humanité. « Comme s'ils avaient su, dit M. Sainte-Beuve [1], *que les sots, depuis Adam, sont en majorité*, ils désignaient la pauvre humanité du nom de Sottise; et comme s'ils n'avaient pas moins su qu'on la gouverne souvent en s'en moquant, ils s'arrogeaient sur elle une sorte de puissance et de principauté ingénieuse; leur chef s'appelait prince de la Sottise ou des Sots. » Cette alliance profane commença à altérer l'intimité de l'Église et du théâtre. D'ailleurs, les mystères eux-mêmes, corrompus par ce fâcheux voisinage des farces et des soties, admirent parfois des scènes ordurières et des plaisanteries obscènes, qui démentaient leur pieuse origine. La rupture ne pouvait tarder à s'opérer.

Quelques faits plus ou moins historiques peuvent servir à indiquer les différentes phases de ce divorce, qui s'accomplit au seizième siècle. Rabelais raconte quelque part que François Villon, sur ses vieux jours, après avoir échappé à la potence, se retira à Saint-Maixent en Poitou, et que là, il entreprit de faire jouer la passion en geste et langage poitevin. Villon, pour habiller dignement Dieu le Père, requit le sacristain des cordeliers de lui prêter une chape et une étole. Le sacristain refusa; les lecteurs de Rabelais savent quelles furent les suites de ce refus, qu'il nous suffit de constater, pour indiquer combien les mauvaises pratiques du théâtre

[1] *Tableau historique de la poésie française et du théâtre au seizième siècle*, p. 220 et 221.

avaient refroidi, à son égard, le zèle de l'Église. On voit par là que, vers la fin du quinzième siècle, les rapports du clergé et des confréries dramatiques s'étaient déjà bien relâchés. Ces hostilités partielles et passagères ne tardèrent pas à prendre un caractère plus grave, et nous voyons, au commencement du seizième siècle, le curé de Saint-Eustache en guerre ouverte avec Jean du Pontalais, célèbre entrepreneur de mystères. Le secrétaire de la reine de Navarre, Bonaventure Desperriers, qui n'est pas en reste de bons contes et de gravelures avec sa maîtresse, raconte en ses *Nouvelles* ce débat qui fait époque dans l'histoire du théâtre, et qui marque sa rupture définitive avec l'Église [1].

[1] Voici une partie du récit de Desperriers. Le curé de Saint-Eustache était en chaire, faisant de son mieux pour édifier ses auditeurs; le bonhomme était fort « empêché à ne dire guère bien, » lorsque Jean du Pontalais vint de fortune à passer devant son église. Le bruit du tabourin forçait le prédicateur à hausser la voix et rompait le fil de ses idées; plus le tabourin résonnait, plus le curé élevait la voix. Enfin, fatigué de cette lutte qui égayait son auditoire, le prédicateur ordonne qu'on aille imposer silence au baladin. Quelques fidèles défilent pour ne plus revenir, et toutefois le bruit redouble; enfin, perdant patience, le curé descend de sa chaire et va droit à Pontalais. Mais écoutons Desperriers lui-même: « Hé! s'écrie le curé, qui vous a fait si hardi de jouer du tabourin tandis que je presche? » Pontalais le regarde et lui dit: « Hé! qui vous a fait si hardi de prescher tandis que je joue du tabourin? » Alors le prescheur, plus fâché que devant, prit le couteau de son famulus qui étoit auprès de lui, et fit une grande balafre à ce tabourin avec le couteau, et s'en retournoit à l'église pour achever son sermon. Pontalais prit son tabourin et courut après le prescheur, et s'en va le coiffer comme d'un chapeau d'Albanais, le lui affublant du côté qu'il étoit rompu. Et lors le prescheur, tout en l'état qu'il étoit, vouloit remonter en chaire pour remontrer l'injure qui lui avoit été faite, et comment la parole de Dieu étoit vilipendée. Mais le monde rioit si fort, lui voyant ce tabourin sur la tête, qu'il ne sut meshuy (*ce jour-là*) avoir audience, et fut contraint de se retirer et de s'en taire, car il lui fut remontré que ce n'étoit pas le fait d'un sage homme de se prendre à un fol. »

Avant de succomber devant l'inimitié des gens d'Église, sous les arrêts des parlements, et de reculer à la vue du fantôme de l'antiquité, évoqué par l'école érudite du seizième siècle, le théâtre du moyen âge, qui devait se perdre obscurément dans les loges des acteurs forains, livra bataille à l'Église, qu'il exposa à la risée du peuple, en affublant Mère Sotte de ses vénérables vêtements.

Cette introduction nous conduit aux jours gras de 1512, où la troupe joyeuse des Enfants sans Souci, dirigée par Pierre Gringoire [1], donne en spectacle aux Parisiens, sous les piliers des Halles, le jeu du *Prince des Sots*, la moralité de *l'Homme obstiné*, et la farce de *Faire et Dire*. Cette trilogie est destinée

[1] Pierre Gringoire ou Gringore était Lorrain. La date de sa naissance peut être placée entre 1480 et 1485. Suivant M. Weiss, il mena dans sa jeunesse la vie d'un acteur nomade, trouvère et jongleur tout à la fois, menant joyeux déduit et amusant, par des pièces bouffonnes, les villes qu'il traversait. Ce qui est certain, c'est qu'il était à Paris en 1512. Plus tard il devint héraut d'armes du duc de Lorraine. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en vers qui annoncent plus de fécondité que de talent. Il prêche volontiers la vertu et la morale en poursuivant les abus de l'Église et les prétentions du saint-siége. On sait qu'il vivait encore en 1544, mais on ignore l'époque de sa mort. C'est sans preuve qu'on prétend qu'il a été enterré dans l'église de Notre-Dame. M. Victor Hugo, dans son roman, a fait un Gringoire de fantaisie, qui a payé pour les classiques : le vrai Gringoire n'a pas vécu sous Louis XI. M. Onésime Leroy, dans ses *Études sur les Mystères*, analyse un mystère inédit dont saint Louis est le héros et Gringoire l'auteur. Quelques scènes citées par M. Leroy, entre autres celles des trois enfants pendus sur l'ordre d'Enguerrand de Coucy, sont vraiment belles. Gringoire n'est pas habituellement de cette force. Je pense que M. Leroy se trompe en attribuant à Gringoire les soties si spirituelles de l'*Ancien* et du *Nouveau Monde* : c'est à tort qu'il avance que ses premières farces ont été imprimées en 1490. Si cela était, le jeu du *Prince des Sots* ne serait pas, comme il le dit, une œuvre de jeunesse ; car, en supposant que Gringoire n'eût que vingt ans lorsqu'on imprimait ses premières farces, il aurait continué d'en faire au delà de quarante ans. La jeunesse ne se prolonge pas jusque-là.

à divertir le peuple et à faire passer quelques vérités hardies sur la politique et la religion, à la faveur des licences du carnaval. Pour plus de clarté, nous allons interroger Pierre Gringoire, et nous ne le quitterons pas avant qu'il n'ait contenté notre curiosité.

« Allons, Pierre Gringoire, Vaudemont ou Mère Sotte, puisque vous répondez également à ces divers noms, dites-nous ce que vous avez prétendu faire le mardi gras de l'année 1512, en dressant vos échafauds sous les piliers des Halles? Pourquoi cette agitation des Enfants sans Souci? d'où vient ce cri qui met toute la ville en rumeur et convoque le ban et l'arrière-ban des sots et des sottes de tout âge et de toutes conditions? »

Gringoire va vous répondre qu'il n'est ni si fou ni si sot qu'il veut bien le dire, et que ce n'est pas vainement qu'il a pris pour devise : *Tout par raison; raison partout; partout raison.* Je suis, nous dira-t-il, ami du roi et de la France, et je veux, sous apparence de raillerie, servir l'un et l'autre. Vous savez les embarras que nous cause l'Italie. Venise, l'Espagne et Rome viennent de se liguer contre nous; les Suisses nous abandonnent; l'empereur d'Allemagne nous sert mollement; le concile de Lyon n'a fait que de belle eau claire; le concile de Pise est déjà déconsidéré; la conscience de notre bon roi est troublée par la nécessité de lutter contre le clergé de son royaume et le chef spirituel de la chrétienté; il faut l'encourager dans cette voie de résistance et l'absoudre aux yeux de son peuple. Gaston de Foix et Bayard font des merveilles en Italie; ils ont pris Bologne, saccagé Brescia, mais il faut justifier leurs victoires passées et leur en préparer de nouvelles. — Gringoire, vous êtes un bon et loyal citoyen, et si votre courage répond à vos desseins, nous n'aurons qu'à vous applaudir.

Entrons en scène. A merveille : voici le conseil des Sots qui tient ses états. Que d'oreilles d'ânes! Ne les jugeons pas sur la mine. Que vont-ils nous dire? J'entends d'abord blâmer les torts de chacun :

C'est trop joué de passe-passe.

il faut en revenir à la bonne foi, c'est le vieux jeu. Quoi, voici l'éloge du roi! Je m'en aperçois aux applaudissements de la foule :

Le prince est sage; il endure :
Aussi il paye quand payer il faut...
A Bologne la grasse, injure
Firent au prince; mais j'en jure,
Punis furent de leur défaut.

Ici les cris nous assourdissent : Vive Gaston! vive Bayard! vive le roi! C'est bien débuté, Gringoire; vous avez touché la corde sensible.

Plusieurs au prince sont ingrats...

Qu'ils soient maudits! qu'ils soient pendus! qu'on en fasse de rouges collets!

C'est maintenant le tour de l'Église :

Pour ce que l'Église entreprend
Sur temporalité et prend,
Nous ne pouvons avoir repos.

C'est bien là la plaie de l'État, la source de toutes les misères.

Le sieur de Pontalais se réveille! il est bien des vôtres, car c'est l'antagoniste du curé de Saint-Eustache; il ne veut pas que le sermon entreprenne sur la farce, et il a coiffé de son tambourin le saint prédicateur :

Garde me donne des Allemans,
Je voy ce que font les Flamans
Et les Anglais dedans Calais.

Mais qui attire ici tous ces preux avec leurs riches costumes? La noblesse a de singuliers représentants : celui-ci, c'est le prince de Nates; il semble à son langage et à sa parure qu'il arrive d'Italie, et qu'il en a pris les habitudes

efféminées; cet autre, auprès de lui, c'est le seigneur de Joye :

> Passant temps au soir et matin
> Toujours avec le féminin.

Ses trois acolytes, le général d'Enfance, le seigneur du Plat et le seigneur de la Lune, sont là pour exprimer la vanité imprévoyante, tout entière à ses hochets, la gourmandise et l'extravagance. Le peuple n'est pas fâché de voir ses maîtres ainsi déguisés, et sa malice s'égaie à voir les vices de ceux que la naissance a placés au-dessus de lui. Aussi le rire éclate de toutes parts, lorsque le seigneur de la Lune, coiffé d'un croissant, s'écrie :

> Je suis hâtif, je suis soudain,
> Inconstant, prompt et variable,
> Léger d'esprit, fort variable;

Admirez, en passant, la richesse et l'aisance de la rime!

> Plusieurs ne le trouvent pas bon.

Les ris redoublent, quand le général d'Enfance, enfourchant son cheval de bois, s'arme de son moulinet et de sa hallebarde.

Quels sont ces personnages mitrés et crossés qui s'avancent à pas comptés et d'un air majestueux? Ce sont les élus du clergé, parmi lesquels se distinguent les abbés de Frévaulx et de Plate-Bourse; après eux, Sotte Commune fait son entrée sans éclat, et se range discrètement derrière les nobles représentants de la chevalerie et du clergé.

Ces états sont assemblés, on n'attend plus que le Prince des Sots pour ouvrir la séance; on ne l'attendra pas longtemps; les clameurs de l'assemblée annoncent sa venue. Il a près de lui son inséparable compagnon, le seigneur de Gayté. Tous les Sots s'empressent de lui rendre hommage :

> Nonobstant que vous soyez vieulx,
> Toujours êtes gay et joyeux;

En dépit de vos ennemys :
Et croy que Dieu vous a transmys
Pour punir mesfaits exécrables.

Les spectateurs applaudissent à l'éloge du Prince, ils ont reconnu Louis XII dans le monarque débonnaire qui entretient en paix et en silence la province des Sots. Bientôt ils vont s'égayer aux dépens des abbés. L'un d'eux, en effet, se glorifie d'avoir mangé tout le revenu de son cloître et de laisser courir les champs à ses moines

Qui souvent quand cuydent repaître,
Ne savent point les dents où mettre,
Et sans souper s'en vont coucher.

Après cette naïve confession, les Sots ne craignent pas d'éclater en reproches contre les prélats irréguliers :

Nos prélats font un tas de mynes,
Ainsi que moynes réguliers,
Mais souvent dessous les courtines
Ont créatures féminines
Au lieu d'heures et de psaultiers.
L'Église a de mauvais piliers.

Mais écoutez Sotte Commune : malgré ses longues oreilles elle ne radote pas toujours, et à travers son grommelage habituel, nous pourrons saisir quelque parole de bon sens et de haute prévoyance. Ne croyez pas qu'elle soit indifférente aux affaires publiques, et quoiqu'elle s'évertue à dire :

Qu'ai-je à faire de la guerre,
Ni que à la chair de saint Pierre
Soit assis un fol ou un sage?
Que m'en chault-il si l'Église erre,
Mais que (*pourvu que*) paix soit en cette terre.

Elle n'en signale pas moins les désordres et la trahison qui menacent l'État :

Jamais ne fut feu sans fumée:
Aucuns ont la guerre enflammée,

Qui doivent redouter fortune.

. . . . . .

Je vois les plus grands, empêchés,
Et les autres se sont cachés.
Les uns regardent de travers
Le prince : je les vois venir ;
Par quoy fault avoir yeux ouverts,
Car schismes horribles, pervers,
Vous verrez de brief advenir.

Ne semble-t-il pas que Sotte Commune soit douée d'une vue prophétique, et qu'elle annonce la venue de Luther et de Calvin, et les guerres que vont produire l'hérésie et l'intolérance? Elle mêle quelques plaintes à ses prévisions. Mais le chœur des Sots entonne les louanges du Prince, et l'assemblée y répond par d'unanimes applaudissements :

Commune, de quoi te plains-tu !
Le Prince est rempli de vertu ;
Tu n'as ni guerre, ni bataille,
L'orgueil des sots est abattu :
Il a selon droit combattu,
Te vient-on rober ta poulaille?
Tu es en paix en ta maison ;
Justice te prête l'oreille:
Tu as des biens tant que merveille.

A toutes ces apostrophes Sotte Commune se contente de répondre en chantant ce refrain populaire, si vieux et toujours nouveau :

Faulte d'argent, c'est douleur nompareille [1].

Toutefois, l'éloge du Prince subsiste, et il faut avouer qu'il est amené avec quelque habileté.

N'avons-nous pas, sans nous en douter, applaudi à une parodie des états généraux? je serais tenté de le croire.

[1] Ce vers proverbial est de Jean Marot, père de Clément Marot, qui se trouvait sans doute, en qualité d'enfant sans-souci, au nombre des acteurs qui jouaient la pièce de Gringoire.

Louis XII ne les a réunis qu'une fois, pour fausser sa parole imprudemment engagée à l'Autriche ; il aimait le peuple, il aimait la vérité, mais il n'était pas curieux de donner un contre-poids à la puissance royale. Le faible des princes est d'aimer un pouvoir sans contrôle, même lorsqu'ils sont résolus de ne pas en abuser.

Mais voici un nouveau personnage dont l'apparition cause une vive rumeur, il porte les attributs de l'Église, et vient prendre place sur une chaire magnifique. L'assemblée des Sots s'incline en sa présence, et l'auditoire attend ses premières paroles avec anxiété ; l'incertitude ne dure pas longtemps :

Je me dis : Mère Sainte-Église,
Je veuil bien que chacun le note,
Je maudis, anathématise,
Mais sous l'habit, pour ma devise,
Porte l'habit de Mère Sotte.

L'illusion est donc détruite, au moins pour le spectateur, car les Sots n'ont pas entendu l'aveu de la fausse Église. Laissons-la deviser avec ses deux suppôts, Sotte Fiance et Sotte Occasion, et concerter ses entreprises contre la temporalité ; elle appelle à son aide ses grands officiers et leur révèle ses projets :

Or, je vous dirai tout le cas,
Mon fils la temporalité
Entretient, je n'en doute pas,
Mais je veuil *per fas et nefas*
Avoir sur lui l'autorité
De l'espiritualité :
Je jouys ainsi qu'il me semble ;
Tous les deux veuil mêler ensemble.

Les abbés, séduits par les promesses de riches canonicats et de chapeaux rouges, se laissent facilement gagner ; mais pour achever le mystère il faut aussi entraîner la noblesse. Mère Sotte se met en frais d'éloquence, mais tous les sei-

gneurs sont inébranlables ; ils allèguent leur serment de fidélité et font vœu de mourir pour la défense des droits du prince. Toutefois le seigneur de la Lune, dans son humeur variable, se laisse ébranler, mais cette défection ranime le zèle des autres, et le général d'Enfance inspire à tous son humeur guerrière, en s'écriant :

> Je porterai mon moulinet,
> S'il convient que nous bataillons
> Pour combattre les *papillons*.

Cette ardeur et cet heureux calembour sont un présage de victoire.

Un engagement est devenu inévitable ; c'est Mère Sotte qui donne le signal :

> Prélats, debout ! alarme ! alarme !

et bientôt :

> A l'assaut ! prélats, à l'assaut !

Le clergé est aux prises avec la noblesse. Cependant le prince des Sots hésite et demande conseil, il craint de lutter contre les gens d'Église ; sa conscience a besoin d'être rassurée ; ses courtisans et Sotte Commune sont d'accord sur ses droits :

> Prince, vous vous pouvez défendre,
> Justement, canoniquement.

De son côté, la Commune ne peut pas comprendre

> Que la Mère son enfant tendre
> Traite ainsi rigoureusement :

mais un trait de lumière vient éclairer le prince et lever ses derniers scrupules : Est-ce, s'écrie-t-il,

> Est-ce l'Eglise proprement?

Aussitôt son fidèle compagnon, le seigneur de Gayté, s'élance, et dépouillant la fausse Église de son déguisement, *montre* à tous les yeux Mère Sotte en personne : elle est

vaincue dès qu'elle est reconnue; honteuse et confuse, elle s'échappe avec ses suppôts, et le prince des Sots triomphe glorieusement.

L'assemblée, toute grossière qu'elle est, a compris cette transparente allégorie : les hommes d'Église qui poussent à la guerre, qui veulent entreprendre sur le temporel des princes, sont des hypocrites et des loups déguisés : le peuple ne doit pas se laisser prendre à leur habit. La Commune aussi a reçu sa leçon; son grommelage éternel, ses plaintes sans fin ne sont pas fondées, son indifférence est coupable en présence des atteintes que l'Église porte à l'autorité royale; le roi est son vrai défenseur, son ami, son père; leur cause est la même, leurs intérêts sont communs : à bon entendeur, salut! Le peuple a compris, et il sera sauf et prospère par son alliance avec la royauté.

Gringoire, vous êtes un homme d'État, vous avez le pressentiment de l'avenir, et vous travaillez à prévenir les maux que vous prévoyez; c'est à merveille! Votre Sotie touche à toutes les questions intérieures; mais vous ne nous avez rien dit de ce terrible ennemi du dehors qui tourmente l'Italie, et qui a organisé contre votre roi une ligue redoutable. — Attendez, mes acteurs n'ont pas fini, et ma Moralité va vous satisfaire. Je vais faire paraître à vos yeux le peuple italique et le peuple français; vous verrez en scène l'Homme obstiné, et il ne vous sera pas difficile de reconnaître le pape promoteur de nos guerres. J'amènerai sur le théâtre la Simonie et l'Hypocrisie, ces deux fléaux de l'Église; je ferai descendre du ciel Punition divine, j'exposerai à tous les yeux nos Démérites communs, et je forcerai les peuples à s'amender, les vices à se reconnaître, et je conclurai la paix entre tous aux dépens de l'Homme obstiné, que je menacerai d'une mort honteuse s'il persiste dans son impénitence.

L'idée est heureuse : nous allons vous écouter. La toile s'est relevée, et comme l'auteur nous l'a promis, nous voyons paraître le peuple italique et le peuple français.

Mais peut-être n'est-on pas curieux, après un premier

essai, d'assister à cette seconde représentation; je vais donc me contenter d'en faire un récit rapide. Voici à peu près ce que j'ai vu et entendu.

Le peuple français et le peuple italique ouvrent la scène par des couplets alternatifs dans un sens opposé : le peuple français se félicite de n'avoir à souffrir que les impôts, de n'être plus envahi comme autrefois, il se félicite que les troubles aient passé au delà des frontières, et que l'Italie soit le théâtre de la guerre, et non plus la France : l'éloge du roi revient ici naturellement, c'est la pensée dominante, le but réel de ces deux petites pièces. Mais le peuple italique est moins heureux, et l'on est forcé de s'apitoyer sur ses misères :

Incessamment suis dessus la muraille,
Quand je cuyde repaistre, il faut que saille
Hors ma maison; mes membres sont lassés;
En mon foyer je couche sur la paille;
. . . . . .
Il court pour moi si mauvaise saison,
Que ne me sais où héberger et mettre.
. . . . . .
Peuple françois, tu te plains, veuilles être
Content de Dieu; tu as prince et seigneur,
Lequel se fait craindre, douter [1], connoître;
A un chacun il se veut apparoître
Humain et doux, de vices correcteur.

Cet éloge adroitement placé dans la bouche d'un peuple ennemi, et singulièrement flatteur pour l'amour-propre du

[1] *Douter* a ici le sens de *redouter*, qui s'est conservé plus longtemps dans l'adjectif *douteux*, synonyme de *craintif*. Regnier, dans le portrait du vieillard, dit encore :

Imbécile, *douteux*, qui voudroit et qui n'ose.

Et La Fontaine, dans la fable *le Lièvre et les Grenouilles*, liv. II, f. XIV, v. 17 :

Il étoit *douteux*, inquiet.

prince, n'a pas manqué son effet. Après avoir prêté l'oreille aux confidences et aux doléances des deux peuples rivaux, j'ai vu paraître le héros de la pièce, l'Homme obstiné, et il ne m'a pas été difficile de savoir le fond de sa pensée; il a fait lui-même les honneurs de sa perversité et de son immoralité : j'ai retenu quelques-uns de ses aveux; j'ai frémi au terrible refrain de toutes ses stances :

Regardez-moi, je suis l'Homme obstiné.

Mais voici les principaux traits de sa confession :

Qu'est-ce ceci? d'où me peut-il venir
Compte de Dieu, ne d'homme, ne de diable;
Je ne me puis de mal faire abstenir.
. . . . . .
En ce monde maint mal ai machiné;
De tous humains suis le plus redoutable;
Regardez-moi, je suis l'Homme obstiné.

Pillards, pendarts, menteurs veuil retenir,
Avec larrons m'allier et tenir:
Ma promesse leur est irrévocable,
Ainsi qu'un vieil cheval je veuil hennir,
. . . . . .
Peuple français je ferai misérable,
Car contre lui suis si fort indigné,
Que transgloutir le vouldroys comme ung able;
Regardez-moi, je suis l'Homme obstiné.

L'Homme obstiné résiste aux prières du peuple italique; il veut à son gré guerroyer, piller, paillarder, et de plus régenter les peuples et les rois.

Peuple français, la chose est telle,
Ferai en France retourner,
Ou de mort très âpre et cruelle
Je mourrai.

Ainsi mourra l'Homme obstiné, et cette fois encore Gringoire aura prophétisé.

Mais pendant qu'il parlait le ciel s'est entr'ouvert, et une

figure menaçante, assise sur les nuages, armée de la foudre, agite au-dessus de sa tête un fléau redoutable. C'est Punition divine : Tremblez ! s'écrie-t-elle d'une voix de tonnerre :

Tremblez, tremblez, pervers !
On se repent, aucunes fois trop tard.

Toute l'assemblée a frémi ; le peuple italique et le peuple français se sont prosternés. L'Homme obstiné, seul debout, brave de ses gestes et de ses paroles l'envoyé de la colère céleste ; celui-ci tient son fléau suspendu.

Cependant les deux pestes de l'Église, Hypocrisie et Simonie, surviennent et se font gloire de leurs pratiques sacriléges ; Simonie se vante de disposer seule de tous les biens de l'Église, et d'être l'unique pourvoyeuse de ses dignités. Voici son refrain :

Peu y en a pourvus sans simonie.

Hypocrisie n'est pas en reste avec elle, et ses aveux ne justifient que trop sa devise :

Tout suys à Dieu, fors que le corps et l'âme.

Les spectateurs ont pris plaisir à cette conversation, qui met à nu les vices dont gémissaient tous les gens de bien. Peuple français se déclare ouvertement contre Hypocrisie et Simonie.

Ah ! chatemites !
Je sais bien qu'en riant mordez.

Punition divine renouvelle ses avertissements et ses menaces ; elle rappelle les torts des peuples, la division des familles, l'oubli de la fraternité, de l'amour, de la charité commandés par l'Évangile, la vénalité introduite dans l'Église :

Vous voyez les saints sacrements
Être vendus par gens d'Église,
Ils prennent leurs ébattements
D'apprécier (*de mettre à prix*) enterrements,
Baptêmes : c'est erreur commise ;

Vicaires-fermiers, l'entreprise
Déplaît à Dieu : notez-le tous.

Vaines remontrances! l'Homme obstiné persévère; il raille l'envoyé d'en haut :

Pour cela ne suis en esmoy,
A ses dits je ne pense point :
O Symonie, acollez-moi !

Les deux peuples, faisant cause commune, accusent de concert l'Homme obstiné et ses deux complices, Hypocrisie et Simonie. Mais l'intervention des Démérites communs impose silence à ces récriminations; chacun reconnaît ses propres fautes dans l'image qu'elles présentent à tous les yeux; Hypocrisie et Simonie se convertissent; les princes, les justiciers, les prélats, les bourgeois reçoivent tour à tour leur leçon. Punition divine paraît touchée de ce repentir général, et l'on prévoit que son courroux ne tombera que sur l'Homme obstiné.

Tel est le canevas de cette moralité célèbre, qui voue à la haine des Français et à la vengeance de Dieu l'adversaire religieux et politique de Louis XII. On me permettra de ne pas aborder la troisième pièce de cette trilogie; la farce de Faire et Dire échappe à l'analyse par son immoralité; le sentiment des convenances ne permet pas même de *dire* à mots couverts ce que nos bons aïeux ne craignaient pas de *faire* publiquement :

Le carnaval a ses licences ; mais
Celle-ci passe un peu les bornes que j'y mets.

Laissons donc de côté cette farce ignoble pour revenir en peu de mots sur le sens et la portée de la Sotie et de la Moralité que nous avons analysées. Toutes les questions de la politique intérieure et extérieure y sont soulevées et résolues dans l'intérêt de la royauté; le clergé et la papauté dans leurs prétentions temporelles immolés au pouvoir politique; la cupidité et la corruption des gens d'Église, la frivolité des nobles, l'indifférence du tiers état aux intérêts

publics et ses doléances livrées à la risée. Les désordres dont cette situation renferme le principe sont dénoncés avec le zèle d'un bon citoyen et la clairvoyance d'un esprit pénétrant. L'intention de ces essais dramatiques est toute royaliste; c'est un appel à tous les ordres de l'État pour qu'ils se décident à se rallier autour du trône, et à recevoir de bon gré la direction d'un pouvoir qui, en concentrant toutes les forces de la société, saura au dedans protéger tous les droits, réprimer tous les écarts, récompenser tous les services, et assurer l'indépendance du pays contre ses ennemis du dehors.

On ne saurait méconnaître la pensée patriotique qui a dirigé Pierre Gringoire, ni la pureté de ses intentions; mais combien l'exécution [1] reste en deçà du projet! La vulgarité

[1] Puisque Gringoire, loin de baisser en vieillissant, s'est perfectionné avec l'âge, et que *sa Vie dramatique de saint Louis*, encore inédite (manuscrit 2,191 in-fol. de la Bibliothèque du Roi), est une œuvre digne d'attention, il est juste d'en tenir compte. J'emprunte donc à l'intéressant ouvrage de M. O. Leroy quelques passages d'une scène que j'ai déjà mentionnée. Trois enfants de noble race, confiés aux soins de l'abbé de Saint-Nicolas, sont entrés, sans penser à mal, sur les terres du sire de Coucy; ils ont tiré quelques flèches contre un lapin qu'ils n'ont pas tué. Ce délit de chasse excite la colère du seigneur de Coucy. Un bourreau vient à passer avec son valet, et les innocentes créatures lui sont livrées pour être mises à mort. Le bourreau s'empresse de faire son office : Hélas! dit un des enfants,

On nous vend bien cher le soulas
Qu'en ce bois avons voulu prendre.

Rien n'est plus touchant que la résignation et la douleur de ces enfants arrêtés au milieu de leurs jeux par la mort. Le plus âgé dit à ses frères :

Mes compagnons il faut entendre
Que vecy la fin de nos jours,
Nul ne nous peult faire secours :
Mourir fault, sans nuls contrediz.
Je pry Dieu, qu'en son paradis,

du style, la grossièreté des ressorts, tout accuse l'enfance ou plutôt l'absence de l'art; point de caractères, point de

Au jour d'uy le voyons tous troys.
Adieu mes amys.
(Ici, le gette le bourreau.)

Le valet du bourreau plaisante :

Il n'a guères longtemps preschè.

Le second enfant monte et dit:

En Jesuchrist me reconforte,
En lui seul est mon espérance.
Hélas! hélas! notre plaisance
Est montée en deuil et courroux.

TROISIÈME.

Ah! beau cousin, que ferons nous?
Mourir nous fault cruellement
Et le porter paciemment,
Mon amy.

DEUXIÈME.

Hélas! que diront
Noz nobles parens, quant sauront
Notre mort très dure et amère.

TROISIÈME.

Je plains mon père.

DEUXIÈME.

Et moy ma mère.

Le dialogue du bourreau et de son valet, après la mort du second enfant, fait frémir:

Le voilà despeché soubdain.
L'autre!

LE VARLET.

Je le tiens par la main,
Tout ainsi comme une épousée.
Il est tendre comme rosée,
Le jeune enfant!

LE BOURREAU.

Tay-toy, tay-toy.

Le monstre allait s'attendrir!

personnages vivants. Nous voyons paraître des abstractions revêtues d'un costume; ces êtres abstraits ne se font point connaître par l'action qui dévoile les caractères; ils disent d'eux-mêmes ce que leur premier soin devrait être de cacher. Tout cela est bien misérable, mais la prétention du critique n'est pas de rencontrer partout des chefs-d'œuvre et de ne s'arrêter que devant des monuments dignes d'admiration. Nous cherchons des enseignements sur l'état des esprits et des mœurs, et à ce titre nous ne pouvions pas laisser de côté l'un des plus curieux épisodes de notre histoire littéraire.

1837.

RABELAIS.

—

Rabelais est le type populaire du cynisme bouffon ; c'est à ce titre que sa mémoire est chargée d'une foule de faits plaisants dont il demeure responsable aux yeux de la postérité. Mais ce masque n'est qu'une enveloppe qu'il faut percer pour passer outre et atteindre ce qu'elle recouvre. Or, en dépouillant Rabelais de cet étrange costume, on met à nu l'érudition la plus profonde et la plus variée, et la philosophie la plus audacieuse. Rabelais ouvre le seizième siècle comme Voltaire a fermé le dix-huitième : c'est la même étendue d'intelligence, la même audace contre l'ordre religieux. Tous deux, armés du ridicule, aiguisé chez l'un par la colère, tempéré chez l'autre par la gaieté, ils font même guerre ; et tous deux, soit prudence, soit conviction, respectent l'ordre politique, et se font de la royauté un rempart contre les ressentiments du clergé. Toutefois, Rabelais s'attaquait à plus forte partie, et son siècle, qu'il voulait émanciper, ne l'aurait pas protégé dans une guerre ouverte ; la royauté elle-même l'eût sacrifié, bien qu'à regret. Ce n'était donc pas assez qu'il fût le courtisan, il fallait encore qu'il se fît le fou du roi et de la nation ; ses témérités ne pouvaient passer qu'à ce prix : le philosophe devait prendre la marotte et les grelots de Caillette et de Triboulet pour écarter et étourdir ses adversaires. Voltaire en fut quitte à meilleur compte : il lui suffit d'être courtisan déterminé, et de faire une ou deux fois, authentiquement, acte d'orthodoxie. Je vais essayer, dans cette notice, de faire connaître l'homme et l'écrivain : l'homme nous expliquera l'écrivain, et l'écrivain

nous ouvrira une large perspective sur le siècle tout entier.

François Rabelais naquit en 1483, près de Chinon, petite ville de Touraine, à la Devinière, métairie assez considérable qui appartenait à son père. La plupart des biographes de Rabelais font de son père un apothicaire, sans doute pour relever la race de leur héros. Si ce fait est vrai, le bonhomme cumulait, et débitait, outre ses drogues, le vin du crû de la Devinière, au cabaret de *la Lamproie*, rendez-vous de bon nombre d'ivrognes et de joyeux gausseurs, qui furent sans doute les premiers précepteurs du jeune François. Rabelais n'a jamais oublié les leçons reçues à cette école ; la bruyante orgie des compagnons de Grangousier pendant les couches de Gargamelle, et leurs propos bachiques, sont un fidèle écho des conversations de la Lamproie, un doux souvenir de l'enfance de Rabelais. C'est là aussi qu'il entendit pour la première fois le mot de la *Dive Bouteille*, donné à Panurge comme le secret de la vie au terme de son long pèlerinage. Rabelais n'avait pas attendu l'oracle pour le mettre en pratique. Né au bruit des verres, il n'eut pas de plus douce musique pendant le cours de sa joyeuse vie. Du cabaret de la Lamproie, Rabelais passa chez les moines de Seuillé. S'il ne profita guère de leurs leçons, son séjour auprès d'eux ne fut pas perdu ; ces moines posèrent devant lui comme des modèles de pédantisme et d'ignorance ; leur élève nous les peindra plus tard dans la personne de Jobelin Bridé et de Thubal Holopherne. Nous voyons déjà comment la destinée amène sous les yeux de Rabelais ceux qu'il doit peindre un jour. Son berceau est entouré de buveurs, et sa première école peuplée de pédants : buveurs et pédants, vous resterez dans la mémoire du jeune enfant qui écoute vos chants et subit vos leçons, et vous vivrez dans un livre immortel. De Seuillé, Rabelais passa au couvent de la Bamette, à Angers. Ce qu'il y vit enracina dans son cœur le mépris des pédants ; mais l'ennui qu'il y éprouva fut au moins compensé par l'amitié des frères Du Bellay, qui ne l'oublieront pas.

Au sortir de la Bamette, Rabelais entra, comme religieux,

dans l'ordre des cordeliers, à Fontenay-le-Comte. C'est là que commencent pour lui de sérieuses études et de plus rudes épreuves. Comme Gargantua, il sort ignorant des mains des Jobelins et des Thubals, qui ont pris soin de son enfance. Il n'a d'autre ressource pour réparer le temps perdu que la force de la volonté et la puissance du travail. Cette puissance, qu'il personnifia plus tard sous le nom de Ponocratès, l'habile instituteur de Gargantua, transforma l'écolier indocile de Seuillé et de la Bamette. En quelques années, il acquit un prodigieux savoir, et il compterait aujourd'hui comme le plus érudit d'un siècle de savants, s'il n'était le plus admirable de ses romanciers. Une lettre grecque de Budé nous apprend toutes les tribulations du studieux novice, aux prises avec ces cordeliers brutaux qui ne connaissaient d'autre orthodoxie que la crapule et l'ignorance. C'est sur ce terrain que Rabelais étudia la moinerie, et qu'il conçut pour elle l'amer dédain qu'il exprima plus tard. Rabelais, dans cette caverne, n'avait d'autre dédommagement que sa gaieté féconde en tours de malice; mais son humeur bouffonne faillit lui coûter cher. Un jour il s'avisa, pendant un pèlerinage, de se substituer à l'image de saint François, et de recevoir en personne les hommages que les paysans adressaient au patron des cordeliers. Le saint usurpateur se trahit par un éclat de rire. Le couvent tout entier cria au sacrilége; le délinquant fut fouetté, et mis *in pace* au pain et à l'eau pour le reste de ses jours. Ce régime ne convenait guère au tempérament de Rabelais. Des amis du dehors intervinrent pour mettre un terme à cette vengeance de la sottise et de l'ignorance contre l'esprit railleur et le savoir. Clément VII autorisa Rabelais à passer dans l'ordre de Saint-Benoît. Il entra dans l'abbaye de Maillezais; mais les murs du couvent lui pesaient. Rabelais voulait son franc-marcher comme son franc-parler; il rêvait déjà la délicieuse abbaye de Thélème, où la volonté n'est point contrainte, et dont l'enceinte n'est point fermée de murailles. En conséquence, il décampa pour courir le monde, emportant avec lui la haine des prisons claus-

trales et des pieux fainéants qui l'avaient tourmenté.

Voici donc Rabelais en liberté ! Mais, ayant rompu son ban, il fallait qu'il trouvât un asile à peu près inviolable : il se dirigea vers Montpellier, où les priviléges de la Faculté et les licences de la vie d'étudiant devaient lui donner liesse et sécurité. Sur ce nouveau théâtre, le champ de la science et des observations morales s'agrandit sous les yeux clairvoyants de Rabelais. Mêlé aux jeux des étudiants, race alors indisciplinable, railleuse, cruelle dans ses plaisanteries, il en rapporta tous ces bons tours de Panurge, qui ne sont pas à l'avantage des dames de Paris, qui troublent la paix des bourgeois et mettent le guet au désespoir. Les mœurs et conditions de Panurge sont une réminiscence de cette époque de licence et de déréglement, et un tableau fidèle de la vie que menaient les étudiants du seizième siècle, véritable peste, mortelle au repos des bourgeois et à l'honneur des femmes, et au prix desquels nos étudiants seraient des modèles d'innocence et d'urbanité. Mais, tout joyeux compagnon qu'il était, Rabelais n'en étudiait pas avec moins d'ardeur. Pressé d'ailleurs par le besoin de vivre, il fit argent de sa science, et, avant d'avoir pris ses degrés [1], il répétait les leçons des professeurs dans des cours particuliers qui attiraient un grand nombre d'auditeurs ; il donna en outre une édition de quelques traités d'*Hippocrate* traduits en latin. En même temps il étudiait les mœurs des médecins, et tirait le portrait de Rondibilis, ce type des docteurs vulgaires, qui tendent toujours la main en feignant de la retirer. La considération que le fugitif de Maillezais s'attira par ses travaux et la supériorité de son esprit engagea la Faculté à lui confier le soin de ses intérêts dans une circonstance grave. Le chancelier Duprat, qui sans doute goûtait peu les espièglerie des écoliers, avait jugé à propos de suspendre les priviléges de la Faculté de Montpellier. Or, des priviléges suspendus sont

[1] Rabelais ne fut reçu docteur qu'en 1539 ; il avait alors cinquante-quatre ans. C'est par anticipation qu'il prend ce titre dans deux almanachs bouffons qu'il publia pour 1533 et 1535.

des priviléges perdus. La Faculté, tout émue, députa Rabelais vers le chancelier pour obtenir de lui que son gracieux maître ne se donnât pas, avec ses parchemins précieux, le plaisir seigneurial que prenait le jeune Gargantua. On sait quel plaisant procédé d'introduction imagina notre ambassadeur. Affublé d'une robe verte et d'une longue barbe grise, il va se promener devant l'hôtel du ministre. Son étrange costume attire l'attention; alors il s'adresse au portier et lui parle latin. Le portier, fort peu clerc, l'abouche avec un savant du logis; celui-ci parlant latin, Rabelais répond en grec; un helléniste survient, Rabelais parle hébreu; enfin, lorsqu'il eut mis en défaut tous les linguistes de la chancellerie, Duprat, curieux de savoir le mot de l'énigme, fit amener devant lui le député polyglotte. Une requête si plaisamment introduite ne pouvait que réussir. Le chancelier rit beaucoup de l'expédient et fut désarmé. Le souvenir de ce succès, perpétué par la tradition, s'appuie encore sur l'usage, qui revêt à Montpellier de la robe de Rabelais tous ceux qui prétendent au grade de docteur. C'est donc à tort qu'on a contesté l'authenticité de cette anecdote, et qu'on a voulu en trouver l'origine dans la scène analogue de Panurge. On ne songeait pas que Panurge est en partie Rabelais lui-même, et que ce n'est pas merveille s'il lui prête une des meilleures bouffonneries de sa jeunesse: il lui en a donné bien d'autres.

Ce début de Rabelais dans la vie n'est qu'une lente initiation, dont tous les degrés élèvent son intelligence en offrant une riche matière à son esprit observateur. Ses joies et ses épreuves sont également fécondes. Le cabaret, l'école, le couvent, l'université, lui mettent sous yeux les buveurs, les pédants, les moines, les médecins et les philosophes, dont les figures enjouées, ridicules, odieuses, achevées par sa puissante imagination, viendront se mouvoir dans la vaste fantasmagorie qu'il prépare de longue main. La destinée semble le conduire par la main aux postes les plus favorables au développement de son génie; mais elle ne l'eût servi qu'imparfaitement, elle eût laissé dans son entendement une

déplorable lacune, si elle ne l'eût conduit au centre même du monde catholique, d'où partaient tous les rayons qui avaient déjà frappé ses regards. Pour que Rabelais fût complet, il lui fallait un voyage à Rome; il fallait qu'il vît de ses yeux le séjour du papegaut, de l'oiseau merveilleux et unique, qui de ses puissantes serres agitait les fils de toutes les marionnettes dont le jeu l'avait si fort diverti. Ce voyage nécessaire à l'achèvement de son génie, Rabelais l'entreprit sous les auspices d'un de ses condisciples du couvent de la Baïnette, le cardinal Du Bellay, ambassadeur de France à la cour de Rome. Il le suivit en qualité de médecin. Rabelais avait déjà publié les horribles et épouvantables faits et prouesses du très-renommé Pantagruel, et la vie inestimable du grand Gargantua, père de Pantagruel, c'est-à-dire le second et le premier livre de son roman. La cour de Rome n'avait rien à reprendre dans ces deux livres, où Rabelais ne songeait pas à l'attaquer; aussi fut-il bien venu, grâce à la protection de l'ambassadeur, et obtint-il remise entière du délit qu'il avait commis en s'échappant incognito de Maillezais. Il paraît toutefois que son humeur bouffonne s'émancipa quelque peu aux dépens des puissances du pays; et, sans ajouter foi aux voies de fait qu'on lui attribue, il est probable qu'il ne laissa pas chômer sa langue, et qu'il dut, par mesure de prudence, déguerpir un peu brusquement. Au reste, sa provision était faite, il emportait de nombreux croquis, et il pouvait faire aborder Panurge à l'île Sonnante.

C'est à son retour d'Italie que, passant par Lyon, il aurait commis, si toutefois la tradition n'est pas menteuse sur ce point, la plus imprudente de ses bouffonneries. On a dit et redit que se trouvant à court d'argent, et ne pouvant passer outre, il imagina de se faire conduire à Paris aux frais de l'État. A cette fin il étiqueta de petits sachets de ces titres effrayants : « Poison pour faire mourir le roi, poison pour faire mourir la reine, etc., » et il eut soin de les faire tomber sous la main des magistrats. On l'arrête, on le mène à Paris, où le prétendu régicide raconte en riant son strata-

gème, au grand désappointement de son cortége de geôliers. Cette mystification aurait donné lieu au proverbe du quart d'heure de Rabelais. Mais quelle que soit l'autorité d'un proverbe, il est impossible à un homme de sens d'admettre un pareil fait. Rabelais était-il bien sûr que son procès ne s'instruirait pas sur place, et qu'on le conduirait ainsi, bien nourri, bien voituré, jusqu'à Paris? Il s'exposait au moins à faire le voyage en mauvais équipage, et à éprouver quelques traitements fâcheux de la population des villes déjà irritées de l'empoisonnement trop réel du dauphin. En outre, s'il manquait d'argent, je suppose que ses amis, et, en désespoir de cause, le libraire François Juste, qui avait imprimé plusieurs années auparavant son *Gargantua*, et qui le réimprima plus tard, ou les Gryphes, éditeurs de son *Hippocrate*, lui auraient fait volontiers quelques légères avances. Ajoutons qu'il avait alors plus de soixante ans.

Désormais la lente initiation de Rabelais est terminée, il n'a plus rien à voir; il ne lui reste qu'à se reposer et à peindre à loisir ce qu'il a vu. L'amitié du cardinal Du Bellay lui ménagea une douce retraite où s'écoula joyeusement le reste de ses jours. Ce fut la cure de Meudon, qu'il réunit à une prébende dans l'église collégiale de Saint-Maur-les-Fossés. Dans cette retraite, Rabelais ne cessa de boire et de s'ébaudir; il fut le médecin de ses ouailles et le curé de ses malades. Il réalisa, comme curé de campagne, le rêve favori de quelques publicistes de nos jours, grands ennemis de l'intolérance, et qui veulent qu'un pasteur vive au gré de sa paroisse, s'accommode au temps qui court, donne le branle aux danses sur le parvis de son église, et mêle quelquefois, par tolérance, sa voix aux chansons des buveurs. Son presbytère devint une maison de plaisance, consacrée à Bacchus plutôt qu'au Christ, où quelques déserteurs de la cour venaient en pèlerinage goûter les bons mots et savourer le bon vin du curé de Meudon. Ce fut là que Rabelais écrivit le quatrième livre du *Pantagruel*, qu'il publia, et le cinquième, qu'il garda manuscrit pour mourir en paix; car dans cette

Odyssée du bon vieillard l'allégorie est singulièrement diaphane, et ses plastrons sont de bien grandes puissances : les financiers, le pape et le parlement. Si cette œuvre audacieuse eût vu le jour, la vie joyeuse de Rabelais se serait dénouée tragiquement; le bûcher qui avait dévoré son ami Dolet se serait allumé pour lui. Mais Rabelais n'était pas d'humeur à affronter le martyre ; il redoutait trop les griffes des chats-fourrés et du terrible Grippeminaud, qui ne lâchaient leur proie que pour la livrer au bourreau. Ainsi ce puissant railleur, qui n'avait épargné aucun des ordres de l'État, et qui n'avait échappé à l'hérésie que par l'irréligion, mourut paisiblement dans l'exercice d'une fonction sacrée, entouré de l'estime de ses contemporains et de la vénération de ces braves paysans, qui avaient vu en lui le médecin des âmes et du corps. A son lit de mort, il reçut un page du cardinal Du Bellay, et voici ce qu'il le chargea de dire à celui qui l'envoyait : « Dis à monseigneur l'état où tu me vois; je m'en vais chercher un grand *peut-être*. Il est au nid de la pie; dis-lui qu'il s'y tienne. Pour toi, tu ne seras jamais qu'un fou. Tire le rideau, la farce est jouée. » Rabelais devait mourir ainsi et tenir ce langage; s'il eût fini sur le bûcher, il aurait eu au delà de ses mérites, car il n'avait pas prétendu réformer le monde; s'il fût mort en confessant la religion, il eût démenti sa vie tout entière. Cette fin, telle qu'on la raconte, est le dénoûment naturel de sa vie; sceptique, il n'a cru qu'au plaisir, et il a vécu en conséquence; le grand *peut-être* qu'il va chercher ne l'effraye pas; à ses yeux son bonheur ne saurait être un péché, il croit que Dieu n'aura pas le courage de le damner ; la farce est donc jouée; il ne reste plus qu'à tirer le rideau.

Rabelais mourut à soixante-dix ans, en 1553, et fut enterré à Paris, dans le cimetière de l'église Saint-Paul, au pied d'un arbre qu'on a longtemps conservé par respect pour sa mémoire.

Maintenant que nous avons fait connaître l'homme, tâchons de mettre en lumière l'écrivain et le dessein de son ouvrage.

Jamais auteur n'a donné plus de besogne aux commentateurs. On a voulu voir dans cette œuvre allégorique et symbolique une histoire complète de la première moitié du seizième siècle, et on s'est donné beaucoup de peine pour substituer aux noms de ses héros des noms contemporains. Cette vue, qui nous paraît illusoire, a égaré de nos jours deux commentateurs fort érudits, qui ont rempli huit gros volumes de conjectures plus ou moins vraisemblables, mais bien souvent malheureuses. Rabelais a fait le tableau et non l'histoire de son siècle. Pour le comprendre, il suffisait de suivre les indications qu'il a données lui-même. « Il vous convient, dit-il à ses lecteurs, être sages pour fleurer, sentir et estimer ces beaux livres de haute gresse, légers au pourchas et hardis à la rencontre. Puis, par curieuse lection et méditation fréquente, rompre l'os et sucer la substantifique moelle, c'est-à-dire ce que j'entends par ces symboles pythagoriques, avec espoir certain d'être faits escorts et preux à la dite lecture. Car en icelle bien autre goût trouverez et doctrine plus absconse, laquelle vous révélera les très-hauts sacrements et mystères horrifiques, tant en ce qui concerne notre religion que aussi l'état politique et vie économique. » L'historien de Thou ne s'y est pas trompé, et il a donné en quelques mots la seule clef raisonnable du *Gargantua* et de *Pantagruel:* « *Scriptum edidit ingeniosissimum, quo vitæ regnique cunctos ordines, quasi in scenam, sub fictis nominibus produxit et populo deridendos propinavit.* » Rabelais a donc voulu peindre les classes et non les individus, et s'il lui arrive d'emprunter à ses contemporains quelques traits pour les faire entrer dans la physionomie de ses personnages, il ne faut pas que cette ressemblance partielle et inévitable nous porte à transformer en portrait individuel le type d'une condition sociale ou d'un ordre politique. Ainsi Rabelais a mis en scène la royauté sous les noms de Grangousier, de Gargantua et de Pantagruel; faudra-t-il voir dans ces trois personnages, comme le veulent certains commentateurs, Louis XII, François Ier et Henri II ? Non, certes; car il faudrait, d'une part,

que François Ier fût le fils de Louis XII comme Gargantua l'est de Grangousier, et, de l'autre, que Rabelais eût deviné le règne de Henri II, postérieur à la publication de la plus grande partie de son ouvrage ; il faudrait en outre qu'il y eût identité entre leurs faits et gestes, et c'est à peine si, à grand renfort d'inductions, d'hypothèses et d'allusions, on y découvre quelque analogie. Il est beaucoup plus simple de penser que ces trois figures sont des symboles de la royauté telle que Rabelais la voyait ou la voulait, et qu'ayant réalisé dans Grangousier la bonté, la force dans Gargantua et l'intelligence dans Pantagruel, il ait emprunté au bon Louis XII quelques traits pour en former la douce et bienveillante figure de Grangousier, et que Gargantua ait eu naturellement quelques rapports avec le valeureux vaincu de Pavie. Quant à Pantagruel, qui devait compléter l'idée de la royauté, l'inexorable chronologie nous défend de le rattacher en quoi que ce soit à Henri II. Nous accorderons seulement que le genre d'interprétation que nous combattons dans son application générale convient à quelques personnages secondaires que Rabelais a voulu attaquer par voie d'allusion.

Je crois donc, avec de Thou, que le but principal de Rabelais a été de mettre en scène, sous des noms inventés, les différents ordres de l'État et les diverses conditions de la société. En cela il a fait œuvre de poëte ; il a atteint le dernier terme de l'art en réalisant dans des types vivants les idées générales qu'il avait tirées de l'observation. Les portraits même les plus fidèles me paraissent avoir une valeur bien moindre que les types. Il suffit pour un portrait de reproduire ce qu'on a vu ; le type est une création véritable qui a son point de départ dans l'observation, son origine dans l'abstraction, et son achèvement dans l'imagination. En effet, les traits dont il se compose, donnés par l'observation, dégagés par l'abstraction, sont mis en œuvre et vivifiés par l'imagination. L'art ne va pas au delà ; aussi les créateurs de types, ces génies puissants qui donnent une âme et un corps

à des idées abstraites, sont-ils placés au premier rang par l'admiration des siècles : c'est à ce titre que Cervantes, Richardson, Molière et Corneille s'élèvent au-dessus de tous les romanciers et de tous les poëtes dramatiques. Rabelais n'est pas un des moindres génies de cette famille.

Je n'entreprendrai pas de donner l'analyse du livre de Rabelais; ce serait peine perdue. Elle serait inutile à ceux qui l'ont lu, et ceux qui ne le connaissent pas sont libres de le lire. J'aime mieux passer en revue les principales figures qu'il a fait mouvoir, et expliquer chemin faisant quelques-uns de ses symboles pythagoriques. Nous avons déjà vu que la royauté était représentée par ses trois géants doués de qualités diverses, dont l'assemblage formerait un monarque modèle. Rabelais veut une royauté bienveillante, forte et éclairée; il donne pour compagnon à Pantagruel Panurge, ou la capacité qui s'applique à tout, Épistémon ou la science, Carpalim ou la promptitude, Eusthènes ou la force bien dirigée, et frère Jean des Entommeures, dont le nom indique suffisamment la vocation. Avec cet entourage, la royauté triomphe de tous les obstacles, met à la raison les Dipsodes et les géants avec Loupgarou leur capitaine, et déconfit bien subtilement six cent soixante chevaliers. Ginguené a pensé que l'intention de Rabelais était de montrer l'inconvénient des rois en faisant les siens grands buveurs et grands mangeurs. Je n'en crois rien ; Rabelais n'était pas économiste, et n'avait pas calculé rigoureusement ce que rapporte et ce que dévore la royauté. Quant au grand appétit et à la soif inextinguible de ses héros, c'étaient des vertus toutes pantagruéliques, qu'il prisait fort et dont il se glorifiait pour sa part. A ses yeux, Grangousier, Gargantua et Pantagruel sont les modèles et les dignes représentants du pouvoir souverain ; le mauvais côté de la royauté, il le personnifie dans Picrochole, tyran violent et ambitieux, livré à ses passions et aux flatteries de ses courtisans imbéciles. Rabelais veut donc la royauté, il se place volontiers sous son égide, et, pourvu qu'à l'ombre du pouvoir il puisse gausser, s'ébaudir et s'enivrer, il ne lui en demande

pas davantage. Panurge, à ce prix, sera le fidèle sujet et l'ami dévoué de Pantagruel.

Après la royauté, Rabelais a personnifié la magistrature dans deux types singulièrement divers suivant les juridictions : la justice civile et la justice criminelle; Bridoie, aïeul du Bridoison de Beaumarchais, et Grippeminaud. Bridoie est peut-être la plus plaisante figure du roman de Rabelais. Qui de nous n'a pas ri cent fois de la naïve bonhomie de ce digne magistrat qui, ayant passé sa longue vie à appointer des procès, à la grande satisfaction des plaideurs, se voit, sur la fin de sa carrière, appelé à donner les motifs d'un arrêt contre lequel on s'est inscrit? Bridoie n'y comprend rien : il a dans ce cas, comme dans tous les autres, appliqué la méthode dont il s'est si bien trouvé. Cependant il se ravise; peut-être se sera-t-il trompé de dés. A ce mot ses juges se récrient : « Des dés! qu'est-ce à dire?... expliquez-vous. » Le bon Bridoie s'explique en disant comme quoi il a deux sortes de dés, des gros et des petits, selon l'importance des procès; il assure que sa longue expérience lui a démontré qu'il n'y a pas de plus sûr moyen de juger sainement les causes, et qu'il pense que tous ses confrères, et ceux-là même qui lui demandent compte de sa conduite, n'en usent pas autrement. Que si cette fois il y a eu erreur, elle ne porte pas contre sa méthode au fond; c'est une simple méprise dans la forme, une malheureuse confusion de dés que l'on doit pardonner à son grand âge. Il faut avouer que la satire ne s'est jamais montrée ni plus vive, ni plus douce, ni plus ingénieuse : c'est une bonne fortune de la gaieté de Rabelais. Il est vrai qu'ici elle était complétement à l'aise et parfaitement désintéressée, notre auteur ayant eu la destinée du monde la moins processive. Mais il faut voir comme son humeur s'altère, et comme sa verve bouffonne se mélange d'indignation, lorsque, voulant représenter le parlement, instrument fanatique et vénal de toutes les persécutions religieuses et politiques, il nous introduit dans l'antre des chats-fourrés, et qu'il nous montre sur son siége le terrible

Grippeminaud, leur archiduc, procédant à un interrogatoire. Je ne sais pas d'image plus effrayante et plus fidèle de cette justice haineuse et passionnée, ardente à trouver des coupables partout où elle voit des prévenus, heureuse de frapper au moindre soupçon, implacable dans ses ressentiments. Ici Rabelais se venge ; il a sur le cœur les arrêts homicides qui ont envoyé au bûcher tant de nobles victimes ; il se souvient aussi d'une censure contre certain livre mauvais, exposé en vente sous le titre de quatrième livre de *Pantagruel*, inscrite aux registres du parlement, à la date du 1er mars 1551; et, tout frémissant encore d'avoir entrevu la griffe des chats-fourrés, il trace avec une incroyable énergie cet admirable symbole, témoin de sa haine et de ses terreurs.

Quelques critiques ont regardé frère Jean des Entommeures comme le représentant de la moinerie; c'est une grave erreur. Le joyeux compagnon de Panurge et de Pantagruel, le sauveur du clos de Seuillé, homme de main et parfois de bon conseil, ne répond nullement à l'idée que Rabelais s'était faite des moines en vivant avec eux. En faisant sortir des murs d'un cloître cet homme courageux, et en le rendant à la vie séculière, où il joue un rôle actif et brillant, Rabelais a voulu sans doute faire la satire indirecte des couvents, qui enlevaient à la société tant de bras qui auraient manié énergiquement la charrue ou l'épée. Cette conception me paraît fort heureuse, et plus l'auteur donne de qualités à cet échappé de couvent, plus il fait sentir le dommage que causent à l'État ces retraites ouvertes à l'oisiveté. La critique s'est donc étrangement méprise à l'égard de ce personnage, et, si elle a fait pis encore, c'est en voulant y retrouver, sur de faibles analogies, le cardinal Du Bellay, adroit et savant diplomate, qui n'avait pas, que je sache, le bras indomptable ni les allures martiales du brave frère Jean, prêt à faire le coup de main en toute occasion, et surtout à mettre à sac le repaire des chats-fourrés. Ce personnage, conçu dans de hautes proportions, serait presque constamment épique, si son langage et certaines habitudes communes à tous les hé-

ros de Rabelais ne mettaient sa puissante physionomie en harmonie avec l'ensemble de l'ouvrage.

De toutes les créations de Rabelais, la plus originale est sans contredit Panurge, qui devient le personnage principal et la cheville ouvrière du roman aussitôt qu'il a fait son entrée. Mais qu'est-ce que Panurge? Quel est le sens de cette singulière figure? Que représente ce personnage si divers, ce savant en toutes langues, cet ourdisseur d'intrigues, courtisan délié, et frondeur impitoyable de la société tout entière? Panurge, c'est l'homme d'esprit nécessiteux, c'est la supériorité intellectuelle placée au bas de l'échelle sociale par la naissance et la fortune, et cherchant à reprendre son rang ou à se venger des supériorités que le hasard a placées au-dessus de sa tête ; c'est le représentant de cette classe nombreuse qui surgit et se fait jour toutes les fois que la société se remue et cherche un nouvel équilibre. Panurge, c'est l'opposition au seizième siècle ; Panurge se taira quand un ordre nouveau se sera assis sur les ruines de la féodalité ; quand Pantagruel sera Louis XIV, Panurge demeurera muet ; il ne reprendra la parole que lorsque la monarchie s'ébranlera sur ses fondements, et alors il retrouvera un nouveau parrain : ce parrain sera Beaumarchais, et Panurge s'appellera Figaro.

Voyez comment les mœurs de Panurge découlent naturellement de sa condition. Livré par sa naissance à la tyrannie d'autrui, il est obligé de se tirer à force d'adresse des mains des Turcs, qui veulent le rôtir. Mais en fuyant il lance à son rôtisseur un tison qui le dévore. C'est ainsi que Rabelais se produisit, en échappant à ses persécuteurs de Fontenay-le-Comte, vrais Turcs en capuchon, et son tison fut l'amère raillerie qu'il attacha à leur manteau, et qui les a consumés. A peine dégagé de ses liens, il vient s'offrir à Pantagruel, dont la protection lui fera raison de ses méchants adversaires. Fort de ce patronage, il tournera sa rancune contre les belles dames et les sergents. Le souvenir de sa détresse passée ne l'empêchera pas de manger son blé en herbe, et lui inspirera

l'éloge des débiteurs et des emprunteurs, que le riche Pantagruel déteste en homme de bien et légitime propriétaire. Mais sa grande affaire, ce sera le mariage; il y pensera toujours et ne se mariera jamais. Le pauvre Panurge peut-il se marier? fera-t-il souche de misérables, et affrontera-t-il sans compensation les quinze joies du mariage? Non, le rusé n'entrera pas dans la nasse; il restera le fidèle suivant de son maître, et il entreprendra avec lui cette longue et plaisante Odyssée pendant laquelle tous les ordres de la société civile et politique passeront sous ses yeux et par sa langue. Admirable voyageur qui ne s'arrête qu'autant qu'il faut pour bien voir et médire à bon escient, et trouve enfin, au terme de sa course, le mot de l'énigme de la vie. Le choix de ce personnage était merveilleusement approprié au dessein de Rabelais : Panurge complétement heureux eût été optimiste; misérable, il aurait eu trop de bile; dans sa position mixte, brillante, mais précaire, il sera assez mécontent pour demeurer malin, et assez heureux pour devenir plaisant : il aura plus de gaieté que de fiel, et il fera, dans ses bons moments, la seule satire qui puisse plaire aux esprits délicats. Quel bon compagnon, s'il n'était pas si souvent obscène et impie!

Je pourrais prolonger cette *symbolique* de Rabelais, mais il suffit d'avoir indiqué ce point de vue. D'ailleurs ce système, appliqué à tout, deviendrait subtil et faux. Souvent Rabelais a donné carrière à son humeur, et ses fictions n'ont alors d'autre raison que sa fantaisie. On se perdrait en voulant tout expliquer par symboles et par allégories, comme on s'est égaré en interprétant tout par allusions. Dans son sens général, le roman de Rabelais est ou symbolique ou allégorique : les allégories sont assez diaphanes pour qu'on ne se donne pas le soin de les éclaircir; les symboles, plus enveloppés, sont livrés à la sagacité des lecteurs. Je remarquerai, en passant, à l'honneur de Rabelais, qu'il fait agir ses types et qu'il se contente de montrer ses allégories. Sans doute Rabelais, qui se moque de tout le monde, a donné quelques énigmes qui n'ont point de mot : c'est un piége tendu à la

vanité et à l'érudition ; il faut se garder d'y tomber, et de prendre au sérieux des fanfreluches antidotées. Je pense toutefois que la lecture de Rabelais, entreprise dans l'esprit que nous indiquons, sera plus profitable et plus divertissante que si l'on s'arrête à l'enveloppe sans prétendre voir au deà, ou que si, dans l'espoir d'y trouver une histoire complète, on substitue à des noms forgés, et à des faits imaginaires, des noms contemporains et des faits historiques.

Il ne suffit pas d'avoir fait connaître le rapport de la vie de Rabelais à ses ouvrages et le dessein général de sa bouffonne épopée; il me reste à mettre en relief, par des citations sincères, quelques-unes de ses idées sur l'art d'écrire, sur l'administration de la justice, sur la politique et sur la religion. Si je n'avais pas craint d'allonger outre mesure cet essai, j'aurais pu retracer aussi son système de pédagogie, que Montaigne a reproduit en partie dans un de ses immortels essais, et que Rousseau a mis à profit dans les meilleurs passages de l'*Émile*. — Constatons, avant tout, son incomparable mérite comme écrivain. Quelle netteté! quelle précision! quelle abondance! Comme le cachet de son esprit original est bien imprimé sur toutes ses pensées! Avec quelle puissance il s'approprie par l'expression tout ce qu'il puise au fonds commun de l'intelligence humaine! Il a indiqué, dans une des scènes les plus plaisantes de son livre, le soin curieux qu'il prenait de la langue, et le châtiment que méritent ceux qui la dénaturent sous prétexte de l'enrichir. Essayons de la rapporter, non pas intégralement, car la licence de Rabelais ne permet guère que des citations tronquées sous les yeux de lecteurs qui veulent être respectés.

« Quelque jour, je ne sais quand, Pantagruel se pourmenoyt après souper, avec ses compagnons, par la porte dont l'on va à Paris; là rencontra un escholier tout joliet, qui venoyt par iceluy chemin, et après qu'ils se furent salués, lui demanda : « Mon amy, dond viens-tu à ceste heure?» L'escholier luy respondist : « De l'alme, inclyte et célèbre académie que l'on vocite Lutèce. »

« Qu'est-ce à dire? » dit Pantagruel à un de ses gens. — « C'est, respondist-il, de Paris. — Tu viens donc de Paris? Et à quoi passez-vous le temps, vous aultres messieurs étudiants ondist Paris? » Respondist l'escholier : « Nous transfrétons la Séquane on dilucule et crépuscule; nous déambulons par les compytes et quadryves de l'urbe, nous despumons la verbocination latiale... » Ici Rabelais s'émancipe, et je suis obligé de l'abandonner un instant. L'écolier continue : « Nous cauponisons ès tabernes méritoires de la Pomme de Pin, du Castel, de la Madeleine et de la Mulle... et si par forte fortune il y a rareté de pécune en nos marsupies, et soient exhaustes de métal ferruginé, pour l'escot nous dimittons nos codices et vestes opignérées, prestollant les tabellaires à venir des pénates et lares patrioticques. »

« A quoi Pantagruel dit : « Que dyable de languaige est ceci? Par Dieu! tu es quelque héréticque! — Segnor, no, dist l'escholier, car je révère les olympicoles, je vénère latrialement le supernel astripotent, je dilige et redame mes proximes, je serve les prescripts décalogicques, et selon la facultatule de mes vires n'en discède la late unguicule. »

La patience de Pantagruel commence à se lasser : « Qu'est-ce que veult dire ce fol? s'écrie-t-il, je croy que il nous forge ici quelque languaige diabolicque, et que il nous charme comme enchanteur. » A quoi dist un de ses gens : « Seigneur, sans doute ce guallant veult contrefaire la langue des Parisiens, mais il ne faict que escorcher le latin, et cuide ainsi pindariser; et il lui semble bien que il est quelque grand orateur en françoys, parce que il desdaigne l'usance commun de parler. »

« A quoi dist Pantagruel : « Est-il vray? »

« L'escholier respondist: « Signor Missayre, mon génie n'est point apte nate à ce que dist ce flagitiose nebulon, pour excorier la cuticule de notre vernacule gallicque : mais viceversement je gnave, opère, et par vèles et rames je me énite de le locupleter de la redundance latinicome. »

— « Pardieu! dit Pantagruel, je vous apprendray à parler.

Tu es Limosin pour tout potaige, et tu veux ici contrefaire le Parisien! Or, viens çà, que je te donne un coup de pigne.» Lors le prist à la guorge, lui disant : « Tu escorches le latin! Par saint Jan! je te feray escorcher le regnard, car je t'escorcheray tout vif.»

Singulière méthode d'enseignement! La leçon est plaisante, elle est énergique, et cependant elle fut perdue. L'écolier limousin fut chef d'école; après lui, en écorchant le latin on pensa pindariser, et on se crut grand orateur en français, parce qu'on dédaigna l'usage commun du langage. Rabelais puisa aux véritables sources du langage, aux sources populaires, et les emprunts qu'il fit au latin sont en général légitimés par l'analogie. Il a naturalisé quelques mots qui ne demandaient pas mieux que de devenir français; mais il a protesté d'avance contre une invasion qui aurait enlevé au langage sa nationalité, en essayant de le *locupleter de la redundance latinicome*. Rabelais procède directement de Jean de Meung, de Villon et de Marot, et il aura pour descendants Regnier, La Fontaine et Molière.

Rabelais poursuit de ses sarcasmes le mauvais langage partout où il le rencontre, et ces rencontres ne sont pas rares. L'Université avait dégénéré depuis l'époque où on la prenait pour arbitre dans les causes religieuses et politiques, où son autorité dominait les conseils, et où elle était dans les grandes assemblées l'interprète de l'opinion publique. Elle n'avait plus de Gerson pour chancelier. Aussi notre satirique livre-t-il à la risée son pédantisme et son ignorance dans la personne de Janotus de Bragmardo, qui vient réclamer les cloches de Notre-Dame, dont Gargantua a fait les sonnettes de sa jument. Rien n'est plus grotesque que le discours de l'orateur universitaire, ou plutôt sorbonique [1]; c'est la parodie de ces harangues où de rares idées sont délayées dans un langage emphatique et comme étouffées sous les citations, cette ressource des esprits indigents, qui ont l'orgueil du sa-

[1] *Gargant.*, liv. I, chap. XXI.

voir sans érudition véritable. Rabelais gardait rancune à la Sorbonne, qui avait censuré les obscénités de Pantagruel [1].

Il faut encore citer comme un modèle de raillerie bouffonne l'appointement d'un procès [2] pendant en la cour entre deux gros seigneurs qu'il m'est défendu de nommer, car Rabelais n'a pas choisi ses noms de plaideurs à l'usage des plus délicats, et dont la controverse était si haute et si difficile en droit que la cour du parlement n'y entendait que le haut allemand. Pantagruel, appelé à prononcer sur ce débat, commence par annuler la procédure : « Si vous voulez, dit-il, que je connoisse de ce procès, premièrement faites-moi brûler tous ces papiers, et, secondement, faites-moi venir les deux gentilshommes personnellement devant moy, et quand je les aurai ouïs, je vous en dirai mon opinion, sans fiction ni dissimulation. » Voilà d'un mot l'arrêt de la procédure ; passons à la plaidoirie. Rabelais, pour donner une idée du parlage des avocats de son temps, prête à chacune des parties un discours de pur galimatias, complétement inintelligible. Pantagruel écoute avec toute la gravité d'un juge, s'opposant aux interruptions et permettant la réplique ; et, après avoir pesé les raisons alléguées par le demandeur et le défendeur, il rend un arrêt non moins amphigourique que les plaidoyers, par lequel les plaideurs sont renvoyés « amis comme devant, sans dépens et pour cause. » Cette parodie nous donne l'opinion de Rabelais sur la valeur de la procédure et de l'éloquence du barreau. Mais il y a ici quelque chose de plus : ce procès si compliqué, et que les plaideurs,

[1] Le deuxième livre du roman de Rabelais a été publié plusieurs années avant le premier. La censure de la Sorbonne ne se fit pas attendre ; elle est de la fin de 1533, l'année même de la publication de la première partie de *Pantagruel*. *Gargantua*, tel que nous l'avons aujourd'hui, parut pour la première fois en 1535. Il avait été annoncé par une ébauche, qui est de 1532, qui avait été oubliée, et que M. Brunet, l'infatigable et très-savant bibliographe, a remise en lumière.

[2] *Pant.*, liv. II, chap. X, XI, XII et XIII.

suivant le cours ordinaire de la justice, auraient légué à leurs héritiers, ce procès, terminé soudainement à la satisfaction générale par l'intervention personnelle de Pantagruel, ne contient-il pas, sous l'apparence d'une satire des tribunaux, un hommage à la royauté, source de toute justice?

Nous avons vu que Rabelais a tourné en ridicule les tribunaux civils personnifiés dans la figure de ce bon Bridoie, qui ne connaît pas de plus sûr moyen pour décider toutes les questions judiciaires que l'emploi des dés, gros ou petits, suivant l'importance des affaires. Mais la raillerie ne lui suffit pas contre les tribunaux politiques, contre la cour du parlement, qu'il appelle l'antre des chats-fourrés, auxquels il donne pour chef ou pour archiduc le terrible Grippeminaud. Ici l'indignation fera monter la verve de Rabelais jusqu'à la haute éloquence. Je vais citer :

« Les chats-fourrez sont bestes moult horribles et épouvantables; ilz mangent les petits enfants et paissent sur des tables de marbre... Ont aussy les gryphes tant fortes, longues et assérées, que rien ne leur eschappe, depuys que une foys l'ont miz en leurs serres... Et notez que si vivez encore six olympiades, vous voyrrez ces chats-fourrez seigneurs de toute l'Europe et possesseurs pacifiques de tout le bien et domaine qui est en ycelle, si en leurs hoirs, par divine punition, soudain ne dépérissoyt le bien et revenu par eux injustement acquiz. Parmy eulx règne la sexte essence, moyennant laquelle ils grippent tout, dévorent tout et déguastent tout : ils brûlent, escartèlent, décapitent, meurdrissent, emprisonnent, ruinent et minent tout sans discrétion de bien et de mal. Car parmi eulx, vice est vertu appelé, meschanceté est bonté surnommée, trahison ha nom de féaulté, larrecin est dict libéralité; pillerye est leur devise, et par eux faicte et prouvée bonne de tous humains, exceptez moi, les hérétiques : et le tout font avecques souveraine et irréfragable autorité. »

Poursuivons cette terrible invective : « Si jamais peste on (au) monde, famine ou guerre, voraiges, cataclismes, conflagrations, malheurs adviennent, ne les attribuez, ne les réfé-

rez aux conjunctions des planètes maléficques, aux abus de la cour romaine, ou tyrannie des rois et princes terriens, à l'imposture des caphars, héréticques et faulx prophètes, à la malignité des usuriers, faulx monnoyeurs, rogneurs de testons ; ne à l'ignorance impudente et imprudence des médecins, cirurgiens, apothécaires ; ne à la perversité des femmes adultères, vénéficques, infanticides : attribuez le tout à la rage indicible, incroyable et inestimable meschanceté, laquelle est continuellement forgée et exercée en l'officine de ces chats-fourrez, et n'est on monde connue non plus que la cabale des juifs : pourtant (c'est pour cela que) n'est-elle détestée, corrigée et punye, comme seroit de raison. »

Nous ne sommes pas encore au bout. Écoutez la péroraison de ce discours que Rabelais a mis dans la bouche d'un gueux, placé comme une sentinelle à l'ouverture de l'antre : « Mais si elle est quelque jour mise en évidence et manifestée on peuple, il n'est et ne fut orateur tant éloquent qui par son art le retint, ne loy tant rigoureuse et draconicque qui par craincte de peine le gardast, ne magistrat tant puissant qui par force l'empeschat de les faire touz vifz, là dedans leur raboulière, félonnement brusler. Leurs enfants propres, chats-fourillons et autres parents les avoyent en horreur et abomination. C'est pourquoy, ainsi que Hannibal eut, de son père Amilcar, soubz solennelle et religieuse adjuration, commandement de persécuter les Romains tant que il vivroyt, ainsi ay-je de feu mon père injunction icy hors demourer, attendant que là dedans tombe la fouldre du ciel, et en cendres les réduyse comme autres titanes, profanes et théomaches, puysque les humains tant et tant sont ès cueurs endurciz, que le mal parmy eulx advenu, advenant et à venir ne recordent, ne sentent, ne prevoyent de longue main, ou le sentant ne ausent et ne veulent ou ne peuvent les exterminer. »

Qu'on enlève la couche d'archaïsme qui recouvre ce morceau, et on verra briller une belle et forte page d'éloquence. On s'étonne de rencontrer dans Rabelais des traits de cette portée, car ce n'est pas là le ton railleur et bouffon auquel il

nous a accoutumés. Jamais invective plus véhémente n'est sortie de la bouche d'un orateur : c'est que Rabelais, je l'ai déjà dit, avait éprouvé pour son livre et redouté pour sa personne les rigueurs de la justice politique ; c'est qu'il avait sur le cœur les persécutions éprouvées par les nobles martyrs de l'indépendance de la pensée ; c'est qu'il voyait encore la flamme du bûcher qui avait dévoré L. Berquin et l'infortuné Dolet ; c'est qu'il entrevoyait celui qui devait quelques années plus tard se dresser pour Anne Du Bourg. Cet admirable passage se trouve dans le cinquième livre du *Pantagruel*, monument inachevé que Rabelais n'a pas publié, mais qui n'en demeure pas moins son testament politique et religieux, fidèle dépositaire de la pensée qui restait encore voilée dans les livres précédents.

Essayons de passer du sévère au plaisant ; cette tâche nous est facile avec Rabelais. Rien n'est plus connu que la scène du conseil tenu par Picrochole, dans lequel cet adversaire de Grangousier délibère sur la conquête du monde avec le duc de Menuail, le comte Spadassin et quelques autres capitaines. C'est la conférence de Pyrrhus et de Cynéas traduite en style pantagruélique. Je prends au hasard quelques traits de cette comédie, où notre La Fontaine a puisé plus d'une inspiration. « Votre armée partirez en deux comme trop mieulx « l'entendez. L'une partie ira ruer sur ce Grangousier, et ses « gens ; par ycelle sera de prime abordée facilement descon- « fict. La recouvrerez argent à taz ; car le vilain en ha du « content. Vilain, disons-nous, parce que ung noble prince « n'a jamais ung sou. Thésauriser est fait de vilain. » C'est bien là le langage des courtisans qui poussent les princes à de folles prodigalités dont ils ont le profit, et le peuple la charge. Laissons les conseillers de Picrochole tracer l'itinéraire du second corps d'armée, transformer en passant le détroit de la Sibylle en mer Picrocholine, asservir l'Afrique, et, revenant vers l'Italie, faire trembler de peur sur son trône le pape, dont Picrochole ne baisera pas la pantoufle ; et, lorsque celui-ci parle de rebâtir le temple de Salomon, l'a-

vertir de n'être pas si soudain dans ses entreprises. Jamais les artifices des flatteurs et les folies de l'ambition n'ont été retracées plus fidèlement que dans ce tableau, chargé il est vrai par l'humeur satirique, mais dont le fond est tiré des aberrations de la politique. Ici Rabelais a parodié l'éloquence des courtisans, comme il a parodié ailleurs celle des avocats et celle des pédants.

Maintenant, si nous voulons entendre le langage de la raison et de la saine politique, il faut écouter Grangousier, soit qu'il gémisse douloureusement sur la nécessité de faire la guerre, ou qu'il donne aux vaincus des leçons et des consolations, ou que, dans une allocution à des pèlerins, il prêche contre l'abus de ces pieux voyages, et rappelle les vrais principes de la morale évangélique.

Écoutons d'abord les plaintes de Grangousier à la nouvelle de l'attaque soudaine de Picrochole : « Holos, holos, qu'est cecy ? bonnes gens ! songé-je, ou si vray est ce qu'on me dict ? Picrochole, mon amy ancien de tout temps, de toute race et alliance me vient-il assaillir ? Qui le meut ? qui le poinct ? qui le conduict ? qui l'a ainsi conseillé ? Mon Dieu, mon Saulveur, aide-moy, inspire-moy, conseille-moy à ce qu'est de faire ? Je proteste, je jure devant toy, ainsy me sois-tu favorable ! Si jamais à luy desplaisir ne à ses gens dommaige, ne en ses terres je fis pillerye ; mais bien au contraire, je l'ai secouru d'argent, de gens, de faveur et de conseil, en tous cas que ai peu congnoistre son advantaige. Que il m'ait doncques en ce poinct oultraigé, ce ne ne peult estre que par l'esprist maling. Bon Dieu ! tu connois mon couraige [1], car à toi rien ne peut estre celé. Si par cas il estoyt devenu furieux, et que pour lui réhabiliter le cerveau, tu me l'eusses icy envoyé, donne-moy et pouvoir et sçavoir le rendre au joug de ton sainct vouloir par bonne discipline.

« Mes bonnes gens, mes amys et féaulx serviteurs, fau-

[1] *Ce que j'ai dans le cœur.* Cette vieille acception du mot *courage* me semble regrettable.

dra-t-il que je vous empesche à m'y aider? Las! ma vieillesse ne requeroyt doresnavant que repous, et toute ma vie n'ay rien tant procuré que paix : mais il faut, je le voy bien, que maintenant je charge mes paovres épaules lasses et foibles, et en ma main tremblante je prenne la lance et la masse pour secourir et garantir mes paovres subjects. La raison le veult ainsy, car de leur labeur je suys entretenu et de leur sueur je suys nourry, moy, mes enfants et ma famille. Ce nonobstant je n'entreprendray guerre que je n'aye essayé tous les arts et moyens de paix. Là je me résouldz. »

Combien ce langage est touchant! Comme la compassion sur la folie déloyale de son ennemi, la pitié sur les nouveaux sacrifices imposés au peuple, sont heureusement mêlés à ce retour sur lui-même, à la pensée de ce trouble apporté au repos de sa vieillesse! Ce langage est digne de celui qui a écrit à son fils en termes si nobles : « Ma délibération ne est de provocquer, ains d'appaiser; d'assaillir, mais de défendre; de conquester, mais de guarder mes féaulx subjects et terres héréditaires[1]. » De pareils sentiments si bien exprimés feraient notre admiration si nous les rencontrions dans un ancien orateur; ce n'est pas une raison pour les dédaigner dans Rabelais. L'ambassadeur de Grangousier tient à son tour à Picrochole un langage digne de son maître : « Quelle furye t'esmeut maintenant, toute alliance brisée, toute amitié conculquée, tout droict trespassé, envahir hostilement ses terres sans en rien avoir été par luy ni les siens endommagé, irrité ny provocqué? Où est foy? où est loy? où est raison? où est humanité? où est crainte de Dieu? Cuydes-tu ces outraiges estre recelés es esprits éternels et au Dieu souverain, qui est juste rétributeur de noz entreprises? Si le cuydes, tu te trompes... Mais s'il estoyt décidé que ton heur et repous deust prendre fin, falloyt-il que ce fust en incommodant à mon roy, celuy par lequel tu estoys estably? Si ta maison doibvoyt ruiner, falloyt-il que en sa ruyne elle tombast sur

[1] *Garg.*, chap. XXIX.

les atres de celui qui l'avait aornée? » Ne croirait-on pas lire un fragment d'une de ces harangues dont les historiens de l'antiquité ont semé leurs récits?

Revenons à Grangousier, ce type de la bonté royale : nous l'avons entendu avant le combat; voyons quels sentiments la victoire lui a inspirés. Tocquedillon, l'un des généraux de Picrochole, fait prisonnier, est présenté à Grangousier, et voici la leçon qu'il en reçoit pour lui et pour son maître : « Le temps n'est plus d'ainsi conquester les royaulmes, avec domaiges de son prochain frère chrétien : cette imitation des anciens Hercules, Alexandres, Hannibalz, Scipions, Césars et aultres telz est contraire à la profession de l'Évangile, par lequel nous est commandé guarder, saulver, régir et administrer chacun ses pays, non hostillement envahir les aultres. Et ce que les Sarrazins et barbares jadys appeloyent proesses, maintenant nous appelons briguanderyes et meschancetez. Mieulx eust-il fait soy contenir en sa maison, royallement la gouvernant, que insulter en la mienne, hostillement la pillant. Car par bien la gouverner l'eust augmentée, par me piller sera destruyct. Allez-vous-en au nom de Dieu, suybvez bonne entreprise, remonstrez à votre roy ses erreurs que cognoistrez et jamais ne le conseillez ayant esguard à votre prouffict particulier, car avec le commun est aussi le propre perdu. » Il y a dans toutes ces pensées une haute sagesse, une connaissance approfondie de l'histoire et de la morale : les modifications apportées au droit des nations par le triomphe de l'Évangile, que nous croyons une découverte de nos jours, y sont clairement énoncées, aussi bien que la loi morale qui place le bien et la vertu dans la préférence accordée à l'intérêt commun sur l'intérêt particulier. Ce sont ces vues élevées et non les bouffonneries qui ont placé si haut Rabelais dans l'estime des connaisseurs.

Grangousier ne donne pas seulement d'excellents conseils sur la politique, mais sa sagesse s'applique aussi aux matières religieuses; il faut voir de quel ton il admoneste les pèlerins que le moine frère Jean a ramassés dans le clos de l'Abbaye :

« Qu'alliez-vous faire à Saint Sébastian? — Nous allions lui offrir nos votes contre la peste. — O paovres gens! estimez-vous que la peste vienne de saint Sébastian? — Ouy, vrayment, nos prescheurs nous l'affirment. — Ouy, les faulx prophètes vous annoncent-ils telz abuz? blasphèment-ils en ceste faczon les justes et sainctz de Dieu, que ils font semblables aux dyables, qui ne font que du mal entre les humains? Aynsy preschoyt à Sinays ung caphart que saint Antoyne mettoyt le feu ès jambes, saint Eutrope faisoit les hydropiques, saint Gildas les folz, saint Genou les gouttes. Mais je le puniz en tel exemple, quoiqu'il m'appelast hereticque, que depuis ce temps caphart quiconque n'est ausé entrer en mes terres. Et m'esbahys si vostre roy les laisse prescher par son royaulme telz scandales. Car plus sont à punir que ceulx qui par art magicque ou autre engin auroient mis la peste dans le pays. La peste ne tue que les cors, mais tels imposteurs empoisonnent les âmes... Allez-vous-en, paovres gens, au nom de Dieu le créateur, lequel vous soyt en guyde perpétuelle, et doresnavant ne soyez faciles à ces oçyeux et inutiles voyaiges. Entretenez vos familles, travaillez chacun en sa vacation; instruez vos enfants, et vivez comme vous enseigne le bon apostre saint Paul. »

Gargantua marche sur les traces de son père; pour bien connaître l'élévation de son esprit et sa grandeur d'âme, il faudrait lire entièrement la *concion* qu'il adresse aux vaincus[1]. Pantagruel n'est pas moins sensé que son père et son aïeul. Comment soutenir après cela que Rabelais a fait de ces trois géants un symbole injurieux de la royauté?

La satire de Rabelais porte sur tous les abus introduits dans la religion par la superstition. Nous venons de voir sa pensée sur les pèlerins, nous ne le trouverons pas plus favorable aux moines. On voit par là dans quel sens avait marché l'esprit humain, depuis le douzième siècle, qui s'était ému à la voix de l'ermite Pierre, puissant sur ses contem-

[1] Liv. I, chap. 50.

porains par sa double qualité de cénobite et de pèlerin. Cette grande figure, dédoublée au seizième siècle par Rabelais, ne produit que deux grotesques. Le pèlerin a passé sous nos yeux; voyons maintenant le moine : « Si vous entendez pourquoy ung cinge en une famille est toujours mocqué et hercelé, vous entendrez pourquoi les moynes sont de tous refuys, et des vieulx et des jeunes. Le cinge ne guarde point la maison comme ung chien; il ne tire pas l'arroy comme le bœuf; il ne produict ni laict, ni laine comme la brebis; il ne pourte pas le faix comme le cheval. Ce que il faict est tout déguaster, qui est la cause pourquoy il reçoyt de tous mocqueryes et bastonnades. Semblablement ung moyne (j'entends de ces ocyeux moynes) ne laboure comme le paysant, ne guarde le pays comme l'homme de guerre, ne guarit les malades comme le médecin, ne presche ny endoctrine le monde comme le bon pasteur évangélique et pédagogue, ne pourte les commodités et choses nécessaires à la république comme le marchant [1]. C'est la cause pourquoy sont de tous huez et abhorryz. — Mais ils prient Dieu pour nous. — Rien moins; vrai est que ils molestent tout leur voisinaige à force de trinqueballer leurs cloches; ils mar-

[1] Voltaire, qui s'est montré sévère à l'égard de Rabelais, n'a pas dédaigné d'imiter ce passage, et il a eu la courtoisie de ne pas éclipser son modèle :

Nous faisons cas d'un cheval vigoureux
Qui, déployant quatre jarrets nerveux,
Frappe la terre et bondit sous son maître ;
J'aime un gros bœuf, dont le pas lent et lourd,
En sillonnant un arpent dans un jour,
Forme un guéret où mes épis vont naître ;
L'âne me plaît, son dos porte au marché
Les fruits du champ que le rustre a bêché ;
Mais pour le singe, animal inutile,
Malin, gourmand, saltimbanque indocile,
Qui gâte tout et vit à nos dépens,
On l'abandonne aux laquais fainéants.

monnent grand renfort de légendes et pseaulmes nullement par eux entenduz; ils comptent force patenostres, entrelardées de longs Ave Maria, sans y penser ny entendre. »

Tout ceci sent furieusement l'hérésie, mais Rabelais l'avait dépassée en remontant jusqu'à la philosophie d'Épicure et de Diogène. C'est ce qui l'a sauvé, et ce qui fut son rempart contre la haine des dévots, que du reste il n'a pas ménagés. Voici comment il les caractérise : « Si pour passe-temps joyeuz vous lisez mes livres, comme par passe-temps je les écrivoys, vous et moi sommes plus dignes de pardon que ung grand taz de sarrabaïtes, cagotz, escargotz, hypocrites, capharts et autres telles sectes de gens, qui se sont déguisés comme masques pour tromper le monde. Car, donnant entendre au populaire comment ils ne sont occupés sinon en contemplation et dévotion, en jeusnes et macération de la sensualité, sinon vrayment pour sustenter et alimenter la petite fragilité de leur humainité, au contraire font chière, Dieu sayt quelle, *et Curios simulant, sed Bacchanalia vivunt.* Vous le povez lire en grosse lettre et enluminure de leurs rouges museaulx et ventre à poulaine[1]. » Ailleurs il leur ferme ainsi la grande porte de l'abbaye de Thélème :

> Cy n'entrez pas, hypocrites, bigotz,
> Vieux matagotz, marmiteux boursoufflés,
> Torcoulx, badaulx plus que n'étaient les Gotz,
> Ny Ostrogotz, précurseurs des Magotz, etc... [2].

et ce qui suit, toujours en rimes à carillon. Enfin il les congédie par cette véhémente apostrophe : « Arrière, mastins, hors de la quarrière; hors de mon soleil, canaille au dyable! Venez-vous icy articuler mon vin et déguaster mon tonneau? Voyez icy le baston que Diogène par testament ordonna estre près luy pousé après sa mort pour chasser et esrener ces larves bustuaires et mastins cerbericques. Pourtant arrière, cagots! aux ouailles, mastins!

[1] Liv. II, chap. 34.

[2] *Gargant.*, chap. 54.

hors d'icy, capharts de par le dyable[1]. » Ce passage ne brille pas par la politesse, et il était difficile de rompre plus brutalement en visière aux hypocrites.

J'ai choisi à dessein des traits de nature diverse dans le livre de Rabelais, pour faire juger de la variété de son génie et du caractère de son style. Nous avons vu sa pensée sur les choses de la politique et de la religion. Sa politique prépare Henri IV et Louis XIV; elle sera celle de la *Ménippée*, dont il semble avoir disposé d'avance les matériaux et la forme. Sa philosophie prélude à celle de Voltaire et de d'Holbach : deux mots la résument, c'est l'inscription de l'abbaye de Thélème, *Fais ce que tu voudras*, et l'oracle de la dive bouteille : *Trinque*. Rabelais veut fortifier le pouvoir politique pour avoir sous sa protection toute licence de s'ébaudir et de railler.

Le livre de Rabelais, qu'on peut considérer, sous le rapport des idées et de la science, comme l'Encyclopédie du seizième siècle, et sous celui du langage comme un vocabulaire complet, ce livre a exercé sur la littérature une influence qui s'est prolongée jusqu'à nous. Beroalde de Verville s'en est inspiré pour écrire le *Moyen de parvenir;* l'immortelle *Ménippée* est sa fille légitime; Pascal a trouvé dans la génération des procès celle des opinions probables; La Fontaine a emprunté à Rabelais sa langue, qu'il a rendue inimitable : il en a reçu l'art de conter, qu'il n'a pas perfectionné; Molière a repris là, comme son bien, le secret des caractères et du dialogue; Voltaire en a retenu quelque chose pour ses romans et ses satires; et de minces filets de la veine abondante de notre grand cynique ont fait tout le renom de quelques-uns des écrivains de nos jours. Ce sont là des titres de gloire; mais nous ne devons pas nous en laisser éblouir jusqu'à une admiration exclusive : toutes ces perles sont souillées de fange et de fumier, et je crois que le parti le plus sage est encore de s'en tenir au

[1] Prologue du liv. III.

jugement de La Bruyère, et de répéter avec lui : « Rabelais est inexcusable d'avoir semé l'ordure dans ses écrits ; son livre est une chimère : c'est le visage d'une belle femme avec des pieds et une queue de serpent ou de quelque autre bête plus difforme ; c'est un monstrueux assemblage d'une morale fine et ingénieuse et d'une sale corruption : où il est mauvais, il passe bien loin au delà du pire, c'est le charme de la canaille : où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent ; il peut être le mets des plus délicats. »

Rabelais est incontestablement un des plus rares génies que la France ait produits. Je ne parle pas de l'étendue, j'ai presque dit l'universalité de ses connaissances acquises pendant le cours d'une vie agitée et dissipée : physique, médecine, astrologie, alchimie, théologie, philosophie, il a tout embrassé ; il connaît les sciences dont il se moque. Ajoutez à cela la philologie, car il sait le grec, le latin, l'hébreu, la plupart des langues modernes ; et, pour le français, il ne se contente pas de la langue courante, mais il possède tous les idiomes spéciaux des arts et des métiers, de la guerre, de la marine, de la basoche, et il y puise largement pour enrichir le trésor de la langue nationale. Je ne parle pas de tout cela, mais de son style et de son imagination, car c'est le double principe de la durée de ses œuvres.

Le style de Rabelais a un mouvement et un relief singuliers ; il se compose du tour original de la pensée, de la vigueur et de la propriété de l'expression ; l'esprit de l'écrivain se fait jour et se peint avec aisance et puissance ; sa pensée saute aux yeux et pénètre brusquement dans l'intelligence. Toujours alerte et en arrêt, cet esprit souple et subtil trouve un vêtement qui lui convient ; il crochète et furète, comme dirait Montaigne, tout le magasin des mots et des figures pour se représenter, et il n'est jamais pris en défaut. L'étude du style de Rabelais est une des plus utiles à ceux qui veulent bien écrire ; c'est un arsenal d'expressions et de tours qu'une main habile peut transporter pour rajeunir et vivifier notre idiome. Le pastiche n'est pas à crain-

dre avec lui : écrivain presque parfait dans son siècle et dans sa manière, ce n'est pas un modèle achevé, on ne peut lui prendre que des matériaux. Il n'y a lieu ni à le calquer ni à l'imiter, mais à le dérober pour s'enrichir. Les habiles qui l'ont pratiqué ont tous gagné à ce commerce.

L'imagination de Rabelais brille dans la vérité des tableaux et dans la conception des caractères, où il est peintre excellent et créateur; car ses personnages sont de véritables créations, et ses descriptions mettent l'objet sous les yeux du lecteur. On peut s'étonner que Rabelais n'ait pas tenté plus souvent le crayon de nos artistes : une traduction par le dessin serait un excellent commentaire. Au reste, ce commentaire a été essayé, et savez-vous par qui? par Rabelais lui-même; il a dessiné des figures pour ses *Songes drolatiques*, et on y reconnaît ses héros favoris. J'avais oublié, dans l'énumération presque encyclopédique des titres de Rabelais, le talent du dessinateur. Il y excelle, et il a devancé les grotesques de Callot.

Je ne crains pas que cet éloge paraisse une adhésion sans réserve, mais il convient de protester hautement contre le cynisme d'un grand écrivain, au nom de la morale et de la religion. Si j'admire le génie de Rabelais, je n'en approuve pas l'emploi; je ne suis pas de sa religion, je réprouve hautement sa morale. Arrière toute obscénité et toute impiété. Or Rabelais est ordurier avec délices, et, contre ce qu'il appelle les abus de la religion, son langage prend une allure tellement libre, qu'on peut le soupçonner d'aller bien au delà, et d'être un impie.

O Rabelais! vous appelez cela folâtrer, et vous vous croyez irréprochable parce que vous n'articulez pas d'hérésie, parce que vous n'attaquez ni Dieu ni la royauté; mais dites-nous ce qu'est votre Dieu, à quoi il vous oblige ici-bas, ce qu'il promet au delà de la vie, et si cette âme, que vous admettez sous bénéfice d'inventaire, ne rentre pas dans le néant?

Il n'y a rien de noble, rien d'élevé, rien de consolant dans vos principes; nous ne voulons pas de la vie telle que vous la

faites : on se lasse bien vite de cette indépendance de volonté dont vous nous dotez. On a mieux à chercher que ces plaisirs des sens, que ces excès de bonne chère, que cette absorption indéfinie de *purée septembrale*, comme vous dites; rien n'est plus triste, à la longue, que cette gaieté sans relâche, qui se prend à tout indistinctement, et pour qui rien n'est sacré. *Dulce est desipere in loco;* mais le lieu de la folie, ce n'est pas la vie tout entière; le sérieux demande la meilleure place, et vous l'avez banni.

Incorrigible railleur, on dit de vous, et nous sommes tenté de croire ceux qui le disent, on dit que la présence même de la mort n'a pas glacé le rire sur vos lèvres, et que, séparé de l'éternité par un court instant, vous avez osé dire : « Tirez le rideau, la farce est jouée. » Il est vrai, le carnaval finit pour vous, la farce est jouée; mais le drame commence après la vie en joie et en dérision.

Non, mille fois non, la vie n'est pas une farce, et rien n'est plus sérieux que le séjour sur cette terre de passage. Si haut ou si bas que nous soyons placés, quelles que soient l'étendue ou les bornes de notre intelligence, nous sommes tous membres solidaires de la grande famille humaine, qui se perpétue et qui marche sous les yeux, sous la main de la Providence; tous nous avons des exemples à donner, des devoirs à remplir, un but à atteindre, une récompense à recevoir ou un châtiment à subir. Nous tenons tous de cette vie éphémère, dont l'emploi nous est imputable, un gage assuré d'immortalité; ne soyons ni indifférents ni railleurs envers l'éternité. Sur la route que nous parcourons, et devant ce rideau qui sera tiré, quel jour, à quelle heure? nul ne le sait, mais qui sera certainement tiré, semons le bien, laissons sur notre passage des traces d'honneur, de dévouement, de probité, car il faudra passer de l'autre côté et régler nos comptes avec la justice éternelle.

1834.

CALVIN.

—

Calvin a donné son nom à la réforme française, et ce n'est pas sans quelque effroi que j'aborde un si rude jouteur. C'est là une prodigieuse étude, et, pour être soutenu dans ce labeur, je voudrais l'entreprendre avec sympathie; mais je sens d'avance que je serai souvent forcé de me montrer sévère; car, si d'un côté la vigueur du génie de Calvin est incontestable, d'un autre côté il est également vrai que son œuvre a été plutôt un accident funeste qu'un bienfait pour l'humanité. Avant d'arriver aux doctrines du réformateur, à l'examen de ses travaux, à l'appréciation de son génie, je dois d'abord faire connaître l'homme.

Jean Calvin est né à Noyon, au commencement du seizième siècle[1]. Ses détracteurs, qui le font naître d'un tonnelier, lui ont reproché l'obscurité de sa naissance comme une tache : étrange reproche dans une religion qui se glorifie d'avoir pour fondateurs des hommes obscurs, de simples pêcheurs, des hommes nés dans la dernière classe du peuple! Mais ce reproche est mensonger. Le père de Calvin, Gérard Cauvin, était notaire apostolique, procureur fiscal du comté, scribe en cour d'Église et promoteur du chapitre. Voilà bien des titres! il était d'ailleurs estimé de ses concitoyens pour son esprit et son entente des affaires, et assez riche pour donner à son fils une brillante éducation. Le jeune Calvin fut envoyé

[1] Le 10 juillet 1509. Son nom était Cauvin. Calvin est le même nom retrempé à sa source latine, *Calvus*, *Calvinus*. Le travail de Calvin sur toute la langue est analogue à la restitution qu'il a pratiquée sur son propre nom.

à Paris; c'est au collége de La Marche d'abord, puis au collége de Montaigu, renommé pour aiguiser les dents et l'esprit de la jeunesse, qu'il acheva dans la compagnie de deux jeunes nobles, les enfants du seigneur de Mommor, ses études commencées à Noyon. Il étonna d'abord ses maîtres par la précocité, par la pénétration de son intelligence. On le destinait à l'état ecclésiastique : à l'âge de douze ans il eut un bénéfice dans la cathédrale de Noyon; chapelain avant d'être sorti de l'enfance, pourvu six ans après de la cure de Saint-Martin de Marteville, les abus qu'il devait attaquer plus tard auraient pu lui profiter; il aima mieux y renoncer[1] pour les combattre plus librement. L'influence de son père et sans doute aussi l'instinct de sa vocation le détournèrent de la carrière ecclésiastique et le poussèrent vers les études du droit. Déjà les entretiens de Robert Olivetan, allié de sa famille, le même qui traduisit la Bible en français sur le texte hébreu, avaient altéré l'orthodoxie de Calvin, de sorte qu'il ne pouvait avec honneur entrer dans le ministère catholique, et que sa conscience lui commanda bientôt de renoncer aux bénéfices ecclésiastiques qu'une confiance anticipée avait réunis dans ses mains. Il étudia d'abord à Orléans, sous Pierre de l'Étoile, jurisconsulte célèbre qui devint président au parlement de Paris; et plus tard à Bourges, où il acheva de se former sous la discipline d'Alciat : sa destinée lui donna en même temps un professeur de lettres grecques entaché d'hérésie, dont Théodore de Bèze parle avec reconnaissance, Melchior Wolmar. Là s'acheva son éducation. Cette étude du droit n'est pas une circonstance indifférente dans l'histoire de Calvin. Suivant la remarque de M. Michelet, Calvin en reçut l'empreinte de son génie : en effet il fut légiste avant

[1] Bolsec et d'autres écrivains catholiques, cités par l'abbé Bergier (*Dict. Théol.*), attribuent cet abandon à une cause honteuse, qui aurait provoqué contre Calvin une condamnation flétrissante. Les documents qu'on apporte à l'appui de cette assertion concernent un autre Cauvin. Il y a eu certainement méprise, accidentelle ou volontaire.

tout, et son esprit garda, à outrance, la dureté et l'inflexibilité de la loi.

Les contemporains sont tous d'accord sur les merveilleux progrès de Calvin, sur le développement précoce de son intelligence. Ainsi, à Orléans, où il abordait l'étude du droit, on le vit, simple élève, compléter les leçons des maîtres et réussir si bien, qu'on lui proposa, pour l'attacher à l'enseignement, de lui conférer sans frais le grade de docteur. A vingt ans il était armé de toutes pièces : son premier ouvrage fut un travail d'érudition, mais le choix du livre qu'il commenta indique, quoi qu'on en ait dit, des vues ultérieures. Sans doute il voulait prendre rang parmi les savants dans un siècle qui raffolait d'érudition et où on allait à la gloire par des commentaires, mais ce n'est pas au hasard qu'il prit pour texte de son travail, parmi les œuvres de Sénèque, le traité *de la Clémence*. A la vue de cette société dès lors divisée, où la réforme avait déjà déposé des germes féconds et suscité de nombreux dissidents qui avaient attiré sur eux la persécution, Calvin, qui couvait l'hérésie, prit en main la cause des opprimés. Il comprenait que lui et les siens seraient heureux de rencontrer dans les dépositaires du pouvoir la vertu célébrée par le philosophe romain. Il faut distinguer avec soin deux périodes dans la vie de Calvin, la lutte et l'organisation. Il fera plus tard bon marché des principes de sa jeunesse; mais au début de sa carrière il dut invoquer la clémence, sauf à la rejeter ensuite, lorsque sa condition aura changé.

En 1530 Calvin, qui avait parcouru dans les écoles de Paris, d'Orléans et de Bourges, le cercle entier des humanités et du droit, était revenu à l'étude de la théologie. Établi au collége de Fortet, disciple assidu mais indépendant de la Sorbonne, il fréquentait volontiers les érudits que François Ier attirait à la cour et qui, sans négliger la science, prêtaient l'oreille aux bruits venus de l'Allemagne. Le roi et sa sœur Marguerite de Valois, et à leur suite les courtisans, accueillaient ces nouveautés avec faveur. Calvin travaillait de son côté à gagner ou du moins à compromettre la Faculté de

théologie, il avait même pris sur le recteur de Sorbonne, Nicolas Cop, fils de Guillaume Cop, chirurgien du roi, un tel ascendant que l'honnête théologien en était venu à ne voir que par les yeux, à ne penser que par l'esprit de son disciple. Aussi, appelé par sa charge à faire, le jour de la Toussaint 1533, le discours de rentrée, le bon recteur fut-il pour son pieux auditoire un sujet de scandale. Entre autres propositions et doctrines mal sonnantes il avait professé la prédestination au sens des luthériens. La rumeur fut grande dans la Faculté de théologie, et Nicolas Cop, malgré le crédit de son père, fut obligé de prendre la fuite. Le mystère ne tarda pas à être éclairci, et on sut que le discours prononcé par le recteur était l'œuvre de son jeune ami Jean Calvin. En conséquence le lieutenant criminel, Jean Morin, qui fut depuis le beau-père de Lhospital, arriva escorté de ses archers au domicile de Calvin. De fortune ou d'intention Calvin était absent, et se garda bien de reparaître. On apprit bientôt qu'il avait trouvé un asile à Nérac, auprès de la sœur de François Ier, Marguerite de Valois, reine de Navarre.

La cour de Marguerite était lettrée, galante et volontiers théologienne. Calvin n'y portait ni l'esprit léger de Marot, ni la verve audacieuse de Bonaventure Desperiers : sérieux et de mœurs austères, il s'y fit plus admirer qu'imiter. Toutefois il y fut bien accueilli. Il eut des loisirs pour ses études, de la liberté pour l'exposition de ses doctrines. L'hospitalité qu'il recevait ne l'enchaînait pas : il quittait souvent Nérac pour aller au dehors, en Saintonge, à Angoulême, se faire de nouveaux prosélytes. Cependant il n'avait pas ouvertement rompu avec l'église catholique : même le crédit de Marguerite avait fait cesser les poursuites dirigées contre lui, et il était au moins amnistié. Ce fut alors qu'il conçut le projet d'exposer l'ensemble de la doctrine chrétienne telle qu'il la concevait, et ce livre devait le mettre non-seulement dans les rangs, mais à la tête des réformateurs. Il commença de l'écrire à Claix, dans la maison du curé Louis Du Tillet, dont il avait gagné l'amitié. Louis était frère de Jean Du Tillet, greffier

au parlement de Paris et de l'évêque de Meaux. Calvin avait pu revenir à Orléans, où il se trouvait en 1534 : il y publia sa *Psychopannychie*, pamphlet théologique contre l'opinion de certains anabaptistes qui prétendaient que les âmes des morts dorment jusqu'au jugement dernier. D'Orléans il se rend à Strasbourg, d'où il va s'établir à Bâle, et c'est là que, dans le cours de l'année 1535, il publie l'*Institution chrétienne;* ce n'était pas l'ouvrage complet, tel que nous le possédons maintenant; il était bien moins étendu : ce n'était que l'ébauche de l'œuvre définitive, mais cette ébauche était déjà un grand monument, et elle était précédée de cette admirable introduction, de cette dédicace au roi François Ier [1], dans laquelle les principes de la tolérance sont hautement exprimés. Ici la pensée, le langage, tout est noble et grand; il faut entendre, il faut voir avec quelle dignité le proscrit parle au roi de France, et lui demande de faire asseoir la justice sur son trône; avec quelle vigueur il condamne ces tortures exercées contre les libres penseurs, et avec quelle confiance il invoque contre les persécuteurs la force du Seigneur qui se montrera à son heure : la menace concentrée n'éclate pas, mais elle n'en a que plus d'énergie.

Telle était en 1535 la situation de Calvin : déjà connu par le commentaire sur le traité *de la Clémence*, il venait de publier son *Institution chrétienne*, qui eut dans toute l'Europe un long retentissement; c'était une œuvre capitale. Les réformateurs voyaient dans son livre la leçon faite au roi, à Luther lui-même, à Zwingle, la doctrine de l'Évangile ramenée à ses principes, et pour l'Église sa constitution à venir. Calvin dès lors fut placé au premier rang et considéré comme le chef naturel de la réforme; mais son destin ne se fixa pour ainsi dire que par un accident.

Arrêtons-nous à loisir devant ce monument du génie et de la foi de Calvin. L'*Institution chrétienne*, telle que l'ont faite

[1] L'*Institution chrétienne* fut d'abord écrite en latin, et ce fut seulement six ans plus tard, en 1541, que Calvin la traduisit en français.

les travaux de la vie de Calvin, comprend l'ensemble et les détails de la doctrine des réformateurs. Calvin l'entreprit pour répondre aux catholiques qui reprochaient à la réforme de n'avoir d'autre but que la destruction, ni d'autre résultat que l'anarchie des intelligences. Il voulut fixer une doctrine essentiellement mobile et qu'on ne pouvait arrêter définitivement qu'en renonçant le principe même de la réforme, c'est-à-dire le droit de tous et de chacun à la découverte de la vérité contenue dans l'Écriture :

Tout protestant est pape une Bible à la main.

Si Calvin s'était contenté de proposer sa doctrine, il serait demeuré dans l'esprit de la réforme; mais en l'imposant il s'en est écarté, et son intolérance était d'autant plus insupportable qu'elle était une contradiction manifeste.

Je n'entreprendrai pas de donner ici la substance de la doctrine de Calvin; un traité sur la nécessité de la réforme de l'Église, qui contient tous les principes de Calvin exposés sous une forme moins didactique, m'en fournira bientôt l'occasion et les moyens. Il me suffit maintenant de dire que l'*Institution*, composée de quatre livres, dont le premier traite de la connaissance de Dieu et de celle de l'homme; le second, du Christ considéré comme rédempteur du genre humain; le troisième, des moyens d'acquérir la grâce du Christ et des fruits qu'elle produit; le quatrième, des institutions que Dieu a établies pour mettre l'homme en société avec le Christ et l'y retenir, est un traité complet de théologie[1]. Ajournons ces questions épineuses pour examiner l'épître qui précède l'œuvre, et dans laquelle le réformateur écarte successivement tous les motifs en vertu desquels on voulait condamner les novateurs sans les entendre.

La préface de l'*Institution chrétienne* est un véritable plai-

[1] On peut lire dans les *Études littéraires sur les écrivains français de la réformation*, par A. Sayous, tome I, pages 188 et suiv., une courte et substantielle analyse de l'*Institution chrétienne*.

doyer. L'orateur reconnaît dans son exorde l'impopularité de la cause qu'il défend. Il l'explique par les calomnies du clergé, mais il la constate : « Vous-mesme, vous pouvez estre tesmoin, sire, par combien fausses calomnies elle est tous les jours diffamée envers vous : c'est à savoir qu'elle ne tend à autre fin, sinon que tous règnes et polices soyent ruinés, la paix soit troublée, les lois abolies, les seigneuries et possessions dissipées : bref, que toutes choses soyent renversées en confusion. Et néanmoins encore vous n'en oyez que la moindre portion. Car, entre le populaire, on sème contre icelle horribles rapports, lesquels, s'ils estoyent véritables, à bon droit tout le monde la pourroit juger avec tous ses auteurs digne de mille feux et mille gibets. Qui s'esmerveillera maintenant pourquoy elle est tellement haye de tout le monde, puisqu'on adjouste foy à telles et si iniques détractions? Voilà pourquoi tous les estats, d'un commun accord, conspirent à condamner tant nous que nostre doctrine. » L'aveu est précieux à recueillir dans la bouche de Calvin. Mais pourquoi la royauté et le populaire étaient-ils si bien disposés à recueillir ces horribles rapports? C'est qu'en réalité le protestantisme portait un germe républicain, et que sa doctrine austère ne remuait pas les entrailles du peuple.

Calvin prend la royauté pour juge entre la réforme et ses adversaires; il essaie de l'émouvoir par le tableau des injustes souffrances que les réformateurs supportent pour la cause de l'Église, et de la faire passer à leur parti en montrant les erreurs, les iniquités et les débordements des catholiques. « Considérez, sire, toutes les parties de nostre cause, et nous jugez estre les plus pervers des pervers, si vous ne trouvez manifestement que nous sommes oppressés et recevons injures et opprobres, pourtant que (*seulement parce que*) nous mettons nostre espérance en Dieu vivant; pourtant que nous croyons que c'est la vie éternelle de connoistre un seul vrai Dieu, et celui qui a envoyé Jésus-Christ. A cause de cette espérance, aucuns de nous sont détenus en prisons, les autres fouettés, les autres menés à faire amendes honorables, les

autres bannis, les autres cruellement affligés, les autres échappent par fuite, tous sommes en tribulation, tenus pour maudits et exécrables, injuriés et traités inhumainement. »

A cette peinture qui représente les protestants abreuvés d'outrages pour leur fidélité à Dieu et à l'Évangile, il oppose le déréglement et les voluptés mondaines de leurs calomniateurs : « Contemplez d'autre part nos adversaires (je parle de l'estat des prestres à l'aveu et à l'appétit desquels tous les autres nous contrarient), et regardez un peu de quelle affection ils sont menez. Ils se permettent aisément à eux et aux autres d'ignorer, négliger et mespriser la vraye religion qui nous est enseignée par l'Escriture, et qui devoit estre résolue et arrêtée entre tous : et pensent qu'il n'y a pas grand intérest quelle foy chacun tient ou ne tient pas de Dieu et de Christ, mais que (*pourvu que*), par foy (comme ils disent) enveloppée, il submette son sens au jugement de l'Église. Et ne se soucient pas beaucoup s'il advient que la gloire de Dieu soit polluée par blasphèmes, tous évidents, moyennant que personne ne sonne mot contre l'autorité de nostre mère saincte Église, c'est-à-dire, selon leur intention, du siége romain. Pourquoy combattent-ils d'une telle rigueur et rudesse pour la messe, le purgatoire, les pèlerinages et tels fatras, tellement qu'ils nient la vraye piété pouvoir consister, si toutes ces choses ne sont crues et tenues par foy très-explicite, combien qu'ils n'en preuvent rien par la parole de Dieu ; pourquoi, dis-je, sinon pourtant que leur ventre leur est pour Dieu, la cuisine pour religion? Lesquels ostez, non-seulement ils ne pensent pas qu'ils puissent estre chrestiens, mais ne pensent plus estre hommes. » On voit déjà combien étaient sérieux les dissentiments, et combien vive l'animosité des partis.

L'Église réformée se séparait de la communion catholique sur plusieurs points de doctrine fort importants : l'autorité du pape et des conciles, le nombre des sacrements, la présence réelle, le mariage des prêtres, la prédestination et la justification, le culte des saints et des images et l'adoration de la Vierge. Calvin a traité toutes ces questions en détail

dans l'*Institution chrétienne*. Il en touche quelques-uns dans sa préface; mais il s'attache surtout à repousser les reproches généraux qui portent sur les intentions des réformateurs et les dangers de leurs doctrines. « Ils ne cessent, dit-il, de calomnier notre doctrine, et la descrier et diffamer par tous moyens qu'il leur est possible pour la rendre ou odieuse ou suspecte. Ils l'appellent nouvelle et forgée puis naguères; ils reprochent qu'elle est douteuse et incertaine; ils demandent par quels miracles elle est confirmée; ils enquièrent si c'est raison qu'elle surmonte le consentement de tant de pères anciens et si longue confiance; ils insistent que nous la con-confessions estre schismatique, puisqu'elle fait la guerre à l'Église, ou que nous respondions que l'Église a été morte par tant longues années auxquelles il n'en étoit nulle mention. Finalement ils disent qu'il n'est jà mestier (*besoin*) de beaucoup d'arguments, veu qu'on en peut juger des fruits quelle elle est : c'est assavoir qu'elle engendre une grande multitude de sectes, force troubles et une licence desbordée de mal faire. »

On ne peut pas se plaindre que Calvin dissimule les accusations de ses adversaires. La réforme est une nouveauté; sa doctrine est incertaine; aucun miracle ne la confirme; elle est contraire à la tradition; elle établit un schisme dans l'Église; elle cause la guerre dans l'État, et la licence dans la société. Calvin va répondre successivement à tous ces griefs, sinon avec raison, au moins avec un grand luxe d'arguments. Souvent il reportera à ses accusateurs les reproches qu'ils envoient à sa doctrine.

Voyons comment il repousse le reproche de nouveauté : « En ce qu'ils l'appellent nouvelle, ils font moult grande injure à Dieu, duquel la saine parole ne méritoit point d'estre notée de nouvelleté. Certes, je ne doute point que, touchant d'eux, elle ne leur soit nouvelle : veu que Christ mesme et son Évangile leur sont nouveaux. Mais celui qui sait que ceste prédication de sainct Paul est ancienne, c'est que Jésus-Christ est mort pour nos péchés et ressuscité pour notre

justification, il ne trouvera rien de nouveau entre nous. Ce qu'elle a esté longtemps cachée et inconnue, le crime en est à imputer à l'impiété des hommes. Maintenant quand elle nous est rendue par la bonté de Dieu, pour le moins elle devoit estre receue en son autorité ancienne. » Quant à l'incertitude, ou plutôt au défaut de conviction, il demande si les catholiques mis en demeure de « signer leur foy de leur vie, monstreroyent la même assurance que les réformateurs qui ne craignent ni les terreurs de la mort ni le jugement de Dieu. C'est déraison de leur demander des miracles, car ils ne forgent point quelque nouvel évangile, mais ils retiennent celui que les miracles du Christ et des saints ont établi et continué. » Ainsi de nouveaux miracles feraient double emploi : d'ailleurs les prodiges viennent souvent à l'appui d'impostures : « Les magiciens et enchanteurs ont toujours esté renommés de miracles : l'idolâtrie des gentils a esté nourrie par miracles merveilleux, lesquels toutesfois ne sont suffisants pour nous approuver la superstition ni des magiciens ni des idolâtres. » Malgré cette doctrine sur l'inutilité et l'insuffisance des miracles, un ennemi de Calvin prétend qu'une fois en sa vie il se laissa tenter par le rôle de thaumaturge. Si l'on en croyait Bolsec, il aurait essayé de ressusciter un fiévreux qui ne songeait pas à mourir : mais au moment où Calvin lui commanda de se lever, le patient résista opiniâtrément; il était mort pendant la cérémonie. Le conte est plaisant, mais il vient de Bolsec, qui entend à merveille le métier de faussaire.

Voici donc trois griefs écartés : la nouveauté, par l'autorité de saint Paul; le défaut de foi, par le courage des réformés; l'absence des miracles, par leur inutilité et leur insuffisance. Il repousse avec la même vigueur l'argument tiré de la coutume : « Ce seroit, dit-il, une grande iniquité si nous estions contraints de céder à la coustume. Certes, si les jugements des hommes estoyent droits, la coustume se devroyt prendre des bons; mais il en est souventes fois advenu autrement; car ce qu'on voit estre fait de plusieurs a obtenu droit de

coustume. Or, la vie des hommes n'a jamais esté si bien reiglée que les meilleures choses pleussent à la plus grande part : donc des vices particuliers est provenu un erreur public ou plutôt un commun consentement de vice, lequel ces bons preudhommes veulent maintenant estre pour loy... En somme, mauvaise coustume n'est autre chose qu'une peste publique, en laquelle ceux qui meurent entre la multitude ne périssent pas moins que s'ils périssoyent seuls. » Ainsi, l'opposition à la coutume ne peut être imputée à crime, puisque l'ignorance des hommes, leur inclination vers le mal, donnent plus de chances d'établissement à l'erreur qu'à la vérité.

Calvin s'efforce de prouver ensuite que la véritable Église a souvent été invisible : il avoue que cet état de choses est une horrible vengeance de Dieu sur la terre ; mais, si l'impiété des hommes le mérite ainsi, pourquoi s'efforcerait-on de contredire à la justice divine ? « Ils requièrent toujours une forme d'Église visible et apparente, et ils la constituent au siége de l'Église romaine et en l'estat de leurs prélats. Nous, au contraire, affirmons que l'Église peut consister sans apparence visible et mesme que son apparence n'est à estimer de ceste braveté extérieure, laquelle follement ils ont en admiration ; mais elle en a bien autre marque ; c'est assavoir la pure prédication de la parole de Dieu et l'administration des sacrements bien instituée. Ils ne sont pas contents si l'Église ne se peut toujours montrer au doigt ; mais combien de fois est-il advenu qu'elle a esté tellement déformée entre le peuple judaïque, qu'il n'y restoyt nulle apparence ? Quelle forme pensons-nous avoir relui en l'Église, lorsque Hélie se compleignoyt d'avoir été réservé seul ? Combien de fois après l'advénement du Christ a-t-elle été cachée sans forme ? Combien souvent a-t-elle esté tellement opprimée par guerres, par séditions, par hérésie, qu'elle ne se montroyt en nulle partie ?... Pourtant que les hommes n'avoyent pas voulu obéir à sa vérité et avoyent esteint sa lumière, il a permis qu'estant aveuglés en leur sens, ils fussent abusés de lourds mensonges et ensevelis en profondes ténèbres, tellement qu'il

n'apparoissoyt nulle forme de vraye Église. Cependant, néantmoins il a conservé les siens au milieu de ces erreurs et ténèbres, comment qu'ils fussent espars et cachés. »

Remarquons que Calvin ne discute pas sa doctrine, et qu'il se contente d'écarter les fins de non-recevoir. Cette préface est le vestibule de son livre; il ne veut pas que le roi s'y arrête, mais qu'il entre dans le sanctuaire où il entendra des paroles de vérité. Il lui reste à repousser deux moyens préjudiciels opposés par ses adversaires, l'autorité des Pères et les troubles de l'État; ce sont les plus graves, et c'est contre ceux-là qu'il tient en réserve les grandes ressources de son éloquence. Ici je suis forcé d'abréger, car l'orateur prodigue les arguments et les autorités; il allègue que c'est en vain qu'on leur oppose les Pères, car ces pieux écrivains ne sont pas d'accord entre eux, et si les catholiques en ont tiré quelque chose, ils ne fournissent pas des armes moins redoutables aux réformateurs. L'erreur et la vérité se combattent dans les livres des Pères : « Or, ces bons et obéissants fils (les catholiques), selon la doctrine qu'ils ont et d'esprit et de jugement et de volonté, adorent seulement leurs erreurs et fautes : au contraire, les choses qui ont esté bien escrites d'eux, ou ils ne les aperçoivent point, ou ils les dissimulent, ou ils les pervertissent, tellement qu'il semble qu'ils n'ayent eu d'autre fin sinon de recueillir de la fiente parmi de l'or. » Ce n'est pas tout. Calvin va les combattre par l'autorité des Pères eux-mêmes, et leur prouver qu'ils ont maintes fois franchi les limites posées par les maîtres de la primitive Église :

« S'ils veulent que les limites des Pères qu'ils entendent soient observées, pourquoy eux-mêmes, quand il leur vient à plaisir, les outrepassent-ils si audacieusement? Ceux étoyent du nombre des Pères desquels l'un a dit que Dieu ne beuvoit ne mangeoit, et pourtant (*par conséquent*) qu'il n'avoit que faire de plats ne de calice; l'autre, que les sacrements des chrétiens ne requièrent n'or, n'argent et ne plaisent point à Dieu par or. Ils outrepassent donc ces limites,

quand dans leurs cérémonies ils se délectent tant d'or, d'argent, marbre, yvoire, pierres précieuses et soyes; et ne pensent point que Dieu soit droitement honoré, sinon en affluence et superfluité de ces choses. C'estoit aussi un Père qui disoit que librement il osoit manger chair en quaresme quand les autres s'en abstenoyent, d'autant qu'il estoit chrétien. Ils rompent donc les limites, quand ils excommunient la personne qui aura en quaresme gousté de la chair. Ceux estoyent Pères desquels l'un a dit qu'un moine qui ne laboure point de ses mains doit estre réputé comme un brigand; l'autre, qu'il n'est pas licite aux moines de vivre du bien d'autrui, mesmes quand ils seroyent assiduels en contemplation, en oraison, en estudes. Celui estoit Père, qui a dit que c'estoit une horrible abomination de voir une image ou de Christ ou de quelque sainct aux temples des chrestiens. Il s'en faut beaucoup qu'ils ne gardent ces limites quand ils ne laissent anglet vuide de simulacre en leurs temples. Un autre Père a conseillé qu'après avoir par sépulture exercé office d'humanité envers les morts, on les laissast reposer. Ils rompent ces limites quand ils requièrent qu'on ait perpétuelle sollicitude sur les trépassés. C'estoit bien un Père qui a dit que la substance et nature du pain et du vin demeuroit au sacrement de la Cène, comme la nature humaine demeure en Nostre Seigneur Jésus-Christ estant conjointe avec son essence divine. Ils ne regardent point ceste borne quand ils font accroire qu'incontinent après que les paroles sacramentelles sont récitées, la substance du pain et du vin est anéantie. Celui estoyt au nombre des Pères qui a nié qu'au sacrement de la Cène, sous le pain, soit enclos le corps du Christ, mais que seulement c'est un mystère de son corps : ils excèdent donc la mesure quand ils disent que le corps du Christ est là contenu, et le font adorer d'une façon charnelle comme s'il estoit là enclos localement... C'estoit un des Pères qui reprochoit à Montanus qu'entre autres hérésies il avoit le premier imposé loix de jeusner. Ils ont aussi outrepassé ces limites quand par estroite loy ils ont ordonné les jeusnes.

C'estoit un Père qui a soutenu le mariage ne devoir estre défendu aux ministres de l'Église, et a déclaré la compagnie de femme légitime estre chasteté ; et ceux qui se sont accordés à son auctorité estoyent Pères. Ils sont eschappés outre de ceste borne, quand ils ont ordonné l'abstinence de mariage à leurs prestres. Celui qui a escrit qu'on doit escouter un seul Christ, duquel il est dit de par le Père céleste : Escoutez-le ; et qu'il ne faut avoir esgard à ce qu'auront fait ou dit les autres devant nous, mais seulement à ce qu'aura commandé Christ qui est le premier de tous : celui-là, dis-je, estoit des plus anciens pères. Ils ne se sont point tenus entre ces barres; et n'ont point permis que les autres s'y tinssent, quand ils ont constitué, tant par-dessus eux que par-dessus les autres, des maîtres nouveaux outre Christ... Tous les Pères d'un même courage ont eu en abomination, d'une même bouche ont détesté que la saincte parole de Dieu fust contaminée par subtilités sophistiques et enveloppée de combats et contentions philosophiques. Se gardent-ils dedans ces marches, quand ils ne font autre chose en toute leur vie que d'ensevelir et d'obscurcir la simplicité de l'Escriture par contuitions intimes et questions plus que sophistiques?... Et néanmoins, ils sont d'une impudence si effrontée, qu'ils nous osent reprocher que nous outrepassons les bornes anciennes. »

J'avoue que l'artifice oratoire de cette argumentation me semble admirable. Cette longue série d'affirmations suivies de questions identiques, ces coups multipliés qui se succèdent et se redoublent, ne sont-ils pas comme le marteau qui tombe et se relève pour retomber encore et frapper chaque fois plus lourdement ? Quelle redoutable et majestueuse évocation que celle de tous ces Pères, des Ambroise, des Spiridion, des Chrysostôme, des Augustin, qui viennent tour à tour élever la voix en faveur de ceux qu'on accuse en leur nom, et mettre sous la sauvegarde de leur antique autorité toutes ces doctrines qu'on proscrit sous le nom de nouveautés ! quelle puissance dans ce jouteur qui pare et frappe en même temps,

dans cet orateur qui attaque en paraissant seulement se défendre, et qui, non-seulement demeure debout, mais terrasse et foule aux pieds son adversaire? Je ne pèse pas la valeur des arguments; j'en admire l'ordre, l'enchaînement et l'action : je ne juge pas la pensée, je remarque seulement la logique et l'éloquence.

Nous touchons au terme de ce formidable plaidoyer; il ne reste plus à Calvin qu'à repousser l'accusation de turbulence et de sédition. Cette accusation accueille toutes les nouveautés; si elle était une raison de ne point passer outre, le genre humain serait condamné à l'immobilité. Le christianisme devait troubler le monde avant de le régénérer, la liberté devait l'ensanglanter avant de l'affranchir : fallait-il que les apôtres du Christ, que les missionnaires de la liberté gardassent la lumière sous le boisseau? Il faut donc écarter cette objection banale, ou plutôt la rétorquer contre ceux qui la font, puisque le trouble ne vient pas moins de la résistance que de l'attaque, et que la résistance à la vérité est une obstination sacrilége. Toute la question consiste à reconnaître de quel côté est l'erreur, de quel côté la vérité; or c'est là le travail du temps : le droit reste douteux entre les partis pendant la lutte, et il suffit pour s'y précipiter d'écouter le cri de sa conscience. Calvin voit dans la résistance qu'éprouvent ses doctrines un artifice de Satan et un argument de leur sainteté, car : « C'est le propre de la parole de Dieu que jamais elle ne vient en avant que Satan ne s'esveille et escarmouche. Quand tout estoit enseveli en ténèbres, ce Seigneur du monde se jouoit des hommes à son plaisir, et, comme un Sardanapalus, se reposoit et prenoit son passe-temps en bonne paix. Car qu'eust-il fait, sinon jouer et plaisanter, estant en paisible et tranquille possession de son règne? Mais depuis que la lumière luisante d'en haut a aucunement déchassé les ténèbres, depuis que le fort a assailli et troublé son règne, incontinent il a commencé à s'esveiller de sa paresse et prendre les armes. » Au reste ces reproches ne sont pas d'hier, il ont accueilli tous ceux que Dieu avait choisis pour

instruments de ses desseins. « Combien grande perversité est-ce de charger la parole de Dieu de la haine ou des séditions qu'élèvent à l'encontre d'icelle les fols et escervelés, ou des sectes que sèment les abuseurs? On demandoit à Hélie s'il n'estoit pas celui qui troubloit Israël. Christ estoit estimé séditeux des Juifs. On accusoit les apôtres comme s'ils eussent esmeu le populaire à tumulte. Que font aujourd'hui autre chose ceux qui nous imputent les troubles, tumultes et contentions qui s'eslèvent encontre nous? Or, Hélie nous a enseignés quelle réponse il leur faut rendre : c'est que ce ne sommes-nous pas qui semons les erreurs ou esmouvons les troubles, mais eux-mêmes qui veulent résister à la vertu de Dieu. »

Ainsi Calvin a repoussé pied à pied toutes les raisons alléguées contre les siens pour qu'ils fussent condamnés sans être entendus : la doctrine qu'ils prêchent n'est pas nouvelle; elle n'est pas douteuse; elle n'a pas contre elle l'autorité des Pères; elle a toujours subsisté, apparente ou invisible, et si elle est vraie, elle n'est pas responsable des troubles dont elle est l'occasion par l'artifice du démon et la perversité des hommes; il faut donc l'entendre et la juger :

« Vous ne vous devez, Sire, esmouvoir de ces faux rapports par lesquels nos adversaires s'efforcent de vous jeter en quelque crainte et terreur. Car Dieu n'est point Dieu de division, mais de paix; le Fils de Dieu n'est point ministre de péché, qui est venu pour rompre et détruire les armes du diable. Quant à nous, nous sommes injustement accusés de telles entreprises, desquelles nous ne donnasmes jamais le moindre soupçon du monde. Est-il bien vraysemblable que nous, desquels jamais n'a esté ouye une seule parole séditieuse, et desquels la vie a toujours esté connue, simple et paisible, quand nous vivions sous vous, Sire, machinions de renverser les royaumes? Qui plus est, maintenant étant chassés de nos maisons, nous ne laissons point de prier Dieu pour vostre prospérité et celle de vostre règne.... Grâces à Dieu, nous n'avons point si mal profité en l'Évangile que nostre vie ne puisse estre à ces détracteurs exemple de chasteté, libéralité, miséricorde, tem-

pérance, patience, modestie et toutes autres vertus.... Vous avez, Sire, la venimeuse iniquité de nos calomniateurs exposée par assez de paroles. J'ai prétendu seulement adoucir votre cœur pour donner audience à nostre cause. Lequel, combien qu'il soit à présent destourné et aliéné de nous, j'adjoute mesme enflambé, toutesfois, j'espère que nous pourrons regagner sa grâce, s'il vous plaist une fois hors d'indignation et courroux lire ceste nostre confession, laquelle nous voulons estre pour défense envers vostre majesté. Mais si, au contraire, les détractions des malveillans empeschent tellement vos aureilles que les accusés n'ayent aucun lieu de se défendre; d'autre part, si ces impétueuses furies, sans que vous y mettiez ordre, exercent toujours cruautés par prison, fouets, gehennes, coppures, bruslures, nous certes, comme brebis dévouées à la boucherie, serons jetez en toute extrémité, tellement néanmoins que en nostre patience nous possèderons nos âmes et attendrons la main forte du Seigneur : laquelle sans doute se montrera en sa saison et apparoîtra armée, tant pour délivrer les pauvres de leur affliction que pour punir les contempteurs qui s'esgayent si hardiment à ceste heure. »

Ici la résignation n'est qu'apparente, et la menace, enveloppée sous ces protestations de dévouement et d'humilité, se montre cependant; c'est bien un écho de l'*Apologétique* de Tertullien, mais il s'y mêle des sentiments qu'aurait désavoués la primitive Église. Quoi qu'il en soit, on ne peut refuser de reconnaître l'habileté et la dignité de cette défense; mais ce qui doit surtout nous frapper, et ce qui importe plus aujourd'hui que les disputes théologiques, c'est la nouveauté de cette langue, que personne n'avait parlée avant Calvin avec cette netteté et cette abondance, cette précision et cette richesse. Si l'on compare Calvin à Rabelais lui-même, on sera frappé du caractère que le chef des réformateurs a donné à la prose française. Jusqu'alors rien de semblable n'avait paru : avant Calvin, la prose, lorsqu'elle essayait de devenir périodique, se traînait, s'enchevêtrait et

ne parvenait qu'à devenir obscure en restant vulgaire. Calvin lui donne le nombre, la noblesse, la clarté; il la décharge d'un insupportable bagage de locutions surannées, d'incidences obscures, de conjonctions disgracieuses; d'un seul bond il la porte presque à la hauteur de la prose latine qui lui a servi de modèle. Car, il faut le remarquer, ce langage, que nos grands écrivains n'ont fait que tremper plus fortement et colorer plus vivement, n'est guère que du latin approprié au génie français et qu'on pourrait sans beaucoup d'efforts rappeler à son origine. En effet, les deux textes du même ouvrage, le latin et le français, écrits de la même main, excellents tous deux, ont le même caractère : tant est grande l'affinité des deux langues!

Il est temps de reprendre la suite des événements. Calvin, encouragé par le succès de son œuvre, voulut porter sa doctrine au delà des Alpes. Il vint donc à Ferrare, où l'attendait Renée de France, fille de Louis XII, tout entière dans les sentiments de la réforme et jalouse surtout de dégager le pouvoir politique de la tutelle religieuse. Calvin ne put demeurer longtemps en Italie. La fille de Louis XII aurait voulu protéger Calvin, et le retenir à la cour de Ferrare; mais les inquiétudes de Rome, qui voyait avec effroi un foyer de réforme au centre de l'Italie, forcèrent Renée à éloigner un hôte qu'elle aimait, qu'elle admirait, et dont elle goûtait les leçons. Toutefois elle lui conserva son amitié, et tant que Calvin vécut il ne cessa pas de correspondre avec elle.

Obligé de chercher un asile, il se dirigea vers Bâle, qu'il connaissait déjà par l'hospitalité qu'il y avait reçue. Dans sa route il arriva à Genève, décidé à passer outre. Là le chef des protestants, Guillaume Farel, comprenant quel appui pourrait lui prêter un pareil homme, essaya de le retenir; ses instances triomphèrent enfin de la résistance de Calvin. Genève, point intermédiaire entre la France, la Suisse et l'Italie, récemment affranchie de la domination des ducs de Savoie, avait ouvert ses portes aux mécontents de ces trois contrées; mais la discorde était entrée avec eux.

J'emprunte à M. Guizot[1] le tableau de la situation de Genève à l'époque où Calvin s'y arrêta. « La réforme avait été précédée à Genève de longues agitations politiques; et depuis plusieurs années les partis livrés à eux-mêmes, en proie aux alternatives d'une lutte violente, avaient pour ainsi dire désappris la discipline et l'obéissance aux lois. Le parti des ducs de Savoie et de l'évêque, pour retenir le pouvoir qui lui échappait, avait dans ses moments de triomphe eu recours à cette politique infâme qui permet aux peuples la licence et la débauche, dans l'espoir de les conduire à la servilité par la corruption. Le parti patriote, souvent opprimé, s'était nourri de passions haineuses, et n'avait pu même dans un si petit État échapper à la contagion des mœurs. La victoire lui demeure enfin, mais la victoire après le désordre traîne à sa suite des corruptions nouvelles. Introduite à Genève au milieu de cette situation, la réforme, vivement et sincèrement embrassée par le peuple, ne fut d'abord adoptée par les chefs de l'État et les hommes de parti que dans des vues politiques, pour conserver l'alliance de Berne et élever entre la république et les anciens maîtres une barrière insurmontable. Ce but fut atteint; mais la réforme voulut l'amendement des mœurs publiques, l'établissement d'un ordre régulier, le respect des magistrats et des lois. Dès lors les obstacles se rencontraient en foule; la licence régnait dans les mœurs; les lieux de débauches étaient non-seulement tolérés, mais convertis en institutions; le relâchement avait pénétré dans l'intérieur des familles et se colorait de maximes insensées. D'autre part la longue durée des factions avait accoutumé le peuple à l'insubordination, aux émeutes, et les principaux citoyens y avaient contracté ce goût de l'arbitraire, ces habitudes d'irresponsabilité et de despotisme, qui dans un petit État rendent l'autorité si difficile quand elle veut remplir son devoir en s'exerçant également sur tous. Aussi, dans le sein de Genève réformée et après l'expulsion du parti étranger, s'éleva bientôt un parti nouveau qui, sous

[1] *Musée des Protest. célèbres*, Vie de Calvin.

le nom de libertins, prétendait se conduire selon son caprice, gouverner l'État à sa guise, sans se laisser gouverner lui-même par aucune autorité ni aucune règle; parti factieux et dissolu, se refusant à la réforme des mœurs, résistant au pouvoir des magistrats, et conduit par quelques hommes jadis patriotes, qui s'indignaient qu'on n'eût conquis l'indépendance nationale et chassé le catholicisme que pour tomber sous le joug de la morale et des lois. »

Calvin, en présence de ces désordres, comprit qu'il fallait, pour un pareil pays, une législation rigoureuse, qu'il fallait réprimer en même temps le désordre des esprits et le désordre des mœurs; il fut le Dracon de cette petite république : il frappa non-seulement les désordres extérieurs, qui sont du ressort de la législation civile; il alla plus loin, il entreprit de pénétrer dans la conscience, de la gouverner, de l'asservir. Il prétendit aussi punir le désordre des mœurs comme un crime contre la société, contre la propriété. Comme on sentait le besoin d'ordre, comme on subissait involontairement l'ascendant de son génie, on accepta momentanément cette terrible dictature. Au bout de quelques années on se fatigua de cette dure discipline; la ligue du pouvoir civil et de la corruption, également menacés, s'organisa, et Calvin fut chassé de Genève. Calvin et Farel, obligés de chercher un asile, s'établirent à Strasbourg. Calvin y exerça la même influence, le même ascendant, et trouva des esprits plus dociles, des cœurs plus affectueux. Mais pendant son absence les ferments de discorde avaient éclaté de nouveau, Genève était en proie aux troubles, et on reconnut la nécessité de se soumettre de nouveau à l'empire de Calvin. Le proscrit résista longtemps : il redoutait cette mer orageuse et ne voulait s'y confier qu'avec la certitude de pouvoir maîtriser la tempête : il fit ses conditions, on les accepta.

Ce fut dans les derniers mois de 1540, après un exil de plus de deux ans, qu'il rentra à Genève en triomphateur, appelé avec autant d'ardeur qu'on avait mis d'animosité à le repousser. Un législateur qu'on rappelle, qui revient par la

volonté des hommes et par la force des choses, a dès lors une bien plus grande puissance. A dater de 1540 jusqu'à sa mort, Calvin régna sur Genève. Toutefois son règne, sa supériorité, n'étaient pas incontestés, il avait à lutter. Il était le chef du parti dominant, il est vrai, mais le chef d'un parti ; et lorsque l'autorité est ainsi menacée, il faut constamment être en éveil, en guerre pour la conserver, la défendre et la fortifier. Ainsi le pouvoir de Calvin, quoique très-grand, ne fut maintenu que par un combat continuel, sa vie fut une lutte et une lutte incessante. C'est pendant ces années qu'il faut voir et admirer l'activité de son esprit, l'ascendant et la puissance de son caractère dans toutes les circonstances critiques. Toutes les fois que son autorité fut menacée, il payait de sa personne pour entretenir la ferveur de ses adeptes : pour se maintenir dans la haute position qu'il s'était faite, il était obligé d'être constamment en scène, de parler au peuple, d'aller sur la place publique, de braver ceux qui voulaient attenter à son pouvoir. On a peine à comprendre comment il pouvait suffire à tant de travaux : prédications de chaque jour; discussions théologiques improvisées; entretiens particuliers accordés à tous ceux qui voulaient être éclairés sur les matières de la foi; active correspondance entretenue avec tous les dissidents de l'Europe, tout cela marchait de front avec l'administration de l'Église, la surveillance de l'État et la composition de ses grands ouvrages. Ce qu'il a produit, ce qu'il a écrit et dit est incalculable. Si on réunissait toutes ses lettres, sa correspondance ne remplirait pas moins de trente volumes in-folio. Il existe à Genève deux mille sermons qu'il a prononcés, et qui sont demeurés manuscrits. Ainsi ce que nous avons dit de lui, cette masse prodigieuse d'écrits déjà imprimés, ne donne qu'une faible idée de ce qu'il a composé pendant une carrière que la mort ferma prématurément.

Il faut songer en outre, et ceci augmente d'abord l'étonnement, que cet homme si actif d'intelligence était faible de corps, qu'il était en proie aux maladies les plus cruelles, et

que la plupart de ses écrits il les a dictés dans son lit, aux prises avec la douleur. Ainsi il y avait en lui le contraste d'une intelligence forte et active et d'un corps faible et misérable. Cependant on peut penser que cette faiblesse de corps, que cette maladie constante qui ne lui permettait la jouissance d'aucun des plaisirs mondains, contribuait à donner à son esprit une plus grande activité, une énergie nouvelle; on ne peut expliquer cette ardeur fiévreuse que par l'impossibilité de se distraire par d'autres occupations, de goûter à ces plaisirs qui adoucissent l'âme et relâchent l'intelligence. Ainsi son esprit devenait plus actif, et son caractère plus violent, plus emporté, plus amer. Ce sont là, il faut l'avouer, de terribles organisations. On est comme saisi d'effroi en présence de cette activité de l'esprit, que l'ambition emporte sans relâche vers un but unique, dans une direction constante que rien ne détourne, avec un mouvement que rien ne ralentit. La conquête du pouvoir est souvent au prix de cette persévérance; mais le pouvoir aux mains de ces hommes ardents, maladifs, ambitieux, devient une insupportable tyrannie.

Calvin s'empressa de recueillir les fruits de son triomphe en constituant le gouvernement ecclésiastique et moral de son Église, et, le 20 novembre 1541, tous les articles en furent adoptés par l'assemblée générale du peuple et des magistrats. Il voulait donner à sa doctrine et à son autorité morale la sanction de la loi. Mais ce n'était qu'un premier pas dans la carrière; il fallait, pour assurer l'exécution de cette constitution, créer un pouvoir qui maintînt les bonnes doctrines et les bonnes mœurs. Calvin forma à ce dessein un tribunal composé d'ecclésiastiques et de laïques, investi d'une surveillance permanente sur les opinions, sur les actions, sur les discours. Toutes les erreurs en matière de doctrine, tous les vices, tous les désordres étaient de son ressort. Lorsque le châtiment allait au delà des peines canoniques, le tribunal déférait les coupables aux magistrats civils. Plagiaire de Rome et de Madrid, Calvin établissait ainsi, sous

le nom de Consistoire, une inquisition nouvelle avec une juridiction plus étendue que celle de l'inquisition catholique.

Cette institution redoutable était la massue dont Calvin devait frapper tous ses adversaires, l'épée qui devait lui faire raison de toutes les résistances. Calvin rencontra des obstacles de plus d'un genre dans l'ordre religieux et dans l'ordre politique. Je prends ici pour guide Théodore de Bèze, qui a écrit la vie ou plutôt l'apothéose de son maître. Calvin, pendant son premier séjour à Genève, en 1536, combattit les anabaptistes, que Luther avait déjà flétris; « il sut si bien et heureusement manier en dispute publique, sans que le magistrat y ait mis la main, que dès lors la race en fut perdue en cette Église... Il eut un autre combat à soutenir contre un apostat nommé Caroli, sur plusieurs calomnies, lequel étant semblablement abattu tant par écrit que de bouche, et rechassé de l'Église de Dieu, est mort misérablement à Rome dans un hôpital, pour servir d'exemple à ceux qui se révoltent de Jésus-Christ pour suivre un maître qui récompense si mal ses serviteurs en ce monde et dans l'autre. »

Vers 1551, Calvin fut inquiété, dans le sein même de son Église, par Jérôme Bolsec, qui attaqua, en pleine congrégation, la doctrine de la prédestination, comme attentatoire à Dieu lui-même, qu'elle fait auteur du péché et coupable de la damnation des méchants. Calvin comprit le péril de cette prédication, et, après avoir essayé de réfuter Bolsec, il le fit expulser. Bolsec, que de Bèze appelle un triacleur, donna à ses contemporains le scandale de plusieurs apostasies; son ressentiment contre Calvin lui inspira, après la mort de ce terrible adversaire, un libelle où la calomnie se dément elle-même par la violence des invectives et l'absurdité des allégations. Si Calvin n'avait rencontré que de pareils adversaires, et s'il s'était contenté du châtiment qu'il infligea à celui-ci, sa mémoire serait pure d'un reproche qui la souillera éternellement. On voit que je veux parler du procès et du supplice de Michel Servet.

Michel Servet était un homme de savoir et de conviction.

Avant d'aborder les matières théologiques, avant d'entrer dans les discussions religieuses, il s'était occupé de science; il avait cultivé et pratiqué la médecine, où il avait introduit une hérésie dont le temps a fait une vérité : il avait reconnu la circulation du sang dans les poumons, et préparé la grande découverte de Harvey. Dans les études théologiques, dans les matières religieuses, il porta la même audace, la même indépendance d'esprit; il alla plus loin que Luther, plus loin que Calvin, plus loin que tous les réformateurs; mais les réformateurs avaient imprimé le mouvement, il ne leur était pas donné de l'arrêter; il ne leur appartenait pas surtout de réprimer violemment ceux dont le pas était plus rapide et la pensée plus téméraire. Servet reconnaissait la mission divine de Jésus-Christ, sans reconnaître la divinité du Rédempteur. Apôtre du déisme, il ne niait cependant pas le caractère divin de la religion, puisqu'il admettait que la mission de Jésus-Christ était partie d'en haut, qu'il l'avait reçue de Dieu, et que c'était légitimement qu'il avait changé la face du monde. Tels étaient les principes de Servet, principes très-larges, qui dominaient toutes les sectes et toutes les Églises exclusives. Il était clair qu'au milieu de l'agitation des partis religieux, il devait être persécuté; les persécutions ne lui manquèrent pas : sa vie fut un combat et un exil. Dénoncé par Calvin lui-même aux magistrats de Vienne en Dauphiné, où il s'était retiré, jugé et condamné au feu, il parvint à s'échapper. Voulant se réfugier en Italie, il passa par Genève qu'il aurait dû traverser : mais il s'y arrêta! Nous pouvons maintenant parler de cette déplorable affaire en pleine connaissance de cause, grâce aux travaux de M. Mignet, et à un mémoire d'une scrupuleuse exactitude et d'une haute impartialité que nous devons à un des citoyens les plus recommandables de Genève, M. Rilliet de Candolle[1]. Lorsque

[1] Relation du procès criminel intenté à Genève en 1553 contre Michel Servet. *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.* Tome III, pages 1-160. 1844.

Servet arriva à Genève, vers la fin de juillet 1553, l'autorité de Calvin était sérieusement menacée par l'opposition des patriotes, à la tête desquels se faisaient remarquer Amied Perrin, premier syndic et lieutenant-général, et Philibert Berthelier, fils d'un des glorieux martyrs de l'indépendance de Genève. Le petit conseil était partagé et menaçait de se tourner contre Calvin, dont le parti, déjà en minorité dans le conseil des Deux-Cents, s'affaiblissait de jour en jour parmi le peuple. Le Consistoire et les réfugiés étrangers étaient seuls complétement dévoués au réformateur. C'est au milieu de cette crise que parut Servet, et il n'est pas bien prouvé qu'il n'eût un secret espoir de faire pencher la balance contre Calvin. Quelle que fût son intention, il eut l'imprudence de paraître au temple, sa présence fut signalée et Calvin s'empressa de le faire arrêter. Il fallait qu'un citoyen se portât partie contre le prisonnier et mît sa tête en jeu en regard de la sienne, et ce fut le secrétaire même de Calvin qui se chargea de ce rôle, à ses risques et périls, car il fallait vaincre ou subir la loi du talion.

La démarche de Calvin était un trait de politique profonde et d'audace calculée : ce qui paraissait un péril nouveau, cherché de gaieté de cœur, était réellement un expédient hardi qui devait rétablir son autorité ébranlée. Calvin fit instruire un procès criminel soumis à la juridiction civile des syndics assistés du petit conseil, et en cela il faisait preuve d'une rare habileté. En effet, s'il eût poursuivi Servet devant le Consistoire pour fait d'hérésie, la facile condamnation qu'il aurait obtenue laissait subsister dans toute sa force le crédit de ses ennemis, tandis que Servet, accusé devant un tribunal séculier comme factieux et perturbateur de la chrétienté, mettait les partisans douteux et même les adversaires de Calvin dans l'alternative ou de se montrer hostile à la foi évangélique par un acquittement, ou de s'associer à Calvin en condamnant son adversaire. Cette tactique paralysait les fauteurs de Servet, qui n'osaient se déclarer ouvertement dans la crainte de paraître attenter aux doctrines de la réforme,

inséparablement liées à l'indépendance de Genève. Car, il ne faut pas l'oublier, ce qui fit la force de Calvin, ce qui lui permit d'être dur impunément et de faire violence aux habitudes relâchées que la domination des ducs de Savoie avait léguées à la république, c'est que la déchéance des ministres aurait livré passage aux doctrines du catholicisme et aux armes de la Savoie, toujours menaçantes. Malgré ces chances favorables, le procès traîna en longueur, et l'issue en fut douteuse jusqu'au dernier moment. Calvin ne négligea rien pour triompher par la perte de Servet : non content d'avoir dressé l'inventaire de ses erreurs et de réfuter ses réponses, il alla jusqu'à prêcher contre lui. Si Calvin n'eût consulté dans cette affaire que son zèle pour l'Église et le soin de son autorité, il faudrait encore blâmer son emportement, mais il se vengeait d'un ennemi personnel. Son ressentiment contre Servet datait de fort loin. Pendant leur jeunesse, ils avaient pris jour pour un duel religieux; Servet avait manqué au rendez-vous, et ne s'était pas avoué vaincu. Plus tard, Servet avait réfuté le livre de l'*Institution chrétienne*. Ces attaques réitérées avaient aigri le cœur de Calvin. Ainsi son inspiration n'était pas désintéressée, il ne défendait pas uniquement sa doctrine, il avait à venger son amour-propre offensé.

Pendant cette longue procédure, qui dura près de trois mois, Servet soutint de nombreux interrogatoires où, tour à tour prudent ou hardi, mais toujours habile et ferme, il tint en suspens l'esprit de ses juges, embarrassa ses accusateurs et ne cessa de protester de la pureté de ses intentions et de la vérité de ses doctrines; souvent même il prit l'offensive et prétendit convaincre d'hérésie son redoutable accusateur. Le conseil indécis demanda l'avis des Églises réformées de Berne, de Zurich, de Bâle et de Schaffhouse : leur réponse acheva la perte de Servet. Devant l'autorité de ces docteurs on ne pouvait pas hésiter, et l'arrêt, prononcé le 28 octobre, fut exécuté le lendemain. Calvin aurait voulu épargner le bûcher, non pas à Servet, mais à la réforme, sachant bien que ces flammes se verraient de loin et qu'elles projet-

teraient sur l'Europe une sinistre lueur. Le fer lui paraissait meilleur pour retrancher de la société chrétienne ce membre corrompu; mais il fallut suivre la loi, qui prescrivait la peine du feu.

Voici maintenant comment Calvin lui-même raconte la mort de Servet : « Afin que les disciples de Servet, ou des brouillons semblables à lui, ne se glorifient point en son opiniâtreté furieuse, comme si c'était une constance de martyr, il faut que les lecteurs soient avertis qu'il a montré en sa mort une stupidité brutale, dont il a été facile de juger que jamais il n'avait parlé ni écrit à bon escient, comme s'il eût senti de la religion ce qu'il en disait. Car, quand on lui eut apporté les nouvelles de mort, il était par intervalles comme ravi; après il jetait des soupirs qui retentissaient en toute la salle; parfois il se mettait à hurler comme un homme hors de sens. Bref, il n'avait non plus de contenance qu'un démoniaque. Sur la fin, le cri surmonta tellement, que sans cesse, en frappant sa poitrine, il criait à l'espagnole : *Misericordia, misericordia!* Quand ce vint au lieu du supplice, notre bon frère, Me Guillaume Farel, eut grand peine à arracher ce mot, qu'il se recommandât aux prières du peuple, afin que chacun priât avec lui. Or, cependant, je ne sais en quelle conscience il le pouvait faire, étant tel qu'il était; car il avait écrit de sa main la foi qui règne ici être diabolique, qu'il n'y a ni Dieu, ni Église, ni chrétienté, parce qu'on y baptise les petits enfants. Comment donc est-ce qu'il se conjoignait en prières avec un peuple duquel il devait fuir la communion et l'avoir en horreur? N'est-ce pas profaner la sacrée unité que Dieu nous commande, quand on se mêle parmi une synagogue infernale, pour faire profession qu'on tient une même foi? Quant à notre frère Farel, il exhorta bien le peuple à prier pour lui; mais c'était en protestant qu'on suppliât Dieu d'avoir pitié d'une créature perdue et damnée, sinon qu'il se corrigeât de ses erreurs détestables. Servet, de son côté, priait comme au milieu de l'Église de Dieu. En quoi il montrait

bien que ses opinions ne lui étaient rien. Qui plus est, combien qu'il ne fît jamais signe de se repentir, toutefois il ne s'efforça jamais de dire un seul mot pour maintenir sa doctrine, ou pour la faire trouver bonne. Je vous prie, que veut dire cela, qu'ayant liberté de parler comme il eût voulu, il ne fit nulle confession, ni d'un côté, ni d'autre, non plus qu'une souche de bois? Il ne craignait pas qu'on lui coupât la langue, il n'était point bâillonné, on ne lui avait point défendu de dire ce que bon lui semblerait. Or, étant entre les mains du bourreau, combien qu'il refusât de nommer Jésus-Christ fils éternel de Dieu, en ce qu'il ne déclara nullement pourquoi il mourait, qui est-ce qui dira que ce soit une mort de martyr, quand il est question de batailler jusques au sang pour une doctrine, non-seulement de la laisser derrière et dissimuler ce qui en est, mais la supprimer comme de son bon gré? Donc je crois que ce que j'ai dit ci-dessus est assez patent, à savoir : qu'il n'a été que trop hardi quand il s'est cuidé jouer sans être puni, mais, comme un incrédule, quand c'est venu à rendre compte, qu'il a été saisi et accablé de tel désespoir, qu'il s'est trouvé éperdu en tout et partout. »

Ce récit, destiné à flétrir la mémoire de Servet, est un témoignage d'autant plus précieux qu'il sort de la bouche même de son ennemi. Il atteste la constance inébranlable de Servet, la quiétude de son âme, le sentiment religieux avec lequel il s'associait aux prières de ceux qui le faisaient mourir. Comment ne pas s'indigner lorsque Calvin, avec une amère ironie, lui demande pourquoi, n'étant pas bâillonné, pourquoi, pouvant parler, il n'avait pas prêché! La mort, qu'il pouvait détourner par une rétractation, n'est-elle pas une profession de foi? et d'ailleurs, est-il bien sûr que Calvin, qui lui donne si généreusement la parole quand sa bouche est fermée à jamais, quand le bûcher a dévoré son corps, ne la lui aurait pas enlevée s'il avait pris le peuple et le ciel à témoin de l'injustice de ses persécuteurs?

Maintenant, si l'on songe que ce supplice de Servet,

qui inspira tant de terreur, n'a pas donné de durée aux doctrines de Calvin, que Genève même n'y est pas demeurée fidèle, qu'au dix-huitième siècle d'Alembert pouvait dire, sans être victorieusement réfuté, que la religion des ministres calvinistes n'était guère qu'un déisme chrétien, ne sera-t-on pas frappé de ce rapprochement, qu'au lieu même où s'est élevé le bûcher de Servet c'est sa doctrine qui triomphe, et n'en conclura-t-on pas que la violence est impuissante à fonder les croyances? Mais si la théologie de Calvin, que les méthodistes seuls paraissent avoir conservée et restaurée, ne compte qu'un petit nombre de partisans, la discipline morale qu'il a établie a laissé une forte empreinte sur le caractère de ses partisans. C'est par là que Genève garde cette physionomie austère qui la distingue entre les sociétés modernes. Grâce à Calvin, elle a été préservée de la corruption. De là cette bourgeoisie d'aspect sévère et de difficile accès qui cultive au foyer domestique de solides vertus, cette caste de financiers d'une probité inaltérable qui conserve la simplicité au nombre de ses trésors, ce patriciat que l'opulence ne pousse pas à l'ostentation ni les loisirs à la mollesse, et qui sait maintenir, dans une société organisée démocratiquement, son autorité morale et son influence politique par la science, par l'activité désintéressée, et par la considération qui s'attache à la pratique du bien.

Après l'exécution de Servet, nous ne voyons pas qu'il se soit élevé à Genève d'autre dissidence religieuse que celle de Valentin Gentil, Italien, antitrinitaire qui ne connaissait que le Dieu d'Israël, mais qui échappa au bûcher en se rétractant. Le triomphe de Calvin dans sa périlleuse poursuite contre Servet lui permit de lutter contre le parti séculier, qui se rattachait aux libertins toujours insoumis; il résolut de le frapper à la tête et au cœur dans la personne du capitaine-général Amied Perrin. Déjà, en 1550, il avait essayé ses forces contre les patriotes en poursuivant Jacques Gruet, qui fut décapité comme criminel d'État. Mais Gruet avait peu de consistance et de considération : cette fois la lutte

devait être plus sérieuse, car Perrin avait servi la république de son épée dans la guerre, et de ses conseils dans plusieurs négociations. De plus il avait provoqué le retour de Calvin, et celui-ci ne pouvait pas, en *bonne* politique, l'attaquer ouvertement. Il eut donc recours à la ruse. A l'aide de lettres supposées et de délations mystérieuses, telle est du moins l'opinion des historiens qui ne lui sont pas favorables, il fit planer sur le chef des patriotes le soupçon d'un abominable complot, le massacre des étrangers réfugiés à Genève. Perrin fut si bien enlacé dans les filets tendus autour de lui par son adversaire, qu'il n'eut d'autre parti à prendre que la retraite. Il se réfugia à Berne, où il eut grand peine à déjouer de nouveaux complots tramés contre lui, toujours sous l'inspiration de Calvin. La retraite d'Amied Perrin et l'abaissement de son parti, accomplis en 1555, assurèrent la domination de Calvin pendant les huit années qui précédèrent sa mort. Toutefois il avait fallu poursuivre ce triomphe sur la personne du dernier des Berthelier, François Daniel, qui montra dans les tortures un courage indomptable. Les larmes de sa mère et de fallacieuses promesses purent seules obtenir un aveu, dont on se hâta de profiter pour le conduire à la mort.

Parmi les hommes sur lesquels pesa la haine de Calvin, il en est un dont le sort met dans l'âme une douce pitié. C'est Sébastien Castalion, un des plus savants hommes et des meilleurs esprits du seizième siècle, dont les écrits grecs et latins exhalent un parfum de pure antiquité. Calvin, qui l'avait connu à Strasbourg, l'appela au collége de Genève pour y professer les humanités. Castalion, qui savait tout, même la médecine, s'était dévoué pendant la peste de 1543 au service des malades, et il vivait tranquillement à Genève, aimé pour la douceur de son caractère, respecté pour ses mœurs, admiré pour son savoir, lorsqu'une dispute théologique s'émut entre les deux amis. Castalion y déploya un grand sens et beaucoup d'éloquence; mais il y gagna l'inimitié de Calvin; et dès lors il jugea prudent de lui céder la

place. Accueilli à Bâle comme professeur, il s'y vit poursuivi par les ressentiments de Calvin; et, de son côté, il ne manqua jamais de combattre les farouches doctrines du réformateur de Genève. Il défendit le libre arbitre, la puissance des œuvres et le droit de libre examen. Mais il opposa vainement la douceur et le courage aux rigueurs du sort et à l'inimitié de Bèze et de Calvin; chargé d'une nombreuse famille, il ne put vaincre la misère, et on a pu dire, sans figure, qu'il était mort de faim. On s'émut trop tard à cette nouvelle. Montaigne en a gémi; mais le mal était irréparable.

Nous voyons que Calvin employait à son usage les ressources familières à la tyrannie, la violence et la ruse. Cruel envers Servet, il fut perfide envers Amied Perrin. Maintenant, si l'on veut aller au fond des choses, on trouvera que l'esprit tyrannique avait pour principe dans Calvin, non pas la force de caractère, mais seulement l'activité de l'esprit qui n'exclut pas un certain genre de pusillanimité. Calvin l'a dit à son lit de mort : « J'étais craintif, j'étais timide. » Eh bien! c'est cette crainte, cette timidité même qui l'ont rendu implacable, qui en ont fait un homme impitoyable. C'est bien quelque chose que de croire, que d'avoir foi en ses doctrines, pour en poursuivre l'accomplissement; mais si, à côté de cette foi en ses doctrines, on n'a pas la fermeté de l'âme, la puissance de caractère qui donne confiance dans la force même des doctrines, alors on en poursuit le triomphe avec une crainte intérieure qui, vous forçant d'imprimer la crainte au dehors, fait régner la violence et la terreur. Les hommes complets, ceux qui ont en même temps la foi dans leurs principes et la confiance de l'âme, ceux-là marchent avec force, avec générosité. Mais ceux, au contraire, qui n'ont que la conscience de la vérité sans croire à la force de la vérité, ceux-là sont violents, parce qu'ils craignent sans cesse que la vérité qu'ils veulent faire triompher ne soit vaincue et foulée aux pieds.

Ce n'est pas tout. Que dire d'un réformateur qui tient sa

mission de l'indépendance de la raison, lorsqu'il prétend ravir aux autres cette liberté qu'il a prise pour lui-même? Il y a toujours, pour les hommes qui ont proclamé certains principes, un obstacle à l'application des principes opposés. Le satirique latin a dit quelque part :

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?

Eh bien! qui supportera de voir un réformateur, qui n'a d'autre titre que la liberté d'examen, jeter l'interdit sur la raison des autres? Or c'est précisément ce qu'a fait Calvin; depuis son établissement à Genève, il a été en contradiction flagrante avec les principes qu'il avait, sinon proclamés, au moins pratiqués. Cet apôtre, qui a usé du droit de libre examen, impose à son tour ses doctrines, et les protége de vive force.

La dernière partie de sa vie est la condamnation de la première. Calvin a voulu refaire ou plutôt contrefaire Rome et la papauté; Calvin s'est constitué pape, il a fait de Genève une Rome; il a posé en principe qu'il n'y avait pas de salut hors de l'orthodoxie; en second lieu, que l'orthodoxie était avec lui, que sa loi devait être celle du genre humain; et comme les fausses doctrines sont la perte des États, il n'y a plus, si on les laisse courir, à compter ni sur l'existence de la société, ni sur le culte de Dieu, il professe qu'il faut les poursuivre, qu'il faut les extirper, et que là où la persuasion échoue l'emploi de la force est légitime; et il a procédé ainsi en vertu de l'infaillibilité qu'il s'était attribuée. Il avait dit : Ma raison a pénétré le vrai sens de l'Évangile; j'ai vu la vérité : vous devez tous vous soumettre. Aussi ne supporte-t-il aucune contradiction; et comme il voyait dans la contradiction de ses principes la source de toute corruption et de tout mal, il s'y opposait violemment, et croyait faire œuvre sainte en y employant les moyens extrêmes.

Tel a été son principe, telle a été sa pratique. Eh bien! je le demande, que gagnait l'humanité à voir Calvin rem-

placer le pape, à voir Genève succéder à Rome? Si l'on avait entendu l'appel de Luther, si l'Europe tout entière s'était agitée, était-ce pour retomber, après quelques convulsions, sous un joug nouveau? Et quelle comparaison à faire entre ces deux croyances? l'une n'avait-elle pas pour elle une tradition non interrompue, ne rattachait-elle pas son berceau au berceau même de la chrétienté? Calvin, après quinze siècles écoulés, prétend retrouver la vérité et se rattacher à la foi en se détachant de la tradition; non-seulement il se dit le seul dépositaire de la vérité, mais il veut l'imposer aux autres. Il faut bien se résigner, surtout lorsqu'on sort de la foi catholique, à croire qu'il n'y a pas d'infaillibilité en ce monde : la prétention à l'infaillibilité a été constamment la source des guerres civiles, le principe de la tyrannie; c'est, au moyen âge, l'infaillibilité du saint-siége qui a été la principale cause des troubles de l'Europe; l'infaillibilité de Calvin a été au seizième siècle l'une des causes de nos guerres civiles; et plus tard c'est au nom d'une autre infaillibilité, de l'infaillibilité du peuple, qu'on a dressé des échafauds, qu'on a fait régner une terreur nouvelle.

En présence des éternelles contradictions de la raison humaine et des prétentions de la passion à la vérité exclusive, il faut proclamer et proclamer hautement et suivre toujours le principe de la tolérance, la tolérance en matière religieuse et en matière politique. L'intolérance est fille de la peur. Il semble aux cœurs pusillanimes, lorsque quelque nouveauté se produit dans le monde des idées, que l'humanité va périr au choc des opinions. Or la vitalité des sociétés et des nations est plus robuste qu'ils ne pensent : elle repose sur trois idées qui font sa durée, et qu'on n'ébranlerait pas impunément : Dieu, liberté, patrie! voilà les trois mots qui gouvernent le monde et par lesquels il subsiste. Dieu maintient la vie sociale; la liberté, la vie politique; la patrie, la vie nationale. Il n'y a que l'athéisme et le despotisme qui tuent, et ces doctrines de mort se tiennent étroitement. Lorsqu'elles pénètrent dans le corps social, c'est par un de ces décrets d'en

haut qui retranchent les nations; mais lorsque ces trois principes ne sont pas contestés, il n'y a point péril de mort. La discussion peut porter partout, elle peut réformer, transformer, agiter, à peine produira-t-elle de faibles secousses; les piliers de l'édifice ne sont pas ébranlés, l'homme peut y demeurer et s'y mouvoir. Aussi le genre humain ne saurait-il avoir trop de reconnaissance pour les penseurs qui ont su, en présence et comme à l'abri des dissensions religieuses où l'on se disputait le privilége de l'oppression des intelligences et de la domination des âmes, conquérir le libre examen au profit de la dignité humaine, et aux hommes d'État qui pour assurer la paix des sociétés ont enfin dégagé et affermi le dogme politique de la tolérance. Grâce à cette double conquête de la philosophie et de la politique, il est désormais loisible à toutes les intelligences de s'exercer dans leur sphère et de travailler librement à l'œuvre mystérieuse de la Providence.

Après avoir jeté ce coup d'œil rapide sur la vie et sur l'œuvre de Calvin, nous devrions examiner en détail quelques-uns de ses ouvrages, le montrer dans toute la puissance, dans toute l'activité de son génie, et le faire considérer comme un des fondateurs de la langue française. Comme il est téméraire de songer à donner une idée complète des travaux de Calvin, je me trouve dans la nécessité de choisir. Je m'attacherai de préférence à un morceau d'une extrême importance : c'est la profession de foi que Calvin adresse à l'empereur Charles-Quint pendant la diète de Spire, où s'agitèrent de grands intérêts politiques, et surtout les intérêts religieux. La réforme était en cause, elle demandait à obtenir des concessions, et, à la fin même de cette diète, elle obtint un édit qui préparait le traité de Passaw, par lequel fut garantie la liberté de conscience, que la réforme poursuivait sinon comme but, du moins comme moyen d'arriver à ses fins. Ainsi nous voyons que Calvin, qui s'est adressé d'abord à François Ier, et qui n'en a rien obtenu, puisque les bûchers n'ont pas cessé d'être allumés, puisque la persécution en

France ne s'est pas ralentie, se tourne alors vers son rival, vers Charles-Quint, bien persuadé que, s'il peut attirer à sa cause ce puissant monarque, la réforme sera en pleine voie de prospérité. Malheureusement cette pièce si importante est écrite en latin; en sorte que je serai obligé de traduire les passages que je citerai, et que je risque fort, dans cette traduction, de ne pas arriver à l'énergie, à la sévérité que Calvin aurait donnée dans la prose française à l'expression de ses idées. Quoi qu'il en soit, j'essaierai, en traduisant, de trahir le moins possible le modèle que j'aurai sous les yeux.

Comme dans l'*Institution chrétienne*, Calvin prend la parole au nom de tous les réformateurs; il se porte fort pour eux, et garantit que leur doctrine est la sienne, et qu'aucun d'eux ne le démentira. On pourrait lui demander en vertu de quel droit il se porte ainsi l'interprète de toute une classe d'hommes qui a réclamé la liberté de penser, et que l'usage de cette liberté a dû conduire à des conséquences diverses, car, en général, ceux qui se mêlent de penser ne pensent pas comme les autres; mais enfin il pouvait répondre qu'il y avait bien des points de contact entre tous les dissidents; qu'en outre il avait la conscience de son génie, et que, comme tous les hommes supérieurs, il tirait sa mission

> Du droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
> A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

Nous ne lui disputerons donc pas l'autorité qu'il s'arroge, et nous reproduirons ses paroles en nous efforçant de n'en altérer ni la couleur ni l'énergie. Voici en quels termes il groupe autour de lui tous les réformateurs auxquels il prête la puissance de sa parole.

« Recevez ce que je dis comme si vous entendiez la voix de tous ceux qui ont déjà donné leurs soins au rétablissement de l'Église, ou qui désirent qu'elle rentre dans l'ordre. Quelques princes de haute dignité, beaucoup d'illustres républiques sont ici en cause : je parle seul au nom de tous, de telle manière que tous parlent ensemble par ma bouche

avec plus de vérité. Ajoutez à ceux-là l'infinie multitude d'hommes pieux qui, dispersés dans des contrées diverses, souscrivent cependant à ce que je dis par un commun consentement. Prenez donc ce discours pour la requête universelle de ceux qui déplorent l'état actuel de l'Église, si sérieusement, qu'ils ne sauraient le supporter plus longtemps, et qu'ils ne se reposeront que lorsqu'ils y auront vu quelque amendement. Je sais par quels noms odieux on appelle l'infamie sur nous ; mais, quelques noms qu'on se plaise à nous infliger, vous n'en devez pas moins entendre notre cause, et par là vous jugerez en quel rang on doit nous placer. »

Vous remarquerez d'abord que Calvin s'adresse à l'empereur, aux princes, à une réunion aristocratique ; ainsi je ne crois pas qu'on ait eu raison lorsqu'on a vu dans la mission de Calvin la période populaire de la réforme, une forme complétement nouvelle qui faisait descendre la doctrine des novateurs des sommités de la société aux rangs inférieurs. La réforme de Calvin ne me paraît pas plus démocratique que celle de Luther : ce n'est pas elle qui a fondé la démocratie qui règne à Genève ; et lorsque le parti calviniste tenta de s'organiser en France, il se produisit sous la forme aristocratique. Coligni et le Béarnais furent les chefs des gentilshommes. La démocratie était du côté de la Ligue, et Henri ne devint le véritable représentant de l'unité nationale et des intérêts populaires que par la transaction qui fut la condition de son avénement.

L'ouvrage qui va nous occuper, cette exhortation, comme l'appelle Calvin, ou plutôt cette exposition de doctrine, est un morceau achevé : sous le rapport des principes, c'est l'exposé complet de la foi de Calvin, et comme ensemble d'ouvrage, comme œuvre littéraire, c'est l'expression la plus élevée, la plus forte de son génie. Les pensées qui s'y trouvent exprimées avaient été mûries dans son esprit par la lutte et la méditation. Entre cette profession de foi, publiée en 1544, et la première ébauche de l'*Institution chrétienne*, il y a un intervalle de neuf ans qui a été consacré tout entier à la

lutte, à la prédication, et pendant lequel Calvin a dû s'affermir dans ses idées, a dû amener sa pensée à une forme précise et plus puissante. Ce discours s'adressait aux princes d'Allemagne ; c'était la diète de l'Empire qui devait l'entendre, c'était sur le terrain même où Luther avait combattu et où son triomphe s'accomplissait ; il est évident que Calvin, quoique infidèle sur plusieurs points à la doctrine de Luther, devait se reconnaître pour son disciple, et faire son éloge, aux lieux témoins de son triomphe et tout remplis de son nom. Nous ne chercherons pas vainement, dans ce traité, un hymne en l'honneur du premier des réformateurs. Avant de le citer, il convient de donner une idée de l'ensemble du discours. Le but de Calvin est de montrer la nécessité d'une réforme immédiate et complète. Il doit d'abord faire le tableau de tous les abus qui se sont introduits dans l'Église : abus de discipline, abus de doctrine, abus dans les mœurs ; il trace de toutes ces altérations de la doctrine et de la constitution primitive de l'Église une peinture animée, énergique. Sa pensée, resserrée dans les formes d'un langage sévère et précis, ne se détourne jamais ; elle a, pour ainsi parler, ses digues et son lit pour arrêter les débordements et presser la course du fleuve. Mais il ne suffisait pas de découvrir les plaies de l'Église, de dévoiler ses désordres, de montrer sa ruine imminente : Calvin indique le remède à tant de maux, et comme il faut ramener la discipline à sa rigueur, les mœurs à leur pureté, la doctrine à son intégrité, c'est pour l'orateur la matière d'autant de tableaux tracés de main de maître et d'éloquentes invectives.

Après avoir indiqué ces remèdes, il rappelle ce que les réformateurs ont déjà fait pour ramener la société chrétienne à sa primitive institution ; il compare leurs principes, leurs mœurs, leur discipline à ceux des papistes ; il invoque en leur faveur contre les catholiques l'autorité des Évangiles et celle des apôtres ; il montre qu'ils sont fidèles, sinon aux doctrines et à la tradition de l'Église visible, corrompue pendant tant de siècles, du moins à celles de la véritable Église,

qui subsistait sous la corruption extérieure de la fausse Église dominante. Enfin il termine par un appel aux princes, en leur montrant la nécessité d'une réforme, qu'il ne faut plus différer, car le mal est si profond que, si on le laisse durer et s'accroître, il n'y aura plus de remède possible. Voici maintenant en quels termes, après avoir montré comment l'Église avait dégénéré, dans quels désordres de corruption et de ténèbres elle se trouvait, Calvin amène par un seul mot l'éloge de Luther.

« Lorsque la vérité de Dieu était étouffée sous tant et de si épaisses ténèbres, lorsque la religion était souillée de tant de superstitions impies; lorsque le culte de Dieu était corrompu par tant d'horribles sacriléges, et que sa gloire gisait prosternée; que le bienfait de la rédemption était enfoui sous tant d'opinions perverses, et que les hommes, enivrés par la confiance funeste en leurs œuvres, cherchaient leur salut ailleurs qu'au Christ; que l'administration des sacrements, en partie déchirée et dissipée, en partie corrompue par un mélange de fictions étrangères, était profanée par de honteux marchés; que le gouvernement de l'Église n'était plus qu'un brigandage désordonné; lorsque ceux qui siégeaient au rang des pasteurs, après avoir blessé l'Église par le déréglement de leurs mœurs, exerçaient sur les âmes une effroyable tyrannie, et que, comme un troupeau, l'humanité était poussée vers l'abîme à travers l'erreur, du sein de ce désordre, Luther s'éleva; avec lui se rencontrèrent d'autres hommes qui, réunissant leurs efforts et leur zèle, cherchèrent des moyens et des voies par où la religion pût être lavée de toutes ses souillures, rétablie dans la pureté de sa doctrine, et ramenée de cet abîme de misère à son antique splendeur. Nous suivons la route qu'ils nous ont tracée. » On comprend pourquoi Calvin, qui n'avait pas suivi en tout la doctrine de Luther, est obligé de faire maintenant son éloge; c'est qu'il s'adresse aux princes allemands, c'est que pour un moment il unit dans un intérêt commun la cause des réformateurs de l'Allemagne à la cause des réformateurs de la Suisse et de la France.

J'ai dit que Calvin passait en revue tous les désordres de l'Église : il y en avait de plusieurs sortes. Il s'était introduit dans la nomination des évêques de graves abus. L'élection avait été supprimée, en sorte que l'on arrivait aux dignités par l'intrigue. Calvin parle de ces abus avec véhémence, avec amertume, mais il avait été précédé dans cette voie par les plus illustres représentants de l'Église catholique au moyen âge. Les chrétiens sincères avaient tenté plusieurs fois la réforme des mœurs pour prévenir les coups qui devaient être portés à la doctrine. Calvin reproche entre autres choses aux évêques de ne pas user du premier privilége de leur dignité, savoir, celui de répandre la parole de Dieu. C'est là leur devoir, ce serait la source de leur autorité : loin de là, un très-petit nombre d'évêques se soumettent à la résidence ; mêlés aux pompes du siècle et à toutes ses œuvres, ils négligent le soin de leurs troupeaux. Après avoir rappelé par quelles voies, dans l'ancienne Église, les évêques parvenaient aux premières dignités que conférait le suffrage des fidèles, et qui étaient toujours le prix de la science et de la vertu, il oppose les pratiques actuelles aux anciens usages : « Voyons-nous rien de semblable aujourd'hui dans la création des évêques ? Au moins chacun de ceux qu'on élève à ce rang est-il doué à quelque degré des qualités sans lesquelles on n'est pas propre au ministère de l'Église ? Nous savons quel ordre ont institué les apôtres, suivis en cela par l'ancienne Église, dont les canons ont sanctionné leur institution : si donc aujourd'hui cet ordre est méprisé et rejeté, n'avons-nous pas un juste sujet de plainte ? Que sera-ce si, foulant aux pieds toute pudeur, on ne s'élève que par l'excès du déshonneur et du crime ! Or cela est connu de tout le monde ; en effet, ou les honneurs ecclésiastiques sont achetés à prix d'argent, ou envahis de vive force, ou acquis soit par des marchés sacriléges, soit par de honteuses complaisances ; quelquefois ils sont le prix d'entremises amoureuses ou de pratiques semblables. Enfin on fait des dignités de l'Église un jeu et un trafic plus impudent que pour tout autre genre de propriété. »

Ce langage est bien amer, mais ces reproches étaient fondés; l'abus était flagrant, il avait été signalé précédemment par nos sermonnaires, et plusieurs siècles auparavant il avait été blâmé par la voix éloquente de saint Bernard. Calvin marche donc sur un terrain solide. Il ne se contente pas de reprocher aux dignitaires de l'Église les moyens par lesquels ils arrivent aux dignités, il leur reproche les scandales de leur conduite, et, quand ils devraient donner l'exemple de la charité, de la vertu, de la pureté des mœurs, de transformer leurs palais en maisons de débauche. Voici en quels termes il s'exprime : « Les chefs de l'Église devraient s'élever au-dessus des autres par les exemples d'une vie irréprochable : comment répondent à leur vocation ceux qui occupent aujourd'hui ce rang élevé? Quoique le monde soit arrivé au dernier terme de la corruption, il n'y a toutefois aucun ordre aussi souillé de vices et de débauches. Plût à Dieu que leur innocence pût réfuter mes accusations; combien volontiers je me rétracterais alors! Mais leur turpitude est exposée aux yeux de tous; elles sont évidentes, leur avarice insatiable et leur rapacité; il est évident, leur orgueil insupportable comme leur cruauté! Leurs maisons retentissent de danses impudiques; ce sont des repaires pour les jeux de hasard; leurs banquets étalent effrontément le luxe et l'intempérance : tout cela est passé en coutume. Ils se font gloire de leurs crimes et de toute espèce de luxure comme de vertus; pour me taire sur d'autres points, le célibat, dont ils sont si fiers, combien ne couvre-t-il pas d'impuretés! J'ai honte de dévoiler ce que j'aimerais mieux taire, si le silence pouvait le corriger; toutefois je ne mettrai pas en lumière ces mystères impurs; car il y a déjà assez de honte et d'opprobre dévoilés. Combien y a-t-il de prêtres purs de prostitution? combien dont les maisons ne soient pas souillées de débauches journalières? Que de familles dont l'honneur est flétri par leur libertinage vagabond! Pour moi, je ne prends pas plaisir à publier leur infamie, ce n'est pas là mon fait; mais il importe de peser combien ces désordres du sacerdoce sont éloignés de la vie

qui conduirait aux voies nouvelles de Christ et de son Église.» Je le répète, en lisant les auteurs orthodoxes, on trouvera parmi les catholiques désintéressés, vrais apôtres de la morale, les mêmes reproches exprimés en termes aussi vifs. L'état moral du clergé catholique, qui en cela était au niveau du reste de la société, impliquait la nécessité d'une réforme, et d'une réforme active. Ces passages suffisent pour faire comprendre quelles armes fournissait à la logique des réformateurs l'opiniâtre persévérance du clergé dans des désordres qui frappaient tous les yeux et troublaient la conscience des fidèles.

Nous avons maintenant à toucher un grand nombre de points de doctrine sur lesquels la réforme était en dissidence avec la communion catholique. Chemin faisant, nous recueillerons ainsi quelques notions de théologie.

Calvin entreprend surtout de remettre le Christ en possession de ses droits, et d'écarter tous les intermédiaires auxquels le cœur de l'homme pourrait s'arrêter pour en faire l'objet de son culte. C'est là le principe générateur de sa doctrine. La messe lui paraît une impiété, parce qu'elle est le renouvellement d'un sacrifice que le Fils de Dieu a accompli une fois pour toutes sur le Calvaire, et que, dans ce sacrifice renouvelé, le prêtre usurpe, à ses yeux, la place du Christ; il traite d'idolâtrie l'adoration de la Vierge et des saints, parce que les esprits grossiers, s'arrêtant à ces ministres du Christ, oublient le Christ lui-même dans leurs prières; il ne veut pas que la justification des hommes s'opère par le mérite des œuvres, parce que, si l'homme peut se sauver par sa propre vertu, le sang du Christ aura été inutilement répandu; il repousse la transsubstantiation, parce que, dans cette métamorphose, le pain et le vin entreprennent sur la substance du corps et du sang de Jésus-Christ. Il dépossède le pape, pour que le Christ ne soit pas dépossédé, et il dispute au prêtre le droit de confesser et d'absoudre, parce que le Christ peut seul recevoir l'aveu des péchés et les remettre. Calvin prétend réhabiliter le Christ que l'Église a dépouillé

au profit des saints, du pape, des prêtres et de l'homme même, en admettant le mérite de ses œuvres; il veut remettre l'homme immédiatement sous la main du Christ, il écarte tous les intermédiaires placés entre l'homme et le Fils de Dieu. C'est à cela qu'il vise, à cela qu'il s'arrête : vienne en effet un réformateur plus téméraire qui veuille arriver jusqu'à Dieu même ; que Servet renvoie à Calvin les reproches d'idolâtrie que celui-ci adresse aux catholiques, Calvin fera brûler Servet.

Nous comprenons maintenant pourquoi la réforme a substitué la cène à la messe : la messe est un sacrifice, la cène est un sacrement ; les catholiques voient la chose elle-même là où les protestants ne reconnaissent que le signe. Cette différence nous explique les emportements des réformateurs contre la plus auguste de nos cérémonies. Mais écoutons Calvin lui-même : « La sainte Cène a été non-seulement corrompue par un alliage étranger, mais détournée entièrement de son institution. Ce que Christ a commandé est manifeste : eh bien! au mépris de son commandement, on a composé une représentation digne des tréteaux pour la substituer à la Cène véritable. Lorsque, dans l'ordre institué par Christ, les fidèles doivent prendre en commun les symboles sacrés de son corps et de son sang, l'Église au lieu de cette communion nous donne plutôt une sorte d'excommunication. En effet, le prêtre se sépare du reste de l'assemblée pour dévorer à l'écart ce qu'il devait offrir et distribuer à tous. Enfin, comme s'il était le successeur d'Aaron, il feint d'offrir un sacrifice, en expiation des péchés du peuple. Où donc Christ a-t-il parlé de sacrifice? Il nous ordonne de recevoir, de manger et de boire. Qui permet aux hommes de convertir ce festin en oblation? A quoi bon ce changement, si ce n'est à faire céder l'inviolable volonté de Christ et sa loi aux caprices téméraires des hommes? C'est là un mal grave. Mais voici une superstition plus funeste de beaucoup : c'est d'avoir fait de ce faux sacrifice un moyen de mériter sa grâce pour les vivants et pour les morts. Ainsi l'efficacité de la mort de Christ a été ré-

duite à une vaine action de théâtre, et la dignité du sacerdoce éternel a été ravie à Christ pour être donnée aux hommes. »

Calvin revient à plusieurs reprises sur le même sujet sans épuiser son indignation : « Quand les paroles me manquent pour exprimer les sacriléges profanations dont on a souillé la Cène, de quel droit nous reproche-t-on d'avoir mis trop de véhémence dans nos invectives? Invincible César, et vous, illustres princes, au nom du corps de Christ immolé pour notre salut, de ce sang versé pour notre purification, songez quel est le prix de ce mystère où ce corps devient notre nourriture et ce sang notre boisson; avec quelle religion, avec quel soin ne devait-on pas le préserver de toute souillure! Ne serait-ce pas le comble de l'ingratitude de voir le mystère céleste que Dieu nous a confié comme une perle précieuse, foulé sous les pieds des pourceaux, de le voir et de se taire? Or non-seulement nous le voyons foulé aux pieds, mais couvert de souillures. Quelle dérision n'était-ce pas de transporter à une scène de théâtre jouée par des hommes l'efficacité de la mort de Christ? qu'un chétif sacrificateur, soi-disant successeur de Christ, se plaçât comme médiateur entre Dieu et les hommes! qu'effaçant la vertu du sacrifice unique, on offrît chaque jour dans une seule ville mille sacrifices pour l'expiation des péchés ! que chaque jour Christ fût immolé mille fois, comme s'il ne suffisait pas qu'il fût mort une seule fois pour nous! »

J'ai sans doute affaibli ce passage, mais il y demeure assez de vivacité et d'énergie pour qu'on y trouve encore le caractère de la véritable éloquence. Je crois qu'on a trop rabaissé Calvin comme orateur; sans doute l'éloquence se découvre rarement dans ses sermons, où il était plus curieux d'instruire que de toucher, et qui d'ailleurs sont négligés, comme toutes les improvisations; mais lorsque le temps ne lui manque pas et qu'il éprouve le besoin d'émouvoir, il développe alors les grandes qualités de l'orateur : nous en rencontrerons encore plusieurs exemples.

Le catholicisme donnait prise à Calvin dans son respect pour les reliques, saintes dépouilles souvent supposées, que des imposteurs transforment en marchandises qui ruinent les fidèles et trompent leur crédulité. Ce culte et ce commerce sont une source de fraudes et d'idolâtrie. Sur ce sujet, Calvin est intarissable; dans le discours que j'examine maintenant, il n'a fait que toucher la question, mais il l'a approfondie dans un traité spécial, où l'on rencontre force plaisanteries assez grossières, assez vulgaires, que plus tard les philosophes du dix-huitième siècle n'ont pas beaucoup rajeunies en les aiguisant: « On ne saurait croire, dit Calvin, combien on s'est joué de la crédulité à propos des reliques; je puis compter quatorze clous pour les trois qui attachèrent le Christ en croix; trois tuniques sans couture, au lieu de celle que les soldats tirèrent au sort; deux écriteaux, trois fers de la lance qui blessa la poitrine du Sauveur, et environ cinq linceuls qui enveloppèrent son corps dans le sépulcre. On montre, en outre, toute la vaisselle de la sainte Cène et mille autres inepties du même genre. Il n'y a pas de saint tant soit peu célèbre auquel on n'attribue deux ou trois corps. Je puis nommer un endroit où un morceau de pierre-ponce a été en grand honneur sous le nom de cervelle de saint Pierre. La pudeur m'empêche de pousser plus loin cette énumération. C'est donc à tort qu'on nous accuse pour avoir voulu purger l'Église de toutes ces souillures. »

Calvin explique ainsi l'hostilité des réformateurs contre les saints : « En proscrivant l'intercession des saints, nous avons rappelé les hommes vers le Christ; nous leur avons appris à invoquer le Père en son nom et à s'appuyer sur sa médiation. A ce propos on nous déchire, on nous reproche avec d'atroces injures de faire affront aux saints et de priver les fidèles d'un puissant secours. Nous opposons à nos adversaires un double démenti. Car en ne souffrant pas qu'on attribue aux saints le bienfait de Christ, nous ne leur faisons aucun tort. Nous ne leur dérobons aucun honneur, si ce n'est

celui que l'erreur des hommes leur avait attribué. Je ne dirai rien qu'on ne puisse montrer au doigt. D'abord les hommes, avant de se mettre en prière, s'imaginent que Dieu est bien loin et qu'on ne peut s'ouvrir un accès jusqu'à lui qu'à la suite d'un patron; et cette fausse opinion ne prévaut pas seulement auprès des gens grossiers et ignorants, mais elle gagne aussi ceux qui veulent être les guides des peuples. Dans le choix de ses patrons, chacun suit son propre sens. L'un choisit Marie, celui-ci Michel, celui-là Pierre. Quant à Christ, on ne daigne pas le compter pour quelque chose. On en trouve à peine un sur cent qui ne s'étonne pas comme d'un prodige si par hasard il entend invoquer l'assistance de Christ. Ainsi croît de jour en jour cette superstition qui conduit à confondre les saints avec Dieu lui-même. J'avoue que, lorsqu'ils veulent s'expliquer, ils ne demandent aux saints que de les aider de leurs prières auprès de Dieu. Mais le plus souvent ils oublient cette distinction, et, suivant le mouvement de leur âme, ils appellent, ils implorent, tantôt les saints, tantôt Dieu. Bien plus, ils assignent à chaque saint sa fonction; l'un donne la pluie, l'autre le beau temps, celui-ci guérit les maladies, celui-là prévient les naufrages. Mais pour ne rien dire de ces abus profanes et dignes des païens, qui cependant règnent dans les églises, que cette seule impiété suffise pour toutes, savoir : que tout le monde, en appelant de tous côtés des défenseurs et des avocats, néglige le seul que Dieu ait établi, et met plus de confiance dans le patronage des saints que dans la protection de Dieu. » Partout dans ces invectives éclate la pensée dominante de Calvin; il se fait sous toutes les formes le champion du Christ contre ceux qui usurpent en leur faveur quelqu'une de ses prérogatives. Nous allons voir que le même principe le dirige dans sa doctrine sur la justification.

Suivant Calvin, le péché originel a tellement corrompu la nature de l'homme, qu'il lui est impossible de se relever par ses propres forces. A ses yeux, les catholiques, qui font entrer en compte les bonnes œuvres pour la justification, n'humi-

lient pas assez l'homme et ne relèvent pas suffisamment le bienfait de la rédemption : « Nous, au contraire, dit-il, nous abaissons tellement l'homme, que nous le réduisons à rien quant à la justice spirituelle, et que nous l'instruisons à demander à Dieu, non pas une partie, mais la plénitude de la justice. » Voici à peu près le raisonnement de Calvin. L'Écriture déclare maudits tous ceux qui n'ont pas observé pleinement tout ce qui est écrit dans la loi; or, cette malédiction embrasse tous ceux qui seront jugés d'après leurs œuvres, puisque tous les hommes ont péché; les œuvres sont donc nulles pour le salut, et le mérite de la justification appartient tout entier à Jésus-Christ : il affirme, en conséquence de ces prémisses, que la rémission des péchés est toute gratuite, que notre réconciliation avec Dieu est un pur bienfait de Christ; qu'aucune compensation ne peut venir en compte, et que le Père céleste, content de la seule expiation du Christ, n'en requiert aucune de nous. Cette doctrine extrême, combinée avec celle de la prédestination, conduirait l'homme à tous les désordres, puisque la justice ne peut ni se perdre ni s'acquérir, et que, dans l'indifférence morale des actions, l'homme préférera toujours les douceurs de la volupté aux rigoureux sacrifices qu'impose la vertu. Dans l'exposition de ces principes, j'ai suivi Calvin, sans dénaturer aucune de ses expressions; mais je vais citer un passage entier où il donne quelques développements à sa pensée.

« La prédication du libre arbitre, tel qu'on l'entendait avant Luther et ses disciples, que pouvait-elle, sinon gonfler les hommes de la vaine opinion de leur propre vertu, de manière à ne plus donner place à la grâce du Saint-Esprit et à ses secours? Le débat le plus vif, la plus opiniâtre réclamation de nos adversaires porte sur la justification; l'obtient-on par la foi ou par les œuvres? Ils ne souffrent pas que l'honneur de notre justice revienne tout entier à Christ, ils en reportent une part aux mérites de nos œuvres. Nous ne disputons pas ici sur les bonnes œuvres, nous n'examinons pas si elles sont agréables à Dieu, si elles recevront de lui une

récompense, mais si elles sont dignes de nous concilier Dieu, si on acquiert au prix d'elles la vie éternelle, si elles sont des compensations que Dieu reçoive en payement des péchés, si enfin on doit placer en elles la confiance du salut. Nous repoussons ces erreurs, parce qu'elles portent les hommes à considérer leurs œuvres plutôt que Christ, pour se rendre Dieu propice, pour attirer sa grâce, pour acquérir l'héritage de la vie éternelle, enfin pour être justes devant Dieu. C'est ainsi qu'ils s'enorgueillissent de leurs œuvres, comme si par là ils tenaient Dieu enchaîné. Or, qu'est-ce que cette superbe, sinon une ivresse mortelle de l'âme? En effet, ils s'adorent à la place de Christ, et, plongés dans le gouffre profond de la mort, ils rêvent qu'ils possèdent la vie. On me reprochera de m'étendre trop longuement sur ce sujet; mais ne publie-t-on pas dans toutes les écoles, dans tous les temples, cette doctrine, qu'il faut mériter la grâce de Dieu par les œuvres, que par les œuvres il faut acquérir la vie éternelle, que la confiance au salut est présomptueuse sans l'appui des œuvres; que nous sommes réconciliés à Dieu par la satisfaction des bonnes œuvres, et non par la rémission gratuite des péchés, que les bonnes œuvres méritent le salut éternel, non qu'elles nous soient imputées gratuitement à justice par le mérite de Christ, mais par la force de la loi; que les hommes sont réconciliés à Dieu, non par le pardon gratuit des péchés, mais par des œuvres de satisfaction, comme ils les appellent; qu'à ces satisfactions s'ajoutent les mérites de Christ et des martyrs, seulement lorsque le pécheur a mérité ce secours. Il est certain que ces opinions impies ont fasciné la chrétienté avant que Luther se fît connaître au monde. »

Voilà d'étranges idées, qui abaissent singulièrement l'homme, selon l'intention avérée de Calvin, puisqu'elles le dépouillent de tout mérite et de toute liberté, mais qui ne dénaturent pas moins Dieu lui-même, puisqu'elles en font un tyran capricieux, sans pitié et sans justice. En voulant grossir démesurément la part du Christ, Calvin ne s'aperçoit pas

qu'il sacrifie l'homme et qu'il outrage la Divinité. Ainsi, les deux termes extrêmes que le médiateur doit unir perdent tout à cette funeste entremise.

Passons maintenant à d'autres questions souvent débattues, la confession auriculaire et le célibat des prêtres. Ces deux institutions sont pour le clergé les plus puissants moyens d'autorité temporelle. La confession lui livre les secrets les plus cachés du cœur humain; le célibat, en le délivrant des soins et des affections de la famille, lui donne les loisirs qu'il peut employer exclusivement au maintien de ses doctrines et aux progrès de son autorité. On comprend pourquoi le catholicisme a défendu avec opiniâtreté ces deux institutions. Calvin les attaque par la tradition et par le raisonnement : par la tradition, puisque l'Église primitive admettait le mariage, et que la confession n'est obligatoire que depuis le pontificat d'Innocent III; par le raisonnement, car elles sont funestes et illusoires. Voici par quels arguments il les combat.

« Quant au célibat et à la confession auriculaire, qu'est-ce autre chose que d'exécrables tortures des âmes? Tous les ministres de l'Église s'enchaînent par un vœu perpétuel de chasteté; le vœu une foi prononcé, ils ne pourront jamais prendre femme. Mais si le don de continence leur manque, s'ils sont brûlés des feux de la concupiscence? Non, disent-ils, la règle est inflexible et universelle. L'expérience montre qu'il eût mieux valu pour ces prêtres que ce joug ne leur eût jamais été imposé que d'être brûlés sans relâche dans la prison ou plutôt dans la fournaise de leurs passions. Nos adversaires chantent les louanges de la virginité; ils célèbrent les avantages du célibat, pour en conclure que ce n'est pas sans raison que le mariage a été interdit aux prêtres; ils allèguent encore la décence et l'honneur. Tout cela fera-t-il qu'il soit permis d'enlacer dans les filets des consciences que Christ avait non-seulement laissées libres et sans entraves, mais qu'il avait affranchies par son autorité et au prix de son sang? Saint Paul n'a pas cette audace. D'où vient donc cette science

nouvelle? Et d'ailleurs, cette apothéose de la virginité, quel rapport peut-elle avoir avec le célibat des prêtres dont l'impureté souille le monde entier? S'ils pratiquaient en effet la chasteté qu'ils professent en paroles, je leur permettrais peut-être d'en vanter la convenance. Mais maintenant, quand personne n'ignore que la défense de se marier est pour les prêtres la licence de paillarder, de quel front, je le demande, osent-ils parler de décence et d'honneur? Quant à ceux dont l'infamie n'est pas publique, je n'ai pas besoin de disputer longtemps avec eux, je les cite au tribunal de Dieu pour qu'ils y parlent de leur pudicité!

« La cause de la confession n'est pas meilleure; on fait valoir l'utilité qui en découle; il ne nous est pas moins facile d'en montrer les nombreux périls, périls justement redoutés, et d'alléguer les graves inconvénients qu'elle a engendrés. Au reste, ce sont là des arguments qui donnent matière à controverse; mais la règle de Christ est éternelle, elle est immuable, elle est inflexible, on ne peut pas la discuter, et cette loi veut que la servitude n'enchaîne pas les consciences. Or, celles qu'ils maintiennent ne tend qu'aux tortures et à la mort des âmes. Elle ordonne que tout chrétien confesse tous les ans tous ses péchés à son directeur; hors de là, elle ne laisse aucun espoir de pardon. Mais ceux qui ont tenté cette épreuve avec la crainte du Seigneur savent par expérience qu'on ne saurait pas même confesser la centième partie de ses fautes. Aussi, aucun remède ne pouvait les garantir du désespoir. Pour ceux qui voulaient satisfaire Dieu à peu de frais, la confession était un voile commode à leur hypocrisie; car se croyant justifiés au tribunal de Dieu pour avoir vomi leurs péchés dans l'oreille d'un prêtre, ils en avaient plus d'audace à pécher de nouveau, grâce à ce moyen si commode de décharger leur conscience. »

Ces deux institutions que Calvin poursuit avec tant de véhémence, et, il faut bien le dire, tant de brutalité, parce qu'il en considère seulement les abus, n'en sont pas moins admirables dans la théorie. Ne serait-ce pas une institution

vraiment divine que ce tribunal de miséricorde ouvert au repentir, où le pécheur est sûr de trouver dans le ministre de Dieu un ami indulgent et discret, un protecteur, dépositaire de l'autorité divine, qui soulage son cœur en recevant ses aveux, et purifie son âme de toutes ses souillures par l'absolution? Le clergé détaché des soins terrestres, supérieur à toutes les faiblesses de l'humanité, ne formerait-il pas dans la grande famille chrétienne un corps d'élite que le savoir et la pureté placeraient comme un intermédiaire entre la terre et le ciel? Mais la faiblesse humaine, la corruption de notre nature, ont contrepesé les avantages de ces belles institutions, et les conséquences qui en découlèrent ont fourni aux réformateurs de formidables arguments.

Calvin est surtout habile à mêler l'attaque à la défense; en disculpant les siens, il incrimine toujours ses adversaires : « Il y a trois points qui excitent surtout leur colère contre nous : l'usage des viandes que nous autorisons pour tous les jours, le mariage que nous permettons aux prêtres, la confession que nous répudions. Eh bien! que nos adversaires nous répondent de bonne foi, ne punissent-ils pas plus sévèrement celui qui aura goûté une seule fois de la viande le vendredi, que celui qui aura fait la débauche pendant tout le cours de l'année? N'est-ce pas à leurs yeux un crime plus capital pour un prêtre d'avoir pris une épouse que d'avoir été surpris cent fois en adultère? Ne pardonnent-ils pas plus facilement l'infraction aux préceptes de Dieu que la négligence à déposer l'aveu de ses fautes dans l'oreille d'un prêtre? Quelle monstruosité de considérer comme une faute légère, bien digne de pardon, la violation des saintes lois de Dieu, et comme un crime inexpiable de ne pas s'arrêter au bon plaisir des hommes! Cette contradiction n'est pas une nouveauté, je l'avoue; car Christ reproche aux pharisiens d'avoir anéanti ses commandements par leurs traditions. C'est là l'arrogance de l'antechrist dont parle Paul, de l'antechrist qui siége dans le temple en se donnant pour Dieu même. Que devient en effet l'incomparable majesté de Dieu,

quand un homme, un mortel, est monté à ce point, que ses lois sont mises au-dessus des décrets éternels de la Providence? »

Voilà bien des citations, mais je n'ai pas craint de les multiplier, parce que ces passages nous ont initiés à la doctrine de Calvin mieux que tous les commentaires, qui dénaturent toujours un peu la pensée en prétendant l'expliquer. Au reste, je conseille de lire en son entier et de méditer ce discours qui a pour titre *De la nécessité de la réforme de l'Église;* on y trouvera toute la doctrine du réformateur exposée dans un langage très-serré, très-concis, très-énergique; cette lecture pourra tenir lieu d'une infinité d'autres qu'on n'aurait ni le loisir d'entreprendre ni la patience d'achever.

Calvin, après avoir exposé sa doctrine, après avoir montré que les abus les plus graves désolaient l'Église, que ces abus pouvaient être corrigés, qu'il y avait des remèdes efficaces, et que ces remèdes avaient été proposés et déjà appliqués par les réformateurs, Calvin fait un appel à Charles-Quint, et avec lui à la diète de Spire, et montre l'imminence du péril et la nécessité d'agir avec promptitude, avec énergie, si l'on veut prévenir la ruine de l'Église et de la chrétienté. Cette conclusion de son discours est peut-être, sous le rapport de l'éloquence, de l'élévation du langage, supérieure à la péroraison de son épître à François Ier: « Ainsi donc, à l'avenir, toutes les fois qu'on répétera à vos oreilles qu'il faut différer l'œuvre de la réforme, et qu'il sera toujours temps de s'y appliquer lorsqu'on aura mis ordre au reste des affaires, invincible César, et vous, princes très-illustres, souvenez-vous que vous avez à décider si vous voulez ou non laisser quelque pouvoir à vos descendants. Eh! que parlé-je de vos descendants? Déjà, sous nos yeux même, l'empire, à demi écroulé, s'incline pour une chute dont il ne se relèvera jamais. Pour nous, quelle que soit l'issue de ces choses, nous serons soutenus devant Dieu par la conscience d'avoir voulu servir sa gloire, servir son Eglise, d'avoir donné nos soins à cette œuvre, et de l'avoir avancée autant qu'il

était en nous. Car nous savons de reste que tous nos efforts, que tous nos désirs n'ont pas eu d'autre but, et nous avons pris soin de laisser derrière nous d'éclatants témoignages de notre dévouement. Et certes, lorsqu'il est clair pour nous que nous avons pris en main et défendu la cause de Dieu, nous avons la confiance que Dieu ne fera pas défaut à son œuvre. Au reste, quoi qu'il arrive, nous n'aurons jamais regret ni d'avoir commencé, ni de nous être avancés jusqu'ici. L'Esprit-Saint nous est un témoin fidèle et assuré de notre doctrine : nous savons, dis-je, que nous publions l'éternelle vérité de Dieu. Que notre ministère procure le salut du monde, nous devons le désirer, mais l'événement est aux mains de Dieu et non dans les nôtres. Si donc, parmi ceux que nous voulons servir, l'obstination des uns, l'ingratitude des autres amènent la ruine de tous et de toutes choses, je répondrai en digne chrétien, et tous ceux qui voudront mériter ce nom glorieux souscriront à ma réponse : « Nous mourrons, » — mais dans la mort même nous serons victorieux; non-seulement parce que la mort sera pour nous un passage à une vie meilleure, mais parce que nous savons que notre sang sera comme une semence qui propagera la vérité de Dieu, qu'on repousse aujourd'hui. »

J'avoue que je suis touché de la majesté de ce langage; et si l'orgueil n'y perçait pas, on croirait entendre un apôtre de la primitive Église. C'est bien là l'expression du dévouement, mais remarquez que c'est la première fois que Calvin parle de mourir : nous l'avons vu se retirer en face du danger au début de sa carrière; lorsqu'il s'est adressé à François Ier, lorsqu'il a rappelé les persécutions qui frappaient ses coreligionnaires, il a pris le ton de la menace et non celui de la résignation; il a fait comprendre que lui et les siens disputeraient leur vie aux bourreaux. Cette fois il dit simplement : Nous mourrons. La parole est belle; mais dans quel moment la prononce-t-il? c'est lorsque, maître de Genève, il fait tout plier sous sa volonté. Non, Calvin, vous ne mourrez point : car vous êtes mieux né à la persécution qu'au martyre.

La haine naturelle au caractère bilieux de Calvin s'y était enracinée par la doctrine de la prédestination, qu'il ne cessa de professer. Il pensait que l'humanité était divisée en deux classes invinciblement séparées par un décret de Dieu : les justes et les méchants, les élus et les réprouvés. Les œuvres ne pouvaient ni sauver les uns ni perdre les autres. Cette croyance peut conduire, soit à une pitié profonde pour un malheur irréparable, ou à une implacable animosité. Calvin, que le cœur ne tournait pas du côté de la pitié, s'associa à la haine qu'il prêtait outrageusement au Créateur. L'humanité étant divisée en deux races inconciliables, il n'y a pour lui d'autre règle à suivre que de dompter et d'extirper les réprouvés. C'est là sa règle de conduite, et il pense faire une œuvre méritoire lorsque tenant sous la main quelque membre de la race maudite, il peut le retrancher de la société religieuse. Ainsi la doctrine de Calvin explique ses rigueurs, mais elle ne les justifie pas.

Calvin a écrit un long traité sur le droit et la nécessité de punir les hérétiques, non pas seulement de peines canoniques comme dans la primitive Église, mais par le glaive. Cette doctrine, il a quelque peine à l'établir ; car enfin l'esprit de l'Évangile c'est l'indulgence, c'est la charité, c'est l'amour du prochain, c'est le désir de ramener au bien par la douceur. Alors que fait-il? Il écarte tout ce qui appartient à la loi nouvelle ; les paroles mêmes de Jésus-Christ, lorsqu'il ordonne à Pierre de remettre son épée dans le fourreau, n'ont pas d'autorité à ses yeux : ce qu'il invoque, ce sont les passages de la loi ancienne ; ce sont les rigueurs de Moïse, les vengeances de Dieu sur son peuple, la destruction de villes entières.

Ainsi Calvin s'écarte des traditions évangéliques pour remonter jusqu'à celles de la Bible, afin de justifier ses rigueurs, et il pense faire un argument *à fortiori* en disant : « Laisserons-nous un seul homme infecter une ville de son impiété, quand nous voyons que Dieu a puni des villes tout entières ? » Or on conçoit très-bien que l'impiété, arrivée au

dernier terme, reçoive son châtiment d'en haut; car, lorsque le principe de vie s'est retiré d'un peuple avec les croyances, il faut bien que ce peuple périsse : Dieu le veut ainsi. Mais un homme seul veut établir une doctrine nouvelle, eh bien! que craignez-vous? si elle est fausse, laissez-la périr d'elle-même : si elle est vraie, quel droit avez-vous de vous y opposer? Pourquoi un autre n'userait-il pas du privilége dont vous avez usé vous-même?

Ce que Calvin regarde comme un argument invincible est un sophisme; sa raison d'ordinaire si lucide, sa logique, si droite habituellement, est ici en défaut. Écoutons : « Quiconque prétendra que c'est injustement qu'on châtie les hérétiques et les blasphémateurs, celui-là deviendra sciemment et volontairement leur complice. On nous oppose ici l'autorité des hommes, mais nous avons par devers nous la parole de Dieu et nous comprenons clairement les commandements qui doivent régir son Église à perpétuité. Ce n'est pas en vain qu'il chasse toutes les affections humaines qui tendent à amollir les cœurs, qu'il bannit l'amour paternel et la tendresse qui unit les frères, les proches et les amis; qu'il arrache les époux aux délices du lit conjugal, et qu'il dépouille en quelque sorte les hommes de leur propre nature pour que rien ne fasse obstacle à la sainteté de leur zèle. Pourquoi cette sévérité, si ce n'est pour nous apprendre que nous ne rendons à Dieu l'honneur qui lui est dû qu'à la condition de préférer son service à tous les devoirs humains, et que, toutes les fois que sa gloire est en cause, nous devons effacer de notre mémoire tous les attachements des hommes entre eux. »

Est-ce bien là le Dieu des chrétiens, celui qui a prêché l'amour et pratiqué la miséricorde? Non, c'est le Dieu des Juifs qui l'emporte, et pour nous en convaincre nous n'avons qu'à poursuivre : « Ajoutez à cela que Dieu enveloppe dans le même châtiment des villes entières : — Si tu apprends que, dans une des villes que Dieu te donnera à habiter, des fils de Bélial soient sortis du milieu d'entre les siens et qu'ils aient

détourné les habitants en leur disant : Sortons, allons servir aux dieux étrangers ; examine avec soin, et lorsque tu auras reconnu la vérité, si tu trouves que ce bruit était fondé, aussitôt tu frapperas de la pointe de l'épée tous les habitants de cette ville, tu la détruiras elle et tout ce qu'elle renferme jusqu'aux troupeaux : tu rassembleras toute sa dépouille et tu la brûleras pour qu'elle soit anathème. — Qu'ils voient, ces miséricordieux que charment tant la licence et l'impunité des hérésies, combien ils sont peu d'accord avec les ordres de Dieu. De peur qu'une rigueur excessive ne diffame l'Église de Dieu, ils voudraient, par égard pour un seul homme, que l'erreur et l'impiété pussent s'avancer impunément ; et Dieu n'épargne pas même des peuples entiers, il commande que leurs villes soient détruites de fond en comble, que leur mémoire soit abolie, que des trophées soient dressés en signe d'exécration, de peur que la contagion n'envahisse la terre entière et qu'en dissimulant le crime on ne paraisse s'y associer. »

En faisant Dieu si vindicatif, Calvin espère, même après l'exécution de Servet, passer pour un modèle de douceur et de charité ; il distingue entre les erreurs, et il reconnaît qu'il y en a de telle sorte qu'il suffit de les combattre par la patience et la prédication : « Mais, ajoute-t-il, lorsque la religion est arrachée de ses fondements, lorsque des blasphèmes détestables sont proférés contre Dieu, lorsque par des dogmes impies et sacriléges les âmes sont entraînées à leur perte, enfin lorsqu'on se détache ouvertement du Dieu unique et de la pure doctrine, alors il faut recourir à ce remède extrême pour arrêter dans son cours ce poison mortel. Cette règle que Moïse a reçue de la bouche même de Dieu pour la transmettre aux autres, il l'a suivie lui-même. Toute la suite de son histoire découvre la mansuétude de son cœur, et l'Esprit-Saint lui rend un témoignage éclatant de cette vertu. Comme juge on sait quelle humanité il porta dans la punition des autres crimes ; mais lorsqu'il venge les outrages à Dieu, il est tout ardeur. Consacrez, dit-il, vos mains au

Seigneur; que personne n'épargne ni son frère, ni son prochain; tous ceux que vous rencontrerez, tuez-les sans miséricorde. Penserons-nous que, saisi d'une fureur soudaine, il ait tout à coup oublié sa clémence accoutumée pour ordonner aux lévites sacrés de se plonger dans le sang? Mais l'Esprit-Saint couvre de sa louange cette exécution entreprise sous ses ordres et sous ses auspices. Ainsi donc, que la clémence soit louable pour d'autres péchés; mais les saints juges doivent punir sévèrement l'impiété qui s'attaque au culte du Seigneur, de peur qu'en adoucissant follement les offenses des hommes, ils ne provoquent contre eux-mêmes la colère de Dieu. »

Ainsi Calvin, ne trouvant pas dans la loi nouvelle l'apologie de sa conduite, est obligé de remonter plus haut, de s'appuyer sur l'autorité de Moïse et d'invoquer les rigueurs extrêmes que Dieu a exercées contre son peuple. Nous ne reconnaissons pas là la doctrine évangélique. Dans le même traité Calvin prétend sans détour qu'on ne doit pas séparer l'intimidation de la doctrine : « Si l'on effraie sans instruire, c'est de la tyrannie; mais si l'on instruit sans intimider, c'est un appel au désordre et au relâchement. »

Nous pouvons encore, par de nouveaux emprunts aux écrits de Calvin, montrer à quelle rude discipline il soumettait son Église et quels sacrifices il commandait à ceux qui suivaient sa doctrine. Voici, par exemple, en quels termes, dans une de ses homélies, il raille ces hommes de chair, comme il les appelle, qui sacrifient au maintien de leur bien-être la cause dont ils ont adopté les principes. « Si quelque bruit vient à se répandre de ces guerres ou de ces mouvements que notre siècle voit souvent et peut voir s'élever, chacun redoute le sac et le pillage de ses biens, et craint d'avoir à supporter les privations, les craintes, les dangers que la guerre amène sur ses pas. Mais la prédication de la parole divine, l'usage des sacrements et les autres exercices de piété qui nous unissent à Dieu, la perte de ces biens ne nous vient pas en pensée, et l'idée d'un si grand malheur

ne nous inquiète nullement. En effet, nous ne voyons pas que ceux auxquels ces biens manquent absolument en paraissent grandement affligés. Mais si les arrérages de leurs fermes n'arrivent pas régulièrement pour maintenir jusqu'au terme de l'année leur état de maison dans la splendeur où leur ambition l'a porté, si leurs efforts pour amasser de nouvelles richesses n'aboutissent point, s'ils baissent dans l'opinion et dans l'estime des hommes, on croirait à leur trouble et à leurs angoisses qu'ils sont perdus sans ressources. »

Sans doute le moraliste a raison de subordonner aux intérêts de l'intelligence, aux intérêts de la politique, aux intérêts de la religion, le soin des intérêts matériels, mais encore ne faut-il pas les heurter de front, car ils sont légitimes et la résistance qu'ils opposent, lorsqu'on veut les vaincre brusquement, trouble les États. Certes l'homme ne vit pas seulement de pain, mais aussi il ne peut pas s'en passer. Calvin, dont la vie était toute intellectuelle, voulait refaire le monde à son image et imposer aux autres ses propres pratiques. Mais la condition de tous les hommes est-elle la même ? y a-t-il égalité entre ceux qui, chargés des soins de la famille, ne peuvent trouver l'aisance que dans la paix qui assure le travail, et l'homme qui dans la poursuite d'une seule idée, débarrassé de son corps, pour ainsi parler, peut marcher sans entraves au but qu'il s'est marqué ? Calvin parle à son aise du sacrifice des plaisirs de la chair, du désintéressement des choses de la terre : n'en était-il pas dédommagé par l'activité de son esprit dont la fièvre le dévorait ?

Rien n'arrête Calvin, ni les scandales, ni la guerre ne sont un obstacle à sa marche ; il a des railleries pour ceux qui aiment la paix et qui redoutent les scandales : la vérité évangélique est à ce prix. Aussi a-t-il composé en l'honneur de la vie militante et des scandales un long traité dont voici quelques passages [1] « J'arrive à ceux qui, ne refusant pas

[1] *De Scandalis quibus hodie plerique absterrentur*, etc., page 76, 1 vol. in-fol. Genève, 1612.

d'ailleurs d'embrasser l'Évangile de Christ, veulent cependant le posséder sans scandales. Ce sont des chrétiens que je prends à partie. Veulent-ils un Christ sans scandales? qu'ils s'en fabriquent un nouveau; car le Fils de Dieu ne peut être autre que ce qu'il est annoncé dans l'Évangile. Qu'ils changent donc le cœur des hommes et qu'ils réforment le monde entier. Nous entendons l'arrêt de l'Écriture; il ne porte pas seulement sur la personne de Christ, mais sur toute sa doctrine. Ceci n'est point passager, mais doit durer aussi longtemps que la doctrine elle-même. Combien ils sont arriérés ceux qui répudient aujourd'hui la renaissance de l'Évangile par ce seul motif qu'ils y découvrent ce qui a été prédit par les prophètes et par les apôtres! Cependant ils n'en veulent pas moins être tenus pour chrétiens. Que serait-ce, s'ils se fussent rencontrés avec la prédication de l'Évangile, quand tous les genres de scandales en découlaient comme d'une source? Avec quelle promptitude ils se seraient éloignés de Christ! comme ils auraient redouté la contagion de son souffle et de son approche! Que s'ils prétendent qu'alors ils n'auraient pas agi ainsi, pourquoi se montrer aujourd'hui si délicats? Pourquoi refusent-ils de reconnaître les mêmes marques dans Jésus-Christ. Mais le scandale est chose odieuse, horrible aux esprits modérés. Qui le conteste? Je ne dis pas qu'il faille aller au-devant des scandales; évitons-les autant que faire se peut. Mais le cœur d'un chrétien doit être fortifié de telle sorte que, quel que soit l'essor des scandales, il demeure ferme à son poste et ne s'éloigne pas de Christ de la longueur d'une ligne. Celui qui n'est pas affermi au point de traverser les scandales sans se laisser ébranler, celui-là ne connaît pas encore la valeur du christianisme. Mais il est difficile, surtout à notre imbécile nature, de résister aux scandales : je l'avoue. Mais vouloir que nous soyons hors de la portée de ce qui s'attaque à Christ même et à son Évangile, cette prétention est contre toute raison. Gravons profondément dans notre esprit cette vérité : si nous voulons éviter tout scandale, renions une fois pour toutes le

Fils de Dieu, qui ne serait pas Christ, s'il n'était une pierre de scandale. »

Ainsi il ne faut pas provoquer, mais il faut braver les scandales. Calvin va plus loin, il proscrit l'esprit de la paix et prêche ouvertement la guerre : « Ceux qui s'éloignent de la doctrine de paix par crainte des troubles et en haine de la discorde n'agissent pas plus sensément. Ils pensent que rien n'est préférable à la tranquillité. Eh quoi! si à force de cruauté et de violence un tyran arrivait à ce point de faire régner partout la crainte, la stupeur et le silence, pendant qu'il ravirait les filles et les femmes, dépouillerait de leur patrimoine les gens de bien et ferait périr les innocents, ne serait-ce pas un beau triomphe et un juste sujet d'orgueil pour la tyrannie? Maintenant, si l'on cherche quelle est cette paix que beaucoup n'hésitent pas d'acheter par la perte de l'Évangile, on verra que c'est la paix des fausses religions, parce que Satan, le plus détestable des tyrans, s'y joue du sommeil des hommes. Peut-être, lorsqu'il s'agit de la servitude extérieure des corps, vaut-il mieux souffrir que d'émouvoir la guerre et courir chance de massacres et de pillage pour ressaisir la liberté. Mais, lorsqu'il y va de la perte éternelle de l'âme, rien ne doit avoir assez de prix à nos yeux pour nous faire désirer ou même garder une paix homicide. N'est-ce pas dépouiller le Fils de Dieu de sa souveraineté? Or, il vaudrait mieux mêler le ciel à la terre que de permettre qu'on affaiblît l'honneur qu'il a reçu de son père : que serait-ce donc si on voulait le lui enlever et le déposséder entièrement? »

L'esquisse que je viens de tracer donne, je le pense, une idée assez complète des travaux, et assez juste des doctrines de Calvin. Je n'ai pas dissimulé l'admiration mêlée d'effroi que m'inspirent l'activité fiévreuse et la puissance de son génie. Je ne crois pas qu'il soit permis de déprécier la valeur de ceux qu'on est forcé de combattre, ni qu'on devienne complice d'erreurs, parce qu'on admire, tout en combattant. La théologie de Calvin me paraît fausse dans ses principes, dé-

sastreuse dans ses conséquences; son influence, qui a donné à Genève sa forte moralité et sa grande importance dans le monde des idées, a été funeste à la France, dont elle a compromis, au seizième siècle, l'unité nationale; mais ces torts envers nous ne doivent pas nous fermer les yeux sur le génie qui éclate dans les œuvres de Calvin. On voudrait le voir au service d'une cause meilleure; mais il est impossible de le méconnaître, et il serait tout ensemble injuste et puéril de le nier. Bossuet s'en est bien gardé : il a laissé ce triste moyen de polémique aux esprits haineux et bornés qui croiraient faire injure à la cause qu'ils défendent s'ils avouaient le mérite de leurs adversaires. Moins encore reconnaîtraient-ils leur sincérité : on ne peut s'écarter de leurs idées sans mentir à sa conscience. Eh bien, sur ce point-là même nous oserons rendre justice à Calvin. Calvin était sincère; il croyait fermement que la société chrétienne s'était relâchée dans la doctrine et dans la discipline, et il voulut retremper ce double ressort. S'il le fit avec excès, ce n'est pas nous qui le contesterons; mais ne craignons pas d'avouer qu'il y allait de bonne foi. Le malheur de Calvin est d'avoir été condamné à l'action pour laquelle il n'était pas né : c'était avant tout un esprit spéculatif, un penseur, et un penseur géométrique, incapable de transaction et de longanimité. Dans la vie pratique, il faut savoir sacrifier ses prétentions et attendre. La science, au contraire, ne transige pas : indépendante du temps et des hommes, elle n'en tient pas compte; elle est impitoyable dans ses déductions; et Calvin, qui était moins un homme qu'une intelligence portant dans le gouvernement la rigueur des systèmes, fut implacable comme la logique.

Calvin fut insensible aux intérêts qui gouvernent la plupart des hommes et aux séductions qui les détournent de leurs pensées; il ne désira du pouvoir que l'influence, et il dédaigna les dignités et les richesses qu'il procure; il se contenta toute sa vie d'un salaire modique et du simple titre de ministre évangélique; il fit régner ses idées par la prédication

et par la discussion; sobre et continent, il ne donna point prise aux railleries qui n'épargnèrent pas le sensualisme des réformateurs d'Allemagne, esclaves de la matière ; il se laissa marier pour ne pas se singulariser ; à l'instigation des ministres de Strasbourg, il prit pour femme, en 1540, Idelette de Bures, veuve d'un anabaptiste, et, l'ayant perdue après neuf années d'une union heureuse, il ne la regretta pas au point de la remplacer.

Calvin resta sur la brèche jusqu'à sa dernière heure, mais l'activité qui multipliait sa vie en borna la durée. En proie à de cruelles maladies dont ses amis demandèrent vainement le remède ou l'allègement aux médecins de Montpellier, retenu sur son lit de douleur, il ne prenait point de relâche. On venait écouter les leçons d'un mourant et recueillir ses paroles. Souvent il appelait auprès de lui les ministres associés à son œuvre; peu confiant dans l'avenir de sa doctrine, il leur rappelait par quels efforts il l'avait établie, et il leur disait à quel prix ils pouvaient la maintenir, ajoutant « que ceux qui en seroient dégoûtés et la voudroient laisser pourroient bien par dessus terre trouver des excuses, mais que Dieu ne se laisseroit point moquer [1]. » Le 19 mai 1564, veille de la Cène de la Pentecôte, où les ministres évangéliques ont coutume de se réunir pour examiner et censurer entre eux leur conduite, Calvin fit tenir l'assemblée dans sa maison, et voulut même assister au repas qui suivait cet examen de conscience : « Mes frères, dit-il, je vous viens voir pour la dernière fois, car, hormis ce coup, je n'entrerai jamais à table.» Il ne put rester jusqu'à la fin du souper, tant il était débile. Toutefois il vécut encore quelques jours au delà. « Le jour qu'il trépassa, dit Théodore de Bèze, il sembla qu'il parlait plus fort et plus à son aise, mais c'était un dernier effort de nature, car sur le soir, environ huit heures, tout soudain les signes de la mort toute présente apparurent ;

[1] *Discours de* Théodore de Bèze *contenant en bref l'histoire de la vie et mort de maître Jean Calvin.*

ce qui m'étant soudain signifié, d'autant qu'un peu auparavant j'en étois parti, étant accouru avec quelques autres de mes frères, je trouvai qu'il avoit déjà rendu l'esprit si paisiblement que, jamais n'ayant râlé, ayant pu parler intelligiblement jusques à l'article de la mort, en plein sens et jugement, sans avoir remué pied ni main, il sembloit plutôt endormi que mort. » De Bèze ajoute : « Voilà comme en un même instant ce jour-là (c'était le 27 mai 1564) le soleil se coucha, et la plus grande lumière qui fût en ce monde pour l'adresse de l'Église et de Dieu fut retirée au ciel. »

Bèze parle en disciple et en panégyriste : nous savons ce qu'il faut penser de cette grande lumière, mais écartons aussi ces traditions mensongères, accréditées par la haine, qui font mourir Calvin en désespéré, et qui nous montrent son cadavre souillé de stigmates honteux. Calvin a été un formidable et mauvais génie, sa sombre figure couchée dans la tombe semble encore menaçante, mais l'effroi dont on ne peut se défendre n'autorise pas la calomnie.

1837-1845.

ANNE DUBOURG.

—

Je ne regrette, je ne rétracte rien de ce que j'ai dit sur Calvin, mais l'aversion qu'il m'inspire ne me rendra pas injuste envers le parti calviniste. La sévérité que j'ai montrée à l'égard de l'apôtre de la réforme en France ne m'empêchera pas de rendre hommage à l'héroïsme des martyrs de la foi qu'il a prêchée. C'est pour cela même que je vais parler d'Anne Dubourg, avec l'intention de mettre en relief la figure héroïque de cet homme, qui fit le sacrifice de sa vie sans ostentation comme sans faiblesse.

On a trop souvent à remarquer, dans le cours de notre histoire, l'influence de l'Espagne sur les conseils de la royauté française. C'est de là que souffle l'esprit d'intolérance; c'est au retour de sa captivité que François Ier, jusqu'alors indécis et tolérant, se montra persécuteur. En 1559, ce contact funeste se renouvela: Henri II venait de conclure la paix de Cateau-Cambresis, paix honteuse, dont la sanction était le mariage de la sœur du roi de France avec Philippe II; Henri ne s'était pas allié impunément avec l'Espagne; il oublia les promesses qu'il avait faites aux princes d'Allemagne, et ranima le feu de la persécution. « C'était, dit un historien contemporain [1], un prince de doux esprit, mais de fort petit sens et du tout propre à se laisser mener en lesse. » Or, les

[1] Regnier de la Planche.

lisières étaient tenues par l'Espagne et par la duchesse de Valentinois, c'est assez dire que le faible monarque allait frapper les réformateurs. Il voyait avec effroi les progrès de la doctrine nouvelle favorisés par la prédication de Calvin et par le relâchement du pouvoir que la guerre d'Italie et l'invasion des Espagnols avaient détourné des affaires religieuses. La réforme avait donc fait dans ces derniers temps de grands progrès; elle avait même pénétré dans le parlement, qui jusqu'alors avait paru le principal instrument et souvent le promoteur de la persécution.

Les catholiques remarquaient avec inquiétude que la rigueur du parlement s'était adoucie, et que ses sentences emportaient non plus la mort, mais l'exil. Quoique les séances de cette assemblée fussent secrètes et les opinions de ses membres protégées par le serment de ne rien divulguer, les délations du premier président Lemaistre, de Minard et de quelques autres magistrats courtisans, avaient appris au roi les causes de cette jurisprudence nouvelle. Henri résolut d'arracher du parlement ces germes d'hérésie, et de frapper la tolérance dans les juges qui la faisaient triompher. Mais il fallait tirer de la bouche même des coupables l'aveu de leur adhésion aux doctrines venues de l'Allemagne et de Genève. Le roi leur tendit un piége dans lequel tombèrent les plus intrépides.

Le parlement, réuni en assemblée générale, délibérait depuis quelque temps sur les moyens de mettre fin à l'hérésie. Les secrets partisans de Calvin, distingués par leurs lumières et leur éloquence, étaient sur le point de faire prévaloir les mesures de douceur et de conciliation. C'était un coup qu'il fallait prévenir à tout prix; car si le parlement échappait aux persécuteurs, s'il passait du côté de la tolérance, la cause de la réforme faisait un pas immense. Les discussions continuaient au sein du parlement, lorsque dans la séance du 10 juin (1559), arrive à l'improviste Henri II, accompagné des cardinaux de Lorraine et de Guise, des princes de Montpensier et de la Roche-sur-Yon, du duc de Guise, du connétable et

de l'archevêque de Sens. Il annonça que la conclusion de la paix, affermie par le mariage de sa sœur, lui permettait de s'occuper des moyens de mettre fin aux divisions religieuses, et qu'il venait par sa présence autoriser les discussions et les décisions du parlement. L'archevêque de Sens, en sa qualité de garde des sceaux, engagea l'assemblée à poursuivre ses délibérations.

L'épreuve était périlleuse, mais le danger n'intimida pas la minorité du parlement. Cette fraction de l'assemblée se composait des conseillers les plus jeunes et les plus éclairés. Or les jeunes gens n'ont pas le goût de la dissimulation, surtout en présence du danger, et plus le péril est grand, plus alors, par un mouvement naturel aux âmes généreuses, ils se sentent pressés de parler avec franchise. Louis Dufaur, l'un des plus jeunes et des plus ardents, ne craignit pas, en présence du cardinal de Lorraine et du roi, de dire nettement sa pensée; il avoua qu'il importait de faire cesser les troubles du royaume, mais il ajouta qu'il fallait aussi remonter à la source du mal : « Vous vous plaignez, dit-il, des troubles, mais nous en savons les auteurs; on pourrait dire ici comme Elie à Achab: « C'est vous qui troublez Israël. » Lorsque cette opinion si hardie, si imprévue eut été exprimée, on vit la colère se peindre sur le visage du cardinal et surtout sur la figure du roi; on prévit dès lors un dénoûment funeste. Claude Viole, qui avait opiné le premier, avait proposé d'ajourner toute mesure de répression contre les hérétiques, jusqu'à la décision d'un concile général dont il provoquait la convocation. Anne Dubourg, renommé pour son savoir et son éloquence, donna plus d'étendue à son opinion, disserta sur la Providence et sur les conseils du Seigneur Dieu, auquel nul ne pouvait résister, et conclut ainsi que Viole à la suspension des persécutions et à la convocation d'un concile. Lorsque les partisans de la réforme se furent ainsi découverts, les vieux conseillers réclamèrent la mise en vigueur de l'édit de Chateaubriant (1551), édit d'extermination, et selon le cœur du roi et

de ses ministres. Minard se fit remarquer par sa violence, mais il fut éclipsé par le président, qui poussa l'emportement et les conseils de vengeance jusqu'à rappeler « les rudes exécutions faites du temps du roi Philippe-Auguste, qui fit brûler pour un jour six cents hérétiques, et les Vaudois de Lyon, qui furent étouffés dedans les maisons, carrières, et autres lieux où ils se retirèrent [1]. »

Le roi avait écouté toute cette discussion sans y prendre part. Lorsqu'elle fut terminée, il se fit autour du trône un mouvement dont on ne tarda pas à connaître le motif. On vit le connétable se diriger vers Louis Dufaur et Anne Dubourg, les saisir et les remettre aux mains du capitaine des gardes Montgomerry. L'assemblée, en partie complice de cet attentat, en partie intimidée, laissa conduire à la Bastille les deux prisonniers. Ce coup de main s'étant fait sans résistance, on arrêta sur place trois autres conseillers, Antoine Fumée, Eustache de la Porte et Paul de Foix. Du Ferrier, Du Val et Viole se dérobèrent par la fuite.

La procédure contre Dubourg se poursuivit avec activité, mais elle se prolongea par la tactique habile de l'accusé, qui voulut parcourir tous les degrés de juridiction. Incompétence, récusation, appel comme d'abus, il employa tous les moyens pour défendre jusqu'au bout les droits de sa conscience et sa dignité d'homme et de magistrat.

On lit avec un intérêt douloureux l'interrogatoire de Dubourg, qui nous a été conservé. Les magistrats chargés de le poursuivre étaient tous ses ennemis politiques et religieux, ils ne lui ménagèrent pas les questions captieuses; il y répondit avec simplicité, avec fermeté. Il lui suffisait, pour mettre en défaut l'animosité de ses juges, de ne pas tout dire et d'éviter par quelques réticences de donner des armes contre soi; mais une conscience droite et ferme ne sait ni biaiser, ni capituler. Anne Dubourg répond catégoriquement à toutes les questions, et s'il lui est arrivé de faiblir un moment, si, par

[1] *De l'Estat de la Religion et République*, par De la Place.

exemple, il n'a pas avoué qu'il eût fait la cène avec les réformés, à l'interrogatoire suivant, sur la même question, il se repentira noblement d'avoir tu la vérité. Il est impossible de lire cet interrogatoire sans une sorte de frémissement. On voit l'accusé, avec une simplicité héroïque, poussé au devant du danger qu'il ne brave pas plus qu'il ne l'évite. Ce n'est pas l'impatience du martyre qui le précipitait; au contraire, il voudrait vivre, mais la vérité le presse et le contraint aux aveux qui doivent le perdre. Souvent le dévouement n'est pas tel qu'il paraît d'abord; tantôt c'est l'impétuosité de la passion, ou le désir violent de la célébrité, quelquefois même le dégoût des choses de la vie, qui nous entraînent, et alors le martyre n'est guère qu'une variété du suicide; mais ici, il n'y a rien de semblable : Dubourg est jeune, il est haut placé dans l'État, dans l'estime de ses concitoyens, il jouit de sa renommée de science et d'intégrité; il tient à la vie par mille liens; aussi ne la sacrifie-t-il pas aveuglément, il la défend autant que possible, mais il la défend sans entamer sa croyance, sans porter atteinte à la vérité; il veut qu'on respecte ou qu'on immole en lui l'indépendance de la pensée.

Au début de cette longue procédure, lorsque la commission se présenta pour l'interroger, il répondit par une fin de non-recevoir; ce n'est pas là le fait d'un fanatique, impatient de se sacrifier, c'est l'acte d'un homme sensé qui veut défendre ses droits. Lors donc que la commission se présenta pour l'interroger, il refusa de répondre, alléguant son privilége de magistrat, de membre de la cour souveraine, disant qu'il ne devait de compte qu'à ses juges naturels, à ses pairs. La difficulté fut portée au roi, qui rendit un arrêt en vertu duquel l'accusé serait considéré comme coupable de lèse-majesté et de rébellion s'il s'obstinait dans son refus. Anne Dubourg se soumit, et ce fut alors qu'il subit son premier interrogatoire. On voit par la teneur des questions qui lui furent adressées que le procès était tout ensemble religieux et politique, et comprenait, outre l'hérésie, l'atteinte à l'autorité royale. On prétendait, pour

aggraver sa situation, qu'il avait dit dans son discours que les ordres du roi et de la puissance politique n'étaient pas obligatoires en matière religieuse : il nie positivement avoir tenu un pareil langage, et il invoque sur ce point le témoignage des conseillers présents à l'audience, mais ce surcroît de charges n'était pas nécessaire pour le perdre, il suffisait que sa profession de foi, conforme ou non à celle de Genève, le mît au nombre des dissidents. Or, il répondit en substance qu'il croyait tout ce qui est contenu au livre du Seigneur, mais qu'il rejetait tout ce que les hommes avaient introduit de contraire à la sainte parole. Voici comment il résume sa croyance : M'appuyant sur la seule parole de Dieu, je rejette toutes les constitutions du pape, comme de celuy qui voudroit se montrer plus sçavant que Jésus-Christ et ses apôtres et qui luy voudroit totalement contrarier. Le Seigneur Dieu avoit dit en l'*Exode :* « Six jours tu travailleras et au septième tu te reposeras, » mais le pape, pensant estre le plus sage, défend de travailler à certains jours par lui limitez. Jésus-Christ permet à toutes créatures qui ont connu la vérité d'user de toutes viandes en tout temps avec action de grâce; mais le pape le défend. Jésus-Christ dit que ceux qui n'auront le don de continence se peuvent marier, et le pape le défend aux prebstres, combien qu'il y en ait eu moult de mariez en la primitive Église et jusqu'à Calixte pape. Aussi Dieu défend de mettre images aux temples, le pape le permet. Au moyen de quoy li est à bonne cause dit antechrist. » L'aveu est complet : l'accusé est bien un disciple de Calvin.

Il combattit ensuite l'invocation des saints, la multiplicité des sacrements et la croyance au purgatoire, et termina par la confession suivante : « Moi donc, connoissant les grands erreurs, abus et superstitions auxquels j'ai été plongé par cy-devant, maintenant je renonce à toutes idolâtries et faulses doctrines qui sont contraires et contre-venantes à la doctrine de mon maître Jésus-Christ, qui est la sainte et pure parole de Dieu.... Je promets pour l'avenir et résidu de ma vie, cheminer et vivre selon sa doctrine le mieux que sera à moi pos-

sible, moyennant l'Esprit de Dieu qui m'assistera et dirigera en toutes mes voyes, sans lequel je ne puis rien, avec lequel je puis tout.... Je le prie au nom de son Fils, notre Seigneur, me vouloir conserver et entretenir en cette foy jusques à la fin et me donner grâce, vertu et puissance de la confesser de cœur et de bouche tant devant fidèles qu'infidèles, tyrans et bourreaux de l'antechrist, jusques à la dernière goutte de mon sang.... Voicy la foi en laquelle je veux vivre et mourir, et ay signé cette présente mienne confession de mon seing, prest de la sceller de mon propre sang pour maintenir la doctrine du Fils de Dieu. »

Deux circonstances faillirent arracher Dubourg à ses juges et à ses bourreaux. La première ce fut la mort du roi. On sait que frappé dans un tournoi, donné à l'occasion des fêtes du mariage, par la lance de Montgommery, sa blessure fut mortelle. Cette mort étrange fit une vive impression et aurait pu amener un changement dans la politique. On voyait dans ce coup imprévu comme un double avertissement du ciel, qui devait détourner la France de l'alliance d'Espagne et de la persécution. Henri avait été frappé pendant les fêtes d'un mariage qui sanctionnait l'alliance espagnole, et par la même main qui, sur ses ordres, avait saisi Anne Dubourg. Mais la politique de Catherine de Médicis négligea ces indices; forcée de choisir entre les Bourbons, les Montmorency et les Guises, elle se tourna du côté des lorrains, et pensant trouver des appuis, elle se donna des maîtres. La persécution suivit donc son cours sous l'inspiration des oncles de Marie Stuart. Voici la seconde circonstance qui faillit sauver Dubourg. L'électeur Palatin, Henri Othon, premier prince de l'Empire, le fit demander au roi pour aller professer dans son université d'Heidelberg. Mais la constance et la franchise de Dubourg avaient redoublé la haine de ses ennemis. On voulait faire un exemple : la victime était bien choisie. D'ailleurs le meurtre du président Minard, attribué aux protestants, avait encore envenimé l'animosité des partis.

Tous les degrés de juridiction avaient été parcourus : trois

fois l'évêque de Paris, Dubellay, avait renouvelé la sentence d'hérésie contre Dubourg; le parlement n'avait plus qu'à délibérer sur la peine encourue par le coupable. Le 21 décembre 1559, Anne Dubourg fut condamné à être brûlé vif. C'est après la lecture de l'arrêt que celui-ci montra surtout la fermeté de son âme et la noblesse de son éloquence; il commença par rendre grâce à Dieu d'une si heureuse journée que ses vœux appelaient depuis longtemps, il le pria de pardonner à ses juges qui, s'ils ne l'avaient pas condamné selon la science et la sagesse divine, n'avaient du moins écouté que leur conscience. Ensuite comme transporté de l'esprit de Dieu, il célébra la renaissance de l'Évangile. Mais puisque l'histoire nous a conservé ses propres paroles, hâtons-nous de répéter les plus remarquables.

« Laisserons-nous fouler aux pieds notre rédemption et le sang de celui qui l'a si libéralement répandu pour nous? N'obéirons-nous point à notre roy qui veut que nous le défendions, qui nous cherche, qui nous soutient et qui est le premier en la presse? Quoy donc, la peur nous peut-elle faire chanceler, nous doit-elle ébranler? Ne serons-nous pas plutôt hardis, voyre invincibles cognoissant une si petite résistance contre nous comme est celle des hommes! Hélas! vermine misérable, ceste gent veut que nous permettions qu'on blasphème nostre Dieu; elle veut que nous lui soyons traistres, et pour ne le vouloir, on nous déteste, on nous taxe de sédition. Nous sommes désobéissants aux princes, d'autant que nous n'offrons rien à Baal. O nostre bon Dieu! permettras-tu régner toujours un désir desbordé de gloire et outrecuidance en la fantaisie des hommes te voulant servir à leur guise, sans se vouloir ranger et soumettre à ta volonté, seule juste et raisonnable! Aye cependant pitié de nous, ô nostre bon père! ayde-nous et conduis-nous par ta grâce à soustenir constamment la vérité. Monstre, monstre-leur, Seigneur, que ce sont eux-mêmes qui sont desloyaux à leur prince. Est-ce désobéissance, est-ce desloyauté à son prince et seigneur que de lui bailler ce qu'il nous demande, voyre

jusques à nos chemises, s'il avait besoin en cela de nous? Est-ce désobéissance à notre roi que de prier Dieu pour sa prospérité, que son règne soit gouverné en paix, et que toutes superstitions soyent bannies de son royaume? de requérir à Dieu qu'il le remplisse et tous ceux qui sont sous luy nos supérieurs, de sa connoissance en toute prudence et intelligence spirituelle, afin qu'ils cheminent dignement au Seigneur et lui soyent agréables. N'estimera-t-on point plustôt estre obéissance de deshonorer Dieu, le courroucer par tant de manières d'impiétez, endurer que l'on transfère sa gloire aux créatures, et au reste nous accommoder à l'invention des hommes, lesquels ne sont que mensonge? faire vertu de blasphémer son nom, approuver la débauche et autres mille insolences qui ne sont point reprises. »

Dubourg poursuit sur le même ton : il essaie de troubler la conscience de ses juges ; il leur reproche de se faire ministres de vengeance et de tyrannie : « Vous nous allongez tellement les membres, s'écrie-t-il, que vous-mêmes en avez pitié et compassion. » Il parvient enfin à faire couler quelques larmes, alors il reprend avec véhémence : « Je vois plorer aucuns de vous, pourquoi plorez-vous? que dénonce cet adjournement, sinon que vous ressentez vostre conscience chargée, et que les piteux cris contraignent de lamenter vos yeux de crocodile. Ores donc, vous apprenez comment vos consciences sont poursuyvies du jugement de Dieu, et voylà ! les condamnés s'esjouissent du feu et leur semble qu'ils ne vivent jamais mieux que lorsqu'ils sont au milieu des flammes. Les rigueurs ne les épouvantent point, les injures ne les affoiblissent point, récompensant leur honneur par la mort... Qu'ai-je à me contrister d'estre guindé ?... Non, non, Messieurs, nul ne pourra nous séparer de Christ, quelques laqs qu'on nous tende et quelque mal que nos corps endurent. Nous sçavons que nous sommes dès longtemps destinés à la boucherie comme brebis d'occision. Donc qu'on nous tue, qu'on nous brise : pour cela les morts du Seigneur ne délaisseront de vivre et nous ressusciterons ensemble. Quoy

qu'il y ait, je suis chrestien, voyre, je suis chrestien! je crierai encore plus haut mourant pour la gloire de mon Seigneur Jésus-Christ. Et puisqu'ainsi est, que tardé-je, happe-moy, bourreau, mène-moi au gibet. »

Je n'ai pas besoin de faire admirer la noblesse d'un pareil langage. Dans une situation analogue, notre grand Corneille n'a rien trouvé de mieux que le cri de Dubourg; comme lui Polyeucte répète deux fois « Je suis chrétien, » et cette exclamation est un des traits les plus sublimes de la scène. L'assemblée, émue par ce langage, retenue par les souvenirs d'ancienne confraternité, n'osait imposer silence à cette voix qui parlait pour la dernière fois : Dubourg profita de cette disposition pour continuer sa harangue, l'auditoire fondait en larmes; enfin celui qui allait mourir termina son discours et le supplice de ses collègues par des conseils de tolérance: « Cessez, dit-il, cessez vos bruslemens et retournez au Seigneur en amendement de vie, afin que vos péchez soyent effacez; que le meschant délaisse sa voye et ses pensées perverses et qu'il se retourne au Seigneur, et il aura pitié de lui : vivez donc et méditez en iceluy, ô sénateurs, et moy je m'en vay à la mort. »

Il y marcha courageusement. Pendant le trajet de la prison à Saint-Jean-en-Grève, sa fermeté ne se démentit pas. Arrivé au lieu du supplice : « Mes amis, dit-il, je ne suis point icy comme un larron ou meurtrier; mais c'est pour l'Évangile. » La sentence fut exécutée dans toute sa rigueur; je me trompe, lorsque les flammes touchèrent le corps, il avait cessé de vivre. Le bourreau avait étranglé le martyr, car les juges avaient ainsi amendé leur arrêt, par égard pour celui qui avait longtemps siégé auprès d'eux et honoré leur assemblée par ses lumières et son noble caractère. Cinq cents hommes d'armes avaient escorté le condamné jusqu'au bûcher, pour le protéger contre la fureur d'une populace aveuglée et pervertie.

1837.

PAMPHLETS CONTRE LES GUISES.

—

Le supplice d'Anne Dubourg et son courageux dévouement ne furent pas stériles : jamais le sang injustement versé n'arrose en vain la terre. Cette mort, il est vrai, fut le signal de nouvelles rigueurs exercées contre les protestants, dont les personnes étaient saisies et les maisons mises au pillage ; l'animosité du populaire contre les réformés, entretenue par d'atroces calomnies, était encore stimulée par le partage de leurs dépouilles ; mais ces violences imprimèrent à l'opinion un nouveau cours. La dictature des Guises, l'usage qu'ils en faisaient, les faveurs prodiguées à leurs créatures, l'exclusion des princes du sang, l'isolement du jeune roi devenu inaccessible, le pouvoir aux mains d'étrangers dont les arrière-pensées d'usurpation commençaient à ne plus être un mystère ; toutes ces causes venant se confondre avec l'horreur qu'inspiraient aux âmes honnêtes les persécutions religieuses, amenèrent l'alliance des huguenots et des mécontents, et fortifièrent l'hérésie de tous les ressentiments de la politique. Aussi le judicieux Pasquier a-t-il eu raison de dire que dans nos guerres civiles, il y eut plus de mécontentement que de huguenoterie. On peut affirmer que la maison de Guise, plus que Calvin, fut pour la France le brandon de la discorde.

Cette maison de Lorraine, si bien douée pour séduire et si disposée à dominer, avait la prétention de remonter jusqu'à Charlemagne, et elle accréditait cette origine problématique en vue d'un avénement qui alors n'aurait été que la revanche tardive de l'usurpation de Hugues-Capet. C'est sous le

règne de François Ier que nous la voyons paraître en France, et ensuite trois générations se succèdent, également remarquables par le talent, par le caractère, et par ces dehors brillants qui ravissent les cœurs. Sa politique fut de se ménager la faveur de la cour et celle du populaire, de dominer les conseils du prince et de prendre racine dans les masses; pour maintenir son crédit elle partageait les rôles entre chacun des siens : elle dominait dans l'Église, dans l'armée, dans l'administration; elle avait toujours à présenter un homme de guerre et un homme d'Église, un homme d'épée et un homme d'État. Tous les contemporains sont d'accord sur la brillante nature de cette race, au point que la maréchale de Retz disait en voyant les princes lorrains : « Il semble à côté d'eux que les autres princes sont des gens du peuple. » Ces qualités solides et brillantes établirent et firent croître, de génération en génération, la fortune de ces étrangers. La première nous montre à côté de François de Lorraine, chef de la famille, Jean de Lorraine, qui devient cardinal quand son frère est ministre d'État; nous voyons déjà cette division, ce double rôle rempli noblement sous le règne de François Ier. Ce prince, il faut lui rendre cette justice, vit avec inquiétude l'importance de cette maison, et à ses derniers moments il recommanda à son fils, dans l'intérêt de la couronne et du pays, de se tenir sur ses gardes, comme le témoigne ce quatrain populaire si souvent cité :

Le feu roi vit fort bien à point
Que ceux de la maison de Guise
Mettroient ses enfants en pourpoint,
Et son pauvre peuple en chemise.

La seconde génération, celle qui va dominer par la faveur de Catherine de Médicis et par la faiblesse de son fils, compte aussi un capitaine illustre et un homme d'Église remarquable par son éloquence. Tous deux, comme leurs prédécesseurs, alliaient une grande cupidité avec beau-

coup de libéralité; ils pillaient d'un côté et jetaient noblement de l'autre les fruits de leurs dilapidations pour prendre de l'ascendant sur les masses; tous deux étaient éminents, chacun dans son rôle; l'un est François de Guise, l'autre, Charles de Lorraine. François de Guise se montra bientôt digne de son père, qui s'était illustré à la bataille de Marignan où il avait reçu vingt blessures; la défense de Metz et plus tard la prise de Calais sur les Anglais le couvrirent de gloire et en firent l'idole du peuple. Son frère, Charles de Lorraine, était l'homme politique par excellence : Henri II et son fils se gouvernèrent par ses inspirations. De brillantes qualités couvraient la dissolution de ses mœurs et sa cupidité. Personne entre ceux qu'il voulait captiver ne résistait à l'adresse ni à la puissance de ses artifices et de son éloquence.

Tels sont les deux meneurs du parti catholique en France au milieu du seizième siècle. La même famille produira encore un homme de guerre et un homme d'Église, qui recevront comme un héritage les mêmes qualités pour poursuivre l'œuvre de leurs devanciers.

La haute fortune de ces étrangers et leur impitoyable rigueur armèrent contre eux l'envie des princes français et la haine des protestants. Le patriotisme outragé, la conscience poursuivie dans son sanctuaire, l'ambition déçue, l'amour du changement qui met en jeu tant d'espérances, préparèrent les éléments d'une ligue qui ne tarda pas à s'organiser. Les mécontents se concertèrent sur tous les points du royaume, et réchauffèrent leurs ressentiments en se communiquant leurs griefs. Ils se convainquirent de la sainteté de leur cause et ils aspirèrent à la faire triompher. Les jurisconsultes de France et d'Allemagne et les théologiens les plus renommés furent appelés à donner leur opinion. Ils reconnurent en fait que la royauté était injustement sous la tutelle des Lorrains, que l'exercice du pouvoir avait dégénéré en tyrannie, que les princes du sang et la noblesse française étaient dépouillés de leurs priviléges; et en droit, que la résistance était légitime, qu'on pouvait entreprendre la délivrance du roi et

l'affranchissement de la nation, mais que l'entreprise devait être autorisée et conduite par l'un des princes dont les Guises avaient usurpé la place et l'autorité. Forts de cette consultation et du sentiment de leurs droits, les agents de la conspiration s'adressèrent au prince de Condé, qui approuva tout et qui délégua le pouvoir d'agir en son nom au baron Godefroy de Barry, seigneur de la Renaudie.

La Renaudie, homme de sens et d'action, engagé dans cette affaire par l'amour du bien et par le ressentiment d'un outrage personnel, déploya une singulière activité et une prodigieuse intelligence pour mener à fin cette audacieuse entreprise. Le but avoué de la conspiration était la délivrance du roi et la capture des Guises. Après ce coup de main, on aurait instruit le procès des Lorrains et convoqué les états généraux. Le roi et la nation auraient repris leur indépendance et se seraient concertés pour mettre fin aux troubles de la religion. La trahison déjoua ce projet à la veille même du succès. Les conspirateurs tombèrent dans une embûche; les plus empressés furent saisis et massacrés, les autres rebroussèrent chemin, et le chef réel de l'entreprise, celui qui devait en recueillir le fruit, le prince de Condé, prêta main-forte aux bourreaux de ses complices. Tel fut le principe, le but et l'issue de la conjuration d'Amboise. Il ne fut pas difficile aux vainqueurs de transformer cette tentative avortée en crime d'État : les conspirateurs qui échouent ont toujours tort. Non-seulement on les châtie, mais on dénature leurs intentions. Le faible François II, ce pauvre adolescent qui ne serait jamais devenu homme, eût-il vécu, pensa qu'on venait de sauver sa couronne et laissa s'assouvir la vengeance des Guises. Les créneaux d'Amboise en gardèrent longtemps les témoignages. Mais les heureux de la journée compromirent par là les avantages de leur triomphe. Ils ne virent pas qu'ils prenaient les jouissances de la vengeance sur les profits de la victoire. Si les Lorrains avaient su ménager cette faveur inespérée du sort, ils auraient exercé longtemps un pouvoir incontesté.

On comprend que cette sanglante exécution, qui paraissait un service rendu à la royauté, profita d'abord aux Guises et ajourna les espérances des Bourbons et des seigneurs protestants, sans toutefois les anéantir; car le châtiment, quoique terrible, n'avait pas détruit le parti calviniste; c'était un coup dont il souffrait, mais ce coup n'était guère qu'une saignée abondante, et l'indignation que le châtiment inspirait dut redoubler l'ardeur des réformés et attirer à leur cause de nouveaux partisans. En outre, la reine-mère, que l'intérêt de son propre pouvoir avait tournée du côté des Guises, qu'elle pensait enchaîner par la reconnaissance en relevant leur crédit, se voyant dominée à son tour, transigea avec les protestants et se porta plus volontiers de leur côté; en sorte qu'un triomphe qui semblait définitif ne fut qu'un acheminement à des luttes nouvelles.

Telle était la situation des choses et des esprits au commencement de l'année 1560. J'ai été obligé d'entrer dans ces détails historiques pour faire mieux comprendre les pamphlets qui vont nous occuper, et qui expriment la situation qui les a produits. Les passages que je vais mettre sous les yeux du lecteur attesteront les progrès du langage; on y verra combien l'instrument de la pensée avait acquis de force et de souplesse au milieu de cette lutte de paroles et par les efforts de l'intelligence. Je ne prétends pas que ces pamphlétaires soient des écrivains supérieurs à Rabelais ou à Calvin. Le style n'est pas la langue, mais l'homme même, et c'est pour cela qu'il peut garder sa supériorité chez des écrivains dont le langage est moins perfectionné. Rabelais et Calvin sont incomparablement les plus grands écrivains du commencement du seizième siècle; mais à part le mérite de l'homme, à part le génie de celui qui manie l'instrument, il faut considérer l'instrument lui-même; ainsi je ne prétends pas que la façon des écrits que nous allons examiner soit aussi bonne, je prétends seulement que l'étoffe en est meilleure. L'instrument s'est perfectionné. La nécessité de dé-

fendre son opinion par la discussion, de mettre ses idées en lumière pour qu'elles pénètrent toutes les intelligences, donne au langage plus de nerf et de transparence. Ainsi nous avons déjà vu combien ce langage avait acquis de clarté, de pureté, de vigueur dans la bouche de Calvin. Nous trouverons dans les écrivains qui ont marché sur ses traces un progrès nouveau.

L'un de ces pamphlets a pour titre le *Tigre de France:* c'est une invective à la manière antique, dirigée spécialement contre le cardinal de Lorraine; car bien que les réformateurs aient essayé d'atténuer la gloire de François de Guise, cependant ils le respectent encore. Celui qu'ils attaquent de préférence, celui qu'ils détestent le plus cordialement, passez-moi l'expression, c'est le cardinal; car le cardinal est le promoteur de toutes les persécutions religieuses; et de plus, comme le scandale de ses mœurs jure avec ses doctrines, on a beau jeu pour l'accuser d'hypocrisie: c'est donc contre lui que se dirigent ces pamphlets; on lui reproche son immoralité et sa cupidité; on lui reproche les pratiques qu'il a employées pour attirer à lui d'immenses richesses. Ce pamphlet est intitulé : *Épistre envoyée au Tigre de France;* ce tigre c'est le cardinal de Lorraine; ce pamphlet a été longtemps perdu, les écrivains contemporains, qui n'en ont cité que le titre, le défigurent quelquefois. Il y a peu de temps on en a découvert un exemplaire [1]. Ch. Nodier l'a fait connaître par une spirituelle analyse. Je craignais bien que ce curieux monument ne fût sorti un instant du tombeau que pour être enseveli dans la bibliothèque de quelqu'un de ces dragons bibliographiques, qui savent si bien garder leurs trésors. Mes craintes n'étaient pas fondées : l'heureux acquéreur de cette relique, M. Brunet, l'un de nos bibliographes les plus instruits, a mis une grâce infinie à me la communiquer; je puis donc parler de cette catilinaire du calvinisme, en parfaite connaissance de cause.

[1] L'honneur de cette découverte revient à M. L. Paris, alors (1835) bibliothécaire-archiviste de la ville de Reims.

Ce pamphlet est un morceau très-remarquable ; on y trouve des traits où la colère touche à l'éloquence, éloquence moderne entée cependant sur des souvenirs classiques; car même dans les emportements de la passion, les écrivains du seizième siècle subissent l'influence des orateurs antiques. Le début de cette invective est une imitation flagrante de la première *Catilinaire :* « Tigre enragé, vipère venimeuse, sépulchre d'abomination, spectacle de malheurs, jusques à quand sera-ce que tu abuseras de la jeunesse de notre roy? ne mettras-tu jamais fin à ton ambition démésurée, à tes impostures, à tes larcins[1] ? » C'est un plagiat de Cicéron, mais voici ce qui n'est pas dans l'orateur romain : « Tu fais profession de prescher des saintetés, toi qui ne connais Dieu que de parole, qui ne tiens la religion que comme un masque pour te désguiser ; qui fais ordinaire traficque, banque et marchandise d'esveschés et de bénéfices; qui ne vois rien de saint que tu ne souilles, rien de chaste que tu ne violes, rien de bon que tu ne guastes. L'honneur même de ta sœur ne se peut garantir avec toi. » On voit jusqu'où étaient portées les accusations, que du reste justifiait en grande partie la conduite scandaleuse du cardinal de Lorraine. Voici encore quelques traits où l'orateur se montre avec éclat : « Tu fis tant par tes impostures que sous l'amitié fardée d'un pape dissimulateur, ton frère aîné fut fait chef de toute l'armée du roi. »

[1] M. Brunet, le savant auteur du *Manuel du Libraire*, ne s'est pas contenté de mettre à ma disposition l'exemplaire unique de l'*Épistre au Tigre de France*, il m'a fait connaître un fait complétement ignoré. Je tiens de lui que ce pamphlet avait été traduit en vers, et il a pu me donner le titre et le début de cette traduction. Je les insère ici : *Le Tygre, satyre sur les gestes mémorables des Guysards*; 1561, in-8° de huit feuilles, manuscrit sur vélin, copié vers 1580. Cette pièce se compose de 371 vers. Voici les quatre premiers:

Méchant diable acharné, sépulchre abominable,
Spectacle de malheur, vipère épouvantable,
Monstre, tygre enragé, jusques à quand par toy
Verrons-nous abuser la jeunesse du roy?

Je n'ai pas besoin de faire remarquer combien il y a d'énergie pittoresque dans cette expression, « qui ne tiens la religion que comme un masque pour te desguiser. » Voici encore quelques traits remarquables : « Je connois ta jeunesse si envieillie en son obstination et ses mœurs dépravées, que le récit de tes vices ne te sauroit esmouvoir. »

Que dites-vous de cette *jeunesse envieillie en son obstination?* n'est-ce pas une trouvaille de grand écrivain? Jamais on n'a reproché l'impudence avec des expressions aussi vigoureuses. La tirade suivante, où le pamphlétaire a jeté ses idées dans le moule cicéronien, est d'une admirable vivacité : « Quand je te diray que pour avoir diminué la France de ses forces, tu as fait perdre au feu roy une bataille et la ville de Saint-Quentin; quand je te dirai que pour rompre la force de la justice de France et pour avoir les juges corrompus et semblables à toy, tu as introduict un semestre à la cour du parlement; quand je te diray que tu as faict venir le feu roy pour te servir de ministre à la meschanceté et impiété; quand je te diray que les fautes des finances de France ne viennent que de tes larcins; quand je te diray qu'ung mary est plus continent avec sa femme que tu n'es avecque tes propres parentes; si je te dis encore que tu t'es emparé du gouvernement de la France et as desrobé cest honneur aux princes du sang pour mettre la couronne en ta maison : que pourras-tu respondre? Si tu confesses cela, il te faut pendre et étrangler; si tu le nies, je te convaincrai. » Ici, l'expression est si bien incorporée à la pensée qu'elle disparaît pour ne laisser voir que la pensée elle-même.

Le cardinal, ordinairement si patient contre les outrages, et qui s'inquiétait si peu des pamphlets dirigés contre lui, qu'il les réunissait curieusement et se délectait à les lire, comme fit plus tard Mazarin [1], le cardinal s'irrita jusqu'à la fureur de ce coup, parti d'une main inconnue, et porté dans

[1] Il existe à la bibliothèque Mazarine une collection complète des pamphlets des frondeurs, formée par les soins de Mazarin lui-même.

l'ombre à sa considération et à son autorité. Il mit tout en œuvre pour en découvrir l'auteur, mais ce fut inutilement. A défaut du coupable, on fit pendre un pauvre imprimeur, dépositaire de quelques exemplaires. Le peuple voulait l'arracher aux bourreaux et se charger du supplice. Un honnête marchand de Rouen s'avisa de gourmander cette populace : « Eh quoi, mes amis, ne suffit-il pas qu'il meure? laissez faire le bourreau. » Ce mot lui coûta la vie. Quelques prêtres s'attachèrent à lui et le signalèrent comme un huguenot. La justice s'en empara et le lendemain il fut pendu et étranglé en place Maubert. Le conseiller au parlement, Du Lyon, qui avait donné cette double satisfaction au cardinal, se justifiait en disant : « Que voulez-vous, il fallait bien contenter Monsieur le cardinal de quelque chose, puisque nous n'avons pu prendre l'auteur; car autrement il ne nous eût jamais donné relâche. » Ce trait peint toute l'époque. On voit que le pouvoir est aux mains d'un parti courtisan de la populace. Lorsque la foule demande des victimes et que les magistrats rendent des services et non plus des arrêts, la loi est violée et la société passe à l'état de guerre. Les gens de bien n'ont plus qu'à prendre conseil de leur conscience et de leur courage.

Lorsque les Guises furent assurés de leur victoire, il ne leur fut pas difficile de transformer les vaincus en factieux. Le cardinal de Lorraine adressa au nom du roi, à tous les parlements du royaume, une circulaire où l'entreprise d'Amboise était attaquée sur tous les points : les conjurés avaient pris les armes, crime de lèse-majesté; ils voulaient imposer une religion nouvelle, crime religieux; ils bouleversaient le pays, crime politique; ils avaient voulu changer la propriété et piller les biens, crime social; et tous ces griefs étaient exposés avec toute l'habileté de la haine victorieuse. Cette circulaire remua la bile des protestants, et servit aussitôt de texte à des réponses très-vives, souvent très-éloquentes, dont nous allons donner quelques citations. Nous en examinerons deux seulement: la première est plus vive, plus éloquente;

la seconde, plus détaillée, touche tous les points de la question ; dans la première, la netteté et la transparence du style égalent la véhémence du mouvement oratoire et la hardiesse des expressions ; l'orateur parle des crimes des Guises : « *Nous les ferons toucher au doigt* et les rendrons plus manifestes que le jour, quand on nous voudra ouyr. » S'il est vrai que lorsque le roi est opprimé, c'est un droit et même un devoir de le délivrer, leur prise d'armes était légitime : car il fallait avant tout tirer le roi de servitude, et l'on ne pouvait y arriver que par la force.

Les catholiques accusaient les protestants d'avoir voulu s'emparer de l'autorité et de la personne du roi, pour attenter à ses jours, ces derniers répondirent en conséquence : « Mais quelle enragée calomnie est celle-là qu'ils vous osent escrire contre nous, faisant entendre que nostre intention estoit d'estaindre le roi, et tout son sang? Dieu nous estaingne en ung moment s'ils disent vray : mais pourquoy l'eussions-nous voulu? Que nous pourroyent avoir fait ces jeunes et innocents princes qu'ils désignent par leurs lettres? Nous sçavons bien que le roy ne sçait point l'oppression de son peuple tant importable, et ne l'imputons à autres qu'à ces deux sangsues affamées. »

Suit un morceau où les griefs de la noblesse française contre les Guises sont énumérés avec précision et vivacité. Ce passage, vraiment remarquable par l'enchaînement rigoureux des pensées, le tour vif et heureux des expressions, est court, mais bien rempli ; il contient, pour ainsi dire, toute la moelle de la controverse entre les princes protestants et les Guises. « On sait bien que ce n'est pas nous qui nous disons yssus de la droite ligne de Charlemagne, qui maintenons celle de Hue Capet avoir usurpé sur nous le sceptre, qui avons voulu distraire de la couronne la souveraineté de Barrois, Anjou et Provence, pour l'annexer à la maison de Lorraine, qui avons consulté quel droit nous pouvons prétendre à occuper le règne, qui cependant avons mis nos serviteurs par toutes les places fortes, chassons les anciens du

roy, qui avons empesché aux princes du sang les gouvernements, qui avons amassé et transporté hors de France infinies sommes d'argent, qui avons exigé un estat non ouy de vice-roi, image des anciens maires du palais. Si nous avions fait toutes ces choses, il y auroit cause de nous soupçonner : mais la mort des princes du sang ne nous apportant aucun profit comme à eux, ains évident dommage, il est raisonnable que nous en demeurions deschargés. Mais nous les en ferons voir coulpables. Et combien qu'ils parlent comme roys et leurs lettres semblent à plusieurs oracles, si avons-nous sur eux cest avantage, que nos voisins et ennemis savent et confessent nostre vie estre paisible, et porteront tesmoignage pour nous que nous ne faisons tort à aucun. Beaucoup moins nous tiendront-ils suspects d'avoir voulu commettre les horribles crimes que ces calomniateurs nous imputent : mais quant à eux, il n'est en ce royaume ne grand ne petit qui ne les connoisse pour génération de vipères, prompte à tous vices et malignité, n'ayant au cœur que meschanceté et en la bouche qu'hypocrisie, il n'est nul qui ne souffre contrainct leur superbe domination, nul qui ne porte les marques de leur cruauté et avarice. Les consciences des juges forcées, les gendarmes et souldats non payés, la noblesse faite roturière et réduite à payer argent, l'ancienne ronge des gabelles regrattée, les financiers dévalisez, les anciens serviteurs du roi mis hors d'estat ou reculez, les décimes en temps de paix augmentées, les emprunts immodérez, le peuple accablé d'impost, tous les estats réduits à extresme contraincte et povreté, soubsigneront à nostre dire. »

L'autre pamphlet, adressé aux états du royaume, est une réfutation très-détaillée de la lettre du cardinal de Lorraine. Le ton de cette pièce est moins élevé que celui de la précédente, c'est une polémique où la plaisanterie se mêle quelquefois à la véhémence de l'invective; souvent même l'ironie est la seule réponse de l'écrivain au cardinal, du moins sur certaines accusations; mais pour celle du pillage, l'auteur du pamphlet semble saisi d'une sainte indignation.

« Est-ce que ce vénérable orateur babille comme une pie borgne (l'honneur sauf au roy, au nom de qui il se couvre pour mentir) *que les autheurs de l'entreprise qu'il nomme trahison, se voyans asseurés des séduits, se renforcèrent d'ailleurs d'aucuns facteurs, et gens qui vouloyent vivre du bien d'autruy.* Il montre son cœur maling et plein de cautelle et déception?... Tu vois le cardinal de Lorraine, qui tient du bien d'autruy quatre ou cinq cent mille francs qui lui appartiennent autant comme l'argent du passant au brigand qui le détrousse ; et non saoul de cela, encore ne cesse de piller avec meurtre et massacre les confiscations de tant de gens de bien, desrobe les deniers de ce royaume; et cependant il ose accuser ceux qui sont pillez et mis hors de leurs biens injustement, qu'ils sont pilleurs?... Il y a beaucoup de mille personnes au royaume de France qui connoissent l'Évangile, et par la grâce de Dieu ont désir de vivre selon iceluy, ayans en horreur l'abominable idolâtrie qui est au règne du pape. Mais quel temple ont-ils encore pillé? quelle monastère ont-ils envahi pour le desrober? quelle église ont-ils despouillée? ont-ils assailli aucune maison privée ny du roy, ni d'evesque, ni d'abbé, ni de curé, ni de marchand ou de laboureur? ont-ils jamais fait semblant de vouloir piller? Le diable a bien mené ta main et conduict ta langue, quand tu as osé si hardiment escrire et proposer au nom du roy (qui pour son jeune aage pourroit estre persuadé que tu dis vray) et faire semer par tout son royaume une si meschante et si impudente calomnie? »

Jetez maintenant les yeux sur cette courte citation, et dites-nous si l'on pouvait peindre avec des couleurs plus vraies la faiblesse et l'impuissance de cette frêle royauté, presque étouffée entre les bras de deux hommes qui s'étaient annoncés comme ses soutiens : « Brief, il y a trente ans que le cry des fidèles monte aux oreilles des roys, et comment pourroit-il entrer aux oreilles de ce roy qui est tant gardé que nul n'en ose approcher, et mesme à qui on ne permet se mesler de rien, estant enclos entre ceux *de Guise comme*

une bague dans une boîte, et que rien ne se présente au roi, que tout premier ne passe par leurs mains? » Mais l'éloquent pamphlétaire ne se conforme pas toujours à ces règles de l'art, qui recommandent aux orateurs la modération et la décence dans les expressions, en voici des preuves : « Il semble que *cest enragé* veuille par son beau parler ensorceler tout le monde, à fin de cognoistre la vérité. » Puis nous remarquons cette épithète d'une pitié ironique : « Ce *pauvre homme* pense veoir un festu à l'œil de son prochain; mais il ne voit une poultre à son œil propre. » La plaisanterie effleure bientôt la grossièreté : « *Le rustre* parle bien à son appétit... *Certes monsieur le rase, on vous tient par le bec.* » Au milieu de ce dévergondage de railleries et d'apostrophes, toute la lettre du cardinal est examinée pièce par pièce, paragraphe par paragraphe. Partout un style vif, original, semé çà et là d'expressions qui font image.

Mentionnons encore ces deux risibles dénominations : « Monsieur de bouche à miel, » et « Ce monsieur la vulpe (le renard), » puis nous aurons la mesure de cette éloquence protestante telle que l'avait fait naître en France la persécution organisée par le cardinal de Lorraine. Ces expressions comiques nous rappellent les impertinentes bouffonneries dont Luther avait naguère amusé toute l'Allemagne, quand il prodiguait à ses ennemis avec tant de grossièreté les insultes et les mépris. « Si l'on ne met le pape à la raison, s'écriait-il, c'est fait de la chrétienté! Fuie qui peut dans les montagnes, ou qu'on ôte la vie à cet homicide Romain. » Les docteurs de l'Université de Paris étaient des *théologastres les plus ignorans et les plus stupides de tous les hommes.* Il traitait Henri VIII de *fou*, d'*insensé;* c'était le *plus grossier de tous les pourceaux et de tous les ânes.* Les amis du réformateur rougissaient eux-mêmes de ces violences, et le sage Mélanchthon les déplorait en vain.

J'arrive maintenant à un autre pamphlet, dont l'importance historique n'est pas moindre et la valeur littéraire bien

supérieure : Régnier de la Planche, qui en est vraisemblablement l'auteur, nous l'a conservé dans son histoire du règne de François II. Les Mémoires de Condé l'ont reproduit intégralement; et c'est un des monuments les plus remarquables de cette polémique si passionnée. Il se rapporte à l'époque qui suivit l'affaire d'Amboise. On sait que le succès ayant manqué, les promoteurs de la conspiration se tinrent à l'écart; et quoique tout le monde sût que le prince de Condé, frère du roi de Navarre, après l'avoir autorisée, l'avait désavouée et réprimée, les réformateurs, dans l'état de détresse où ce complot manqué les avait réduits, comprenaient que pour relever leur parti, il fallait mettre à leur tête les princes de la maison de Bourbon. C'est dans ce sens que les principaux d'entre eux rédigèrent une remontrance au roi de Navarre et au prince de Condé. Dans cette remontrance, l'indignation, la colère, se portent surtout contre la famille des Guises; mais les réformés n'épargnent pas les reproches au prince de Condé et au roi de Navarre, pour avoir abandonné l'entreprise qui s'était faite dans leurs intérêts et sous leurs auspices. Maintenant que l'échec leur est commun avec les réformés, il faut bien que pour ressaisir leur propre autorité, ils prennent en main les affaires du parti protestant; car les Guises, qui sont maîtres du pouvoir, ne s'arrêteront pas dans leur vengeance, et voudront avoir la vie de ceux dont ils ont usurpé le rang et les prérogatives. Cette prévision n'était pas sans fondement, puisque le prince de Condé ne tarda pas à être arrêté; que son procès fut instruit; et que sans la mort du pupille des Guises, qui survint à propos, il est vraisemblable que l'arrêt de mort porté contre lui eût été exécuté.

L'orateur calviniste ne procède pas par insinuation; s'il ménage le blâme, il ne le déguise point. Il est vrai que la conduite des princes avait donné bien des sujets de plaintes. Au début du nouveau règne, le roi de Navarre était venu à la cour pour y être le jouet des Guises, auxquels il donna sa mesure en laissant outrager dans sa personne la dignité de premier

prince du sang. Il s'était fait éconduire sous l'apparence d'une mission honorifique, et il avait guidé jusqu'à la frontière la nouvelle reine d'Espagne, qu'il remit gracieusement aux envoyés du prince qui devait lui dérober la meilleure part de son petit royaume. Quant à son frère, on sait son double jeu dans la conspiration d'Amboise. Nous ne nous étonnerons donc pas d'entendre les paroles suivantes : « Sire, et vous, Messieurs, encore que les peuples qui de longtemps se sentent oppressés de la tyrannie et cruauté de la maison de Guise, qui s'est saisie de la personne du roi, partie par force, partie par finesse, ne vous ayent jusques à cette heure publiquement admonesté de votre office et devoir, ni demandé le secours de délivrance qu'ils attendent de vous; si est-ce qu'ils ne sont pas tenus par faute de bien entendre et cognoistre ce qui en est, mais plustost pour ce qu'ils ont espéré que vous n'estes dépourvus de bon jugement et conseil, et que vous entendiez assez l'autorité et puissance qui vous est donnée de droit divin et humain.... Nous sommes demeurés en ceste opinion jusques à ce que l'esmotion naguère survenue à Amboise nous a donné juste occasion de ce que nous vous exposerons franchement : c'est à savoir, ou que vous n'estiez suffisamment informés des droits qui vous appartiennent pour le soulagement de ce pauvre royaume, ou pour le moins, que vous n'avez en telle recommandation que votre degré et prééminence le requiert, le devoir qui vous oblige au peuple de France, maintenant oppressé par la tyrannie des étrangers, et gémissant après l'aide et secours que vous lui devez et que vous lui refusez par trop longuement. »

Le désastre d'Amboise ne doit pas décourager les vaincus : « Maintenant donc, combien qu'il n'ait pleu à Dieu, usant de ses secrets et inscrutables jugements, et à bon droit courroucé contre nos fautes et péchez, favoriser une telle entreprise, toutesfois tant s'en faut que pour cela nous soyons prêts à nous soumettre au joug des estrangers du tout insupportable, ou que nous perdions courage, qu'au contraire

cela nous a comme resveillés pour avoir honte de nous-mesmes, et pour vous esveiller aussi, très-illustres et magnanimes princes françois, à ce que vous ne souffriez que cet ancien honneur de la maison de France, sous la protection de laquelle jusques ici la sujection nous a esté plus agréable que toute la liberté de plusieurs autres nations, ne vous soit ravie d'entre les mains par les estrangers; et que nous, de notre part, qui ne saurions rien trouver plus amer que l'outrage qu'on vous fait, ne soyons en proye à ces malheureux cadets d'une maison étrangère, qui ne vivent aujourd'hui en la grandeur en laquelle ils se sont élevez, sinon de la moelle qu'ils ont tirée de nos pauvres os et du sang qu'ils ont sucé de nos veines. »

Après cette introduction austère et calme, l'orateur entre en matière. Il montre que les lois du royaume ont été violées, parce qu'à l'avénement du nouveau roi les princes du sang, ses tuteurs légitimes, ont été écartés pour faire place à des étrangers tous deux frappés d'incapacité, mais surtout Charles de Lorraine, en sa qualité de cardinal. Ce n'est pas tout, la minorité du roi demandait une régence, et l'on a passé outre en s'appuyant sur une ordonnance mal interprétée, car l'avancement de la majorité n'est légitime que pour les princes capables de gouverner réellement. Tous les faits qui autorisent cette doctrine sont rappelés et discutés avec une connaissance approfondie de l'histoire. Dans l'état des choses, il fallait créer une régence et convoquer les états généraux. Voici en quels termes est résumée la discussion des titres de la maison de Lorraine et de celle des Bourbons : « A quel titre ont-ils usurpé ce degré où ils sont? est-ce qu'il leur appartient de droit naturel? au contraire, nous avons monstré que vous estes naturellement appelés à cest estat. Est-ce par droit et coutume de France? Ains, tout au rebours, par ordonnances et coutumes expresses, tous estrangers, entre lesquels sont comptés ceux qui ne sont alliez de la maison de France que par femmes, en sont entièrement forclos. Allégueront-ils quelque volonté testamentaire du feu

roi Henri? Il n'y en a point : et quand lesdits tyrans en oseroyent supposer, quelle en seroit la vigueur, si elle dérogeoit aux statuts et coutumes du royaume? Se défendront-ils de la faveur du feu roi Henri, de la bonté duquel ils ont si longtemps abusé, et lequel, s'il vivoit encore aujourd'hui, les eust pieçà du tout deschassez, comme chacun sait qu'il avoit conclu peu de temps avant sa mort? Que leur reste-t-il donc pour couverture de leur ambition démesurée, de leur avarice insatiable, de leur cruauté enragée, de leur impudence incroyable, de leur audace intolérable, sinon ce qu'ils ont acquis aisément par faute de s'y estre opposé virilement. »

Mais il ne suffit pas de prouver l'usurpation qui se justifie par la capacité et par les services. L'orateur ne craint pas d'aborder cette question : « Fut-il jamais, s'écrie-t-il, une telle impudence, de vouloir estre seuls juges de leur capacité et bienfaits, s'en donner eux-mesmes la récompense. Mais quels bienfaits pourront-ils alléguer pour la récompense desquels il leur soit loisible de fouler aux pieds toutes les sacrées lois qui sont, après Dieu, le fondement et establissement de ce royaume? ravir, voler et briguander la couronne? rédiger en leur puissance la propre personne du roy, de messieurs ses frères et de la royne-mère? changer et rechanger toutes les loix et édits à leur poste? dégrader et eschaffauder les parlements et toute la justice? ottroyer à l'ennemi ce que bon leur a semblé? faire la paix et la guerre à leur appétit? se nourrir du sang de la noblesse françoise? se saouler de la moëlle des os du pauvre peuple? se crever de bénéfices et confiscations sous ombre du zèle de la foi catholique, et finalement quant à vous, Sire, avec le surplus des princes du noble sang de la maison de France, vous mespriser, jusques là que d'attenter sur vostre personne en oubliant mesme le respect particulier qu'ils doivent à vostre maison, Sire, pour l'honneur de l'alliance qu'ils[1] en ont reçue? »

On comprend que cette remontrance n'était pas seule-

[1] Claude, premier duc de Guise, avait épousé Antoinette de Bourbon, tante d'Antoine, roi de Navarre.

ment destinée à ceux qui l'entendaient, c'était un manifeste qui prétendait ruiner dans l'opinion la faction des Guises. Aussi l'orateur s'efforce-t-il de renverser le principe même de leur popularité. Il fallait réduire la gloire de la défense de Metz et de la reprise de Calais. Voici pour Metz : « Qu'est-ce que cette pauvre ville n'a souffert et par dedans et par dehors, estant dépouillée de sa liberté sous ombre de protection, desmembrée de l'empire, ruinée pour la plupart, et qui est le comble de toutes misères, réduite en la servitude du cardinal qui, sous un nom emprunté, en tire tous les ans pour le moins cent mille livres, n'en laissant au roy que le deshonneur de l'avoir surprise sous ombre de la défendre, la charge de la garder avec dépens inestimables, la perte de nos pauvres vies et l'inimitié de l'Empire, qui est tout prest de redemander le sien avec une main non moins armée de force que de très-juste querelle en cest endroit, pourvu qu'on s'en adresse à ceux qui sont cause d'un tel et si manifeste outrage... Combien nous a esté cher vendue ceste tant vaillante défense d'une ville estrangère qui jamais ne nous avoit fait outrage quelconque, si on appelle outrage d'avoir cru trop légèrement aux paroles d'un cardinal son nourrisson, et qu'elle tenoit pour son évesque et pasteur; et de fait, le contre-échange en a esté chèrement payé par nous, quand la Picardie en fut bruslée et saccagée jusqu'à Noyon. » Ainsi cette conquête, fruit de la trahison, a amené de nouvelles charges, de nouveaux dangers et de cruels désastres.

Le peuple était ébloui par les exploits du duc de Guise; mais ici on remonte au principe, on apprécie les résultats. Pourquoi les Guises ont-ils provoqué la rupture de la trêve conclue sous Henri II, trêve honorable, et qui aurait abouti à une paix solide et glorieuse? pourquoi a-t-on entrepris la guerre d'Italie, qui, en divisant les forces de la France, la laissa sans défense contre l'invasion, pendant que son autre armée périssait sans obtenir la conquête de Naples? C'était là le fruit de la politique du cardinal et de l'ambition de son frère. Mais il faut entendre l'orateur lui-même.

« Voilà donc le fruit de ton parjure, meschant homme, par lequel tu as obligé la pauvre France aux justes vengeances de Dieu ! Car d'où est advenue la perte de la journée de Saint-Laurent et la prinse de St-Quentin, la ruine de la Picardie, la paix forcée, tant calamiteuse, et honteuse pour nous, sinon de cette division des forces de France, pour satisfaire à l'ambition insatiable de toi, qui abayois la papauté, et de ton frère, affectant la couronne de Naples et de Sicile? D'où vient, sinon de ton malheureux et maudit conseil, que les cymetières de l'Italie et des Alpes sont encore si bossus de sépulchres de tant de gentilshommes et autres gens de toute sorte, que ton frère a tirés du cœur de France, pour les mener non à une mort honneste et digne de leur courage, mais à toute misère et langueur ? Et quant à ce chevaleureux exploit de Calais et de Thionville, dont toi et ton frère avez accoustumé de si souvent vous vanter, en premier lieu, penses-tu qu'on ne sache assez, quant au fait de Calais, que tu t'attribues ce qui appartient à meilleur droit à monsieur le Connestable? Car qui est celuy qui ne sache que si les desseins d'iceluy eussent pu avoir lieu longtemps auparavant, comme tu t'en es servi puis après, il eust esté aisé d'avoir ceste mesme ville à petits frais et sans effusion de sang? Et quant à Thionville, te semble-t-il, cardinal, qu'il n'ait esté trop chèrement acheté de la perte de la bataille de Dunkerque, dont fut cause ton malheureux frère, contraignant le seigneur de Thermes à séjourner là contre son avis et délibération? Mais, quoi ! quand tous ces exploits seroyent deus à ton conseil ou à la prouësse de ton frère, Dieu n'a-t-il point tout clairement maudit l'issue de toutes ces victoires, puisqu'il n'en est ensuyvi que la perte de plus de pays, villes et forteresses vendues par la paix, que jamais ennemy n'en sceut arracher par force? » Voilà de la passion qui amène l'éloquence sans exclure la logique.

Il faudrait citer toute cette pièce pour l'apprécier convenablement, mais son étendue et son mérite m'imposent la nécessité et l'embarras de choisir. Quoique j'aie déjà beau-

coup transcrit, je ne puis encore m'arrêter, car je vois encore bien des passages qui veulent être connus. J'en prends un où l'orateur rejette sur le cardinal la cause de tous les mécontentements : « Qu'on interroge ceux qui s'esmeuvent pour le fait de la religion ? qu'on interroge la noblesse pourquoy elle se mescontente si fort? qu'on s'enquière des gens de justice pourquoy ils sont prêts à tout quitter et abandonner? qu'on examine les communautés des villes, les marchands, le commun peuple et gens de toutes sortes? d'où vient qu'ils sont ainsi esmuz et esbranlez? voire qu'on sonde même les cœurs du clergé et de ceux dont le cardinal fait profession de s'appeler à fausses enseignes le défenseur et le protecteur; pourquoy en leur conscience ce cardinal leur est puant et abominable? Tous répondront d'une voix que c'est pour les cruautés, pour les vilenies, pilleries, oppressions, pour l'avarice insatiable et fierté intolérable de cette race maudite de Dieu et des hommes. »

Vous croyez que l'orateur est à bout de reproches; détrompez-vous, car vous allez entendre la plus sanglante et la plus véhémente des invectives : M. de Chateaubriand l'a seul égalée de nos jours, je n'ose pas dire imitée, malgré de frappantes analogies, lorsqu'il a lancé ses terribles adieux à Napoléon vaincu. Mais ceci s'adresse à un homme qui peut et qui voudra se venger : « C'est à toi, cardinal, plus rouge de notre sang que d'autre teinture, c'est, dis-je, à tes parjures et desloyautez, à ton ambition et avarice, à la furie de tes frères, exécuteurs de tes maudites et sanglantes entreprinses, auxquels la France redemande la vie de tant de gentilshommes et grands seigneurs que tu as envoyez à la boucherie en Italie, en Allemagne, en Corsègue, en Escosse; bref en toutes les parties du monde : et nommément c'est à toi qu'elle redemande l'un de ses princes, feu monseigneur d'Enghien, cruellement occis à l'occasion de tes maudits conseils. C'est à toy qu'elle redemande par mesme raison les frontières de Champagne, de Bourgogne, de Lyonnais, de Daulphiné et Provence, puisque tu l'as amenée en néces-

sité de s'en dévestir, car elle dit, devant Dieu et les hommes, que c'est toy qui as contre Dieu et raison obligé la simplicité du feu roy son maistre à la peine d'un parjure ; que c'est toy qui as consumé et baigné en sang l'Italie, par la conjuration avec les neveux des deux papes ; que c'est toy qui nous as fait voir, avec le grand opprobre de la France, ce que jamais on n'avoit vu, c'est à savoir le Pape, le Turc et le François conjoincts à la poursuite d'une mesme querelle : c'est de toy que se plaignent tant de pauvres esclaves de tout sexe, ordre et qualité, surprins ès rivages d'Espagne, de Provence et d'Italie, par les ennemis de la chrestienté. C'est toi qui as divisé les forces de ce royaume pour te faire pape et ton frère roi de Sicile, dont, puis après, sont survenus tant de malheurs. C'est à toy qu'on demande compte de tant de millions d'or, en partie desrobés manifestement et partie employés à ton appétit. C'est à toy que tant de femmes veuves demandent leurs maris, tant de maris la chasteté de leurs femmes, tant de pères leurs enfants, tant d'orphelins leurs pères et mères, criant juste vengeance à Dieu contre toy et contre les tiens.

« C'est toi, cardinal, qui nous as donné ton frère pour second roy sous ombre de lieutenant général, laquelle ignominie et servitude, il faut que tu saches que jamais la France n'oubliera. C'est à toy que le royaume demande son roy avec MM. ses frères et la royne-mère que tu nous as ravie. C'est toy, qui, pour donner authorité aux édits que tu forges chaque jour à ton appétit, n'abuses pas seulement du nom du roy mais aussi des princes du sang comme s'ils avoyent esté présents à l'expédition des édits et lettres patentes que tu bastis avec tes complices, estant assis au lieu duquel tu as débouté ceux auxquels il appartient d'y estre avant nul autre. C'est à toy qu'elle demande la couronne d'Escosse, perdue par ton outrecuidance desmesurée. C'est de toi que se plaignent les cours et parlements, lesquels tu as deshonorez et desgradez et eschaffaudez en toute sorte. Car c'est toy qui as amené en France ceste coustume de faire mourir les hommes secrè-

tement sans forme ni figure de procès; qui as changé et rechangé toute police et remply les parlements de plusieurs infasmes et deshonnestes personnes, attitrez à exécuter tes volontez; qui as desappointé les fidèles serviteurs du roy pour appointer tes complices. Bref, c'est toy, malheureux, duquel nos ancestres se plaignent aujourd'huy en leurs sépulchres de ce qu'il n'y a bonne loy ni ordonnance qui ne soit vilainement et effrontément foullée aux pieds par toy et par ceux de ta faction. »

Quelle véhémence et quelle noblesse dans ce langage! J'ai cité sans altération, sans déguisement, et je pense que l'on aura reconnu dans cette admirable accumulation, qui résume tous les griefs des mécontents contre le cardinal de Lorraine, les incontestables progrès de la langue. Il faut le dire, les écrivains de la réforme ont laissé peu de chose à faire aux auteurs qui recueillent cependant l'honneur d'avoir fondé la prose française. Plus tard nous serons frapper de l'infériorité des orateurs venus de l'Église ou des parlements dans les assemblées politiques. Leur idiome et leur pensée n'ont ni la force ni la lumière que nous reconnaissons chez les pamphlétaires. J'en ai dit la raison.

Nous ne sommes pas encore arrivés à la péroraison de cette éloquente diatribe. L'orateur ne se contente pas de prouver que les Lorrains sont usurpateurs et tyrans, il montre que la base de leur pouvoir est fragile, et que les appuis qui semblent les soutenir leur manqueront si on les attaque avec intelligence et vigueur. Comme il serait trop long de citer, je me contenterai d'une rapide analyse. Les princes de la maison de Bourbon ne doivent pas s'effrayer des dangers de la lutte; c'est leur inaction qui a fait la grandeur de leurs adversaires, mais s'ils mettent leur épée dans la balance, on verra s'écrouler cette grandeur artificielle. Le roi, soutenu par ses défenseurs naturels, par ses véritables amis, se verra avec plaisir délivré d'une tutelle honteuse; la reine se rappellera les outrages qu'elle a éprouvés de la part des Guises, qui se sont placés entre elle et son

époux et ont voulu la dépouiller de son titre de reine en provoquant une répudiation; la noblesse se rangera autour des premiers princes du sang; les parlements, fatigués d'être les instruments de la cruauté d'autrui, reprendront leur indépendance; l'Église cessera de favoriser l'hypocrisie de ces tyrans; le peuple se gardera bien de soutenir ceux qui l'ont garrotté et ruiné. — Les Guises compteraient en vain sur l'appui de l'étranger; l'Italie qu'ils ont saccagée, l'Allemagne où ils ont provoqué la guerre civile, l'Angleterre et l'Ecosse agitées par leur intrigues, verraient leur chute avec reconnaissance. — Ainsi tout fait un devoir aux princes de la maison de Bourbon de se liguer contre les Guises; d'abord l'intérêt d'un parti qui s'est compromis pour les servir; l'intérêt du roi esclave dans sa cour; l'intérêt de la France troublée par l'ambition de princes étrangers, humiliée par leur domination; enfin l'intérêt de leur dignité, de leur sécurité et de leur pouvoir dans l'avenir, puisque l'extinction possible de la race des Valois les appellerait à recueillir l'héritage de la couronne.

Telle est la substance de cette admirable remontrance, sur laquelle j'ai dû arrêter longtemps l'attention du lecteur, parce que l'importance en est grande comme œuvre littéraire et comme document politique. En effet, elle atteste les progrès du langage, devenu plus clair, plus nerveux et plus souple pour les besoins de la polémique, et elle constate quelle force le calvinisme a tirée des mécontentements excités dans les différentes classes de la nation, par la domination des princes de la maison de Lorraine, ou, pour mieux dire, elle fait voir clairement que la politique a fomenté, des deux parts, le zèle religieux qui ne demande qu'à s'exalter et à combattre, et qui se mit aveuglément au service de chefs ambitieux, plus jaloux de conquérir l'autorité que de faire régner la justice et la religion.

Toutes ces paroles véhémentes que nous venons d'entendre, ces invectives, ces récriminations, sont des cris de guerre, c'est le bruit du clairon qui annonce la bataille. Comment maintenir au repos ces partis acharnés et frémissants? Les

progrès continus du calvinisme mettaient alors la royauté dans l'alternative ou de le réduire par la force des armes, ou de transiger avec lui. La persécution ayant échoué, il y avait à choisir entre les concessions et l'extermination : les Guises voulaient l'inquisition et la guerre; l'inquisition contre les individus, la guerre contre le parti, et, en fait, l'extermination étant donnée comme but, ces deux moyens étaient logiques et seuls efficaces, et de plus les Guises seuls étaient propres à les employer résolûment et à les faire réussir. Il y avait pour eux double profit. La royauté hésita, elle essaya de tenir les partis en équilibre, de les opposer l'un à l'autre et de déjouer leurs desseins, en leur prêtant ou en leur retirant, selon les conjonctures, une partie de la force qui lui restait. Cette politique de bascule était dans les mœurs et selon le génie de l'Italienne Catherine de Médicis, elle ne déplaisait pas à son fils Charles IX; mais tous les artifices de l'habileté ne suffisaient pas pour conjurer le danger : le salut de la France était à plus haut prix. Il y fallait une main ferme, un cœur loyal, toutes les lumières de la raison, tout le feu du patriotisme et de l'amour de la justice. Ces vertus de l'esprit et de l'âme, un homme les possédait alors; il était entré par miracle dans les conseils de la royauté et mettait avec dévouement sa science, son habileté, sa bonne renommée, son courage au service de la patrie, et s'il eût pu gagner à ses desseins le concours loyal et sans réserve de ses maîtres; on peut croire qu'il aurait épargné à la France les horreurs et les hontes de nos guerres civiles de religion. Il eut du moins l'honneur de le tenter et pendant plusieurs années, à travers les obstacles que lui suscitaient la jalousie des uns, la méfiance des autres, les passions de tous, il sut tenir tête à l'orage qui grondait autour de lui. Cet homme, c'est le chancelier Michel de l'Hospital.

Je veux au moins rapporter ici, pour les opposer aux éclats de la passion, quelques paroles de ce grand homme de bien, paroles courageuses et saines qui pacifient les âmes, qui les trempent en les épurant, et qui inspirent de généreuses ré-

solutions. La probité dans un homme d'État est le plus beau spectacle que puisse offrir l'histoire, et l'éloquence de la vertu, la plus belle expression de la pensée humaine. Recueillons donc avec piété, avec admiration, les nobles idées, les généreux sentiments que l'Hospital a légués comme enseignement à tous ceux qui aspirent à l'honneur de gouverner les hommes. Voici d'abord l'aveu sincère des fautes commises et le sage conseil de s'amender soi-même avant d'entreprendre la guérison des autres : « Nous avons ci-devant fait comme les mauvais capitaines qui vont assaillir le fort de leurs ennemis avec toutes leurs forces, laissant despourvus et denuez leurs logis. Il nous faut doresnavant garnir de vertus et bonnes mœurs, et puis les assaillir avec les armes de charité, prières, persuasions, paroles de Dieu, qui sont propres à tel combat. La bonne vie, comme dit le proverbe, persuade plus que l'oraison : le cousteau vaut peu contre l'esprit, si ce n'est à perdre l'âme ensemble avec le corps. Regardez comment et avec quelles armes vos prédécesseurs, anciens pères, ont vaincu les hérétiques de leur temps. Nous devons par tous moyens essayer de retirer ceux qui sont en erreur, et ne faire comme celuy qui, voyant l'homme ou beste chargée dedans la fosse, au lieu de la retirer lui donne du pied : nous les devons aider sans attendre qu'on demande secours ; c'est plus haïr les hommes que les vices. Prions Dieu incessamment pour eux et faisons tout ce que possible nous sera, tant qu'il y ait espérance de les réduire et convertir. La douceur profitera plus que la rigueur. Ostons ces mots diaboliques, noms de partis, factions et sédition, luthériens, huguenots, papistes : ne changeons le nom de chrestiens. » C'est l'équité même qui parle ainsi par la bouche de l'Hospital, c'est l'esprit de concorde qui l'anime, c'est le sentiment chrétien qui l'inspire, et certes, il n'y avait pas de meilleur remède à proposer pour guérir les maux présents et pour détourner les malheurs à venir. Mais qu'on y prenne garde, la douceur que recommande le chancelier n'est pas de la faiblesse, comme sa

fermeté dans le maniement des hommes et des affaires ne sera pas de la dureté, ni son adresse de la perfidie. Le désir de la conciliation ne l'amène jamais à rien sacrifier des droits de l'autorité et de la justice.

Chef de la magistrature, c'est par la justice surtout qu'il prétend réformer l'État et les mœurs. Il a des paroles sévères contre les juges prévaricateurs et il ne place pas seulement la prévarication dans la vénalité, mais aussi dans la partialité. Voici les paroles qu'il adresse aux juges qui font acception de personnes et d'opinions dans les motifs de leurs sentence : « Messieurs, dit-il de sa voix la plus sévère, prenez garde quand vous viendrez en jugement de n'y apporter point d'inimitié, ni de faveur, ni de préjudice; je voy beaucoup de juges qui s'ingèrent et veulent être du jugement des causes de ceux à qui ils sont amis ou ennemis. Je voy, chaque jour, des hommes passionnés, amis ou ennemis des personnes, des sectes et factions, et jugeant pour ou contre, sans considérer l'équité de la cause. Vous estes juges du pré ou du champ, non de la vie, non des mœurs, non de la religion. Vous pensez bien faire d'adjuger la cause à celui que vous estimez plus homme de bien ou meilleur chrétien: comme s'il estoit question entre les parties, lequel d'entre eux est meilleur poëte, orateur, peintre, artisan, et enfin de l'art, doctrine, force, vaillance, ou autre quelconque suffisance, non de la chose qui est amenée en jugement. Si ne vous sentez assez forts et justes pour commander vos passions et aimer vos ennemis, selon que Dieu commande, abstenez-vous de l'office de juge. » Maintenant voici pour ceux qui sont disposés à favoriser la partie qui payera le plus généreusement un arrêt favorable : « Vous ne pouvez, vous ne pouvez retenir le nom de sénateurs, de prudhommes et bons juges avec la convoitise de vil gain. Certes celui qui tasche à s'enrichir par tels moyens, de riche de biens, deviendra pauvre d'honneur. La marchandise est chère que l'on achepte avec perte de los et gloire. J'aimerois mieux la pauvreté du président de la Vaquerie, que la richesse du

chancelier à qui son maistre fut contraint de dire : « C'est trop, Rollin. » Voilà quels fléaux l'homme de bien avait à combattre ! La politique donnait les arrêts en faveur du meilleur chrétien, la cupidité en faveur du plus riche, de sorte que la justice n'était le plus souvent qu'une affaire d'opinion ou d'argent.

La gloire de l'Hospital n'est pas seulement d'avoir voulu faire respecter l'autorité de la loi, mais d'en avoir connu les vrais principes, qui ne sont autres que ceux de la justice, et d'avoir mis au premier rang, parmi les règles du juste, le respect de la personne morale des sujets de la loi, d'où découle la tolérance religieuse. Il a établi ce principe vraiment social, seule barrière au déchaînement du fanatisme, en défendant les droits d'une secte dont il n'approuvait pas les doctrines. On intéressait la dignité royale au refus de la liberté de conscience que réclamaient les huguenots, on parlait de capitulation et d'atteinte à la majesté du pouvoir suprême, voici ce qu'il répond : « Ce traict si luisant, de si belle apparence et si proprement doré est une pure imposture et pestilence inventée par l'ennemi des hommes de paix et de vertu : car donner la loi à ses subjects, leur prescrire une forme de vivre, leur imposer peines et supplices, s'ils outrepassent sa volonté, les désarmer, lever tribut sur eulx, et recevoir d'eulx hommage, est-ce capituler ? Capituler c'est démesler la justice au droict d'un chacun, avec égal respect, prendre et donner la loi tout ensemble, baillant gage chacun de son costé ou par hostages ou par aultres assurances. Mais quand un seul reçoit la loi et un la donne, qu'est-ce aultre chose que le fruict de la victoire ? Or voyons ce que le roi leur donne par les traistez : leur donne-t-il l'estat des terres ? les allége-t-il d'aucun subside ? leur quitte-t-il aucun debvoir ou charges ? Rien de tout cela. Que leur donne-t-il ? Il leur donne une liberté de conscience, ou plutost il leur laisse leur conscience en liberté. Appelez-vous cela capituler ? Est-ce capituler que de promettre pour toute convention que le roi demeurera leur prince et qu'ils de-

meureront ses subjects? Si le roi leur ostoit la liberté, ils seroyent ses esclaves et non pas ses subjects; il seroit leur oppresseur et non pas leur prince, car la principauté est sur les hommes libres. Doncques, en leur laissant la liberté, il se constitue leur prince, c'est-à-dire protecteur de leur salut et liberté, et ils se déclarent ses subjects obligez à maintenir son estat. Qu'est-ce qui sera assez impudent de dire que c'est capituler? Que si on veult donner à la liberté de si estroites barres que la religion et l'ame n'y soient pas comprises, c'est pervertir malignement le mot et la chose mesme; car la liberté serve n'est point liberté, la liberté brutale du corps et des actions humaines est vile et indigne de cette excellente marque, qui est proprement due à l'esprit et à la plus vifve partie d'iceluy, et à la plus excellente de toutes ses actions, à savoir la piété. » Nobles paroles qui fermeraient la bouche aux apôtres de la contrainte en matière religieuse, s'ils n'aimaient pas mieux imposer silence à leurs contradicteurs par l'insulte et la menace. Ces esprits superbes sous leur apparente humilité, et qui semblent ne s'être soumis d'un côté que pour opprimer de l'autre, sont dans l'État et dans l'Église des brandons de discorde et des promoteurs de tyrannie. Nous les dispensons volontiers d'honorer la mémoire de l'Hospital, et nous les convierions vainement à imiter ses exemples.

Avouons-le, il s'est rencontré de nos jours un écrivain, un seul, assez hardi pour contester la grandeur d'âme et la vertu de l'Hospital et qui n'a pas craint d'écrire les lignes suivantes : « C'était un caractère timide et faible, tremblant devant les partis extrêmes, toujours porté aux termes moyens, faisant toujours des concessions aux circonstances, et ne sachant pas les heurter de front pour les combattre, courtisan habile, laudateur du pouvoir [1]. » Je n'achève pas. Il est triste d'avoir à lire de pareilles choses, plus triste encore de les avoir écrites, mais lorsque pour paraître neuf on prend

[1] *Histoire de la Réforme, de la Ligue et de Henri IV*, par M. Capefigue, Tom. II, page 138.

le contre-pied de toutes les idées reçues, lorsqu'on ne rencontre pas un crime qu'on ne l'atténue, une réputation flétrie qu'on ne s'empresse de la réhabiliter, le sens moral s'oblitère pendant que le jugement se fausse à ce terrible jeu des paradoxes, et on est entraîné par une pente fatale à calomnier la vertu même. Heureusement la mémoire de l'homme qui, au seizième siècle, a été le représentant de la modération et de la justice, de celui qui pendant sa longue carrière de magistrat et de ministre ne s'est pas écarté de la ligne du devoir, dont le nom vénéré est devenu le symbole de l'intégrité et du courage, est au-dessus de toutes les atteintes : elle juge souverainement ceux qui ne la respectent pas.

Il ne faut pas que la modération se laisse intimider et déconcerter par les dédains intéressés de ceux qui veulent la flétrir sous le nom de pusillanimité. La force n'est pas dans les excès, pas plus que la vérité dans les extrêmes. Entre les prétentions exclusives des partis il y a la sainte cause de la vérité et de la justice; la vraie force est de l'embrasser, le vrai courage est de la défendre. Ce poste intermédiaire n'est pas celui de la faiblesse. Singulière faiblesse, en effet, que de s'exposer résolûment aux coups partis de droite et de gauche! N'y a-t-il pas dans ce vrai milieu, si difficile à connaître et à tenir, plus de courage à déployer qu'à la tête ou au centre des factions? Au centre on est couvert et protégé par la foule; à la tête, la foule vous pousse et vous prête sa puissance. Le péril le plus grand est à distance égale des deux camps opposés où tous les traits, de quelque côté qu'ils viennent, peuvent vous atteindre. On est, comme dit Montaigne, Guelfe aux Gibelins, Gibelin aux Guelfes. Sans doute il y a faiblesse à ne prendre aucune résolution, à s'abstenir dans les luttes politiques, car tout homme digne de ce nom doit faire acte de citoyen, doit payer sa dette et mettre en jeu sa personne et sa fortune; mais l'Hospital, en dehors des factions, n'en était pas moins dans la mêlée, et plus qu'un autre il avait à craindre les violences de ces emportés qu'il voulait apaiser.

Ce grand homme n'avait pas seulement le vrai courage de son côté, il avait aussi la clairvoyance. Au-dessus des autres par le caractère, il l'était encore par les lumières. Il vit avant la lutte quelle en serait l'issue, et il essaya de la prévenir en mettant les choses au point où la guerre devait les amener. Il comprit que ni les catholiques, ni les protestants ne pouvaient arriver à leurs fins, et que les deux partis, étant également sans force pour se détruire, seraient contraints de se supporter et de transiger. Ses efforts tendaient tous à ce but, et plusieurs fois il y toucha. Mais le propre des passions est d'aspirer à la lutte et de compter toujours sur la victoire avant le combat; elles rompirent enfin les barrières que leur opposaient la sagesse et la fermeté du chancelier. La lutte s'engagea avec fureur, et après vingt années d'une guerre où chaque bataille était toujours un désastre national, quel que fût le vainqueur, la nécessité des choses, d'accord avec la justice, imposa aux partis épuisés les conditions mêmes que l'Hospital leur avait offertes, et qu'ils avaient repoussées.

1837.

RONSARD.

—

Le nom de Ronsard rappelle une gloire immense et une cruelle catastrophe : jamais les gémonies ne furent plus voisines de l'apothéose, ni, pour parler comme Mirabeau, la roche Tarpéienne plus près du Capitole. Mais ce nom ballotté entre la gloire et le ridicule ne saurait être obscur : il marque la date d'une tentative littéraire qui conserve sa place dans l'histoire, et dont l'avortement, on nous l'a bien montré, n'a pas été stérile ; car si Malherbe a pu complétement réussir dans son œuvre, c'est qu'il avait eu des précurseurs, martyrs de la cause dont il a été le héros. Il est juste de ne pas s'associer à l'ingratitude de l'heureux réformateur, impitoyable détracteur de ceux qui ont préparé son triomphe, et il convient de grouper autour de Ronsard les auxiliaires dévoués qui se sont associés à son entreprise. Nous pourrons ainsi rendre quelque lumière à cette pléiade jadis si brillante, et dont le temps a fait une nébuleuse. Ronsard, entouré de son cortége, fera, nous l'espérons, assez bonne figure pour nous justifier de lui avoir donné place dans cette galerie.

Pierre de Ronsard, enfant de noble race, naquit au château paternel de la Poissonnière, dans le Vendômois, quelques mois avant la funeste bataille de Pavie. On a dit depuis que cette naissance providentielle était destinée à faire compensation au désastre qui la suivit de si près. On a aussi raconté, car tous les berceaux glorieux ont leur légende, que, dans le passage du château à l'église de Couture, l'enfant qu'on allait baptiser tomba sur la terre qui se couvrit aussitôt

d'un lit de verdure et de fleurs, et qu'une boîte de parfums, épanchée par mégarde, répandit autour de lui une odeur délicieuse qui présageait de loin la douce senteur de sa poésie. Apparemment Ronsard n'avait pas conscience du sens de ces oracles; car, envoyé au collége de Navarre pour y étudier, il prit peu de goût à l'étude, et il se prépara au métier des armes et à la vie d'homme de cour (les courtisans datent de son siècle), en suivant comme page le duc d'Orléans d'abord, puis Jacques Stuart, roi d'Écosse : il tenta aussi la diplomatie sous Lazare de Baïf. Il était en voie de devenir ou un hardi capitaine ou un habile diplomate, car il avait du cœur et de l'esprit, et la nature l'avait doué pour tous les genres de succès, lorsqu'un accident lui ferma la carrière des armes et des affaires : il était devenu sourd. Quand on est sourd, on n'a rien de mieux à faire que de s'enfermer et de causer avec des livres. C'est ce que fit Ronsard; il détourna vers les lettres l'ardeur et l'intelligence qu'il aurait employées à d'autres desseins. Son infirmité le rendait opiniâtre, et l'opiniâtreté était nécessaire au succès de la nouvelle entreprise qu'il forma très lors de concert avec Antoine de Baïf, Remi Belleau et Joachim Du Bellay.

Quand la gloire éclata, cette surdité de Ronsard eut la célébrité de la cécité d'Homère : on en fit une dixième Muse[1]. Homère avait été grand peintre après avoir perdu la vue; Ronsard devait être grand harmoniste pour avoir perdu

[1] Du Bellay, dans son hymne à la surdité, adressé à Ronsard, énumère ainsi les bienfaits de cette précieuse infirmité :

La surdité, Ronsard, seule t'a fait retraire
Des plaisirs de la cour et du bas populaire,
Pour suyvre par un troc encore non battu
Ce pénible sentier qui mène à la vertu :
Elle seule a tissu l'immortelle couronne
Du myrte paphien qui ton chef environne :
Tu lui dois ton laurier, et la France lui doit
Qu'elle peut désormais se vanter à bon droit
D'un Horace, un Pindare, et d'un Homère encore...

l'ouïe. Il y avait analogie ; dans un autre sens il y eut contagion : la surdité étant poétique, chacun voulut paraître poëte en devenant sourd ; c'était à qui n'entendrait pas : aussi le catalogue des sourds illustres est-il long dans Claude Binet, le biographe de Ronsard. Lorsqu'on reçoit un signe extérieur comme marque de talent, on peut être assuré que les prétendants ne manqueront pas. Horace ne nous parle-t-il pas d'une école de poëtes reconnaissables à la longueur des ongles et de la barbe : *Non ungues ponere curant, non barbam?* et pendant un certain temps, dans un certain pays, la chevelure n'a-t-elle pas possédé la même vertu ? L'unité de l'esprit humain se montre dans l'analogie de ses travers.

Les archives du seizième siècle sont remplies des témoignages de l'admiration qu'inspira Ronsard pendant les longues années de son règne poétique. On sait que, dans le partage des dépouilles de l'antiquité promises par Du Bellay à ses compagnons, Ronsard s'était fait la part du lion; il devait reproduire à lui seul Homère, Pindare, Anacréon, et les plus habiles ne doutèrent pas, à la vue de ses œuvres, qu'il n'eût emporté cette triple couronne. Le génie et la vertu de l'Hospital furent éblouis des rayons de sa gloire; le judicieux Etienne Pasquier n'hésite pas à le placer au niveau de ses modèles, et Montaigne, qui a douté de tout, ne doute pas de l'immortalité de Ronsard. Triste retour des choses d'ici-bas! Malherbe, et en dernier lieu Boileau, ont renversé la statue et brisé le piédestal. M. Sainte-Beuve, touché de compassion, a remué pieusement ces débris : ces fouilles ont eu un résultat, mais quel est-il? L'inventaire nous donne bien quelques fragments héroïques de pur et solide métal, mais qui ne peuvent ni s'étendre ni se rejoindre, car il y a tout à côté des scories honteuses et de vils plâtras. Pindare ne rend pas davantage, il ne fournit guère que des moules heureusement façonnés, dans lesquels de plus habiles ont, depuis, coulé le bronze et l'airain. La statue homérique et pindarique reste donc couchée par terre : ce qui se relève pour rester debout, étrange surprise! c'est une gracieuse

statuette anacréontique. Oui, Ronsard reparaît, mais dépouillé de sa grande auréole et ramené aux justes proportions d'un poëte gracieux et délicat. Le grand Ronsard est bien mort, mais sur sa tombe se lève une petite étoile qui jette encore de doux rayons.

Ce n'était pas en vain qu'à la fin du quinzième siècle, et pendant la première moitié du seizième, l'érudition avait exhumé les trésors de l'antiquité, et que les expéditions guerrières contre l'Italie avaient fait connaître à la France une littérature nouvelle, illustrée par Dante et Pétrarque. Le contre-coup de ces études devait se faire sentir un jour; il était impossible que l'érudition ne réagît pas sur la poésie. Le signal de cette révolution fut donné par de jeunes disciples nourris sous la forte discipline des études classiques; leur maître fut Jean Daurat, et, suivant l'expression de Duverdier, on vit de son école une troupe de poëtes s'élancer comme du cheval troyen. Ayant savouré à loisir le goût et le parfum des vieux poëtes, l'élévation de leur langage, la noblesse de leurs idées, ils prirent en pitié ces riens gracieux que les poëtes prodiguaient sous le nom de virelais, triolets et rondeaux; à ces grâces quelquefois naïves, souvent maniérées, ils voulurent substituer de mâles beautés, et remplacer le modeste hautbois par la trompette héroïque. L'*Illustration de la langue française*, publiée en 1549 par Du Bellay, nous donne la date historique de ce mouvement littéraire qui se prolongea, pendant près d'un demi-siècle, sous les auspices de Ronsard. Voici ce que disait Du Bellay pour donner du cœur à ses compagnons : « Condamner une langue comme frappée d'impuissance, c'est prononcer avec arrogance et témérité comme font certains de notre nation, qui, n'étant rien moins que Grecs et Latins, déprisent et rejettent d'un sourcil plus que stoïque toutes les choses écrites en français. Si notre langue est plus pauvre que la grecque et la latine, ce n'est pas à son impuissance qu'il faut l'imputer, mais à l'ignorance de nos devanciers, qui l'ont laissée si chétive et si nue qu'elle a besoin des ornements et pour ainsi dire des plumes d'autrui.

Qu'on ne perde pourtant pas courage : les langues grecque et latine n'ont pas toujours été ce qu'on les vit du temps de Cicéron et de Démosthène. » Il donne ensuite aux novateurs un conseil qu'ils n'ont pas assez fidèlement suivi : « Les Romains imitaient les meilleurs auteurs grecs, se transformaient en eux, les dévorant, et, après les avoir dévorés, les convertissant en sang et en nourriture. » Renouvelant le précepte d'Horace, il ajoute : « Qui veut voler par les bouches des hommes doit longuement demeurer en sa chambre, et qui désire vivre en la mémoire de la postérité doit, comme mort en soi-même, suer et trembler maintes fois; et autant que nos poëtes courtisans boivent, mangent et dorment à leur aise, il doit endurer la faim, la soif et de longues veilles : ce sont les ailes dont les écrits des hommes volent au ciel. Lis donc et relis jour et nuit les exemplaires grecs et latins, et laisse-moi aux jeux floraux de Toulouse et au Puy de Rouen toutes ces vieilles poésies françaises, comme rondeaux, balades, virelais, chants royaux, chansons et telles autres épiceries. » Puis, faisant allusion aux œuvres et aux devises bizarrement puériles des Jean Leblond, des Sagon, des Charles Fontaine, des François Habert et de tous ces faibles successeurs de Marot et de Saint-Gelais, il s'écrie dédaigneusement : « O combien je désire voir sécher ces printemps, rabattre ces coups d'essay, tarir ces fontaines! Je ne souhaite pas moins que ces dépourvus, ces humbles espérans, ces bannis de liesse, ces esclaves fortunés, ces traverseurs, soient renvoyés à la Table Ronde, et ces belles petites devises aux gentilshommes et demoiselles dont on les a empruntées. »

Nous avons entendu, de notre temps, des épigrammes du même genre contre l'école de l'empire; c'était le même dédain du passé, le même élan vers un avenir inconnu. Je n'ose pas dire qu'on préludait ainsi à un dénoûment semblable; des œuvres durables seraient là pour me démentir. Du Bellay, après avoir ainsi exposé les raisons de la croisade qu'il propose pour s'approprier les richesses des littératures antiques, et les moyens de conquête, sonne enfin la charge dans une

conclusion toute martiale et sentant son Tyrtée : « Là doncques, François, marchez courageusement vers cette superbe cité romaine, et des serves dépouilles d'elle (comme vous avez fait plus d'une fois) ornez vos temples et vos autels. Ne craignez plus ces oies criardes, ce fier Manlie et ce traître Camille, qui, sous ombre de bonne foi, vous surprennent tous nuds comptant la rançon du Capitole; donnez en cette Grèce menteresse et y semez encore un coup la fameuse nation des Gallo-Grecs. Pillez-moi sans conscience les sacrés trésors de ce temple delphique ainsi que vous avez fait autrefois, et ne craignez plus ce muet Apollon, ses faux oracles ni ses flèches rebouchées. Vous souvienne de votre ancienne Marseille, seconde Athènes, et de votre Hercule gallique, tirant les peuples après lui par leurs oreilles avec une chaîne d'or attachée à sa langue. » Cette vengeance tardive, provoquée contre les vainqueurs des Gaulois, ne fut pas complète, et ne valut pas celle que tirèrent plus tard nos armées et qu'un peintre spirituel a constatée en peignant un conscrit républicain plumant gaiement une oie sur le sommet du Capitole.

Puisque Du Bellay a si héroïquement sonné la charge et engagé le combat, il est juste de lui donner la première place. Aussi bien, si tous les chefs et les soldats eussent comme lui mesuré leurs efforts, la victoire n'aurait pas été suivie de la catastrophe qui a fait succéder si rapidement le ridicule au sublime. Ni l'oubli ni le ridicule n'ont atteint la mémoire de Du Bellay. Il avait posé des limites qu'il n'a pas franchies, le mouvement qu'il imprimait était légitime, le but qu'il marquait, glorieux. Il avait conseillé de digérer l'antiquité et de s'élever jusqu'à elle, non par la contrefaçon, mais par l'étude et par l'inspiration. Si, au lieu de transformer les anciens, on les a travestis, il n'en est pas responsable. Ses conseils étaient salutaires, et son œuvre personnelle, bien que modeste, a été honorable et sensée. La langue qu'il parle n'est pas un pastiche : il fortifie, il élargit celle que Marot a façonnée, il ne la dénature pas. D'ailleurs, l'estime qu'il mérite comme écrivain se soutient par la sympathie qu'il

inspire comme homme et par l'intérêt qui s'attache toujours aux talents moissonnés avant l'âge [1]. L'ambition des honneurs, qui a désenchanté sa courte vie par une vaine attente, lui a été suggérée, car sa nature ne l'y portait pas; et le culte de la Muse a toujours adouci pour lui l'amertume des espérances déçues. Il se plaint avec dignité, il gémit et n'accuse pas. Quatre années passées à Rome sous le patronage stérile du cardinal Du Bellay, son parent, et dans une dépendance que l'affection et le dévouement ennoblissaient, ont affligé son âme. Il a eu des regrets, il les a chantés, et ces *Regrets* poétiques l'ont immortalisé. Du Bellay a eu de la dignité dans ses plaintes, une douce mélancolie dans sa douleur, de la délicatesse en amour, du dévouement dans l'amitié, de l'ardeur dans le patriotisme, et il a consacré l'expression de ces sentiments divers par la grâce et par l'énergie du langage. Ronsard, qui l'éclipsa pendant sa vie [2], a payé bien cher l'hyperbolique admiration de ses contemporains; et si la réaction a dépassé les bornes, il faut avouer qu'elle y avait été provoquée par une idolâtrie que nous avons bien de la peine à comprendre, lorsque nous lisons les œuvres capitales du chef de la pléiade.

[1] Du Bellay (Joachim) n'avait guère que trente-six ans lorsqu'il mourut. Né à Liré, près d'Angers, vers 1524, il mourut à Paris en 1560, au moment où il allait être promu à l'archevêché de Bordeaux, vacant par la démission du cardinal Du Bellay.

[2] Du Bellay avait cependant ses partisans, qui le plaçaient au niveau de Ronsard et lui donnaient le surnom d'*Ovide français*. Le poëte n'accepte pas cette égalité, mais en repoussant l'éloge, il le constate. Il dit en s'adressant à Ronsard :

Au reste, quoique ceux qui trop me favorisent
Au pair de tes chansons les miennes autorisent,
Disant, comme tu sçais, pour me mettre en avant,
Que l'un est plus facile et l'autre plus sçavant,
Si ma facilité semble avoir quelque grace,
Si ne suis-je pourtant enflé de telle audace
De la contrepeser avec la gravité
Qui sçait à la doulceur mesler l'utilité...

La plus considérable des entreprises que méditait Ronsard était la composition d'une épopée. Ce ne fut pas son début, mais c'est par là que nous commencerons la revue de ses œuvres : *ab Jove principium*. Virgile, fidèle à une tradition douteuse, mais accréditée, qui rattachait la fondation de Rome à la chute de Troie et à la venue d'Énée en Italie, avait composé l'*Énéide*. Ronsard, recueillant une fable qui n'avait plus cours et qui n'avait jamais été une croyance populaire, entreprit de chanter l'établissement du royaume des Francs par le fils d'Hector, qui a perdu son nom d'Astyanax pour devenir Francus [1]. Voilà une première gaucherie dans l'imitation, car la condition vitale de toute épopée est la popularité du sujet. La colère d'Achille et les aventures d'Ulysse étaient l'entretien des peuples de la Grèce, lorsque la poésie les consacra ; le peuple roi s'enorgueillissait d'avoir pour fondateur le fils de Vénus, quand Virgile le choisit pour héros de son poëme ; l'Europe catholique, sur les limites du moyen âge, s'effrayait des tourments de l'enfer, se résignait devant les épreuves du purgatoire, s'enivrait des joies ineffables du paradis, et l'imagination de chaque chrétien se représentait ces séjours de gehenne, d'expiation et de félicité, promis aux âmes immortelles, lorsque Dante présenta au monde, dans sa *Divine Comédie*, le tableau de ces formes diverses de la vie

[1] Ronsard donne l'étymologie de ce mot au premier livre de son poëme :

Astyanax en Francus fit changer
Son premier nom, en signe de vaillance,
Et des soldats fut nommé Porte-lance,
Phéré-enchos, nom des peuples vaincus *
Mal prononcé, et dit depuis Francus.

Ceci rappelle l'épigramme si connue :

Alphana vient d'*equus* sans doute,
Mais il faut avouer aussi
Qu'en venant de là jusqu'ici,
Il a bien changé sur la route.

* Du grec φέρω et ἵππος.

future. Le souvenir des croisades charmait l'imagination de l'Italie, désormais impuissante à tenter des efforts héroïques, mais fière encore d'en avoir provoqué, lorsque Le Tasse célébra la délivrance de Jérusalem. Camoëns exaltait l'orgueil des Lusitaniens vainqueurs de l'Inde, et Milton racontait la chute de l'homme, éternelle punition, éternel regret de la race humaine, encore aggravé par les terribles doctrines de Luther et de Calvin. Ainsi, tous ces poëmes étaient préparés et attendus ; ils étaient le terme d'un long travail d'imagination fait en commun. Mais en France, au seizième siècle, qui donc songeait à Francus? qui même y avait jamais sérieusement songé? et Ronsard s'en serait-il avisé sans l'*Enéide?*

Voici maintenant ce que fabriqua celui qui se promettait d'égaler Homère et Virgile. Vingt ans se sont écoulés depuis la ruine de Troie : ce souvenir attriste Jupiter, qui convoque le conseil des dieux et leur fait part d'un projet qui doit relever la fortune des Troyens. Le fils d'Hector n'a point péri. Astyanax vit à la cour d'Hélénus, que Ronsard nomme, je ne sais par quelle fantaisie, Hélénin, époux d'Andromaque et roi d'Épire : les destins l'appellent à fonder un nouvel empire, et les temps sont venus. Les dieux consentent, et Mercure part aussitôt pour porter ce message à Hélénus et à Andromaque. Il tombe au milieu d'une fête en l'honneur de Cybèle, qui avait attiré toute la jeunesse de l'Épire. Fidèle aux habitudes homériques, Mercure reproduit littéralement les paroles du roi des dieux. Francus se dispose à partir; Mars, sous la figure d'un vieux guerrier nommé Guisin, par une allusion délicate au duc de Guise, vient fortifier son courage. Une forêt est bientôt abattue sous la cognée des bûcherons; non moins rapidement elle se transforme en vaisseaux qui ne tardent pas à recevoir les compagnons de Francus. Le présage classique du triple coup de tonnerre se fait entendre; un vent favorable gonfle les voiles, et la flotte quitte le port de Butrote. Il est bien entendu qu'Andromaque, avant le départ, n'a pas manqué de faire au fils d'Hector les adieux que vingt ans auparavant elle avait adressés à son époux.

Andromaque n'est pas seule à se souvenir : Neptune et Junon, qui n'avaient rien dit dans le conseil des dieux, n'en pensaient pas moins : Neptune garde sur le cœur le parjure de Laomédon[1], et Junon n'a pas oublié le jugement de Pâris. Or, Éole est toujours dans sa caverne avec les vents qui ont déjà soulevé les flots de la mer contre la flotte d'Énée; nous aurons donc une nouvelle ou plutôt la même tempête : autant de vaisseaux seront engloutis et dispersés; Francus gémira, lèvera ses mains au ciel comme Énée, et ne versera pas moins de larmes. Le vaisseau de Francus, longtemps ballotté par les flots et séparé de ceux que la tempête n'a pas engloutis, est jeté sur le rivage de la Crète. Heureusement un songe a préparé le roi Dicée à l'arrivée de ses nouveaux hôtes, et il va les réveiller dans un bois, où, recrus de fatigue, ils se sont endormis. En Crète, un roi doit avoir au moins deux filles, deux filles sujettes à s'éprendre des étrangers. Dicée n'est pas moins bien pourvu que Minos au temps de Thésée; seulement Ariane et Phèdre s'appellent Clymène et Hyante. A défaut du Minotaure, nous trouvons un géant qui tient de l'ogre et du cyclope, friand comme eux de chair humaine et qui a fait provision de jeunes Crétois, parmi lesquels se trouve le fils du roi, l'aimable Orée, tenu en réserve comme un morceau délicat. Personne n'ose tenter de le délivrer; mais Francus se dévoue. Aussi vaillant, aussi heureux que Thésée, il triomphe du monstre dans un terrible duel.

Cependant Vénus, fidèle à son amitié pour les Troyens et à son goût pour les intrigues d'amour, échauffe le cœur de Clymène et d'Hyante, déjà frappées de la bonne mine de Francus. La défaite du géant les a soumises au vainqueur. Il

[1] Voici en quels termes Ronsard rappelle ce méfait du prince troyen :

Il demandoit justement à ce roy,
Laomédon prince de nulle foy,
L'argent promis, d'avoir de sa truelle
Fait des Troyens la muraille nouvelle.

Liv. II, v. 19.

faut voir dans Ronsard le manége des deux rivales. Hyante a confié son amour à sa sœur, qui lui en montre les dangers, et qui, plus follement éprise elle-même, va sacrifier au temple de l'Amour et le supplier d'amollir en sa faveur le cœur de Francus. Dicée, dans sa reconnaissance, offre au fils d'Hector de choisir entre ses deux filles; mais le jeune héros a d'autres desseins, et d'ailleurs il n'est pas maître de sa destinée. Toutefois, sur le conseil de Leucothoé, qui lui est apparue sur le bord de la mer au moment où il se désolait sur la perte de son vaisseau, il s'est résolu, non à épouser Hyante, mais à s'en faire aimer. C'est alors qu'il reçoit une déclaration écrite par Clymène, qui, surprise par sa nourrice au moment où, vaincue par sa passion et cédant au désespoir, elle allait s'empoisonner, s'est décidée à cette démarche extrême, espérant sauver sa vie au péril de son honneur; mais Francus est inflexible, et Clymène le quitte pour aller se précipiter dans la mer. Ce n'est pas le bûcher de Didon, mais au moins c'est un dénoûment tragique.

Francus ne s'émeut pas autrement de cette catastrophe; mais Dicée, tout débonnaire qu'il soit, en aurait tiré vengeance si un songe ne l'eût apaisé. Le héros se retrouve seul à seul avec Hyante, et il en profite pour lui faire l'aveu de son amour; en échange il lui demande, comme elle est douée du don de prophétie, de lui découvrir l'avenir. Quelques opérations magiques attirent au bord d'une fosse, creusée comme celle de l'*Odyssée* et arrosée du sang des victimes, une foule d'âmes et de fantômes. Au préalable, Hyante avait exposé le système du monde selon la doctrine de Pythagore. Pendant le défilé des âmes devant Francus, Hyante, qui les reconnaît pour de futurs rois de France, les nomme et raconte leur histoire depuis Pharamond jusqu'à Charlemagne. Elle aurait continué si Ronsard ne se fût pas arrêté après le quatrième chant de ce poëme, qui ne pouvait pas en avoir moins de douze. Le poëte s'était-il aperçu qu'il faisait fausse route, ou les subsides royaux qui encourageaient son entreprise vinrent-ils à manquer? Cette dernière hypothèse, qui n'exclut pas la

première, suffit pour expliquer l'abandon où Ronsard laissa *la Franciade*, puisque nous savons qu'après la mort de Charles IX la faveur royale se porta de préférence sur Desportes, courtisan agréable et délié que les mignons caressèrent aussi bien que le prince; car il fut pour eux, comme pour leur maître, plein d'empressement et de complaisance aussi longtemps qu'ils purent être généreux.

Si notre analyse de *la Franciade* a moins de gravité que d'exactitude, il faut s'en prendre moins à nous qu'au poëme, qui serait mortellement ennuyeux si on n'avait pas la ressource de s'en amuser. C'est en effet de tous les avortements de Ronsard le plus considérable et le mieux caractérisé. Nulle part il n'est plus éloigné de la noblesse soutenue qui était son ambition. Sa première erreur était, je l'ai déjà dit, dans le choix du sujet; la seconde fut dans la préférence donnée au vers de dix syllabes sur l'alexandrin. Ce vers, inégalement partagé, qui se prête à merveille au récit badin dans Passerat, La Fontaine, Gresset et Voltaire, n'a pas le moins du monde l'allure héroïque, et Ronsard n'a pu réussir à l'empêcher de sautiller en boitant : il lui a enlevé sa grâce naturelle sans lui donner la noblesse qu'il ne peut recevoir. Les idées et les images sont trop souvent à l'unisson du style. Dans les descriptions, Ronsard multiplie les détails par un procédé familier aux peintres flamands et contraire au génie de la poésie, qui esquisse à traits choisis un tableau qu'achève l'imagination Ainsi, dans la construction des vaisseaux :

> Le manouvrier ayant matière preste
> Or' son compas, ore sa ligne appreste,
> Soigneux de l'œuvre et coignant à grands coups
> Dedans les ais une suite de clous,
> D'un art mestrier les vieux sapins transforme...

Voici maintenant la toilette du vieil Hélénin : rien n'y manque :

> Incontinent que l'aube aux doigts de roses
> Eut du grand ciel les barrières décloses,

Prompt hors du lit ce bon prince sortit,
Sa camisole et son pourpoint vestit,
Puis le sayon, puis sa cape tracée
A fils d'argent sur l'épaule a troussée;
Prit son espée au pomeau cizelée:
Ainsi vestu dans la place est allé,
Le dard au poing...

On est tenté d'ajouter à cet accoutrement *la béquille de Priamus*, si plaisamment introduite par Scarron dans son travestissement de l'Énéide. Les exemples de ce genre abondent; ainsi, Mars allant trouver Francus,

En sa faveur fit son char atteler,
Puis, fouettant ses chevaux parmi l'air,
. . . . . .
Vint s'abaisser sous le pied d'un rocher
Près du rivage, où faisant détacher
Ses beaux coursiers le long d'une verdure,
Trèfle et sainfoin leur donna pour pasture.

J'ajouterai, comme dernier échantillon, les préparatifs d'un repas homérique :

Tandis la troupe au travail non oisive
Le taureau mort renverse sur la rive:
Ils ont le cœur en tirant escorché,
Puis estrippé, puis menu déhaché
A morceaux crus: ils ont d'une partie
Sur les charbons fait de la chair rostie,
Embroché l'autre, et cuite peu à peu,
De tous costez à la chaleur du feu,
L'ont débrochée, en des paniers l'ont mise,
L'ont découpée et sur la table assise,
Ont pris leur siége, ont détranché le pain,
Ont fait tourner le vin de main en main...

Les comparaisons dont Ronsard a semé son récit sont aussi de bien pauvres ornements. Je n'en détacherai qu'une seule :

Ceste navire également tirée
S'allait traînant dessus l'onde azurée,

A dos rompu, ainsi que par les bois
(Sur le printemps au retour des beaux mois)
Va la chenille errante à toute force,
Avec cent pieds, sur les plis d'une écorce.

Faut-il après cela parler des enjambements dont Ronsard avait certainement le droit d'user, mais dont il abuse au point de donner souvent à ses vers la languissante démarche de la prose? Je me contenterai d'un seul exemple. Notre jeune école, qui s'est fort émancipée de ce côté, est restée en arrière du maître. Voyez en effet les vers suivants, qui nous donnent une date fort suspecte pour l'introduction des fleurs de lis sur le drapeau français. Il s'agit de Clovis :

Ses estendards, deshonorez de trois . . .
Crapauds, prendront pour marques honorées
En champ d'azur des fleurs de lis dorées.

Voilà le sublime du rejet. Pouvait-on précipiter avec plus de mépris d'un vers à l'autre ces immondes emblèmes qui souillaient le drapeau des premiers Mérovingiens?

Nous voyons déjà à quel point Ronsard a trébuché en marchant sur les traces de Virgile et d'Homère, qu'il espérait suivre de près, quoique dans sa feinte modestie, imitée de Stace, car il imitait tout, il se soit écrié :

A genoux, *Franciade!*
Adore l'*Énéide*, adore l'*Iliade*,

il n'en croit rien. Aussi se laisse-t-il dire par Daurat qu'il a égalé Jupiter, sauveur de la vie d'Astyanax, en tirant de l'oubli la gloire du prince troyen, et il permet à Passerat de le féliciter d'avoir terminé le procès de prééminence entre Homère et Virgile, en se plaçant au-dessus d'eux :

Sustulit ambiguæ tandem certamina palmæ
Francias, et veterem litem interjecta diremit.

Voilà quel encens la flatterie des contemporains faisait respirer à Ronsard, qui s'en est enivré. Dans son ivresse il a continué de s'égarer, et l'illusion, entretenue par ce nuage

odorant répandu autour de lui, le poussa vers l'abîme. Ronsard eut de bonne heure tout ce qui perd les rois : un pouvoir sans limite et des flatteurs. Il est fâcheux pour lui qu'une réconciliation ait imposé silence aux railleries de Mellin de Saint-Gelais, et que, grâce à l'entremise de Guillaume des Autels, cette prière, qu'il adressait au ciel, ait été exaucée :

Écarte loin de mon chef
Tout malheur et tout meschef,
Préserve moy d'infamie
De toute langue ennemie,
Et de tout acte malin:
Et fay que devant mon prince
Désormais plus ne me pince
La tenaille de Mellin!

A défaut d'avertissement contemporain, Ronsard, dans ses tentatives lyriques, aurait pu se souvenir d'Horace annonçant malheur aux émules de Pindare : *Pindarum quisquis studet æmulari*... Cette voix autorisée ne l'arrêta point, et, au risque de donner son nom à quelque mer malencontreuse, il s'envola sur les ailes d'Icare. A la hauteur où il s'éleva dans les nues, il put encore entendre et il entendit les acclamations de ses admirateurs, tant elles étaient véhémentes; aussi, en retour, l'*aigu des sifflets*, comme il aurait dit, a dû le réveiller dans la tombe, tant les notes en ont été perçantes. C'est vraiment pitié, car ce labeur ingrat et héroïque ne méritait

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Ronsard déploya tout l'appareil pindarique. Extérieurement rien ne manque à la contrefaçon : strophes, antistrophes, épodes, mouvements désordonnés, digressions démesurées, hyperboles, images, tout s'y trouve à souhait. C'est surtout à propos de l'ode au chancelier l'Hospital que l'admiration alla jusqu'à l'extase. Il faut bien en dire quelque chose : « C'est, dit Richelet, un chef-d'œuvre de poésie que « cette ode faite en l'honneur de la poésie et d'un grandissime

« personnage. » Le but du poëte est de faire savoir que Michel de l'Hospital a ramené les Muses sur la terre. Pour y arriver, il commence par raconter la naissance des filles de Mémoire, puis il les conduit, à travers la mer, au palais de l'Océan, où elles doivent trouver Jupiter leur père. Elles y arrivent pendant le souper, et au dessert, pour essai de leurs voix enfantines, elles chantent à l'unisson trois aventures, « qui représentent trois styles divers, relevez d'une infinité de vives descriptions et remplis de plusieurs doctes singularitez philosophiques. » Comme elles n'ont que sept ans, ce coup d'essai est un grand argument de précocité, et il n'y a pas à douter de leur vocation. Aussi seront-elles chargées de répandre parmi les hommes l'inspiration poétique. En conséquence, Ronsard traite doctement de la poésie, du caractère et des devoirs du poëte, ce qui fournit bon nombre de strophes et d'antistrophes, non sans épodes. Les Muses arrivent enfin sur la terre, et ce qu'elles y font amène une revue lyrique des poëtes qu'elles ont inspirés en Grèce et en Italie ; mais chassées enfin par la barbarie, elles se sont réfugiées dans l'Olympe, auprès de leur père. Toutefois, un protecteur leur est né ; elles reviennent donc parmi les hommes par l'ordre de Jupiter et à la voix de l'Hospital, dont le panégyrique longtemps attendu et indéfiniment prolongé met un terme à ce formidable enfantement pindarique.

Ici, comme pour l'épopée, nous avons encore un grand désastre à constater. Ronsard a beau se guinder sur les échasses de l'antiquité, s'il s'élève, il ne se soutient pas : le souffle poétique lui manque, sa voix s'enfle pour détonner. J'hésite à fournir quelques exemples de cette poésie avortée, dans la crainte d'être accusé de choisir avec malveillance. Cependant je prends au hasard, et ceux qui seraient tentés de me contrôler, je les en avertis, affronteraient inutilement un ennui dont ils ne soupçonnent pas la pesanteur. Voici pour échantillon la naissance des Muses :

Mémoire, royne d'Eleuthère,
Par neuf baisers qu'elle receut

De Jupiter qui la fit mère,
D'un seul coup neuf filles conceut.
Mais quand la lune vagabonde
Eut courbé douze fois en rond
(Pour enflammer l'obscur du monde)
La double voûte de son front,
Mémoire de douleur outrée,
Dessous Olympe se coucha,
Et, criant Lucine, accoucha
De neuf filles d'une ventrée.

Quel style et quelles images! Comment d'habiles gens, nourris des modèles antiques, ont-ils pu se méprendre si complétement et si longtemps! Plus tard, Ronsard pense être gracieux, et il est aussi éloigné de la grâce que de la noblesse :

Le sang naturel qui commande
De voir ses parents, vint saisir
Le cœur de cette jeune bande
Chatouillé d'un noble désir:
Si qu'elles, mignardant leur mère,
Neuf et neuf bras furent pliant
Autour de son col, la priant
De voir la face de leur père.

Singulier tableau que ces dix-huit petits bras pliés autour d'un seul col! Le pinceau le plus habile serait bien empêché à en faire une gracieuse image.

Ronsard comptait beaucoup sur cette neuvaine de jeunes filles pour introduire la grâce à côté du sublime. Nous avons déjà vu ce que produisait l'enlacement de neuf et neuf petits bras autour du col de Mnémosyne. Voici maintenant une autre évolution dont l'effet n'est guère plus heureux. Lorsque le vaisseau qui les porte est arrivé à la hauteur du palais de l'Océan, placé sous les abîmes de la mer, il faut plonger sous les flots. Leur mère saute la première, et les enfants suivent son exemple. Un nageur dirait qu'elles piquent une tête, c'est le mot technique et consacré :

Elles adonc voyant la trace
De leur mère, qui jà sondoit
Le creux du plus humide espace
Qu'à coups de bras elle fendoit,
A chef baissé sont dévalées,
Penchant bas la teste et les yeux,
Dans le sein des plaines salées.
L'eau qui jaillit jusques aux cieux
Grondant sus elles se regorge ;
Et, faisant deçà et delà
Mille tortis, les avala
Dedans le gouffre de sa gorge.

Il faut renoncer à multiplier ces citations où le rhythme seul a quelque charme pour l'oreille, mais où la langue, pleine de mots sans propriété et sans précision, exprime des images qui n'ont rien d'agréable. Le vrai mérite de Ronsard, dans ces essais ambitieux, est d'avoir donné des modèles de strophes lyriques et rencontré par intervalles le vrai ton de l'ode, qu'il ne soutient pas. Les formes de langage qu'il emprunte aux langues anciennes, les mots qu'il forge trop souvent à l'imitation des composés grecs et qui n'ont plus cours parce que le génie de la langue les repousse, forment aujourd'hui des disparates et des dissonances choquantes : de sorte que l'harmonie même du rhythme est compromise par les secousses qui déroutent l'esprit le plus bienveillant et le mieux disposé à suivre l'essor du poëte.

On le voit, ce n'est ni par l'épopée ni par l'ode pindarique que Ronsard peut être relevé de sa chute profonde. Nos ressources sont ailleurs. C'est pour le rival d'Homère et de Pindare que se trouve vérifié ce présage que Ronsard mettait dans la bouche de sa maîtresse, qu'il avait décorée du nom de Cassandre, et à laquelle il donne les attributs prophétiques de la fille de Priam :

« Avant le temps tes tempes fleuriront,
De peu de jours ta fin sera bornée :
Avant le soir se clora ta journée :
Trahis d'espoir tes pensers périront.

« Sans me fléchir tes escrits flétriront;
En ton désastre ira ma destinée;
Pour abuser les poëtes je suis née:
De tes soupirs nos neveux se riront.

« Tu seras fait du vulgaire la fable;
Tu bastiras sur l'incertain du sable
Et vainement tu peindras dans les cieux. »

— Ainsi disoit la nymphe qui m'affole,
Lorsque le ciel témoin de sa parole
D'un dextre esclair fut présage à mes yeux.

Pendant que Ronsard, se faisant hardiment la part du lion, mettait la main sur l'héritage d'Homère et de Piudare, Jodelle se porta le continuateur de Sophocle et de Térence. L'heure de la réforme dramatique étant venue, deux chefs-d'œuvre furent prêts; c'étaient *Cléopâtre captive* et *Eugène ou la Rencontre*. Quinze jours avaient suffi pour mettre la tragédie sur pied, et la comédie avait été la besogne de quatre matinées. Mais il fallait inaugurer le théâtre renaissant. Où trouver de dignes interprètes? L'embarras des réformateurs ne fut pas de longue durée; ils savaient que, chez les Grecs et chez les Romains, les auteurs étaient souvent acteurs dans leurs propres drames, et qu'à défaut d'actrices les rôles de femmes étaient joués par de jeunes hommes. Aussitôt la pléiade s'exécute de bonne grâce; elle se transforme en troupe tragique et comique, rendant ainsi un nouvel hommage à l'antiquité qu'elle voulait ressusciter. Remy Belleau, Jean de la Péruse et Jodelle se chargent des rôles principaux; une première épreuve se fait en famille, dans l'enceinte du collége de Boncour, devant les régents et les élèves. Puis, ce succès dramatique encourageant l'auteur et ses compagnons, l'hôtel de Reims reçoit enfin, pour la grande fête dramatique, Henri II, escorté de ses courtisans, Jean Daurat, le grand Turnèbe, et tous les autres illustres de la science. C'était pendant le carnaval de 1552, époque heureusement choisie, puisque les représentations des anciens

avaient lieu pendant les fêtes de Bacchus. L'imitation était donc complète. Le succès ne fut pas douteux, et ce dut être une grande joie parmi nos jeunes novateurs que ce triomphe incontesté. Il leur sembla que l'antiquité renaissait pour se voir vaincue. De plus sages auraient perdu le sens; aussi la pléiade se mit-elle en pleine orgie. Jodelle, escorté de ses admirateurs, est ramené en triomphe à Arcueil; le joyeux cortége s'empare d'un bouc, le décore de lierre et de bandelettes, l'entraîne dans la salle du festin, où Ronsard improvise un péan en l'honneur de Bacchus, et la victime est immolée à l'heureux triomphateur. Ce sacrifice, renouvelé des Grecs, scandalisa les pieux habitants d'Arcueil, qui crièrent à l'idolâtrie, et qui auraient fait justice de ces hardis païens si la royauté ne les eût pris sous sa protection. Cent ans plus tard, un parterre de bourgeois, dupe d'un latinisme amené par les besoins de la mesure, témoigna une égale fureur lorsque, dans l'*Agrippine* de Cyrano, Séjan s'écrie, en présence des conjurés qui doivent assassiner Tibère : « Allons frapper l'hostie. » Les contemporains de Corneille virent dans ces mots un outrage aux saints mystères de la religion, comme les paysans d'Arcueil prirent une réminiscence poétique pour une résurrection du paganisme. Ce fut ainsi que s'inaugura la tragédie française.

Voyons maintenant ce que valaient ces pièces, qui firent tant de bruit au milieu du seizième siècle. Dans la forme, c'était bien le calque de la tragédie antique; au fond, c'en était la parodie. Les caractères, les mœurs, le langage tragique n'étaient qu'ébauchés, ils aspiraient à être, ils n'étaient pas encore. Une analyse rapide de la *Cléopâtre* et quelques citations suffiront à prouver que le triomphe de Jodelle n'était qu'un coup de parti.

I. L'ombre d'Antoine vient gémir sur ses malheurs et annoncer la mort de Cléopâtre, comme dans *Hécube* l'ombre de Polydore prophétise le sacrifice de Polyxène. — Cléopâtre, décidée à mourir, paraît ensuite accompagnée de deux esclaves qui essaient vainement de la détourner de son funeste

dessein. — Le chœur, composé de femmes d'Alexandrie, déplore les maux attachés à l'humanité et la fragilité des plaisirs d'ici-bas. — II. Octave tient conseil avec Agrippa et Proculée, et après avoir donné quelques regrets à la chute d'Antoine, autrefois son compagnon d'armes, il rejette bien loin toute idée de pitié et se détermine à user des droits qu'il tient de la victoire. Sa seule crainte est de ne pouvoir donner le change à Cléopâtre, pour en faire l'ornement de son triomphe. — Le chœur chante d'après Sophocle ses strophes et ses antistrophes sur les désordres qu'enfante l'orgueil. — III. Entrevue d'Octave et de Cléopâtre, dans laquelle la reine d'Égypte essaie de fléchir le vainqueur et rejette ses torts sur l'excès même de son amour. Mais, le voyant inflexible, elle propose de lui découvrir les trésors enfouis dans le palais d'Alexandrie. Séleucus, présent à cet entretien, accuse Cléopâtre de ne révéler qu'une partie de ses richesses, et provoque par cette accusation la fureur de la reine. Octave joue le magnanime et refuse les dons de Cléopâtre. — Le chœur moralise derechef sur les avantages de la médiocrité et l'ingratitude des courtisans. — IV. Cléopâtre demeure toujours ferme dans son dessein, malgré les promesses d'Octave; la vie et l'opulence ne sont rien à ses yeux si elle doit être menée en triomphe derrière le char du vainqueur. Elle jure devant le tombeau d'Antoine qu'elle va bientôt rejoindre son ombre. — Le chœur, dans un chant plaintif, s'associe aux douleurs de la reine. — V. Proculée vient raconter les circonstances du suicide de Cléopâtre. — Le chœur entonne un hymne en son honneur et lui présage une gloire immortelle.

Ce canevas montre qu'il n'y a ni action ni péripétie. Cette extrême simplicité, justifiée dans les pièces grecques, où les personnages, instruments de la fatalité, ne peuvent pas donner cours à leurs passions, et dans les pièces de Sénèque, thèses philosophiques qui n'étaient pas destinées à la représentation, accuse ici l'inexpérience du théâtre et la stérilité d'imagination. En outre, la nudité de l'action n'est point couverte par les ornements du style. Le langage de Jodelle

porte les traces d'une composition précipitée; on y trouve tous les vices de l'improvisation, le vague des pensées, les longueurs et les répétitions. Le premier et le quatrième acte sont écrits en vers alexandrins, et les trois autres en vers de dix syllabes. Je n'ai guère découvert qu'un seul trait qui mérite d'être conservé. C'est, au troisième acte, lorsque Séleucus accuse Cléopâtre de cacher une partie de ses trésors. La reine s'indigne et s'écrie :

De quoi m'accuses-tu ?
Me crois-tu donc veuve de ma vertu
Comme d'Antoine? Ah! traître...

Le mouvement et l'expression sont également remarquables. Ajoutons à ce trait l'énergique exclamation de Cléopâtre lorsque, dans l'orgueil que lui donne sa ferme résolution de mourir [1], elle s'écrie :

La Parque et non César aura sur moi le prix,
La Parque et non César soulage mes esprits,
La Parque et non César triomphera de moi,
La Parque et non César finira mon émoi.

On pourrait encore signaler çà et là d'heureuses intentions, mais tous ces germes avortent par la précipitation du travail. Jodelle est bien en cela l'aïeul des Théophile et des Scudéri, que M. Sainte-Beuve, avec son habituelle sagacité, nous donne comme les continuateurs du mouvement littéraire interrompu par Malherbe. Le temps a décidé la question contre tous ces poëtes, qui n'ont pas cru que le travail de la lime fût nécessaire à la durée de leurs œuvres.

Comment des vers tels que ceux-ci ne s'arrêteraient-ils pas dans leur course vers la postérité :

Me voilà jà croyant ma roine, ains ma ruine;
Me voilà bataillant en la plaine marine;
Me voilà jà fuyant oublieux de la guerre;
Me voilà dans sa ville, où j'yvrogne et...
. . . . . .

[1] Deliberata morte ferocior. HORACE.

Ainsi sa vie, heureusement traitée,
Ne pourra voir sa quenouille arrêtée;
Ainsi, ainsi, jusqu'à Rome elle ira;
Ainsi, ainsi, ton souci finira.

Voilà ce que laissent tomber ces poëtes emportés qui ont foi à leur génie. L'avenir est de plus difficile conquête. Il dédaigne à juste titre ces œuvres conçues, portées et produites sans peine, et il ne partage pas l'illusion du poëte qui pense que la chaleur matérielle de son cerveau a passé dans ses rimes jetées pêle-mêle au dehors. La *Didon* du même poëte n'est guère supérieure à la *Cléopâtre;* j'y trouve cependant un essai de dialogue antithétique qui n'est pas sans mérite. Le chœur, composé de Phéniciennes, veut retenir Énée qui se dispose à partir :

ÉNÉE.

O bienheureux départ! ô départ malheureux!

LE CHŒUR.

Quel heur en ton départ?

ÉNÉE.

L'heur que les miens attendent.

LE CHŒUR.

Les dieux nous ont fait tiens.

ÉNÉE.

Les dieux aux miens me rendent.

LE CHŒUR.

La seule impiété t'éloigne de ces lieux.

ÉNÉE.

La piété destine autre siége à mes dieux.

LE CHŒUR.

Quiconque rompt la foi, des grands dieux encourt l'ire.

ÉNÉE.

De la foi des amants les dieux ne font que rire.

LE CHŒUR.

La piété ne peut mettre la pitié bas.

ÉNÉE.

La pitié m'assaut bien, vaincre ne me peut pas.

LE CHŒUR.

Par la seule pitié les durs destins s'émeuvent.

ÉNÉE.

Ce ne sont pas destins si fléchir ils se peuvent.

Cet assaut d'antithèses ou plutôt cette escrime se continue avec une égale adresse. Mais, à part quelques traits de ce genre, où le mouvement du dialogue se précipite outre mesure, la pièce ne se compose guère que de monologues et de longues tirades, comme dans Sénèque, qui est le véritable modèle de Jodelle, comme il a été celui de Garnier.

La comédie, quoique supérieure à ces essais tragiques, est encore bien imparfaite, et, de plus, on peut lui reprocher de n'être pas restée beaucoup en deçà de l'immoralité des farces que jouaient les bazochiens. L'analyse d'*Eugène* peut se faire en quelques mots. L'intrigue d'un riche abbé avec la femme d'un lourdeau est traversée par le retour d'un amant de date plus ancienne. Cet amant, homme d'armes, effraie l'abbé, qui se débarrasse de ses poursuites par la complaisance de sa sœur. Les créanciers du débonnaire époux de sa maîtresse, autre obstacle, sont éconduits ensuite par ses largesses; de sorte que l'heureux abbé met ses amours en sûreté en livrant d'un côté sa sœur, et de l'autre son argent. Jodelle a jeté sur ce canevas un dialogue facile, quelquefois spirituel, et dont la mesure (le vers de huit syllabes) se prête assez bien aux libres allures de la conversation. Quoique les caractères ne soient pas vigoureusement tracés, on reconnaît que l'abbé est de la famille de ce gras chanoine que Villon aperçut par un trou de mortaise,

Lez un brasier, en chambre bien nattée,
A son côté gisant dame Sidoine.

Le Florimond a bien quelques airs de matamore, et messire Jean, chapelain de l'abbé et son compère, est un entremetteur assez habile. Mais on chercherait en vain dans cette nouvelle dialoguée le comique de mots et de situations.

Après le succès de ses tentatives dramatiques, Jodelle de-

vint le poëte de la cour; il fut pendant quelques années l'*impresario* des fêtes royales. L'universalité de ses talents comme architecte, décorateur, mécanicien, musicien et poëte, mettait sous sa direction toutes les parties de l'entreprise. Grâce à ce cumul, la cour pouvait se divertir au rabais. Les fêtes de 1557, données à l'Hôtel-de-Ville, marquent l'apogée de la faveur de Jodelle et le commencement de sa décadence. Les mascarades réussirent fort mal. La première représentait le navire des Argonautes avec personnages parlants. Jodelle jouait le rôle de Jason. Le vaisseau, porté à dos d'homme, devait voguer en présence des spectateurs. Orphée, jouant sur sa lyre la musique de Jodelle, aurait renouvelé ses miracles; deux rochers sensibles à l'harmonie devaient suivre la course du navire. Mais les porteurs plièrent sous le faix; les Argonautes s'enrouèrent en chantant faux, et, pour comble de malhéur, deux clochers (funeste méprise!) se présentèrent à la place des rochers. Les murmures de l'assemblée troublèrent Jodelle, qui n'eut plus assez de sang-froid pour prendre sa revanche dans les autres tableaux.

Jodelle, outre son esprit, prodiguait aussi son argent et sa santé. Il était homme de plaisir, toujours en quête de voluptés nouvelles. Ce n'était pas le moyen de briller longtemps; aussi, malgré la puissance de ses facultés, malgré l'heureux concours des circonstances, la bonne volonté de deux rois et de quelques grands seigneurs, Jodelle à quarante ans avait tout épuisé, son esprit, son corps et sa bourse[1]. L'astre de

[1] Jodelle mourut tout à fait décrié auprès des honnêtes gens, en 1573, un an après la Saint-Barthélemy. Il avait eu, comme Baïf, la faiblesse ou l'impudeur d'insulter les plus nobles victimes de ce massacre. Voici ce qu'on lit dans le *Journal* de Lestoile (édit. Michaud, page 29) : « Le proverbe qui dit : Telle vie, telle fin, fut vérifié dans Est. Jodelle, poëte parisien, qui mourut cette année à Paris comme il avoit vécu, duquel la vie ayant été sans Dieu, la fin fut aussi sans lui, c'est-à-dire très-misérable et espouvantable, car il mourut sans aucun signe de reconnoître Dieu, et en sa maladie, comme il fut pressé de grands douleurs estant exhorté d'avoir recours à Dieu, il

Garnier qui s'élevait faisait pâlir sa gloire mourante. Ronsard chantait son rival, dont il proclamait le triomphe. La journée d'Arcueil n'était plus qu'un souvenir effacé qui retraçait vaguement des promesses mensongères; la faveur royale s'était retirée, et le dernier soupir du poëte fut un cri de détresse et de reproche :

Qui se sert de la lampe au moins de l'huile y met!

N'oublions pas tout à fait les autres astres subalternes de la pléiade, mais passons rapidement et pour n'y plus revenir. Daurat nous échappe, étant resté purement grec ou latin. Pontus de Thyard ne fit que traverser la poésie; visant au solide, il cultiva les sciences, non sans succès, et gagna un évêché. Amadys Jamyn, l'élève chéri de Ronsard, ne se recommande plus que par cette illustre amitié; sa médiocrité docile ne fit jamais ombrage au maître, qui lui conserva sa faveur : tous ses vers dorment paisiblement dans l'immense nécropole que chaque siècle peuple de ses rimeurs. Remi Belleau est la plus gracieuse figure de ce groupe poétique : rien ne le rattache au pédantisme qui enveloppe le voisinage; il n'a pas visé haut et s'est contenté d'exprimer avec grâce et

répondoit que c'étoit un chaux Dieu, et qu'il n'avoit garde de le prier ni reconnoître jamais tant qu'il lui feroit tant de mal, et mourut de cette façon, despirant et maugréant son Créateur avec blasphèmes et hurlemens épouvantables. A la Saint-Barthélemy il fut corrompu par argent, pour écrire contre le feu amiral et ceux de sa religion; en quoi il se comporta en homme qui n'en avoit point, deschirant la mémoire de ces pauvres morts de toutes sortes d'injures et menteries. Finablement il fut employé par le feu roy Charle, comme le poëte le plus vilain et le plus lascif de tous. Pour le regard de ses œuvres, Ronsard a dit souvent qu'il eût désiré, pour la mémoire de Jodelle, qu'elles eussent été données au feu, au lieu d'être mises sous la presse, n'ayant rien de si bien fait en sa vie que ce qu'il a voulu supprimer, estant d'un esprit prompt et inventif, mais paillard, ivrogne et sans aucune crainte de Dieu, auquel il ne croyoit que par bénéfice d'inventaire. »

de peindre avec délicatesse ce qu'il a senti. On l'appelait le gentil Belleau : sa gentillesse s'est un peu ridée avec le temps, sa mignardise a légèrement grimacé; mais, parmi les fleurs de sa guirlande, il y en a une qui a conservé de la fraîcheur : c'est son *Avril*, dont le rhythme sautillant a surtout fait la fortune[1]. Quant à Baïf, c'est le pédantisme incarné ; il est rare qu'il ne soit pas lourd et tendu, quoiqu'il ait eu quelques bonnes fortunes en imitant Moschus et Théocrite. C'est toutefois un personnage important : associé aux premiers labeurs de Ronsard, bâtard légitimé d'un grand seigneur, il a joui d'une haute considération. Dans la réforme générale, il a eu l'initiative de deux réformes partielles qui ont complétement avorté : je veux parler de l'essai des vers métriques et de l'introduction des comparatifs et superlatifs *latiniformes*, der-

[1] Voici quelques strophes de cette ode, qui donneront une idée de la grâce et de la mélodie des vers de Belleau :

Avril, l'honneur et des bois,
Et des mois ;
Avril, la douce espérance
Des fruicts qui sous le coton
Du bouton
Nourrissent leur jeune enfance.

Avril, c'est ta douce main
Qui du sein
De la nature desserre
Une moisson de senteurs
Et de fleurs
Embausmant l'air et la terre.

Avril, la grâce et le ris
De Cypris,
Le flair et la douce haleine ;
Avril, le parfum des dieux
Qui des cieux
Sentent l'odeur de la plaine.

nière fantaisie qui lui a attiré l'ironique sonnet de Du Bellay, qui se termine par ce vers :

Docte, doctieur et doctime Baïf.

Revenons à Ronsard pour compenser enfin par des éloges mérités nos premières rigueurs. Nous verrons que si la haute inspiration lyrique et le génie de l'épopée lui ont fait défaut, il a dans d'autres œuvres d'un ton élevé, au moins par intervalles, atteint la noblesse du style et l'harmonie du rhythme; mais c'est surtout dans le genre gracieux et sur les traces d'Anacréon qu'il a réussi. Il serait difficile, en effet, de rencontrer un tableau plus gracieux que celui de l'*Amour piqué par une abeille* tel que Ronsard l'a reproduit par une libre imitation du modèle qu'il égale. Le poëte n'a pas été moins habile ni moins heureux en traitant l'*Amour mouillé* par le même procédé d'imitation originale que La Fontaine a appliqué depuis au même sujet, sans faire oublier Ronsard. On a souvent cité, mais comment ne pas citer encore les stances gracieuses où, rival d'Horace, il convie sa maîtresse au plaisir par l'image de la rose sitôt flétrie :

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avoit desclose
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu ceste vesprée
Les plis de sa robe pourprée
Et son teint au vostre pareil.

Las! voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place,
Las! las! ses beautez laissé cheoir!
O vrayment, marastre nature,
Puisqu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir!

Donc, si vous me croyez, mignonne,
Tandis que votre âge fleuronne
En sa plus verte nouveauté,
Cueillez, cueillez vostre jeunesse :

Comme à ceste fleur la vieillesse
Fera ternir vostre beauté.

Voici maintenant la même pensée présentée sous une autre forme et avec un charme plus sévère :

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
Assise auprès du feu devisant et filant,
Direz, chantant mes vers et vous esmerveillant,
Ronsard me célébroit du temps que j'étois belle.

Lors vous n'aurez servante oyant telle nouvelle,
Desjà sous le labeur à demi sommeillant,
Qui au bruit de mon nom ne s'aille resveillant,
Bénissant vostre nom de louange immortelle.

Je serai sous la terre, et, fantosme sans os,
Par les ombres myrteux je prendray mon repos :
Vous serez au fouyer une vieille accroupie,

Regrettant mon amour et vostre fier desdain.
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

Notre Béranger, qui se trouve ici en concurrence avec Ronsard, n'a pas mieux fait, et il n'y a pas à en rougir. Ajoutons encore à ces exemples, qu'il serait facile de multiplier, ces deux tercets qui terminent un sonnet irréprochable :

Icy chanter, là pleurer je la vy,
Icy sourire, et là je fus ravy
De ses discours par lesquels je desvie :

Icy s'asseoir, là je la vy danser :
Sur le mestier d'un si vague penser
Amour ourdit la trame de ma vie.

Ce côté gracieux fait revivre Ronsard, mais il serait injuste de méconnaître que s'il n'a pas fondé définitivement la langue noble de la poésie, à laquelle tendaient ses principaux efforts, il a cependant donné le diapason auquel Malherbe a su la maintenir. J'avouerai sans détour que dans le genre élevé,

Ronsard est mortellement ennuyeux, j'ai le droit de le dire après l'épreuve héroïque que j'ai supportée en le lisant; mais la poésie éclate çà et là dans ce fatras monotone. Ainsi, dans le discours qui ouvre le *Bocage royal*, et qui est adressé à Henri III, le poëte, après avoir dit que dans la politique la douceur fait plus que la violence, traduit et éclaire sa pensée par la comparaison suivante :

Ne vois-tu ces rochers remparts de la marine?
Grondant contre leurs pieds toujours le flot les mine,
Et, d'un bruit écumeux à l'entour aboyant,
Forcené de courroux, en vagues tournoyant,
Ne cesse de les battre, et d'obstinez murmures
S'opposer à l'effort de leurs plantes si dures,
S'irritant de les voir ne céder à son eau.
Mais quand un mol sablon par un petit monceau
Se couche entre les deux, il fléchit la rudesse
De la mer, et l'invite, ainsi que son hôtesse,
A loger en son sein : alors le flot, qui voit
Que le bord lui fait place, en glissant se reçoit
Au giron de la terre, apaise son courage,
La caresse, et se joue aux abords du rivage.

Cette période de quatorze alexandrins n'est-elle pas bien conduite, ne se soutient-elle pas par l'heureuse variété des coupes, par la beauté des images et la pureté continue de l'expression? Les vers de ce genre ne sont pas rares dans le *Bocage royal*. M. Sainte-Beuve, dans le choix judicieux qu'il a publié des poésies de Ronsard, fournit plusieurs passages d'une grande beauté. M. Philarète Chasles a extrait des hymnes, et notamment de l'hymne *à l'Eternité*, quelques traits sublimes. Les *Discours sur les misères du temps*, où Ronsard se montre bon chrétien plus encore que catholique sincère et citoyen zélé, présentent à chaque page des vers de noble facture et des périodes bien soutenues. Ce n'est pas à cette partie des œuvres de Ronsard que peut s'appliquer la définition, piquante d'ailleurs et juste en partie, que M. Nisard a donnée de la langue de Ronsard : « Tout cela forma une langue

bariolée, pédante, inintelligible : langue vague, sans unité, sans analogie, pauvre et maigre par-dessous, par-dessus recouverte d'une façon de manteau antique; jargon mi-parti de patois vivants et de langues mortes, d'italien, de latin, de grec, chargé d'épithètes homériques, descriptif à l'excès, novateur sans nécessité, sans choix et sans goût, courtisanesque et populaire, érudit et sauvage; vrai pêle-mêle d'audace et d'impuissance, de stérilité et de facilité formidable, de puérilité et d'emphase, d'inexpérience grossière et de raffinement, de paresse et de labeur. » Je ne veux pas faire pièce au spirituel critique; mais, pour restreindre dans ses vraies limites l'application de son anathème, je dois encore faire une citation, qui sera la dernière : c'est un fragment de l'imprécation contre les bûcherons destructeurs de la forêt de Gastine, si chère à Ronsard :

Forêt, haute maison des oiseaux bocagers!
Plus le cerf solitaire et les chevreuils légers
Ne paistront sous ton ombre, et ta verte crinière
Plus du soleil d'été ne rompra la lumière;
Plus l'amoureux pasteur, sur un tronc adossé,
Enflant son flageolet à quatre trous percé,
Son mastin à ses pieds, à son flanc sa houlette,
Ne dira plus l'ardeur de sa belle Jeanette.
Tout deviendra muet, écho sera sans voix :
Tu deviendras campagne, et au lieu de tes bois
Dont l'ombrage incertain lentement se remue,
Tu sentiras le soc, le coutre et la charrue;
Tu perdras ton silence et Satyres et Pans,
Et plus le cerf chez toi ne cachera ses fans.

Ronsard méritait de ne pas échouer complétement, et il a en partie réussi. La générosité et l'utilité de son entreprise auraient dû le préserver du dédain; car il voulait honorer son pays, et il avait de la mission et du caractère du poëte une haute idée. « Sur toutes choses, disait-il au poëte, tu auras les Muses en révérence, voire en singulière vénération, et ne les feras jamais servir à choses déshonestes, à risées,

ni à libelles injurieux, mais les tiendras chères et sacrées, comme les filles de Jupiter, c'est-à-dire de Dieu qui de sa sainte grace a premièrement par elles fait connoistre aux peuples ignorants l'excellence de sa majesté. » Il ajoutait : « Pour ce que les Muses ne veulent loger en une ame, si elle n'est bonne, sainte et vertueuse, tu seras de bonne nature, non meschant, renfrongé ni chagrin, mais animé d'un gentil esprit, ne laisseras rien entrer en ton entendement qui ne soit surhumain et divin. Tu auras les conceptions hautes, grandes, belles, tu te montreras religieux et craignant Dieu, tu converseras doucement avec les poëtes de ton temps, tu honoreras les plus vieux comme tes pères, tes pareils comme tes frères, les moindres comme tes enfants. » Félicitons-le encore d'avoir aimé passionnément cette langue, qu'il a servie avec emportement sans doute et qu'il a dénaturée en croyant l'embellir, mais qu'il a du moins dirigée vers de plus nobles desseins et de brillantes destinées

Ne lui envions pas les hommages de ses contemporains si cruellement expiés, ni les largesses royales qui lui ont fait des loisirs consacrés à la poésie. Ronsard attira sur lui et il étendit sur les lettres la faveur de Henri et de François II. Cette faveur alla pour lui jusqu'à la familiarité sous Charles IX, qui ne dédaigna pas de lui adresser des vers, et qui les fit si bons qu'on doit regretter qu'il ne se soit pas arrêté à cette vocation. On sait par cœur ceux par lesquels il place au-dessus des couronnes royales la couronne de poëte :

L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,
Doit estre à plus haut prix que celui de régner.
Tous deux également nous portons des couronnes,
Mais roi je les reçois, poëte tu les donnes:
Ta lyre qui ravit par de si doux accords,
T'asservit les esprits dont je n'ai que les corps,
Elle t'en rend le maître et te fait introduire
Où le plus fier tyran ne peut avoir d'empire.

L'affection de Charles IX pour Ronsard était sans doute un *souvenir* de la part que celui-ci avait prise à son éducation,

sous les auspices de l'Hospital et de Catherine de Médicis[1]. Quoi qu'il en soit, elle dura jusqu'à la mort de ce malheureux roi, dont le successeur, je l'ai déjà dit, fut moins favorable à Ronsard qu'à Desportes. D'ailleurs il vieillissait, et son infirmité aggravée par l'âge devait lui faire aimer la solitude. Au reste, elle lui était douce; et il avait à choisir entre plusieurs séjours que lui avait ménagés la libéralité des rois. Ses bénéfices étaient dans cette province qu'on a surnommée le jardin de la France. Celui qu'il préférait était le prieuré de Saint-Côme, dans le voisinage de Tours. C'est là qu'il mourut, le 27 décembre 1585, dans la pleine possession de sa renommée, et n'ayant eu d'autre inquiétude sur sa royauté littéraire que le bruit de la *Semaine* de Du Bartas. Mais cette alerte fut aussi courte qu'elle avait été vive. Il s'éteignit donc sans funeste pressentiment; et cependant Malherbe tenait déjà la plume impitoyable qui devait biffer son œuvre tout entière et l'éclipser ; Malherbe, appelé quelques années plus tard à la cour par le conseil de ce même Du Perron, depuis évêque et cardinal, qui fit avec tant d'apparat l'oraison funèbre de Ronsard dans la chapelle du collége de Boncour.

Malherbe ruina la gloire de Ronsard sans décourager cependant tous ses admirateurs ; mais ce fut une religion privée et non plus un culte public. Régnier le nomme encore à côté de Virgile et d'Homère; mademoiselle de Gournay regarde ses détracteurs comme des impies ; Balzac, qui sait à quoi s'en tenir, n'ose se prononcer ouvertement pour ne pas se mettre sur les bras les vieux parlementaires, l'Université, et

[1] La participation de Ronsard à l'éducation de Charles IX, fait dont je ne vois la trace nulle part, ressort évidemment d'un manuscrit qui m'a été communiqué par mon savant ami M. Paulin Pàris, et qui contient le texte même des conférences morales tenues en présence du roi. Les questions étaient débattues de vive voix par Ronsard, Baïf, Amadis Jamin et Desportes. Ce fait vient à la décharge de Catherine de Médicis, qu'on accuse d'avoir, par calcul d'ambition, négligé l'éducation de ses fils.

bon nombre de jésuites qui s'indignent des sarcasmes de la cour et de l'Académie, où dominent les partisans de Malherbe. Enfin, au milieu du dix-septième siècle, mademoiselle de Scudéri lui donnait place dans le songe d'Hésiode, au tome VIII de la *Clélie*, où Calliope le désigne en termes honorables : « Regarde, dit la Muse, le prince des poëtes françois : il sera beau, bien fait et de bonne mine ; il s'appellera Ronsard ; sa naissance sera noble ; il sera extraordinairement estimé et méritera de l'être en son temps. Il sera même assez savant; mais, comme il sera le premier en France qui entreprendra de vouloir faire de beaux vers, il ne pourra donner à ses ouvrages la perfection nécessaire pour être loués longtemps. On connoîtra pourtant bien toujours par quelques-unes de ses hymnes que la nature lui aura beaucoup donné et qu'il aura mérité sa réputation. » Boileau effaça les derniers vestiges de cette idolâtrie; et Ronsard était resté jusqu'à nos jours sous le poids de la sentence qui le vouait au ridicule. Heureusement l'Académie française, en 1826, eut l'idée de proposer pour le prix d'éloquence le tableau littéraire du seizième siècle. A cette occasion, trois écrivains d'un rare talent, critiques habiles et intrépides, MM. Sainte-Beuve, Saint-Marc Girardin et Philarète Chasles, affrontèrent deux énormes in-folios depuis longtemps délaissés, et maintenant on ne rit plus en prononçant le nom de Ronsard.

1836-1847.

D'AUBIGNÉ.

—

§ I.

Vers la fin de 1559, un vieux soldat et un jeune enfan passaient sous les murs d'Amboise, et traversaient la foule occupée à regarder les têtes des conjurés attachées aux créneaux de la ville; l'homme de guerre, reconnaissant le cadavre de ses amis les plus chers, s'écria : « Les bourreaux! ils ont décapité la France! » Puis posant ses mains sur la tête de l'enfant : « Mon fils, il ne faut point épargner ta tête après la mienne pour venger ces chefs pleins d'honneur; si tu t'y épargnes, tu auras ma malédiction. » Cet enfant, c'était Théodore-Agrippa d'Aubigné : il jura sur les paroles de son père; nous verrons s'il a tenu son serment. Je veux mettre en relief cet homme éminent qui survécut à la tourmente des guerres civiles, et dont la vie sembla se prolonger, comme pour donner aux fils dégénérés des héros d'un autre âge une leçon vivante de courage et de fidélité aux principes : homme de cœur et de génie auquel il n'a manqué pour se placer au premier rang parmi les écrivains, les guerriers et les hommes d'État, que plus de soin pour ses ouvrages et de complaisance aux faiblesses de son maître comme aux mœurs de ses contemporains.

D'Aubigné montra dès son enfance toute la portée de son esprit et toute la vigueur de son caractère; confié par son père aux soins d'un maître sévère, et plein d'ardeur, il fit

ses études au pas de course; à six ans il lisait le latin, le grec et l'hébreu; à sept ans et demi il avait traduit le *Criton*, que bon nombre de nos élèves n'ont pas lu à vingt. Cette étonnante précocité le condamnait, suivant le proverbe, à mourir jeune; il y donna un long démenti en poussant sa carrière jusqu'à quatre-vingts ans. Il avait à peine dix ans, lorsque, forcé de quitter Paris pour fuir la persécution, il fut arrêté avec ses compagnons à quelques lieues de Fontainebleau. Ils étaient tombés sous la terrible main de l'inquisiteur Démocharès; tous furent condamnés à périr; le jeune d'Aubigné vit la mort de sang-froid : « L'horreur de la messe, répondit-il, m'ôte celle du feu. » On voit qu'il n'avait pas oublié les paroles de son père. Son courage et sa gentillesse le sauvèrent, lui et ses compagnons; le geôlier s'attendrit à l'idée de voir périr un enfant si courageux en présence de la mort, et qui dansait la gaillarde avec tant de grâce à quelques pas du bûcher : il fit évader les prisonniers, et les guida dans leur fuite.

D'Aubigné perdit de bonne heure son père, qu'il pleura amèrement; il était trop jeune pour succéder à ses emplois, et les biens du défunt étaient trop grevés pour qu'il pût songer à les recueillir. Cette mort le laissa sans protecteur et sans autres ressources que quelques débris de la fortune de sa mère, qu'un tuteur infidèle ne tarda pas détourner. Pendant son adolescence, la fougue de ses passions l'éloigna des études classiques, que d'ailleurs Pindare lui fit prendre en dégoût; son ardeur le tourna bientôt vers la guerre : mais un parent d'humeur pacifique le mit sous clef pour arrêter l'essor de son humeur martiale. Tous les soirs on lui enlevait ses vêtements qu'on ne lui rapportait que le lendemain : il ne pouvait sortir de sa prison que par la fenêtre et en chemise; mais il voulait sortir. Ce que jeune homme veut, Dieu le veut; les draps de son lit lui servirent d'échelle. Le voilà libre, mais sans vêtements! c'est dans cet équipage qu'il atteignit de nuit une compagnie de cavaliers huguenots; on *se cotisa* pour couvrir sa nudité, le capitaine le prit en croupe,

et c'est ainsi qu'il entra en campagne. « Au moins, dit-il, je n'accuserai pas la guerre de m'avoir dépouillé. » Celui qui débutait sous de tels auspices donnait déjà la mesure de son courage et de sa gaillardise.

La vie militaire de d'Aubigné est pleine de traits d'un incroyable héroïsme, on croit lire un roman de chevalerie: soit dans les duels, soit dans les combats, il ne compte jamais ses adversaires; il rejette avec dédain les cottes d'armes et les cuirasses, et souvent il se jette dans la mêlée avec le simple appareil qu'il portait à son début. Mais ce téméraire était homme de bon conseil, il avait réfléchi avant de se précipiter, et ce qui paraissait l'extravagance d'un esprit chevaleresque n'était que l'emportement d'une inflexible résolution. Henri de Navarre ne tarda pas à le remarquer et se l'attacha comme écuyer : on dirait aujourd'hui aide de camp. Rien de plus singulier que les relations du prince et de l'écuyer : ils ne pouvaient ni s'entendre ni se séparer. C'étaient les éternelles brouilleries et les réconciliations d'un amant et d'une maîtresse. Dans ses moments de dépit, d'Aubigné songeait à aller se mettre au service de quelque prince d'Allemagne ou de quelque république d'Italie; mais sa résolution ne tenait pas, il se rengageait bientôt plus avant que jamais sur une parole ou sur un sourire du Béarnais. Henri de Navarre était quelque peu jaloux, fort économe et très-voluptueux; il aurait voulu que son écuyer eût moins d'esprit et de valeur, qu'il le servît dans ses amours, et qu'il vécût de peu. D'Aubigné ne pouvait ni modérer son courage ni retenir sa langue fertile en bons mots; sa fierté se refusait au rôle indigne que Henri imposait volontiers à ses favoris, car celui-ci prisait plus les services en amour que ceux de la guerre; la galanterie maîtrisait son cœur aux dépens même de la gloire. Jamais il ne put obtenir l'entremise de d'Aubigné pour le succès de ses intrigues, et il lui fallut chercher ailleurs les pourvoyeurs de ses plaisirs.

Non-seulement d'Aubigné refusa d'entrer dans les galanteries de son maître, mais il lui donna encore de sages conseils

lorsque ce prince fut tenté de tenir la promesse de mariage qu'il avait faite à la duchesse de Guiche ; ses nobles remontrances mériteraient d'être conservées[1]. Henri de Navarre, ému par le langage de son écuyer, promit de ne rien conclure avant deux ans; un délai de deux ans donnait gain de cause à d'Aubigné, car il n'en fallait pas tant au Béarnais pour changer d'avis et de maîtresse. Par cette victoire obtenue sur la folle passion de Henri, d'Aubigné prépara le dénoûment de nos guerres civiles, car il est bien douteux que Henri IV fût parvenu à faire prévaloir ses droits, si la Ligue eût pu lui opposer, outre le crime d'hérésie, le scandale d'une mésalliance.

Les conseils de d'Aubigné épargnèrent à son maître une faute capitale dans une grave circonstance. En 1585, lorsque les prétentions de la Ligue divisèrent en deux grandes fractions le parti catholique, le conseil du roi de Navarre engageait ce prince à fondre son armée dans celle de Henri III, pensant que cette soumission, qui devait donner gain de cause à la royauté, l'enchaînerait par reconnaissance aux intérêts du parti protestant. Cette motion de désintéressement chevaleresque allait réunir la majorité des suffrages, lorsque d'Aubigné fit entendre les conseils d'une politique plus prudente; il montra qu'en cessant d'être redoutables, les protestants se livraient pieds et poings liés à l'ingratitude de la cour. « Demeurons capables, s'écrie-t-il, de servir le roi à son besoin, et de nous servir aux nôtres; et puis ployer devant lui, quand il sera temps, nos genoux tout armés; lui prêter le serment en tirant la main du gantelet, porter à ses pieds nos victoires et non nos étonnements... Le prétexte sur lequel nos ennemis ont échappé à leur roi est pour nous sauter au collet; il est nécessaire que le respect de nos épées les arrête, puisque le sceptre ne le peut. Otons-leur la joie et le profit de la soumission que nous voulons rendre au prince. Je conclus ainsi : si nous nous dé-

[1] *Mémoires de d'Aubigné*, page 125.

sarmons, le roi nous méprisera, notre mépris le donnera à nos ennemis; uni avec eux, il nous attaquera et ruinera désarmés; ou bien si nous nous armons, le roi nous estimera; nous estimant, il nous appellera; uni avec lui, nous romprons la tête à ses ennemis[1]. » Cette éloquence du bon sens entraîna le roi de Navarre, qui s'écria : « Je suis à lui. » Il aurait pu ajouter « et à moi; » car, en suivant l'avis contraire, Henri cessait de s'appartenir et ruinait toutes ses espérances.

Malgré tant de services rendus dans les conseils comme sur le champ de bataille, d'Aubigné n'obtenait le prix ni de son éloquence, ni de son courage; son maître le tenait toujours dans une position subalterne et ne le payait ni par avancement, ni par largesses. D'Aubigné s'en plaignait sans rien obtenir. Une anecdote mettra dans tout son jour le caractère du prince et de son écuyer; je l'emprunte aux Mémoires de notre héros : « Le compagnon (d'Aubigné) se trouvant couché dans la garde-robe de son maître avec le sieur de La Force[2], il lui dit à plusieurs reprises : « La Force, notre maître est un ladre vert et le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la face de la terre. » A quoi l'autre, qui sommeillait, répondant : « Que dis-tu, d'Aubigné? » le roi, qui avait entendu ce dialogue : « Il dit que je suis un ladre vert et le plus ingrat mortel qui soit sur la terre. » L'écuyer resta un peu confus, mais son maître ne lui en fit pas plus mauvais visage le lendemain; aussi ne lui en donna-t-il pas un quart d'écu davantage. »

Quoique l'ingratitude du Béarnais mît le dévouement de d'Aubigné à de rudes épreuves, le roi n'en avait pas moins toute confiance dans la fidélité de son écuyer; il mit sous sa garde son vieil oncle, ce cardinal de Bourbon, qui essaya dans sa royauté éphémère le nom de Charles X, et le fit

[1] *Histoire universelle*, tome II, livre V, chapitre VI.

[2] Caumont de La Force, qui échappa miraculeusement au massacre de la Saint-Barthélemy, devint maréchal de France, et mourut âgé de quatre-vingt-dix ans.

transférer de Chinon à Maillezais, dont d'Aubigné était gouverneur. La duchesse de Retz tenta le gouverneur par les promesses les plus séduisantes; s'il voulait laisser fuir son prisonnier, on lui offrait deux cent mille écus ou le gouvernement de Belle-Isle avec cinquante mille écus. D'Aubigné fit à cette offre une réponse digne d'un héros de l'ancienne Rome. « Le second parti qu'on m'offre, dit-il, me convien. drait mieux pour manger en paix et en sûreté le pain de mon infidélité; mais comme ma conscience me suit partout de très-près, elle s'embarquerait avec moi quand je passerais dans cette île et me causerait un perpétuel remords. »

D'Aubigné vit avec douleur la conversion de Henri IV; il se résigna cependant, non sans résistance, parce qu'il comprit que même après son abjuration ce prince demeurait le défenseur naturel des intérêts de la réforme. Il se contenta de flétrir dans la *Confession de Sancy*, pamphlet cynique et prodigieusement spirituel, les conversions politiques ou plutôt les apostasies des courtisans du succès. Toutefois une boutade prophétique nous montre qu'il ne pardonnait pas à son maître le parti qu'il avait pris. La première fois qu'il revit ce prince après son abjuration, celui-ci lui montra la cicatrice qu'avait laissée sur sa lèvre le couteau de Jean Chatel, un des nombreux précurseurs de Ravaillac; d'Aubigné ne craignit pas de lui dire : « Sire, vous n'avez encore renoncé Dieu que des lèvres, et il s'est contenté de les percer; mais si vous le renoncez un jour de cœur, alors il percera le cœur. » D'Aubigné était si fortement convaincu que la destinée du roi dépendait de son attachement à la foi des réformés, que lorsque ce prince lui dit un jour : « Ne vous y trompez plus, d'Aubigné, je tiens ma vie temporelle et spirituelle entre les mains du pape, que je reconnois pour véritable vicaire de Dieu, » celui-ci vit dans cette profession de foi le signe de la vanité des grands desseins qu'il méditait contre l'Espagne et l'annonce de sa mort prochaine. La prédiction qu'il avait faite lui revint à la mémoire, et lorsqu'il apprit le crime de Ravaillac, qui, disait-on, avait frappé le

roi à la gorge, il affirma qu'on se trompait et que le meurtrier avait percé le cœur.

Lorsque la transaction politique et religieuse qui mit fin aux guerres civiles se fut accomplie, d'Aubigné ne réclama point le prix de ses services; il conserva le gouvernement de Maillezais qu'il fit fortifier, et qui protégeait La Rochelle comme un poste avancé; il parut rarement à la cour, quoiqu'il y fût bien reçu. Henri IV eut un moment la pensée de l'envoyer en Allemagne comme ambassadeur extraordinaire; mais il y renonça après avoir formé le grand dessein qu'il allait accomplir, lorsqu'il tomba sous le poignard de Ravaillac. D'Aubigné avait été le confident de ces vastes projets, dont il a si bien exposé l'ensemble à la fin de son *Histoire universelle*, et il devait s'associer à leur exécution, du côté de l'Espagne, en armant quelques vaisseaux de guerre, qui auraient croisé sur les côtes et fourni des vivres à l'armée française. D'Aubigné avait alors, outre son gouvernement, le titre de vice-amiral des côtes d'Anjou et de Saintonge. La mort de Henri IV ruina les espérances de la France, et ajourna l'abaissement de la maison d'Autriche. D'Aubigné fut inconsolable de cette mort, qu'il avait prévue : l'amour-propre du prophète ne fit point taire la douleur du citoyen; et comment aurait-il pu se consoler lorsqu'il voyait l'avenir de la France frappé dans son roi, et s'évanouir, comme un rêve, le long espoir de gloire et de puissance qu'il entrevoyait pour son pays? Car, nous dit-il dans son admirable langage : « Le roi au fourbir de ses armes donna la crainte où il n'avoit plus l'amitié; les sages voisins jugèrent où alloit le dessein, par le mérite du desseignant, mesuroient ses pensées à sa puissance, et des succès passés se résolvoient de contribuer aux victoires qui ne se pouvoient arrêter. Le consentement des peuples, qui est bien souvent la voix de Dieu, sembloit promettre sa bénédiction; les nations avaient posé leurs haines, et vouloient arracher leurs bornes pour l'amour de Henri : les Allemands s'armoient à la françoise pour combattre de même; le prince d'Anhalt, fait leur chef, vou-

loit se montrer maître sous celui qui l'avoit enseigné; le marquis de Brandebourg épuisoit la noblesse de Poméranie, et les Suisses leurs rochers immobiles, tout cela pour faire un empereur des chrétiens, qui de sa menace arrêteroit les Turcs, pour réformer l'Italie, dompter l'Espagne, reconquérir l'Europe, et faire trembler l'univers.» Ces lignes étonnantes nous font encore saigner le cœur après deux siècles écoulés, au souvenir de tout ce que le féroce aveuglement d'un fanatique a détourné de gloire et de prospérité au détriment de la France.

Après la mort de son maître, d'Aubigné résista aux avances de Marie de Médicis, qui essaya de le détacher de la cause à laquelle il avait consacré toute son énergie; son ardeur ne se ralentit pas : prévoyant les dangers qui menaçaient son parti, il acheta dans le voisinage de Maillezais la place du Doignon, qu'il mit à l'épreuve d'un coup de main; par là il plaça des points de résistance destinés à protéger La Rochelle, ce dernier boulevard de la réforme. Il repoussa les offres les plus avantageuses qui lui vinrent de la cour, s'il voulait consentir à céder ses places fortes; enfin, voyant que sa voix était méconnue dans les conseils des protestants, sans trahir ses croyances et sans renoncer à servir son parti, il remit le gouvernement de Maillezais et du Doignon aux mains du gendre de Sully, le duc de Rohan, cet illustre chef de la réforme, auquel M. Bazin vient de rendre sa valeur historique dans sa judicieuse *Histoire du règne de Louis XIII*. Après cette résignation, qui fut presque un sacrifice désintéressé, d'Aubigné se retira à Saint-Jean-d'Angély, pour s'y délasser par des travaux littéraires. La publication de son *Histoire universelle* souleva contre lui un violent orage; le livre fut brûlé à Paris par la main du bourreau[1]. D'Aubigné, pensant

[1] D'Aubigné put dire, comme plus tard Voltaire, parodiant Ovide :

Magne (*nec* invideo) sine me, liber, ibis in *ignem*.

Ovide avait dit :

Parve, *sed* invideo, sine me, liber, ibis in *urbem*.

que le supplice de l'ouvrage n'était qu'un préliminaire et que le feu pouvait aller de l'écrit jusqu'à l'auteur, d'Aubigné, dis-je, ne voulut pas donner ce passe-temps à ses ennemis, et prit le parti de chercher un asile hors du royaume.

D'Aubigné n'était pas seulement homme d'action sur le champ de bataille, homme de sens dans les conseils politiques, mais, profondément versé dans la théologie, il portait la supériorité de son esprit dans les conférences religieuses. Au synode tenu à Saint-Maixent, il releva le courage des religionnaires : pendant les conférences qui précédèrent la conversion de Henri IV, il ne craignit pas d'envenimer l'esprit de son maître et celui de la cour par son énergique résistance. Il ne s'inquiéta point d'attirer sur lui toutes les haines, en disputant le terrain avec acharnement, et d'acquérir parmi les siens le surnom de Bouc du désert. En 1600, à la conférence de Fontainebleau, il prêta l'appui de sa parole à Du Plessis-Mornay contre l'évêque d'Évreux, cardinal Du Perron ; ses arguments mirent l'esprit du prélat dans un tel embarras « qu'il lui en tomba du front, sur un manuscrit de Chrysostome, de grosses gouttes d'eau qui furent remarquées de toute l'assemblée. » Il s'agissait de l'autorité des Pères, et d'Aubigné avait résumé toute la discussion dans un syllogisme redoutable : « Quiconque est faux dans une matière n'y peut être juge compétent; or, les Pères sont faux en matière de controverse, puisqu'ils se contredisent, donc l'autorité des Pères est non avenue. » Du Perron fut réduit à nier la mineure; mais d'Aubigné composa à l'appui de sa thèse un traité latin *de Dissidiis Patrum*, auquel son adversaire ne répondit point. Sept ans après, d'Aubigné intervint comme médiateur entre Dumoulin et Du Perron qui tentaient de reprendre l'œuvre de rapprochement déjà essayée vainement au colloque de Poissy par Théodore de Bèze et le cardinal de Lorraine. Ce second essai ne fut pas plus heureux que le premier. Au commencement de la régence, à l'assemblée de Saumur, le duc de Bouillon fit une harangue pathétique pour engager les protestants à se dessaisir de leurs places de

sûreté, en se fondant sur la bonne foi des gouvernants et sur l'honneur qu'il y aurait, au pis aller, d'affronter volontairement le martyre : « Oui, monseigneur, s'écria d'Aubigné, la gloire des martyrs ne se peut célébrer avec trop de louange : bienheureux sans mesure qui endure pour le Christ ! S'exposer au martyre, c'est le caractère d'un bon chrétien ; mais d'y exposer ses frères et de leur en faciliter les voies, c'est le caractère d'un traître ou d'un bourreau. » Ces détails étaient nécessaires pour indiquer le rôle que joua d'Aubigné dans les controverses religieuses de son siècle.

Je reprends la suite des événements de cette vie agitée et si pleine. D'Aubigné quitta à la hâte sa retraite de Saint-Jean-d'Angély ; il fuit à travers la France, toujours poursuivi et déjouant, à force d'artifice et de courage, les ruses de ses adversaires : quoique chargé de soixante-dix ans, il déploya dans ces périlleuses rencontres l'activité et la vigueur d'un jeune homme. Enfin il arriva à Genève, et son entrée fut un triomphe. A peine arrivé, il devint l'âme des conseils de cette petite république ; son crédit inquiéta la France, qui fit jouer contre lui tous les ressorts de la police et de la diplomatie. D'Aubigné tient tête à l'orage ; son influence s'étend sur la Suisse entière ; il fortifie non-seulement Genève, mais Berne, qui voit avec répugnance s'élever autour d'elle une enceinte de murailles et de forts ; le vieillard semble rajeunir au milieu de tous ses travaux. Le parlement de Paris le condamne à mort ; mais lui, pour prouver qu'il est encore de ce monde, se marie et prend pour compagne une femme héroïque qu'exaltent les dangers et le courage du proscrit septuagénaire. Les Vénitiens veulent en faire un amiral ; mais d'Aubigné a d'autres vues, il voit l'orage qui se forme contre ses frères protestants, et il négocie avec l'Angleterre pour prévenir la chute de La Rochelle. Malgré le succès de ses négociations, le boulevard de la réforme tombe devant les armes et le génie de Richelieu ; ce désastre ajouta de poignantes douleurs aux misères de l'exil, qui furent comblées par la trahison et l'apostasie de l'aîné de ses fils, Constant

d'Aubigné, sur lequel reposaient toutes ses espérances.

Il faut dire quelques mots de ce fils indigne que la nature avait doué de telle sorte qu'il eût pu marcher avec éclat sur les traces de son père. Une éducation forte et brillante avait développé les rares qualités de son esprit; mais la fougue des passions emporta sa jeunesse dans les plus grands désordres : le jeu, le vin, les femmes pervertirent son heureuse nature. Vingt fois d'Aubigné essaya de le retirer de la débauche, ses retours passagers amenaient de nouvelles rechutes; le fils emportait le pardon et l'argent du père, pour rapporter à ses pieds un nouveau repentir et des dettes nouvelles; il tenta même de le déposséder de son gouvernement. Tant de fautes n'épuisaient pas l'amour de son père, qu'il mit à la plus cruelle des épreuves par une abjuration. Toutefois d'Aubigné ne se découragea point; les parjures ne coûtaient rien à ce fils sans pudeur; il feignit de rentrer au giron de la réforme, il fit des vers contre la papauté, et d'Aubigné le reçut en grâce. Mais Constant méditait une nouvelle trahison; il négocia au nom de son père et du parti protestant avec l'Angleterre, puis il vint vendre à Paris, par l'intermédiaire de quelques jésuites, le secret du parti; la mesure était comblée : cette fois, le vieux d'Aubigné donna sa malédiction, et ce fut sans retour.

Est-ce un dessein secret de la Providence, ou un caprice du hasard qui fit naître du plus ferme soutien de la réforme un traître qui travailla sans relâche à la ruine des protestants? Quoi qu'il en soit, cette trahison de famille et la prise de La Rochelle durent inspirer à d'Aubigné de tristes pressentiments; il entrevit sans doute que la ruine politique de son parti amènerait celle des croyances, et que la chute de La Rochelle préparait dans l'avenir la révocation de l'édit de Nantes. C'était une conséquence que le temps devait tirer un jour; mais quelle aurait été l'amertume de son cœur s'il avait prévu que la fille de celui qu'il venait de maudire dirigerait la main qui signa la proscription des protestants! Étrange rapprochement! la petite fille de d'Aubigné sera, sous

le nom de madame de Maintenon, l'épouse de Louis XIV et l'instrument des rigueurs du catholicisme contre le parti auquel son aïeul avait dévoué, pendant sa longue et glorieuse carrière, son bras et son intelligence.

Telle est dans son ensemble, car les détails seraient infinis, la vie de Théodore-Agrippa d'Aubigné, qui mourut à Genève âgé de quatre-vingts ans, sans s'être écarté un seul jour de la ligne qu'il s'était tracée; sans avoir oublié un instant, comme un autre Annibal, le serment qu'il avait prêté. Noble vie, pleine d'orages et d'inquiétudes, mais où la variété des événements est ramenée à l'unité par la constance des principes. Nous avons entrevu dans cette esquisse le guerrier, le théologien et le négociateur, il me reste maintenant à faire connaître l'écrivain.

§ II.

Je me dispenserai d'exhumer quelques poésies d'amour qui datent de la jeunesse de d'Aubigné, et attestent seulement la grâce de son esprit et la fougue de son cœur. J'ai à m'arrêter sur des monuments d'une tout autre importance, qui jettent de vives lueurs sur une des grandes époques de notre histoire. *Les Tragiques, la Confession de Sancy* et l'*Histoire universelle* nous montreront toute la portée et toutes les phases de son talent. Commençons par *les Tragiques* et parlons avec quelques détails de cette prodigieuse satire, qui surpasse en étendue et en véhémence tout ce que les poëtes moralistes ont jamais écrit sous l'inspiration de la colère, cette Muse des satiriques. Cette étrange invective, qui ne contient pas moins de onze mille vers, a quelque chose d'inusité et de farouche dans la forme comme dans le fond; elle est datée du désert, et elle arrive au public par le larcin de Prométhée; elle se compose de sept livres dont les titres sont comme autant de menaces ou d'énigmes : *Misères, Chambre dorée, Feu, Fers, Vengeances, Jugement,* telles sont les étiquettes de ces chants hyperboliques; tous les tons s'y heurtent, toutes

les formes s'y mêlent, l'épopée, la satire, l'hymne biblique, l'idylle même s'y confondent, c'est comme un mélange du génie des prophètes et de celui de Juvénal : œuvre confuse, incohérente, mais étincelante parfois de sublimes beautés, admirable en un mot, n'était la déclamation. C'est que d'Aubigné n'avait pas digéré son indignation avant de l'exhaler, et qu'il la répandit sans l'avoir concentrée ; de là cette exubérance des mots qui débordent sur la pensée, qui la dépassent et qui la noient : aussi bien cette œuvre a-t-elle été conçue et enfantée dans le délire de la fièvre. D'Aubigné, gravement blessé dans un combat près de Castel-Jaloux, attendait la mort sur son lit de douleur ; il voulut faire ses adieux à son siècle, et il dicta d'une voix exaltée par les transports de la fièvre les premiers chants de son poëme, et quoique depuis il l'ait retouché et achevé, il ne cessa pas d'obéir à la même inspiration.

Comme cet ouvrage est peu connu [1] et qu'il n'en existe plus qu'un petit nombre d'exemplaires, je crois qu'on me saura gré de multiplier les citations : je commencerai par une image de la France déchirée par la guerre civile ; on y reconnaîtra l'imagination d'un poëte et le cœur d'un citoyen.

Je veux peindre la France une mère affligée
Qui est entre ses bras de deux enfants chargée.
Le plus fort, orgueilleux, empoigne les deux bouts
Des seins de sa nourrice ; et à force de coups
D'ongles, de poings, de pieds, il brise le partage
Dont nature donna à son besoin l'usage.
Ce voleur acharné, cet Esau malheureux
Fait dégât du doux lait qui doit nourrir les deux ;
Si que, pour arracher à son frère la vie,

[1] M. Saint-Marc Girardin l'a judicieusement apprécié dans son *Tableau de la littérature au seizième siècle*. MM. Sainte-Beuve et Ph. Chasles en ont parlé avec quelque étendue ainsi que M. Violet Leduc dans son *Histoire de la Satire*, placée en tête des *Œuvres de Mathurin Régnier*. Ces habiles critiques ont, avant l'auteur de cet essai, appelé l'attention sur quelques-unes des beautés que renferme la satire de d'Aubigné.

Il méprise la sienne et n'en a plus d'envie :
Mais son Jacob pressé d'avoir jeûné meshui,
Étouffant quelque temps en son cœur son ennui,
A la fin se défend, et sa juste colère
Rend à l'autre un combat dont le champ est la mère.
Ni les soupirs ardents, les pitoyables cris,
Ni les pleurs réchauffés ne calment leurs esprits ;
Mais leur rage les guide et leur poison les trouble,
Si bien que leur courroux par les coups se redouble ;
Leur conflit se rallume et fait si furieux
Que d'un gauche malheur ils se crèvent les yeux :
Cette femme éplorée en sa douleur plus forte
Succombe à la douleur, mi-vivante, mi-morte :
Elle voit les mutins tout déchirés, sanglants,
Qui, ainsi que du cœur, des mains se vont cherchants :
Quand, pressant à son sein d'une amour maternelle
Celui qui a le droit et la juste querelle,
Elle veut le sauver ; l'autre, qui n'est pas las,
Viole, en poursuivant, l'asile de ses bras :
Adonc se perd le lait, le suc de sa poitrine ;
Puis aux derniers abois de sa proche ruine
Elle dit : « Vous avez, félons, ensanglanté
Le sein qui vous nourrit et qui vous a porté :
Or, vivez de venin, sanglante géniture,
Je n'ai plus que du sang pour votre nourriture. »

Je doute qu'on rencontre ailleurs une peinture plus vive, une éloquence plus énergique. Un poëte de nos jours, qui sans doute n'avait pas lu d'Aubigné et dont le talent présente plus d'une analogie avec le terrible Archiloque du seizième siècle, M. Auguste Barbier, semble avoir été inspiré par la même Muse, lorsqu'en présence de l'émeute qui grondait dans nos rues il s'est écrié :

Patrie ! ah ! si les cris de ta voix éplorée
N'ont plus aucun pouvoir sur la foule égarée ;
Si tes gémissements ne sont plus entendus,
Les mamelles aux vents et les bras étendus,
Mère désespérée, en ta douleur antique,
Viens, retrousse à deux mains ta flottante tunique

Et montre aux glaives nus de tes fils irrités
Les flancs, les larges flancs qui les ont tous portés.

Les mêmes passions inspirent le même langage, et il serait curieux de rechercher, dans *les Tragiques*, les points de contact entre d'Aubigné et les auteurs des *Iambes* et de *la Némésis;* ne serait-on pas tenté d'attribuer à M. Barthélemy les deux vers qu'on va lire :

J'en ai rougi pour vous quand l'acier de mes vers
Burinait votre histoire aux yeux de l'univers.

aussi bien que ceux-ci :

Je vois ce que je veux et non ce que je puis,
Je vois mon entreprise et non ce que je suis :
Prête-moi, vérité, ta pastorale fonde (fronde) ;
Que j'enfonce dedans la pierre la plus ronde
Que je pourrai trouver, et que ce caillou rond
Du vice-Goliath s'enchâsse dans le front.

On trouve là ces métaphores hasardées, ces accouplements de mots qui passent de nos jours pour des nouveautés hardies et qui ne sont que des archaïsmes; l'acier de mes vers, le vice-Goliath, sont le type d'une foule de locutions qui donnent du relief et de la couleur au style de *la Némésis*. Je n'ai pas besoin de faire remarquer ces enjambements que les poëtes contemporains ont remis en usage avec quelque succès, pour rompre la monotonie du vers alexandrin.

La véhémence de d'Aubigné ne peut être excusée que par la loyauté et la constance de ses sentiments ; ce n'est que de la conscience qu'on peut tenir ce rôle de justicier, d'exécuteur des hautes œuvres morales, car lorsque la satire n'est qu'une requête menaçante, c'est le plus vil des métiers. Celui qui l'exerce ouvre la bouche pour qu'on la lui ferme en y jetant le gâteau de miel; ses injures sont d'un envieux et d'un mendiant. D'Aubigné est au-dessus d'un pareil soupçon; c'est à regret et pour la décharge de sa conscience qu'il a pris la tâche de maudisseur. Le poëte exprime souvent

la répugnance qu'il éprouve à décrire les turpitudes qu'il flétrit :

Ces exemples m'ennuient,
Ils poursuivent mes vers et mes yeux qui les fuient;

mais il s'excuse ainsi :

Si quelqu'un me reprend que mes vers échauffés
Ne sont rien que de meurtre et de sang étoffés;
Qu'on n'y lit que fureur, que massacre et que rage,
Qu'horreur, malheur, poison, trahison et carnage,
Je lui réponds : Ami, ces mots que tu reprends
Sont les vocables d'art de ce que j'entreprends.

M. Sainte-Beuve, dans son *Tableau historique et critique de la poésie au seizième siècle*, a cité l'admirable portrait de Charles IX et de Henri III; je ne le reproduirai pas, mais je conseille aux connaisseurs de le chercher dans l'ouvrage de notre spirituel critique : j'aime mieux remettre en lumière des passages qui n'ont pas été signalés. Dans la Chambre dorée, allégorie de la justice, d'Aubigné met Dieu lui-même en scène; il le fait sortir de son éternel repos pour aller visiter le sanctuaire profané par les dépositaires de la loi :

Dieu se lève en courroux et au travers des cieux
Perça, passa son chef; à l'éclair de ses yeux
Les cieux se sont fendus : tremblants, suant de crainte,
Les hauts monts ont croulé. Cette majesté sainte,
Paroissant, fit trembler les simples éléments,
Et du monde ébranla les stables fondements.
. . . . . .
Il descend, il approche, et pour voir de plus près,
Il met le doigt qui juge et qui punit après,
L'ongle dans la paroi qui de loin reluisante
Eut la face et le front de brique rougissante;
Mais Dieu trouva l'étoffe et les durs fondements
Et la pierre commune à ces fiers bâtiments
D'os de têtes de morts : au mortier exécrable
Les cendres des brûlés avoient servi de sable;

L'eau qui les détrempoit étoit du sang versé.
La chaux vive dont fut l'édifice enlacé,
Qui blanchit ces tombeaux et ces salles si belles
Est le mélange cher de nos tristes moelles.

Depuis Rabelais, qui a fait du palais de justice l'antre de Grippeminaud, jamais le ressentiment des victimes de la justice politique ne s'était exprimé avec autant de véhémence. Il faut lire dans les *Tragiques* la suite de cette allégorie ; il faut assister aux festins de ces nouveaux Lycaons qui se nourrissent de chair humaine ;

Qui hument à longs traits, dans leurs coupes dorées,
Suc, lait, sang et sueurs des veuves éplorées,

et pénétrer à la suite de Dieu dans ce tribunal ou siégent l'iniquité, l'ambition, l'envie, la colère, la fureur, l'hypocrisie, la jalousie, la haine et toutes les passions qui ont supplanté la justice : la plupart de ces portraits semblent tracés par le pinceau de Mathurin Régnier. Voici quelques traits de celui de l'ignorance :

Ses petits yeux charnus sourcillent sans repos,
Sa grand bouche demeure ouverte à tout propos ;
Elle n'a sentiment de pitié ni misère:
Toute cause lui est indifférente et claire;
Son livre est le commun, sa loi ce qu'il lui plaît :
Elle dit *ad idem*, et demande que c'est.

C'est dans ce repaire de passions impures et aveugles qu'ont été forgés ces iniques arrêts qui ont envoyé au bûcher tant de nobles victimes ; toutefois le poëte se console en songeant que ces sacrifices n'ont pas été stériles, et il se prend à commenter en vers harmonieux ce mot de Tertullien, *sanguis martyrum semen christianorum :*

Les cendres des brûlés sont précieuses graines,
Qui après les hyvers, noirs d'orage et de pleurs,
Ouvrent au doux printemps d'un million de fleurs
Le baume salutaire, et sont nouvelles plantes
Au milieu des parvis de Sion florissantes.

Ces vers pleins d'onction et de grâce contrastent avec le ton habituel de l'auteur ; mais on peut encore en rencontrer d'analogues et je n'en veux pas d'autre preuve que cette description des travaux des laboureurs, qui atteste chez le rude guerrier un vif sentiment des charmes de la nature, qu'on chercherait vainement chez la plupart de nos poëtes descriptifs :

Ce ne sont pas les grands, mais les simples paisans
Que la terre connoît pour enfants complaisants ;
. . . . . Les aimés laboureurs
Ouvragent son beau sein de si belles couleurs,
Font courir les ruisseaux dedans les vertes prées
Par les sauvages fleurs en émail diaprées.
Ils sont peintres, brodeurs, et leurs riches tapis
Noircissent de raisins et jaunissent d'épis ·
Les ombreuses forêts, leurs demeures plus franches,
Éventent leurs sueurs et les couvrent de branches.

Le même sentiment se retrouve mêlé à la peinture énergique du châtiment des mauvais princes, qui enveloppe leurs complices dociles et muets : après avoir dit à ceux-ci :

Vous estes compagnons du mesfaict pour vous taire,

le poëte éclaire sa pensée par la comparaison suivante :

Lorsque le fils de Dieu, vengeur de son mespris,
Viendra pour vendanger de ces rois les esprits,
De sa verge de fer brisant, espouvantable,
Ces petits dieux enflez en la terre habitable,
Vous y serez compris. Comme lorsque l'esclat
D'un foudre exterminant vient renverser à plat
Les chesnes résistans et les cèdres superbes,
Vous verrez là-dessous les plus petites herbes,
La fleur qui craint le vent, le naissant arbrisseau,
En son nid l'escurieu, en son aire l'oiseau,
Sous ce dais qui changeoit les gresles en rosée,
La bauge du sanglier, du cerf la reposée,
La ruche de l'abeille et la loge au berger,
Ayant eu part à l'ombre, avoir part au danger.

Dans cette image d'une tempête, « la fleur qui craint le vent, » « le naissant arbrisseau, » « la reposée du cerf, » sont des traits de sensibilité qui décèlent l'ame d'un poëte.

Nous avons vu avec quelle douleur éloquente et poétique d'Aubigné traçait l'image des guerres civiles auxquelles il était mêlé. Malgré l'entraînement des partis et la contagion des mœurs, sa haute raison domine les passions auxquelles il cède dans la pratique. Ainsi nous l'entendrons, quoiqu'il ait souvent croisé le fer dans des combats singuliers, déplorer l'abominable manie du duel, qui décimait l'armée, qui avait gagné tous les rangs et infecté les femmes mêmes. Nous retrouverons dans ses doléances les arguments des légistes et même quelques-unes des expressions de Pascal dans sa Lettre sur l'homicide :

Car les perfections du duel sont de faire
Un appel sans raison, un meurtre sans colère,
Au jugement d'autrui, au rapport d'un menteur;
Somme, sans être juge, on est l'exécuteur.
On débat dans le pré les contrats, les cédules;
Nos jeunes conseillers y descendent des mules:
J'ai vu des trésoriers du duel se coiffer,
Quitter l'argent et l'or pour manier le fer:
L'avocat débauché du barreau se dérobe,
Souille à bas le bourlet, la cornette et la robe;
Quel heur d'un grand malheur, si ce brutal excès
Parvenoit à juger un jour tous nos procès!

plus loin il décrit avec une verve railleuse un duel féminin :

Ces hommaces, plutôt ces démons déguisés,
Ont mis l'épée au poing, les cotillons posés,
Trépigné dans le pré, avec bouche embavée,
Bras courbés, les yeux clos et la jambe levée,
L'une dessus la peur de l'autre s'avançant,
Menace de frayeur et tremble en offensant.

Le tableau est habilement tracé; mais, quel que soit ici le mérite du poëte, je préfère encore l'intention du moraliste;

c'est par le ridicule qu'il faut combattre un préjugé qui s'appuie sur l'honneur : préjugé d'ailleurs difficile à déraciner parce que, dans des cas peu nombreux, il est vrai, l'impuissance de la loi ne laisse pas d'autre recours contre certains outrages intolérables. Dans cette question comme ailleurs, il faut peut-être s'arrêter à quelque moyen terme, car si la fureur des duels prouve la férocité des esprits, l'abandon absolu du combat singulier constaterait l'entier avilissement des mœurs.

J'ai vainement cherché dans les écrits de d'Aubigné les tendances républicaines qu'on attribue généralement au parti protestant. D'Aubigné n'est pas même partisan de l'aristocratie ; ce qu'il préfère, c'est une monarchie indépendante ; ce qu'il repousse, c'est le joug sacerdotal : je trouve cette opinion clairement exprimée dans une strophe qui mérite d'être citée.

Celui n'est souverain qui reconnoît un maître,
Plus infâme valet qui est valet d'un prêtre :
Servir Dieu, c'est régner, ce règne est pur et doux.
Rois du Septentrion ! heureux princes et et sages,
Vous êtes souverains qui ne devez hommages,
Et qui ne voyez rien entre le ciel et vous.

D'Aubigné n'admet sur les rois d'autre souveraineté que celle de Dieu ; il veut qu'ils obéissent à sa loi, qu'ils soient les pères, non les esclaves du peuple ; s'il se déclare contre ceux qu'il voit régner, c'est que la royauté a dégénéré en tyrannie ; c'est qu'elle outrage le ciel en opprimant la terre. Dans le contraste qu'il établit entre les rois de son temps et ceux des siècles précédents, on voit clairement qu'il déplore l'abaissement de la monarchie et qu'il voudrait la relever :

Jadis nos rois anciens, vrais pères et vrais rois,
Nourrissons de la France, en faisant quelquefois
Le tour de leur pays, en diverses contrées,
Faisoient par les cités de superbes entrées ;
Chacun s'éjouissoit, et l'on savoit pourquoi
Les enfants de quatre ans crioient : Vive le roi !

Nos tyrans aujourd'hui entrent d'une autre sorte ;
La ville qui les voit a visage de morte :
Quand son prince la foule, il la voit de tels yeux
Que Néron voyait Rome en l'éclat de ses feux :
Quand le tyran s'égaie en la ville qu'il entre,
La ville est un corps mort ; il passe sur son ventre.

Je ne finirais pas si je voulais citer tout ce qu'inspire à d'Aubigné sa haine contre les tyrans, les hypocrites, les persécuteurs et les flatteurs ; les *Tragiques* sont une mine inépuisable d'éloquentes invectives. Comme il faut se borner, je veux finir par le tableau des peines de l'enfer, que le poëte invoque contre ceux qu'il n'aura pu réduire au repentir. D'Aubigné savait bien que l'athéisme est le dernier mot de toutes les apostasies et de toutes les corruptions incurables. C'est donc aux athées qu'il adresse cette terrible apostrophe que Dante a inspirée, et qu'il n'eût peut-être pas désavouée :

« O enfants de ce siècle ! ô abusés moqueurs !
Imployables esprits, incorrigibles cœurs,
Vos esprits trouveront en la fosse profonde
Vray ce qu'ils ont pensé une fable en ce monde ;
Ils languiront en vain de regret sans mercy :
Votre ame à sa mesure enflera de soucy.
Qui vous consolera ? L'ami qui se désole
Vous grincera les dents au lieu de sa parole :
Les saints vous aimoient-ils ? Un abyme est entre eux ;
Le cœur ne s'émeut plus ; vous êtes odieux.
Mais n'espérez-vous point fin à votre souffrance ?
Point ne luit aux enfers l'aube de l'espérance.
Transis, désespérés, il n'y a plus de mort
Qui soit pour votre mer des orages le port :
Que si vos yeux de feu jettent l'ardente vue
A l'espoir du poignard, le poignard plus ne tue.
Que la mort, direz-vous, étoit un doux plaisir !
La mort morte ne peut vous tuer, vous saisir.
Voulez-vous du poison ? en vain cet artifice :
Vous vous précipitez ? en vain ce précipice :
Courez au feu brûler ? le feu vous gélera :
Noyez-vous ? l'eau est feu, l'eau vous embrasera :

La peste n'aura plus de vous miséricorde:
Étranglez-vous? en vain vous tordez une corde:
Criez après l'enfer? de l'enfer il ne sort
Que l'éternelle soif de l'impossible mort.

Voilà un terrible commentaire de l'inscription de la porte d'Enfer; jamais d'Aubigné n'a montré plus d'énergie, et s'il s'est surpassé comme poëte, c'est qu'il n'avait, contre la félonie et la corruption de ses contemporains, d'autre recours que les peines de l'autre vie. Confiant dans l'éternelle justice, parce qu'il croyait à l'existence de Dieu, le triomphe des méchants était à ses yeux le gage assuré de leur punition à venir. D'Aubigné, en publiant ses *Tragiques*, avait ainsi résumé ses intentions et ses espérances :

Je ne te donne qu'à l'Église;
Tu as pour support l'équité,
La vérité pour entreprise,
Pour loyer l'immortalité.

D'Aubigné s'est mépris : l'Église n'a pas agréé son présent; l'équité a frémi de la violence de ses invectives, car la vérité n'est pas dans les extrêmes; et l'immortalité qu'il promettait à son livre est disputée à son nom même; toutefois, quelques passages sublimes sauveront sans doute de l'oubli son hyperbolique satire.

§ III.

Il me reste à faire connaître *la Confession de Sancy*, *le Baron de Fœneste* et l'*Histoire universelle;* je tâcherai d'être bref; je ne dirai rien du *Divorce satirique*, qui échappe à toute analyse par l'effronterie du cynisme, et dans lequel les déportements attribués à Marguerite de Valois dépassent ceux de l'antique Messaline; d'ailleurs il n'est pas prouvé qu'il faille le mettre à la charge de d'Aubigné.

D'Aubigné, inébranlable dans son attachement à la doc-

trine des réformés, voua au ridicule les convertis qui avaient fait de la religion métier et marchandise; il choisit pour type de ces convertis intéressés Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy, dont la croyance avait suivi toutes les phases de la politique et s'était réglée sur la fortune et les revirements de Henri IV. Comme son maître, la Saint-Barthélemy le convertit une première fois; comme lui, il était relaps lorsque le Navarrais s'allia avec Henri III, et il se convertit une seconde fois lorsque son maître rentra dans le giron de l'Église. Il avait eu pour convertisseur l'évêque d'Évreux, Duperron, qui faisait merveilles en ce genre, et qui, libre de toute croyance, plaidait le pour et le contre avec la même habileté; les traits lancés contre Sancy pouvaient retomber sur Henri IV, mais d'Aubigné ne s'en inquiétait pas autrement.

On a dit que d'Aubigné avait attaqué Nicolas de Harlay par jalousie; qu'il voyait avec envie les faveurs qui récompensaient son apostasie, lorsque sa fidélité, à lui, demeurait sans salaire; j'aime mieux croire que d'Aubigné satisfaisait sa passion de sectaire plutôt que sa rivalité de courtisan; que, voulant frapper sur tous les convertis et ne pouvant par discrétion s'en prendre au roi lui-même, qu'il aimait et vénérait, il aura pris celui de ses sujets dont la conversion avait eu le plus d'éclat. Il ne faut pas prêter gratuitement des motifs intéressés aux hommes qui ont pris en général pour mobile de leurs actions des idées et des croyances.

La donnée de cette satire est fort ingénieuse; c'est un pamphlet sous forme d'apologie. Sancy prétend justifier sa conduite, et il fait son procès et celui de son parti. La satire, sous ce déguisement, a plus de force et de piquant que sous la forme directe. C'est le procédé des grands maîtres : Pascal l'a manié admirablement dans ses premières *Provinciales*, et Voltaire l'a souvent employé. Rabelais et Ulric de Hutten les avaient devancés[1].

[1] L'*Évangile nouveau du cardinal Palnivicia*, par l'abbé Jean Le Noir, théologal de Séez (1652), est un pamphlet ironique de la famille de *la Confession de Sancy*.

Pour lire avec fruit et avec plaisir *la Confession de Sancy*, il faut une double clef, la théologie et l'histoire ; il faut savoir sur quels points portait la controverse des deux communions, et dans quel sens les questions étaient résolues par chacun des partis religieux. La clef historique a été donnée par le savant Le Duchat. Quant à la théologie, on sait que les dissidences des catholiques et des protestants portaient sur l'autorité de l'Église et du pape, sur celle des traditions, sur l'intercession des saints, le purgatoire, la justification par les œuvres, la puissance des reliques et la transsubstantiation. Les protestants ne voyaient dans le pape qu'un simple évêque de Rome ; Sancy les réfute dans sa *Confession*, en rappelant l'abaissement de Henri IV aux pieds du saint-père : « Ne voyez-vous pas comme l'État se soumet à l'Église, puisque ce brave roi, après tant d'armées défaites, tant de sujets soumis, tant de grands princes ses ennemis abattus à ses pieds, a dû, se prosternant devant le pape, recevoir les gaulades en la personne de M. le convertisseur et du cardinal d'Ossat, lesquels deux furent couchés de ventre à *beche-nez* comme une paire de harengs sur le gril, depuis *miserere* jusqu'à *vitulos*. » Puis, pour montrer la puissance absolue du pape, il raconte une grande iniquité de Sixte-Quint par laquelle il prouve en fait que le pape peut dispenser du droit contre le droit, faire d'injustice, justice, et prévaloir contre le fait. Après ces formidables arguments, bien hardi serait celui qui prétendrait donner des limites à l'autorité du saint-siége ! Le nouveau converti démontre la puissance de l'intercession des saints, contre l'opinion des réformés, par un exemple tiré de la politique ; car il suffit de voir ce qui se passe sur la terre pour imaginer ce qui se fait au ciel, et puisque sous nos yeux, on obtient tout d'un roi par l'entremise des maîtresses et du confesseur, il est clair que l'intercession des saints est le plus puissant moyen pour attirer les faveurs de Dieu. De Sancy confond de même l'incrédulité des protestants à l'endroit du purgatoire par une similitude tirée de l'existence du tiers-parti, qui n'a été ni condamné ni ab-

sous pour n'avoir fait ni bien ni mal. D'Aubigné frappe ainsi sur ses ennemis politiques et religieux. Ces exemples suffisent pour faire connaître le procédé du satirique; il l'a appliqué à toutes les questions. Ainsi, les réformés voulaient qu'on fût justifié par la foi et non par les œuvres; Sancy allègue contre cette opinion la fidélité des serviteurs du roi récompensée par l'oubli et la misère, tandis que les œuvres méritoires de la trahison ont emporté force pensions et gouvernements. Je n'ose pas toucher au chapitre des reliques, dont l'efficacité est prouvée par leur emploi comme amulettes dans les débauches des Valois et de leurs mignons. Sancy triomphe sur le dogme de la transsubstantiation, elle est manifeste dans toutes les métamorphoses qui se sont opérées sous ses yeux : « Et pourquoi sous le nom de Dieu ne peut-on changer les substances de toutes choses, vu que sous le nom du roi, on a fait, et fait-on tous les jours de si étranges métamorphoses et transsubstantiations?... Les impôts de la France ont transsubstantié les champs du laboureur en pâturages; les vignes en friches; les laboureurs en mendiants; les soldats en voleurs, avec peu de miracle; les vilains en gentilshommes; les valets en maîtres; les maîtres en valets; les argoulets en hobereaux; les princes en carabins, les partisans en momies, s'il plaît à Dieu, notifiées au gibet; et en nos jours, des insolents en des souverains et des princes à la mode... Le feu évêque de Valence qui ne croyait pas la transsubstantiation, qu'eût-il dit de voir son fils le *Champis* (bâtard), capitaine; de capitaine, prince souverain; de prince, poltron; de poltron, banni; de banni, maréchal; et maréchal aussi maltraité que le maréchal Vulcain? Mais ce qui m'a confirmé davantage dans la croyance de la transsubstantiation, ç'a été, connais-toi toi-même, en voyant combien j'ai changé et augmenté mes substances, etc. » Ne retrouve-t-on pas là toute la verve de la *Ménippée*, avec plus d'amertume? Au reste, Sancy va ramener bientôt ses métamorphoses à l'unité par un curieux argument qui n'a pas vieilli : « Philosophons, dit-il, un peu sur cette question : en bonne foi, ce n'est pas changer que

de suivre toujours le même but; j'ai eu pour but, sans changer, le profit, l'honneur, l'aise et la sûreté. Tant que le dessein des huguenots a été conforme à ces quatre points, je l'ai suivi sans changer; quand, au contraire, j'eus dommage, honte, peine et danger, c'eût été inconstance de prendre des desseins si diamétralement opposés. J'ai donc suivi mon but; je n'ai changé que de moyens, *ad constitutum portum tendens eâdem prorsus navigatione, sed velificatione mutatâ.* »

Tel est en général l'esprit et le fond de la *Confession de Sancy*, pamphlet plus amer que piquant, plein de fiel et de bile concentrés, où l'hérésie confine à l'impiété et la plaisanterie au cynisme. D'Aubigné a souvent dépassé le but, car, en voulant frapper seulement le catholicisme, il a fourni des arguments qu'on peut tourner contre toutes les croyances. Toutefois, il a semé à pleines mains l'esprit et les sarcasmes, et rarement la satire s'est montrée plus mordante et plus acérée. Mais il est temps de passer à un autre monument qui nous montrera l'esprit de d'Aubigné sous une face nouvelle.

Le Baron de Fœneste est une satire dialoguée; il ne faut pas y chercher un intérêt d'action, il n'y en a pas; et c'est pour cela sans doute qu'on ne la lit plus. Le principal mérite du *Baron de Fœneste* est l'esquisse de deux caractères opposés, vivement dessinés, et qui ne se démentent pas; si d'Aubigné les eût jetés dans une action intéressante, ils auraient pris bien plus de relief et seraient devenus des types vivants. Le dialogue ne peut nous les montrer que de profil; l'action aurait mis en lumière leur physionomie complète et l'auteur eût pris place à côté de ces génies créateurs qui ont enrichi la famille humaine de ces personnages qui n'ont jamais vécu et qui vivront toujours.

Cervantès, dans son admirable roman, a donné cette sorte de vie à deux types qui représentent deux aspects de l'intelligence humaine : l'imagination et le bon sens, la poésie et la prose, le dévouement et la personnalité, ou, en termes *plus* exclusifs, l'esprit et la matière : Don Quichotte et San-

cho. D'Aubigné a fait quelque chose d'analogue en mettant aux prises le baron de Fœneste et le sage Enay, c'est-à-dire le paraître et l'être, l'apparence et la réalité.

Le baron de Fœneste est un Gascon évaporé dont toute la richesse est dans les vêtements, tout le savoir en babil, toute la bravoure en bravade, toute la noblesse en titres suspects; il y a en lui quelque chose de Gnaton et de Thrason; c'est un parasite et un soldat fanfaron.

Il est fort chatouilleux sur le point d'honneur; c'est presqu'un raffiné; mais toutes ses affaires se terminent sans coup férir, à moins qu'il n'en reçoive : il y a toujours un obstacle entre son adversaire et sa valeur. Il provoque un soldat aux gardes, il l'aurait tué, mais celui-ci s'ennuya de l'attendre au Pré-aux-Clercs. Un avocat lui dérobe son argent et jette à son valet un chandelier par la tête; il allait se battre sans désemparer, mais la compagnie les appointa. Un écolier le provoque, le baron court au rendez-vous; chemin faisant, il se rappelle les ordonnances: il voudrait adoucir l'affaire, mais l'écolier s'obstine; enfin il dégaînait lorsqu'une vieille forcenée se jette au cou de l'écolier, de sorte que Fœneste ne voulut pas le tuer entre les bras de sa maîtresse.

Voilà pour les combats singuliers, encore n'en donné-je qu'un échantillon : à la guerre, de semblables accidents mettent sa bravoure en défaut. Il avait fait vingt-quatre lieues en vingt-quatre heures pour arriver au pont de Cé; il allait faire merveille, mais il n'avait pas traversé la rivière, lorsque le duc de Retz, tournant le dos, se mit à crier : « Qui m'aime me suive; » Fœneste aimait le duc, il le suivit dans sa retraite; or, cette retraite n'était pas une fuite; fuir, ce n'est pas l'humeur du baron; il avait le cœur noble, il méprisa tous les coquins qui lui criaient : « Arrête, arrête, » et lorsqu'il fut derrière Brissac, il se retourna bravement pour donner un démenti à l'armée tout entière. L'étoile du baron le conduisit à la Valteline, où quatorze mille Français lâchèrent pied devant trois mille Suisses ivres; Fœneste fit ce qu'il put, mais le vent des montagnes avait glacé les courages, et

les chefs furent emportés dans la déroute des soldats. A la bataille de Saint-Pierre, autre déroute; à la vue des ennemis, chacun de crier : « Ferme, » et Fœneste aussi haut que pas un; mais il fallait reculer, car tous étaient résolus de prendre le bas pour chercher un champ de combat; heureusement les Savoyards, soit peur, soit courtoisie, ne leur pressèrent pas les talons et respectèrent la terre de France.

Ce qu'il peut y avoir de louche dans ces rencontres n'empêche pas le baron d'être un déterminé, de prendre d'énergiques résolutions et de n'obéir à personne. « Rendez-vous sur le pré. — Je ne me rends jamais, répond-il fièrement. » On lui commande d'aller sur le terrain : « Personne, dit-il, n'a le droit de me commander. »

Les amours de Fœneste ne sont que des apparences aussi bien que ses duels et ses combats; mais je ne puis leur donner place ici : d'ailleurs, Scarron les a reproduites, en partie, dans *Don Japhet d'Arménie*.

Au reste sa noblesse est incontestable: le nom de Fœneste est dans la Bible, et quand il n'aurait pas d'autres preuves, il pourrait toujours alléguer les arrêts du parlement : un de ses grands-pères eut la tête tranchée à Toulouse pour avoir fait violence à une nonne, et son oncle et son fils pour avoir tué un prêtre; il n'y a rien à dire à cela.

Tel est, en somme, le portrait du héros de d'Aubigné: c'est le type de ces Gascons de comédie dont les bravades et les bons mots ont défrayé longtemps les *ana* et qui rappelle en partie M. de Crac en son petit castel, de Collin d'Harleville. A côté de ce fanfaron d'honneur, de courage, de galanterie, de noblesse, toujours hué, toujours désappointé, d'Aubigné a mis en scène Enay, brave gentilhomme protestant, modèle de valeur, de désintéressement, de savoir, de patriotisme, dont les simples réparties percent à jour toutes les vanteries du baron; c'est le portrait de Duplessis-Mornay tombé en disgrâce pour avoir persévéré dans ses principes, et qui n'en demeure pas moins dévoué à son roi, à son pays, à sa religion.

D'Aubigné a fait entrer dans ce cadre force épigrammes contre la cour, qu'il veut dégasconner dans ses mœurs comme Malherbe dans son langage, contre les raffinés d'honneur dont la manie décimait la noblesse de France, contre les convertis qui changeaient de religion comme on change d'habit. Il raille les prédicateurs catholiques qui font de la chaire une estrade de bateleur et de l'église un théâtre; joignez à tout cela une foule d'anecdotes grivoises, chroniques scandaleuses du clergé, de la ville et de la cour, à la manière de Beroalde de Verville dans le *Moyen de Parvenir;* la description de quatre tableaux représentant le triomphe de l'Impiété, de l'Ignorance, de la Poltronnerie et de la Gueuserie, allégories singulièrement spirituelles et dignes pendants des tapisseries de la *Ménippée*, et vous aurez une idée, à peu près complète, de cette piquante satire qui contraste avec le ton des *Tragiques* et de la *Confession de Sancy*, inspirées l'une par une indignation violente, l'autre par un amer désappointement, tandis que nous trouvons ici la gaieté d'un mécontent qui a pris son parti et qui se venge des heureux du monde par une médisance enjouée.

Ces trois ouvrages marquent clairement les transformations d'un même sentiment. Les principes de d'Aubigné n'ont pas changé, mais l'âge modifie ses idées et son tempérament. Dans sa jeunesse, au spectacle des misères et de la corruption du siècle, il s'emporte, et son indignation effervescente s'exhale en violentes imprécations. Il y a du danger à céder à ces emportements; on peut, aveuglé par une juste fureur, dépasser le but et laisser derrière soi des œuvres médiocres et de mauvaises actions. D'ailleurs, ces vicieux que vous fouettez d'un vers sanglant, ces coupables que vous marquez au front, ces corrompus que vos vers d'acier ou d'airain traversent comme la lame d'une épée, vous ne les corrigez pas, car ils regimbent contre la satire, et tout meurtris de vos coups, démasqués, désespérés, ils se retranchent dans l'impudence. D'Aubigné, après avoir répandu sa bile, se tempéra pour distiller son fiel. Cette transformation de son

humeur est manifeste dans la *Confession de Sancy*, satire amère mais sans emportement. Le temps a consumé cette amertume elle-même, le fiel ne coule plus, les ressentiments se sont évanouis, et, dans *le Baron de Fœneste*, le satirique est assez calme pour devenir plaisant; la comédie succède à la satire et au pamphlet.

§ IV.

Je ne puis terminer cet essai sans parler du plus important des ouvrages que nous a laissés d'Aubigné : je veux dire son *Histoire universelle*. Les critiques même favorables à l'auteur se sont montrés sévères envers cette grande composition, ils ont mieux aimé la condamner que la lire; s'ils avaient pris cette peine, et la tâche était rude, car il ne s'agit pas moins que de trois volumes in-folio formant près de quinze cents pages, ils y auraient reconnu d'éminentes qualités. Je ne parle pas du nombre et de l'importance des faits, c'est le mérite de la matière et non de l'historien; mais ils auraient trouvé, pour prix de leur labeur, une appréciation intelligente et presque impartiale des événements et des personnages; car l'historien semble avoir dépouillé les passions du religionnaire, et il serait curieux de comparer les portraits qu'il a tracés dans les *Tragiques* et ceux de son histoire; je n'en veux qu'un exemple, et je prends à dessein Catherine de Médicis, qu'il nous a représentée dans la satire comme un monstre dont aucune qualité ne rachetait les vices,

> Monstrum nullâ virtute redemptum
> A vitiis.

Voici en quels termes il s'exprime sur son compte à la fin du sixième chapitre du livre second de son histoire : « Chacun admiroit de voir une femme étrangère, née de condition impareille à nos rois, au lieu d'être renvoyée en sa maison

comme plusieurs reines douairières, se jouer d'un tel royaume et d'un tel peuple que les François, mener à la cadène de si grands princes; mais c'étoit qu'elle se savoit escrimer de leurs ambitions, bien ménager les espérances et les craintes, trancher du couteau des divisions, et, ainsi docte en toutes les partialités, employer pour soi les forces qu'elle devoit craindre. » N'est-ce pas là le vrai langage de l'histoire?

C'est surtout comme histoire militaire que l'ouvrage de d'Aubigné est précieux : les hommes du métier pourront sur ce point l'étudier avec fruit, mais les moralistes y rencontreront çà et là des réflexions profondes et les orateurs politiques d'excellents modèles. Comme j'ai déjà fait quelques emprunts aux histoires dans la partie biographique de ce travail, je me contenterai de quelques citations qui nous feront apprécier le moraliste et l'orateur. Après la bataille de Dreux, le prince de Condé prisonnier partage le lit de François de Guise, son vainqueur : « Les deux chefs, dit d'Aubigné, se contentèrent d'un lit à eux deux, afin que le sort de la guerre couvrît des mêmes linceux et enveloppât des mêmes rideaux les regrets cuisants, le dépit, les méditations de ressource et la vengeance du vaincu, et de l'autre côté, les joies retenues, les hautes espérances et les sages courtoisies du victorieux. » Le pinceau de l'histoire a-t-il souvent tracé des traits plus justes, plus profonds, plus énergiques? M. E. Littré a reproduit, dans un article remarquable, un des discours qui font partie du dialogue entre Coligny et Charlotte de Laval, lorsque celle-ci détermine son époux irrésolu à courir toutes les chances de la guerre civile. Ce dialogue héroïque peut donner une idée de l'art de d'Aubigné dans la composition des discours.

On me saura peut-être gré de rapporter cet admirable passage; le voici fidèlement transcrit : « (1562) Ce notable seigneur, deux heures après avoir donné le bon soir à sa femme, fut réveillé par les chauds soupirs et sanglots qu'elle jetoit; il se tourne vers elle, et après quelques propos, il lui donna occasion de parler ainsi :

« C'est à grand regret, Monsieur, que je trouble vostre repos par mes inquiétudes, mais estant les membres de Christ déchirés comme ils sont, et nous de ce corps, quelle partie peut demeurer insensible? Vous n'avez pas moins de sentiment, mais plus de force à le cacher. Trouverez-vous mauvais de votre fidelle moitié, si avec plus de franchise que de respect, elle coule ses pleurs et ses pensées dans votre sein : nous sommes ici couchez en délices, et les corps de nos frères, chair de notre chair et os de nos os, sont les uns dans les cachots, les autres par les champs, à la merci des chiens et des corbeaux. Ce lict m'est un tombeau puisqu'ils n'ont point de tombeaux : ces linceux me reprochent qu'ils ne sont pas ensevelis. Je remémorois ici les précédents discours desquels vous fermez la bouche à messieurs vos frères : leur voulez-vous aussi arracher le cœur et les faire demeurer sans courage comme sans réponse? je tremble que telle prudence ne soit des enfants du siècle, et qu'estre tant sage pour les hommes ne soit pas estre sage à Dieu qui vous a donné la science de capitaine : pouvez-vous en conscience en refuser l'usage à ses enfants? vous m'avez advoué qu'elle vous resveilloit quelquesfois, elle est le truchement de Dieu. Craignez-vous que Dieu vous fasse coulpable en le suivant? L'espée de chevalier que vous portez est-elle pour opprimer les affligez ou pour les arracher des ongles des tyrans? Vous avez confessé la justice des armes contre eux, pourroit bien vostre cœur quitter l'amour du droict pour la crainte du succez? C'est Dieu qui ôta le sens à ceux qui lui résistèrent sous couleur d'épargner le sang : il faut sauver l'ame qui se veut perdre et perdre l'ame qui se veut garder. Monsieur, j'ai sur le cœur tant de sang versé des nostres; ce sang et vostre femme crient au ciel vers Dieu et en ce lict contre vous, que vous serez meurtrier de ceux que vous n'empeschez point d'estre meurtris. »

L'amiral répond : « Puisque je n'ai rien profité par mes raisonnements de ce soir sur la vanité des esmeutes populaires, la douteuse entrée dans un parti non formé, les diffi-

ciles commencements, non contre la monarchie, mais contre les possesseurs d'un Estat qui a ses racines envieillies, tant de gens intéressez à sa manutention, nulles attaques par dehors, mais généralle paix, nouvelle et en sa première fleur, et qui pis est, faicte entre les voisins conjurez et faicte exprès à notre ruine; puisque les deffections nouvelles du roi de Navarre et du connestable, tant de forces du costé des ennemis, tant de foiblesse du nostre, ne vous peuvent arrester, mettez la main sur vostre sein, sondez à bon escient vostre constance, si elle pourra digérer les desroutes généralles, les opprobres de vos ennemis et ceux de vos partisans; les reproches que font ordinairement les peuples quand ils jugent les causes par les mauvais succez : les trahisons des vostres, la fuite, l'exil en pays estrange; là, les choquements des Anglois, les querelles des Allemans, vostre honte, vostre nudité, vostre faim, et, qui est plus dur, celle de vos enfants : tastez encore si vous pouvez supporter vostre mort par un bourreau, après avoir vu vostre mari traisné et exposé à l'ignominie du vulgaire, et pour fin vos enfants infames valets de vos ennemis accreus par la guerre et triomphants de vos labeurs : je vous donne trois semaines pour vous esprouver, et quand vous serez à bon escient fortifiée contre tels accidents, je m'en irai périr avec vous et avec nos amis. »

L'admiralle répliqua : « Ces trois semaines sont achevées : vous ne serez jamais vaincu par la vertu de vos ennemis; usez de la vostre et ne mettez pas sur nostre teste les morts de trois semaines. Je vous somme au nom de Dieu de ne nous frauder plus, ou je serai tesmoin contre vous en son jugement[1]. » Quel langage et quelles pensées ! En présence d'une pareille scène, il ne faut pas commenter, mais admirer en silence.

Nous pouvons citer encore la réponse de Henri IV à ses officiers lorsque, près du cadavre à peine refroidi du dernier des Valois, on le somme de changer brusquement de religion

[1] *Histoire universelle*, Ire part., liv. III, chap. II.

et de prendre avec la couronne une foi nouvelle : « Parmi les étonnements desquels Dieu nous a exercés depuis vingt-quatre heures, j'en reçois un de vous, Messieurs, que je n'eusse pas attendu. Vos larmes sont-elles déjà essuyées? La mémoire de votre perte et les prières de votre roi depuis trois heures sont-elles évanouies avec la révérence qu'on doit aux paroles d'un ami mourant? Si vous quittez le chemin de venger le parricide, comment prendrez-vous celui de conserver vos vies et vos conditions? Qui est-ce de vous qui aura dans Paris le gré d'avoir parfait leur joie et détruit une armée de trente mille hommes pour y avoir jeté la confusion? Il n'est pas possible que, tout ce que vous êtes ici, consentiez à tous les points que je viens d'entendre. Me prendre à la gorge sur le premier pas de mon avénement, à une heure si dangereuse! Me cuider traîner à ce qu'on n'a pu forcer tant de simples personnes, parce qu'ils ont su mourir! Et de qui pouvez-vous attendre une telle mutation en la créance que de celui qui n'en auroit point? Auriez-vous plus agréable un roi sans Dieu! Vous assurez-vous en la foi d'un athéiste, et aux jours des batailles suivrez-vous d'assurance les vœux et les auspices d'un parjure et d'un apostat! Oui, le roi de Navarre, comme vous dites, a souffert de grandes misères et ne s'y est pas étonné; peut-il dépouiller l'ame et le cœur à l'entrée de la royauté? Or, afin que vous n'appeliez pas ma constance opiniâtreté, non plus que ma discrétion lâcheté, je vous réponds que j'appelle des jugements de cette compagnie à elle-même, quand elle y aura pensé et quand elle sera complète de plus de pairs de France et officiers de la couronne que je n'en vois ici. Ceux qui ne pourroient attendre une plus mûre délibération, que l'affliction de la France et leur crainte chassent de nous et qui se rendent à la vaine et brièvé prospérité des ennemis de l'État, je leur baille congé librement pour aller chercher leur salaire sous des maîtres insolents : j'aurai parmi les catholiques ceux qui aiment la France et l'honneur. » Voilà bien, à mon gré, le modèle de *la harangue* historique, qui doit naître de la situation et l'ex-

primer aussi bien que le caractère du héros. Combien de sentiments et d'idées dans ce peu de lignes! Quel mélange de dignité, de ressentiment et de prudence! Pourquoi dédaignerait-on dans un historien moderne ce qu'on admire dans les grands écrivains de l'antiquité?

On pourrait emprunter à l'histoire de d'Aubigné bien des pages où se montrent avec éclat le talent de l'écrivain et la portée de l'historien, mais il faut s'arrêter. Mon but était de rappeler l'attention sur un homme qui ne tient pas dans l'histoire littéraire et politique la place que réclament son caractère, ses services et ses écrits; si j'ai surfait sa valeur, j'ai donné en même temps les moyens de me réfuter, car j'ai fourni les pièces sur lesquelles mon opinion s'est formée, de sorte que mon erreur, si je me suis trompé, ne saurait être contagieuse. Ici mon imagination n'a rien créé et mon jugement seul peut être en défaut; au reste, mieux vaut s'égarer en cherchant à rehausser une gloire douteuse que d'affecter la nouveauté des idées par l'abaissement des noms que l'histoire a consacrés et par l'apothéose de ceux qu'elle a flétris, procédé commode mais coupable, facile moyen pour arriver à ce genre de célébrité qui n'est qu'une transition bruyante de l'obscurité à l'oubli.

1836.

FIN DE LA PREMIÈRE SÉRIE.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Avant-Propos. 1
Prédication de la première croisade. 1
Abailard. 13
Saint Bernard. 31
De l'Éloquence judiciaire. 69
Alain Chartier. 89
De l'Éloquence religieuse. 115
De l'Éloquence politique. 151
De la Comédie politique. 173
Rabelais. 193
Calvin. 225
Anne Dubourg. 287
Pamphlets contre les Guises. 297
Ronsard. 327
D'Aubigné. 361

Imprimerie de G. GRATIOT, rue Mazarine, 30.